LE MONDE DES LIVRES

■ Au sommaire : Patrick Mosconi, Novalis, Frantz Fanon

Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – No 17312 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le testament d'un financier du RPR

● « Le Monde » publie la confession posthume de Jean-Claude Méry, collecteur de fonds occultes ● Décédé en 1999, il avait enregistré sa « vérité » sur une bande vidéo ● Son récit décrit le trucage des marchés publics à Paris dans les années 80 ● Mis en cause, Jacques Chirac n'a pas souhaité réagir

LE MONDE publie un document exceptionnel : la longue confession d'un des financiers occultes du RPR, de 1985 au début des années 90. Promoteur immobilier, membre un temps du comité central du RPR, Jean-Claude Méry est décédé, des suites d'un cancer, au printemps 1999. Alors mis en examen dans l'instruction du juge Eric Halphen sur les marchés publics des HLM de la Ville de Paris, il n'avait cessé de contester son rôle de collecteur de fonds occultes dans la capitale, à une époque où Jacques Chirac était maire de Paris. Mais, trois ans avant sa mort, il avait secrètement enregistré, sur bande vidéo, un long récit *« pour dire la vérité »*.

« Pour le cas où il m'arriverait quelque chose », avait-il expliqué au journaliste et producteur de télévision Arnaud Hamelin, qui enregistra ce testament et en est aujourd'hui le dépositaire. Avec son accord, *Le Monde* en publie, aujourd'hui et demain, l'essentiel. Après enquête, nous n'avons pas de doutes sur son authenticité et sa crédibilité. Jean-Claude Méry y raconte comment 35 à 40 millions de francs étaient collectés, chaque année, en liquide, avec, parfois, une répartition entre partis de droite et de gauche. Son récit est corroboré par le témoignage au *Monde* du socialiste Gérard Monate, témoin de l'un de ces partages entre le RPR et le PS. Sollicités, les principaux mis en cause dénoncent *« des accusations sans fondement »*. Jacques Chirac n'a pas souhaité répondre à nos questions, notamment sur le récit par Jean-Claude Méry d'une remise de 5 millions de francs, en sa présence, alors qu'il était premier ministre, en octobre 1986.

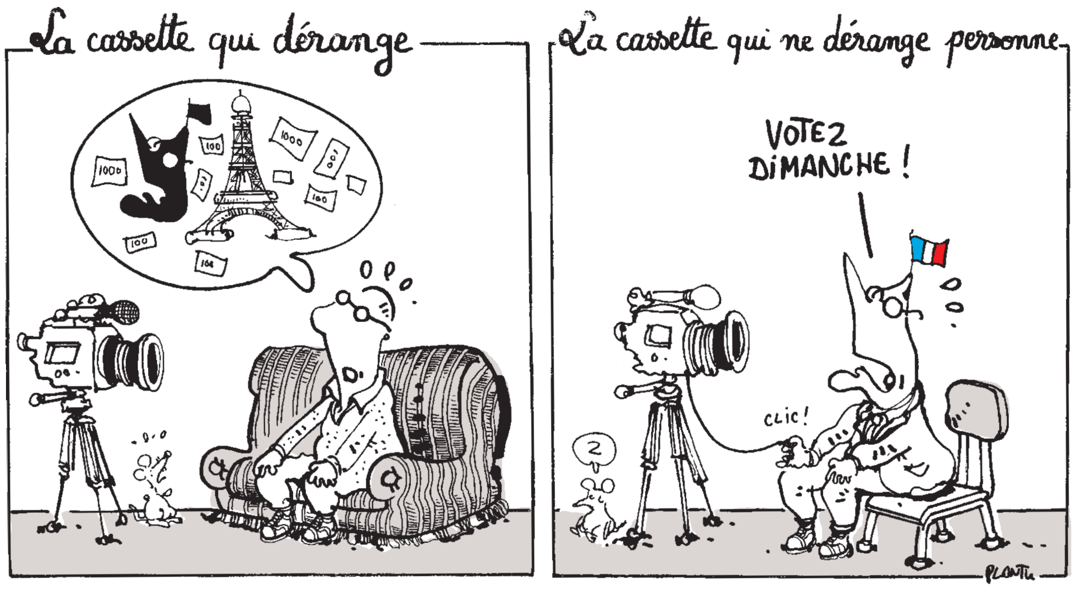

Lire le document pages 19 à 21 et notre éditorial page 22. Sur notre site lemonde.fr, des extraits de la vidéo

SYDNEY 2000

La fuite de Pérec

■ Marie-José Pérec a quitté les Jeux sans prévenir la délégation française

■ Elle ne se sentait pas en sécurité à Sydney

■ Victoire des basketteurs français sur les Chinois

■ Alexandre Popov prépare sa revanche sur 50 m nage libre

Lire notre cahier spécial

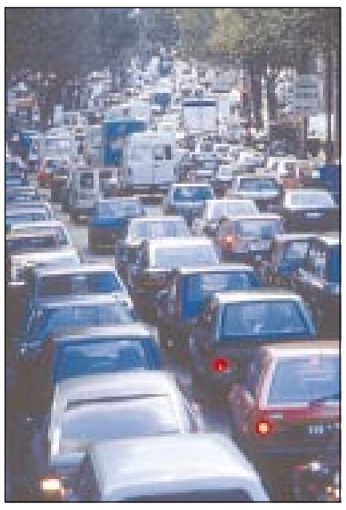

MANUEL VIMENET / VU

ENVIRONNEMENT

L'Europe sans voiture

Pour sa troisième édition, l'opération « En ville, sans ma voiture ! », organisée vendredi 22 septembre, rassemble 680 cités européennes. Certaines en profitent pour tester de nouveaux moyens de déplacement, d'autres s'en tiennent à un programme minimum de restriction de circulation – comme à Paris *(photo)* ; d'autres encore, qui sont en pointe dans les transports alternatifs, ont renoncé à y participer. p. 16 et 17

L'« e-médecine » et ses patients

LA MULTIPLICATION des sites médicaux spécialisés sur Internet améliore l'information des patients. Elle modifie profondément les relations entre médecins et malades. Mais les administrations redoutent le développement des « e-pharmacies », souvent spécialisées dans les traitements de la calvitie et des troubles de l'érection. Elles craignent que le contrôle des ventes de médicaments devienne impossible. Les autorités sanitaires américaines ont mis en place un système de surveillance et de répression. Elles vont lancer une campagne de sensibilisation sur les dangers potentiels de l'achat de médicaments en ligne.

Lire page 14

Le bel Antonio, danseur de flamenco, se « torche les fesses » avec la bannière étoilée

MADRID
de notre correspondante

Les services d'immigration américains seraient-ils allergiques au flamenco ? On serait tenté de le croire, au vu des mésaventures, subies à l'aéroport JFK de New York, par l'une des étoiles espagnoles du flamenco, le danseur sévillan Antonio Canalès.

Le célèbre Antonio a le physique de l'emploi. Lorsque l'on fait vibrer les foules, à trente-huit ans, sur bon nombre de scènes internationales, avec un spectacle qui s'appelle *« Gitano »*, c'est que l'on possède un coup de talon puissant, une cambrure exagérée, un œil noir assorti à de longues mèches graissées par la sueur de l'effort, le tout au service du *« duende »*, cette âme qui s'exprime dans une danse sensuelle et sauvage. Seulement voilà, alors que Bill Clinton, en visite à Madrid, avait vibré devant l'aspect sulfureux du *« Gitano »* – dont le numéro avait été, paraît-il, le clou de la réception officielle offerte au président américain –, ses sbires trop zélés des services d'immigration n'ont vu qu'un « Latino » basané qui se permettait de discuter.

Arrivé le 8 septembre en première classe sur Delta Airlines, de Mexico, après avoir triomphé sur scène au Mexique et au Venezuela, Antonio Canalès, qui était attendu à la Mostra de Venise pour y présenter un film, a eu le malheur de faire escale à New York. Les services d'immigration lui réclament un visa. Peut-être est-il « fiché » ? Il y a quelques années, à Miami, on l'a trouvé avec un joint de haschisch dans sa veste. C'était peu, et il y longtemps. En toute bonne foi, il explique qu'en transit il n'a pas besoin de visa. Et tant qu'il y est, il raconte même qui il est, ce qu'il fait en général volontiers. Rien à faire. Flamenco ? *Nobody knows.* On l'emmène, menotté, dans une pièce vide, on le dénude, on l'insulte. On lui interdit même de téléphoner. Et comme, à bout de nerfs, il a les larmes aux yeux, une auxiliaire féminine lui balance une claque et un bon coup de pied, ajoutant : *« Tiens, tu auras une raison de pleurer ! »*

Le psychodrame durera dix-sept heures. Et après une nuit passée, raconte-t-il, *« attaché par une chaîne au pied, à six autres détenus »*, sans explication, on le met dans un avion, retour sur Mexico. Entre-temps, les services de l'immigration ont téléphoné chez lui et ont dit à son fils de treize ans, seul à la maison et affolé : *« Ton père vient d'être arrêté. »*

Rentré en Espagne, le bel Antonio s'est déchaîné, réclamant, pour commencer, 2,5 millions de dollars de *« dommages pour préjudices moraux et physiques »*. L'ambassade espagnole à Washington a su trouver les formules diplomatiques pour protester contre *« cette violation inconsidérée du droit international »*. Mais le danseur s'est laissé aller à un numéro vraiment *« gitano »*. Dans une conférence de presse improvisée, à Madrid, il a déclaré : *« Tout ce qui se passe aux Etats-Unis, avec le drapeau desquels, entre parenthèse, je me torche les fesses, est épouvantable. Après ce que je viens de traverser, je commence à croire que tous les gens qui sont là-bas, dans le corridor de la mort, ne sont pas coupables. »*

Marie-Claude Decamps

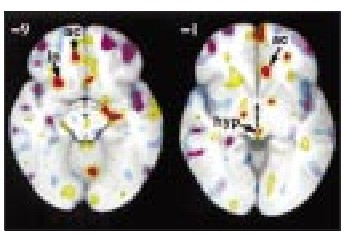

D. R.

SCIENCES

La carte du bonheur

Bonheur *(photo)*, tristesse, peur : les multiples zones cérébrales sollicitées par les émotions ont été localisées avec précision. Réalisées grâce aux techniques modernes d'imagerie médicale, ces observations confirment les théories de leur auteur, l'Américain Antonio Damasio, pour qui les émotions « entretiennent » avec le corps un incessant dialogue. p. 30

L'Europe de la défense avance

ALAIN RICHARD

LES MINISTRES de la défense des Quinze se réunissent, vendredi, à Ecouen (Val-d'Oise), pour dresser un catalogue des capacités militaires de l'Europe. Dans un entretien, Alain Richard se félicite du *« climat de confiance entre l'OTAN et l'Union européenne »*.

Lire page 2

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 922 - 7,50 F

A BOUILLON DE CULTURE
LE 22 SEPTEMBRE

MARIE NIMIER

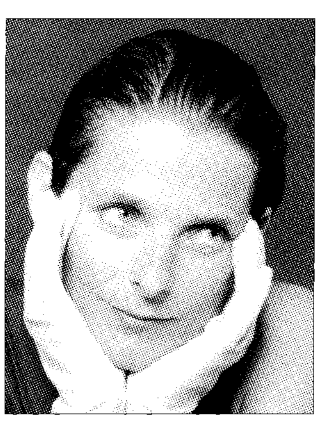

LA NOUVELLE PORNOGRAPHIE
roman

GALLIMARD

Ph. Jacques Sassier / Editions Gallimard

Gallimard - 572 206 753 RCS Paris B.

Laurent Fabius sait-il où nous allons ?

PÉTRIFIÉE dans ses divisions intestines, la droite ne soulève pas la question ; pris dans les turbulences d'une rentrée calamiteuse et cherchant dans l'urgence à répondre aux attentes de l'opinion sur les prix des carburants, le gouvernement ne semble pas plus y avoir réfléchi ; Laurent Fabius est lui même étonnamment silencieux sur le sujet… Et pourtant, c'est indéniablement l'une des grandes interrogations de cette rentrée : comme la conjoncture s'est sensiblement modifiée, sous l'effet du choc pétrolier, ne faut-il pas infléchir le « réglage » de la politique économique ? Plus brutalement dit, Laurent Fabius tient-il le bon cap ?

Au lendemain de la récession de 1993, les socialistes ont longtemps défendu l'idée que l'économie française souffrait d'un problème de demande beaucoup plus que d'un problème d'offre. Multipliant les critiques d'abord contre Edouard Balladur puis contre Alain Juppé, ils leur ont tour à tour reproché de conduire une politique économique totalement erronée en favorisant les entreprises au détriment des ménages. Depuis 1997, c'est donc à cette doctrine – même s'il s'en est fréquemment écarté – que le gouvernement s'est toujours référé pour justifier les grandes priorités de sa politique économique : d'abord soutenir le pouvoir d'achat, principal moteur de la consommation, et donc de la croissance.

La difficulté, pour le gouvernement, c'est que les termes de ce débat ont profondément évolué depuis le début de l'année 2000. Avant même que le nouveau choc pétrolier ne commence à faire sentir ses effets, la conjoncture française a commencé à s'infléchir. Après l'euphorie des mois antérieurs, alimentée par une croissance exceptionnellement dynamique proche de 4 % en rythme annuel, l'activité s'est essoufflée, retombant sur un taux de progression annualisé proche de 2,6 %. Et du coup, certains experts, comme ceux de l'institut de conjoncture Rexecode (*Le Monde* daté 18-19 décembre 1999), mais aussi certains experts de gauche, en sont venus à la conviction que le diagnostic ancien des socialistes était désormais erroné.

Laurent Mauduit

Lire la suite page 22 et nos informations pages 8 à 10

BRIGITTE POUGEOISE

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Capitale de la marionnette

Pour sa 12e édition, le Festival des théâtres de marionnettes de Charleville-Mézières accueille plus de 200 troupes venues de tous les continents. Parmi elles, les figures virtuoses du Théâtre de Mandalay (Birmanie), dans leur classique appareil de fils, offrent un des plus beaux moments de la manifestation, qui fait doubler la population de la cité ardennaise *(photo)*, transformée en capitale internationale de la discipline. p. 35

International	2	Tableau de bord	27
France	8	Aujourd'hui	30
Société	14	Météorologie / Jeux	34
Régions	16	Culture	35
Carnet	18	Guide culturel	37
Horizons	19	Kiosque	38
Entreprises	24	Abonnements	38
Communication	26	Radio-Télévision	39

ARMÉES **Les ministres de la défense des Quinze devaient se réunir, vendredi 22 septembre, dans le Val-d'Oise pour dresser un catalogue des capacités militaires de l'Europe et commencer à déterminer les contributions envisagées par chaque Etat membre. Cette réunion prépare le conseil des affaires générales de l'UE, les 20 et 21 novembre à Bruxelles, puis le conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement, les 7 et 8 décembre à Nice. ● ALAIN RICHARD, dans un entretien au *Monde*, estime que les Quinze sont parvenus à *« un consensus »* sur l'analyse des situations auxquelles ils sont désormais confrontés. Il estime qu'*« un climat de confiance se développe entre l'OTAN et l'Union européenne »* ● LES FORCES MULTINATIONALES existantes sont organisées autour de huit corps (terrestres, aériens et navals) différents impliquant huit pays européens.**

L'Europe de la défense se met progressivement en place

Réunis dans le Val-d'Oise, les ministres de la défense des Quinze recensent les capacités militaires de chaque pays en vue de créer un corps de réaction rapide, avec sa chaîne politico-militaire de commandement, entre 2001 et 2003

LES MINISTRES de la défense des quinze pays de l'Union européenne (UE) devaient se réunir, vendredi 22 septembre, au château d'Ecouen (Val-d'Oise), sur l'invitation de leur collègue français, Alain Richard, pour dresser un catalogue des capacités militaires de l'Europe et commencer à déterminer les contributions envisagées par chaque Etat membre. Cette réunion prépare le conseil des affaires générales de l'UE, les 20 et 21 novembre à Bruxelles, puis le conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement, les 7 et 8 décembre à Nice, appelés à donner un feu vert définitif à la création, entre 2001 et 2003, d'une force européenne de réaction rapide avec sa chaîne politico-militaire de commandement.

Suite à ses difficultés à monter des opérations militaires autonomes, comme l'ont montré les actions menées en Bosnie et au Kosovo, l'Europe a cherché, à partir de décembre 1998, à accélérer la mise en œuvre d'une politique de sécurité et de défense qui lui soit propre et lui permette – la défense collective demeurant du ressort de l'OTAN – d'assumer ses responsabilités dans la gestion des crises. Ce qui requiert une capacité de décision et d'action au bénéfice de missions, dites de Petersberg, qui couvrent les opérations humanitaires, le rétablissement ou le maintien de la paix, la défense civile et l'évacuation de ressortissants européens dont la vie serait menacée dans les pays étrangers où ils résident.

Depuis mars 2000, les quinze pays de l'UE ont constitué trois organes, à Bruxelles, à l'instar de ce qui existe déjà à l'OTAN. D'abord, un comité politique et de sécurité (COPS), qui réunit les ambassadeurs. Ensuite, un comité militaire intérimaire, composé de représentants des chefs d'état-major des armées concernés. Enfin, le « noyau » d'un futur état-major européen, placé sous l'autorité du général britannique Messervy-Whiting et appelé à devenir un état-major permanent – soit une centaine d'officiers – pour l'analyse des situations, la gestion des crises, la planification stratégique et l'entraînement des forces.

La réunion au château d'Ecouen est plus spécialement consacrée à l'examen d'un *« catalogue de forces »* sur la base d'un travail d'experts qui, en regard de quatre scénarios possibles d'intervention, ont défini les besoins des Européens en capacités militaires. A charge, pour chaque pays membre de l'UE, de préciser les moyens qu'il est en mesure d'engager et, pour l'ensemble des Européens, de recenser les insuffisances ou les manques auxquels il faudra collectivement remédier.

Les experts de l'UE ont élaboré ce document en concertation – c'est la première du genre – avec les états-majors de l'OTAN qui ont apporté leur contribution au terme, dit-on à Paris, d'un *« dialogue constructif »* une fois levées les suspicions, notamment de la part des Américains, sur les risques d'une rivalité en matière de défense entre l'Alliance atlantique et l'UE.

« OBJECTIFS COLLECTIFS »

Ce travail tient compte aussi du fait que des capacités militaires de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), tel le centre d'interprétation satellitaire de Torrejon (Espagne), devront être transférées à l'UE.

Au centre du dispositif militaire de l'UE, la mise sur pied d'une force européenne de réaction rapide – soit quinze brigades totalisant jusqu'à 60 000 hommes – qui devra être autosuffisante, déployable en 60 jours et capable de tenir, sur le terrain, pendant au moins une année. Ce qui suppose une réserve potentielle de 120 000 à 150 000 hommes. De même, les Européens devront être en mesure de déployer, sur un éventuel théâtre d'opérations, un état-major dit de conduite des forces, sur le modèle de celui de l'Eurocorps mis aujourd'hui au service de l'OTAN au Kosovo.

Outre la nature et le volume de ces forces opérationnelles, il sera aussi question d'établir des *« objectifs collectifs »* propres à l'UE en matière de contrôle et de commandement, de renseignement et de transport stratégique. Le sujet est particulièrement délicat. C'est là, en effet, que certains gouvernements européens peuvent faire valoir que de tels moyens – des équipements d'origine américaine pour la plupart – existent déjà au sein de l'OTAN et qu'il serait inutile, pour d'évidentes raisons budgétaires, de les développer en double exemplaire malgré le besoin.

LES PAYS « EXTÉRIEURS »

Après une réunion interministérielle de l'UEO, à la mi-novembre à Marseille, pour fixer les fonctions opérationnelles conservées par cette instance européenne, c'est ce schéma-là qui sera soumis au conseil des affaires générales de l'UE, en novembre à Bruxelles, puis au conseil européen, en décembre à Nice. Début 2001, il reviendra à la présidence suédoise de l'UE d'installer les instances politico-militaires dont les contours auront été définis à Ecouen et adoptés à Bruxelles et à Nice.

Une inconnue demeure. C'est l'apport à cette construction européenne de défense que sont appelés à fournir, le cas échéant, des Etats de l'OTAN non membres de l'UE, neutres, associés à elle ou candidats à y entrer. En tout, une quinzaine d'autres pays dits *« extérieurs »*, comme la Turquie, la Finlande, la Norvège, la Hongrie, la Pologne ou la République tchèque.

Or ces *« contributions additionnelles »*, observent les experts, peuvent être très profitables compte-tenu du savoir-faire reconnu à certaines armées et déjà manifeste au sein de la force de paix du Kosovo. Le rôle de ces pays *« contributeurs »* sera débattu, le 21 novembre à Bruxelles, par les ministres de la défense de l'UE et des Etats tiers européens.

J. I.

La Belgique fournira jusqu'à 3 500 hommes

La Belgique a annoncé, mercredi 20 septembre, qu'elle avait d'ores et déjà décidé de contribuer au projet de force européenne de réaction rapide à hauteur d'une brigade (entre 3 000 et 3 500 hommes), d'une escadrille de douze avions de combat F-16 et de neuf navires de guerre (deux frégates, six chasseurs de mines et un bâtiment de commandement et de soutien). Selon le ministre belge de la défense, André Flahaut, cette brigade serait disponible pour une durée de mission limitée à six mois et les navires le seraient pour quatre mois, alors que le projet européen est de déployer un corps d'armée pour un an renouvelable grâce à ses réserves.

En outre, l'armée de l'air belge s'engage à fournir onze avions de transport C-130 Hercules et deux Airbus. Jusqu'à présent, la Belgique avait limité ses engagements dans une opération multinationale – hormis sa contribution à la défense collective au sein de l'OTAN – à un millier d'hommes au maximum. – ***(AFP.)***

Les forces multinationales existantes

● **L'Eurocorps.** Composé de quatre divisions blindées et mécanisées fournies par l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France et le Luxembourg, le corps européen peut aligner jusqu'à 80 000 hommes et, avec un PC à Strasbourg, il a vocation à acquérir la capacité de corps européen de réaction rapide.

● **La division multinationale Centre.** Ses quatre brigades nationales aéromobiles, soit un total de 20 000 hommes, proviennent des armées allemande, belge, néerlandaise et française. Depuis 1993, le PC de cette division est à Mönchengladbach (Allemagne).

● **L'Eurofor (force opérationnelle rapide européenne) et l'Euromarfor (force maritime européenne).** Regroupant des détachements espagnols, français, italiens et portugais depuis 1995, l'Eurofor, dont le PC est à Florence (Italie), peut aligner 14 000 hommes et l'Euromarfor dispose des capacités maritimes et amphibies appropriées, mais non permanentes.

● **La force amphibie britannico-néerlandaise.** Depuis 1993, la FABN, qui est une force de débarquement, réunit quelque 6 000 hommes dans le cadre d'une unité rapidement déployable, mais légèrement équipée.

● **Le 1er corps d'armée germano-néerlandais.** Composé d'une division blindée allemande et d'une division mécanisée néerlandaise, ce corps d'armée, créé en 1997, rassemble 40 000 hommes au service de l'OTAN, dans le cadre de la défense collective, mais il peut être employé pour des missions du type Petersberg.

● **La force amphibie hispano-italienne.** Forte de 4 000 hommes, la FAHI est en réalité, depuis 1997, une structure militaire non permanente, qui peut être mobilisée selon les besoins à partir de composantes amphibies relevant, chacune, de leur propre chaîne de commandement.

● **Le groupe aérien européen (GAE).** Depuis un PC à High Wycombe (Grande-Bretagne), le GAE peut organiser, au nom de l'Europe, des raids aériens conjoints qui bénéficient de moyens fournis par l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

Alain Richard, ministre français de la défense

« Un climat de confiance se développe entre l'OTAN et l'Union européenne »

« Comment avez-vous travaillé à Quinze ?

– L'Europe de la défense est un défi. Nous l'avons relevé. Sans forfanterie, mais avec ténacité. Notre travail collectif est vraiment productif, il nous permet de franchir les obstacles un à un. L'engagement politique des quinze gouvernements nous a fait dépasser la lenteur traditionnelle des évolutions de défense et a ouvert des pistes de coopération nouvelles. La présidence française a peut-être quelques mérites dans la fixation des méthodes, mais je dois dire que l'impulsion donnée par les deux conseils européens de 1999, à Cologne et à Helsinki, est un grand atout. Nous avons un consensus sur les situations auxquelles les Européens veulent pouvoir faire face, qu'il s'agisse de crises en Europe ou de contribution à des opérations majeures de maintien de la paix. Ce sera une rupture par rapport à la traditionnelle faiblesse collective des Européens.

– Tous les pays sont-ils d'accord quand il s'agit de fixer les objectifs de capacités stratégiques vis-à-vis de l'OTAN ?

– Quel sera le rôle de l'Alliance ? Nous avons des principes qui ont été arrêtés par le conseil européen de Feira, au Portugal, en juin, et qui définissent le cadre des relations entre les deux institutions. Un climat de confiance se développe entre ces deux institutions. Nous soutenions, de longue date, qu'un renforcement des capacités propres des Européens moderniserait et équilibrerait l'Alliance. Ce raisonnement est aujourd'hui très largement partagé, notamment par les Etats-Unis. Le cheminement du projet européen est un facteur de dynamisme et d'ouverture de discussions dans l'Alliance.

» L'interpellation existe : avons-nous les moyens d'atteindre les capacités stratégiques nécessaires en matière de renseignement, de transport à longue distance, de systèmes de commandement ? Ce qui déclenche un flou sur cette question, c'est que l'on dit souvent que l'Alliance dispose de moyens stratégiques de niveau supérieur qu'il ne faudrait pas dupliquer. Mais il s'agit en réalité de moyens nationaux américains. Ce que nous avons lancé, depuis deux ans, consiste à nous doter d'un niveau de capacités propres qui, graduellement, conduira les Européens à être moins dépendants de contributions extérieures. Les Quinze sont en accord sur cette démarche.

» Cet objectif global de capacité suscitera un débat sur la cohérence budgétaire en Europe. Je crois sage que cette question budgétaire soit posée à travers la recherche de résultats concrets de capacités plutôt qu'à travers la définition de chiffres globaux de dépenses militaires par nation, qui serait problématique.

– Pourtant, longtemps, l'Europe de la défense a donné l'impression d'aller cahin-caha.

– Le cheminement de l'Europe de la défense, depuis deux ans et demi, est l'illustration de ce qu'il y a des idées et des éléments de volonté politique à prendre chez tout le monde. Nous avons su analyser nos insuffisances et nos hésitations passées et en tirer les leçons. Nos diplomates ont appris à travailler ensemble, et nous savons définir des positions communes sur énormément de problèmes. Nous avons la chance que tout cela se fasse à un moment où beaucoup d'Européens ont décidé de réorganiser leur système de défense dans un contexte économique favorable et devant une opinion publique qui accepte et soutient l'Europe de la défense. Avec ces cartes en main, que n'avaient pas nos anciens, nous n'avons pas le droit d'hésiter, ni de nous tromper.

– Mais, en la matière, la France donne-t-elle le bon exemple ?

– Nous sommes en train de transformer en profondeur notre outil de défense sur un schéma qui a été fixé en 1996. Nous pouvons avoir la satisfaction d'être un des pays qui ont repensé leur système de défense le plus tôt. L'évaluation de la situation d'aujourd'hui montre que ce choix était judicieux et que nous devons le poursuivre dans la cohérence. L'un des enjeux de la prochaine loi de programmation, qui pourra être présentée dans les prochains mois, est d'assurer cette cohérence, en particulier par la continuité dans la modernisation de nos équipements.

» Nous avons donc l'impératif de ne pas nous contredire et de poursuivre efficacement ce que nous avons entrepris. Je peux constater que nos budgets annuels appliquent réellement la loi de programmation, ce qu'on n'avait pas vu depuis longtemps. Lorsqu'on recense les besoins européens d'avenir, on note que beaucoup trouvent les réponses dans les programmes que la France a engagés. L'exemple type est le missile de croisière franco-britannique, première réalisation des Européens dans ce domaine. Poursuivre nos grandes orientations dans la prochaine loi de programmation, c'est déjà servir l'Europe de la défense. Il reste que nous devons aller plus loin dans la mise en commun des capacités et la recherche de synergies. Dans l'idéal, il peut y avoir une véritable coordination des lois de programmation, voire un premier schéma de programmation européenne.

> « Nos diplomates ont appris à travailler ensemble, et nous savons définir des positions communes sur énormément de problèmes »

– Dès lors, quelles pistes de réflexion pour une Europe de l'armement ?

– Il y a trois pistes. D'abord, les alliances industrielles. Beaucoup de choses sont réalisées dans les secteurs aéronautiques et spatiaux, électroniques et dans les systèmes. Ne sous–estimons pas le travail qui reste à faire dans les industries navales et l'armement terrestre. Il faut s'attendre à ce que les années 2001–2002 voient de premières constitutions d'ensembles européens dans les industries de défense "traditionnelles". Ensuite, il y a les armements commandés en commun : les hélicoptères Tigre et NH-90, l'avion de transport futur, les frégates *Horizon*, les missiles air-air, la complémentarité entre satellites français et allemands de nouvelle génération. Tout cela a débouché positivement et cela change réellement le paysage. La concertation sur nos programmations respectives doit développer encore, pour nos successeurs, les opportunités de lancement de nouveaux projets communs.

» La troisième piste est l'organisation des acquisitions. C'est l'Occar [Organisme conjoint de coopération en matière d'armement] et l'harmonisation des règles entre nous. Il faut poursuivre en trouvant un support commun à une politique de recherche. Il est frappant que l'Europe civile a des outils de recherche communs puissants, que nous construisons l'Europe de la défense, mais que nous coopérons encore peu au point de rencontre de ces deux ambitions.

– L'Eurocorps présage-t-il le corps de réaction rapide ?

– Un petit progrès, vérifié sur le terrain, ne peut pas faire de mal pour entretenir une volonté politique commune. Et ce progrès a été fait : si l'état-major de l'Eurocorps avait commis des erreurs au Kosovo depuis le mois d'avril, la presse en aurait parlé à la « une ». Après les dernières semaines, délicates, qu'il va passer là-bas, l'Eurocorps aura fait ses preuves. A l'instar du Groupe aérien européen et de la capacité navale commune, d'autres projets de groupements volontaires de nations européennes vont devoir se développer. Notre expérience du corps européen a donc, je crois, servi à ouvrir la voie. »

Propos recueillis par Jacques Isnard

Conférences
1h45 d'infos pratiques gratuites
présentant nos programmes
de perfectionnement
pour votre succès
Demandez-nous les dates à Bordeaux, Grenoble, La Roche/Yon, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Poitiers, Strasbourg, Toulouse.
à Paris, 90 Champs Elysées :
- **Communiquer** : *lundi 25 sept. à 15h30*, *26-27-28-29 sept. à 19h*
- **Vendre** : *lundi 2 oct. à 19h*
- **Présenter** : *mar. 3 oct. à 19h*
- **Manager** : *mer. 4 oct. à 19h*

Didier Weyne
président
Dale Carnegie
Training
France
CARNEGIE®
Leader mondial de la Formation
Méthodes certifiées ISO 9001
Tél 01 39 54 61 06 Fax 01 39 54 81 25
www.dale-carnegie.com
weyne@libertysurf.fr

Echec de la réunion des ministres des transports à Luxembourg

La majorité des partenaires de l'Union européenne ont refusé de s'associer à la démarche française de réflexion commune sur la fiscalité des carburants présentée par Jean-Claude Gayssot

BRUXELLES
de notre bureau européen

La mise en scène qu'avait organisée Jean-Claude Gayssot, le ministre français des transports, en convoquant à Luxembourg (plutôt qu'à Bruxelles, car le gouvernement belge redoutait de nouvelles manifestations des camionneurs) une session extraordinaire du conseil des Quinze afin de réfléchir ensemble sur les enseignements à tirer de la brutale hausse des prix du pétrole, n'a pas atteint ses objectifs.

La Commission européenne, ainsi que la grande majorité des pays partenaires ont très clairement refusé de s'associer à la démarche française. L'habile Jean Claude Gayssot – plutôt populaire au sein d'un conseil où il a su souvent faire prévaloir ses idées – a cette fois échoué.

Le ministre français, qui était arrivé dans la capitale grand-ducale avec en poche un projet de « *conclusions du conseil* » déjà prêt, souhaitait surtout obtenir un encouragement de ses partenaires pour que soit entreprise une réflexion collective sur la manière de procéder au rapprochement de la fiscalité directe sur les carburants.

Les mesures de détaxation françaises, prises ces derniers jours sans aucune concertation avec la Commission et avec les autres Etats membres et qui avaient été sévèrement critiquées à Bruxelles et dans d'autres capitales, auraient reçu ainsi une légitimation tardive. La France serait donc apparue comme le pays en pointe du combat mené pour alléger les difficultés rencontrées par les routiers.

Plusieurs pays ont fait comprendre qu'à leurs yeux cette réunion extraordinaire n'était guère justifiée, dans la mesure où une session « normale » du conseil « transports » se tiendra le 2 octobre et que, par ailleurs, les ministres des finances des Quinze – lesquels sont responsables pour les questions fiscales – se retrouveront le 29 septembre.

DES OBJECTIFS CONNUS

Sur le fond, le texte français rappelait toute une série d'objectifs amplement connus et, pour la plupart d'entre eux, souscrits par tous : nécessité d'une harmonisation sociale plus effective, souci de l'environnement, préférence affichée pour le transport ferroviaire et surtout le transport combiné, volonté de combattre les pratiques de cartel des compagnies pétrolières, relance d'une politique d'économie d'énergie.

Les débats se sont concentrés sur la taxation du carburant. La commissaire Loyola de Palacio a, une fois de plus, regretté les mesures de réduction des accises (taxe à la consommation) prises par la France, l'Italie et les Pays-Bas (ainsi qu'avec des précautions par la Belgique). Elle a admis que des autorisations allant dans ce sens pouvaient être accordées pour tenir compte des difficultés particulières d'un secteur, mais à la condition qu'elles soient strictement limitées dans leur amplitude et dans le temps.

Une majorité de ministres, principalement ceux du Danemark, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, du Luxembourg, d'Allemagne, du Portugal, étaient hostiles à l'idée que le texte adopté comprenne un paragraphe sur la fiscalité. Les experts ont trituré le projet dans tous les sens afin d'essayer de le rendre acceptable à tous, autrement dit, en la circonstance, complètement anodin. En vain.

Au bout du compte, pour éviter l'échec frontal, il fut décidé que les « *conclusions du conseil* » deviendraient de simples « *conclusions de la présidence* », ce qui signifie *grosso modo* qu'elles n'engagent que la présidence française. M. Gayssot a dû accepter que le paragraphe sur la fiscalité soit rédigé avec une extrême prudence, sans engagement d'aucune sorte et en rappelant la volonté collective de respecter le traité et de rester cohérent avec les objectifs actuels des politiques communes des transports et de l'énergie !

Philippe Lemaître

Les mouvements de protestation contre les prix des hydrocarbures se poursuivent dans plusieurs pays

LE MOUVEMENT de protestation européen contre l'essence chère continue dans plusieurs pays, notamment en Allemagne, en Suède et en Espagne. En Grande-Bretagne, la crainte d'une reprise du conflit a provoqué, mercredi 20 septembre, des mouvements de panique devant les stations-service dans plusieurs régions.

● **Allemagne.** Le ministre des transports, Rheinhardt Klimmt, a vivement critiqué, mercredi, la baisse des taxes sur le carburant décidée par les Français. Le chancelier Gerhard Schröder maintient son objectif ne pas céder sur l'écotaxe, qui taxe les carburants de 12 pfennigs par litre (O,24 euro) et doit encore augmenter au 1er janvier de 6 pfennigs. Les concessions du gouvernement français et l'attitude des compagnies pétrolières ne lui facilitent pas la tâche. Devant l'annonce, par plusieurs distributeurs, d'une nouvelle augmentation des prix à la pompe, Berlin a menacé, mercredi, de saisir l'office des cartels pour entente illicite. L'essentiel pour Gerhard Schröder est de gagner du temps. L'annonce de l'augmentation du forfait kilométrique que les Allemands peuvent déduire de leur revenu imposable lorsqu'ils se rendent à leur travail est reportée de jour en jour. Un geste est aussi attendu pour alléger la facture de fuel domestique des ménages modestes qui touchent l'allocation logement. Rien n'est prévu, en revanche, pour les transporteurs routiers, qui continuent de manifester, sans que le mouvement ne prenne l'ampleur atteint dans les autres pays européens. Le ministre de l'intérieur a prévenu qu'il n'hésiterait pas à utiliser la force pour éviter une paralysie de l'Allemagne.

● **Suède.** Transporteurs routiers et automobilistes suédois ont bloqué mercredi pour la cinquième journée consécutive des terminaux pétroliers dans plusieurs ports du pays et des centaines de poids lourds interdisaient les accès aux dépôts de carburants et aux ferries de plusieurs compagnies maritimes dans les ports de Stockholm, de Göteborg et de Helsinborg. Les professionnels souhaitent une baisse de la fiscalité sur le gazole de 1,12 couronne suédoise (0,133 euro) par litre, ce que refuse le gouvernement minoritaire social-démocrate. Dans son projet de budget 2001 déposé mercredi au Parlement, le gouvernement, sous la pression des Verts, a maintenu sa décision de relever les taxes « vertes », dont celles sur le gazole, de dix centimes par litre.

● **Espagne.** Agriculteurs et pêcheurs restent fortement mobilisés pour obtenir une baisse des taxes sur le gazole, alors que le gouvernement propose une diminution de la TVA et de l'impôt sur le revenu. Les pêcheurs bloquaient, mercredi, les ports de l'Atlantique et de la Méditerranée. Les agriculteurs ibériques étaient de la partie à travers toute l'Espagne en bloquant différents centres de distribution de carburants. La confédération nationale des chauffeurs de taxis a lancé un mot d'ordre de grève pour le 3 octobre sur tout le territoire espagnol.

Au Monténégro, M. Milosevic appelle à la survie de la Fédération yougoslave

Première visite du président dans la République depuis 1997

L'information, lancée mardi 19 septembre par un proche de Slobodan Milosevic, selon laquelle le président yougoslave s'apprêtait à donner un meeting au Monténégro, s'est vérifiée mercredi 20 septembre. A quatre jours des élections fédérales du 24 septembre, M. Milosevic s'est rendu dans le nord du Monténégro.

BERANE
de note envoyé spécial

« *Slobo n'a peur de personne. Ni de l'Occident, ni des indépendantistes du Monténégro. Pourquoi, sinon, auraient-ils installé une tribune de 500 m² sur l'aéroport de Berane pour le meeting. Donc, il viendra* ». « *Il est le président de la Yougoslavie, il ne démontre rien en venant ici, au Monténégro. Donc il ne viendra pas* ». Dans la cuisine de leur modeste maison de Berane, à 110 kilomètres au nord de Podgorica, la capitale du Monténégro, Stojanka, infirmière, et son fils Pavle évoquent le grand sujet du jour : la visite annoncée du président de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), Slobodan Milosevic – dit Slobo – dans leur petite ville. Il s'agit de la première visite depuis 1997 du dirigeant serbe au Monténégro, République qui défie l'autorité de Belgrade. Jusqu'à son apparition, ce mercredi en début d'après-midi, devant une morne assistance de quelque 10 000 personnes, au centre de la tribune dressée sur l'aéroport de Berane, non loin de la frontière avec la Serbie, personne n'est encore sûr de rien, mais beaucoup ont peur.

Pour Stojanka et Pavle, comme pour la plupart des 13 000 habitants de Berane, les élections fédérales (présidentielle et législatives) de dimanche 24 septembre demeurent mystérieuses. Où faudra-t-il aller voter ? Comme sept millions d'autres électeurs Serbes et Monténégrins, ils sont censés choisir leur chef d'Etat et renouveler le Parlement fédéral. Le pouvoir monténégrin a décidé de boycotter les élections, Des bureaux de vote seront improvisés dans des casernes, des écoles ou des maisons particulières.

La visite surprise de Slobodan Milosevic à Berane aura été brève comme un éclair. Il donnait pourtant l'un de ses derniers meetings électoraux avant le vote. A la mairie, contrôlée par des partisans de Milo Djukanovic, le président monténégrin (grâce aux quelques 30 % d'habitants musulmans), et gardée par quelques costauds en uniforme noir des unités spéciales anti-terroristes de la police locale, on s'inquiétait. Un responsable municipal confie, sous couvert d'anonymat : « *Nous sommes les vrais démocrates ; leurs intimidations, leurs violences ne nous impressionnent pas* ». Ses yeux ne lâchent guère la fenêtre, qui surplombe la rue principale où des jeunes affichent le portrait de Milosevic et inscrivent des slogans pro-serbes sur des façades.

Le doute persistait sur la venue, ou non, de Slobodan Milosevic. Mercredi matin, les rumeurs allaient bon train après les propos tenues, l'avant-veille, par le premier ministre fédéral, le monténégrin Momir Bulatovic, annonçant l'arrivée prochaine à Berane de « son » président. La ville était quadrillée par la police et l'armée.

Devant ses partisans, Slobodan Milosevic a parlé exactement quinze minutes. Raide dans un costume gris, cravate rayée sur une chemise blanche comme sa chevelure, le visage empâté, il n'a apparemment pas soulevé la passion des foules.

> « Ce qui se passe derrière la scène est plus important. Les montagnes autour de Berane sont pleines de militaires fédéraux »
> **Un Monténégrin**

L'homme n'est pas un orateur. L'assistance n'avait guère de ferveur. Ses diatribes contre l'opposition serbe assimilée à des « *traîtres* » vendus à l'Occident, qui essaierait de réduire les Serbes en « *esclavage* », ses invectives ressassées sur la résistance du peuple serbe garant de « *l'avenir de l'humanité* » face aux « *nations riches et puissantes* » – face aux « *agresseurs* » européens et américains de l'OTAN, comme il le fut hier contre les « *agressions austro-hongroises, ottomanes, fascistes, nazies* » – n'ont pas fait vibrer l'auditoire. Ce dernier s'est dispersé aussi vite qu'il était venu, en partie convoyé par des autobus.

Mais entre-temps, l'homme fort de Belgrade en avait appelé à la survie Yougoslavie, qui dépend, selon lui, des élections de dimanche. Soulignant que le monde extérieur « *essaie de provoquer un conflit entre les Serbes et les Monténégrins* », Slobodan Milosevic s'est employé à convaincre les Monténégrins d'aller voter. « *La survie de l'Etat,* a-t-il dit, *dépend des peuples serbe et monténégrin. Pour la centième fois de notre histoire, nous devons faire preuve d'intelligence et de courage pour vivre, si possible, dans un Etat commun* ». « *Selon moi, votre intérêt est dans un pays indépendant et libre avec la Serbie, avec tous ceux qui vivent aujourd'hui en Yougoslavie* », a-t-il poursuivi.

A l'issue du meeting, un représentant de la mairie de Berane commentait : « *Ce qui se passe derrière la scène est plus important. Les montagnes autour de Berane sont pleines de militaires fédéraux. Des blindés sont postés sur les routes et des policiers venus de Serbie font des contrôles* ». « *Est-ce que les militaires vont rentrer dans leurs casernes ou aurons-nous encore l'impression qu'ils nous occupent ?* », s'interrogeait ce responsable monténégrin. En filigrane, Podgorica, soutenue par la communauté internationale, se demande ce que pèsent les 600 000 Monténégrins face à quelque 7 millions de Serbes.

Christophe Châtelot

150 000 opposants manifestent à Belgrade

Environ 150 000 personnes ont participé, mercredi 20 septembre, dans le centre de Belgrade, au dernier grand meeting de l'Opposition démocratique serbe (DOS) avant les élections fédérales du 24 septembre. La foule brandissait les drapeaux des dix-huit formations composant la DOS, ainsi que des drapeaux serbes, et scandaient *« il est fini »*, en référence au régime de Slobodan Milosevic. *« Toute la Serbie souhaite enfin un peu de paix et de tranquillité. Nous voulons vivre dans un Etat démocratique,* (...) *où le pouvoir aura peur de ses citoyens et non les citoyens peur du pouvoir »*, a lancé Vojislav Kostunica, le chef de file de la DOS, que les sondages donnent gagnant face à M. Milosevic lors de la présidentielle.

L'Institut des sciences sociales de Belgrade donnait mercredi M. Kostunica favori de cette élection, avec 48 % d'intentions de vote, contre 37 % pour M. Milosevic. Dans les rangs de l'opposition, beaucoup sont toutefois convaincus que M. Milosevic ne cédera pas le pouvoir, même en cas de défaite électorale. Aucun dispositif particulier de sécurité n'était visible mercredi aux abords du lieu du rassemblement, la plus grande manifestation de l'opposition serbe depuis avril dernier, quand 80 000 personnes s'étaient réunies sur la même esplanade. – *(AFP, AP.)*

Les trous de mémoire d'une délégation du Conseil de l'Europe

MOSCOU
de notre correspondant

Les parlementaires de l'Assemblée du Conseil de l'Europe ont-il la mémoire courte ? Depuis le début de la semaine, une délégation de douze personnes est à Moscou pour examiner l'évolution de la situation en Tchétchénie. Face au scandale international déclenché au début de l'année par les crimes de masse commis par l'armée russe – massacres, viols, pillages, tortures - l'Assemblée avait, début avril, pris une sanction toute symbolique en privant de droit de vote la délégation russe. La Tchétchénie sera à nouveau à l'ordre du jour de ses débats le 28 septembre. La session s'appuiera sur les travaux de la délégation et de son rapporteur, le Britannique Lord Judd. Mercredi 20 septembre, les douze parlementaires rencontraient à Moscou le procureur général de Russie, Vladimir Oustinov, et ses adjoints. La veille, Lord Judd, de retour d'une visite éclair en Tchétchénie, avait cru pouvoir constater « *des progrès en ce qui concerne les droits de l'homme* ».

Face au procureur général, les parlementaires ont, durant deux heures, posé d'aimables et vagues questions. « *Je comprends les circonstances extrêmement difficiles dans lesquelles vos services travaillent,* souligne Lord Judd ; *des choses terribles ont été commises côté tchétchène et je trouve regrettable qu'on n'y porte pas plus attention en Occident* ». Lord Judd s'enquiert ensuite du résultat des enquêtes judiciaires concernant trois massacres de civils commis à Alkhan-Iourt, Staropromyslovki et Aldy. Vladimir Oustinov lui répond en énumérant d'abord des « *massacres de Russes* ». Puis, Alkhan Iourt : « *Il y a eu huit morts* ». Et Aldy : « *Dix-huit personnes ont été tuées* ». Pas un parlementaire ne vient corriger ces chiffres, alors que d'abondants témoignages et des enquêtes de l'organisation Human Rights Watch ont établi que près de 50 civils ont été massacrés à Alkhan Iourt et au moins soixante-deux à Aldy. « *Nous n'avons pas retrouvé les auteurs* », dit Vladimir Oustinov.

OUBLIÉS, LES TÉMOIGNAGES

Le procureur de Russie assure tout aussi sérieusement que « *1 176 personnes ont été détenues* » depuis le début de la guerre, il y a un an, et qu'elles bénéficient « *de trois repas chauds par jour et d'une assistance médicale appropriées* ». Les parlementaires ont-ils oublié les innombrables témoignages sur les tortures subies dans les « camps de filtration » et dans les « Kommandaturs » ? M. Oustinov de concéder que des « *crimes ont été commis par des soldats russes* », que « *300 procédures judiciaires ont été engagées et 179 personnes déférées devant les tribunaux* ». Rien n'est dit d'éventuelles condamnations : les parlementaires ne l'ont pas demandé au procureur général.

« *On m'a parlé de discrimination anti-tchétchène à Moscou, que pouvez-vous nous répondre ?* », demande un membre de la délégation. M. Oustinov rit de bon cœur : « *Moi-même, je suis né et j'ai grandi dans le nord-Caucase, je ne me sens pas victime de discrimination ! Mais il est vrai que des mesures ont été prises, certaines personnes originaires de Tchétchénie pouvant apparaître comme des terroristes potentiels* ». L'association russe Memorial avait estimé il y a quelques mois à plus de 20 000 le nombre d'arrestations arbitraires et d'expulsions de Moscou, généralement précédées de tabassages dans les commissariats de la ville.

« *Il y a eu des violations des droits de l'homme des deux côtés* » en Tchétchénie, dit le Hongrois Loszly Surjan, président de la délégation parlementaire. « *Posez-moi des questions précises sur des faits précis, des incidents datés et répertoriés et nous vous répondrons* », insiste M. Oustinov. Les parlementaires fouillent leurs dossiers mais restent dans les généralités. A la fin de la réunion, Lord Judd ne souhaite pas « *émettre de conclusions définitives* ». Tout sera dit dans son rapport, est-il promis.

François Bonnet

PIERRE ROSANVALLON

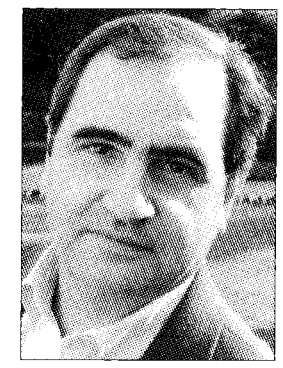

LA DÉMOCRATIE INACHEVÉE

Histoire de la souveraineté du peuple en France

Bibliothèque des HISTOIRES

GALLIMARD

Première visite en Espagne de Mohammed VI

Au cours de son séjour de trois jours, le roi du Maroc a principalement abordé la question de l'immigration

MADRID
de notre correspondante

Pour sa première visite officielle en Espagne depuis son accession au pouvoir en juillet 1999, le roi du Maroc, Mohammed VI, a mis l'accent pendant trois jours jusqu'au mercredi 20 septembre, sur la nécessité d'*« un nouvel élan »* dans la coopération entre les deux pays. Car même si « l'excellence » des rapports entretenus jusqu'ici a été soulignée de part et d'autre avec insistance – le Maroc est le principal récipiendaire de l'aide espagnole, qui a sextuplé au cours des années 1990 –, les contentieux et les sujets sensibles ne manquent pas entre Madrid et Rabat.

A commencer par l'immigration. Le courant ne passe pas toujours bien, à ce sujet, entre un Maroc engagé dans la voie fragile de l'ouverture et de la démocratisation, qui a besoin d'un coup de pouce économique et dont certains ressortissants, immigrés en Andalousie, ont fait l'objet, il y a quelques mois de poursuites racistes, et une Espagne érigée en gardienne de la porte sud de l'Europe, face à une immigration clandestine en progression constante et qu'elle voudrait limiter.

ÉMEUTES RACIALES

A cet égard, Mohammed VI s'est montré très clair. Il a souhaité *« un partenariat fondé sur un contrat de confiance responsable, ambitieux, crédible »*, et a regretté *« le doute et la méfiance qui s'installent à la moindre tension »*, dans une allusion aux émeutes raciales andalouses. Aussi, pour aider *« à défendre les intérêts et les droits des Marocains »* vivant en Espagne, deux nouveaux consulats vont-ils être ouverts, à Séville et à Almeria.

Madrid, de son côté, fidèle à sa volonté de combattre l'immigration plutôt en amont qu'en aval, veut aider à créer des emplois dans un pays où les trois quarts de la population ont moins de trente-cinq ans, et a décidé d'accorder 50 millions de dollars à Rabat pour financer des projets de développement (essentiellement routes, télécoms et infrastructures hydrauliques), tout en effaçant 40 autres millions de dollars de dettes marocaines envers l'Espagne.

Autre sujet délicat, abordé celui-là par le roi Juan Carlos avec toute la discrétion que lui impose son rôle, la question du Sahara occidental, annexé par le Maroc en 1975, et à propos duquel l'Espagne souhaiterait s'entremettre, pour parvenir à un règlement. Pourtant, Mohammed VI a fait la sourde oreille lorsque le roi Juan Carlos a lancé un appel pour que le Maroc s'entende avec le Front Polisario pour accélérer le plan de paix de l'ONU qui prévoit la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental – référendum sans cesse repoussé.

Pour toute réponse, le jeune roi marocain a rappelé un sujet que l'Espagne, à son tour, n'entend nullement discuter : la restitution au Maroc de Ceuta et Melilla, les deux enclaves espagnoles au Maroc. Là encore sans succès : le Maroc revendique sa souveraineté, et l'Espagne repousse catégoriquement toute notion de *« colonisation »*.

Marie-Claude Decamps

Les cyber-résistants tunisiens donnent naissance à une nouvelle forme de contestation

Déjouant la censure, des jeunes lèvent quelques tabous sur le site Takriz

Depuis l'été, le succès d'un site Web lancé par quelques jeunes Tunisiens est en passe de se transformer en phénomène de société. Les « takriziens » écrivent comme ils parlent, dans un français imparfait, souvent dur, parfois même grossier, mais qui reflète à la fois leur colère et leur soif de vivre. Leur objectif : obtenir enfin une liberté d'expression à laquelle aspirent tous leurs compatriotes.

TAKRIZ est le premier réseau de cyber-résistants à opérer de l'intérieur même de la Tunisie. C'est surtout le premier à avoir été lancé par des jeunes (âgés de vingt à trente ans), tous Tunisiens à l'exception d'un seul, unis par un même cri de guerre : à bas la langue de bois !

A l'exception des deux fondateurs, Foetus et Waterman, amis d'enfance, les vingt-deux membres du réseau ne se connaissent pas et communiquent entre eux par courrier électronique. Ils travaillent dans l'ombre, déjouant la surveillance policière qui asphyxie le pays et qu'ils ne cessent de dénoncer. Ils s'appellent Sux, Don Quichotte, Furax, ou encore Ramirez et Incognito. Ils sont féroces, écrivent comme ils parlent, déplorent leur français imparfait et leurs fautes d'orthographe, mais invitent leurs lecteurs à passer par-dessus. Leur écriture est dure, violente, souvent crue, mais non dénuée de talent. Elle est le reflet de leur colère et de leur désespoir.

Takriz (*« ras-le-bol »*, *« emmerdement »*) a démarré il y a deux ans et demi comme une mailing list où quelques jeunes s'exprimaient en français sur des sujets considérés comme tabous ou interdits par les autorités. *« Au début, on ne cherchait qu'à se défouler, à cracher notre haine et à rigoler,* raconte l'un d'eux. *Ce n'était pas sérieux. »* En février, Takriz se transforme en e-mag puis en site Web (Takriz.org). S'il n'a pas d'argent, il a d'autres atouts : quelques petits génies de l'informatique au sein de l'équipe, de bons moyens techniques, quatre serveurs installés dans l'Oklahoma, aux Etats-Unis, plusieurs bonnes plumes – tous journalistes amateurs, dont cinq vivent à l'étranger –, mues par une insolence irréductible. Au début de l'été, le bouche-à-oreille fonctionne en Tunisie et, très vite, c'est le succès. A partir de juillet, Takriz caracole en tête du Net tunisien et, le mois suivant, le site reçoit quelque 94 000 visites. 0Sans compter tous les « takriziens » qui se passent et se repassent les tirages papier des articles consultés sur le Web. Du jamais vu dans un pays où les jeunes se plaignent en permanence de l'indigence des forums autorisés.

« NI MENSONGE NI LANGUE DE BOIS »

Ni révolutionnaires ni anarchistes, les vingt-deux membres permanents de Takriz font figure de héros pour une partie de la jeunesse tunisienne, et leur anonymat ne fait que renforcer cette aura. On se bouscule, à présent, pour entrer dans la confrérie Takriz et y écrire. Tous les sujets sont permis, à condition de respecter la règle de base, *« ni mensonge ni langue de bois »*, et de ne pas dédaigner les jurons. Tour à tour, sont passés en revue la bureaucratie, la corruption, la police, les relations garçons-filles, la citoyenneté, Dieu, l'ennui, l'indifférence, l'orientation universitaire, etc. Mais ses flèches les plus cruelles, Takriz les réserve aux médias tunisiens, en particulier au quotidien *La Presse,* devenu son souffre-douleur.

Morceau choisi : *« Le comble du ridicule reste l'article paru la semaine dernière sur les pages de* La Presse *évoquant les inondations survenues à l'ouest du pays. Cet article, édité sur la quatrième page, parle tout d'abord des pluies diluviennes qui se sont abattues sur les régions de l'Ouest, les quantités et les durées de précipitations... Un cour de météorologie, quoi. Ensuite, il prit la peine d'évoquer les énormes quantités d'eau retenues par les barrages et la joie des habitants qui ont fêté l'événement par le couscous. Le dernier paragraphe, qui est en général réservé à l'info la moins importante, dit "... d'ailleurs treize personnes ont été tuées, toutes noyées... " Putain. Et merde pour un journaliste dont la vie à treize compatriotes est moins importante que le couscous. Durant le reste de la semaine, j'ai cherché si un piniouf d'un ramassis de journal aura l'intelligence ou l'audace de nous parler des pertes, de leur coût et des responsables de la mort de treize personnes noyées dans une région où la pluviométrie est la plus élevée du pays. Mon cul. Personne n'a vu que c'est intéressant de prendre un appareil photo et faire une enquête. »*

Takriz est-il *« trop beau pour être vrai »*, comme le soutiennent ses détracteurs ? Le site provoque la méfiance de certains adultes, y compris au sein de l'opposition tunisienne. Celle-ci rappelle que les luttes de clans sont plus fortes que jamais dans le pays et que Takriz est peut-être instrumentalisé. Quoi qu'il en soit, par une de ces maladresses dont il est coutumier, le pouvoir a verrouillé le site des jeunes contestataires le 12 août, sans préavis ni explications. Se doutait-il que cet acte de censure allait se retourner contre lui ? Non seulement Takriz a gardé ses visiteurs, tant les internautes tunisiens sont habitués à contourner les interdits sur le Net *(lire ci-dessous)*, mais il en a gagné d'autres. Et cette tentative de bâillonnement a rendu les cyber-résistants enragés. Ils ont décidé de frapper encore plus dur, encore plus fort, et de porter désormais le combat sur un terrain proprement politique.

Jusqu'à présent, Takriz avait évité de s'en prendre au chef de l'Etat et aux institutions. Mais, depuis la censure, l'équipe s'estime libérée de la réserve – toute relative – qu'elle s'était imposée. *« Ils veulent la guerre, eh bien, ils l'auront,* prévient Don Quichotte, *ils vont avoir de sacrées surprises en découvrant notre prochaine édition ! »*

Dans ce combat de David contre Goliath, qui est le nain et qui est le géant ? Nul ne le sait. Une seule certitude : l'irruption d'Internet sur la scène tunisienne a favorisé l'émergence d'une nouvelle forme de contestation. Et celle-ci n'a plus besoin de l'espace physique dont on la prive depuis si longtemps.

Florence Beaugé

Promotion d'Internet et surveillance policière

DEPUIS QU'IL a eu droit de cité, en 1996, Internet a toujours été très contrôlé par le pouvoir, *via* l'Agence tunisienne de l'Internet (ATI), laquelle opère sous la tutelle du ministère des communications. Deux fournisseurs d'accès, Planet et Globalnet, sont autorisés à distribuer un abonnement aux particuliers. L'ambition déclarée du pouvoir est de permettre à la Tunisie d'*« accéder au rang des pays les plus branchés du monde »*. Un vaste programme d'action a ainsi été lancé en 1997, avec pour objectif de connecter au réseau Internet l'ensemble des universités, des centres de recherche et des lycées, et de rendre les publinets (cyberespaces publics, relativement peu coûteux et très prisés) accessibles à tous, et dans toutes les régions.

S'abonner à Internet demeure pour l'instant un luxe en Tunisie, en dépit des efforts des autorités, ces deux dernières années, pour tenter d'en faire baisser le coût. L'achat d'un ordinateur n'est pas à la portée d'un revenu moyen. Quant aux frais d'abonnement et de connection, ils restent élevés, comparés aux normes internationales, même s'ils ont été réduits de plus de 50 % en 1998, et de 30 % en mars 1999. De 15 000 il y a un an, le nombre d'abonnés est passé à 32 000 en juin 2000, ce qui porte le nombre d'utilisateurs à 200 000, selon l'Agence tunisienne de l'Internet. Une estimation sans doute très en deçà de la réalité, car de nombreuses connections à domicile se font par l'intermédiaire de « login » pirates, l'utilisateur se dispensant ainsi de payer un abonnement pour ne régler que sa facture de téléphone.

SITES BLOQUÉS

Toutes proportions gardées, le nombre d'internautes en Tunisie est anormalement peu élevé. Comme le souligne le journaliste Ridha Kéfi de *Jeune Afrique / L'Intelligent, « la Tunisie compte 143 fois moins d'internautes que la Turquie et le réseau cellulaire est 50 fois plus petit que celui du Liban. Il s'agit pourtant de deux pays qui se trouvent au même stade de développement »*. L'une des raisons de ce retard tient au paradoxe du système mis en place, lequel tente de concilier deux exercices difficilement compatibles : la promotion d'Internet et la surveillance policière de la Toile.

De nombreux organismes de défense des droits humains (Human Rights Watch, Reporters sans frontières, le Conseil national des libertés en Tunisie (CNLT, non reconnu notamment) ont dénoncé, à maintes reprises ces dernières années, le contrôle et la censure d'Internet imposés par le pouvoir. Selon le CNLT, *« une surveillance étroite est exercée sur les sites visités et ceux qui "troublent l'ordre public" sont soigneusement verrouillés »*. Les serveurs sont, probablement, dotés de logiciels analysant en permanence le contenu des documents pour en interdire l'accès dès qu'un mot-clé proscrit apparaît.

C'est ainsi que les sites d'opposants exilés, de même que ceux consacrés aux droits de l'homme, ou offrant des liens permettant de basculer vers de tels sites, sont bloqués, ainsi que les éditions électroniques de nombreux journaux occidentaux et d'agences de presse. Pour cette raison, Multimania, important moteur de recherche francophone, est frappé d'interdit. Plus surprenant encore : le site du Rassemblement socialiste progressiste (RSP), parti d'opposition légal, est devenu inaccessible à partir de la Tunisie, depuis la mi-juin. Il semble que la mention, sur le site, de la résolution du Parlement européen s'inquiétant, le 15 juin, du non-respect des libertés en Tunisie, soit à l'origine de cette mesure. Quant au courrier électronique, les abonnés se disent persuadés qu'il est filtré, d'autant qu'il est parfois retardé de 24 à 48 heures, quand il ne disparaît pas en cours de route. Tout cela a valu à la Tunisie d'être classée par Reporters sans frontières, en août 1999, au nombre des vingt pays ennemis d'Internet dans le monde.

Reste que la mise au point d'outils de riposte à la censure et à la surveillance, tels que le recours aux « proxies » (ces intermédiaires qui conservent en mémoire les pages de la Toile déjà visitées), aux codages et aux « serveurs d'anonymats », utilisés comme relais pour consulter des sites interdits ou échanger des e-mails, l'emportent de plus en plus vite, en Tunisie comme ailleurs, sur les mesures de contrôle employées par les gouvernements et rendent ces obstacles dérisoires pour qui veut les détourner. En ce qui concerne l'activité économique du pays, en revanche, ces pratiques d'un autre âge risquent fort d'être coûteuses à beaucoup d'égards, en pleine mondialisation.

Fl. B.

« Des insinuations pernicieuses » selon Tunis

À LA SUITE de la publication par *Le Monde*, le 14 septembre, d'un article de Géraldine Faes consacré au site tunisien Takriz, l'entourage du président Ben Ali nous fait observer qu'il *« va de soi »* que notre journal s'intéresse aux réseaux Internet et leur consacre des développements très larges, *« en cette époque où le Net est en passe de devenir un outil indispensable à toutes sortes d'activités ». « Mais,* précise-t-on, *qu'il consacre un emplacement aussi important à l'un des sites, parmi les dizaines de millions qui existent à travers le monde, conférerait à la Tunisie un honneur insigne s'il ne contenait inexactitudes et insinuations pernicieuses. L'article paru le 14 septembre 2000 présente une vision réductrice, passant sous silence le développement avant-gardiste de l'Internet en Tunisie, tant à travers la mise en place d'une infrastructure moderne qu'au plan de la connexion à ce réseau de tous les établissements scolaires et universitaires, des organismes de recherche, des hôpitaux et des entreprises. Il néglige de mentionner également les efforts déployés dans le cadre de la promotion d'une nouvelle culture de l'Internet, y compris le lancement de cyberespaces publics. »*

« Le journal soutient, en outre, fait-on remarquer à Tunis, *que les deux seuls fournisseurs d'accès autorisés sont entre les mains de la propre fille du président Ben Ali et d'un autre membre de sa famille. Or, sur les neuf fournisseurs de services Internet (FSI), deux desservent actuellement le secteur privé. L'une de ces deux sociétés, Planet Tunisie, est effectivement dirigée par l'une des filles du président de la République. Mais, contrairement à ce qu'affirme le quotidien, l'autre, 3S Global Net, est dirigée par un homme d'affaires tunisien qui n'est nullement apparenté à la famille du chef de l'Etat. En quoi cela pose–t–il problème ? En quoi y a–t–il en l'occurrence un élément intéressant à savoir pour les lecteurs du* Monde *? Quel mal y a-t-il à ce qu'un citoyen, quel que soit son lien de parenté avec qui que ce soit, puisse s'adonner à une activité de nature aussi neutre et privée ? Il s'agit en effet d'organismes privés de prestations de services qui ont un caractère exclusivement technique et n'exercent aucune intervention sur le contenu des sites. Ce qui suffit à réfuter complètement l'insinuation selon laquelle les deux FSI privés exercent leur contrôle sur le contenu des sites installés en Tunisie ou à l'étranger. »*

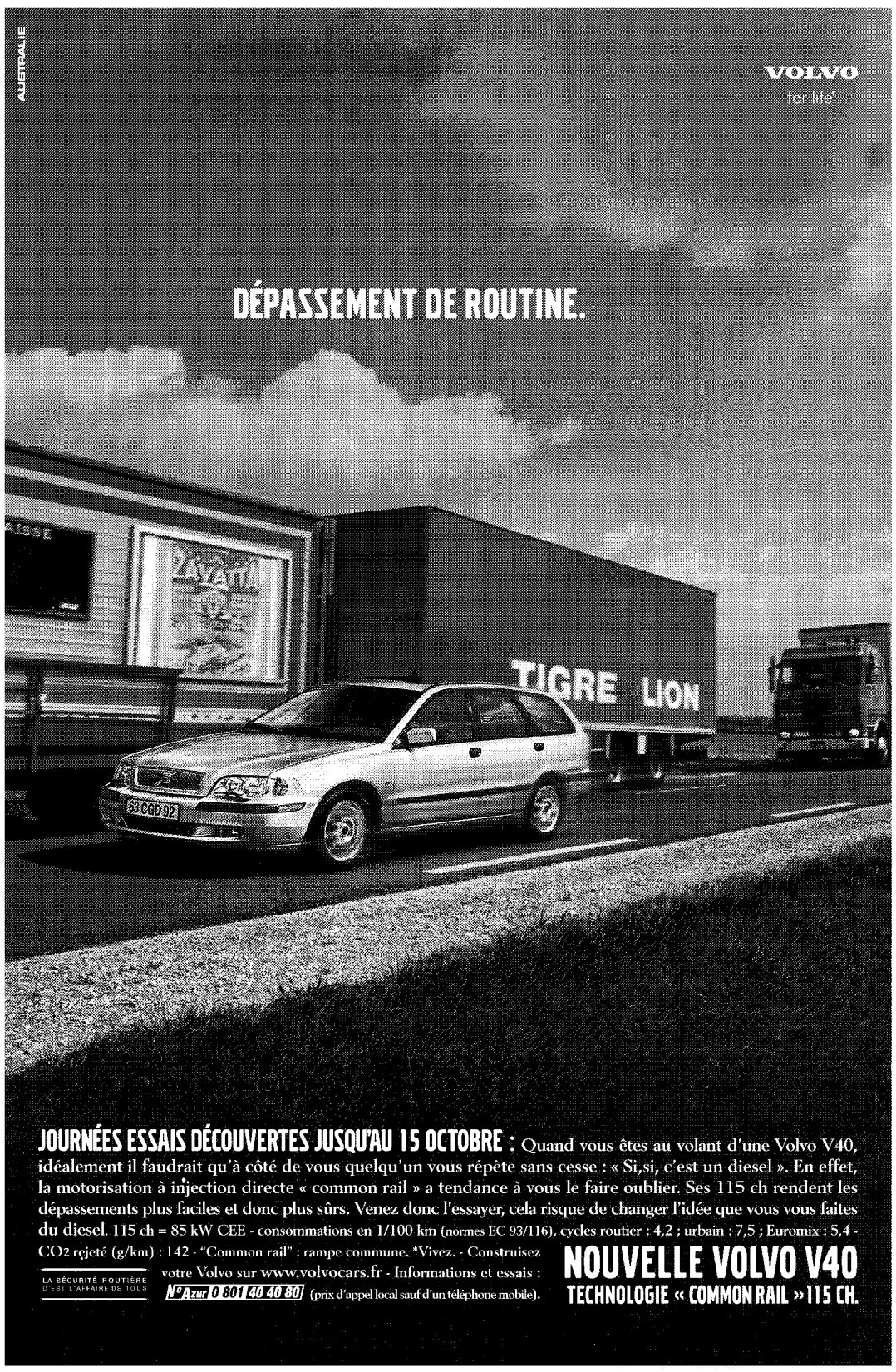

La Cour de sûreté de l'Etat jordanien condamne à mort huit islamistes

Ils ont été reconnus « coupables de projeter des attentats »

La Cour de sûreté de l'Etat jordanien, qui juge la plupart des délits politiques, a condamné à mort, lundi 18 septembre, huit islamistes jordaniens reconnus coupables de préparer des attentats terroristes. Les condamnés peuvent faire appel. Faute de preuves, le tribunal n'a cependant pas reconnu leur affiliation au réseau Ben Laden.

C'EST UN VERDICT très lourd qu'a prononcé, lundi 18 septembre, la Cour de sûreté de l'Etat jordanien contre des islamistes : huit condamnations à mort – dont deux ont aussitôt été commuées en travaux forcés à perpétuité – pour préparation d'attentats terroristes. Quatorze autres prévenus se sont vu infliger des peines allant de sept ans et demi à quinze années de prison. Six accusés ont été acquittés. La Cour n'a toutefois pas retenu l'accusation d'affiliation à l'organisation El Qaeda (la base), nébuleuse de formations extrémistes de diverses nationalités, dirigée par l'islamiste d'origine saoudienne Oussama ben Laden.

Un manuel de terrorisme

Les services de renseignement américains ont obtenu une copie sur CD-ROM d'un ouvrage volumineux détaillant la formation reçue par les recrues du présumé terroriste saoudien Oussama Ben Laden en Afghanistan, a rapporté, lundi 18 septembre, le quotidien *USA Today*. L'ouvrage de mille pages en six volumes, intitulé l'*Encyclopédie*, décrit en arabe comment recruter, se servir d'armes à feu, conduire des opérations terroristes comprenant des assassinats et assembler des bombes du type de celles utilisées en 1998 contre les ambassades américaines de Nairobi et Dar es-Salaam, ont indiqué au quotidien des hauts responsables du renseignement. Il aurait été remis à l'Agence centrale de renseignement (CIA) et au Bureau fédéral d'investigation (FBI) par la Jordanie, qui l'aurait saisi sur l'un des seize hommes arrêtés en décembre 1999 et suspectés de planifier des attentats à l'occasion du Nouvel An. – *(AFP.)*

Les condamnés à la peine de mort – dont six par contumace – peuvent faire appel. Si leur peine est confirmée, elle ne devient exécutoire qu'après l'accord du roi. La peine capitale n'est pas chose rare en Jordanie. D'après l'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International, elle a été prononcée contre *« plus de vingt personnes »* en 1999. *« Douze ont été exécutées, dont quatre en l'espace d'une semaine au mois de juin, dès la fin de la période de deuil suivant la mort du roi Hussein. »* Toujours d'après Amnesty, les procès des prisonniers accusés de délits politiques devant la Cour de sûreté de l'Etat *« ne respectaient pas les normes internationales d'équité »*. *« Quelques cas de torture ou de mauvais traitements »* ont été signalés. Les peines de mort prononcées lundi paraissent d'autant plus inexplicables que les condamnés ne sont pas passés à l'acte.

Les vingt-huit condamnés – dont douze étaient jugés *in abstentia* – étaient accusés de faire partie d'un réseau ayant des liens avec le millionnaire en dollars Oussama Ben Laden, devenu la bête noire de très nombreux gouvernements, en particulier des Etats-Unis, qui le considèrent comme le principal financier du terrorisme à connotation islamiste dans le monde. Mais les trois juges de la Cour ont estimé qu'il n'existait pas de preuves d'une telle appartenance. D'après le président du tribunal, le colonel Tayel Raqad, ceux des condamnés qui se sont vu infliger la peine capitale *« avaient la ferme intention de lancer des attaques terroristes contre des intérêts américains et juifs »* en Jordanie. Les accusés ont plaidé non coupable.

LIEUX TOURISTIQUES

Les treize premières arrestations – onze Jordaniens, un Irakien et un Algérien – avaient eu lieu vers la mi-décembre 1999. Les autorités avaient alors affirmé qu'il s'agissait d'*« Afghans »*, appellation générique donnée, quelle que soit leur nationalité, aux combattants qui avaient participé à la guerre de libération de l'Afghanistan après l'invasion de l'armée rouge en 1979. Ils étaient soupçonnés de préparer des attentats contre des lieux touristiques – dont l'un des sites présumés du baptême de Jésus, à Wadi Kharrar, près de la rive est du Jourdain, et au mont Nebo, au sud d'Amman, qui abrite la tombe de Moïse et d'où, par temps clair, il est possible de voir distinctement la mer Morte, la Cisjordanie, le Jourdain, Bethléem et Jérusalem. Autrement dit deux sites très fréquentés par les touristes, surtout à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Il y eut ensuite d'autres arrestations, au nombre desquelles un Jordanien extradé par le Pakistan à la demande d'Amman. Les talibans, qui contrôlent la plus grande partie de l'Afghanistan et auprès desquels Oussama Ben Laden a trouvé refuge, avaient arrêté quelques semaines auparavant deux Jordaniens accusés d'espionner ce dernier pour le compte d'une *« partie étrangère »*. L'un d'eux, surnommé Aboul Moubtassem, qui aurait avoué travailler pour le compte d'Israël, aurait été condamné à mort et exécuté fin décembre 1999.

Depuis le début de l'année, une véritable psychose du « danger » Ben Laden s'est emparée de plusieurs pays. Les Etats-Unis ont mis en garde leurs ressortissants dans certains Etats du Proche-Orient contre les risques d'attentats. Le service de sécurité intérieure israélien, le Shin Beth, affirme avoir, lui aussi, arrêté, en coopération avec la sécurité palestinienne, vingt-trois personnes, dont certaines seraient liées à Oussama Ben Laden.

A une quinzaine de jours de l'ouverture des Jeux olympiques de Sydney, la police australienne a désigné le même Ben Laden comme le commanditaire d'un projet d'attentat contre un réacteur de recherches nucléaires situé à proximité de la ville. L'ombre de Ben Laden se profilerait également derrière les islamistes d'Ouzbékistan.

Les deux attentats les plus meurtriers qui aient jamais été attribués au millionnaire islamiste sont ceux qui ont visé en août 1998 les ambassades des Etats-Unis au Kenya et en Tanzanie (224 morts). Mais c'était déjà vers l'islamiste d'origine saoudienne qu'était remontée l'enquête sur l'explosion au World Trade Center de New York, en février 1993 (six morts).

Mouna Naïm

Purge dans la junte ivoirienne contre les partisans d'Alassane Ouattara

La gendarmerie a perquisitionné, sans rien saisir, au domicile du numéro deux de la junte, le général Palenfo, soupçonné d'être un proche de l'opposant

ABIDJAN
de notre correspondante

L'attaque de la résidence du chef de la junte, le général Robert Gueï, dans la nuit de dimanche à lundi, présentée par le pouvoir comme une *« tentative d'assassinat »*, a donné lieu à un vaste nettoyage dans la garde présidentielle. Cette chasse aux sorcières s'est étendue mercredi 20 septembre au sommet de l'Etat avec la perquisition par la gendarmerie du domicile du numéro deux de la junte, le général Lassana Palenfo. Une fouille de quatre heures, qui, selon la famille présente sur les lieux, n'a rien donné.

Cet ancien judoka de cinquante-neuf ans, ministre de la sécurité, était à Sydney, en tant que président du comité olympique ivoirien, depuis le début des Jeux. Mardi, il a quitté la capitale australienne après avoir appris l'arrestation du chef de sa garde rapprochée. Il était dans l'avion lorsque la perquisition a été effectuée et est attendu jeudi à Abidjan. Depuis le coup d'Etat de décembre 1999, les spéculations allaient bon train sur ses rapports avec le général Gueï. *« Palenfo et moi, c'est comme l'arbre et l'écorce »*, avait dû proclamer en public le chef de la junte alors que les rumeurs se faisaient de plus en plus persistantes sur des dissensions entre les deux hommes. Mais ces déclarations n'ont pas empêché sa mise à l'écart et, depuis quelques mois, malgré son poste de ministre, le général Palenfo avait de moins en moins de prise sur les questions de sécurité.

ANCIEN MINISTRE

Le général Palenfo a toujours été présenté comme un proche de l'ancien premier ministre, Alassane Ouattara, dont il fut le ministre de la sécurité. Mais il est resté au gouvernement et s'est montré loyal avec le général Gueï lorsque le parti de M. Ouattara a été évincé du gouvernement au printemps. Il n'a pas non plus pris position dans le bras de fer qui s'est alors engagé entre le général Gueï et l'ancien premier ministre, candidat, comme le chef de la junte, à l'élection présidentielle d'octobre. La perquisition de son domicile n'a pas fait l'unanimité au sein de la junte et, selon un militaire membre du gouvernement, le général Gueï lui-même aurait désapprouvé la méthode employée par la gendarmerie. Le chef d'état-major, le général Soumaïla Diabakaté, a lancé un appel au nom de l'armée et des forces de sécurité pour que les militaires soient *« laissés en dehors des manœuvres politiciennes pour que leur cohésion soit préservée »*. Il a mis en garde ceux *« qui s'emploient à cultiver la division au sein des forces de défense et de sécurité, au risque de mettre en péril la vie de la nation »*. La purge a touché jusqu'ici essentiellement la garde présidentielle que l'on savait de plus en plus divisée depuis l'annonce de la candidature du général Gueï à la présidentielle. La grande majorité des soldats et officiers arrêtés depuis lundi sont originaires du nord du pays, comme M. Ouattara. Et donc suspectés de le soutenir.

Fabienne Pompey

Le Parti communiste japonais renonce au « socialisme scientifique »

TOKYO
de notre correspondant

Au cours de son plénum, mardi 19 septembre, le comité central du Parti communiste japonais (PCJ) vient de réviser le préambule de sa charte de 1958 en renonçant aux expressions *« parti avant-garde de la classe laborieuse »* et *« socialisme scientifique »* comme fondement théorique de son action.

Il a d'autre part admis pour la première fois la légitimité de l'usage des forces d'autodéfense (armée japonaise) en cas de menace extérieure. Tout en maintenant sa position antérieure selon laquelle les forces d'autodéfense sont inconstitutionnelles, le secrétaire général du PCJ, Kazuo Shii, a déclaré : *« Nous devons admettre que les forces d'autodéfense existent et il est dès lors normal qu'elles soient utilisées pour la protection de la sécurité du peuple japonais en cas de nécessité. »* Ces changements seront entérinés lors du congrès du parti le 22 novembre. Le parti ne renonce cependant ni à son nom ni au principe léniniste du *« centralisme démocratique »*. Son programme reste inchangé.

Le PCJ, qui, dans les années 1970, avait été partie prenante, aux côtés de ses homologues italien et espagnol, de ce qu'il était à l'époque convenu d'appeler l'« euro-communisme » (recherche d'une voie vers le socialisme indépendante de Moscou et de Pékin), n'avait en revanche pas suivi l'évolution de ses ex-« partis frères » à la suite de l'effondrement de l'URSS. Ces premières modifications dans sa charte depuis 1958 témoignent d'une tardive volonté d'évolution.

Représentant une force mineure sur l'échiquier politique, le PCJ a été ces dernières années en croissance constante au niveau local. A la suite des élections législatives de juin, il a néanmoins perdu 6 de ses 26 sièges alors qu'il avait doublé sa représentation à la Chambre haute en 1998.

Philippe Pons

Le recul de l'euro et la hausse du pétrole pèsent sur la croissance européenne

Succession d'indices économiques préoccupants

La publication, mercredi 20 septembre, d'un mauvais indice économique en Allemagne nourrit la crainte d'un tassement de la dynamique de croissance en Europe. Avec la baisse de l'euro et la flambée des prix du pétrole, les économies européennes sont confrontées à un double choc. Les raisons d'inquiétude s'accumulent. La croissance américaine, elle aussi, est en phase de ralentissement.

AVEC la hausse des prix du pétrole et le recul de l'euro, la croissance européenne aborde une zone de turbulences. La publication d'un mauvais indice économique, mercredi 20 septembre en Allemagne, pourrait être l'annonce d'un ralentissement prochain de la croissance européenne. L'indice IfO, qui mesure la confiance des milieux économiques allemands, a accusé une légère baisse pour le troisième mois consécutif : les entrepreneurs d'outre-Rhin craignent que la hausse du pétrole réduise le revenu des consommateurs et pèse sur l'activité générale à venir. Certains économistes soulignent que trois reculs successifs de l'infice IfO indiquent un retournement de tendance conjoncturelle valable pour l'Allemagne, mais également pour l'Europe. Cette annonce a provoqué immédiatement un recul supplémentaire de l'euro, qui a atteint un nouveau record à la baisse, s'échangeant à moins de 85 cents à la clôture des Bourses américaines *(voir page 24)*.

L'indice IfO a été publié au moment même où l'Italie annonçait, mercredi, un net ralentissement de sa croissance au deuxième trimestre. Le produit intérieur brut (PIB) italien n'a progressé que de 0,3 % par rapport au trimestre précédent, après un bond de 1 % au premier trimestre par rapport aux trois derniers mois de 1999. Ce chiffre, qui correspond à un rythme annuel de croissance de 2,6 %, est nettement inférieur aux prévisions des économistes et s'explique aussi bien par le tassement des dépenses des ménages que par le ralentissement des exportations.

D'autres indicateurs, depuis quelques semaines, *« suggèrent une certaine détente dans la dynamique de croissance de la zone euro »*, comme le soulignent les économistes de la Caisse des dépôts et consignations. Croissance décevante en France au deuxième trimestre (+ 0,7 % par rapport au trimestre précédent, contre une attente de 1 %), recul des indices des directeurs d'achat du secteur manufacturier en France, en Allemagne et en Italie, ralentissement de l'activité dans le secteur des services...

Tout semble indiquer que la croissance européenne, qui tournait à plein régime jusqu'ici, a atteint un pic. Avec la hausse du prix du pétrole, la baisse de l'euro mais aussi l'apparition de goulets d'étranglement dans de nombreux secteurs d'activité (problèmes de recrutement de main-d'œuvre qualifiée notamment), les économies européennes sont confrontées à de vrais risques inflationnistes que seule la modération salariale, jusqu'ici, a réussi à contenir.

RESSERREMENTS MONÉTAIRES

Il apparaît d'ores et déjà que l'objectif affiché par les dirigeants européens au début de l'année (dépasser la croissance américaine en l'an 2000) ne devrait pas être atteint. Seule consolation pour les Européens : la croissance américaine, elle aussi, paraît en cours de ralentissement. Le principal facteur d'explication est à chercher du côté des resserrements monétaires successifs intervenus depuis juin 1999. Mais les Etats-Unis aussi devraient être affectés par la hausse des prix du brut, même si la force du dollar permet de mieux résister au choc. Le prix du pétrole a contribué à aggraver le déficit commercial américain, qui vient d'atteindre, avec près de 32 milliards de dollars en juillet, son niveau le plus élevé depuis 1992 (chiffres publiés mercredi 20 septembre).

L'économie américaine a montré de nouveaux signes de ralentissement en août et au début du mois de septembre, mais elle demeure néanmoins robuste, a estimé mercredi la Réserve fédérale dans son Livre beige. Plusieurs banques régionales de la Réserve fédérale soulignent, d'après le Livre beige, que les récentes hausses des coûts de la santé et de l'énergie *« pourraient finir par être répercutées sur les consommateurs »*.

Lucas Delattre

Les Etats-Unis imposent leur conception sur la réforme du FMI

PRAGUE
de notre envoyée spéciale

Le nouveau directeur général du FMI, l'Allemand Horst Köhler, dont c'était la première apparition publique, a donné, mercredi 20 septembre à Prague, les premières indications sur la vision qu'il avait de son propre rôle à la tête de l'institution multilatérale : *« adapter le Fonds à l'évolution actuelle des marchés financiers et faire du FMI un outil efficace pour que la mondialisation bénéficie à tous »*. S'agissant du premier point, M. Köhler estime qu'il faut *« cibler la réforme en insistant sur l'aspect monétaire du rôle de l'institution »*. Celle-ci doit *« marcher la main dans la main avec les marchés des capitaux et non pas contre »*, a-t-il déclaré, ajoutant que son rôle n'était pas de multiplier les règles qui rendraient difficiles le fonctionnement des marchés mais à veiller à contenir les risques de turbulences provoqués par les mouvements désordonnés des flux de capitaux.

A entendre M. Köhler, il ne faut plus compter sur le Fonds pour poursuivre ses prêts à long terme. Les ressources du FMI doivent *« tourner »* plus rapidement. En clair, le Fonds n'est pas une vache à lait à qui on peut *« demander toujours plus d'argent »*. Les pays emprunteurs doivent être conscients qu'ils sont responsables de cet argent *« qui est celui des contribuables »*. Quant au FMI, il doit *« faire le meilleur usage possible de ses ressources, ce qui suppose d'exiger un remboursement rapide et le prélèvement de taux d'intérêt élevés pour les prêts très importants »*.

Quant à une mondialisation mieux partagée, elle passe par la réduction de la pauvreté. *« Un partenariat »* a été défini avec la Banque mondiale qui en est le *« chef de file »*. *« Aucune action ne sera plus déterminante »* que la réduction de la dette des pays les plus pauvres (initiative HIPC), estime M. Köhler, qui prévient que cela ne suffit pas pour réduire la pauvreté. Il préconise d'adopter *« une approche plus globale »* dont les principaux éléments sont une croissance robuste non inflationniste (car la croissance ne fait pas tout mais sans croissance rien n'est possible), une meilleure ouverture des marchés des pays riches aux exportations des pays en développement, une augmentation de l'aide publique au développement et un soutien aux politiques de lutte contre la corruption, la mauvaise gouvernance et les conflits armés.

RÉORIENTATION

Alors que les critiques contre le FMI n'ont pas cessé de se multiplier depuis la crise asiatique de 1997-1998, M. Köhler épouse donc les thèses américaines d'une réorientation des rôles des deux institutions de Bretton Woods. Lorsqu'il a été nommé à la tête de l'organisation, les Américains ont posé leurs conditions à leur soutien. Quelques semaines après la nomination de M. Köhler, le secrétaire américain au Trésor, Larry Summers, avait précisé publiquement sa vision du rôle du FMI, guère éloignée de celle du Congrès : un FMI replié sur les prêts à court terme, une Banque mondiale s'occupant exclusivement des pauvres.

Les prises de position du directeur général du FMI ne choqueront pas non plus la Bundesbank. Dans son rapport mensuel de septembre, la banque centrale allemande estime que *« le FMI ne devrait pas et ne peut pas agir comme un prêteur en dernier recours »*, au risque de contribuer indirectement à nourrir de nouvelles crises. A ses yeux, les prêts importants consentis ces dernières années par le FMI ont eu tendance à *« compenser des sorties de capitaux dans des situations de crise »*, ce qui a résulté de facto à *« un renflouement du secteur privé,* [...] *une stratégie très discutable »*. Cette position allemande est en contradiction avec la position de la France, qui a toujours souhaité que le Fonds demeure une institution à vocation universelle.

Babette Stern

S T Y L E S

Le Monde

hommes

la mode en capitales

dandysme 2000

Si, comme l'affirme Tom Ford, le nouveau patron d'Yves Saint Laurent, la Silicon Valley a révolutionné la mode masculine, la décontraction du troisième millénaire revêt ses nouveaux habits : entre le « baggy » informe des années 90 et les jeunes loups en tee-shirt, les nouveaux élégants brouillent les pistes. Rigueur de la coupe, sensualité des matières, excentricité des couleurs, la mode masculine hausse enfin le ton. Au sommaire de ce nouveau cahier « Styles-la mode en capitales », le retour du style minet, le triomphe automnal du cuir et des accessoires portés comme les nouveaux signes de distinction des « bobos », les bourgeois bohémiens, fous de griffes. Et toujours à l'honneur, des reportages sur les villes dont la rue donne la température de l'époque, San Francisco et ses nouveaux hippies du Net, mais également Vienne, entre deux teintes, du rouge au brun. De Paris à Milan, une génération de designers sait réinventer le quotidien à travers des formes, des espaces qui célèbrent un nouvel art de vivre à la fois personnel et ouvert sur le monde. Les frères Bouroullec, auxquels Issey Miyake a confié la réalisation de son nouvel espace APOC, ouvert ce mois-ci au cœur du Marais, donnent l'esprit de cette révolution des mentalités, guidée par une volonté d'indépendance, dernier refuge de l'imaginaire dans une société « webcamée ».

Laurence Benaïm

ÉTOILES. Erwan et Ronan Bouroullec, les deux nouvelles étoiles du design français. Ici en pull Rykiel Homme en laine et jeans APC.

Photographe : Pierre-Olivier Deschamps/VU. Réalisation : Jean-Marc Carle. Coiffure-maquillage: Muriel Vancauwenberge pour L'Agence d'Aurélien

Supplément gratuit de 20 pages

Avec Le Monde

vendredi 22 daté samedi 23 septembre

Les deux ex-otages français à Jolo sont arrivés à Paris

PARIS. Les journalistes de France 2, Jean-Jacques Le Garrec et Roland Madura, sont arrivés à l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle en provenance de Manille, aux Philippines, à bord d'un avion spécial du gouvernement français, jeudi 21 septembre. Les deux anciens otages ont été accueillis par leurs familles, des collègues de France 2 et Marc Tessier, le président de France Télévision.

Jean-Jacques Le Garrec et Roland Madura, qui venaient de passer 70 jours dans l'île de Jolo aux mains du groupe extrémiste Abu Sayyaf, ont été applaudis à leur sortie de l'avion, un Falcon du gouvernement français. Ils avaient pu échapper à leurs geôliers, mardi soir, à la faveur d'un déplacement provoqué par l'offensive de l'armée philippine contre les combattants du groupe extrémiste musulman. – *(AFP.)*

Les époux Clinton disculpés dans le scandale Whitewater

WASHINGTON. Au terme de six ans d'enquête, le procureur spécial Robert Ray a disculpé les époux Clinton pour leur rôle dans le scandale politico-financier Whitewater, en estimant que les preuves étaient *« insuffisantes »* pour intenter des poursuites judiciaires. Cette décision, annoncée mercredi 20 septembre, constitue un heureux dénouement pour les Clinton, qui ont toujours dénoncé dans cette affaire une *« chasse aux sorcières »*. Mais elle enlève surtout un poids des épaules de la première dame, Hillary Clinton, candidate en novembre à un poste de sénateur dans l'Etat de New York.

Née de l'échec d'un projet immobilier dans l'Arkansas, dans lequel les époux Clinton avaient investi dans les années 1970, l'affaire Whitewater s'était soldée par la faillite frauduleuse à la fin des années 1980 d'une caisse d'épargne publique, la Madison Guaranty Savings and Loan, avec une facture pour le contribuable s'élevant à 73 millions de dollars. – *(AFP.)*

Amiante : rejet de la plainte du Canada contre l'interdiction française

GENÈVE. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a rendu public, lundi 18 septembre, son rejet de la plainte déposée par le Canada contre la France le 28 mai 1998 en raison de l'interdiction par cette dernière, depuis le 1er janvier 1997, de la fabrication, de l'importation, de l'exportation et de la mise en vente de produits contenant de l'amiante. Le Canada, qui était le principal exportateur d'amiante vers la France, estimait que cette décision était préjudiciable à ses intérêts économiques et contrevenait aux règles de la libre entreprise. Le comité de trois experts de l'OMC a donné gain de cause à la France, soutenue par l'Union européenne, en estimant que sa décision était fondée par des raisons sanitaires.

Acquittements après la destruction d'un champ OGM en Angleterre

NORWICH. Le jury d'un tribunal de Norwich (nord-est de l'Angleterre) a acquitté mercredi 20 septembre 28 militants de Greenpeace. Ils étaient poursuivis pour avoir détruit en juillet 1999 un champ de maïs transgénique près de Norfolk. Le directeur de Greenpeace-Grande-Bretagne, Lord Melchett, a déclaré que *« cet acquittement justifie totalement notre campagne contre la pollution génétique de l'environnement »*. Le ministre de l'environnement britannique, Michael Meacher, a cependant annoncé qu'il n'était *« pas question d'abandonner les essais »* d'OGM. – *(AFP, Reuters.)*

Opérations extérieures de la France : 3,4 milliards de francs en 2000

PARIS. Le coût des opérations extérieures des armées françaises est d'ores et déjà estimé, pour 2000, à 3 368 millions de francs (environ 510 millions d'euros) par le ministère de la défense. Ces opérations, sous mandat international ou sur la seule initiative de la France, mobilisent 11 373 militaires, dont les trois quarts appartiennent à l'armée de terre. Au total, une quinzaine de pays étrangers accueillent des soldats français pour ce type de mission, si l'on exclut la présence militaire française dans les DOM-TOM et en Afrique, qui mobilise 7 683 soldats.

Pour l'essentiel des dépenses, il s'agit des actions actuellement menées au Kosovo et en Albanie (soit 1 616 millions de francs pour 5 806 soldats engagés) et en Bosnie et en Croatie (soit 965 millions de francs pour 3 175 militaires). Les autres opérations représentent un coût de 787 millions de francs pour 2 392 soldats.

L'Inde va retirer son contingent de casques bleus de Sierra Leone

NEW YORK. L'Inde a informé les Nations unies qu'elle allait retirer de Sierra Leone son contingent de plus 3 000 soldats. Cette décision *« nous a pris un peu par surprise »*, a déclaré mercredi 20 septembre le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard. Il a ajouté que la décision indienne a été communiquée il y a quelques jours à l'ONU. Avec 3 059 hommes, le contingent indien est le plus important après celui du Nigeria (3 205 soldats) de la Mission des Nations unies en Sierra Leone (Minusil) qui tente de stabiliser ce petit pays d'Afrique de l'Ouest. La force est commandée par le général indien Vitjay Jetley, un poste qui a été réclamé par le Nigeria.

L'Inde a indiqué que son retrait se ferait sur une période d'environ deux mois pour permettre à l'ONU de préparer leur relève. Un diplomate indien a confirmé ce retrait, qu'il a expliqué par la volonté de *« donner à d'autres pays l'occasion de participer à la mission »* en Sierra Leone. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : douze personnes, dont sept islamistes, sont mortes** en Algérie lors des derniers affrontements entre les forces de sécurité et des groupes armés, ont rapporté mercredi 20 septembre plusieurs quotidiens algériens. Les affrontements les plus graves se seraient produits dans le massif de l'Etarf, à 650 kilomètres à l'est de la capitale. – *(AFP.)*

■ **CORÉE DU NORD : Pyongyang a proposé le rétablissement** des relations diplomatiques à neuf pays d'Europe, dont la France et l'Allemagne, a rapporté, jeudi 21 septembre, l'agence officielle russe Itar-Tass dans une dépêche provenant de la capitale nord-coréenne. – *(AFP.)*

LeMonde Job: WMQ2209--0007-0 WAS LMQ2209-7 Op.: XX Rev.: 21-09-00 T.: 10:02 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 13Fap:100 N°:0617 Lcp:700 CMYK

Alexandre Popov veut nager toujours plus vite pour ralentir le temps

Natation. Deuxième sur 100 m nage libre mercredi, le Russe espère se rattraper sur 50 m vendredi

TRENTE-NEUF CENTIÈMES de secondes ont suffi pour que la natation mondiale prenne un fichu coup de vieux, mercredi 20 septembre, dans le stade aquatique de Sydney. Le Néerlandais Pieter Van den Hoogenband, gaillard insolent de vingt-deux ans, a détrôné Alexandre Popov dans le 100 m nage libre, privant ainsi le Russe de son rêve de réaliser un troisième doublé 50 m-100 m nage libre après ses triomphes aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992 et d'Atlanta en 1996.

Alexandre Popov, vingt-huit ans et plus de dix ans de carrière, s'en est allé en élégant vaincu, conscient, sans nul doute, qu'une page était bel et bien tournée. Hélas pour l'immense champion : la course de jeudi fut relativement terne. Parti au couloir 4, entre l'Australien Michael Klim et Alexandre Popov, le Néerlandais s'est rapidement libéré d'un étau trop faible pour aller décrocher une deuxième médaille d'or (après celle obtenue sur 200 m), devant un public contrit.

JAN WALDIE/REUTERS

Popov, à gauche, est consolé par Van den Hoogenband, qui vient de le battre sur 100 m nage libre.

TSAR EN AUSTRALIE

L'Australie a adopté Alexandre Popov. Il a assis son règne de Canberra, où il s'entraîne, depuis 1993, aux côtés de Michael Klim, sous la férule de Guennadi Touretski. Après les Jeux de Barcelone, il avait décidé de s'exiler aux antipodes en quête de meilleures méthodes d'entraînement et d'un niveau de vie économiquement plus satisfaisant.

A l'époque, l'Australie ne cessait d'innover. Au centre de Canberra, les piscines étaient déjà truffées de caméras sous-marines pour épier tous les mouvement parfaits ou imprécis des nageurs. A raison de six heures de piscine et d'une heure de travail « à sec », Alexandre Popov a encore affiné son style déjà fluide. Il apprécie aussi une atmosphère propre à cultiver son culte. Pour les Australiens, il est devenu le *« Tsar »* ou encore *« Sacha »*.

Multiple champion d'Europe, ayant amélioré à plusieurs reprises les records du monde de ses spécialités, il avait réitéré son exploit olympique à Atlanta. Il disait alors : *« Si vous gagnez une médaille à des Jeux olympiques, vous devenez célèbre. Si vous gagnez à nouveau une olympiade après, vous devenez grand, et, si vous recommencez quatre ans plus tard, vous devenez l'Histoire. »* Un mois après, il avait eu une artère sectionnée et un rein touché lors d'une agression au couteau dans une rue de Moscou. Le Russe avait passé trois mois en rééducation : *« L'agression n'a pas endommagé mon cerveau ni mon âme, mais seulement mon corps »*, avait-il dit, balayant d'un trait les rumeurs de séquelles.

NOUVEAU RECORD

Opéré du genou en janvier 1999, Popov avait repris l'entraînement comme si de rien n'était, ou presque. Il avait résisté à la mode des combinaisons, indiquant avec humour qu'il préférait nager avec son *« vieux maillot de bain à 100 francs »*. Il connaissait la valeur de la génération montante. En 1998, alors qu'il avait été battu sur le 50 m nage libre des championnats du monde, Popov avait déclaré : *« Il n'y a pas de jalousie. Un jour, j'en aurai assez de combattre pour l'or ; il sera temps de se concentrer sur une médaille d'argent. »* Mais pas tout de suite. En juin, il a une nouvelle fois amélioré le record du monde du 50 m nage libre (21 s 64). Jeudi matin, lors des séries sur cette distance, il a réalisé le deuxième temps, devant Pieter Van den Hoogenband. Vendredi, en finale, Alexandre Popov a le projet fou de ralentir le temps.

Bénédicte Mathieu, à Sydney

Inventeur de champion : Dominique Dufour

L'instit qui a déniché Barber à Freetown

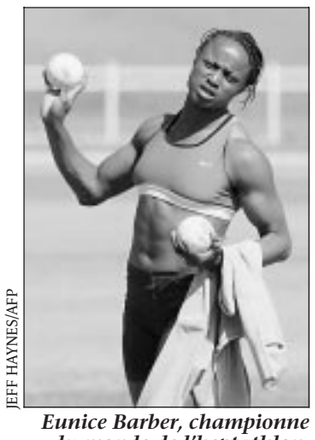

JEFF HAYNES/AFP

Eunice Barber, championne du monde de l'heptathlon.

POUR DOMINIQUE DUFOUR, l'athlétisme est *« un sport de jeunes, d'écoles et de clubs. Ensuite, ça devient du business »*. De 1988 à 1993, en Sierra Leone, où la guerre civile menaçait déjà, alors qu'il occupait les fonctions d'attaché linguistique et culturel pour la direction de la coopération pour le ministère des affaires étrangères, il a découvert et entraîné Eunice Barber, actuelle championne du monde de l'heptathlon. De sa formation initiale d'instituteur, il a gardé curiosité et goût de la polyvalence. Il a allié sa connaissance de l'entraînement sportif à la promesse qu'il s'était faite de *« construire quelque chose pour la jeunesse sierra-léonaise »*.

Le sport s'est naturellement imposé comme le vecteur idéal. *« A part les matches de foot professionnel, le plus grand événement sportif est la semaine des rencontres d'athlétisme entre les écoles secondaires du pays, les Intersecs »*, se souvient-il.

Cofondateur du Franco-Sierra Leonean Athletic Club en 1988, Dufour cherche des moyens financiers et des athlètes. Il trouve dans le directeur de l'Institut régional de coopération et de développement de la région Champagne-Ardenne un interlocuteur intéressé par ce projet de développement sportif *« dans un pays africain de taille raisonnable »*. Dufour assure cinq séances par semaine et révolutionne les habitudes d'entraînement. Il introduit le travail d'échauffement et d'étirement dans les mœurs, puis la musculation et le port du short flottant chez les féminines. Eunice sera débauchée d'un autre club plus orienté sur le football et le volley-ball.

« J'avais repéré Eunice dans un cross organisé par l'ambassade d'Allemagne, dit Dufour. *Il ne fallait pas être bien malin pour déceler ses énormes qualités physiques et sa prédisposition pour les épreuves combinées. Elle pouvait courir un 400 m en 58 s sans entraînement spécifique, et j'ai vite vu grâce à des exercices avec des balles lestées qu'elle avait un excellent bras. »*

Conscient aussi de ses limites, Dufour s'est contenté de préparer la future championne pour une dimension supérieure. *« Je ne voulais pas risquer de lui enseigner des mouvements faux et difficiles à corriger, ou provoquer des blessures »*, explique-t-il. Il fera partie de l'encadrement sierra-léonais aux Jeux olympiques de 1992 et 1996. A Atlanta, Eunice finit cinquième.

En 1999, il a suivi l'épopée sévillane de Barber des Etats-Unis, où il a dirigé pendant trois années l'Ecole internationale française de Denver (Colorado). A cinquante ans, il est aujourd'hui directeur d'une école primaire à Sarcelles (Val-d'Oise) et enfile toujours son survêtement trois fois par semaine pour diriger des séances de sprint-haies au club Sesame de Saint-Gratien-Sannois (Val-d'Oise).

La réussite de Barber ne l'a pas surpris. Il la comprendra toujours à demi-mot. N'a-t-il pas récemment volé à son secours en l'aidant à composer un communiqué de presse avant son départ pour Sydney ? *« Il s'agissait juste de régler le problème de communication avec les médias que pourrait lui poser sa blessure à la cuisse et le doute qui l'accompagne. »*

Patricia Jolly

QUESTION INSOLITE

LAURENT ACHARIAN

Pourquoi y a-t-il si peu de nageurs noirs médaillés ?

ANTHONY NESTY fait figure d'exception. Agé de vingt et un ans, le nageur surinamien s'est adjugé à Séoul la médaille d'or du 100 m papillon. Avant lui, aucun nageur noir n'était parvenu à se hisser sur la plus haute marche d'un podium olympique. Depuis 1988, aucun autre n'y est non plus parvenu. Certains évoquent des arguments physiologiques. Pour Jean-Pierre Servetti, médecin de l'équipe de France de natation, *« les athlètes noirs ont une densité musculaire plus importante, et donc une flottaison plus faible »*, ce qui expliquerait les quelques résultats obtenus par ces nageurs sur les distances courtes et jamais sur les longues. Mais, pour André Langaney, professeur d'anthropologie et généticien au Musée de l'homme, l'explication serait sociologique : *« Regardez aux Etats-Unis combien de Blancs et de Noirs pratiquent la natation. Les piscines olympiques sont toujours rares dans les quartiers populaires. »* En Afrique, la majorité des piscines appartiennent à des hôtels privés et sont très exceptionnellement aux normes olympiques. Il semble aussi qu'il manque dans ces disciplines des précurseurs, susceptibles de servir de modèle : *« Le handballeur Jackson Richardson a fait des émules sur son île de la Réunion. Un tel phénomène peut très bien se produire en natation »*, déclare Claude Fouquet, directeur des équipes de France de natation.

Un rêve d'ado couleur or

Escrime. Kim Young-ho est le premier tireur sud-coréen champion olympique, au fleuret

CE JOUR-LÀ, Kim Young-ho rentrait de l'école. Le jeune Coréen du Sud marchait dans les rues de sa petite ville natale, Nonsan. Il s'arrêta soudain à la vue d'un spectacle insolite. Un écran diffusait des images d'escrime. Young-ho est resté de longues minutes à regarder s'affronter des hommes tout de blanc vêtus. A quatorze ans, il n'avait jamais entendu parler de ce sport étrange. Revenu à la maison, le garçon s'est ouvert à ses parents de sa découverte. *« Je leur ai demandé la permission de pratiquer ce sport. »* Le père a accepté. La mère était, elle, réticente à voir son enfant ferrailler avec une arme. Devant le désappointement de son Young-ho, elle s'est finalement ravisée.

Quinze ans plus tard, son fils devenait le premier champion olympique d'escrime de l'histoire de la Corée. *« Je ne sais comment décrire ce que j'ai ressenti quand l'hymne a retenti : je croyais à un rêve. » « Arrêt-attaque »* : le Coréen énonce en français, langue officielle de l'escrime, la dernière touche qui lui a permis, mercredi 20 septembre, de battre l'Allemand Ralf Bissdorf en finale (15-14).

Kim Young-ho donnait à la Corée sa deuxième médaille après le bronze récolté par Lee Sang-ki en finale de l'épée individuelle, samedi. Une belle moisson dans un pays qui compte moins d'un millier de licenciés. La modestie et la dispersion des infrastructures ont longtemps obligé Young-ho à fouiller le pays, à la recherche d'adversaires de sa valeur. Dans ses pérégrinations sportives, il trouvera également sa femme, une escrimeuse qui a arrêté sa carrière lorsque est né leur enfant.

JACQUES DEMARTHON/AFP

En finale, Kim Young-ho a battu l'Allemand Bissdorf.

Ayant quitté Nonsan pour la grande ville de Taejun, qui possédait un club, l'homme a poursuivi sa quête de la perfection. Il a collectionné les bandes vidéo venues d'Europe afin de mieux percer la technique des écoles italienne, française ou allemande. Il a même quitté la Corée en mai pour le Vieux Continent afin de s'immerger un peu plus dans cette culture si différente de la sienne. Il a couru les compétitions internationales jusqu'à La Havane.

Son principal souci a été de compenser son infériorité de taille. Son mètre quatre-vingts et ses soixante-dix kilos étaient un handicap dans une discipline qui privilégie les grands gabarits à l'allonge impénétrable. *« J'ai dû adapter mon jeu d'attaque à cette spécificité »*, explique l'intéressé. Le méticuleux apprenti n'a pas tardé à se bâtir une solide réputation de gaucher diabolique. Il est le seul homme à avoir battu cinq fois de suite Sergueï Golubitski, le redoutable fleurettiste ukrainien, la dernière fois le matin même d'un radical 15-5.

A vingt-neuf ans, l'homme caresse le rêve de défendre son titre dans quatre ans. *« Mais je souhaiterais que l'escrime se développe dans mon pays afin que j'aie plus d'opposition,* explique-t-il. *J'espère que ce titre contribuera à populariser ce sport. »* Puis Kim Young-ho essaiera de transmettre aux générations futures la passion qui avait saisi l'écolier sur son trajet de retour. *« Plus tard, je veux être un bon et respectable maître d'armes. »*

Benoît Hopquin, à Sydney

Chinoises de Chine, Chinoises d'ailleurs

Tennis de table. Entre les représentantes de Pékin et les expatriées, un tiers des concurrentes sont nées dans le pays qui domine ce sport

IL Y A les Chinoises de Chine et il y a les Chinoises qui ne vivent plus en Chine. Voilà à quoi pourrait se résumer le tournoi féminin de tennis de table des Jeux olympiques de Sydney. Sur soixante-quatre concurrentes inscrites au tableau, vingt et une ont en commun d'être nées dans le même pays. Si trois d'entre elles représentent la République populaire – Nan Wang, Li Ju et Jin Sun, respectivement première, deuxième et quatrième joueuses mondiales –, les dix-huit autres appartiennent à neuf délégations différentes. On trouve là Hongkong, qui a conservé son indépendance sur le plan sportif, Taïwan, des pays anglo-saxons très portés sur l'immigration (Australie, Canada, Etats-Unis, Nouvelle-Zélande) ainsi que des Etats européens (Allemagne, Autriche, Luxembourg).

GREG BAKER/AP

L'Australienne d'origine chinoise Miao Miao.

Les lecteurs des journaux australiens connaissent par cœur le destin de Miao Miao, fille d'un entraîneur national ayant pris l'exil en 1994 pour diriger l'équipe nationale de Pologne avant de migrer vers l'île-continent. L'Autriche, elle, s'est entichée de Jia Liu, un petit bout de femme de 1,60 m arrivée à Vienne à l'âge de quatorze ans et rebaptisée « Susi » en référence à une marque de jus de fruit dont elle raffole. La Nouvelle-Zélande a pu participer à des compétitions internationales grâce à deux sœurs, Chunli et Karen Li. Quant au Luxembourg, il a pu inscrire son nom au palmarès des championnats d'Europe grâce à la victoire de Xia Lian Ni, native de Shanghaï.

S'il est désormais étendu à de nombreuses disciplines sportives, ce phénomène de la naturalisation de sportifs n'aurait jamais pris une telle importance dans le tennis de table sans la suprématie de la Chine dans les épreuves féminines. A l'exception d'une victoire cédée à l'équipe de double de Corée du Sud en 1988, année où la discipline fut introduite au programme olympique, les joueuses de l'ex-empire du Milieu ont non seulement gagné tous les titres aux Jeux, mais elles ont aussi ramené les trois quarts des médailles d'argent et de bronze disponibles. Les clubs allemands, qui ne reculent devant rien en matière de recrutement, ont été les premiers à accueillir quelques représentantes de l'école chinoise. Des clubs et des fédérations d'autres pays ont suivi.

LA FRANCE TENTÉE

L'appel à cette main-d'œuvre étrangère ne s'est pas toujours fait sans heurts. En Allemagne, ainsi, la naturalisation de trois pongistes chinoises, par les liens du mariage, entraîna progressivement l'éviction en équipe nationale des joueuses en place. Celles-ci expliquèrent alors qu'elles ne pourraient plus progresser si elles étaient privées de grandes compétitions, mais ne furent qu'à moitié entendues. La victoire de Qianhong Gostch au championnat d'Europe de Brême, cette année, mit fin provisoirement au débat, avant que la Fédération allemande de tennis de table ne relance la polémique en sélectionnant pour les Jeux olympiques la plus âgée de ces trois expatriées, Jing Tian-Zörner, trente-sept ans, plutôt qu'une jeune joueuse de souche allemande.

Las de ne pas obtenir chez les filles des résultats aussi flatteurs que chez les garçons, le tennis de table français envisage à son tour de faire venir une bonne joueuse chinoise. *« Cela provoquerait une émulation au sein de notre élite et tout le monde s'améliorerait »*, indique le directeur technique national, Jean-Luc Delassus. Le ping-pong national a déjà compté dans ses rangs une Chinoise expatriée, Xiao-Ming Wang, au début des années 90. Réfugiée politique, celle-ci n'était pas venue en France initialement pour jouer au tennis de table, mais elle fit beaucoup progresser la discipline. Depuis sa retraite sportive, le tennis de table féminin français est retourné dans le désert, à des années-lumière de la Chine.

Frédéric Potet, à Sydney

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du spécialiste de l'énergie **RWE** a fini, mercredi 20 septembre, sur un repli de 3,89 %, à 39,50 euros. Le groupe allemand s'apprêterait à reprendre la société britannique de gestion et assainissement de l'eau **Thames Water**. Les investisseurs craignent une augmentation de capital pour financer l'opération. Le titre Thames Water a bondi de 26 %, pour finir à 1 153 pence.

● L'opérateur britannique **Vodafone**, qui a annoncé avoir pris une part supplémentaire dans le numéro deux de la téléphonie mobile en Espagne, Airtel, a abandonné 15,75 pence, à 247 pence. British Telecom, qui avait passé un accord avec Vodafone pour se partager Airtel, a cédé en Bourse 19 pence, à 791 pence.

● Malgré l'annonce de la cotation prochaine de sa filiale Internet, Kataweb, le groupe de presse **Editoriale L'Espresso** voit son action reculer à la Bourse de Milan de 1,53 %, à 14,38 euros.

● L'annonce de l'opérateur américain Sprint selon laquelle ses bénéfices au troisième trimestre seront inférieurs à ceux attendus a secoué les valeurs du secteur des télécommunications et des nouvelles technologies en Europe. L'espagnol **Telefonica**, plus importante capitalisation boursière de Madrid, a clôturé en baisse de 3 %, à 22,65 euros, alors que le titre avait ouvert sur un gain de 1,54 %.

STOXX 653 sur 1 an

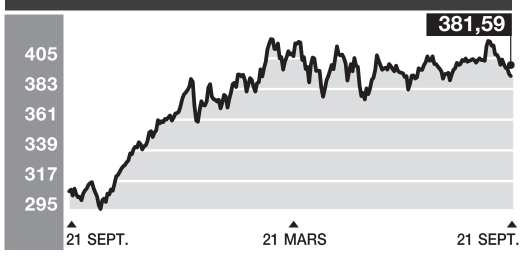

sur 5 jours

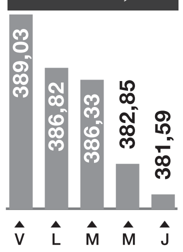

EURO STOXX50 sur 1an

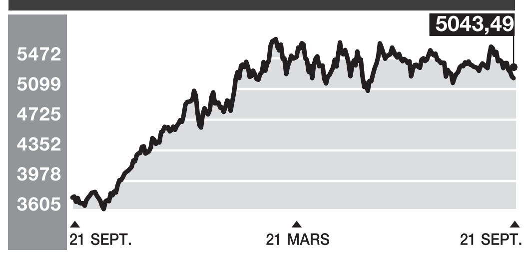

sur 5 jours

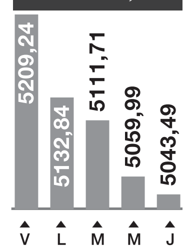

21/09 10 h 09

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
AUTOLIV SDR	SE	24,25	− 0,25
BASF AG	BE★	39,90	− 0,62
BMW	DE★	36,15	− 0,41
CONTINENTAL AG	DE★	18,55	− 0,27
DAIMLERCHRYSLER	DE★	53	+ 0,76
FIAT	IT★	27,31	− 0,33
FIAT PRIV.	IT★	17,44	− 1,52
MICHELIN /RM	FR★	32,32	+ 0,69
PEUGEOT	FR★	211	+ 0,48
PIRELLI SPA	IT★	2,91	....
DR ING PORSCHE	DE★	4000	+ 0,50
RENAULT	FR★	46,75	+ 0,11
VALEO /RM	FR★	49	+ 1,03
VOLKSWAGEN	DE★	49,50	− 1,10
▶ DJ E STOXX AUTO P		221,65	+ 0,05

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
ABBEY NATIONAL	GB	14,16	− 0,82
ABN AMRO HOLDIN	NL★	27,13	− 0,15
ALL & LEICS	GB	8,70	+ 0,39
ALLIED IRISH BA	GB	18,03	− 0,46
ALPHA BANK	GR	43,36	− 0,61
B PINTO MAYOR R	PT★	27,05	....
BANK AUSTRIA AG	AT★	58,60	− 2,17
BANK OF IRELAND	GB	12,77	....
BANK OF PIRAEUS	GR	19,08	− 0,92
BK OF SCOTLAND	GB	9,05	− 2,87
BANKINTER R	ES★	47,38	....
BARCLAYS PLC	GB	28,94	+ 0,06
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	60,50	− 0,49
BCA AG.MANTOVAN	IT★	9,40	− 1,16
BCA FIDEURAM	IT★	18,25	+ 1,39
BCA INTESA	IT★	4,16	+ 0,24
BCA LOMBARDA	IT★	9,97	+ 0,10
MONTE PASCHI SI	IT★	4,71	+ 0,21
BCA P.BERG.-C.V	IT★	20,42	− 0,15
BCA P.MILANO	IT★	7,24	+ 1,26
B.P.VERONA E S.	IT★	13,40	+ 0,37
BCA ROMA	IT★	1,21	+ 1,68
BBVA R	ES★	16,66	+ 0,66
ESPIRITO SANTO	PT★	18	....
BCO POPULAR ESP	ES★	32,45	+ 0,31
BCP R	PT★	5,93	....
BIPOP CARIRE	IT★	9,65	+ 0,42
BNL	IT★	3,72	+ 1,09
BNP PARIBAS /RM	FR★	100	+ 0,25
BSCH R	ES★	12,15	+ 0,16
CHRISTIANIA BK	NO	6,01	....
COMIT	IT★	5,70	....
COMM.BANK OF GR	GR	58,31	+ 0,20
COMMERZBANK	DE★	31,85	+ 0,47
CREDIT LYONNAIS	FR★	42,33	+ 1,03
DANSKE BANK	DK	134,59	− 1,28
DNB HOLDING -A-	NO	4,95	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	94,80	....
DEXIA	BE★	159,20	+ 2,38
DRESDNER BANK N	DE★	48,15	+ 0,31
EFG EUROBK ERGA	GR	28,42	− 3,17
ERSTE BANK	AT★	48,60	+ 0,93
FOERENINGSSB A	SE	15,83	+ 1,15
HALIFAX GROUP	GB	8,30	− 1,39
HSBC HLDG	GB	15,98	− 0,21
IKB	DE★	15,90	....
KBC BANCASSURAN	BE★	48,16	+ 0,12
LLOYDS TSB	GB	9,65	....
NAT BANK GREECE	GR	45,39	− 0,84
NATEXIS BQ POP.	FR★	90	+ 0,11
NORDIC BALTIC H	SE	7,52	....
NORDIC BALTIC H	DK	8,44	....
ROLO BANCA 1473	IT★	20,09	− 0,05
ROYAL BK SCOTL	GB	23,08	− 0,07
S-E-BANKEN -A-	SE	13,08	+ 0,92
SAN PAOLO IMI	IT★	18,40	+ 0,49
STANDARD CHARTE	GB	15,58	− 0,64
STE GENERAL-A-/	FR★	64,85	− 0,08
SV HANDBK -A-	SE	18,21	+ 1,33
SWEDISH MATCH	SE	3,46	....
UBS N	CH	163,33	+ 1,13
UNICREDITO ITAL	IT★	5,50	+ 0,18
UNIDANMARK -A-	DK	85,71	....
XIOSBANK	GR	20,06	....
▶ DJ E STOXX BANK P		344,09	+ 0,24

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
ACERALIA	ES★	9,24	+ 0,76
ACERINOX R	ES★	30,20	+ 0,67
ALUMINIUM GREEC	GR	46,13	− 0,06
ANGLO AMERICAN	GB	58,44	− 2,23
ASSIDOMAEN AB	SE	17,56	− 0,68
BEKAERT	BE★	49,15	....
BILLITON	GB	4,17	+ 1,21
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	36,76	− 0,35
BUNZL PLC	GB	6,33	− 1,56
CORUS GROUP	GB	0,88	+ 1,92
ELVAL	GR	4,57	....
ISPAT INTERNATI	NL★	6,65	....
JOHNSON MATTHEY	GB	16,70	+ 0,81
MAYR-MELNHOF KA	AT★	50,95	+ 1,49
METSAE-SERLA -B	FI★	7,80	− 1,27
HOLMEN -B-	SE	27,83	+ 0,43
OUTOKUMPU	FI★	10,19	+ 0,89
PECHINEY-A-	FR★	46,80	− 1,18
RAUTARUUKKI K	FI★	4,05	− 0,25
RIO TINTO	GB	17,57	− 0,75
SIDENOR	GR	5,22	− 2,21
SILVER & BARYTE	GR	33,09	− 2,43
SMURFIT JEFFERS	GB	1,95	....
STORA ENSO -A-	FI★	9,75	− 3,56
STORA ENSO -R-	FI★	9,80	+ 1,03
SVENSKA CELLULO	SE	20,66	....
THYSSENKRUPP	DE★	15,68	+ 0,19
UNION MINIERE	BE★	39,48	− 1,05
UPM-KYMMENE COR	FI★	28,80	+ 0,17
USINOR	FR★	10,78	− 1,55
VIOHALCO	GR	15,34	+ 4
VOEST-ALPINE ST	AT★	28,57	+ 0,18
▶ DJ E STOXX BASI P		155,10	− 0,19

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
AIR LIQUIDE /RM	FR★	131,30	+ 0,23
AKZO NOBEL NV	NL★	47,35	+ 1,61
BASF AG	DE★	39,90	− 0,62
BAYER AG	DE★	42,13	+ 0,29
BOC GROUP PLC	GB	14,79	− 0,45
CELANESE N	DE★	19	− 1,04
CIBA SPEC CHEM	CH	65,33	− 0,20
CLARIANT N	CH	363,68	+ 0,73
DEGUSSA-HUELS	DE★	30,15	− 1,15
DSM	NL★	32,25	+ 0,47
EMS-CHEM HOLD A	CH	5025,46	− 0,13
ICI	GB	6,36	+ 0,53
KEMIRA	FI★	5,36	....
LAPORTE	GB	6,56	+ 3,15
LONZA GRP N	CH	547,51	....
NORSK HYDRO	NO	50,96	....
RHODIA	FR★	13,60	− 1,09
SOLVAY	BE★	65,90	− 0,30
TESSENDERLO CHE	BE★	36,74	+ 1,35
▶ DJ E STOXX CHEM P		338,01	+ 0,32

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
D'IETEREN SA	BE★	276	+ 0,73
AZEO	FR★	65,10	− 0,38
GBL	BE★	280,80	− 0,07
GEVAERT	BE★	45,45	+ 1
INCHCAPE	GB	4,69	....
MYTILINEOS	GR	16,87	+ 0,53
UNAXIS HLDG N	CH	316,07	+ 0,21
ORKLA	NO	22,22	....
SONAE SGPS	PT★	1,65	....
TOMKINS	GB	2,86	+ 0,59
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
ATLANTIC TELECO	GB	4,22	− 11,85
EIRCOM	IR★	2,53	− 1,17
BRITISH TELECOM	GB	12,92	− 2,15
CABLE & WIRELES	GB	16,28	− 1,91
DEUTSCHE TELEKO	DE★	40	+ 1,01
E.BISCOM	IT★	175,25	+ 1,71
EIRCOM	IE	2,53	− 1,17
ELISA COMMUNICA	IE	42,38	− 1,40
ENERGIS	GB	8,60	− 1,90
EQUANT NV	DE★	44	− 1,12
EUROPOLITAN HLD	SE	11,88	....
FRANCE TELECOM	FR★	120,10	− 0,33
HELLENIC TELE (	GR	22	− 2,48
HELS.TELEPH E	FI★	102,60	....
KINGSTON COM	GB	7,26	− 0,68
KONINKLIJKE KPN	NL★	25,72	− 0,35
LIBERTEL NV	NL★	14,35	− 1,03
MANNESMANN N	DE★	192,50	− 1,53
MOBILCOM	DE★	102,70	− 0,29
PANAFON HELLENI	GR	10,91	+ 1,37
PORTUGAL TELECO	PT★	11,80	....
SONERA	FI★	32,40	− 0,61
SWISSCOM N	CH	299,21	+ 0,56
TELE DANMARK -B	DK	65,62	− 0,41
TELECEL	PT★	14,26	....
TELECOM ITALIA	IT★	12,60	....
TELECOM ITALIA	IT★	6,32	+ 0,48
TELIA	SE	7,58	+ 1,60
T.I.M.	IT★	9,41	+ 0,86
TISCALI	IT★	42,65	− 0,58
VERSATEL TELECO	NL★	31,10	+ 0,32
VODAFONE GROUP	GB	4,06	− 1,62
▶ DJ E STOXX TCOM P		866,76	+ 0,39

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
ACCIONA	ES★	39	+ 0,26
AKTOR SA	GR	9,07	+ 6,03
UPONOR -A-	FI★	19,60	....
AUMAR R	ES★	16,19	− 0,37
ACESA R	ES★	8,67	+ 0,70
BLUE CIRCLE IND	GB	6,83	....
BOUYGUES /RM	FR★	63,70	+ 1,84
BPB	GB	3,82	− 4,18
BRISA AUTO-ESTR	PT★	9,47	....
BUZZI UNICEM	IT★	9,45	− 0,21
CRH PLC	GB	30,47	+ 0,39
CIMPOR R	PT★	25,60	....
COLAS /RM	FR★	59	− 1,50
GRUPO DRAGADOS	ES★	9,39	+ 0,43
FCC	ES★	17,45	+ 0,87
GROUPE GTM	FR★	125	− 0,79
GRUPO FERROVIAL	ES★	14,69	− 0,14
HANSON PLC	GB	5,73	− 1,15
HEIDELBERGER ZE	DE★	58,20	− 0,68
HELL.TECHNODO.R	GR	23,15	− 1,63
HERACLES GENL R	GR	18,82	− 0,31
HOCHTIEF ESSEN	DE★	23,10	+ 0,43
HOLDERBANK FINA	CH	1214,04	+ 1,72
IMERYS /RM	FR★	119,70	+ 0,50
ITALCEMENTI	IT★	9,45	− 0,53
LAFARGE /RM	FR★	80,25	+ 1,58
MICHANIKI REG.	GR	7,48	+ 0,40
PILKINGTON PLC	GB	1,29	+ 1,32
RMC GROUP PLC	GB	9,38	− 0,88
SAINT GOBAIN /R	FR★	141,50	+ 0,14
SKANSKA -B-	SE	40,25	+ 1,35
TAYLOR WOODROW	GB	2,55	+ 0,66
TECHNIP /RM	FR★	159	+ 0,70
TITAN CEMENT RE	GR	42,33	− 0,35
WIENERB BAUSTOF	AT★	24,44	+ 1,12
WILLIAMS	GB	5,54	− 0,30
▶ DJ E STOXX CNST P		220,33	+ 0,70

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
ACCOR /RM	FR★	42,55	+ 1,24
ADIDAS-SALOMON	DE★	60	+ 0,42
AGFA-GEVAERT	BE★	25,03	+ 0,12
AIR FRANCE	FR★	20,45	− 0,29
AIRTOURS PLC	GB	4,11	....
ALITALIA	IT★	2,05	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	13,13	− 0,98
AUTOGRILL	IT★	12,93	− 0,61
BANG & OLUFSEN	DK	45,94	+ 1,18
BENETTON GROUP	IT★	2,09	+ 0,48
BRITISH AIRWAYS	GB	5,01	....
BULGARI	IT★	13	− 0,84
CHRISTIAN DIOR	FR★	62,50	+ 1,63
CLUB MED. /RM	FR★	111,60	− 0,36
DT.LUFTHANSA N	DE★	23,40	− 0,43
ELECTROLUX -B-	SE	13,85	....
EM.TV & MERCHAN	DE★	59,75	− 1,08
EMI GROUP	GB	9,62	+ 0,88
EURO DISNEY /RM	FR★	0,59	....
GRANADA COMPASS	GB	11,35	− 1,45
HERMES INTL	FR★	156,10	+ 0,26
HPI	IT★	1,47	....
KLM	NL★	28,10	+ 0,72
HILTON GROUP	GB	3,27	....
LVMH / RM	FR★	86,70	+ 0,81
MEDION	DE★	118,50	+ 1,72
MOULINEX /RM	FR★	4,52	+ 0,22
PERSIMMON PLC	GB	3,41	− 0,97
ROY.PHILIPS ELE	NL★	53,05	+ 0,57
PREUSSAG AG	DE★	34,80	− 2,38
RANK GROUP	GB	2,60	....
RYANAIR HLDGS	IE	7,95	....
SAIRGROUP N	CH	157,05	− 2,56
SAS DANMARK A/S	DK	8,70	+ 1,56
SEB /RM	FR★	65	− 1,52
SODEXHO ALLIANC	FR★	181,80	− 0,33
TELE PIZZA	ES★	5,86	+ 0,69
THE SWATCH GRP	CH	1631,95	+ 1,52
THE SWATCH GRP	CH	330,62	+ 0,81
THOMSON MULTIME	PA	61,60	+ 1,82
WW/WW UK UNITS	IR★	1,28	....
WILSON BOWDEN	GB	10,19	+ 1,33
WM-DATA -B-	SE	6,03	+ 1,20
WOLFORD AG	AT★	26,28	+ 1,08
▶ DJ E STOXX CYC GO P		190,07	+ 0,34

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
ALTANA AG	DE★	117,25	+ 0,21
ASTRAZENECA	GB	55,13	+ 0,12
AVENTIS /RM	FR★	85,30	+ 0,95
BB BIOTECH	CH	1375,39	− 0,34
CELLTECH GROUP	GB	21,94	+ 1,47
ELAN CORP	IE	35,71	....
ESSILOR INTL /R	FR★	295,70	+ 0,20
FRESENIUS MED C	DE★	99	− 0,20
GAMBRO -A-	SE	9,26	− 3,13
GLAXO WELLCOME	GB	32,08	....
NOVARTIS N	CH	1711,30	+ 0,39
NOVO NORDISK B	DK	229,01	− 0,81
NYCOMED AMERSHA	GB	10,44	− 0,16
ORION B	FI★	18,81	− 1
QIAGEN NV	NL★	51,75	+ 0,29
ROCHE HOLDING	CH	11505,65	+ 0,29
ROCHE HOLDING G	CH	10212,92	+ 0,39
SANOFI SYNTHELA	FR★	55,50	+ 0,91
SCHERING AG	DE★	64,80	+ 1,17
SHIRE PHARMA GR	GB	20,24	+ 0,17
SERONO -B-	CH	1335,71	+ 0,15
SMITH & NEPHEW	GB	4,58	+ 1,11
SMITHKLINE BEEC	GB	14,56	+ 0,23
SULZER FRAT.SA1	CH	698,27	+ 2,03
UCB	BE★	40,37	+ 1,43
WILLIAM DEMANT	DK	51,16	+ 0,53
▶ DJ E STOXX HEAL		549,69	+ 0,67

(Publicité)

Chaque samedi avec

Le Monde

DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
BG GROUP	GB	6,19	....
BP AMOCO	GB	10,67	+ 0,16
CEPSA	ES★	9,30	....
COFLEXIP /RM	FR★	155,40	− 0,38
DORDTSCHE PETRO	NL★	57	....
ENI	IT★	6,47	− 0,15
ENTERPRISE OIL	GB	9,43	− 0,53
HELLENIC PETROL	GR	11,95	− 0,74
LASMO	GB	2,32	− 0,71
OMV AG	AT★	86,95	+ 0,29
PETROLEUM GEO-S	NO	20,52	....
REPSOL YPF	ES★	22,08	+ 0,14
ROYAL DUTCH CO	NL★	71,95	− 1,29
SAIPEM	IT★	6,80	− 2,86
SHELL TRANSP	GB	9,88	− 0,50
TOTAL FINA ELF/	FR★	179	− 0,22
▶ DJ E STOXX ENGY P		381,63	− 0,64

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
3I	GB	28,39	+ 0,71
ALMANIJ	BE★	45,50	+ 1,11
ALPHA FINANCE	GR	57,52	....
AMVESCAP	GB	23,54	− 0,70
BHW HOLDING AG	DE★	24,30	− 1,22
BPI R	PT★	3,93	....
BRITISH LAND CO	GB	7,06	− 0,47
CANARY WHARF GR	GB	8,68	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,63	− 0,75
CLOSE BROS GRP	GB	20,94	− 0,40
COMPART	IT★	1,70	....
COBEPA	BE★	73,95	....
CONSORS DISC-BR	DE★	110	− 4,32
CORP FIN ALBA	ES★	27,67	+ 1,54
CS GROUP N	CH	231,10	+ 1,60
DEPFA-BANK	DE★	88,50	+ 1,61
DIREKT ANLAGE B	DE★	49,80	+ 0,61
E D & F MAN GRO	GB	8,52	− 0,78
EURAFRANCE /RM	FR★	611,50	− 0,08
FORTIS (B)	BE★	32,60	− 0,61
FORTIS (NL)	NL★	32,70	− 0,91
GECINA /RM	FR★	103	− 0,29
GIMV	BE★	70,10	− 2,57
HAMMERSON	GB	6,88	....
ING GROEP	NL★	72,99	+ 1,02
REALDANMARK	DK	32,14	− 2,06
LAND SECURITIES	GB	12,69	+ 0,93
LIBERTY INTL	GB	8,58	+ 0,39
MARSCHOLLEK LAU	DE★	167,50	− 1,47
MEDIOBANCA	IT★	11,92	+ 0,17
MEPC PLC	GB	8,93	....
METROVACESA	ES★	18	− 0,55
PROVIDENT FIN	GB	14,03	....
RODAMCO CONT. E	NL★	39,30	− 1,75
RODAMCO NORTH A	NL★	45,60	− 0,65
SCHRODERS	GB	21,71	− 2,26
SIMCO N /RM	FR★	76	+ 0,13
SLOUGH ESTATES	GB	6,06	− 0,27
UNIBAIL /RM	FR★	167,50	− 0,71
VALLEHERMOSO	ES★	7,12	+ 3,34
WCM BETEILIGUNG	DE★	27,90	+ 0,18
WOOLWICH PLC	GB	6,06	+ 0,28
▶ DJ E STOXX FINS P		293,11	+ 0,06

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
ALLIED DOMECQ	GB	5,43	− 1,22
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,66	....
BASS	GB	10,05	+ 0,84
BBAG OE BRAU-BE	AT★	49	....
BRAU-UNION	AT★	46,75	....
CADBURY SCHWEPP	GB	6,50	....
CARLSBERG -B-	DK	40,31	+ 0,33
CARLSBERG AS -A	DK	36,83	....
DANISCO	DK	41,11	+ 1,99
DANONE /RM	FR★	154,40	− 0,19
DELTA HOLDINGS	GR	15,34	− 0,95
DIAGEO	GB	9,67	− 1,19
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,35	+ 0,66
ERID.BEGH.SAY /	FR★	89,30	+ 0,85
HEINEKEN HOLD.N	NL★	38,05	− 0,78
HELLENIC BOTTLI	GR	12,74	+ 0,23
HELLENIC SUGAR	GR	13,27	....
KAMPS	DE★	20,65	+ 1,47
KERRY GRP-A-	GB	24,38	....
MONTEDISON	IT★	2,15	− 1,38
NESTLE N	CH	2465,12	+ 0,43
KONINKLIJKE NUM	NL★	53,20	− 0,65
PARMALAT	IT★	1,64	+ 1,23
PERNOD RICARD /	FR★	53,50	− 1,29
RAISIO GRP -V-	FI★	2,06	+ 1,98
SCOTT & NEWCAST	GB	6,65	+ 1,53
SOUTH AFRICAN B	GB	7,51	....
TATE & LYLE	GB	3,91	+ 0,86
UNIGATE	GB	3,67	+ 1,38
UNILEVER	NL★	52	− 0,95
UNILEVER	GB	6,98	− 0,48
WHITBREAD	GB	7,15	+ 1,18
▶ DJ E STOXX F & BV P		229,42	− 0,14

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
ABB N	CH	110,26	+ 1,68
ADECCO N	CH	761,75	+ 0,35
AEROPORTI DI RO	IT★	9,05	....
ALSTOM	FR★	26,46	+ 0,61
ALTRAN TECHNO	FR★	247,60	− 0,64
ALUSUISSE GRP N	CH	728,69	− 1,08
ASSA ABLOY-B-	SE	21,56	+ 0,28
ASSOC BR PORTS	GB	5,23	....
ATLAS COPCO -A-	SE	19,65	+ 0,30
ATLAS COPCO -B-	SE	18,75	+ 0,64
ATTICA ENTR SA	GR	8,77	+ 0,51
BAA	GB	8,78	+ 0,19
BARCO	BE★	133	....
BBA GROUP PLC	GB	6,38	....
CIR	IT★	3,67	− 1,08
CAPITA GRP	GB	9,85	....
CDB WEB TECH IN	IT★	12,06	+ 0,33
CGIP /RM	FR★	50,05	+ 0,12
CMG	GB	65,79	....
COOKSON GROUP P	GB	3,39	− 1,46
DAMPSKIBS -A-	DK	11517,34	....
DAMPSKIBS -B-	DK	12722,65	+ 1,60
DAMSKIBS SVEND	DK	17142,09	....
E.ON AG	DE★	55,15	+ 1,85
EADS SICO.	FR★	18,26	+ 1,16
ELECTROCOMPONEN	GB	13,11	....
EPCOS	DE★	98,70	+ 1,44
EUROTUNNEL /RM	FR★	0,96	− 2,04
EXEL	GB	17,40	....
F.I. GROUP	GB	9,38	+ 0,36
GROUP 4 FALCK	DK	169,41	+ 1,20
FINMECCANICA	IT★	1,42	+ 0,71
FINNLINES	FI★	19,50	− 2,50
FKI	GB	3,12	− 1,06
FLS IND.B	DK	17,95	+ 1,52
FLUGHAFEN WIEN	AT★	40,40	− 0,49
GKN	GB	11,96	+ 1,56
HAGEMEYER NV	NL★	30,40	+ 0,26
HALKOR	GR	5,57	− 0,53
HAYS	GB	6,98	+ 0,24
HEIDELBERGER DR	DE★	64,35	− 1
HUHTAMAEKI VAN	FI★	30	....
IFIL	IT★	8,77	− 0,79
IMI PLC	GB	3,49	− 0,48
INDRA SISTEMAS	ES★	25,10	+ 0,56
INDRA SISTEMAS	ES★	25,10	+ 0,56
IND.VAERDEN -A-	SE	29,74	....
INVESTOR -A-	SE	16,60	....
INVESTOR -B-	SE	16,60	....
ISS	DK	71,60	− 0,99
JOT AUTOMATION	FI★	7,15	− 1,79
KINNEVIK -B-	SE	27,59	+ 0,43
KOEBENHAVN LUFT	DK	93,75	− 2,10
KONE B	FI★	72	....
LEGRAND /RM	FR★	190	+ 1,33
LINDE AG	DE★	46,40	+ 1,98
MAN AG	DE★	30,10	+ 1,35
MG TECHNOLOGIES	DE★	12,01	....
METRA A	FI★	19,96	+ 0,05
METSO	FI★	11,79	+ 0,43
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,24	− 7,30
NETCOM -B-	SE	59	+ 0,20
NKT HOLDING	DK	358,91	− 0,74
EXEL	GB	17,40	....
PACE MICRO TECH	GB	12,74	+ 0,26
PARTEK	FI★	13,25	....
PENINS.ORIENT.S	GB	9,78	+ 0,17
PERLOS	FI★	29,30	− 0,68
PREMIER FARNELL	GB	8,75	− 0,76
RAILTRACK	GB	16,33	− 0,20
RANDSTAD HOLDIN	NL★	28	+ 0,36
RENTOKIL INITIA	GB	2,50	− 0,66
REXAM	GB	4,01	....
REXEL /RM	FR★	86,25	+ 0,12
RHI AG	AT★	25,79	− 0,04
RIETER HLDG N	CH	349,14	− 5,04
ROLLS ROYCE	GB	2,76	+ 1,23
SAURER ARBON N	CH	636,12	+ 0,21
SCHNEIDER ELECT	FR★	71,70	+ 0,42
SEAT PAGINE GIA	IT★	3,39	....
SECURICOR	GB	2,12	− 0,78
SECURITAS -B-	SE	25,08	+ 1,45
SERCO GROUP	GB	10,72	+ 1,10
SGL CARBON	DE★	74	− 0,67
SHANKS GROUP	GB	3,67	....
SIDEL /RM	FR★	66	− 1,27
INVENSYS	GB	2,19	− 4,38
SINGULUS TECHNO	DE★	51,50	− 5,47
SKF -B-	SE	14,57	+ 0,41
SMITHS IND PLC	GB	11,67	+ 0,29
SOPHUS BEREND -	DK	23,03	....
T.I.GROUP PLC	GB	5,83	− 0,29
TELEFONICA	ES★	22,86	+ 0,93
THOMSON CSF /RM	FR★	47,95	+ 1,59
TOMRA SYSTEMS	NO	35,15	....
UNAXIS HLDG N	CH	316,07	+ 0,21
VA TECHNOLOGIE	AT★	55,91	− 0,14
VEDIOR NV	NL★	16,95	+ 2,42
VESTAS WIND SYS	DK	56,92	− 0,47
VOLVO -A-	SE	17,98	....
VOLVO -B-	SE	18,45	+ 0,32
▶ DJ E STOXX IND GO P		532,89	+ 0,32

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
AEGIS GROUP	GB	2,70	....
AEGON NV	NL★	39,22	− 1,11
AGF /RM	FR★	55	+ 2,61
ALLEANZA ASS	IT★	14,40	+ 0,98
ALLIANZ N	DE★	365	+ 0,83
ALLIED ZURICH	GB	13,07	+ 2,09
ASR VERZEKERING	NL★	60	− 0,33
AXA /RM	FR★	155	− 1,77
BALOISE HLDG N	CH	1142,63	− 0,12
BRITANNIC	GB	17,28	− 0,67
CGNU	GB	17,26	+ 0,39
CNP ASSURANCES	FR★	34,62	− 1,79
CORP MAPFRE R	ES★	18,12	+ 0,95
ERGO VERSICHERU	DE★	151	....
ETHNIKI GEN INS	GR	24,48	....
EULER	FR★	50,65	− 3,52
CODAN	DK	67,36	....
FORTIS (B)	BE★	32,60	− 0,61
GENERALI ASS	IT★	35,20	+ 0,28
GENERALI HLD VI	AT★	185	− 0,54
INTERAM HELLEN	GR	24,51	+ 3,62
IRISH LIFE & PE	GB	10,92	....
FONDIARIA ASS	IT★	5,57	− 1,42
LEGAL & GENERAL	GB	2,77	+ 0,61
MEDIOLANUM	IT★	18,09	+ 0,78
MUENCH RUECKVER	DE★	320	+ 1,43
POHJOLA YHTYMAE	FI★	41	− 0,61
PRUDENTIAL	GB	15,28	+ 0,11
RAS	IT★	14,32	+ 1,63
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,73	+ 0,43
SAMPO -A-	FI★	50	− 0,60
SWISS RE N	CH	2153,01	+ 0,43
SCOR /RM	FR★	49,11	− 1,19
SEGUROS MUNDIAL	PT★	55,84	....
SKANDIA INSURAN	SE	23,05	− 0,77
STOREBRAND	NO	8,28	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,73	+ 0,43
SWISS LIFE REG	CH	932,35	+ 1,15
TOPDANMARK	DK	20,36	....
ZURICH ALLIED N	CH	535,61	+ 1,89
▶ DJ E STOXX INSU P		418,81	− 0,19

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
MONDADORI	IT★	13,95	− 0,71
B SKY B GROUP	GB	17,55	....
CANAL PLUS /RM	FR★	171	+ 0,12
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,63	− 0,75
CARLTON COMMUNI	GB	10,60	− 2,31
DAILY MAIL & GE	GB	36,73	....
ELSEVIER	NL★	13,47	+ 0,45
EMAP PLC	GB	17,90	− 0,28
FUTURE NETWORK	GB	11,77	....
GRUPPO L'ESPRES	IT★	14,67	+ 2,02
HAVAS ADVERTISI	FR★	20,48	− 1,06
INDP NEWS AND M	IR★	4,45	− 0,89
LAGARDERE SCA N	FR★	73,20	+ 0,62
LAMBRAKIS PRESS	GR	27,90	− 0,42
M6 METROPOLE TV	FR★	66,25	− 0,38
MEDIASET	IT★	17,89	+ 0,28
NRJ GROUP	FR★	46,50	....
PEARSON	GB	31,41	− 0,21
PT MULTIMEDIA R	PT★	41,65	....
PUBLICIS GROUPE	FR★	41,30	− 1,67
PUBLIGROUPE N	CH	806,72	+ 1,67
REED INTERNATIO	GB	9,52	+ 0,71
REUTERS GROUP	GB	21,86	+ 0,69
SOGECABLE R	ES★	38,05	+ 0,93
TELEWEST COMM.	GB	2,57	− 3,14
TF1	FR★	74,20	+ 1,23
TRINITY MIRROR	GB	8,57	+ 0,39
UNITED NEWS & M	GB	12,97	− 0,38
UNITED PAN-EURO	NL★	24,40	+ 2,78
VNU	NL★	58,10	....
WOLTERS KLUWER	NL★	23,20	+ 3,80
WPP GROUP	GB	14,69	− 0,11
▶ DJ E STOXX MEDIA P		514,10	+ 0,63

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
AHOLD	NL★	31,30	+ 0,26
ALTADIS -A-	ES★	14,74	− 0,47
AMADEUS GLOBAL	ES★	10,75	+ 2,28
ATHENS MEDICAL	GR	13,98	+ 0,21
AUSTRIA TABAK A	AT★	44,25	− 0,54
AVIS EUROPE	GB	3,84	− 0,43
BEIERSDORF AG	DE★	109,50	+ 0,46
BIC /RM	FR★	48,58	− 0,94
BRIT AMER TOBAC	GB	6,75	+ 0,25
CASINO GP /RM	FR★	105,20	+ 1,35
CFR UNITS -A-	CH	3304,90	+ 0,16
CLARINS /RM	FR★	96,20	− 1,79
DELHAIZE	BE★	55	+ 1,85
COLRUYT	BE★	44,80	− 2,18
FREESERVE	GB	4,61	− 1,08
GALLAHER GRP	GB	6,41	− 0,26
GIB	BE★	44,30	− 0,45
GIVAUDAN N	CH	307,15	− 0,11
HENKEL KGAA VZ	DE★	65	− 0,31
IMPERIAL TOBACC	GB	10,52	− 0,16
JERONIMO MARTIN	PT★	12,26	....
KESKO -B-	FI★	10,15	+ 1,50
L'OREAL /RM	FR★	85,60	+ 1
LAURUS NV	NL★	10,40	....
MORRISON SUPERM	GB	2,69	− 1,23
RECKITT BENCKIS	GB	13,22	....
SAFEWAY	GB	4,63	− 1,77
SAINSBURY J. PL	GB	6,13	− 0,27
STAGECOACH HLDG	GB	1,24	+ 4,23
T-ONLINE INT	DE★	24,50	− 3,92
TERRA NETWORKS	ES★	49,12	+ 1,70
TESCO PLC	GB	3,94	− 0,84
TNT POST GROEP	NL★	27,15	+ 0,22
WORLD ONLINE IN	NL★	15,70	+ 1,29
▶ DJ E STOXX N CY G P		475,55	+ 0,52

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
AVA ALLG HAND.G	DE★	46	....
BOOTS CO PLC	GB	8,37	+ 0,60
BUHRMANN NV	NL★	29,30	− 0,68
CARREFOUR /RM	FR★	82,10	+ 0,92
CASTO.DUBOIS /R	FR★	238,50	+ 0,72
CENTROS COMER P	ES★	14,38	+ 1,84
CHARLES VOEGELE	CH	214,24	− 0,15
CONTINENTE	ES★	18,47	− 0,70
D'IETEREN SA	BE★	276	+ 0,73
DIXONS GROUP	GB	3,64	− 0,91
GAL LAFAYETTE /	FR★	217,90	+ 0,46
GEHE AG	DE★	39,60	+ 0,76
GREAT UNIV STOR	GB	7,61	....
GUCCI GROUP	NL★	119,50	+ 1,31
HENNES & MAURIT	SE	21,20	+ 0,28
KARSTADT QUELLE	DE★	33,25	− 0,75
KINGFISHER	GB	7,11	− 0,47
MARKS & SPENCER	GB	3,49	− 0,95
MATALAN	GB	9,92	....
METRO	DE★	43,40	+ 0,93
NEXT PLC	GB	10,85	− 0,31
PINAULT PRINT./	FR★	205,20	− 0,10
VALORA HLDG N	CH	224,82	− 19,24
VENDEX KBB NV	NL★	14,25	+ 0,14
W.H SMITH	GB	5,51	+ 0,30
WOLSELEY PLC	GB	4,94	+ 2,07
▶ DJ E STOXX RETL P		392,42	+ 0,51

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
ALCATEL /RM	FR★	82,70	− 0,96
ALTEC SA REG.	GR	12,42	+ 0,48
ASM LITHOGRAPHY	NL★	40,76	+ 1,17
BAAN COMPANY	NL★	2,80	....
BALTIMORE TECH	GB	11,67	− 0,14
BOOKHAM TECHNOL	GB	56,50	+ 1,01
SPIRENT	GB	17,95	....
BAE SYSTEMS	GB	5,64	− 0,29
BROKAT	DE★	89,90	− 5,27
BULL	FR★	6,76	+ 0,15
BUSINESS OBJECT	FR★	118,40	+ 0,85
CAP GEMINI /RM	FR★	221	+ 1,80
COLT TELECOM NE	GB	34,23	+ 0,49
COMPTEL	FI★	18,65	+ 0,27
DASSAULT SYST./	FR★	90,20	− 0,44
DIALOG SEMICOND	GB	91,84	....
ERICSSON -B-	SE	21,32	− 0,28
F-SECURE	FI★	8,61	− 1,03
FILTRONIC	GB	17,33	− 1,14
FINMATICA	IT★	67,45	− 0,81
GETRONICS	NL★	12,54	− 0,08
GN GREAT NORDIC	DK	142,09	− 0,84
INFINEON TECHNO	DE★	60,70	− 0,08
INFOGRAMES ENTE	FR★	29,75	− 0,83
INTRACOM R	GR	39,64	− 0,44
KEWILL SYSTEMS	GB	15,93	+ 0,21
LOGICA	GB	32,78	+ 0,36
MARCONI	GB	16,78	+ 2,03
MISYS	GB	10,45	− 3,69
NOKIA	FI★	50,55	− 1,17
OCE	NL★	18,60	+ 1,92
OLIVETTI	IT★	3,38	+ 1,50
PSION	GB	13,02	+ 1,30
SAGE GRP	GB	8,37	+ 0,20
SAGEM	FR★	263,40	− 3,55
SAP AG	DE★	207	+ 2,99
SAP VZ	DE★	264	− 0,38
SEMA GROUP	GB	20,24	− 0,25
SIEMENS AG N	DE★	167,50	+ 1,52
MB SOFTWARE	DE★	12,70	+ 3,34
SPIRENT	GB	11,65	− 0,29
STMICROELEC SIC	FR★	62,95	+ 1,94
TECNOST	IT★	3,72	+ 1,09
TELE 1 EUROPE	SE	12,96	+ 3,33
THUS	GB	2,07	+ 0,81
TIETOENATOR	FI★	32	+ 1,27
▶ DJ E STOXX TECH P		996,26	− 0,21

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
AEM	IT★	4,31	+ 1,17
ANGLIAN WATER	GB	9,38	+ 0,36
BRITISH ENERGY	GB	3,09	− 0,54
CENTRICA	GB	3,57	....
EDISON	IT★	11,02	+ 0,18
ELECTRABEL	BE★	238	+ 0,42
ELECTRIC PORTUG	PT★	3,72	....
ENDESA	ES★	21,96	− 0,18
ENEL	IT★	4,38	+ 0,23
EVN	AT★	32,44	+ 0,15
FORTUM	FI★	3,93	− 0,51
GAS NATURAL SDG	ES★	17,38	+ 0,99
IBERDROLA	ES★	12,86	+ 0,39
ITALGAS	IT★	4,88	− 0,41
NATIONAL GRID G	GB	9,32	+ 0,18
NATIONAL POWER	GB	7,45	+ 0,22
OESTERR ELEKTR	AT★	103,30	− 1,63
POWERGEN	GB	8,53	+ 1,19
SCOTTISH POWER	GB	8,47	+ 0,40
SEVERN TRENT	GB	11,96	+ 1,13
SUEZ LYON EAUX/	FR★	172,60	− 0,23
SYDKRAFT -A-	SE	17,92	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,92	....
THAMES WATER	GB	19,39	+ 0,69
FENOSA	ES★	20,47	+ 0,84
UNITED UTILITIE	GB	11,04	+ 0,30
VIVENDI/RM	FR★	86,35	+ 0,12
▶ DJ E STOXX PO SUP P		329,86	+ 0,25

EURO NOUVEAU MARCHÉ

21/09 10 h 09

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 20/09
AIRSPRAY NV	18,50	− 0,54
ANTONOV	0,77	....
C/TAC	6,70	+ 1,52
CARDIO CONTROL	4,50	....
CSS	23,90	....
HITT NV	6,30	− 0,79
INNOCONCEPTS NV	22	....
NEDGRAPHICS HOLD	19,80	....
SOPHEON	8,20	− 4,09
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	3,30	....
RING ROSA WT	0,02	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

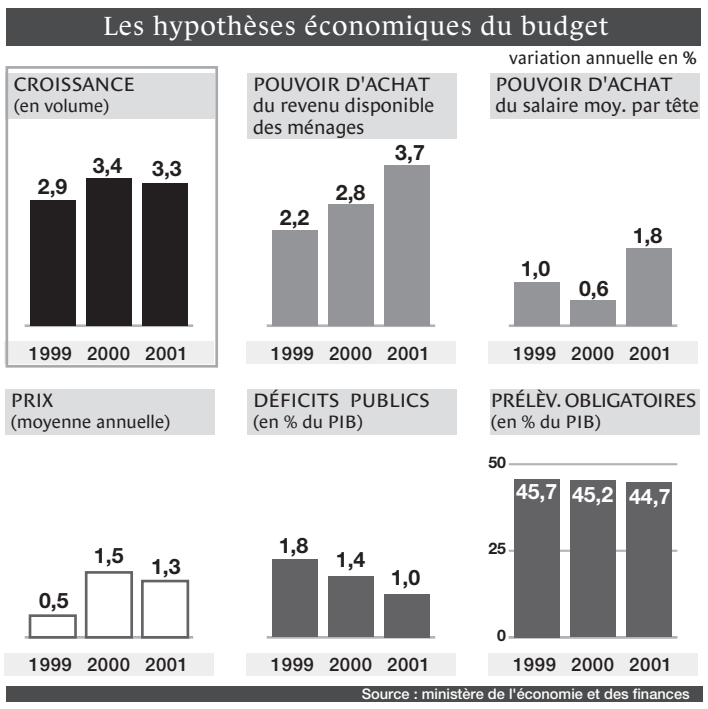

D'un ministère à l'autre, les crédits pour 2001

C'EST un spectaculaire changement de cap. Alors que le gouvernement, les années passées, affichait un objectif de stabilité des effectifs publics, le projet de budget prévoit la création nette de 11 337 nouveaux emplois. Cette progression répond aux *« priorités »* arrêtées par le premier ministre : avec 6 601 créations nettes d'emplois, l'éducation nationale se taille la part du lion, devant le ministère de la justice (1 549 emplois), celui de l'intérieur (704) et de l'environnement (300). Les effectifs des établissements publics vont également pouvoir augmenter de 1 225 emplois. Au-delà de ces créations de postes, le projet prévoit, au titre de la résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique, l'inscription au tableau des effectifs de 4 020 emplois de titulaires.

Voici les principales évolutions constatées *(lire également page 10)* :

Le projet de budget prévoit la création nette de 11 337 nouveaux emplois

● **Emploi et solidarité**. L'ensemble, hors ministère de la ville, représente 213,4 milliards de francs mais, signe des temps, les crédits à l'emploi baissent tandis que ceux consacrés à la solidarité et à la veille sanitaire progressent. Cependant, 135 créations de postes sont programmées, dont 100 pour les contrôleurs et inspecteurs du travail, au ministère de l'emploi et 116 postes pour les services de la solidarité-santé. En raison de la baisse du nombre de chômeurs (450 000 en 2000), le budget de l'emploi passe à 111,8 milliards de francs. A périmètre constant, si l'on prend en compte les 8 milliards de transferts de l'Etat destinés à financer les allègements de charges liés à la réduction du temps de travail, il régresse de 1,9 %. La subvention de l'Etat pour les 35 heures, dont les besoins ont été réévalués à la hausse (67 milliards de francs en 2000 au lieu de 63,4, 85 milliards en 2001) est en effet supprimée. Les crédits pour les contrats aidés (emploi-solidarité, emploi consolidé), ainsi que les préretraites FNE et les stages continuent de s'infléchir à la baisse. Sur ces postes, le ministère récupère 5,5 milliards de francs d'économie. En revanche, la part dévolue à l'insertion par l'économique augmente (+ 6,8 %), ainsi que les emplois-jeunes (22 milliards de francs, + 3 %) et les subventions de l'ANPE (7 milliards, + 8,5 %). « Prioritaire », le budget solidarité-santé s'élève à 93,6 milliards de francs (+3,1 %). Si le financement du revenu minimum d'insertion (RMI) ralentit, les crédits consacrés à la lutte contre l'exclusion augmentent. Surtout, les programmes de prévention de santé publique évoluent à la hausse (+ 16 %).

● **Défense.** Hors pensions, le budget de la défense atteindra 188,9 milliards de francs (105,5 milliards pour le fonctionnement et 83,4 milliards pour l'équipement), en augmentation de 0,55 %. La professionnalisation des armées entraîne la création de 11 791 emplois (cadres, militaires du rang engagés, volontaires et gendarmes) et, en contrepartie, la disparition de 39 657 postes d'appelés. Les armées seront autorisées à commander notamment 20 avions de combat Rafale, 52 chars Leclerc, 2 500 véhicules de gendarmerie, une frégate de lutte antiaérienne et un nouveau transport de chalands de débarquement.

● **Agriculture et pêche.** Les crédits s'élèveront à 29,6 milliards de francs (+ 2 %). Les crédits pour le dépistage de la maladie de la « vache folle » (encéphalopathie spongiforme bovine) sont augmentés de 100 millions de francs (+ 35 %). Le secteur forestier bénéficie aussi d'une forte augmentation (30 %), en raison de la poursuite du plan d'urgence mis en place au lendemain des tempêtes de décembre 1999 (2,4 milliards de francs pour 2001). La loi de finances prévoit par ailleurs une baisse des charges fiscales et sociales pour les agriculteurs.

● **Transports.** Avec une enveloppe de 60,2 milliards de francs, l'enveloppe pour les transports est en légère hausse (+ 1,1 %). Les programmmes routiers bénéficient d'un soutien de l'Etat de 4,43 milliards de francs contre 1,7 milliard pour les investissements ferroviaires (dont 860 millions pour le financement du TGV-Est). A cette somme s'ajoute une dotation de 738 millions à la SNCF afin qu'elle favorise le développement du fret ferroviaire. La contribution de l'Etat à l'amélioration des voies navigables atteint 548 millions de francs. Dans le cadre de la mise en œuvre des plans de déplacements urbains (PDU), les transports en commun seront aidés à hauteur de 1,97 milliard de francs, la subvention à l'exploitation des transports franciliens étant fixée à 5,2 milliards de francs.

● **Culture.** Budget en demi-teinte, rue de Valois, pour la culture – hors audiovisuel. Il s'établit à 16,496 milliards de francs, soit une augmentation de 2,6 %. Le « 1 % » symbolique n'est toujours pas atteint. Les principaux bénéficiaires de cette modeste augmentation (390 millions de francs) sont le spectacle vivant (environ 120 millions de francs) et les grands travaux, en cours ou à venir (Centre de la jeune création, Cité du patrimoine et de l'architecture, Musée du quai Branly).

● **Communication.** Le budget public de l'audiovisuel, qui s'élèvera à 20,6 milliards de francs en 2001, est en augmentation de 6,1 %. Cet effort est la traduction de la volonté de développer le secteur public de l'audiovisuel affichée dans la loi du 1er août. La part du financement public atteindra 76 % du budget des chaînes, contre 69,1 % en 1999.

● **Recherche.** Le budget civil de recherche et développement (BCRD) s'élève à 55,8 milliards de francs en dépenses ordinaires et crédits de paiement, en progression de 2,2 %. Il prévoit la création de 305 emplois, dont 265 dans les établissements publics scientifiques et technologiques.

● **Outre-mer.** Les crédits sont en forte progression (+ 6,94 %). Cette enveloppe de 6,81 milliards de francs n'est qu'une fraction de ce que l'Etat consacre à l'outre-mer *via* d'autres ministères.

● **Jeunesse et sports.** Doté de 3,4 milliards de francs pour 2001, ce budget augmente de 3,7 %, et prévoit la création de 30 nouveaux postes.

Martine Aubry prévoit en 2001 un excédent de 4,4 milliards de francs pour la « Sécu »

Pour financer la réduction du temps de travail, l'Etat doit céder le produit de diverses taxes

À LA LECTURE du budget 2001 de la Sécurité sociale, Denis Kessler, numéro deux du Medef et président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), aura certainement un haut-le-cœur. Une partie du produit de la taxe sur les contrats d'assurance – 4 milliards de francs sur 29 milliards – servira désormais à financer... les 35 heures. C'est ce que devrait annoncer, jeudi 21 septembre, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, après la réunion de la Commission des comptes de la « Sécu », en présentant les grandes lignes de son projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). A terme, d'ici trois ans, le reste de la taxe sur les contrats d'assurance servira, aussi, à financer l'allègement de la contribution sociale généralisée (CSG) sur les bas salaires.

RECOURS À LA TÉLÉPHONIE MOBILE

En 2001, pour équilibrer le fonds d'allègement des charges (Forec) liées à la réduction du temps de travail, dont les besoins sont estimés à 85 milliards de francs, l'Etat, qui a cherché vainement d'autres ressources, n'a eu d'autre choix que de « se priver ». Outre 4 milliards de francs sur les contrats d'assurance, il cède 4 autres milliards de taxes sur les véhicules de société et les 3 derniers milliards de recettes de tabac qui lui revenaient encore, le reste allant déjà aux 35 heures. Soit 11 milliards de francs, auxquels il faut ajouter 52 milliards de droits sur le tabac, 13 milliards au titre de la contribution sociale sur les bénéfices (CSB) des entreprises et de la taxe sur les activités polluantes (TGAP). Les droits sur les alcools du fonds de solidarité vieillesse (FSV), 12 milliards en 2001, seront également affectés au Forec.

Le fonds de réserve des retraites devra atteindre, pour sa part, 55 à 60 milliards de francs en 2001. En plus des 23 milliards qui s'y trouvent déjà, les excédents du FSV et de la branche vieillesse y seront affectés, ainsi que 18,5 milliards de francs provenant de l'attribution des licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS). Enfin, la « mise de départ » pour le fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante mobilisera 1,5 milliard de francs, en plus des 500 millions versés directement par l'Etat. Tout cela aura un effet sur les comptes de la « Sécu », mais l'équilibre est préservé. Il permet à la ministre d'annoncer un plan de lutte contre le cancer sur cinq ans.

En 2000, le solde positif du régime général s'élève à 3,4 milliards de francs au lieu des 5 milliards escomptés ; il a fallu, en effet, retrancher 2 milliards pour alimenter le fonds de réserve. La branche assurance-maladie est la seule à accuser un déficit – de 6,1 milliards –, bien que le dépassement, d'environ 13 milliards de francs par rapport à l'objectif initial des dépenses de santé, ait été compensé en quasi-totalité par les rentrées de cotisations. Toutes les autres branches dégagent des bénéfices : 2 milliards de francs pour les accidents du travail, 594 millions pour la vieillesse, 6,7 milliards pour la famille.

COUP DE POUCE AUX RETRAITES

Pour 2001, les perspectives sont encore meilleures, mais le scénario est identique. Les prévisions font bien état de 17,7 milliards de francs d'excédents pour l'ensemble, mais, une fois retranché le financement de mesures nouvelles, il ne restera plus que 4,4 milliards de francs. Soit, pour le gouvernement, une marge de manœuvre modeste. Outre les mesures pour la famille, le transfert progressif de l'ARS et le fonds de réserve des retraites, entre en ligne de compte la revalorisation des retraites (*Le Monde* du 21 septembre). Le « coup de pouce » décidé sur les retraites de base, soit 1,9 milliard de francs, sera pris sur les excédents de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV) ; la majoration de 0,5 %, *via* la suppression de la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) pour tous les retraités non imposables, soit 3 milliards de francs, sur la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades).

Une fois effacé le dépassement, la santé bénéficiera elle aussi, en quelque sorte, d'un coup de pouce. L'objectif national de dépenses d'assurance-maladie (Ondam) est en effet fixé en 2001 à 693,3 milliards de francs, en hausse de 3,5 %. A cette date, déjà, l'objectif pour 2000, qui était de 2,5 %, est dépassé de 1 milliard de francs par les médecins généralistes et spécialistes, de 6 milliards pour le médicament, de 1,7 milliard pour les indemnités journalières, etc. Les mesures de correction ne rattraperont pas tout. Cependant, en attendant un déremboursement prévu d'ici trois ans, les médicaments aux effets thérapeutiques faibles verront leurs prix baisser de 7 % en 2001.

Isabelle Mandraud

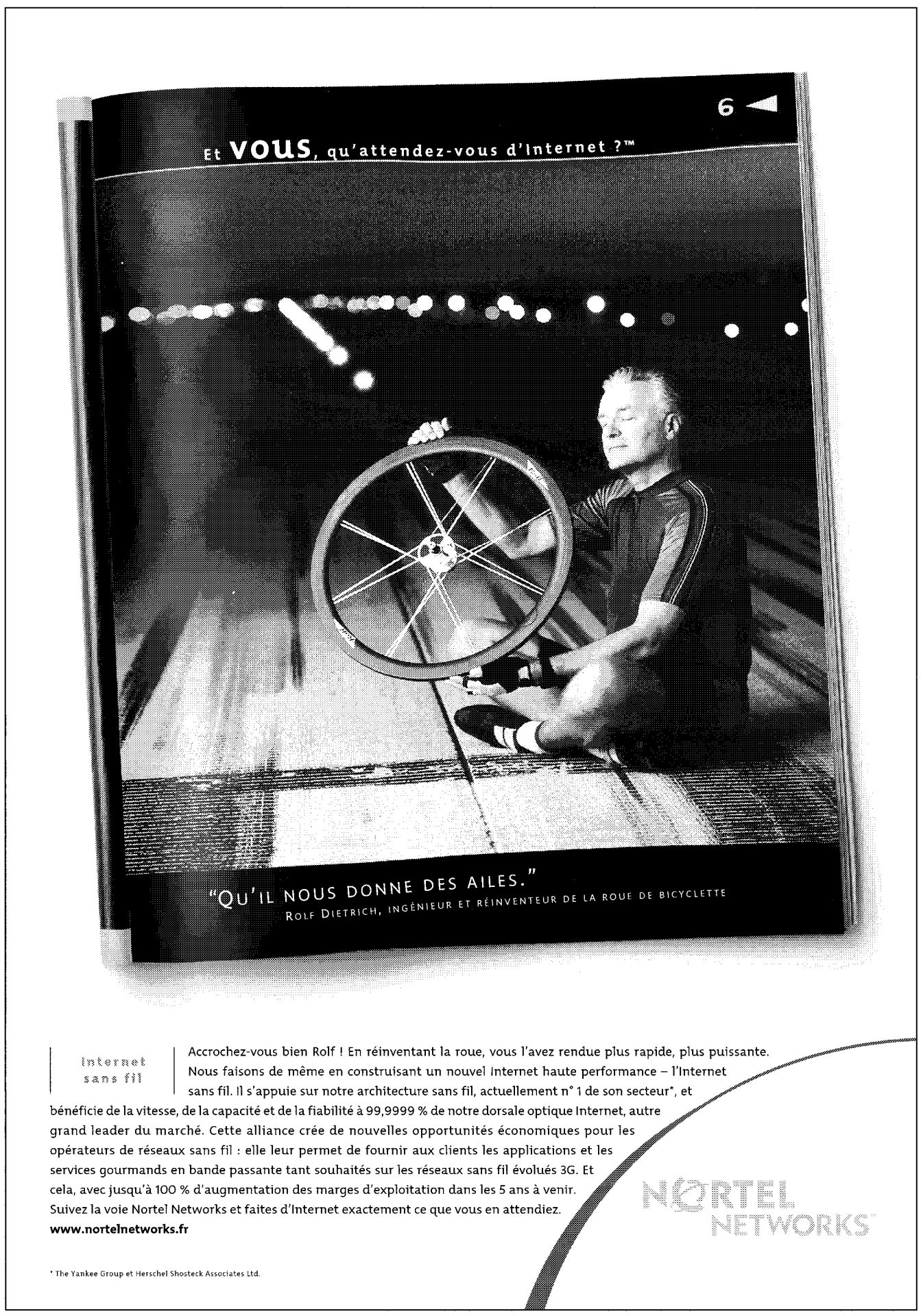

Nortel Networks, le logo de Nortel Networks, le globe Nortel et « Et vous, qu'attendez-vous d'Internet ? » sont des marques commerciales de Nortel Networks. ©2000 Nortel Networks. Tous droits réservés.

Education : 40 % de créations nettes d'emplois

800 nouveaux professeurs des écoles

POUR présenter son premier budget, qui approche désormais près du quart des dépenses de l'Etat, le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, n'a pas lésiné sur les superlatifs : *« Effort sans précédent sur les emplois », « hausse exceptionnelle des crédits de fonctionnement », « montant jamais atteint de crédits pédagogiques »*. En augmentation de 2,7 % par rapport à l'année 2000, le budget 2001 des enseignements scolaire et supérieur bénéficie de 10 milliards de francs de dépenses nouvelles, passant à 388 milliards de francs. Sur ces 10 milliards, 9 concernent les personnels.

Ce budget rompt avec le gel de l'emploi public appliqué dans le premier degré depuis une dizaine d'années : 800 nouveaux emplois de professeurs des écoles seront créés. Le gouvernement souhaite ainsi répondre *« à l'essor démographique constaté dans certaines régions »* et permettre la mise en œuvre des rénovations annoncées en juin dans les écoles primaires. L'enseignement des langues vivantes et celui des sciences bénéficient de 60 millions de francs supplémentaires. La création de 4 125 emplois de professeurs des écoles stagiaires devrait permettre d'absorber les jeunes recalés au concours et admis chaque année sur listes complémentaires (*Le Monde* du 16 septembre).

JACK LANG

LANGUES ÉTRANGÈRES

Dans le second degré, 900 nouveaux emplois d'enseignants et de personnels d'éducation sont créés, auxquels s'ajoutent 1 000 emplois issus de la transformation de 18 000 heures supplémentaires. Dans le cadre de la résorption de la précarité, quelque 3 000 emplois sont disponibles pour les enseignants non titulaires déjà en poste. Le gouvernement consolide 1 338 emplois en surnombre, qui avaient été créés par l'éducation nationale sans être inscrits au budget. Les lycées et collèges bénéficieront en outre de 700 postes d'assistants de langues étrangères, financés par des crédits. Si l'on y ajoute les 1 675 nouveaux emplois créés pour les personnels non enseignants, dont 300 personnels de santé, le secteur scolaire bénéficie au total de 4 375 créations nettes d'emplois, soit 40 % du total des emplois publics créés dans le budget 2001.

Les crédits de fonctionnement bénéficient d'une augmentation de près d'1 milliard de francs, tandis que les crédits pédagogiques accordent 263 millions de francs supplémentaires à la formation artistique et 90 millions aux nouvelles technologies.

L'enseignement supérieur, avec 56 milliards de francs (+ 2,73 %), engrange 616 nouveaux enseignants et 1 000 emplois ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et de service (Iatos). Les engagements en faveur du plan Université du troisième millénaire (U3M) sont poursuivis, avec 2 milliards d'autorisations de programme, hors les gros chantiers de mise en sécurité, qui concernent notamment Jussieu. La dernière étape du plan social étudiant bénéficie de 697 millions de francs. Jack Lang assure que le plan pluriannuel de recrutement des enseignants, promis par Lionel Jospin le 16 mars, sera prêt *« à la fin octobre »*.

N. G. et S. L. B.

Environnement : un des secteurs les mieux lotis

La lutte contre les inondations « largement renforcée »

ELLE LE DIT *« avec humour »*, mais elle tient visiblement à le dire : *« Un bon ministre, dans ce pays, est un ministre qui obtient un bon budget. J'en suis une ! »* Dominique Voynet, ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, pavoise, mercredi 20 septembre, en présentant les crédits de son ministère pour 2001. Moins de trois semaines après la grosse fâcherie des Verts à l'occasion du conflit avec les transporteurs routiers, la patronne des écologistes aime à souligner que ses crédits progresseront, l'an prochain, de 9 % (8,2 % hors charges salariales) en paiements et de 30 % en engagements, pour un total de 4,692 milliards de francs.

C'est un budget sans tour de passe-passe, explique encore Mme Voynet, qui justifie la baisse des crédits de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), qui passent de 1,7 milliard à 500 millions de francs, par *« une adaptation technique »* liée à la mise en place de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).

CHANGEMENT DE CULTURE

Pour ne pas pénaliser l'établissement à l'occasion de cette réforme en 1999, sa trésorerie avait été gonflée artificiellement. *« Le budget 2001 normalise la situation »*, assure la ministre. Puis elle se félicite de l'attribution à son département ministériel de la cotutelle – avec le ministère de l'industrie – de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), inscrit à son budget pour 1,334 milliard de francs.

Avec la création de 300 emplois, la ministre verte estime avoir obtenu un *« réel rattrapage »* des effectifs du ministère. *« La culture et l'organisation de ce ministère ont changé »*, affirme-t-elle, espérant, en privé, que cette transformation lui *« évitera d'écrire un livre comme celui de Corinne Lepage* [ministre de l'environnement d'Alain Juppé] *en quittant ce ministère »*. De nouvelles directions sont créées, l'Agence de sécurité sanitaire environnementale est dotée d'un budget de 40 millions de francs et la prévention des risques naturels, passée de 20 millions de francs en 1993 à 79 millions en 2001, est renforcée. La politique de prévention des inondations est, elle aussi, *« largement renforcée »*. Enfin, tirant les enseignements de la marée noire, le gouvernement attribue au fonds Polmar une dotation permanente de 10 millions de francs et renforce les moyens du Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre).

DOMINIQUE VOYNET

Avec 1,7 milliard de francs, le budget de l'aménagement du territoire, l'autre volet du portefeuille de Mme Voynet, augmente de 13,4 %. Les crédits du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) sont renforcés afin de financer les contrats de plan Etat-régions. Les crédits de la prime d'aménagement du territoire (PAT), destinée aux territoires en difficulté, progressent de 50 millions de francs.

Béatrice Gurrey et Gaëlle Dupont

Intérieur et justice : une progression de 4,4 % et 3,1 %

Priorité à la police de proximité

LES DÉPENSES du ministère de l'intérieur s'élèveront en 2001 à 59,28 milliards de francs, soit une progression de 4,4 % par rapport à 2000. Les grandes lignes budgétaires avaient été définies cet été par Jean-Pierre Chevènement, auquel Daniel Vaillant a succédé le 31 août. Outre la modernisation des préfectures et le renforcement des moyens de la sécurité civile, la mise en œuvre de la police de proximité a été définie comme la priorité. Elle se traduit par la création de 800 emplois administratifs et techniques : 150 informaticiens, 100 techniciens de laboratoire et 550 agents administratifs pour favoriser le retour sur la voie publique des policiers actuellement dans les bureaux. Les crédits de fonctionnement atteindront 4 milliards de francs, soit une augmentation de 7 %. Ils bénéficieront à la modernisation d'un parc automobile périmé, à des actions de formation des policiers de proximité et à la « privatisation » de certaines fonctions logistiques telles que l'entretien des voitures.

TRAITEMENTS REVALORISÉS

Avec une augmentation de 250 millions de francs (+ 21,5 %), les crédits informatiques seront consacrés à l'installation d'informatique embarquée dans les voitures de police et au développement du nouveau système de transmission Acropol. Enfin, 160 millions de francs sont dégagés au bénéfice d'une revalorisation des traitements des fonctionnaires. Sur cette somme, 125 millions de francs seront destinés aux 95 OOO gardiens de la paix et gradés. Leur régime indemnitaire sera simplifié et une indemnité de 3 000 francs par an accordée aux policiers de proximité. Pour un gardien de la paix, l'augmentation mensuelle devrait être en moyenne d'un peu plus de cent francs.

DANIEL VAILLANT

Dans la ligne de l'effort engagé depuis trois ans, les crédits alloués à la justice connaissent eux aussi une confortable augmentation pour 2001, avec une croissance de 3,1 %, à 28,1 milliards de francs, et la création de 1 550 emplois. L'effort sur les emplois, qualifié d'*« exceptionnel »* par la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, porte notamment sur les services judiciaires, avec la création de 307 postes de magistrats, la plus importante jamais enregistrée sous la Ve République. Ces créations d'emplois devraient permettre de mettre en œuvre la loi du 15 juin sur la présomption d'innocence, qui instaure le juge de la détention provisoire et crée un appel pour les condamnations de cour d'assises.

En application des décisions sur la délinquance des mineurs, les crédits de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) augmentent de 8,8 %, avec la création de 380 emplois, dont 230 d'éducateurs. Par ailleurs, le budget 2001 est marqué par la création de 530 emplois au sein de l'administration pénitentiaire, dont 330 pour le personnel de surveillance. Ces créations d'emplois seront consacrées, en partie, à l'ouverture, en 2002, de deux nouvelles prisons qui devraient remplacer des établissements vétustes.

Pascal Ceaux et Cécile Prieur

RENAULT Espace
Nouvelle motorisation
Nouveaux équipements.
Bienvenue à bord de la
nouvelle gamme Espace.
www.renault.fr
Nouveau moteur 2.2 dCi Common Rail* 130 Ch
RENAULT PRÉFÉRE elf
Modèle présenté : Espace Privilège 2.2 dCi Common Rail* 130 Ch 16 V. Consommation en l/100 km : urbain 8,8 - extra urbain 6,1 - mixte 7,1. Valeur d'émission en CO_2: 189g/km. *Rampe commune d'injection.

Alain Madelin envisage de quitter la présidence de DL après les municipales

Cette décision lui laisserait les mains libres pour 2002

Après la démission de José Rossi de la présidence du groupe DL de l'Assemblée nationale, Alain Madelin subit de plein fouet les critiques des élus de son parti. Pour les rassurer, il pourrait leur annoncer que, s'il est candidat à l'élection présidentielle, il renoncera auparavant à la présidence de Démocratie libérale.

L'ARME était à double détente. Au lendemain de la démission de José Rossi de la présidence du groupe DL de l'Assemblée nationale, Alain Madelin doit affronter seul la grogne des parlementaires de son parti. Le président de Démocratie libérale était en effet dans la ligne de mire de plusieurs de ceux qui ont mené la charge contre M. Rossi, cet été. *« On ne peut pas ne pas lier les deux »*, confiait récemment Dominique Bussereau, député de Charente-Maritime, le premier à avoir déclenché les hostilités contre le président de l'Assemblée de Corse.

Les déclarations de M. Madelin sur le dossier corse suggérant d'*« étendre »* la réforme *« à l'ensemble des régions françaises »* n'ont fait que creuser davantage le fossé qui sépare le président de DL des élus de son parti. Jugé politiquement incontrôlable depuis son abstention sur le pacs ou ses déclarations favorables à un assouplissement de la législation sur les drogues douces, M. Madelin représente désormais, aux yeux de ses amis, un danger électoral. C'est peu dire que les parlementaires DL ne voient pas d'un bon œil M. Madelin aborder la dernière ligne droite des échéances de 2002 en endossant la panoplie du présidentiable. En affirmant que le choix d'être candidat à la présidentielle serait *« un choix personnel »* (*Le Monde* du 11 septembre), tandis que le soutien de son parti serait *« accessoire »*, et en excluant de se ranger derrière Jacques Chirac, M. Madelin n'a fait qu'exacerber les tensions. *« Certains de mes collègues en ont été malades »*, confie ainsi un de ses proches, François Goulard.

Dans un tel contexte, on comprend que M. Madelin ait cherché à dissuader M. Rossi de démissionner aussi rapidement. Ceux qui avaient pris rendez-vous avec le député de Corse-du-Sud pour *« une explication de gravure »* lors des journées parlementaires qui se tiendront à Tournus, le 26 septembre, risquent fort, en effet, de se retourner contre M. Madelin. Celui-ci cherche désormais à signer une sorte de « paix des braves » avec les élus de son parti. En faisant rapidement savoir qu'il avait donné son aval, mardi 19 septembre, à la candidature de Jean-François Mattéi (Bouches-du-Rhône) pour succéder à M. Rossi à la présidence du groupe, M. Madelin cherche à s'attirer les bonnes grâces de l'influent Jean-Claude Gaudin, sénateur et maire de Marseille. Le prochain geste sera adressé à Tournus. A cette occasion, M. Madelin devrait indiquer aux parlementaires DL qu'il abandonnera la présidence de son parti, après les municipales, s'il décide d'être candidat à l'élection présidentielle. Le président de DL devrait également promettre de ne pas puiser dans les caisses du parti pour assurer le financement de son éventuelle campagne, qui serait organisée dans une autre structure, mise en place par le député européen Hervé Novelli.

Dans cette perspective, il resterait encore à gérer la période de transition. Au sein de DL, les plus proches de M. Chirac réfléchissent à une réforme des statuts visant à mettre en place un *« conseil de parlementaires »* ayant voix au chapitre sur la ligne politique et la stratégie électorale du parti. *« On ne mettra jamais Madelin sous tutelle ! »*, réplique l'entourage du député d'Ille-et-Vilaine. S'ils obtiennent des assurances d'ordre financier et stratégique de la part de M. Madelin, les parlementaires DL ne pousseront probablement pas à la rupture. *« On rentre dans une période électorale où l'on a financièrement besoin du parti »*, explique Franck Dhersin, député du Nord et candidat à la mairie de Dunkerque, qui ajoute, au sujet d'un éventuel rapprochement avec l'UDF, que *« ce n'est pas à six mois des municipales que l'on va bouleverser les structures partisanes »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

La gauche n'est pas parvenue à s'unir avant le second tour à Ajaccio

Communistes et socialistes ont jugé exorbitantes les conditions d'ouverture de sa liste que leur proposait le divers gauche Simon Renucci pour le second tour de l'élection municipale partielle

AJACCIO
de notre correspondant

Il n'y aura pas de liste d'union de la gauche au second tour de l'élection municipale partielle d'Ajaccio, dimanche 24 septembre. Les discussions engagées entre les listes de Simon Renucci, social-démocrate (19 %), de Paul-Antoine Luciani, PCF-PS (8,49 %), et de François Filoni, MDC (3,73 %), n'ont pas abouti. N'ayant pas atteint le seuil légal de 5 % des suffrages exprimés, les amis de Jean-Pierre Chevènement n'auraient pu être présents sur une liste d'union au second tour, mais ils auraient pu la soutenir. Mardi 19 septembre, M. Filoni a rappelé que le MDC avait souhaité que la gauche s'unît dès le premier tour, mais il a ajouté que, pour le second tour, les *« autres composantes ont refusé de tenir compte de* [sa] *sensibilité et de* [son] *attachement viscéral aux valeurs républicaines »*. Il a donc laissé leur liberté de vote aux électeurs tout en les encourageant à *« confirmer le vote-sanction »* contre les partisans du processus de Matignon.

Au nom de la liste des communistes et des socialistes qu'il conduisait, M. Luciani a regretté que *« la conception de l'union de Simon Renucci n'ait pas été la même »* que la sienne, qualifiant ses exigences d'exorbitantes et lui laissant *« l'entière responsabilité d'une désunion* [qu'il n'a] *pas voulue »*. M. Renucci avait proposé à ses partenaires quinze places sur quarante-cinq, dont sept seulement sur les trente premières, réputées éligibles, M. Luciani se voyant offrir la cinquième a considéré que *« Simon Renucci n'a pas voulu créer les conditions d'une dynamique unitaire »*.

JOSÉ ROSSI ACCUSE

M. Renucci a fait valoir qu'il souhaitait préserver *« l'architecture initiale de la liste, fondée sur un respect scrupuleux de la parité et l'accord conclu depuis de longs mois avec les radicaux de gauche »*. Il a ajouté que *« trois postes d'adjoints et des délégations devaient être confiés à nos partenaires en cas de victoire »*. *« Un tel contrat jetait les bases d'une union pour les prochaines élections dès le premier tour »*, a ajouté M. Renucci, tandis que M. Luciani formait le vœu que *« cette situation évolue dans les mois à venir »*, appelant *« les électeurs de gauche à faire barrage à la gestion Marcangeli-Rossi »*, c'est-à-dire, implicitement, à voter pour la liste Renucci.

Mardi soir, sur France 3-Corse, José Rossi a énergiquement dénoncé la *« politique clientéliste »* de son adversaire Marc Marcangeli, l'accusant sans ambages d'avoir, en sa double qualité de maire et de président du conseil général de la Corse-du-Sud, *« recruté quatre cents personnes »* pour s'assurer leur concours électoral. *« J'ai entendu dire aussi*, a ajouté M. Rossi, *qu'une même politique avait été pratiquée en matière d'aide sociale. C'est aussi pour ces raisons que j'ai rompu avec le maire. J'assume la responsabilité de cette rupture. »* Enfin, le prince Charles Napoléon, dont la liste a été éliminée au premier tour, n'a pas donné de consigne de vote.

Paul Silvani

Les critiques redoublent contre la direction du RPR

NEUF MOIS à peine après son élection à la présidence du RPR, Michèle Alliot-Marie doit faire face à un coup de tabac. Le secrétaire général du mouvement, Adrien Gouteyron, a reconnu l'existence d'*« une entreprise de déstabilisation »* visant la présidente. François Fillon, conseiller politique du RPR, a pris publiquement sa défense. *« Personne n'a intérêt à l'échec de Michèle Alliot-Marie »*, a-t-il affirmé dans un entretien publié, jeudi 14 septembre, par *France-Soir*, en jugeant *« injustes et infondées »* les critiques visant la députée des Pyrénées-Atlantiques.

Ces critiques ne sont pas nouvelles (*Le Monde* daté 18-19 juin), et elles demeurent prononcées à mots couverts. Elles visent à la fois le ton employé par la présidente et l'absence de propositions alternatives à la politique du gouvernement. Elles sont néanmoins réapparues au lendemain des universités d'été des jeunes RPR, réunies à Nice du 1er au 3 septembre. Le discours de rentrée de « MAM », consacré au quinquennat, s'était révélé totalement inaudible. Un argumentaire complet sur la réduction du mandat présidentiel avait déjà été livré, quelques heures plus tôt, par Nicolas Sarkozy, et le vrai discours politique avait été prononcé par M. Fillon. Mme Alliot-Marie s'était donc contentée de reprendre les arguments qu'elle développait déjà, il y a un an, lors de sa campagne pour la présidence du RPR, sur le rejet de la politique. Elle avait critiqué, comme à l'accoutumée, l'action de Lionel Jospin, puis, inscrivant la réduction du mandat présidentiel dans le cadre de la participation, son discours avait débouché sur la nécessité de réformer la procédure de désignation des délégués départementaux à la jeunesse...

REMANIEMENT INTERNE

La séance de « débriefing », le mardi 5 septembre, au siège du RPR, a été houleuse. De nombreux responsables du mouvement – et pas seulement les « éléphants » – avaient jugé inutile de faire le déplacement jusqu'à Nice. La table ronde consacrée au sujet du jour, le dossier corse, n'avait été inscrite à l'ordre du jour qu'au dernier moment, à la demande de Patrick Devedjian. Conseiller spécial chargé de la vie du mouvement et compagnon, dans la vie, de Michèle Alliot-Marie, Patrick Ollier s'est vu reprocher son omniprésence, ce dont il se défend. *« Je participe à la vie de ce mouvement depuis plus de trente ans, je ne vais pas me cacher ! »*, s'insurge le député des Hautes-Alpes.

Il n'empêche. Au début de l'été, Thierry Mariani, député du Vaucluse, avait abandonné ses fonctions de secrétaire national chargé des fédérations. Il ne trouvait pas sa place entre M. Ollier, M. Gouteyron et Yves Fromion, délégué général chargé de l'action militante, tous chargés à des titres divers de l'organisation interne du mouvement. Mme Alliot-Marie a annoncé à Nice qu'un remaniement de la direction du RPR interviendra après le référendum du 24 septembre. Il portera toutefois davantage sur les délégués chargés d'alimenter le futur projet du RPR que sur la direction opérationnelle du mouvement. Il n'est plus question, comme la rumeur l'avait laissé entendre, que le secrétaire général du RPR quitte son poste.

Mme Alliot-Marie accueille avec philosophie les critiques dont elle est l'objet. A la différence de ses prédécesseurs, elle a été élue au terme d'une vraie campagne interne. Elle a eu le cran d'écarter Jean Tiberi de la direction de la fédération de Paris, et la suite ne fait plus guère de doute : elle s'occupera du sort du successeur de Jacques Chirac à la mairie de Paris, comme elle l'a dit, après le référendum. La candidature de Philippe Séguin s'est imposée au terme d'un processus de concertation qui a préservé l'unité du RPR et celle de l'ensemble de l'opposition.

Tandis que M. Sarkozy et Alain Juppé annoncent leur retour dans le débat national, le premier à l'automne, le second au printemps 2001, Mme Alliot-Marie paraît avoir pris son parti d'une sorte de partage des tâches, qui convient au demeurant au président de la République : aux « éléphants » de préparer le terrain pour une éventuelle réélection de M. Chirac, à elle le rôle, fût-il ingrat, de chef de guerre et de garant de l'unité du mouvement gaulliste. *« On finit par abandonner l'essentiel : ça fait quand même neuf mois qu'on n'a pas entendu Balladur, Juppé, Séguin et Sarkozy s'engueuler par presse interposée »*, dit-elle dans un sourire.

Jean-Louis Saux

Pour Daniel Cohn-Bendit, les Verts peuvent dépasser 20 % à Paris

Le député européen est venu soutenir les écologistes de la capitale, qui ont lancé leur campagne électorale. Dominique Voynet se réserve pour les « moments opportuns »

« DOMINIQUE » n'était pas là, « Dany » est arrivé en retard mais les Verts voulaient, coûte que coûte, faire la fête pour lancer très officiellement, mercredi 20 septembre, leur campagne municipale parisienne. La ministre de l'environnement avait rédigé un mot d'excuse. *« Retenue ailleurs »*, elle promettait d'apporter sa participation à la campagne *« dans des moments opportuns »*. Bref, au petit jeu « Dany, y es-tu ? Je ne viens pas ! », la ministre a encore marqué un point.

Le chef de file des Verts parisiens, Yves Contassot, ne s'est pas démoralisé. Se succédant à la tribune, le saltimbanque festif, arrivé tout droit de Bruxelles, et le militant parisien ont donné leur content aux quelque sept cents militants réunis dans des salons du 12e arrondissement. Le député européen a, d'emblée, placé l'action des Verts sous les auspices bienheureux des élections européennes de juin 1999. *« Nous pouvons dépasser les 20 % à Paris ! »*, s'est-il écrié, dans ce scrutin qui, selon lui, *« dépassera largement le cadre de la capitale »*. L'enjeu ? Obtenir *« de beaux succès dans beaucoup de grandes villes »*, grâce à la *« capacité d'invention »* des Verts dans cette période de crise du pétrole. *« En circulant moins et moins vite, on consomme moins, on dépense moins, et les prix de l'essence baissent »*, a aussi expliqué M. Cohn-Bendit, qui propose des limitations de vitesse drastiques.

LEÇON DE MORALE

Quasi lyrique pour décrire les délices d'une ville rendue à ses habitants, « Dany » s'est aussi fendu d'une leçon de morale politique en direction de ses amis Verts. *« Il faut jeter à la poubelle toutes les contributions de congrès et voir avec les Français comment sortir de la crise pétrolière ! »*, a-t-il lancé à la salle, ravie, en exhortant les écologistes à faire de leur congrès de novembre *« un vrai débat d'idées et de propositions et non pas un règlement de comptes entre personnes qui n'intéressera pas les Françaises et les Français »*.

Après ces envolées, le chef de file des Verts parisiens a ramené l'auditoire sur le terrain plus âpre des *« turpitudes »* de la droite parisienne, qu'il a énumérées : *« emplois fictifs, détournements de fonds publics, clientélisme, électeurs fantômes, logements de complaisance, fraude électorale »*. Avant de rappeler les propositions des Verts en matière de circulation – diminution de moitié de la place de la voiture –, de transports en commun – tramways et bus en site propre –, d'urbanisme et de logement, M. Contassot à renvoyé dos à dos Jean Tiberi et Philippe Séguin, *« les deux clones du système RPR-Chirac »*. Dans le même mouvement, il a, aussi, condamné la *« frilosité des vieux partis de gauche »*, redit que les Verts conduiront des listes autonomes au premier tour et interpellé le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, maire du 18e arrondissement. *« Nous attendons avec beaucoup d'impatience les mesures que le maire-ministre prendra pour réviser et nettoyer les listes électorales à Paris »*, a-t-il lancé.

Christine Garin et Béatrice Gurrey

Arlette Laguiller justifie son refus de participer au référendum

Pour la dirigeante trotskiste, ce scrutin est une « mascarade »

Lutte ouvrière a rassemblé ses militants parisiens, mercredi 20 septembre, pour un meeting au cours duquel Arlette Laguiller a expliqué les raisons qui s'opposent, selon elle, à une participation au référendum du 24 septembre sur le quinquennat. Elle y voit une *« mascarade »* et une forme de diversion.

IL EST, à première vue, plutôt difficile de mobiliser son électorat pour... l'abstention. Mais pas pour Arlette Laguiller. Pour son unique meeting de campagne, mercredi 20 septembre, au Palais de la mutualité, à Paris, la porte-parole de Lutte ouvrière (LO) a, comme toujours, rempli la salle. Plus de huit cents militants disciplinés avaient fait le déplacement, au point qu'il a fallu agrandir la salle par l'ouverture de panneaux coulissants. Les vieilles habitudes étaient revenues, comme la fouille systématique des sacs à l'entrée, oubliée au temps des meetings communs avec la Ligue communiste révolutionnaire. Derrière le pupitre, le ton était donné par une large banderole : *« Le problème, c'est le bulletin de paie, pas le mandat présidentiel. »*

Sous les ovations, Mme Laguiller a d'abord invité *« tous les camarades présents »* à se joindre, jeudi soir, à la manifestation organisée par le PCF pour exiger la baisse des prix des carburants. Tout au long de son discours, consacré dans sa première moitié au référendum du 24 septembre sur le quinquennat, la porte-parole de LO a observé un strict parallélisme entre les attitudes de Jacques Chirac et de Lionel Jospin. Elle s'est d'abord demandé si les deux têtes de l'exécutif n'avaient pas fait exprès de poser une question aussi démobilisante.

CONTRE LA VE RÉPUBLIQUE

Pour LO, l'important n'est pas de savoir si *« cinq ans valent mieux que sept ans »*, mais de constater que, sitôt élus, les responsables politiques *« renient leurs promesses »*. C'est vrai de M. Chirac avec *« sa fracture sociale »*, comme de M. Jospin avec *« la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde »*. Au sujet du premier, Mme Laguiller a ironisé sur sa redécouverte de la « fracture sociale » renommée *« fracture numérique, entre ceux qui peuvent se connecter à Internet et ceux qui ne le peuvent pas »*.

Qualifiant de *« mascarade »* le référendum du 24 septembre, la dirigeante trotskiste a justifié son appel à la non-participation au scrutin par le fait qu'elle n'a pas *« l'intention d'approuver cette Constitution, ni implicitement ni explicitement »*. *« Aujourd'hui, tous les grands partis – y compris le PC, qui l'avait combattue à l'origine – acceptent la Ve République »*, a-t-elle observé, mais ce n'est toujours pas le cas de LO.

Prôner l'abstention, plutôt que voter « non », *« n'est-ce pas être confondu avec les pêcheurs à la ligne ? »*. *« Le fait que Pasqua, Le Pen, Mégret appellent à voter "non" nous suffirait, dans ce cas, à reconsidérer la pêche à la ligne »*, a-t-elle répondu, provoquant l'hilarité de l'assistance. *« Lorsque Alstom annonce la suppression de milliers d'emplois, est-ce que l'on demande leur avis aux travailleurs concernés ? »*, a-t-elle lancé pour résumer son refus de principe de ce référendum.

Enfin, Mme Laguiller a apporté son soutien au maire de Moûtiers, en Savoie, qui refuse d'organiser le référendum afin de protester contre la fermeture de la maternité dans sa ville.

Alain Beuve-Méry

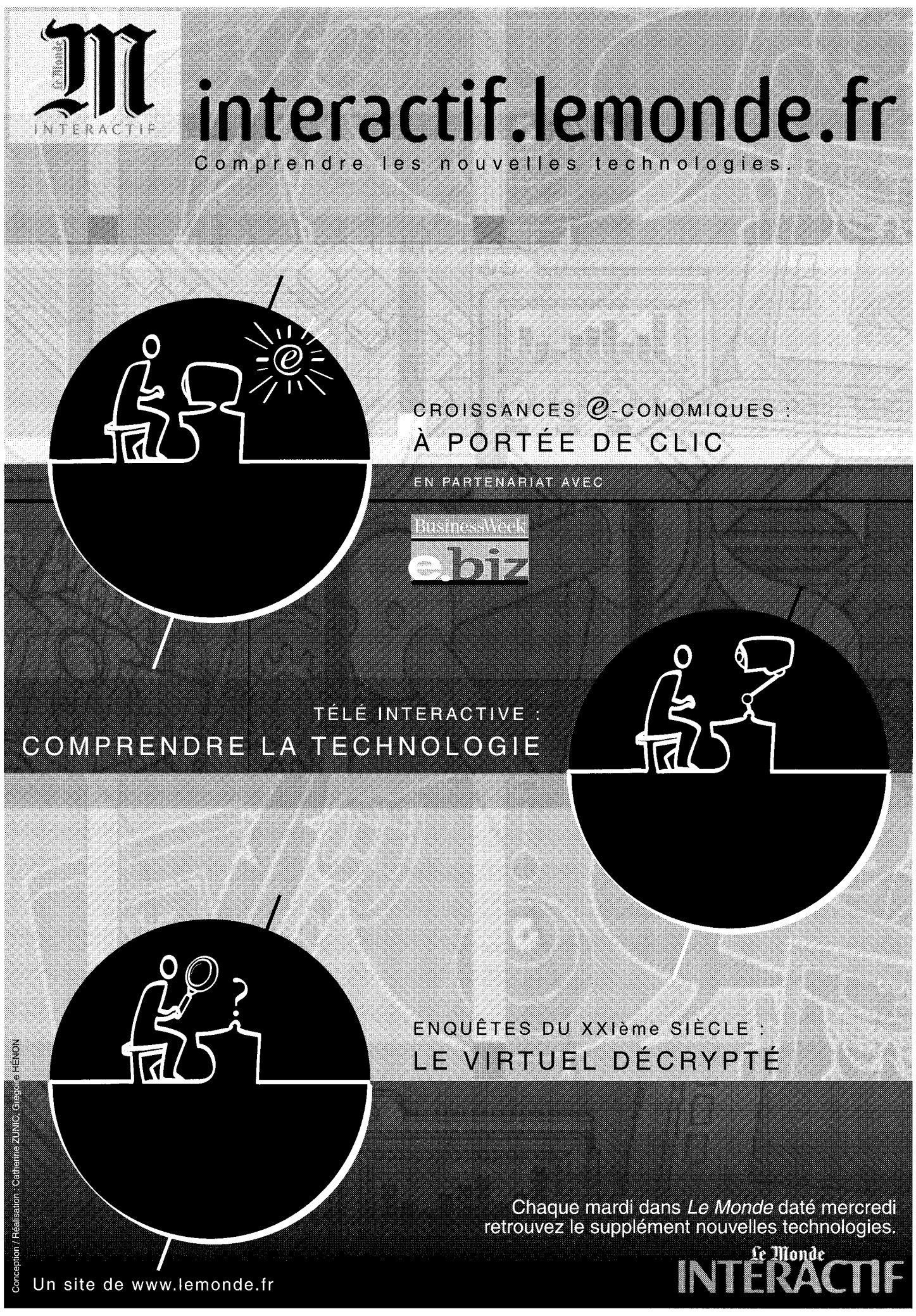

QUI VOTE QUOI ?

PAUL RICŒUR

Philosophe, né en 1913, professeur à Strasbourg, à la Sorbonne, à Nanterre et enfin à Chicago. Directeur du centre de recherches phénoménologiques et herméneutiques au CNRS. Vient de publier *La Mémoire, l'histoire, l'oubli* (Seuil, lire *Le Monde* du 15 septembre).

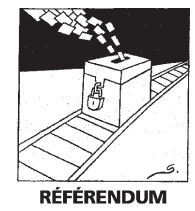
RÉFÉRENDUM

Bien sûr, j'irai voter. Puisque je suis convoqué, je réponds. Je souhaiterais même être convoqué plus souvent. Je voterai « oui », mais faute de mieux, après beaucoup d'hésitations.

J'ai des doutes sur ce système avec deux exécutifs. Ce n'est pas une bonne Constitution, mais il faut la rendre un peu moins absurde et, comme le suggère Georges Vedel (*Le Monde* daté 18-19 juin), rapprocher les deux modes d'élection, présidentiel et législatif. Et, surtout, la cohabitation doit devenir le plus improbable possible.

RENÉ LOUAIL

Porte-parole de la Confération paysanne.

Je voterai « oui » au référendum du 24 septembre mais du bout des lèvres. Je considère en effet que la consultation ne devait pas porter seulement sur la réduction de la durée du mandat présidentiel mais aussi sur le nombre de mandats. Je pense qu'il faut les limiter à deux. De même, je suis favorable à la limitation du nombre de mandats pour les députés et les sénateurs.

Corse : des intellectuels pour « un sursaut républicain »

QUINZE intellectuels, regroupés au sein du collectif La République, c'est tous ensemble !, ont lancé un appel à *« une grande manifestation à Paris courant octobre »* afin de dénoncer le contenu de la réforme envisagée par le gouvernement sur la Corse. Dans un texte publié mercredi 20 septembre par *Libération*, ils affirment que le *« projet Jospin sur la Corse fait planer un danger mortel sur la République »*, qui, à terme, risquerait d'être *« dissoute de facto »*. Selon eux, avec le projet du gouvernement, *« il s'agit clairement de rompre avec le principe d'unité de la nation, espace cohérent de l'expression démocratique du peuple souverain »*.

Parmi les signataires figurent les écrivains Pierre-André Taguieff et Viviane Forrester, ainsi que les universitaires Pierre Guenancia et Catherine Kintzler, ou encore le journaliste Angelo Rinaldi.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la Cour d'appel de Douai a condamné, mercredi 20 septembre, le député communiste de la Somme, Maxime Gremetz,** à deux ans d'inéligibilité pour des violences commises lors d'une cérémonie officielle, le 25 avril 1998, près d'Amiens. M. Gremetz avait fait appel de sa condamnation, le 3 janvier, par le tribunal correctionnel de Lille à trois mois d'emprisonnement avec sursis, pour avoir bousculé plusieurs personnes, dont un gendarme, en pénétrant en voiture sous un chapiteau dont on lui refusait l'accès. Le député a annoncé son intention de déposer un pourvoi en cassation.

■ **QUINQUENNAT : l'ancien premier ministre Alain Juppé (RPR) a dénoncé**, mercredi 20 septembre, les *« petites médiocrités »* des responsables politiques qui *« essayent de maximiser l'abstention »* au référendum sur le quinquennat, le 24 septembre. *« Je suis choqué de voir se coaliser les petits calculs, les médiocrités politiques ou les grandes lâchetés pour empêcher les Français d'aller voter »*, a déclaré M. Juppé lors d'un meeting au Raincy (Seine-Saint-Denis). Evoquant, sans le nommer, le président de l'UDF, François Bayrou, M. Juppé a indiqué qu'*« essayer d'affaiblir la portée de ce débat* (...) *dans une stratégie déjà pré-présidentielle, ce n'est pas très glorieux »*.

■ **CONTRACEPTION : la proposition de loi du PS sur la contraception d'urgence a été approuvée**, mercredi 20 septembre, par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Ce texte, qui sera examiné en séance publique le 5 octobre, prévoit la distribution de la pilule du lendemain en milieu scolaire en cas d'urgence.

■ **PARLEMENT : le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a reconduit** Jean-Marc Ayrault à sa présidence, mardi 19 septembre. En raison de son vote « contre » le projet de loi sur la chasse (*Le Monde* du 30 juin), Pierre Brana (Gironde) est remplacé par René Mangin (Meurthe-et-Moselle) en tant que responsable du groupe à la commission des affaires étrangères.

SANTÉ Le Web est en passe de modifier profondément les relations entre les différents acteurs de la santé. Alors que le nombre de sites dans ce domaine ne cesse d'augmenter, l'informatisation des données médicales pose des questions nouvelles. ● LE DOSSIER médical sur Internet pourrait ainsi devenir un document unique et interactif, dont la principale difficulté demeure la préservation de la confidentialité. ● LES PATIENTS se tournent de plus en plus vers le réseau des réseaux pour consulter ou acheter des médicaments. ● CONFRONTÉES au développement des pharmacies en ligne – souvent spécialisées dans les traitements contre la calvitie ou les troubles de l'érection –, les administrations françaises et américaines redoutent un effondrement des contrôles sur la vente de médicaments et mettent en place des mécanismes répressifs.

L'Internet bouscule les rapports entre médecins et malades

Le réseau électronique mondial rend possible un dossier médical unique, dont la principale faiblesse demeure la confidentialité. La multiplication des sites spécialisés a amélioré l'information des patients, tentés de consulter ou d'acheter des médicaments sur le Web

INTERNET va changer les relations entre les médecins et leurs patients, donnant de plus en plus de pouvoir aux seconds, qui y trouvent d'abondants moyens d'information. Le réseau mondial rend possible un dossier médical numérique unique. Fini le dossier éparpillé entre le médecin traitant, les divers spécialistes et l'hôpital. L'ensemble des données, images comprises, concernant une même personne va se retrouver rassemblé en un même lieu. En cas de problème de santé à l'étranger, le médecin consulté pourra connaître, avec l'accord du patient, les antécédents médicaux, les maladies chroniques ou les contre-indications.

Des expériences pilotes sont menées en France par des structures hospitalières publiques. Depuis deux ans à Lille (Nord), les médecins de ville et ceux de l'hôpital peuvent faire état de leurs actes sur un serveur d'événements. A Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) depuis 1999 et bientôt à Rouen (Seine-Maritime), le système est plus élaboré. *« Il s'agit d'un serveur d'épisodes*, explique le docteur Stefan Darmoni, responsable des nouvelles technologies à la direction informatique et des réseaux du CHU de Rouen. *Les informations ne sont pas simplement mises bout à bout, mais sont structurées. ».*

Entre les différents acteurs concernés le débat porte sur une question fondamentale : qui aura accès à quoi ? Ce point est crucial quand on sait à quel point la confidentialité des données médicales (volet médical de la future carte Vitale 2, données sur l'activité hospitalière, déclaration obligatoire de séropositivité...) est un sujet sensible.

Le problème de l'hébergement du dossier médical électronique est réglé dans son principe : les données sont physiquement stockées sur un serveur informatique chez un *« tiers de confiance »*. Ce dernier peut être l'actuel Réseau santé social, le réseau électronique fermé et sécurisé par le biais duquel les médecins peuvent, entre autres, transmettre aux caisses de Sécurité sociale les feuilles de soins électroniques. Mais, ce peut être aussi un opérateur remplissant un rôle de notaire informatique. C'est le cas du docteur Laurent Alexandre, président de Medcost, l'une des premières start-up de l'Internet médical, lancée en 1995 : *« Les serveurs où sont stockées les données médicales sont dans une "salle blanche" protégée par un code d'accès et des passes magnétiques*, détaille M. Alexandre. *Seules les personnes habilitées peuvent y pénétrer. Des informaticiens sont présents 24 heures sur 24. Tous les serveurs sont doublés sur place et dans un second site, et les données sont sauvegardées et conservées dans un coffre dans un troisième lieu. »* Ces précautions n'ont rien d'excessif. Le tiers de confiance doit pouvoir prévenir toute intrusion, car sa responsabilité juridique serait engagée. Il doit, de plus, s'engager à ne pas utiliser les données qu'il conserve pour son propre compte. Les modalités d'accès au contenu du dossier médical constituent un enjeu éminemment politique sur lequel le gouvernement et le législateur devront trancher. Un accord semble se dessiner pour donner au patient le droit de définir pour chacun des acteurs (médecin, pharmacien, kinésithérapeute, et autres), les informations auxquelles il a accès (par exemple, la mention d'une interruption volontaire de grossesse peut être réservée au seul médecin traitant ou au seul service l'ayant pratiquée), ainsi que la durée de cet accès. Le patient pourrait consulter l'ensemble de son dossier médical, tandis que le praticien aurait un accès éventuellement partiel, mais avec les fonctions de lecture et d'écriture des données.

Jusqu'ici, maîtres d'œuvre du dossier médical du patient, les médecins en deviennent des utilisateurs parmi d'autres. Cette évolution n'a pas que des détracteurs du côté des praticiens. Le docteur André Chassort, chargé des questions d'informatique au Conseil national de l'ordre des médecins, défend cette *« notarisation des données médicales »* : *« Elle va soulager les médecins, qui avaient la responsabilité à 100 % de la confidentialité de ces informations. »*

Le grand bouleversement devrait cependant venir de la possibilité pour les patients internautes d'accéder à toute heure du jour et de la nuit, et pour le prix d'un appel local à une profusion d'informations sur la santé. Le médecin voit arriver vers lui des patients de plus en plus informés, posant davantage de questions : aux Etats-Unis, entre 40 et 60 millions d'internautes, sur les 90 millions que compte le pays, chercheraient régulièrement de l'information médicale en ligne. Dix mille sites américains sont consacrés à la santé, financés dans la plupart des cas par de la publicité pharmaceutique. L'internaute peut se rabattre sur les sites institutionnels, ceux des Instituts nationaux de la santé (NIH), de l'Agence des aliments et des médicaments (FDA) ou sur l'énorme base de données Medline.

> Le débat porte sur une question fondamentale : qui aura accès à quoi ?

D'ores et déjà, aussi bien le Conseil national de l'ordre des médecins que des acteurs d'Internet se sont penchés sur le problème de la qualité des informations. Certains, avec l'association Centrale Santé, proposent une grille de cotation, le *Net Scoring*. Autour du Conseil de l'ordre, se réunit un groupe de travail prônant la mise sur pied d'un organisme indépendant chargé d'élaborer une charte de qualité, puis de labelliser ou de certifier les sites.

« Aux Etats-Unis, rappelle le docteur Chassort, *déjà 6 % des patients dialoguent avec leur médecin par e-mail. »* Internet et le courrier électronique peuvent représenter un outil utile dans le suivi des personnes atteintes de maladies chroniques, comme le diabète ou l'hypertension artérielle. Des expériences sont déjà menées en France au cours desquelles les patients transmettent à l'hôpital les données de surveillance (glycémie, pression artérielle) et reçoivent les consignes d'ajustement des posologies médicamenteuses.

Le Net favorise le développement de réseaux : des communautés de malades fidélisés par des groupes de discussions se constituent. Le code de déontologie des médecins interdit toutefois la consultation et la prescription en ligne. *« L'examen clinique demeure indispensable*, martèle le docteur Chassort. *La médecine anonyme sur le Net est à la fois hypocrite et dangereuse. »* Il est cependant possible, dans le cadre des groupes de discussions ou sous la forme d'échanges de courrier électronique, de poser anonymement des questions sur des sujets délicats, sexualité notamment, ou de demander un deuxième avis médical. Depuis juillet, les internautes peuvent trouver, sur le site du Conseil national de l'ordre des médecins, la liste des 180 000 médecins inscrits, avec l'intégralité de leurs qualifications. Un moyen de s'assurer que le praticien ne se réclame pas indûment d'une compétence.

Paul Benkimoun

Le Web au service des maladies rares

L'Internet est une excellente arme pour les petits. Partant de ce constat, un groupe de travail du ministère de l'emploi et de la solidarité a eu l'idée d'un serveur sur les maladies rares et les médicaments orphelins. Financé par la direction générale de la santé, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés et l'Association française contre les myopathies, la base de données Orphanet a été mise en ligne en 1997 (orphanet.infobiogen.fr).

Ce serveur contient des informations sur plus de 950 maladies rares, les programmes de recherche en cours, les laboratoires de diagnostic, les associations de malades et les consultations spécialisées, les médicaments orphelins qui servent à leur traitement, ainsi que des liens avec d'autres sites consacrés à ces maladies. Il reçoit plus de 250 000 visites par mois et il est référencé sur plus de 6 000 sites, dont 50 % sont français.

Institutionnels ou privés, les principaux sites Web français

LA FRANCE est encore loin des 10 000 sites américains grand public consacrés à la santé, mais les lancements se succèdent. L'internaute peut déjà consulter des sites institutionnels comme celui du secrétariat d'Etat à la santé (**sante.gouv.fr**), celui du conseil national de l'ordre des médecins (**conseil-national.medecin.fr**), où figure, depuis le 17 juillet, la liste des médecins en aptitude d'exercer avec leurs qualifications, ou l'indispensable portail du CHU de Rouen (**chu-rouen.fr**), fort de ses 5000 connexions et 30 000 pages vues par jour ouvré. Outre la psychiatrie, les requêtes les plus fréquentes, selon le docteur Stefan Darmoni, y concernent les mots-clés dopage, cannabis, euthanasie, boulimie et anorexie. Le site présente le « Net Scoring », qui formule des critères de qualité de l'information sur l'Internet médical, et les Catalogue et index des sites médicaux francophones (Cismef).

Du côté du privé, Médisite (**medisite.fr**), plutôt bien conçu, est un site à deux entrées (celle des professionnels nécessite un mot de passe). L'accent est mis sur l'actualité (dépêches santé de l'Agence France-Presse). Une rubrique « Le meilleur du Web santé » renvoie sur d'autres sites. Une autre, « Testez votre santé », possède à son menu des sujets sur la maladie d'Alzheimer, l'anxiété, la dépression et des auto-évaluations sur le poids, le tabac et l'alcool. Mais, il ne s'est pas étoffé au cours des derniers mois.

Les thèmes annoncés sur la page menu de Planetmedica (**planetmedica.fr**) mêlent les traitements des allergies de l'enfant scolarisé, les inégalités d'espérance de vie ou un test sur la qualité de l'éveil. A noter un judicieux article : *« Comment préparer votre consultation chez le médecin ? »* Un lien existe avec l'annuaire pages jaunes des professionnels de santé.

Lancé en mai 2000, Doctissimo (**doctissimo.fr**) a pris l'option d'une encyclopédie médicale interactive, avec de nombreuses fiches, notamment pour les premiers soins pour les urgences. Quatre domaines sont proposés : santé, forme, nutrition, sexualité. C'est graphiquement réussi et d'une navigation facile. La rubrique « Droit et santé » rappelle que les consultations médicales sur le site sont interdites. Cependant, comme sur les autres sites, des questions personnalisées peuvent être posées.

Mis en ligne en juin, le site **33docavenue.com** des éditions JB Baillière Santé, qui publient plusieurs revues médicales, met l'accent à la fois sur la compétence médicale et sur des témoignages. L'internaute pourra donc trouver des fiches sur des sujets variés (*« Qu'est-ce que la frigidité ? »*, *« En cas d'accident du travail, quels sont mes droits »* ou *« Mon fils a la varicelle, combien de temps ne doit-il pas aller à la crèche ? »*), des mises au point sur les risques et des sujets d'actualité, en ce moment l'alcoolisme et le piercing.

Notre docteur (**notredocteur.com**) est l'émanation d'une e-boutique proposant des produits de cosmétique ou de phytothérapie. Le conseil national de l'ordre des médecins s'est déjà inquiété d'entorses à la déontologie médicale commises par les responsables de ce site.

Med in Web (**medinweb. fr**) a adopté une démarche plus axée sur l'information que sur la consommation, s'étendant pour les recherches guidées à des rubriques comme « Politique et santé » (éthique, déontologie, politique de santé) et « Avenir et santé » (environnement, sciences de la vie). Une section *« News »* propose des sélections avec des liens vers d'autres sites, un dossier (par exemple *« Téléphone portable : la peur de son onde »*, en ligne depuis juin) et un débat (*« Faut-il boycotter les régimes ? »*).

ComSanté (**comsante.com**) privilégie les aspects pratiques et offre un annuaire des liens vers les sites d'associations de santé. Le site attend encore d'être étoffé : sans changement depuis juin, il ne comporte que onze dossiers médicaux et deux consacrés aux examens complémentaires.

Enfin, l'un des poids lourds du Web médical francophone Atmédica (**atmedica.com**), propriété du groupe Havas, a renoncé à son projet de portail grand public, qui devait être lancé en septembre.

P. Be.

★ Pour en savoir plus : docteur Stefan J. Darmoni *Le Guide Internet de la santé, Les meilleurs sites d'information santé accessibles gratuitement*, MMI Editions, 249 pages, 129 F (19,66€).

Communiqué

Monoprix SA, propriétaire de la marque Monoprix, exploite le site Internet monoprix.fr.

Dans le courant de l'année 1999, le nom de domaine **monoprix.com** a été enregistré à son insu par un tiers.

Monoprix SA a saisi les juridictions civiles et pénales, en référé puis au fond, pour obtenir le transfert à son profit du nom de domaine **monoprix.com** et la réparation du préjudice causé à sa marque.

Le juge des référés civil a ordonné sous astreinte le transfert du nom de domaine monoprix.com, auquel il a été procédé dans les semaines suivant sa décision.

Monoprix SA a également été indemnisée de son préjudice, et a été autorisée à publier le présent communiqué.

OSP

Les administrations redoutent la multiplication des « e-pharmacies »

POUR L'INTERNAUTE, le Viagra est à portée de clic. Une recherche sur les pharmacies en ligne permet de trouver 240 sites proposant le remède aux troubles de l'érection. Selon les sites, une commande de vingt comprimés de 100 mg sécables (la dose moyenne est de 50 mg), précédée d'une consultation en ligne, coûte, livraison comprise, entre 278 et 332 dollars. La consultation n'est exigée que pour la première prescription, pas pour les nouvelles commandes. Un site offre pour 99 dollars (port non compris), trois comprimés de Viagra à 100 mg (24 dollars) après une consultation (facturée 75 dollars). La dose coûte 6 dollars (42 francs), contre 75 francs en France.

Nombre d'« e-pharmacies » ciblent ainsi leur communication autour de deux produits, Viagra et Propecia, médicaments proposés dans le traitement de la calvitie. S'y ajoutent, sur d'autres pharmacies en ligne, les traitements contre la surcharge pondérale (Xenical, Phentermine ou Adipex), la dépression (Prozac) ou les douleurs rhumatismales (Celebrex).

Les autorités sanitaires américaines se sont émues des risques encourus par les consommateurs et les documents sur le sujet pullulent sur le site de l'agence chargée des médicaments et des aliments, la Food and Drug Administration (FDA, www.fda.gov). Dans une déclaration datée du 28 décembre 1999, la Maison Blanche pointait le risque de prescriptions dénuées de pertinence, sans examen physique : *« Les consommateurs qui achètent des médicaments sur ordonnance en ligne sur des sites illégitimes risquent des effets indésirables avec médicaments prescrits de façon inappropriée, des interactions médicamenteuses dangereuses ou d'avoir des médicaments défectueux. »*

RÉSOLUTION DE L'OMS

Dans cette déclaration, l'administration Clinton annonçait plusieurs mesures. D'abord, la mise en place d'une réglementation fédérale pour toutes les pharmacies sur Internet. De nouvelles sanctions juridiques pour la vente illégale de médicaments ont été créées. La Maison Blanche a donné aux agences fédérales les moyens de réunir rapidement l'information nécessaire pour lancer des poursuites judiciaires, et renforcé leurs moyens de faire respecter la loi. Enfin, le gouvernement américain va lancer une campagne d'éducation du public sur les dangers potentiels de l'achat de médicaments en ligne. Une ligne budgétaire de 10 millions de dollars a été incluse dans le budget 2000 pour mettre en œuvre cette action.

La FDA a déjà envoyé une dizaine de « cyberlettres » à des opérateurs de site de vente de médicaments basés hors des Etats-Unis pour leur indiquer qu'ils violaient les lois américaines sur la prescription médicale. Cette offensive suscite une réaction de la part de certains opérateurs qui entendent *« défendre les droits à une médecine sur Internet »* et proposent d'expédier une lettre-type aux sénateurs et aux procureurs.

En France, le secrétariat d'Etat à la santé diffuse sur son site (www.sante.gouv.fr) une fiche rédigée en juin 1999 par la cellule communication de la direction générale de la santé. Elle rappelle qu'*« en France, la vente de médicaments sur Internet, comme leur achat, est illégale. La vente de médicaments en dehors des officines est passible de sanctions pénales prévues par l'article L 517 du code de la santé publique »*. La fiche rappelle que certains médicaments ainsi accessibles n'ont pas obtenu l'indispensable autorisation de mise sur le marché, que la publicité à destination du grand public pour les médicaments remboursables est interdite, et que la vente en ligne *« contrevient à la législation sur les prix des médicaments remboursés »*.

Le 23 juillet 1998, l'Organisation mondiale de la santé a adopté une résolution encourageant les Etats membres à élaborer une autoréglementation et à *« mettre en place des mécanismes de contrôle et d'enquête »*. Cela ne suffira sans doute pas à enrayer le développement de ces pharmacies virtuelles, dont certaines, nées il y a à peine six mois, ont déjà fait leur apparition en Bourse. En octobre 1999, le site The Pillbox a pourtant été condamné à rembourser aux consommateurs du Missouri les achats effectués entre le 1er janvier et le 30 juin 1999 et à acquitter une amende de 15 000 dollars à l'Etat du Missouri, pour avoir proposé des consultations en ligne payantes. Une première.

P. Be.

Le dalaï-lama, pèlerin d'un Larzac aux couleurs tibétaines

Huit mille personnes suivent son enseignement

LODÈVE
de notre envoyé spécial

Et le dalaï-lama se mit à rire... Il avait beau traiter, dans la plus pure vulgate bouddhiste, de la *« vacuité »* des éléments naturels extérieurs, la pluie drue tambourinait et la tempête soulevait le chapiteau de toile, au point de rendre inaudible sa sainte voix. Face à lui, hissé sur un trône doré au milieu d'une nuée de nonnes et de moines dans leur robe pourpre et safran, huit mille personnes tendent l'oreille pour suivre les premiers enseignements de leur maître spirituel.

Ce mercredi 20 septembre, le dalaï-lama est de retour en France, près du Caylar, dans le Languedoc des templiers, au pied d'un Larzac hérissé d'oriflammes et d'étendards tibétains. Le Larzac, nouvelle terre de mission du bouddhisme ? Le temple de Lerab Ling (le Chemin de l'Eveil) est devenu l'un de ses plus grands centres de retraites. On y vient de toute l'Europe. Et même, pour ces cinq jours d'enseignement du dalaï-lama, des Etats-Unis, du Canada, d'Australie et... de Taïwan.

« Je ne viens pas pour propager le bouddhisme. » Comme à chacune de ses visites, le dalaï-lama commence par une mise au point. Qui que vous soyez, répète-t-il à son public — bouddhistes confirmés ou en recherche, simples curieux —, restez dans la tradition où vous avez été élevé. Toutes les religions méritent respect. Il souligne cette fois l'exemplarité du christianisme social. Maître des lieux, le lama Sogyal Rinpoché commente : *« Sa Sainteté ne vient pas faire des conversions. Il offre son enseignement à qui veut l'entendre et ce qu'il dit du "moi" intérieur et de la paix de l'esprit, Jésus-Christ l'a dit avant lui. »* Leçon de modestie également. *« Je ne suis qu'un simple moine bouddhiste »*, plaide t-il devant un autel décoré de riches *tankas* et de représentations du Bouddha, à proximité des coupoles d'offrandes, parures, encens, figurines *(tormas)*. On en oublierait presque le chef d'Etat en exil, le Prix Nobel de la paix (1989), l'homme courtisé par des Occidentaux pourtant bien chiches de leurs pressions sur la Chine. Et c'est ce *« petit moine »* qu'adore un public croissant au fil de ses dix-sept visites en France. Bien sûr ses auditeurs vénèrent l'âme de la résistance tibétaine mais, ajoute Martine S., *« on aime surtout l'homme bon et sincère, ses trésors d'humour, de sagesse et de compassion »*.

« OUVRIR L'ESPRIT »

Le magnétisme fonctionne. Quand il paraît, on joint rituellement les mains sous le menton, on se frappe le front, la bouche, le cœur, en se prosternant. *« Une manière d'ouvrir l'esprit à son enseignement »*, explique-t-on. Le dalaï-lama a choisi pour thème « le chemin de l'Eveil », prétexte pour décortiquer les classiques du *dharma* (enseignement bouddhiste) sur les trois *« poisons »* (l'ignorance, le désir, la haine), sur les mécanismes mentaux permettant d'éliminer la souffrance et d'atteindre le bonheur, sur la compassion et la non-violence.

Pour le néophyte, cet enseignement philosophique, coupé par de rares récitations de *sutras*, apparaîtra monotone. Pourtant, l'attention ne faiblit pas dans un public composé de professionnels de santé, d'enseignants, de patrons, d'artisans, d'intellectuels, jeunes et vieux, surtout de femmes. S'étonne-t-on d'un dicours convenu et répétitif ? *« L'enseignement bouddhiste ne change pas,* réplique l'une d'elles, *mais l'individu change à travers les épreuves de sa vie. Pour moi, chaque visite du dalaï-lama est un événement, chacun de ses enseignements une remise en cause. »*. Il sera, mardi 26, à Paris, au stade Charléty.

Henri Tincq

Le syndicat des vétérinaires inspecteurs dénonce des carences dans le contrôle de l'alimentation

Les effectifs, insuffisants, sont accaparés par le dépistage de la maladie de la « vache folle »

Le Syndicat national des vétérinaires inspecteurs de l'administration a tenu, mardi 19 septembre à Rennes, la première de ses rencontres interrégionales pour alerter l'opinion sur leurs difficultés à assumer l'ensemble de ses missions de contrôle alimentaire. Faute d'effectifs, même le dépistage rapide de la maladie de la « vache folle » qui les accapare ne peut être assuré correctement.

RENNES
de notre correspondante régionale

« Un de nos collègues de Bretagne se présente désormais comme "abatteur de vaches spongieuses". Depuis le mois de mai, il ne fait rien d'autre que d'organiser et gérer l'abattage de troupeaux de bovins suspects... »

A en croire Benoît Assemat, président du Syndicat national des vétérinaires inspecteurs de l'administration (SNVIA), l'apparition de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la « vache folle », a non seulement semé le trouble chez les consommateurs, mais aussi la révolte chez les professionnels du contrôle de l'alimentation.

MANQUE « PRÉOCCUPANT »

Ces derniers ont l'intention d'alerter l'opinion publique sur leur manque *« préoccupant »* d'effectifs, lors de huit rencontres interrégionales. La première s'est tenue à Rennes, mardi 19 septembre. Conditions de travail, recours massif à des vacataires mal payés : les cris d'indignation des vétérinaires inspecteurs ne sont certes pas exempts de corporatisme. S'agissant d'un domaine qui touche directement à la santé publique, ils ont toutefois de quoi inquiéter.

Depuis 1996, des mesures nouvelles ont été lancées, des programmes de dépistage ont été décidés par le gouvernement sans renfort sur le terrain, dénonce le SNVIA. Ainsi, depuis le mois de juin, un contrôle clinique doit être obligatoirement effectué sur les bovins abattus d'urgence parce qu'ils sont malades ou accidentés. Benoît Assemat estime que, faute de moyens, *« cette inspection n'est assurée qu'au tiers de ce qu'elle devrait »*. Autre exemple : l'Ille-et-Vilaine se plaint de manquer de vingt-huit vétérinaires. Or c'est l'un des douze départements du Grand Ouest concernés par le programme de dépistage rapide : 48 000 prélèvements doivent théoriquement être réalisés dans cette zone d'ici à la fin de l'année.

Dans ces conditions, les vétérinaires inspecteurs se plaignent de ne pouvoir accomplir l'ensemble de leurs missions qui ne se limitent pas à la surveillance de l'ESB. En France, entre 20 000 et 30 000 établissements de la chaîne alimentaire (de la fabrique de nourriture pour animaux aux restaurants ou aux grandes surfaces) reçoivent leur agrément. *« Nous ne pouvons être au four et au moulin,* résume M. Assemat. *Nous ne voulons pas porter le chapeau si se déclenche une épidémie... »*

« LA DÉSINVOLTURE »

Certes, les moyens consacrés à l'évaluation des risques ont été renforcés, au sein de l'Agence française de la sécurité sanitaire des aliments notamment, reconnaît le dirigeant syndical, mais pas ceux destinés au contrôle. Non seulement les effectifs des directions départementales des services vétérinaires (DSV) – y compris les personnels techniques et administratifs – n'ont pas augmenté, mais ils auraient même diminué de 6 % depuis 1992, affirme-t-il, enquête officielle de l'administration à l'appui.

Les vétérinaires dénoncent *« la désinvolture avec laquelle le ministre de l'agriculture traite les missions de la santé publique »* et surtout son *« double discours »*. Alors que Jean Glavany affiche une volonté de donner la priorité au contrôle de l'alimentation, les moyens supplémentaires seraient ensuite affectés vers d'autres secteurs, selon le SNVIA. Celui-ci rapporte que dans le projet de budget 2001, il est prévu de créer 50 emplois dans les services de contrôle vétérinaires contre... 430 dans les directions régionales et départementales de l'agriculture, autrement dit chez les *« distributeurs de primes agricoles »*. Le SNVIA plaide pour la création de directions départementales de la sécurité alimentaire réunissant l'ensemble des partenaires intervenant dans ce domaine. Enfin, il s'interroge sur *« la pertinence du maintien de ces missions au sein du ministère de l'agriculture et de la pêche »*.

Martine Valo

Le crime « malencontreux » d'une mère pour des « petites bêtises »

DE SON PRÉNOM composé, ses amis, ses proches ne gardent que « Gisèle ». Et, d'avant le crime, le souvenir d'une petite femme blonde, originaire de Tunis, exubérante et pimpante. *« Un rayon de soleil »*, entend-on. Mais, dans le box des accusés, tassée, fermée, yeux profondément cernés, elle est désormais l'absente : visage atone d'une presque sexagénaire dépressive, répondant souvent à côté des questions. Une voisine, qui l'a revue après ses neuf mois de détention provisoire : *« On dirait qu'elle n'a plus de vie. »*

Marie-Gisèle Frau entend mal. Alors la cour d'assises de Seine-Saint-Denis a fait installer près d'elle un petit haut-parleur vers lequel elle se penche, comme on écoute un transistor. Parfois, elle sent qu'il lui faut s'expliquer. Et même si ce n'est pas la question : *« Je voulais pas tuer mon fils... Il me manque de trop. C'est moi la plus punie. »* Il n'est jamais bon, aux assises, de se placer en victime quand on est accusé. L'avocat général Gérard Menant, dans son réquisitoire : *« Comme disait Boris Vian, madame, il est dedans sa tombe, votre fils, et à cause de vous ! »* Et par le fait d'un bref coup de couteau en plein cœur.

Le 4 septembre 1997, à son domicile de Noisy-le-Sec, au cours d'une dispute, Marie-Gisèle Frau a tué son fils Patrick, adulte handicapé physique et mental de trente-cinq ans. *« Il faisait toujours des petites bêtises,* dit-elle. *Là, il avait brûlé les épinards pour mon mari. »* Et d'avancer : *« Je voulais juste donner un petit coup avec le manche sur la tête. Il m'a dit : "Tu m'as fait mal !". Puis, le gosse, il est tombé. »*

Vingt ans que Gisèle, ancienne aide-soignante en invalidité pour dépression, s'occupait du « gosse », issu d'un premier lit, auparavant élevé par sa grand-mère. *« Il était mignon, gentil, il faisait des petites courses, il achetait le journal. Sinon, on regardait la télé ensemble, on faisait tout ensemble. »* Michel Dubec, l'expert psychiatre, souligne à quel point il est rare, à ce stade de débilité moyenne, nécessitant une prise en charge permanente, qu'une mère ne place pas son enfant adulte dans un foyer. Il relève chez elle des troubles psychiques ayant altéré son discernement au moment des faits, ainsi qu'une grande immaturité ayant pu favoriser cette osmose avec son fils. Il écarte l'acte commis au cours d'une dépression profonde, ou le fruit d'une lassitude envers l'état de la victime. Il opte pour un geste *« réactionnel et impulsif »*, qui correspond au constat du légiste : atteignant le cœur par malchance entre deux côtes, le coup n'a pas été violent.

« PAS EN GESTES »

La présidente Claudine Forkel, avec tact, évite de sombrer dans de vaines histoires de famille. Elle évoque des témoignages donnant du crédit à certaines autres violences, au caractère colérique de l'accusée, aux craintes de Patrick. Le deuxième mari, très effacé : *« Elle était peut-être dure en paroles. Elle ne l'était pas en gestes. »*

Me Nathalie Barbier demande clémence pour cet *« accident malencontreux »*, tandis que l'accusation tance sa cliente qui avait bu fortement le jour du drame, majorant les effets des anxiolytiques et antidépresseurs qui lui étaient alors prescrits. Les jurés ont suivi les réquisitions. Ils ont condamné, mercredi 20 septembre, Marie-Gisèle Frau à cinq ans de prison dont trois ans et demi avec sursis pour *« violences sur personne vulnérable ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*.

Jean-Michel Dumay

Qui accueille vos clients quand votre secrétaire part déposer le courrier ?

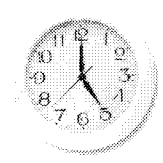

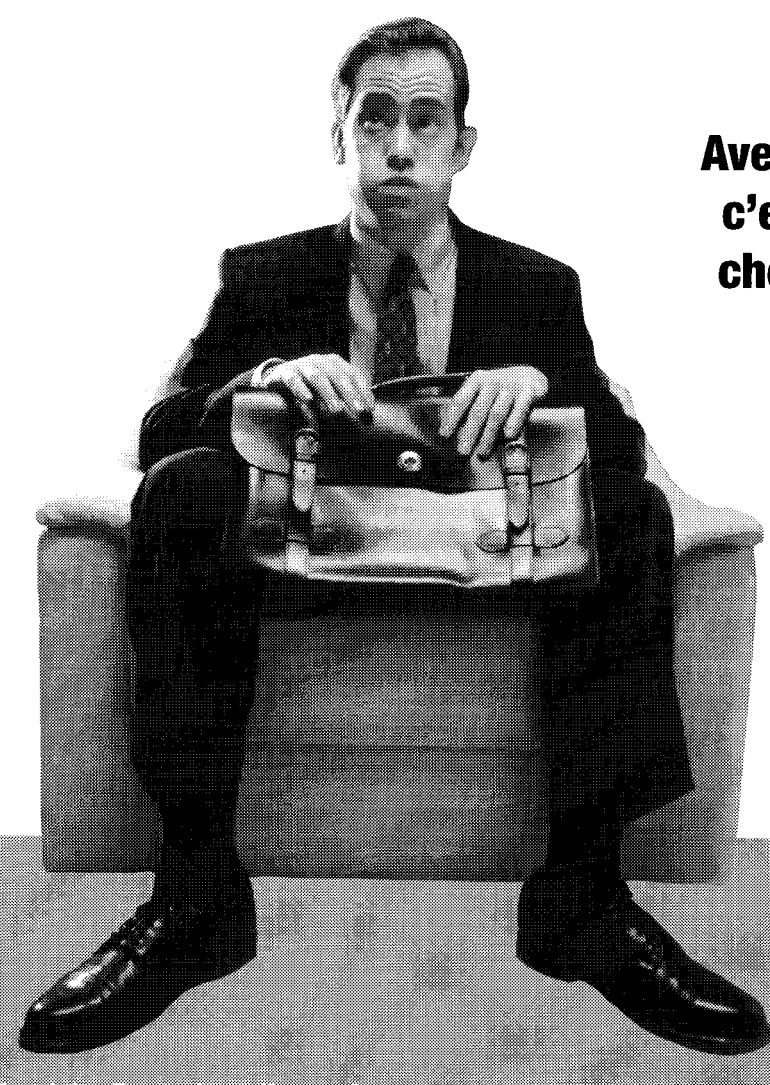

Avec le Service Collecte c'est La Poste qui vient chercher votre courrier.

Confiez à La Poste la collecte de votre courrier pour vous consacrer à l'essentiel : vos clients.
Parce que les besoins de votre entreprise en matière de courrier sont spécifiques, La Poste a conçu des services pour vous faire gagner du temps et de l'argent. Avec la Collecte, la Prestation d'Affranchissement, la Remise et le Tri Services Arrivée, La Poste simplifie la gestion de votre courrier.

Pour en savoir plus, composez le
0,79 F TTC/mn
N° Indigo 0 820 80 8000

LA POSTE
On a tous à y gagner

La Journée sans voitures prend une dimension européenne

Six cent quatre-vingts villes, avec une forte présence espagnole, participent, vendredi 22 septembre, à l'opération lancée il y a trois ans en France. Ses initiateurs espèrent faire évoluer les comportements et donner le goût des transports alternatifs

QUATORZE pays et six cent quatre-vingts villes. Les chiffres attestent le succès de l'idée, lancée par la France, d'organiser, chaque année, une journée « ville sans voiture ». En 1998, les cités françaises étaient seules. L'année suivante, les italiennes les rejoignaient. Vendredi 22 septembre, tous les Etats membres de l'Union s'associent à cette opération, à l'exception des Pays-Bas qui ont choisi le dimanche 24. Le phénomène touche même, il est vrai de manière moins spectaculaire, l'ensemble du Vieux Continent (Pologne, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, etc.).

Comme si tout le monde était désormais convaincu que l'expansion incontrôlée de mobilité devait s'accompagner d'une lutte, pour de bon, contre la toute-puissance de la voiture *(lire notre supplément publié dans nos éditions datées mercredi 20 septembre).* Alors que les échanges, les centres de production et de décision se multiplient, les lieux de vie se coupent des centres industriels et commerciaux, multipliant ainsi les déplacements et leurs nuisances : d'après une étude de la revue britannique *The Lancet*, la pollution de l'air serait déjà responsable de 6 % des décès en France, en Suisse et en Autriche, et son coût atteindrait 1,6 % du PIB de ces pays. Sans compter le temps perdu dans les embouteillages, qui a augmenté de 60 % en dix ans, selon l'évaluation du ministère de l'environnement.

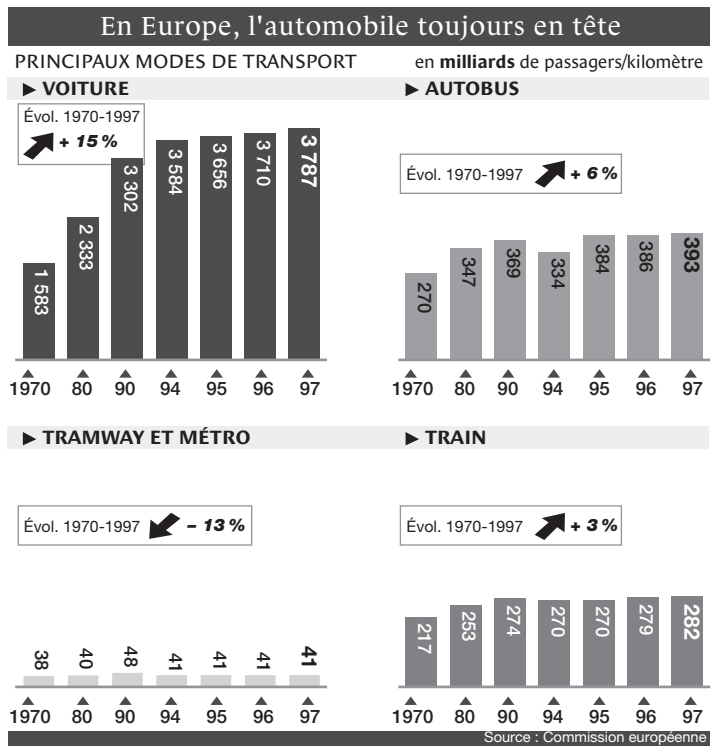

Confortée par les résultats des éditions précédentes, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, croit aux vertus de la pédagogie et au civisme des citoyens. Les enquêtes d'opinion conduites après la journée de 1998 donnaient des scores au-delà de toute espérence : 85 % des personnes sondées avaient jugé que c'était une idée pertinente et seulement 4 % avaient considéré qu'elle relevait du simple gadget. L'édition 1999 confirmait ce net succès : 83 % des habitants des villes concernées et 78 % de l'ensemble de l'opinion publique approuvaient l'opération *(lire ci-dessous).*

Cette année, l'opération vise toujours l'objectif de créer un large débat national qui puisse déboucher sur l'adoption de nouvelles règles en matière d'urbanisme et de transport, donc, d'un meilleur partage de la voirie. Avec la participation de l'Union – la Commission de Bruxelles soutient financièrement la journée – il s'agit de confronter les expériences des villes européennes et mettre à profit la diversité des cultures en matière de mobilité. Ainsi, les réactions à Lille seront comparées avec les résultats des enquêtes qui seront conduites dans cinq autres villes européennes : Turin, Hambourg, Helsinki, Copenhague et Barcelone. Des études spécifiques seront menées sur l'usage des services publics, la fréquentation des commerces et les initiatives « au travail, sans ma voiture ».

En attendant une vue d'ensemble à l'échelle nationale et européenne, les municipalités participantes ont l'occasion de tester *in situ* de nouveaux modes de déplacements ou de livraison : rues piétonnes, pistes cyclables, bus au gaz ou plateforme intermodale de livraison ; toutes les expériences ayant l'avantage d'être tentées dans un laboratoire grandeur nature. Elles présentent d'autant plus d'intérêt que la plupart d'entre elles font partie des plans de déplacement urbains (PDU), rendus obligatoires par la loi de 1996 sur l'air pour toutes les villes de plus de 100 000 habitants et qui souffrent de retards.

Mais au-delà des solution techniques, c'est l'impact psychologique et culturel de l'opération qu'il faudra tenter de mesurer et de comprendre. *« La question de la mobilité en ville est d'abord un problème de société avant d'être un question technique »*, affirme Mme Voynet. Un exemple suffit à illustrer l'ampleur de la tâche : une fois sur deux l'automobiliste européen prend sa voiture pour faire moins de 3 kilomètres, c'est-à-dire avec un moteur froid qui consomme et pollue beaucoup plus que lorsqu'il arrive à température de combustion optimale.

DÉLIMITATION DE PÉRIMÈTRE

Pour tenter de réussir ce saut qualitatif, le ministère de l'environnement a établi un cahier de charges auquel les villes candidates ont dû souscrire pour pouvoir participer à cette troisième édition. Parmi les contraintes exigées figure la délimitation d'un périmètre d'où les voitures, mais aussi les deux-roues à moteur seront exclus et qui sera le lieu d'expérimentation de modes de transport alternatifs. Ce territoire réservé, de 7 heures à 20 heures, est fermé aux livraisons par transport traditionnel à compter de 9 heures, avec un minimum de dérogations, les automobilistes bénéficiant de transports alternatifs (voitures et scooters électriques, bus au gaz, vélos, etc.) à partir de parkings-relais.

Cette labellisation n'est pas pas aussi contraignante pour toutes les villes de l'Union. C'est ce qui explique que pour 71 villes françaises, il y en ait 215 en Espagne et 154 en Italie. Autant dire que l'opération dans nombre d'entre elles prendra un caractère plus festif que préparatoire à une révolution des mentalités, même si cette participation élevée est symptomatique de la prise de conscience dans les péninsules ibérique et italienne. Le cas des villes nordiques, britanniques et même allemandes (seulement 60 participations) demande une appréciation différente. Dans ces pays, la « révolution culturelle » a déjà eu lieu et beaucoup d'entre elles estiment qu'une journée symbolique n'apporterait rien de plus à une politique établie depuis longtemps. A l'instar de Strasbourg, la ville du tram et vélo, qui interdit la traversée de son centre aux voitures depuis 1992.

Roland Ries, adjoint au maire de la municipalité socialiste, explique ainsi la non-participation de sa ville : *« Nous appliquons depuis dix ans la "discrimination positive". Aussi, n'allons-nous pas nous associer à une action symbolique qui a toutes les chances d'être contre-productive, le trafic se reportant la veille ou le lendemain de la journée sans voiture. »* D'une certaine manière, Mme Voynet ne dit pas autre chose : *« J'aimerais croire qu'un jour viendra où cette journée particulière n'aura plus lieu d'être, parce que nous aurons enclenché de manière irréversible cette révolution de la mobilité urbaine. »*

Marcel Scotto

De l'interdiction totale au programme minimum, la valse-hésitation de la Mairie de Paris

EN PASSANT du projet d'interdire les automobiles dans tout Paris intra-muros à un programme minimum de quatre rues et d'un quartier partiellement fermés à la circulation, Jean Tiberi, le maire (RPR) de la capitale, a sans doute manqué l'occasion de confirmer dans les faits le virage écologique dont il fait un de ses principaux arguments de campagne pour les municipales de 2001.

Il a ainsi permis à Yves Contassot, candidat des Verts à la Mairie de Paris, d'ironiser : *« Si Jean Tiberi voulait montrer son vrai visage et qu'il se moque éperdument des problèmes de circulation, il n'aurait pas agi autrement. »* C'était mardi 19 septembre, au lendemain de l'accord donné in extremis par la préfecture de police pour une interdiction de la circulation aux véhicules non autorisés sur l'avenue Victor-Hugo (de la place Tattegrain à Charles-de-Gaulle - Etoile), sur la rue du Faubourg-Saint-Antoine (de Bastille à Faidherbe-Chaligny), sur la rue de Rennes, sur les Grands Boulevards (de Richelieu-Drouot à République) et sur la butte Montmartre.

L'idée d'un Paris entièrement interdit à la circulation automobile remonte à un an exactement. En présentant le dispositif choisi par la ville pour l'édition 1999 de la journée sans voiture, M. Tiberi annonce son projet pour 2000. Celui-ci est jugé *« inutilement spectaculaire »* et pas *« raisonnable »* par Dominique Voynet, la ministre de l'environnement. Quelques jours plus tard, la journée du 22 septembre 1999 se passe effectivement plutôt déjà mal dans la capitale : les embouteillages sont juste déplacés du centre historique interdit aux voitures à la périphérie.

DISPOSITIF INÉDIT

La Mairie de Paris décide donc de soumettre au ministère de l'environnement un dispositif complètement inédit pour l'édition 2000. Dans une lettre adressée le 22 juin à Mme Voynet, M. Tiberi tire la leçon des *« expériences passées »* et propose d'appliquer, du 18 au 24 septembre, les principaux objectifs du prochain plan de déplacements urbains (PDU) qui doit réduire la circulation automobile dans Paris. Ce projet, qui, selon le ministère de l'environnement, *« ne respecte pas le cahier des charges »*, exclut de fait Paris de la liste des villes bénéficiant du label officiel. La Mairie de Paris, qui reconnaît ne pas avoir déposé de dossier en bonne et due forme, *« mais pas plus et pas moins que les années précédentes »*, affirme découvrir cette information le 3 septembre, dans la presse.

Pendant l'été, des collaborateurs du maire et du préfet de police ont régulièrement travaillé, avec la préfecture de région, sur la mise en place du *« dispositif PDU »*. Revenant à son idée de départ, M. Tiberi adresse cependant le 6 septembre une nouvelle lettre au préfet de police. Il demande cette fois à Philippe Massoni de mettre en place pour la journée du 22 un dispositif de restriction de la circulation, dans un périmètre délimité par les boulevards des Maréchaux.

Le 12 septembre, M. Massoni répond au maire de Paris que cette proposition, *« transmise très tardivement, soulève de nombreuses et très grandes difficultés »*, qui conduisent à *« l'impossibilité de la mettre en œuvre »*. M. Tiberi adresse une nouvelle demande à M. Massoni. C'est celle qui a finalement été acceptée. Mais elle n'a toujours pas obtenu le label officiel du ministère de l'environnement. Vendredi 22, Paris sera, comme presque tous les jours, une capitale embouteillée.

Christophe de Chenay

Le cahier des charges à remplir

L'opération « En ville, sans ma voiture », qui se déroule vendredi 22 septembre de 7 heures à 20 heures, impose aux 71 villes françaises participantes de respecter un cahier des charges établi par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Il stipule notamment que les participantes doivent :

● **inciter les communes** de l'agglomération et l'autorité organisatrice des transports urbains à participer à la journée en partenariat avec la ville-centre ;

● **mettre à la disposition des habitants** des moyens de transport alternatifs renforcés (transports collectifs, vélos, voitures et scooters électriques, voitures au GPL ou au GNV...) sans restreindre leur mobilité, notamment en augmentant l'offre des transports en commun et en effectuant un partage de la voirie plus favorable aux modes alternatifs à la voiture particulière ;

● **délimiter un ou plusieurs périmètres** réservés aux déplacements alternatifs, y compris pour les piétons ;

● **installer des parcs de stationnement** à l'extérieur des périmètres réservés, desservis par les transports en commun afin de permettre aux automobilistes de se garer ;

● **autoriser les livraisons** jusqu'à 9 h ;

● **effectuer une série de mesures** (trafic, pollution de l'air, bruit) permettant de quantifier l'impact de la journée.

La marche, alternative préférée

LES DEUX précédentes éditions de la Journée sans voiture ont donné lieu à des évaluations des pouvoirs publics, s'appuyant sur des enquêtes et sondages d'instituts spécialisés (Sofres, IFOP, BVA...). En 1998, l'opinion publique avait été très favorable à l'opération, à l'exception des commerçants, bien que la fréquentation des commerces de centre-ville n'eût pas été inférieure à celle d'un jour ordinaire. Les résultats de l'année suivante ont confirmé le bon accueil des habitants, mais montrent aussi une utilisation différente des modes de transport pour accéder aux périmètres réservés.

Le 22 septembre 1999, c'est la marche à pied qui a bénéficié le plus de la Journée sans voiture : 43 % des trajets, contre 37 % en période normale. 20 % des automobilistes et 19 % des usagers des transports publics se sont tournés ce mercredi-là vers ce mode de déplacement. Selon l'étude du Certu (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques), cela signifie que les véhicules mécanisés circulant dans les centres-villes sont, pour une part significative, utilisés pour des trajets relativements courts.

La dangerosité des itinéraires dissuade les cyclistes

Le vélo, quant à lui, n'a pas fait une performance spectaculaire. Globalement, il a même enregistré une perte de 1 point (3 %, contre 4 % habituellement) au profit du parcours à pied, et 11 % des cyclistes qui ont participé à la journée admettent qu'ils sont venus par *« curiosité »* dans les zones contrôlées. Les principales raisons pour lesquelles la bicyclette a du mal à franchir la barre des 4 % à 5 % sont, d'abord, la dangerosité des itinéraires (23 % des cyclistes), puis la distance (16 %), la fatigue occasionnée par le trajet (8 %), l'impossibilité de transporter un paquet encombrant (7 %), les problèmes de stationnement (7 %) et la tenue inappropriée (4 %).

Les transports en commun n'ont pas, eux non plus, réalisé un score exceptionnel. A peine + 4 %, alors que beaucoup de villes ont offert des tarifs réduits (Lille, Quimper), ou la gratuité (La Rochelle, Castres). L'impact sur la voiture n'a pas été aussi grand qu'on aurait pu l'imaginer : 54 % des automobilistes ont maintenu leur mode de déplacement habituel, en optant dans bien des cas pour un nouveau lieu de stationnement. Parmi ceux qui ont changé leurs habitudes, il y a, certes, ceux qui ont préféré la marche à pied, mais surtout ceux qui ont modifié leurs itinéraires ou renoncé à se déplacer ce jour-là.

Le 22 septembre 1999, les parcs-relais, situés à l'extérieur des périmètres interdits aux voitures, ont vu leur fréquentation doubler par rapport à un jour ordinaire. En réalité, indique l'étude du Certu, ils ont été plus utilisés en lieu de stationnement (les automobilistes préférant effectuer à pied le parcours final) plutôt que d'utiliser les navettes (même gratuites) pour rejoindre le centre-ville. L'expérience de covoiturage mise en place sur une portion de l'autoroute A 50 (entre Marseille et Aubagne) prouve que l'automobile est reine chez la majorité des Français et, surtout, qu'elle révèle, s'il en était nécessaire, les comportements individualistes : 75 % des voitures circulant sur la voie réservée au covoiturage n'ont pas respecté la condition de trois occupants minimum.

M. S.

VINDUNO
LE MANS VILLE ROMAINE
XXIV
24 HEURES DU LIVRE DU MANS
HORAE
DU 9 AU 15 OCTOBRE 2000
LIBRI
14 & 15 OCT. : QUINCONCE DES JACOBINS
S. & J. JUPIN
Des promenades littéraires autour de huit escales thématiques
Le Mans ville romaine - Nous et les autres
Littérature générale, premiers romans, langues et cultures d'origine latine
Nouveauté : pôle poésie - Accueil de la Catalogne - «Ici et ailleurs»
Littérature et oralité - 14 et 15 octobre : 5 espaces de débats et de rencontres sur le salon
- du 9 au 13 octobre : des débats publics dans différents lieux de la ville
Des soirées littéraires, théâtrales, musicales et poétiques. Et bien sûr de très nombreux auteurs invités

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

villa gillet
25 rue Chazière
69004 Lyon
SÉMINAIRE SUR "L'ÉVÉNEMENT"
Conférences de
Didier ERIBON
"Prêcher les pervertis"
et Philippe MANGEOT
"Le sida n'a pas eu lieu"
Lundi 25 septembre à 19h30
Tarifs/Rés. nécessaires au 04.78.27.02.48

villa gillet
25 rue Chazière
69004 Lyon
Rencontre autour de l'ouvrage de Robert Burton,
"Anatomie de la mélancolie"
avec André Beetschen (psychanalyste), Olivier Christin (historien), Michel Crépu (essayiste), et Bernard Hoepffner (traducteur).
Jeudi 28 septembre à 19h30
Tarif : 10 F/Rés. nécessaires au 04.78.27.02.48

THÉATRE GYPTIS
CHATOT - VOUYOUCAS
SAISON 2000 - 2001
Abonnez-vous : jetez-vous à l'eau
04 91 11 00 91
Hugo - Calderon
Smekhov - Quartiers Nord
Robertson - Badiou - Racine
Monteverdi - Théâtre-cirque
134 rue Loubon 13003 Marseille

Espagne : des pollueurs très concernés...

MADRID
de notre correspondante

« La ciudad *sin mi coche* », « La ville sans ma voiture » : c'est le nom donné, en Espagne, à la journée européenne sans voiture, qui va mobiliser, vendredi 22 septembre, tout le pays. En effet, 215 municipalités – un record absolu – ont souscrit au projet. Parmi elles, Madrid, 40 capitales provinciales et 35 villes de plus de 50 000 habitants.

Au total, ce seront donc quelque 19 millions d'Espagnols qui devront se passer de leur voiture, quelques heures, voire la journée : la durée de l'expérience est laissée à la discrétion des mairies. Le temps de réfléchir, espèrent les organisateurs (le ministère de l'environnement, celui des sciences et des technologies et l'Institut pour les économies d'énergie), à un usage plus rationnel de la voiture.

Cette réflexion ne sera pas un luxe dans un pays où, d'après les statistiques, 40 % de tout le carburant destiné au transport sont consommés dans les villes. Au point que les habitants placent au premier rang de leurs soucis la congestion de la circulation et, presque immédiatement derrière, la pollution atmosphérique qui en découle. Sans compter le bruit : 74 % des Espagnols sont exposés à des niveaux sonores supérieurs à 55 décibels, en raison de l'intensité de la circulation.

CONTRADICTIONS

Pleinement conscients des inconvénients de l'usage immodéré de leurs voitures, les Espagnols n'y renoncent pas pour autant et ne parviennent pas à sortir de leurs contradictions. En effet, si dans 17 villes moyennes espagnoles on compte 42 millions de déplacements par jour, en semaine, disent encore les enquêtes, il faut compter que 50 % d'entre eux sont effectués avec des voitures privées. Et une bonne moitié de ceux qui utilisent ainsi leur voiture, pour aller au travail ou faire leurs courses, s'en servent sur des parcours inférieurs à 3 kilomètres, pour lesquels un autobus aurait été préférable. Le résultat est parlant : en Espagne, les transports routiers publics consomment six fois mois de carburant que les voitures privées.

Dans ces conditions, l'opération de vendredi pourra-t-elle changer quoi que ce soit ? Il y a déjà eu de (timides) tentatives en ce sens, notamment à Barcelone, où certaines rues avaient été coupées à la circulation, mais sans résultat très probant. Cette fois, pourtant, la mobilisation est presque générale. Aux côtés des mairies, de nombreuses associations de quartiers, des lycées, des groupes de jeunes et d'écologistes ont décidé de s'engager. L'un des buts de cette mobilisation est que les Espagnols redécouvrent les moyens de locomotion alternatifs (autobus, vélos, etc.) et que les rues, enfin rendues aux piétons, deviennent l'espace d'une journée des centres de rencontre, d'échange et de convivialité.

D'où le côté également « ludique » de certaines des initiatives adoptées. A Murcie, la municipalité mettra des chariots à disposition de ceux qui auront des objets lourds à transporter ou livrer ; à Valence, on prêtera des vélos et à Tenerife, au îles Canaries, ce sera la fête durant toute la journée, avec orchestres de rue, bals, représentations théâtrales et buffets en plein air. A Madrid, où seront coupés à la circulation, entre 10 h et 14 h, essentiellement le vieux centre historique et la zone commerçante de Serrano, on mise sur la sensibilisation des plus jeunes. Des parcours touristiques accompagnés et gratuits seront organisés dans les vieilles rues ; 150 élèves de collèges et lycées se verront offrir un circuit à bicyclette et seront conviés à une réunion générale avec les autorités, à la mairie.

Malgré tant de bonne volonté, les premières critiques ne se sont pas fait attendre. Les écologistes de Greenpeace et de Ecologistas en Accion ont déjà dénoncé l'aspect gratuit, à leurs yeux, de cette opération et *« l'hypocrisie de la mairie de Madrid »,* qui, disent-ils, organise une journée sans voiture, mais fait tout pour favoriser son usage, sans privilégier les transports publics.

Marie-Claude Decamps

Jacques Auxiette, président du Groupement des autorités responsables de transport (GART)

« Si on veut faire évoluer les mentalités, il faut s'inscrire dans la durée et la ténacité »

« Quelle est, selon vous, la signification de la journée "En ville, sans ma voiture" ?

– La journée sans voiture a commencé en 1997 par une initiative de la ville de La Rochelle. L'idée a été reprise par le ministère de l'environnement l'année suivante. Cette opération coup de poing est, bien sûr, intéressante, mais elle ne doit pas être une journée sans lendemain. Si on veut faire évoluer les mentalités, il faut impérativement s'inscrire dans la durée et la ténacité.

– Pensez-vous néanmoins qu'une journée comme celle de vendredi peut voir un réel impact ?

– Ces campagnes ont pour ambition de faire évoluer la culture transport, et d'abord en direction des élus. En 1983, les municipalités comme Nantes ou Grenoble, qui ont décidé de lancer un tramway, ont été vivement contestées et ont perdu, au bout du compte, les élections. Aujourd'hui, la tendance s'est inversée. Il n'y a pas un responsable politique qui s'oppose au développement des transports publics. C'est autour d'un projet de transport collectif que s'organisent maintenant les projets de ville.

» Ensuite il y a l'essentiel, les usagers. La part des déplacements en transport collectif est encore trop faible. Mais là où des efforts ont été faits, les habitants ont repris le chemin des transports collectifs, parce qu'ils y trouvent leur compte. A Nantes, le trafic automobile a même régressé. Pour nous, c'est une victoire. Actuellement, la part des transports collectifs dans le total des déplacements augmente en moyenne par an de 2 % mais ce phénomène est très récent, en fait depuis 1998 seulement. Je voudrais rappeler quand même que la diminution du trafic automobile est l'un des six objectifs fixés par la loi sur l'air du 30 décembre 1996. Nous disposons donc d'une base législative sur laquelle fonder notre action et œuvrer pour réparer les erreurs du passé.

– La prise en compte par les pouvoirs publics des revendications sur la baisse des prix des carburants n'est-elle pas contradictoire avec la politique affichée ?

– Certes le contexte est difficile pour les gouvernements et les défenseurs des transports publics. Depuis le début des années 80, nous demandons qu'une part de la TIPP soit affectée au développement des transports publics, au nom du principe de pollueur-payeur, une sorte d'écotaxe. Je pense que l'opinion publique est capable de comprendre et d'accepter un dispositif qui fasse le lien clairement entre le prélèvement et l'affectation de la dépense.

– Mais comment convaincre le citoyen ?

– On peut évoquer des arguments bien connus comme la congestion urbaine et la nécessité du lien social, mais en réalité, il y a bien d'autres arguments que nous avons beaucoup de mal à faire passer. Savez-vous que le coût d'un voyage en transport collectif est moins cher pour le voyageur et la collectivité ? J'ajoute que la filière du transport collectif représente 450 000 emplois directs et indirects (fabrication, aménagements urbains, gestion,..). Statistiquement, quand on fait un kilomètre en transport en commun, on crée deux fois plus d'emplois que lorsqu'on fait un kilomètre en voiture. En outre, les transports collectifs renforcent la compétitivité des territoires. Pour des villes comme Strasbourg ou Nantes, le fait de disposer d'outils de mobilité performants est un élément d'attractivité.

– L'Etat dans ses aides financières a toujours soutenu Paris, délaissant donc les métropoles régionales. En clair, c'est l'ensemble des Français qui paient pour les transports parisiens.

– Au début du siècle, c'est l'Etat qui a décidé la construction du métro à Paris, qui est toujours un élément d'identification de la capitale. Ainsi, elle a pris une bonne longueur d'avance. Mais les métropoles régionales se rattrapent : 120 kilomètres de tramway supplémentaires vont être mis en service d'ici au printemps 2001. En dix ans, le réseau de tramway en province aura augmenté de 600 kilomètres.

» Il est vrai que l'Ile-de-France reste privilégiée : le seul budget transport francilien (autour de 43 milliards de francs) est aussi élevé que le total des budgets transports des autres régions.

– La journée sans voiture fait aussi appel aux autres modes alternatifs à la voiture. Pour vous, est-ce un gadget ou une vraie complémentarité aux transports en commun ?

– De nouvelles pistes cyclables, le plus souvent accessibles aux rollers et aux trottinettes, fleurissent un peu partout en France. Cela dit, pour ce qui est du vélo, il reste beaucoup de progrès à faire. Sa pratique reste dangereuse. Il faut également accorder une place plus importante aux piétons. N'oublions pas que la moitié des déplacements en ville font moins de trois kilomètres. Enfin, il faut réduire l'emprise du stationnement pour dissuader, réellement, les citoyens de prendre leur véhicule.

– Mais que se passe-t-il en dehors des centres-villes ? Les banlieues et les liaisons régionales sont-elles condamnées à la voiture ?

– Certainement pas. Mais il faut que dans les zones de population dense la desserte en transports publics soit assurée. Aujourd'hui, les transports collectifs vont dans les banlieues. Le moyen le plus adapté est le tramway. Quant au transport régional, la situation a changé. Jusqu'à ces dernières années, la SNCF avait toutes les casquettes. Ce n'est plus le cas. Les conseils régionaux ont pris, avec la régionalisation du chemin de fer, les choses en main pour offrir un matériel mieux adapté et des services de plus grande qualité aux voyageurs. Eléments que la SNCF a eu parfois tendance à négliger. »

Propos recueillis par Marcel Scotto et Maël Thierry

Creil (Oise) : une première tentative modeste

CREIL (Oise)
de notre envoyé spécial

A Creil, tous les ans, les voitures sont bannies du centre-ville pendant une journée, le premier dimanche de novembre, pour la traditionnelle *« foire aux marrons »*. Cette année, l'interdiction de circulation n'attendra pas : la ville participe, pour la première fois, à la Journée européenne sans voiture, vendredi 22 septembre.

Quelques pancartes et une banderole au-dessus du pont sur l'Oise ont été installées à l'avance pour prévenir les automobilistes, les haut-parleurs qui diffuseront de la musique en continu mis en place. *« L'objectif de cette journée est de montrer que la qualité de vie dans la commune passe par des restrictions de la circulation automobile »,* explique Jean Anciant, le maire (PS) de cette ville de 30 000 habitants, qui a *« mauvaise réputation »*. Creil compte 65 % de logements sociaux, et une importante population d'origine étrangère, concentrée dans les barres HLM du plateau, sur les hauteurs de la ville.

L'activité économique, elle, se concentre surtout dans *« le bas de Creil »*, au centre-ville. C'est là que passent, chaque matin et chaque soir, les nombreux habitants qui vont travailler à Paris en voiture ou viennent laisser leur voiture à la gare. Aux heures de pointe, des bouchons se forment dans ce goulot d'étranglement. C'est aussi au centre que se posent les problèmes de stationnement, malgré le grand parking à disposition.

La Journée sans voiture ne touchera que cette petite partie, *« la moelle épinière »* de la cité : l'avenue qui mène à la gare, les deux principales rues du centre et le pont sur l'Oise. Les quartiers populaires du plateau, sur les hauteurs, ne sont pas inclus. *« Il fallait focaliser les efforts sur la zone de circulation la plus délicate »,* explique Jean Anciant. *« Il n'est pas question d'interdire la voiture à Creil,* ajoute-t-il, *mais de faire évoluer les mentalités progressivement. »* La municipalité s'est d'ailleurs montrée prudente : l'interdiction ne s'appliquera que de 9 h à 16 h sur l'axe principal, ce qui ne devrait pas trop gêner les automobilistes rentrant du travail.

Cette « modestie » tient en partie à la colère des commerçants du centre-ville. L'année dernière, quand la question d'une participation à la Journée sans voiture s'était posée, ils avaient fait reculer les élus. Leurs protestations ont eu moins d'écho cette année.

Certains habitants parlent d'un coup d'épée dans l'eau et estiment qu'une seule journée ne sert à rien

Selon eux, l'interdiction de circulation automobile est synonyme d'une forte baisse de fréquentation et de chiffre d'affaires. Les grandes surfaces de la périphérie de Creil, qui leur imposent une rude concurrence, *« se frottent les mains »* à l'idée de cette journée, assurent-ils. *« D'un côté, il y a l'économie, de l'autre la connerie »,* résume Marc Dussaule, patron d'un pub et président des cafetiers de l'Oise. *« On ne peut pas vivre sans voiture aujourd'hui,* ajoute-t-il. *Cette opération va à contresens. »*

Le débat intéresse moins les riverains. Au centre-ville, l'événement ne soulève pas plus d'enthousiasme que le référendum sur le quinquennat... Certains habitants parlent d'un coup d'épée dans l'eau et estiment qu'une seule journée ne sert à rien. D'autres jugent l'initiative intéressante et demandent à voir. *« Ça peut être pas mal,* dit une employée de banque, qui habite à 10 kilomètres. *A condition de ne pas avoir 4 kilomètres de détour à faire, et de pouvoir se garer en centre-ville. »* Car, continue-t-elle, *« il y a de l'insécurité sur certains parkings »*.

Au pied des immeubles du plateau, on ne se pose pas ce genre de questions. *« C'est n'importe quoi,* s'emporte une buraliste. *Avant de faire des villes propres, on ferait mieux de faire autre chose. »* Une commerçante raconte qu'on lui a récemment cassé les vitres de son bar, évoque les voitures qui brûlent parfois dans le quartier. Jeremy et Christopher, 12 ans chacun, ont déjà leur avis sur cette journée. *« C'est bien pour la couche d'ozone,* explique Jeremy. *Mais les gens de la station-service vont pas être contents, car ils auront moins de clients. »*

M. Ty

Ces villes qui ont abandonné l'opération

CLERMONT-FERRAND, Grenoble, Valenciennes et Issy-les-Moulineaux ne participeront pas cette année à la journée « En ville, sans ma voiture ». Ces trois importantes villes régionales et l'une des plus grandes communes de la banlieue parisienne étaient pourtant à la pointe de l'opération en 1999. *« Mais si nous avions observé une diminution sensible du trafic automobile en 1998, celui-ci avait au contraire augmenté autour du centre-ville l'an dernier »,* explique Louis Virgoulay, adjoint (PCF) au maire de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), chargé de la circulation et des transports. A Valenciennes (Nord), le 22 septembre 1999 n'avait pas été marqué par les embouteillages, mais les automobilistes étaient venus en masse le samedi suivant dans le centre-ville faire les courses qu'ils n'avaient pu effectuer le mercredi...

André Santini, maire (UDF) d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), parle d'*« échec »* pour la participation de sa ville à l'édition 1999 : *« C'était positif dans le centre-ville, avec une diminution sensible de la pollution, mais catastrophique dans les quartiers limitrophes. Car nous sommes une cité traversée par les automobiles des banlieusards qui vont vers Paris. »*

COMMUNES LIMITROPHES

Même constat à Grenoble (Isère), où les problèmes de circulation se sont reportés sur les communes limitrophes, au point que la mairie a confié cette année à la nouvelle communauté d'agglomération la responsabilité de s'engager ou non dans l'opération : Grenoble et les 23 communes limitrophes ont finalement décidé de s'associer uniquement à la semaine des transports collectifs. A la grande satisfaction des commerçants, même si leurs protestations de l'an dernier ne sont officiellement pas entrées en ligne de compte dans la réflexion des élus. Une attitude que ne partage pas M. Santini : *« Près des deux tiers des commerçants ont manifesté leur mécontentement, et le reste de la population était plutôt favorable à une reconduction de l'opération, mais surtout le week-end. C'est ce que nous faisons maintenant régulièrement avec succès. »*

A Valenciennes (Nord) également, les commerçants avaient peu goûté l'opération. Mais l'équipe de Jean-Louis Borloo, le maire (UDF) de la ville, justifie sa non-participation à la journée du 22 septembre par la volonté d'engager une action de plus longue haleine pour *« mieux faire comprendre les enjeux des problèmes de circulation »*.

De même, pour réduire *« de façon durable »* la place de la voiture dans son centre-ville, Clermont-Ferrand dit avoir employé les grands moyens en lançant cette année la construction de Civis, le transport en commun hybride bus-tramway : son tracé réduit de moitié les voies où peuvent circuler les automobiles.

C. de C.

Vol des panneaux de signalisation à Quimper

Tous les panneaux de signalisation mis en place à Quimper (Finistère) à l'occasion de la Semaine des transports publics ont été dérobés dans la nuit du lundi 18 septembre. La mairie socialiste a indiqué soupçonner très fortement *« des commerçants »* qui ont manifesté mardi dans la ville pour protester contre cette opération vouée aux transports en commun et au respect de l'environnement, estimant qu'elle perturbait leurs affaires. *« Des menaces ont été proférées avant le vol par des commerçants et nous sommes en droit de les soupçonner »,* a expliqué à l'AFP Roger Keromnes, conseiller municipal délégué aux transports et chargé de l'organisation de l'opération. M. Keromnes a exprimé son *« incompréhension »* face à ce vol, la mairie ayant organisé *« cette année, une semaine vouée aux transports publics pour inciter les gens à prendre le bus mais sans interdire pour autant la circulation aux voitures ».* La mairie a annoncé son intention de déposer plainte.

Le véritable fauteuil CLUB de
paringer

Superbe modèle fabrication à l'ancienne, copie fidèle du fauteuil CLUB 1930. Structure bois massif, cuir pleine fleur patiné à la main, sur ressorts et crin véritable - tous coloris - Son prix : 15 000 F.
Exposé : 121, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS - Tél. : 01.42.22.22.08
12, rue de la Chaise, 75007 PARIS - Tél. : 01.45.44.10.44

ANYWAY.com
VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

AJACCIO	@ 1090F	REUNION	@ 3290F
MALTE	@ 1190F	HERAKLION	@ 1590F
VENISE	@ 890F	NEW YORK	@ 2035F
MALAGA	@ 1290F	FORT DE FRANCE	@ 2290F
CATANE	@ 1290F	BOSTON	@ 2370F
MARRAKECH	@ 1290F	PORTO	@ 1290F
		MEXICO	@ 2660F

* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter.
** 0,99F/min, ***2,23F/min
www.anyway.com
0 803 008 008** - 3615 ANYWAY***
cadran solaire
Anyway Lic 075960011, RCS Paris B391482452, Caution Bancaire Banque de Baecque de Beau. ARCP : Générali Assurance et APS

Anniversaires de naissance

– Saïgon, Castillon, Papeete et Nouméa, Vésinet, Les Zarzas.

Les Beaux-Arts, lac Sauvin, Occitanie enfin !

Du haut de la falaise, tes pinceaux, hautbois, cornemuse,

Gaston,

les tiennes et le tien te chantent joyeux anniversaire !

– Excellent anniversaire à notre

Lulu
préférée

Plein de bonheur.

Tes parents, ta sœur et les autres...

– 27 septembre 2000, à Rouffiac.

Avec un peu d'avance, bon anniversaire,

Pepy.

De Janic, Jean-Yves, Catherine, Georges, Benoît, Andrillon.

Mariages

– Simon et Justine
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs parents,

Anne-Marie ROCCO
et
Jean-Paul TOUCHARD,

qui aura lieu le samedi 23 septembre 2000, à Neuilly-sur-Seine.

190, boulevard Bineau,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Sylvie ALEXANDRE
et
Fabrice MACÉ

s'uniront devant Dieu le 23 septembre 2000, en l'église de Limours (Essonne).

Remerciements

– Pour les dix-huit ans de sa transplantation cardiaque,

Patrick BOREL
remercie les donneurs anonymes et leurs familles,
le professeur Christian Cabrol,
le docteur Annick Cabrol,
le service du professeur Iradj Gandjbakhch de la Pitié-Salpêtrière,
et témoigne ainsi du succès des dons d'organes.

La victoire et la vie !

Décès

Christian BRETET

s'est endormi au petit matin le 19 septembre 2000.

Son compagnon, ses parents et ses amis le pleurent de tout leur cœur.

Ceux qui souhaitent lui dire un dernier adieu pourront se retrouver à la chambre funéraire de l'hôpital Saint-Antoine, 23, rue de Chaligny, à Paris-12e, le vendredi 22 septembre, à 10 h 30.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, à midi.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Karyna Fiszman, Agnieszka Danilowicz-Grudzinska,
Pascale Vareille et Paul Zawadzki,
Maria et Marta Balinska,
Barbara et Lucjan Sniadower,
Barbara et Jan Bruner,
Barbara Gibs Bernard,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Mieczyslaw (Mietek) BIBROWSKI,

survenue à Varsovie, le 14 septembre 2000, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Avocat et journaliste, résistant et ancien combattant en France, fondateur de l'Amitié franco-polonaise en 1944, premier correspondant de l'Agence polonaise de presse (PAP) à Paris après la guerre et fidèle lecteur du *Monde*. Traducteur et auteur notamment d'un ouvrage sur Picasso en Pologne.

L'enterrement a eu lieu au cimetière juif de Varsovie.

Nos pensées affectueuses vont à notre amie Inka Braunstein, sa compagne.

– Mme Henri Delarbre,
Philippe Delarbre,
Isabelle et Jean-Philippe Duranthon,
Charles Duranthon,
font part du rappel à Dieu de

Henri DELARBRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier du Mérite agricole,
grand officier de l'ordre de la Couronne,
commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique,
commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand,

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 septembre 2000, à 11 heures, en l'église de Châtelus-Malvaleix (Creuse).

4, rue de l'Alboni,
75016 Paris.
87, boulevard Suchet,
75016 Paris.
23270 Châtelus-Malvaleix.

– Arconciel (Suisse). Genève. Chambon-sur-Lignon. Montréal. Grenoble.

Evelyne Campillo,
son épouse,
Sandrine et Christophe Vuilleumier-Campillo,
sa fille et son gendre,
David Campillo,
son fils,
Paulette Campillo-Goyet,
sa maman,
Sa sœur et son frère,
Denise Campillo,
ses enfants Gaëlle et Matthieu, et son ami François Prévost,
Michel et Chantal Campillo-Spillemaecker,
et leurs enfants Clément, Baptiste et Victor,
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies qui l'ont accompagné,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Gérard CAMPILLO,
ingénieur,

enlevé à leur tendre affection le 16 septembre 2000, à l'âge de cinquante-quatre ans.

La Dey,
1732 Arconciel (Suisse).

– Joseph et Thérèse Fadlallah,
Ibrahim et Yola Fadlallah,
Laurette et Georges Gharios,
Georges et Sylvie Fadlallah,
Antoine Fadlallah,
Léna Fadlallah-Laskaris,
Jean-Pierre et Joëlle Fadlallah,
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Joséphine FADLALLAH,

leur mère et grand-mère, survenu à Beyrouth le 14 août 2000.

Une messe sera célébrée, à sa mémoire, le samedi 23 septembre, à 18 heures, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 15, rue d'Ulm, Paris-5e.

– Mme Geneviève Maquart,
Bruno, Bénédicte et Frédéric,
M. Pierre Maquart,
M. et Mme Pierre Pernès,
M. et Mme Jean Langlois,
Les familles Peeters, Maquart et Laurent,
font part du rappel à Dieu de

Daniel MAQUART,
ingénieur général du Génie rural
des Eaux et des Forêts,
conseiller municipal de Sèvres,
membre de la Commission française
Justice et Paix,

survenu le 19 septembre 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Christian Mellon, s.j., le samedi 23 septembre à 10 h 30, en l'église Saint-Romain, 1, rue de l'Eglise, à Sèvres, où l'on se réunira.

5, rue des Bois,
92310 Sèvres.

– Mme Renée Maquin-Gillet,
son épouse,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu le 14 septembre 2000, de

Jacques MAQUIN.

21, rue de Talleyrand,
51100 Reims.

– Mme Jacqueline Mestral,
son épouse,
Mme Marie-Claude Mestral,
M. Patrice Mestral,
ses enfants,
Chloé, Serge, Boris,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Armand MESTRAL,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Arts et Lettres,

survenu à Paris, le 17 septembre 2000, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La levée de corps aura lieu le vendredi 22 septembre à 11 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Joseph, 5, rue Pierre-Larousse, à Paris-14e, suivie de l'incinération, à 13 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise à Paris-20e.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Hubert Raoul-Duval,
son épouse,
François, Olivier, Charlotte et Jean,
ses enfants,
Ainsi que leurs conjoints,
Eric van Hamel,
son neveu,
ont le regret de faire part du décès de

M. Hubert RAOUL-DUVAL,

survenu dans sa soixante-douzième année.

Un culte d'action de grâces aura lieu le samedi 23 septembre 2000, à 16 h 30, en l'église réformée du Havre, rue Anatole-France.

Ni fleurs ni couronnes.

9, rue Escarpée,
76600 Le Havre.

– Mme Paula Rozenblat,
son épouse,
Nadine et Yvan Jakubowicz,
Marc Rozenblat et Carine Seiler,
ses enfants,
Chloé, Fanny et Noémie,
ses petites-filles,
ont la tristesse de faire part du décès de

Majer ROZENBLAT.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, vendredi 22 septembre, à 11 h 30.

Nadine Jakubowicz,
76, boulevard des Batignolles,
75017 Paris.
Marc Rozenblat,
44, rue de Montreuil,
75011 Paris.

Anniversaires de décès

– A l'occasion du premier anniversaire du décès de

Michel COJOT-GOLDBERG,

un kaddish est récité ce jour au cimetière du Montparnasse.

Vous pouvez vous y associer en pensée.

– Il y a trente ans, le 22 septembre, mourait d'un cancer, à l'âge de quinze ans,

Pierre MIQUEL.

Une pensée, une prière...

– Il y a dix ans,

Victor

nous quittait.

Nous pensons tous à lui.

Michèle et les siens.

Souvenir

Jean-Luc BERTIN,

qui nous a quittés le 19 juillet 1998, aurait trente-quatre ans aujourd'hui.

Que tous ceux qui l'ont aimé aient une pensée pour lui.

Offices religieux

– La seule communauté juive libérale franco-anglophone de Paris et de la région parisienne annonce qu'elle célébrera les offices du Nouvel An juif, les 29 et 30 septembre 2000, et de Yom Kippour, les 8 et 9 octobre, à Paris-16e. Le rabbin Tom Cohen dirigera les offices.
Renseignements au : 01-39-21-97-19.

Formation continue

DEA sciences de gestion
– Ouverture en octobre 2000 d'un DEA de sciences de gestion au CNAM. Public ayant si possible une expérience professionnelle. Cours le soir ou le samedi. Possibilité d'étalement sur deux ans. Encadrement pour la préparation d'une thèse de doctorat en vue d'une carrière académique ou dans des fonctions de conseil et d'étude.
Renseignements : CNAM, 2, rue Conté, Paris-3e.
Tél. : 01-40-27-28-59
Fax : 01-40-27-27-50
Mail : glad@cnam.fr

Conférences

Les Mardis de la philo reprennent le 3 octobre 2000

Au programme cette année, quatorze cycles de six conférences chacun :
– Quelle morale pour le XXIe siècle ? *Olivia Tellio-Gazalé.*
– Les philosophes de l'Antiquité. *Olivia Tellio-Gazalé.*
– Les philosophes de l'Antiquité et la modernité naissante. *André Akoun.*
– Les philosophes modernes : de Kant à Heidegger. *André Akoun.*
– La philosophie dans le monde contemporain. *André Akoun.*
– Philosophie politique. *André Akoun.*
– Regard philosophique sur les mentalités actuelles. *Michel Lacroix.*
– Y a-t-il une vérité dans l'art ? *Jean Stassinet.*
– Les philosophes et l'art. *Jean Stassinet.*
– L'héritage des trois monothéismes et le destin de l'Occident. *Claude Geffré.*
– Le judaïsme, tradition et modernité. *Gilles Bernheim.*
– Le christianisme, cette religion inconnue. *F. Boespflug, R. Nouailhat, J.-P. Willaime.*
– Islam et modernité sont-ils compatibles ? *Abd-al-Haqq Guiderdoni.*
– Introduction aux sagesses orientales : bouddhisme. *Thierry-Marie Courau.*
Les conférences ont lieu le mardi, 4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.
Renseignements au 01-47-22-13-00.

Manifestations

– Le Mouvement littéraire (poétique) **OSAIS** – Opposants aux systèmes d'abrutissement et d'infantilisation sociaux – appelle à un rassemblement (vendredi 6 octobre 2000, à 17 h 30, au café L'Escholier, place de la Sorbonne) de tous ceux qui refusent la « mondialisation » économique, culturelle (à travers les abus des fusions financières et industrielles, le multimédia, Internet, etc.), s'abreuvant de la perte de sens des origines de toute vie (humaine, animale, végétale, minérale) auxquelles les auteurs du mouvement OSAIS (Voltuan, Sklower, Tanac) attribuent avec exigence et passion : liberté, mémoire, mystère, profondeur !

Communications diverses

La Maison des écrivains
53, rue de Verneuil, Paris-7e
Mardi 26 septembre, à 19 heures

BRECHT aujourd'hui.

Avec la participation de **Ph. Ivernel** et de **J. M. Lachaud,** à l'occasion de la parution du numéro de la revue *Europe* consacré à Brecht.
Cabaret musical :
L. Hamm et **J.-M. Hummel.**
Renseignements au 01-49-54-68-87
Programme détaillé au 01-42-84-00-08.

A nos lecteurs

– En raison de la publication des résultats du référendum dans l'édition du lundi 25, datée 26 septembre 2000, le bouclage de la page Carnet aura lieu samedi 23 septembre à 13 heures.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE
Parution lundi daté mardi
TARIF ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(26 caractères ou espaces par ligne)
2 Parutions : 510 F TTC / 77,75 €
4 Parutions : 705 F TTC / 107,48 €
103 F TTC / 15,70 € la ligne suppl.
- Bouclage vendredi 12 h. -
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

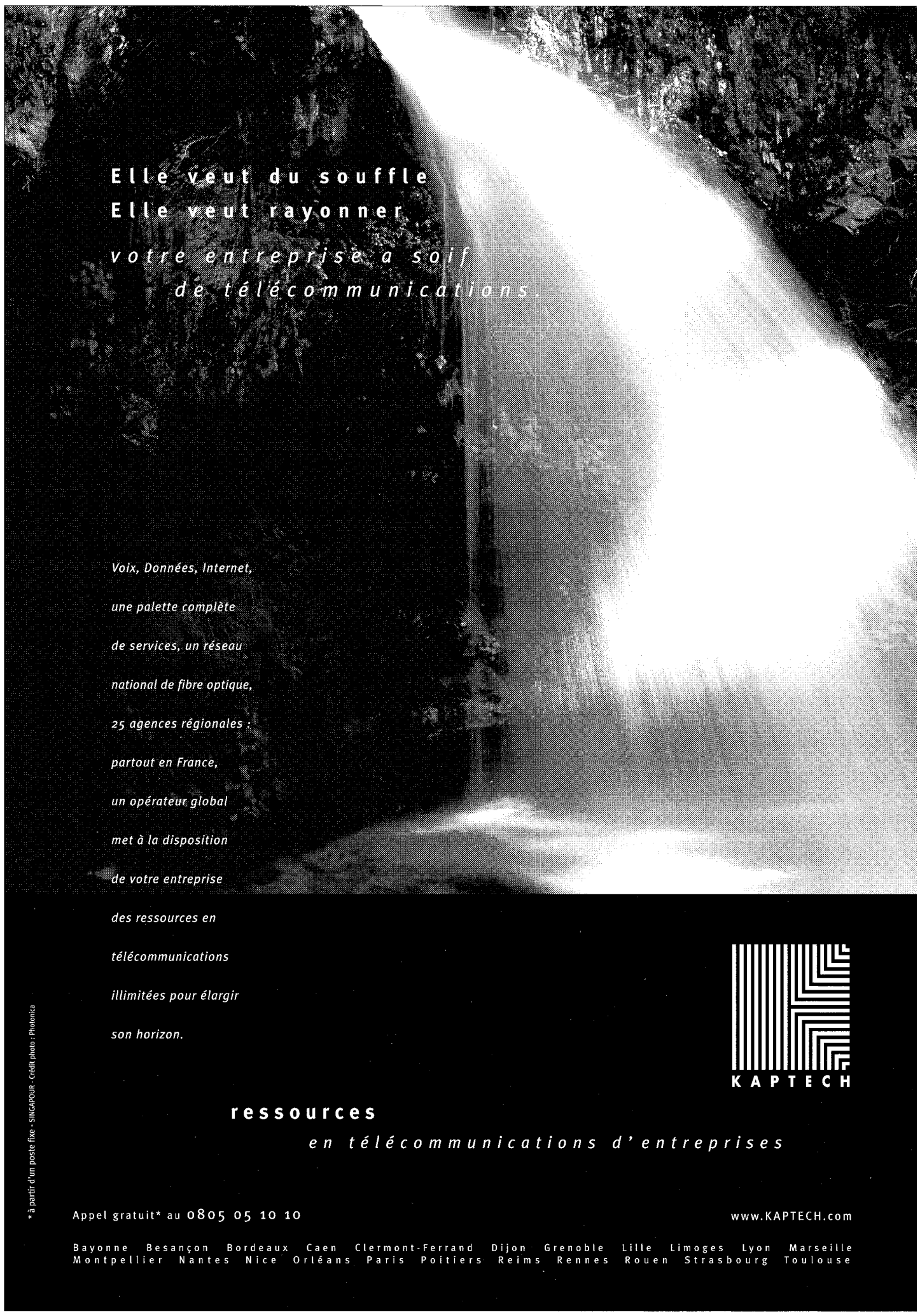

Ce document est exceptionnel. Un homme parle, longuement. Jean-Claude Méry fut l'un des financiers occultes du RPR, collectant l'argent versé par les entreprises. Mis en examen en 1994, il est mort en 1999 sans avoir parlé. Mais trois ans avant, il avait enregistré une confession sur une bande vidéo « pour le cas où il [lui] arriverait quelque chose ». C'est le contenu de cette bande que nous publions, avec les réactions des principaux mis en cause

BARTOLI/REA

Le testament de Jean-Claude Méry, financier occulte du RPR

LES images semblent sortir d'un de ces thrillers politiques dont raffolent les Américains. Face à une caméra fixe, un homme raconte son histoire, livre ses secrets. Il est assis dans un canapé, porte une chemise blanche, des bretelles, une cravate rouge. Il tient dans ses mains une liasse de feuilles qu'il ne regarde presque jamais. Il parle longuement, nettement. Ses hésitations sont rares. Il arbore un indéfinissable sourire et brandit, parfois, la menace : *« Pour ceux qui, un jour, si malheur est, doivent lire cette bande... »*

Jean-Claude Méry est mort au printemps 1999. Promoteur et homme d'affaires, ancien membre du comité central du RPR, il était alors mis en examen depuis près de cinq ans dans l'enquête du juge Eric Halphen sur les marchés publics des HLM de la Ville de Paris. Il avait passé cinq mois et dix jours en prison, sans cesser de contester avoir joué, pour le parti gaulliste, le rôle d'un collecteur de fonds occultes dans la capitale – ce rôle qui, en son temps, lui avait valu un surnom : *« Méry de Paris »*, des relations haut placées, puis, à partir du mois de septembre 1994, une cascade d'ennuis. Lorsque la nouvelle de son décès fut rendue publique, le 11 juin 1999, chacun considéra qu'il avait emporté avec lui ses secrets. C'était faux.

Le 24 mai 1996, soit trois ans avant sa mort, Jean-Claude Méry avait enregistré, sur bande vidéo, un long récit en forme de confession. *« Pour le cas où il m'arriverait quelque chose »*, avait-il dit au producteur de télévision Arnaud Hamelin. Contacté par un ami commun, ce dernier avait accepté, sans vraiment savoir de quoi il retournait, de filmer ce témoignage brûlant et d'en rester l'unique dépositaire. Avant de le quitter, Jean-Claude Méry lui avait donné ses *« instructions »* : mettre la bande en lieu sûr et attendre (*lire ci-contre l'entretien avec M. Hamelin*). Il n'eut plus jamais de nouvelles de lui.

Dans les semaines qui suivirent cet enregistrement, l'ancien promoteur fit savoir à quelques-uns de ses interlocuteurs, dans le monde politique et ailleurs, qu'il avait *« fait une bande »*. C'était pour lui une sorte d'assurance, estime M. Hamelin, peut-être aussi une monnaie d'échange. On lui avait fait des *« promesses »*, avant et pendant son séjour en prison. Il voulait qu'elles soient tenues. Nul ne sait jusqu'où le message fut transmis. Hormis les deux hommes, nul ne savait, jusqu'à ce jour, ce que la cassette contenait : la description d'un système – celui du trucage des marchés publics parisiens – et le circuit de financement politique qu'il alimentait. Une organisation conçue et mise en place à l'époque où Jacques Chirac était maire de Paris. *« C'est uniquement aux ordres de M. Chirac que nous travaillions »*, affirme Jean-Claude Méry dans son témoignage. Mais sans volonté d'exclusive : à en croire le « collecteur » du RPR, d'autres partis politiques ont profité des *« commissions »* versées dans l'ombre des grands contrats : *« Chaque fois qu'il y a à manger pour tout le monde,* dit-il, *on distribuera à tout le monde. »*

Ses révélations, toutefois, visent essentiellement le parti du chef de l'Etat. S'il se présente lui-même comme le maître d'œuvre des attributions de marchés dans la capitale et du versement des commissions par les entreprises retenues, Jean-Claude Méry décrit l'ancien directeur du cabinet de M. Chirac à l'Hôtel de Ville, Michel Roussin, comme l'intendant de ce système. Celui-ci, assure-t-il, disposait à la fois de la haute main sur les recrutements d'amis politiques par des sociétés privées et sur les filières helvétiques par lesquelles transitaient les sommes collectées au profit du RPR. Le temps fort de ce témoignage inédit est une scène que l'ancien financier occulte situe sous la première cohabitation, dans le bureau de M. Roussin à l'hôtel Matignon, *« le jour du décès du père de M. Georges Pérol* [ancien directeur de l'office HLM de Paris] » – soit le 5 octobre 1986. Jean-Claude Méry raconte lui avoir remis *« 5 millions de francs en argent liquide »*, *« en présence de Jacques Chirac »*.

Document exceptionnel, la confession en images de Jean-Claude Méry l'est autant par son contenu que par sa nature. Dans cette longue déclaration (une heure d'enregistrement), l'ancien promoteur peut avoir mêlé le vrai au faux, le détail *« arrangé »* aux confidences authentiques. Anticipant cette réserve, il déclare lui-même, face à la caméra, n'avoir décidé de se faire enregistrer que pour *« dire la vérité »*. Mais il n'est plus là pour porter lui-même ses accusations, pour répondre à ceux qui le contrediraient – et sans doute ne manqueront-ils pas. Ceux-là objecteront que jamais, devant le juge Halphen, qui l'interrogea pourtant à de nombreuses reprises, il n'était allé aussi loin. A cette question-là aussi, il apporte par avance une réponse : *« Une fois que j'aurai parlé au juge, je n'aurais plus d'arme »*.

Dès les premières heures de l'enquête du juge Halphen, pourtant, à l'été 1994, le promoteur était présenté, dans *Le Canard enchaîné*, comme le *« collecteur de fonds »* du mouvement chiraquien, personnage influent à la Mairie de Paris, dissimulant à peine les fonctions qu'était censée masquer sa plaque de « consultant ». Partie d'une dénonciation fiscale contre un entrepreneur familier des cercles gaullistes, Francis Poullain, dans le contexte d'affrontement qui préludait à l'élection présidentielle de 1995, entre partisans de Jacques Chirac et d'Edouard Balladur, la procédure devait conduire rapidement à l'interpellation de Jean-Claude Méry. Elle devait ensuite entraîner la mise en examen de deux anciens ministres et barons chiraquiens, Robert Pandraud et Michel Roussin. Encore l'accusation contre le second ne tenait-elle alors que sur deux témoins et sur une inscription dans l'agenda de Jean-Claude Méry – *« M.R., 260 000 »* –, d'où le juge tirait une conviction : une somme d'argent liquide avait été remise au directeur du cabinet du maire. Un an plus tard, les deux témoignages ne tenaient plus, et le juge Halphen accordait un non-lieu à M. Roussin (*Le Monde* daté 17-18 décembre 1995).

L'enquête entrait alors dans une longue période d'incertitudes dont elle n'est jamais véritablement sortie, parasitée par les conséquences de l'affaire Schuller-Maréchal, à la fin de 1994, puis par les fausses pistes distillées par un ou plusieurs « corbeaux ». Certes, une cinquantaine de chefs d'entreprise ont été mis en examen, ainsi que les principaux dirigeants de l'office HLM de la capitale au début des années 90, et jusqu'à l'actuel maire (RPR) de Paris, Jean Tiberi, le 28 juin 1999. Mais le juge Halphen, au terme d'une instruction officiellement clôturée le 28 octobre 1999, n'est pas parvenu à démontrer formellement l'existence d'un système de financement parallèle du RPR (*Le Monde* du 30 octobre 1999).

Même la découverte, en Suisse, dès 1995, d'une société-écran panaméenne (Farco Enterprise) dont l'ayant-droit était Jean-Claude Méry, et qui disposait d'un compte dans une banque de Genève ne s'est pas avérée suffisante. Les enquêteurs y ont retrouvé la trace de virements effectués par la Lyonnaise des eaux, en 1992, à l'époque où l'une de ses filiales obtenait une part du fructueux marché des ascenseurs de l'office HLM de Paris. *« Je n'ai jamais récolté directement de l'argent pour le RPR ; comme je l'ai toujours dit, j'incitais les entreprises à financer le RPR, ce n'est pas la même chose »*, déclarait Jean-Claude Méry sur procès-verbal, le 23 octobre 1995. A Genève, le gestionnaire du compte Farco avait, pour sa part, indiqué : *« La société Farco a été créée à la fin de 1990 pour les besoins de M. Méry. Nous savions qu'il était membre de l'appareil du RPR. Il avait probablement besoin de cette société pour faire du financement politique. »* Ces propos, recueillis à la faveur d'une commission rogatoire en Suisse, avaient été reproduits dans *Le Monde* du 14 mai 1996. Dix jours plus tard, l'ancien homme-clé des finances secrètes du RPR s'installait face à la caméra d'Arnaud Hamelin et racontait son histoire...

Hervé Gattegno et Fabrice Lhomme

Arnaud Hamelin, producteur de documentaires, PDG de Sunset Presse

« Un témoignage pour l'Histoire »

« Dans quelles circonstances avez-vous rencontré Jean-Claude Méry ?

– Au cours du mois de mai 1996, j'ai reçu un coup de téléphone d'un ami qui m'a dit qu'une de ses connaissances souhaitait me rencontrer afin d'enregistrer un témoignage. Nous avons pris rendez-vous. Le 22 mai au soir, j'ai rencontré Jean-Claude Méry, que je n'avais jamais vu auparavant, en compagnie de notre ami commun. M. Méry m'a expliqué qu'il souhaitait livrer une sorte de confession, raconter ce qu'il avait fait entre 1985 et 1996, et ce qui lui était arrivé. Il m'a précisé qu'il souhaitait que cet entretien se déroule dans le plus grand secret. Il semblait très tendu. Il m'a confié qu'il ressentait une forte pression, qu'il craignait pour sa sécurité. Deux jours plus tard, le 24 mai 1996, à 9 h 30, il est venu dans les locaux de ma maison de production. Pour ne pas éveiller l'attention, je l'ai fait passer par le parking. Nous avons filmé l'interview aussitôt. Il s'est installé dans un canapé, a sorti des

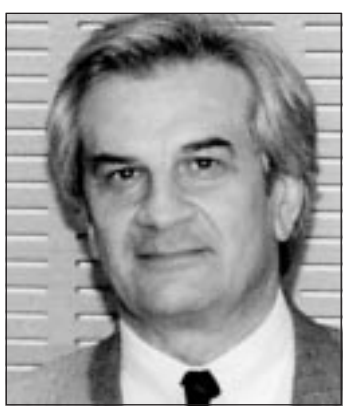

notes qu'il avait préparées, et il a commencé à raconter son histoire.

– Comment s'est déroulé l'entretien ?

– C'était un monologue plus qu'une interview. Visiblement, il avait bien préparé son texte. A la fin de l'enregistrement, devant l'ampleur des révélations, j'étais un peu K.-O...

– Avez-vous passé un accord avec M. Méry au sujet de la diffusion de ce document ?

– Nous avons passé un accord moral. J'avais l'interdiction de rendre public ce document de son vivant, sauf demande expresse de sa part. En cas de décès suspect, en revanche, j'avais instruction de le rendre public. Enfin, dans l'hypothèse d'une mort naturelle – ce qui s'est finalement produit, en juin 1999 —, il m'avait dit ceci : *« Sauf si l'un de mes proches vous contacte pour vous demander formellement de détruire la cassette, je vous laisse libre d'en faire l'usage que vous jugerez bon. »*

– Pourquoi avoir attendu plus d'un an ?

– Un an m'a semblé un délai raisonnable. J'ai attendu le plus longtemps possible. Je n'ai été contacté par personne, je n'ai reçu aucun message. Je pense qu'aujourd'hui le moment est venu de respecter la volonté de Jean-Claude Méry en publiant ses déclarations.

– L'avez-vous proposé à des chaînes de télévision ?

– Oui. J'ai eu des contacts avec plusieurs chaînes, mais aucune, jusqu'à présent, n'a souhaité diffuser ce document. J'espère que la divulgation de son contenu va permettre de montrer ce document au plus large public.

– Au cours de l'entretien, M. Méry affirme que si la cassette devait être diffusée, il vous ferait parvenir des documents attestant ses accusations...

– Je n'ai jamais rien reçu à ce jour. Mais je n'exclus pas que quelqu'un ait reçu des instructions pour sortir de telles preuves une fois que son témoignage aura été dévoilé.

– Dans le contexte politique actuel, avec les affrontements internes au RPR à Paris, le procès de Louise-Yvonne Casetta, la révélation subite de ce document peut susciter des doutes...

– Je le comprends, mais je souhaite que les choses soient claires : je n'ai d'accointances avec aucun homme politique, à quelque niveau que ce soit. Je ne travaille pour personne. Cette cassette, qui est sans doute le document le plus fort que j'aie pu recueillir au cours de ma carrière, est en quelque sorte un témoignage pour l'Histoire. »

« Je tiens à le dire pour que, si cette bande, un jour est

SUNSET PRESSE

En 1985, l'immobilier au sein du RPR est représenté par une petite cellule qu'on appelle la *« section professionnelle des agents immobiliers »*. Cette section professionnelle, j'en suis le président depuis trois ans. Je l'ai prise avec 200 membres, je l'ai portée à plus de 700 membres inscrits et 1 200 sympathisants complémentaires. Il apparaît très vite que nos propositions sont d'un ordre extrêmement classique, n'amènent rien politiquement et je me mets en tête de former un groupe d'études et de recherches capable de faire des propositions plus sensées, plus solides, plus construites et puis de sortir, je dirais, du ras-des-paquerettes classique de l'agent immobilier.

Je propose donc à M. Bernard Pons – secrétaire général, à l'époque, du RPR – de constituer une conférence permanente du RPR sur l'habitat. Je vous passe sur les détails d'entente et mésentente avec Jean Tiberi, parce que Tiberi se prenait pour le seul maître à penser du RPR au logement. Bon, passons là-dessus. On crée cette conférence permanente du RPR sur l'habitat qui, très vite, s'avère un interlocuteur quasiment indispensable aux élus. D'abord parce que je regroupe à l'intérieur non seulement des professionnels de toutes les catégories du bâtiment, promoteurs, constructeurs, entreprises, spécialistes de la gestion, architectes...

Un homme, entre autres, nous rejoint – qui va devenir un ami par la suite –, qui s'appelle Georges Pérol. Je ne le citerai qu'une ou deux fois dans ma bande, simplement parce que Georges Pérol, en dehors de m'avoir toujours accueilli chez lui avec un grand sourire (quand je parle de *« chez lui »*, je dis aussi bien au sein de l'OPAC de la Ville de Paris qu'en province), ne s'est jamais mêlé ni des décisions ni des transactions économiques ou commerciales. Je tiens à le dire pour que, si cette bande, un jour, est utilisée, les choses soient claires, une fois pour toutes. Mais je vais rencontrer Georges Pérol et ça va être très important.

Très rapidement convoqué par Bernard Pons, on me demande si je peux me préoccuper auprès des entreprises [de] collecter quelques fonds pour les campagnes politiques à venir. La raison en est simple : on part du principe qu'à l'heure actuelle – je parle de 1985, n'est-ce pas –, le *« retour »* global, par exemple, des HLM de la Ville de Paris [...], par le biais des entreprises, est de l'ordre de 300 000 francs. C'est quasi intégralement Bouygues qui le fait, et il le fait sous forme de gardiennages divers et variés. Or la plupart des entreprises, Bouygues entre autres, font un chiffre annuel qui dépasse 200 millions de francs ! Fort de cette expérience, je commence à étudier de très près, grâce à l'intervention d'amis auprès de différents directeurs d'entreprises que je ne connaissais pas, leur chiffre d'affaires, ce qu'ils faisaient réellement au sein de l'OPAC, et je découvre que l'OPAC a en fait trois types de marchés annuels. Je parle de marchés, je parle de gros marchés ; je laisse de côté tout ce qui peut être traité en direct, parce qu'inférieur à 300 000 francs ou à 200 000 francs.

Ces trois types sont : la construction neuve (c'est un service spécifique de l'OPAC) ; la réhabilitation (c'est un service qui marche avec ce que nous appelons d'une manière générale les Palulos, qui sont en fait des subventions données par le conseil régional, plus des financements accordés par la Ville) ; et enfin, tout ce qui est l'entretien et l'exploitation. L'ensemble de ces marchés représente : pour le neuf, bon an mal an, entre 600 et 800 millions de francs le marché ; pour la réhabilitation, entre 400 et 600 millions de francs le marché ; et pour l'exploitation, en dehors des gros marchés qui ne vont apparaître que quelques années plus tard, de l'ordre de 400 à 600 millions de francs le marché.

Donc, on dépasse le milliard 400 millions de francs de marchés en général. Et là-dessus, évidemment, très peu de « retours » – si ce n'est peut-être des retours individuels, mais ça, ne rentrons pas là-dedans, ça ne nous a pas intéressés.

C'est alors que M. Pérol me présente à M. Roussin. A cette époque-là, en 1985 toujours, M. Roussin était conseiller au cabinet de Jacques Chirac.

M. Roussin a suivi un parcours un peu particulier : c'est vrai qu'il a été aux Renseignements, c'est vrai qu'il a été conseiller auprès du président de la Compagnie générale des eaux et c'est vrai qu'il est revenu au cabinet de Chirac. [...] Mais c'est vrai aussi que c'est un homme qui me connaît. Plus exactement, qui connaît bien mon père, car mon père était maire de Montbazon, et en tant que maire de Montbazon et président du syndicat intercommunal, il avait attribué le marché du traitement de l'eau de son canton à la Compagnie générale des eaux, et c'est Michel Roussin qui était allé lui demander. Pourquoi ? Michel Roussin est né au Maroc, mon père était du Maroc, etc., etc. Liens, je dirais, amicaux, mais sans plus. [...]

Tout ceci fait que je ne me présente pas devant Roussin nu. Je suis présenté par Georges Pérol, qui est un homme qui a toute la confiance de Jacques Chirac ; je viens du Maroc, je suis le fils de mon père ; les choses sont plus faciles pour s'exprimer avec une certaine franchise. Et là, Michel Roussin me rappelle ce que je sais depuis le début, à savoir qu'il n'y a pas de « retour » de la part des entreprises, qu'il y a de gros besoins, qu'on est dans l'opposition, qu'il nous faut absolument parvenir à quelque chose pour les prochaines campagnes qui vont arriver, et on me demande de faire mon maximum pour trouver une organisation capable de tirer des bénéfices. Je vous le dis tout de suite, on va passer de 300 000 francs par an à plus de 35 à 40 millions de francs, en liquide, en direct ou en emplois privés, tous les ans, pendant plus de sept ans, sous ma coupe.

VOUS voyez déjà la différence de gestion, avec, quand même, un problème majeur, c'était qu'on n'était pas là pour faire de la taxation d'entreprises comme le faisait le Parti communiste [français] avec ses différentes organisations. A tout le moins, on voulait se donner une image. Donc, on me demande d'essayer de monter, de constituer quelque chose de plus intelligent ou de plus fin, ou de plus rationnel. Alors, nous partons d'un principe : d'abord, c'est que nous ne demanderions d'aide que dans la mesure où les marchés seraient obtenus, et nous aurions prévu cette aide très en amont des marchés, pour que les entreprises ne prétendent pas que l'on faisait de la taxation *a posteriori.*

Ensuite, sans mêler M. Pérol à ces décisions, je me ferai, moi, l'élément de négociations interentreprises pour calmer les uns, accélérer les autres... C'est vrai qu'on pourrait parler d'entente entre les entreprises. Ça n'est pas vraiment ça, car les entreprises vont se battre quand même très sérieusement et nous allons veiller attentivement à ce que la plupart des propositions faites par les entreprises correspondent à des prix de marché. Oui, enfin, je n'en fais pas trop là-dessus, parce que, parfois, nous avons lâché la bride quand ça nous intéressait... mais, disons, à des prix de marché. La meilleure preuve, c'est qu'aujourd'hui, après des mois d'enquête, que ce soit par la DNEF [direction nationale des enquêtes fiscales] ou par le juge d'instruction, je peux vous dire que personne ne conteste le fait que la plupart des entreprises qui ont obtenu un marché ont été, de loin, les moins-disantes et que, très souvent, les marchés ont été traités à prix fixés, plafonds, par l'OPAC d'HLM.

Donc, de ce côté-là, on est à peu près corrects, mais c'est vrai que le fait de devoir passer par un homme, mon cabinet, le fait d'avoir une maîtrise complète de la décision finale... M. Pérol ou ses collaborateurs s'interrogeaient pour savoir si j'avais négocié avec des entreprises, si une autre entreprise n'était pas meilleure ou si j'avais vraiment décidé que c'était la meilleure entreprise... Je dirais que, sans pénétrer le détail, le fait qu'il y ait une maîtrise complète de la machine fait que tout rentrait dans l'ordre. Et ça a entraîné un avantage derrière, c'est que, comme je voulais plaire, moi, à toutes les entreprises, que je ne voulais pas que quelqu'un se sente mal à l'aise, j'avais mis fin à un système que les grandes entreprises ont un peu trop tendance à pratiquer quand elles sont sur des marchés captifs, à savoir le dumping pour casser les petites entreprises puis s'arranger entre grandes entreprises pour terminer le marché.

Moralité : avant que je n'arrive, seuls Bouygues, Campenon-Bernard de temps en temps, ou quelques filiales de la Générale des eaux se partageaient le marché. Avec mon arrivée, aussi bien dans le neuf que dans la Palulos, puis, deux ou trois ans plus tard, quand je prends l'entretien en main, [...] on va avoir un étalement entre toutes les entreprises et marchés. Donc plus de dumping, des prix plus corrects, beaucoup moins de contestation, ce qui permet à Pérol de refuser toute possibilité de paiement de travaux supplémentaires non prévus, puisque l'on rentre dans des marchés beaucoup plus organisés ; ce qui permet aussi aux petits de commencer à dire : *« Alléluia ! On a une organisation dans Paris. »* [...]

Premier effet : non seulement les entreprises sont heureuses de payer, mais elles ont un effet positif dans leur travail. Ça va entraîner un deuxième élément, c'est que l'équilibrage entre les entreprises [va] permettre de créer des emplois, et, en 1985, dans Paris intra-muros, on va avoir un effet hyperpositif sur le corps du bâtiment et du logement. 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991 : tout ceci va se poursuivre d'une manière efficace et correcte. On va commencer à avoir des problèmes en 1991. Je serai l'objet, là, des premières enquêtes et des premières difficultés – sur plainte, et là, c'est le premier élément que je vous demande d'enregistrer très clairement dans votre esprit, sur plainte, je dirais, plus ou moins anonyme, d'un membre du cabinet de M. Juppé. A la même époque, d'ailleurs, *Le Canard enchaîné* se fait fort de raconter que, au cabinet de Juppé, on se met à râler de la mainmise de Jean-Claude Méry sur l'OPAC de la Ville de Paris. *Le Canard enchaîné* va faire une série de cinq ou six articles me concernant à cette époque-là. Mais passons là-dessus. Le fait d'avoir cette maîtrise nous amène à autre chose, c'est que Pérol commence à avoir des équipes extrêmement bien organisées à l'intérieur de l'OPAC.

GÉRARD MONATE :
« Il fallait trouver l'argent où il était »

« Je connaissais bien Jean-Claude Méry. Nous faisions un peu le même métier, chacun de notre côté, comme des *« trésoriers annexes »*. Sur le terrain, nous n'étions pas ennemis. C'était un homme charmant, volubile – parfois trop. La scène de cette remise d'argent liquide n'evoque rien pour moi. Elle avait été racontée, en 1994, dans un article de *L'Express*, qui m'avait paru très romancé...
Par contre, la transaction dont il parle, celle des lycées d'Ile-de-France, est bien réelle. Ça, je le sais. La répartition des commissions a bien eu lieu. Il faut comprendre : c'était un énorme marché, tous les gens qui siégeaient au conseil régional – je veux dire tous les partis – voulaient une part du gâteau. Un jour, Méry m'a dit : j'ai reçu des instructions pour répartir la commission entre tout le monde. Il m'a proposé de me donner, en liquide, la part du PS. J'ai refusé : Urba ne travaillait pas avec des espèces... Alors, je lui ai conseillé de porter l'argent directement à la trésorerie du parti, à Solférino [le siège du PS à Paris]. C'était avant le financement public des partis : il fallait bien trouver l'argent où il était.
C'est ce que nous faisions, Méry comme moi. Mais nous, à Urba, quand la loi sur le financement des partis a été adoptée, nous avons tout arrêté. D'autres ont continué.
Méry aimait bien se mettre en valeur. C'est pourquoi, lorsque son « affaire » a commencé, il était effondré. Mais il pensait encore qu'il serait protégé, qu'il ne pourrait rien lui arriver.
En définitive, il lui est arrivé la même chose qu'à moi. Les partis ne se conduisent pas toujours très bien avec ceux qui les servent... »

Ancien PDG d'Urbatechnic, bureau d'études lié au financement du PS

MICHEL GIRAUD :
« Des propos monstrueux »

« Je tombe du ciel ! Les propos de M. Méry sont tout simplement monstrueux, ils n'ont aucun fondement. Il s'agit d'affabulations, de diffamations et, je le crains, de manipulation. Je connais à peine M. Méry, que je n'ai fait que croiser quelques fois. Je n'ai jamais monté le moindre projet avec lui. »

Ancien président RPR du conseil régional d'Ile-de-France

utilisée, les choses soient claires, une fois pour toutes »

Il a remis de l'ordre dans la maîtrise des locations et des gestions, il a nettoyé ce que l'on appelait *« la poubelle »*. Je m'explique : à chaque fois qu'un promoteur privé voulait faire une opération, avant, on dégageait les gens qui occupaient les immeubles occupés et on les envoyait à l'OPAC pour les loger, contraints et forcés, dans tous les immeubles, sans faire attention à leur possibilité de remboursement ou pas... Bon, on met de l'ordre dans la machine. L'OPAC se trouve avec des moyens supplémentaires, peut donc réinvestir, et augmente sa quantité d'opérations, ce qui fait que non seulement nous avons un effet positif pour les entreprises, non seulement nous faisons des rentrées de fonds importantes pour le parti, mais nous avons en plus une augmentation des opérations dans Paris. Que demande le peuple ? Rien de plus.

Pour vous montrer comment on maîtrise les marchés, je vais vous parler peut-être, si vous voulez, maintenant, de ce que quelques grands groupes ont eu comme marchés, comment ceci s'est chiffré derrière et je vais vous parler de la Compagnie générale des eaux, de la Lyonnaise des eaux, puis ensuite de différentes petites entreprises.

[...] Ce que je vais dire pour la Compagnie générale des eaux est valable également pour la Lyonnaise des eaux, puisque les opérations, généralement, vont se faire à 50/50 entre les deux grands groupes. C'est un peu ma fierté d'avoir forcé ces deux grands groupes à systématiquement s'associer à parité égale dans toutes les opérations Paris intra-muros. Quand les lycées en région Ile-de-France sont apparus – il y en avait à Paris, il y en avait en région –, Michel Giraud m'avait demandé de me pencher sur le problème, en disant que c'était le souhait de quelques amis de la Générale des eaux et de la Lyonnaise des eaux que je fasse sur les lycées ce que je faisais, en général, pour la construction, ou pour la réhabilitation, ou pour l'entretien à l'OPAC.

JE dirais que, après plus d'un an et demi de bagarres [...], nous avons fini par arriver à une répartition des lycées entre les deux grands groupes et leurs filiales, de manière à ne pas laisser apparaître que deux noms. Je les ai contraints à me verser un total, sur cette opération, de 10 millions de francs, que j'ai répartis moi-même, à raison de 5 millions de francs pour le RPR – et vous allez voir que ces 5 millions de francs ont une importance terrible, je vous dirai comment dans quelques secondes ; 1 million de francs pour le Parti communiste ; 3,5 millions de francs pour le PS ; le solde étant des commissions versées à gauche et à droite pour faire que le travail soit correct. Je suis arrivé à la maîtrise de ce marché complet parce que j'ai fait nommer un cabinet d'études, qui s'appelle le CET-Ingénierie, dirigé par Christian Curtet (mis en examen dans mon affaire) et qui, sur mes ordres, a revu et recorrigé toutes les estimations pour que les choses soient d'une rectitude absolue – une rectitude favorable.

Les 5 millions de francs, je vais les donner à M. Monate, de la main à la main, et si vous vous rappelez, il y a eu un certain article dans *L'Express*, que je n'ai jamais relevé, que je n'ai jamais contesté, mais qui, nom de Dieu, est d'une vérité absolue, car effectivement, M. Monate a bien quitté mon bureau, mais non pas avec 5 millions de francs, contrairement à ce que disait *l'Express*, mais avec 3,5 millions seulement en liquide... Et je les ai donnés à Gérard Monate à la suite d'une transaction [...] Cette transaction [...] m'a surtout permis une chose, c'est la non-opposition de M. Mitterrand à la nomination de M. Roussin au grade de préfet. C'est un exemple. Les communistes, eux, j'en parlerai peu, parce que je crois que systématiquement, quand il s'est agi de nous rendre des services en sens inverse, ils l'ont fait. Ils ont été très corrects. Comment la répartition s'est faite ensuite au sein de la « maison » avec l'UDF, qui voulait sa quote-part, j'en sais rien... A l'époque, je n'étais pas chargé de m'occuper de l'UDF [...].

En dehors de la chauffe des lycées, je vais vous parler de la chauffe des HLM [...]. Ça, c'était une opération beaucoup plus complexe. Un beau matin, M. Pérol pique une colère, car il considère, à juste titre – et je le dis franchement, nous sommes dans une bande où je suis pour dire la vérité, donc je ne vais pas aller vous raconter n'importe quoi –, Pérol pique une colère devant le peu de qualité de l'entretien des chaufferies de l'OPAC, devant la foultitude de problèmes qu'il reçoit à longueur de journée par les plaintes... Vous savez que nous sommes dans le cas d'une législation qui nous impose 19 degrés en permanence, alors que nous [...] n'avons pas de contrôle, les fournitures sont difficiles... Pérol décide de réorganiser une bonne partie de ces systèmes de chauffe. Attention : les contrats vont représenter une moyenne de l'ordre de 1 milliard 200 millions par entreprise ou 1 milliard de francs par entreprise ! C'est du 70 à 120 millions par an pendant douze ans. Pas des petits marchés. C'est des marchés P1, P2, P3, c'est-à-dire entretien, fournitures, exploitation, etc.

Là, pour vous montrer le rôle joué par votre serviteur, apparaît sur le marché des demandes une entreprise que je ne connais pas, qui s'appelle Tecni. Que je ne connais pas ; je n'ai pas dit qu'elle n'était pas connue. Alors que je n'ai aucune relation autre que purement amicale – et je dirais, fraternelle, car nous appartenons à la même association philosophique avec cet homme –, M. Jean-Pierre Quéré, pour la première fois, secrétaire-général adjoint de la Ville de Paris, me convoque dans ses bureaux, assez sèchement. Et je m'entends signifier que je me dois de recevoir Tecni dans la seconde, que je ne suis pas le maître de Paris... Enfin, je m'en entends mettre plein la tête, et je finis par comprendre, après ce cinéma, dans la conversation plus amicale, qu'en fait, Pasqua est intervenu très violemment auprès de Chirac parce que je refusais de recevoir Tecni. J'ose alors faire face directement, la fois d'après – 48 heures, 72 heures après – à M. Antona, patron de Tecni. Là, l'explication de texte va être différente. Je vais expliquer à Antona que ce genre de menaces, il peut aller se faire foutre ! Qu'il a tous les marchés de Suresnes, que moi je ne suis pas allé l'emmerder sur les marchés de Suresnes, alors qu'il ne vienne pas m'emmerder sur les marchés de Paris. Et que s'il veut vraiment me parler [...], qu'il me dise combien les marchés de Suresnes lui rapportent à lui. Il y a un vocabulaire, si vous voulez, de négociation.

TRÈS vite, Antona m'explique qu'il est là pour *« supporter »* M. Pasqua [...], qu'on peut bien lui rendre service. Et effectivement, d'un ton d'agressivité, nous passons à un ton de relation. Vous verrez que plus tard, ça se paye, puisqu'on va retrouver un problème avec ma secrétaire, qui a été effectivement payée par Tecni pendant neuf ans, qui, ne voulant pas payer de commissions en direct, a préféré embaucher ma secrétaire. Bon, vous voyez que nos relations vont devenir beaucoup plus étroites et beaucoup plus amicales. Mais par contre, Tecni ayant sa quote-part du marché des HLM et devenant filiale de la Compagnie générale des eaux, va payer plus d'un million de francs en liquide. C'est la Compagnie générale des eaux qui, au titre de sa Compagnie générale de chauffe – filiale directe, elle –, va payer, comme les autres, la quote-part des 5 millions de francs ou 6 millions de francs que nous avons versés directement... Au RPR ? Non. A M. Chirac. Et je m'explique.

M. Chirac était alors premier ministre. Je reçois la somme d'argent directement. En fait, pourquoi les choses se sont passées comme ça ? C'est parce que, à un moment donné, un collaborateur – comme c'est un homme qui m'a toujours été fidèle, je ne citerai pas son nom –, un collaborateur de la Lyonnaise des eaux me faisait part des difficultés que M. Monod rencontrait à parler avec M. Chirac à l'époque. Je vous rappelle que M. Chirac vient de s'installer comme premier ministre de la cohabitation – première cohabitation. Et nous profitons de cette opération chauffe HLM – Générale des eaux – Lyonnaise des eaux pour faire une opération d'encaissement de fonds assez prestigieuse. C'est-à-dire que je vais porter l'argent moi-même dans le bureau de M. Michel Roussin, chef de cabinet de M. le premier ministre. M. le premier ministre va s'asseoir en face de moi. Je ne vous donnerai pas la date exacte parce que je ne l'ai pas en tête, mais je vous donnerai un point de repère, pour ceux qui, un jour, si malheur est, doivent lire cette bande, c'est le jour du décès du père de M. Georges Pérol [5 octobre 1986], puisque nous en avons parlé avec M. Chirac pendant un petit quart d'heure, après avoir parlé de qui avait donné l'argent, pourquoi l'argent avait été donné, ce que nous avions fait, des textes juridiques que j'avais préparés avec mon équipe de la concurrence du RPR sur l'habitat pour lui, m'être entendu féliciter par M. Chirac parce que je savais gagner de l'argent, mais je savais aussi préparer des textes juridiques... On parle du décès du père de Georges Pérol pendant un petit quart d'heure, puisque notre amitié pour l'homme nous permettait d'avoir ce moment de détente, si vous voulez.

Ce jour-là, j'ai remis les 5 millions de francs en argent liquide directement sur le bureau de M. Roussin, en présence de M. Chirac.

C'est pour vous montrer, là encore, comment ce genre d'opération a été gérée. Mais là, ce n'est pas encore les plus gros coups. Les plus gros coups vont arriver quelque temps après...

DEMAIN :
la suite de ce document

JACQUES CHIRAC : Une lettre sans réponse

Après en avoir prévenu, par téléphone, le cabinet de Jacques Chirac, Le Monde *a faxé, mercredi 20 septembre à 19 heures, la lettre suivante à l'Elysée. Jeudi matin, 21 septembre, nous n'avions pas de réponse.*

« Conformément à ce que nous vous avons indiqué au téléphone, *Le Monde* publiera dans ses éditions datées du vendredi 22 septembre, des extraits d'une déclaration enregistrée, en 1996, par Jean-Claude Méry, dans laquelle celui-ci se présentait comme le pivot d'un financement occulte du RPR. M. Méry détaillait l'existence d'un système de trucage des marchés publics de la Ville de Paris, à l'époque où M. Jacques Chirac en était le maire.
Ce que j'ai fait, déclare M. Méry dans cet enregistrement, « je l'ai fait pour le compte de Jacques Chirac. » « C'est uniquement aux ordres de M. Chirac que nous travaillions », ajoute-t-il. M. Méry relate, par ailleurs, dans le même témoignage, une scène qu'il situe à l'hôtel Matignon, en 1986, au cours de laquelle il aurait remis au chef de cabinet de M. Chirac, M. Michel Roussin, une somme de 5 millions de francs en liquide, « en présence de M. Chirac ».
Nous voudrions savoir si le président de la République, chef du gouvernement et maire de Paris au moment des événements évoqués par M. Méry, souhaite réagir à la publication de ce témoignage. »

SIPA PRESS

Jacques Chirac et Michel Roussin, lors d'une réunion en avril 1994.

L'AVOCAT DE MICHEL ROUSSIN : « Des accusations sans fondement »

« Les accusations portées contre Michel Roussin, dans la retranscription d'extraits d'un enregistrement réalisé en 1996, ne constituent pas, pour ce qui le concerne, une nouveauté. En effet, au cours des six années qu'a duré l'instruction du juge Eric Halphen, de telles allégations n'ont cessé d'être colportées au moyen des procédés les plus contestables : lettres de délation sans signature, renseignements communiqués par des *« informateurs »* désirant garder l'anonymat... Le juge a même entendu, voici quelques années, un témoin qui se trouvait alors dans un service d'urgences psychiatriques – ce témoin a été reconnu coupable et condamné pour *« faux témoignage »* à l'encontre de Michel Roussin. Il y eut encore la production au dossier d'instruction d'une de ses anciennes cartes de visite, censée établir sa participation à l'organisation de marchés truqués. L'expertise graphologique ordonnée par le juge d'instruction a permis de démontrer qu'il s'agissait d'un faux manifeste.
Aujourd'hui, la publication partielle de propos recueillis quatre ans auparavant ne constitue qu'une nouvelle manifestation de ces accusations dénuées de fondement, dont la répétition insistante n'avait pas empêché le juge d'instruction, au terme d'une année de vérifications, de rendre en cours d'information, le 15 décembre 1995, une ordonnance de non-lieu en faveur de M. Roussin. »

Pierre Haïk, avocat de l'ancien ministre de la coopération

Glossaire

● **METP :** la procédure dite des marchés d'entreprises de travaux publics permet à une collectivité (ville, département, région) de déléguer la conduite de travaux *« lourds »* à une entreprise privée qui s'engage notamment à préfinancer l'opération. L'entreprise, remboursée ensuite en annuités, se voit par ailleurs accorder un contrat d'entretien de dix ans.
Cette formule a été inventée par Jean-Pierre Fourcade, alors vice-président (UDF) du conseil régional d'Ile-de-France à la fin des années 80, lorsque la région, suite à des lois de décentralisation, a dû rénover dans l'urgence plus de trois cents lycées.

● **OPAC :** l'Office public d'aménagement et de construction gère la plupart des logements sociaux de la Ville de Paris. Soit un parc de 96 000 logements, réservés aux plus démunis, dans la capitale mais aussi en banlieue parisienne.

● **Palulos :** ces primes aux logements à usage locatif et à occupation sociale sont destinées à financer les opérations de réhabilitation du parc ancien. Il s'agit de crédits financés par l'Etat, les régions et les villes concernées.

Qui est qui ?

● **Henri Antona :** maire (RPR) de Coti-Chiavari (Corse-du-Sud), mis en examen, pour *« abus de biens sociaux »*, par le juge Halphen le 19 janvier 1995, en qualité de PDG de la société Tecni, une filiale de la Générale des eaux (rebaptisée depuis Vivendi) spécialisée dans le chauffage collectif.

● **Michel Giraud :** ministre (RPR) du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle du gouvernement Balladur (1993-1995), Michel Giraud a été président du Conseil régional d'Ile-de-France de 1976 à 1988 et de 1992 à 1998) . Il est aujourd'hui député de la 6e circonscription du Val-de-Marne.

● **Gérard Monate :** ancien PDG d'Urbatechnic, un bureau d'études, condamné à plusieurs reprises pour « trafic d'influence » dans le cadre d'affaires relatives au financement occulte du parti socialiste.

● **Georges Pérol :** maire (RPR) de Meymac (Corrèze) depuis 1977, directeur général de l'OPAC, l'office HLM de la Ville de Paris, de 1982 à 1993.

● **Bernard Pons :** ancien secrétaire général du RPR (de 1979 à 1984), député (depuis 1981) et conseiller de Paris (depuis 1983).

● **Michel Roussin :** préfet, chef (1984-1986) puis directeur (1989-1993) de cabinet du maire de Paris , chef de cabinet du premier ministre (1986), ministre (RPR) de la coopération (1993-1994).

● **Jean Tiberi :** président du conseil d'administration de l'OPAC depuis 1983, maire (RPR) de Paris depuis 1995.

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-803-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http : // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Les raisons d'une publication

FALLAIT-IL publier les révélations posthumes de Jean-Claude Méry, qui fut le personnage central de l'affaire des HLM de la Ville de Paris – l'une des sources présumées du financement occulte du RPR – avant de disparaître, d'un cancer, en juin 1999 ? On devine les objections que ne manquera pas de susciter cette publication. Jean-Claude Méry est mort, nul débat contradictoire n'est donc possible, ce qui ôte à son témoignage tardif toute valeur juridique, et les accusations qu'il formule contre le chef de l'Etat, alors maire de la capitale, sont en partie invérifiables.

Ces objections, *Le Monde* les a pesées avant de décider que la confession de l'ancien promoteur et homme d'affaires méritait d'être portée à la connaissance de ses lecteurs. Il faut d'abord souligner en effet que Jean-Claude Méry est reconnu à peu près unanimement comme l'homme-clé des collectes de fonds sur lesquelles enquêtait le juge Halphen avant de clore son instruction et qu'il était bien placé pour en connaître intimement les tours et les détours. En octobre 1994, peu après son placement en détention, *Le Monde* le soulignait déjà dans un article ainsi titré : « "Méry de Paris", cette affaire qui inquiète le RPR ».

Il faut ajouter que, sur plusieurs points, ses déclarations ont pu être recoupées et que les exemples détaillés qu'il fournit attestent à tout le moins une longue familiarité avec le dossier. Bref, Jean-Claude Méry est un témoin crédible, qui n'a jamais passé pour un fabulateur. Sur la bande vidéo qu'il a laissée, enregistrée pour se protéger plutôt que pour dénoncer, ses récits ont l'accent de l'authenticité. Le document présente à nos yeux une incontestable valeur historique.

L'entourage du président de la République sera sans doute tenté d'attribuer au *Monde* des arrière-pensées politiques. Il feindra de croire que notre journal a décidé de s'en prendre à Jacques Chirac pour se porter au secours de Lionel Jospin au moment où celui-ci se trouve en difficulté. Ce serait méconnaître le fait que nous n'avons pas choisi le moment où ce document nous est parvenu et qu'à l'approche de l'élection présidentielle toute information de cette nature, quelle que soit la date de sa publication, peut être interprétée par des esprits malveillants comme une manœuvre politicienne.

Ce serait aussi oublier que, selon le témoignage de Jean-Claude Méry, le PS lui-même aurait profité de la manne distribuée par les entreprises quand son premier secrétaire n'était autre que l'actuel premier ministre. De fait, le partage qu'il raconte, sur le marché des lycées parisiens, entre partis de droite et partis de gauche est confirmé par le socialiste Gérard Monate, dans son témoignage au *Monde*.

Ce serait enfin se tromper sur la conception que nous nous faisons de notre rôle. Il n'est pas de favoriser tel ou tel parti, tel ou tel candidat : *Le Monde* n'a pas épargné François Mitterrand naguère, il entend aujourd'hui continuer d'exercer son esprit critique à l'égard de Jacques Chirac comme de Lionel Jospin. Une telle entreprise ne va pas sans risques. S'agissant d'une affaire qui met en jeu le fonctionnement même de la démocratie en France, il est de notre devoir de les assumer.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses) ;*
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux) ;*
Michel Kajman *(Débats) ;* Éric Fottorino *(Enquêtes) ;*
Éric Le Boucher *(International) ;* Patrick Jarreau *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Claire Blandin *(Entreprises) ;*
Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Josyane Savigneau *(Culture) ;* Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Rivalité chez les toreros

LA SAISON des corridas s'achève en Espagne : commencées en mars, les *ferias,* ou grandes semaines tauromachiques, qui se succèdent de Séville à Madrid, de Pampelune à Vitoria, de Saint-Sébastien à Bilbao, de Salamanque à Barcelone, vont se terminer en octobre par Valence et Saragosse. C'est dans la *plaza* de Valence, le 10 octobre, qu'aura lieu l'événement capital de l'année : ce jour-là les *novilleros* Aparicio et Litri recevront l'« alternative », autrement dit seront promus matadors de *cartel*, et auront le privilège de pouvoir « alterner » avec les grands toreros face à du bétail lourd.

On peut se demander alors ce qu'il adviendra du tandem à sensation forgé par l'habile manager José Camara, l'ancien homme de confiance de Manolete. Aparicio, qui s'apparente de plus en plus au *« génie de Cordoue »* par son style dépouillé, que nous avons vu le 27 août à Saint-Sébastien se battre avec ses admirateurs pour n'être pas porté sur leurs épaules, ne sera-t-il pas mis en quarantaine par ses aînés, jaloux de ses lauriers ?

La corrida, avec le passage de la nouvelle étoile Julio Aparicio dans les rangs des matadors de *cartel*, va-t-elle se relever à la saison prochaine ? Cela dépend pour une part des éleveurs, cela dépend surtout d'un homme. Cet homme, c'est le roi des arènes d'hier, Luis-Miguel Dominguin. Depuis la mort de Manolete en 1947, il s'est posé en torero n° 1 de toutes les Espagnes. Il n'accepte pas de n'être plus la seule figure du torero digne d'être comparée à Manolete. Jeune encore – il a vingt-quatre ans – il est loin d'être fini.

Olivier Merlin
(22 septembre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http : // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–48-46-60**
Index du *Monde :* **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Les postes européennes font leur révolution

MARC RÉFABERT est PDG de la start-up fromages.com. Grâce à l'accord passé avec le transporteur américain Fedex, tout plateau commandé avant 10 heures part de chez l'affineur, situé à Nantes, à 11 h 30. Arrivé à Roissy-Charles-de-Gaulle, il en redécollera en fin d'après-midi pour être livré le lendemain avant midi aux Etats-Unis et avant 18 heures au Japon. Grâce à Internet et au transporteur, les cinq salariés de fromages.com ont accès au marché mondial. Inimaginables il y a quelques années, les *success stories* de ce type sont appelés à se multiplier. Elles provoquent une remise en question fondamentale des circuits de distribution. Si le commerce électronique se développe autant que certains le pronostiquent – selon le cabinet Forrester Research, près de 20 % des transactions commerciales américaines se feront via le Net dans quatre ans –, l'avenir des postes n'est plus dans le courrier mais dans le colis express. Il faudra bien que quelqu'un livre les achats commandés en ligne par les consommateurs.

En Europe, cette première révolution s'accompagne d'une seconde : la libéralisation du courrier. Après les télécoms, l'électricité et le gaz, un projet de directive européenne qui pourrait être adopté d'ici à la fin de l'année sous présidence française prévoit une rapide ouverture à la concurrence du secteur postal. Même si quelques pays – dont la France – sont réservés sur l'actuel projet très libéral de la Commission européenne, l'issue ne fait aucun doute. Seule la date de la libéralisation fait encore débat. Certains pays, comme la Suède, ont même devancé l'appel.

Les postes doivent donc à la fois se préparer à changer de cœur de métier et acquérir une dimension internationale pour affronter la concurrence. Deux possibilités s'offrent à elles pour y parvenir : nouer des partenariats ou privilégier la croissance externe en rachetant d'autres entreprises.

MOYENS CONSIDÉRABLES

En Europe, deux postes ont montré la voie : la poste néerlandaise et sa consœur allemande. Au milieu des années 90, la première a donné des coups de boutoir dans les monopoles postaux en démarchant les entreprises des autres pays pour qu'elles lui confient leur courrier. Celui-ci était acheminé par camion aux Pays-Bas puis posté à un tarif moins élevé que celui pratiqué dans le pays d'origine. Surtout, la poste néerlandaise a donné le coup d'envoi aux acquisitions en achetant dès 1996 TNT, une entreprise australienne de transport express dotée d'un réseau aérien international. Très vite, la Deutsche Post a marché sur ses traces en acquérant DHL, un autre transporteur de colis express qui possède 252 avions. Disposant de moyens financiers considérables, ces deux postes ont ensuite multiplié les rachats d'entreprises européennes de transport. La poste néerlandaise a en particulier racheté le français Jet Services. Deutsche Post a, de son côté, acquis le suisse Danzas, le français Ducros, le britannique Securicor, une partie du néerlandais Royal Nedloyd et Air Express International, le plus grand prestataire de services de fret aérien aux Etats-Unis. Et la liste est loin d'être exhaustive.

La Poste française, ne disposant pas de moyens comparables, a privilégié une politique d'alliances. La plus spectaculaire est celle qu'elle vient de nouer avec Fedex, une entreprise de transport express américaine qui possède 663 avions (*Le Monde* du 13 septembre). Signe des temps : pour peser face à ce partenaire, La Poste a pris soin de s'associer préalablement aux postes italienne, espagnole et portugaise.

Symboles du service public, les postes doivent donc devenir des entreprises rentables *« comme les autres »*. La logique de cette évolution est prévisible : puisque leur activité est soumise à concurrence, pourquoi ne pas les privatiser ? La poste néerlandaise est déjà cotée à la Bourse d'Amsterdam et de New York. Deutsche Post va introduire 25 % de son capital à la Bourse en novembre. Le Post Office britannique vient d'être transformé en société par actions, dont le capital reste toutefois aux mains de l'Etat. Les Suédois y songent. A moyen terme, les Italiens aussi.

La libéralisation du courrier porte en germe la transformation du statut des opérateurs postaux. Après avoir ouvert le capital de France Télécom, autorisé EDF à mettre certaines filiales étrangères en Bourse mais refusé de modifier le statut de Gaz de France, le gouvernement devra tôt ou tard se pencher sur le sort de La Poste. Mais, en raison du nombre d'agents concernés (plus de 300 000, deux fois plus qu'à France Télécom) et surtout du rôle essentiel que joue La Poste dans l'aménagement du territoire, le dossier est tellement sensible qu'il a peu de chances d'être ouvert avant l'élection présidentielle.

Frédéric Lemaître

Tournures utiles *par Guillaume Dégé*

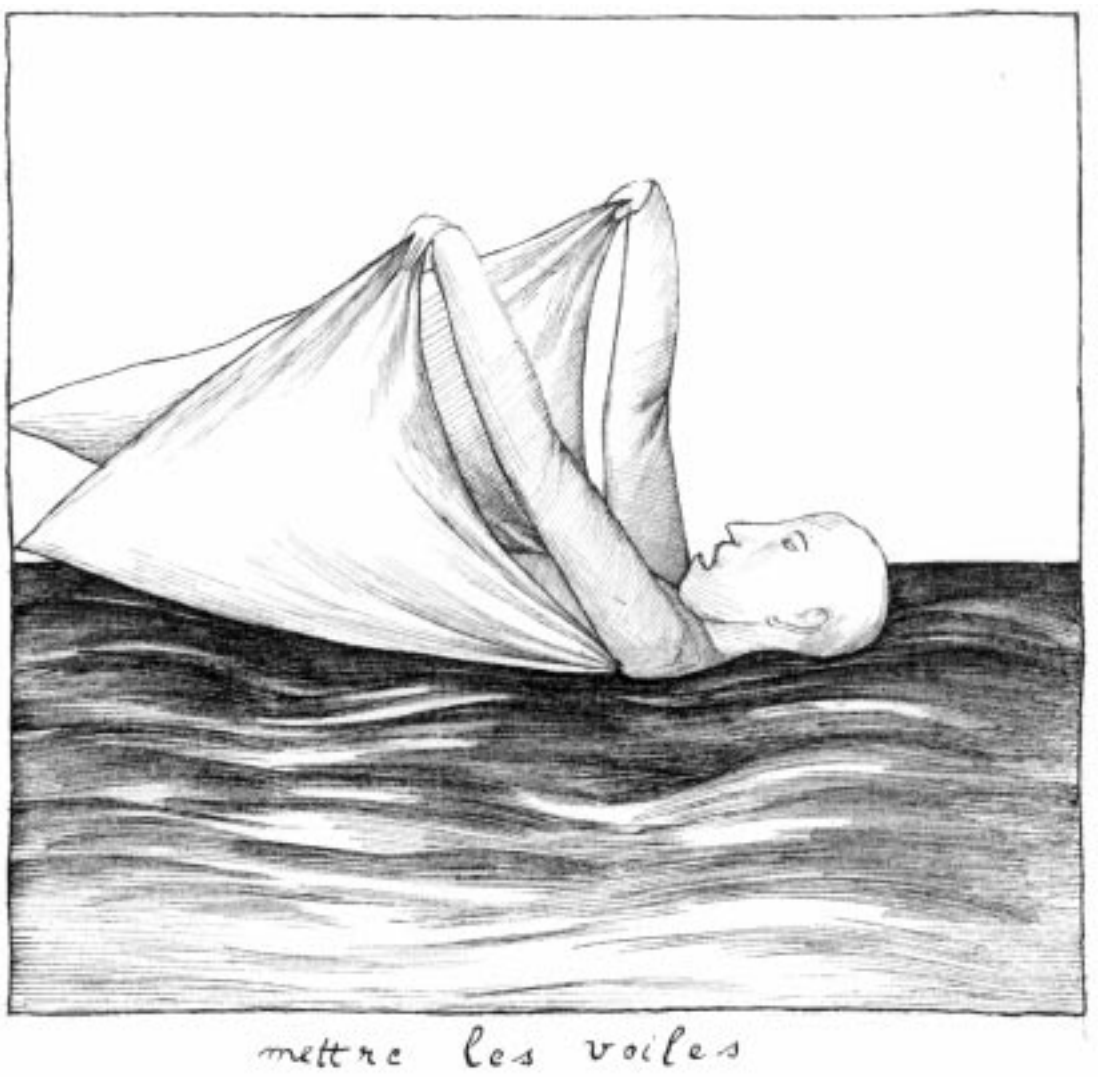

Laurent Fabius sait-il où nous allons ?

Suite de la première page

L'analyse des indicateurs du début de l'année peut en effet laisser penser qu'après avoir longtemps souffert d'un déficit de « demande », l'économie française a alors commencé à buter sur un déficit d'« offre ». Toujours très dynamiques, les créations d'emploi se sont en effet poursuivies à un rythme moins soutenu et des pénuries de main-d'œuvre, dans certains secteurs, sont apparues. La production industrielle, de son côté, a commencé à plafonner, tandis que l'utilisation de capacité de production a continué de progresser, laissant planer la menace de goulets d'étranglement.

Autre facteur poussant dans le même sens, la réforme des 35 heures, selon ces mêmes experts, aurait eu un effet paradoxal : si l'emploi a progressé de 2 % au premier trimestre, le nombre des heures travaillées aurait baissé dans des proportions équivalentes, du fait de la réduction du temps de travail. Au total, donc, pour des raisons qui tiennent aussi bien au facteur capital qu'au facteur travail, insuffisant dans les deux cas, l'« offre » serait donc sous contrainte, ce qui expliquerait l'inflexion de la conjoncture : les capacités de production approchant d'un point de saturation, la production elle-même marquerait le pas, conduisant du même coup à une moindre demande. Sans reprendre tous ces arguments, Dominique Strauss-Kahn, juste avant sa démission du gouvernement, répétait fréquemment que la gauche devait infléchir sa politique, pour qu'elle prenne davantage en compte ce déficit d'« offre »

Plaisante, cette thèse mérite pourtant d'être légèrement nuancée, car le choc pétrolier a évidemment modifié la donne. C'est par exemple la thèse que défend Patrick Artus, le directeur du service des études économiques de la Caisse des dépôts. Il fait valoir que si l'économie française bute effectivement sur un problème d'« offre », l'envolée du cours du brut justifie que l'on ne passe pas de l'autre côté du cheval, oubliant du même coup le problème de « demande ». On sait en effet que, dans l'immédiat, le choc pétrolier est supporté aux trois quarts par les ménages (le solde étant réparti entre entreprises et Etat). On ne peut donc pas exclure que le tassement de la « demande », enclenchée initialement par le plafonnement de l'« offre », soit profondément amplifié par le prélèvement pétrolier. Au terme de cette thèse, c'est donc à un réglage fin de la politique économique que devrait procéder le gouvernement, combinant à la fois soutien à l'« offre » et à la « demande ».

BON DOSAGE

La politique économique conduite par M. Fabius répond-elle donc à cette exigence ? Comme le ministre des finances est assez peu disert sur ce sujet, pourtant décisif, on en est réduit à interpréter les signes qu'il envoie. Il en est un, pourtant, qui ne fait guère de doute, c'est celui qui transparaît des plans fiscaux : le gouvernement a, de fait, pris la mesure du danger. On peut en effet critiquer le détail de ses mesures, il reste que, dans leur ampleur, les baisses d'impôt auront pour effet de compenser au profit des ménages la ponction pétrolière qu'ils subissent. Aux quelque 60 milliards de francs de ponction sur le pouvoir d'achat consécutif au renchérissement des cours du brut correspondent, dès 2000, plus de 60 milliards d'allégements fiscaux au profit des ménages (hors suppression de la vignette).

Mais si le levier fiscal est évidemment décisif pour trouver le bon dosage de la « policy mix », ce n'est évidemment pas le seul. Il y a aussi le levier salarial. Même si ce n'est pas encore le cas, on peut en effet imaginer que le choc pétrolier induise un processus de contamination, conduisant à une relance des revendications salariales, les ménages souhaitant reporter sur les entreprises une partie de leur manque à gagner. Faut-il donc le souhaiter ? Vieux débat ! La CGT, étonnamment précédée le 14 juillet par le chef de l'Etat, a décidé de faire de la question des salaires son principal cheval de bataille des prochains mois, tandis que la Banque centrale européenne ne cesse de multiplier des mises en garde, suggérant qu'au bout de cette logique, il y a la menace de nouvelles tensions inflationnistes et donc de nouveaux tours de vis monétaires. Mais le gouvernement, lui, s'est bien gardé de donner son point de vue.

Il y a encore le levier budgétaire. Sur le sujet, deux thèses, en effet, s'affrontent. M. Artus fait ainsi valoir que pour éviter l'enclenchement d'une spirale salaire-prix, l'Etat a raison de multiplier les baisses d'impôt pour redonner du pouvoir d'achat aux salariés. Mais il défend aussi l'idée que, dans la conjoncture présente, il ne serait pas économiquement stupide que le gouvernement accepte temporairement un peu plus de déficit. Or, quelle est, sur ce sujet, la doctrine de Bercy ? A l'époque de M. Strauss-Kahn, on connaissait au moins le cap : il faut, répétait à l'envi le ministre, une politique monétaire accommodante et une politique budgétaire stricte. Son successeur, lui, est beaucoup moins prolixe. Entre politique de l'« offre » et politique de la « demande », on ne sait pas ce qui est, selon lui, le bon dosage.

Au total, il se dégage donc une étrange impression de la politique économique conduite par le gouvernement. C'est comme si le « trou d'air » économique se doublait d'un « trou d'air » politique. Alors que l'on pourrait attendre du gouvernement qu'il affiche une « policy mix » sophistiquée, et qu'il en fixe clairement les articulations – fiscales, mais pas seulement –, la voix de M. Fabius est actuellement presque inaudible. Car les baisses d'impôt sont une riposte, face à une conjoncture défaillante, mais ce n'est sûrement pas la seule...

Laurent Mauduit

RECTIFICATIFS

CINÉMA

Contrairement à ce qu'indiquait le compte rendu de la Mostra de Venise (*Le Monde* du 6 septembre) le film *Liam,* de Stephen Frears, n'est pas situé à Londres mais à Liverpool.

JEUX OLYMPIQUES

William De Hzart Bubbard a remporté le concours du saut en longueur, aux Jeux olympiques de 1924 à Paris, et non celui du saut en hauteur, comme nous l'avons écrit dans *Le Monde* du 19 septembre.

Par ailleurs, c'est en décembre 1989 que Nicolae Ceausescu, le dictateur roumain, a été renversé et exécuté, et non en octobre, comme l'article sur Nadia Comaneci dans *Le Monde* du 20 septembre pouvait le laisser penser.

Dans le même numéro, nous avons écrit que la zone démilitarisée qui sépare les deux Corées est le 62e parallèle. La frontière entre les deux pays se trouve sur le 38e parallèle.

A quoi servent encore les caisses d'assurance-maladie ?

par Jean de Kervasdoué

A la liste des dossiers d'une rentrée chargée, il paraîtrait prudent d'ajouter, une fois encore, celui de l'assurance-maladie et celui, plus exceptionnel, de la place et du rôle des médecins libéraux dans notre système de santé.

L'important « dérapage » des comptes, et des engagements pris devant le Parlement qui ne sont pas tenus, sont d'une trop grande banalité pour être une nouvelle et justifier un débat politique d'importance. Année après année, depuis plus de trois décennies, les promesses de l'automne s'oublient l'été suivant, quand les prévisions s'affinent. Il en est ainsi en l'an 2000 : les dérives constatées sont substantielles et approcheront les 13 milliards de francs en fin d'année.

Elles passeront cependant inaperçues, car habilement cachées par la croissance des recettes : si les dépenses « dérapent », les recettes « débordent ». Pourquoi donc se soucier d'un niveau élevé de dépenses d'assurance-maladie que l'on peut provisoirement financer ? En outre, faute d'alternative, le gouvernement, une fois encore, oubliera ses promesses de décembre et passera l'éponge. La crise ne sera donc pas financière mais politique.

Durant l'été, le gouvernement est intervenu dans le champ limité du pouvoir des caisses d'assurance-maladie : il a contesté une mesure proposant la baisse des honoraires des infirmières libérales. Or ce champ de compétence s'est fortement réduit aux seules rémunérations des professions de santé, à l'exclusion donc des prescriptions médicamenteuses et des dépenses hospitalières. La part remboursée des honoraires de toutes les professions de santé ne représente que 21 % des dépenses d'assurance-maladie et les caisses, même là, n'ont pas tout pouvoir : l'Etat continue à contrôler le très important sujet de la nomenclature.

Les marges de manœuvre sont faibles, tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Les remboursements des honoraires de tous les généralistes français représentent moins de 5 % (moins de 30 milliards) des dépenses d'assurance-maladie. Un généraliste français est très sensiblement moins bien payé qu'un généraliste anglais, allemand ou néerlandais. Honoré à 115 francs la consultation, un généraliste gagne de l'ordre de 460 francs de l'heure (les consultations durent en moyenne un quart d'heure), soit moins de la moitié du revenu brut d'un expert-comptable ou d'un avocat !

Qui doit contrôler les pratiques médicales : les caisses, les unions régionales de médecins, les unes et les autres ?

Prétendre donc que les caisses peuvent être, seules, capables d'équilibrer les comptes de l'assurance-maladie ne correspond pas à la réalité des faits. Les mesures d'économie récemment proposées ne représentent « que » quelques centaines de millions (400) et ne sont que des économies virtuelles : si le prix de l'acte baisse, les médecins peuvent toujours augmenter le nombre d'actes. L'histoire économique montre qu'ils ne se privent pas de cette possibilité.

Les administrateurs et dirigeants de ces institutions n'ont plus qu'un rôle à jouer : le mauvais. Il consiste à appliquer de manière quasi automatique des règles de trois comptables aux seules professions de santé et, ce faisant, à en payer un coût politique. Pour les professions de santé, les caisses jouent le rôle du « méchant », pour le gouvernement, au contraire, elles sont trop laxistes. Quant à elles-mêmes, elles sont systématiquement perdantes. Dans une telle situation, le salut se trouve dans la fuite, à moins que ne changent les règles du jeu. L'Etat pourrait être, de fait, dans quelques mois, le seul gestionnaire du système de soins. C'est vraisemblablement ce que souhaite le gouvernement de Lionel Jospin – toutes les décisions récentes vont dans ce sens. Il est trop tôt pour dire ce qu'en penseront les professionnels de santé et les Français.

La France, depuis la CMU, n'a plus besoin des multiples caisses d'assurance-maladie. Tous les résidents sont couverts et, à l'exception des artisans commerçants et professions libérales – moins bien couverts – et des affiliés à la CMU – mieux couverts –, chacun dispose de quasiment les mêmes droits.

L'étatisation de notre système de santé peut se poursuivre à visage découvert en abandonnant des institutions devenues aujourd'hui aussi inutiles qu'onéreuses : de l'ordre de 40 milliards de francs par an, dont il serait possible d'économiser environ la moitié. Les caisses d'assurance-maladie ne servent qu'à rembourser des feuilles de soins et à vérifier des droits que tout le monde a. Il est possible de s'en passer en payant directement pharmacien, médecin, dentiste, infirmière libérale... à moins de leur donner un nouvel et véritable rôle. Cette question sera posée à l'automne.

Depuis une décennie, les recettes de l'assurance-maladie sont de moins en moins assises sur les salaires : 40 % proviennent aujourd'hui de l'impôt ou de la CSG (Le débat sur la nature de la CSG – impôt ou cotisation n'est que politique. Pour l'instant c'est une « cotisation » qui me semble avoir toutes les caractéristiques d'un impôt, surtout depuis les mesures annoncées en faveur des salariés payés en dessous de 130 % du SMIC !). Là encore la spécificité des recettes s'estompe.

Un rapide détour par l'étranger montre que, soit la couverture maladie est liée à la résidence de la personne dans le pays considéré, soit à l'affiliation à une caisse. Dans le premier cas la gestion est étatique et déconcentrée (Royaume-Uni) ou décentralisée (Canada, pays nordiques, Italie...). Dans le second cas les caisses disposent d'une véritable autonomie (Allemagne, Pays-Bas...).

Depuis la CMU, nous sommes, en France, dans la première situation. Faute d'avoir proposé un nouveau rôle aux caisses, il est surprenant qu'aucun parti politique n'en ait tiré la conclusion qui semble s'imposer : il convient de se passer des caisses multiples tout en conservant, bien entendu, l'assurance-maladie ou, plus largement, le remboursement des frais de santé.

Je ne me fais pas l'avocat de l'étatisation complète de notre système de santé, je constate simplement que c'est la suite logique des décisions récentes. Les systèmes étatisés étrangers n'arrivent pas à sortir soit d'une économie de pénurie (Royaume-Uni, pays nordiques, Canada), soit d'un niveau de couverture défavorable aux classes aisées (Italie, Espagne). Imagine-t-on en France un système de santé sans véritable contre-pouvoir où l'Etat serait le seul financeur, régulateur, contrôleur et producteur ? Etant donné le rôle central des questions touchant à la santé, nul doute que si c'était le cas, il serait grandement exposé.

L'autre solution consisterait à redonner du pouvoir aux caisses d'assurance-maladie en s'inspirant de ce qui s'est fait en Allemagne et aux Pays-Bas. En quelques mots ce système pourrait être défini de la manière suivante :

– il n'y a pas de concurrence des caisses d'assurance-maladie pour ce qui est de leur financement : elles touchent une somme forfaitaire selon les caractéristiques de leurs affiliés ;

– ces caisses sont des institutions à but non lucratif, chargées d'une mission de service public, mais de droit privé ;

– l'Etat définit pour tous les assurés sociaux *« un panier de soins »*, c'est-à-dire l'ensemble des biens et services remboursés à tous les Français et les conditions de leur remboursement. Ces conditions peuvent dépendre du produit : certains médicaments sont remboursés à 100 % et d'autres à 60 % ou 30 %, ou de l'état du malade : certaines maladies sont totalement exonérées du ticket modérateur et donc remboursées à 100 % ;

– les caisses négocient librement avec les producteurs de soins et l'industrie biomédicale ;

– les établissements de santé assurant le service public hospitalier sont, pour cette mission, financés directement. Pour leurs activités cliniques traditionnelles, ils reçoivent des caisses d'assurance-maladie le même forfait que les établissements privés ;

– après une période de transition de 3, 5 ou 7 années, les Français disposent, chaque année, de la liberté de s'affilier à une des caisses existantes. (Cette dernière mesure comporte toutefois le danger que les caisses investissent en publicité pour prendre des parts de marché, plutôt que de chercher à mieux gérer le risque. Une oligopole sous tutelle, comme pour la télévision, pourrait donc être une solution alternative à considérer).

La concurrence ne se produit donc pas sur le financement des affiliés mais sur le service offert par chacune de ces caisses et sa capacité à négocier avec les offreurs de soins, non seulement de tarifs, mais encore une organisation de la prise en charge correspondant aux demandes de ses membres.

Je ne me fais pas l'avocat de l'étatisation complète de notre système de santé, je constate simplement que c'est la suite logique des décisions récentes

L'Etat retrouverait alors un rôle de contrôleur de ces caisses, garantirait la qualité des établissements de santé, s'occuperait d'aménagement du territoire en faisant en sorte que l'offre de soins soit équitablement répartie, définirait le *« panier de soins »*, mais ne jouerait plus, comme aujourd'hui, tous les rôles – concepteur, producteur et contrôleur.

Cette idée, succinctement présentée ici, nécessiterait d'être élaborée. Nous tenions à souligner les conséquences d'un simple constat : ou bien les caisses d'assurance-maladie jouent un rôle véritable et « achètent » au nom de leurs affiliés les soins aux différents producteurs, ou elles n'ont plus, comme aujourd'hui, de rôle véritable et, en conséquence, il faut organiser un système au financement unique, et non plus seulement universel, et régionaliser l'organisation du système de santé en transformant les agences régionales de l'hospitalisation en agences régionales de santé avec, ou non, une marge d'autonomie laissée à chaque région.

L'autre chantier, différent mais complémentaire, consisterait à ce que l'Etat, au nom de la société française, noue avec le corps médical un dialogue pour aboutir à un nouveau pacte, une « paix des braves ». Une grande partie du corps médical n'accepte pas la légitimité de l'assurance-maladie, voire parfois celle de l'Etat, comme l'a montré, en 1983, le non-respect d'une circulaire qui demandait d'éviter de recueillir du sang des donneurs *« à risques »*.

Ces sujets essentiels ne sont toutefois pas les seuls qu'il conviendrait d'évoquer. La formation médicale initiale et continue est à revoir, l'évolution de la jurisprudence des tribunaux et l'explosion des savoirs médicaux posent en termes nouveaux la question de la responsabilité des médecins et des institutions de soins. Certains médecins français sont notoirement sous-payés. Les prescriptions de médicaments sont déraisonnables. Nous sommes les premiers consommateurs de médicaments au monde : nous consommons 20 « lignes » de médicaments par an et par habitant, les Allemands 14, les Britanniques 8 ! Une totale liberté de prescription ne peut plus être un principe universel s'appliquant aux titulaires d'un doctorat en médecine.

La déontologie médicale fait l'hypothèse que chaque médecin soigne son malade selon les connaissances de l'époque. Or il paraît dans les seules revues à comité de lecture plus de 20 000 nouveaux articles par mois ! Peut-on encore vivre avec pour fondement majeur de la déontologie médicale la fiction selon laquelle les médecins français prendraient effectivement connaissance de tous les articles publiés ? Qui doit contrôler les pratiques médicales : les caisses d'assurance-maladie, les unions régionales de médecins, les unes et les autres ? Les sujets de conversation ne manquent donc pas.

Depuis plusieurs années, je suis convaincu qu'il n'est pas sage de traiter séparément chacun de ces sujets. Si l'on traite de la formation des médecins sans revoir la rémunération des généralistes, tout étudiant en médecine souhaitera devenir spécialiste et les facultés de médecine garderont pour première fonction celle de les sélectionner. Les généralistes continueront d'être formés par défaut ! La question de l'évolution de la responsabilité médicale ne peut s'examiner sans traiter du contrôle des pratiques cliniques et de la limitation du champ des prescriptions.

Un endroit neutre, comme le commissariat au Plan, pourrait être le lieu d'une rencontre entre les nombreux acteurs concernés et d'une élaboration des suggestions des différentes parties prenantes, avant de remettre un rapport au gouvernement. Nous vivons sur les bases d'un système qui a plus de soixante-dix années. Il n'est pas déraisonnable de passer plusieurs mois à concevoir une ou plusieurs solutions adaptées à la médecine contemporaine qui n'a plus rien à voir avec celle de la première moitié du XXe siècle, époque du dernier dialogue, mais pas de la dernière crise, comme l'actualité de cette fin d'année devrait le démontrer.

***Jean de Kervasdoué**, ancien directeur des hôpitaux au ministère de la santé, est professeur titulaire de la chaire d'économie et de gestion des services de santé au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).*

Puisque nous quittons l'ère industrielle, pourquoi en garder les recettes ?

Inventer sans cesse de nouveaux produits ne suffit plus. C'est la qualité de la relation qui fait la différence dans le marketing. Relation avec les clients, relation entre les acteurs de l'entreprise. Les 5 500 collaborateurs d'Unilog aident vos équipes à mieux comprendre et approfondir cette relation pour obtenir l'implication de chacun dans tous vos projets.

Unilog Management met l'esprit de progrès et l'engagement de ses 500 consultants en management au service de la performance de votre activité. Conduite du changement, intégration de progiciels, stratégie e-business... nous ne vous imposons pas des solutions, nous construisons la vôtre.

A problèmes uniques, solutions uniques.

Unilog

FINANCE La Bourse de Paris va connaître, vendredi 22 septembre, une journée historique. Simultanément, le marché à règlement mensuel (RM) va disparaître et Euronext, qui regroupe les Bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles va être créé. ● LE RM permettait aux investisseurs de bénéficier d'un crédit gratuit pour acheter ou vendre leurs actions à terme et était prisé par les épargnants particuliers, mais il gênait les investisseurs institutionnels. ● PARISBOURSE a imaginé pour remplacer le RM un mécanisme de substitution, le Service à règlement différé (SRD) qui, lui, sera payant. ● LES PROFESSIONNELS de la Bourse ne s'attendent pas que cette révolution ait des effets négatifs sur les volumes de transactions. ● LA NAISSANCE officielle d'Euronext permet à la Bourse de Paris de jouer un rôle dans la recomposition en cours du paysage boursier européen.

La Bourse de Paris tourne la page du règlement mensuel

Le marché parisien des valeurs mobilières poursuit sa transformation et sa modernisation en abandonnant un système de règlement des titres hérité du siècle dernier. Une évolution qui satisfait les investisseurs institutionnels mais trouble les épargnants particuliers

LE 22 SEPTEMBRE 2000 entrera dans l'histoire de la Bourse de Paris. Coïncidence, c'est ce vendredi que disparaît le marché à règlement mensuel (RM), celui des grandes valeurs, et que naît officiellement Euronext, la société qui regroupe les Bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles. Ces deux événements marquent une étape dans la transformation et la modernisation du marché français des valeurs mobilières exigées par les investisseurs professionnels. Mais ce bouleversement risque de sérieusement troubler les épargnants particuliers, notamment ceux qui gèrent activement un portefeuille d'actions.

L'existance du RM, une spécificité française, perturbait les investisseurs étrangers qui comprenaient mal ces subtilités. Ce marché, où était réalisé 80 % du volume des transactions à la Bourse de Paris, permettait aux épargnants de bénéficer d'un crédit gratuit pour acheter leurs actions. En l'utilisant, ils devaient régler leurs opérations en fin de mois par le paiement ou la livraison des titres, selon qu'ils étaient acheteur ou vendeur. Autre grand avantage, les épargnants pouvaient reporter leur position sur le mois suivant, moyennant une commission de report qui s'ajoutait aux frais de courtage.

UNE NOUVELLE RÈGLE, J+3

Mais ce système présentaient de nombreux inconvénients pour les investisseurs professionnels. La propriété des titres n'était acquise qu'après un délai qui pouvait atteindre plusieurs semaines. Paradoxalement, tout investisseur qui voulait payer au comptant et recevoir ses titres plus rapidement, devait s'acquitter d'une *« commission de règlement immédiat »* de 1 %. C'était notamment le cas pour la plupart des grands investisseurs institutionnels (les gérants de fonds et de sicav) qui inscrivaient immédiatement dans leurs comptes leurs opérations. Toutefois, compte tenu de leurs poids et la taille de leurs ordres, les intermédiaires prenaient à leur charge la totalité de cette commission ou la réduisaient à 0,35 % ou 0,50 %.

A partir du 24 septembre, la règle sera celle du *« J+3 »*, c'est-à-dire le règlement et la livraison des titres trois jours après le passage de l'ordre, comme sur les autres grandes places. Les nostalgiques du RM pourront avoir recours à un nouveau service, le service à règlement différé, SRD *(lire ci-dessous)*, mais seulement pour les valeurs appartenant à l'indice SBF 120, ou celles dont la capitalisation boursière atteint au moins 1 milliard d'euros et sur lesquelles sont réalisés au moins 1 million d'euros d'échanges. Au total, 160 valeurs seront éligibles au SRD, quand un peu moins de 200 l'étaient au RM. De plus, le SRD sera payant, au grand dam des épargnants habitués à bénéficier d'un crédit gratuit.

La communauté boursière attend pourtant avec une certaine sérénité cette révolution. Elle ne s'attend pas à un impact majeur sur le volume d'affaires traités à la Bourse de Paris. ParisBourse organisera pour les intermédiaires un marché de prêts-emprunts des titres qui permettra aux sociétés de Bourses d'acquérir les titres pour leurs clients vendeurs. Certains observateurs s'attendent, d'autre part, à une augmentation des volumes sur les marchés dérivés qui permettent, comme l'autorisait le RM, d'acheter ou de vendre à découvert sans avoir la totalité des fonds.

SPÉCULATEURS REFROIDIS

Du côté des particuliers, les courtiers en ligne font remarquer que, pour plus de 80 % de leurs clients, cette évolution sera sans conséquences, dans la mesure ou ils croyaient déjà acheter leur titres au comptant et ne comprenaient pas toujours pourquoi ceux-ci étaient livrés en fin de mois. Cette évolution risque de heurter la minorité d'investisseurs actifs et avertis qui profitait de toutes les possibilités du RM.

Mais les investisseurs bénéficieront toujours de l'effet de levier. La règle de couverture restera de 20 % en numéraire ou bons du Trésor, 25 % en obligations convertibles ou 40 % en actions cotées. Toutefois, le coût du SRD devrait refroidir certains spéculateurs et les dissuader notamment de reporter leurs positions de mois en mois. Pour satisfaire les épargnants les plus audacieux, quelques établissements cherchent à developper un marché du crédit pour l'acquisition d'actions sur le modèle des *« margin accounts »* en vogue aux Etats-Unis. Cette évolution préoccupe la Banque de France. En cas de retournement violent de la Bourse, les conséquenses pourraient être dramatiques pour ceux qui seraient trop endettés.

Joël Morio

La fin du crédit gratuit pour acheter ses actions

LES ÉPARGNANTS qui souhaitent continuer à acheter (ou à vendre) des actions à terme vont devoir s'habituer au nouveau mécanisme du service à règlement différé (SRD). Avec la disparition du marché à règlement mensuel (RM), lorsqu'un ordre d'achat est passé dans le cadre du SRD, l'intermédiaire boursier transmet la transaction au négociateur, qui achète les titres immédiatement. Trois jours plus tard, le négociateur paie le vendeur et les titres lui sont livrés simultanément.

Comme aujourd'hui, l'investisseur individuel ne règle et ne reçoit ses titres que le dernier jour de Bourse du mois, qui intervient cinq jours de Bourse avant la fin du mois calendaire. A cette date, l'épargnant peut demander le report de sa transaction. Tant qu'elle n'est pas réalisée, le négociateur détient donc des titres qu'il a payés, mais pour lesquels il n'a reçu aucune somme d'argent. Ce portage a un coût ; il donne lieu à une commission, fixée librement par les intermédiaires selon des critères qui sont parfois d'une très grande complexité.

C'est sans doute la raison pour laquelle les courtiers ont fini, voilà seulement une semaine, par communiquer leurs tarifs. Chez la quasi-totalité des intermédiaires, l'achat et la vente de titres dans la journée est gratuit. Dans les autres cas, certains, comme e-cortal, appliquent une commission d'environ 0,5 % du montant de la transaction, quel que soit le moment où elle est réalisée. D'autres comme Self Trade, Direct Finance ou Comdirect, ont mis en place une tarification plus sophistiquée.

Des tarifs variables pour le service à règlement différé

coût en **euros**

	COMDIRECT	DIRECT FINANCE	E-CORTAL	FIMATEX	FORTUNEO
COÛT DE LA COMMISSION SRD ▼					
• POUR L'ACHAT DE 100 ACTIONS ALCATEL LE 30/09/2000	41,90	42,5	11,96	12,75	12,75
• POUR L'ACHAT DE 100 ACTIONS ALCATEL LE 10/10/2000	30,34	23,30	11,96	12,75	12,75

VALEUR DE L'ACTION ALCATEL = 85 EUROS

Les écarts de tarifications par les courtiers en Bourse du SRD sont importants. Mais, paradoxalement, les services les moins chers ne sont pas forcément les plus avantageux pour les boursiers très actifs.

DÉROUTANTE COMPLEXITÉ

La commission de SRD est calculée sur le solde net des positions, valeur par valeur et par jour. Ce solde est égal à la somme des positions acheteuses et des moins-values diminué des plus-values. La commission est donc calculée sur le montant du service à règlement différé réellement utilisé.

Cette complexité risque de dérouter les boursiers, même les plus avertis. Pour les rassurer, Comdirect a décidé que, pour toute première ouverture de compte Bourse entre le 25 septembre et le 17 octobre 2000, le courtier en ligne remboursera jusqu'à 2 000 francs sur les commissions facturées dans le cadre du SRD.

Heureusement, d'autres mécanismes du SRD demeureront identiques à ceux du RM. Les règles de couverture d'achat à découvert restent les mêmes. L'investisseur individuel pourra continuer à faire plusieurs opérations d'achat ou de vente avec SRD sur les mêmes titres. Seul le solde de ces opérations sera réglé et livré à la fin du mois. Lorsqu'un détachement de dividende intervient entre le jour de négociation et le jour de règlement et de livraison des titres, l'acheteur ne pourra toujours pas bénéficier de l'avoir fiscal, dans la mesure où il n'est propriétaire des titres qu'à la fin du mois.

Enfin, comme c'était le cas avec le RM, il n'y aura pas de possibilité de passer un ordre avec SRD pendant la durée d'une offre publique d'échange (OPE) ou d'une offre publique d'achat (OPA).

J. Mo.

Euronext va maintenant devoir convaincre les investisseurs

CE N'EST PAS sans une certaine fierté que les présidents des Bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles fêteront en grande pompe la naissance officielle d'Euronext, vendredi 22 septembre. Les responsables de la jeune société détentrice de la licence d'exploitation boursière qui coiffera trois entités opérationnelles, baptisées Euronext-Amsterdam, Euronext-Bruxelles et Euronext-Paris, ont de quoi se réjouir. Annoncé dans une certaine indifférence le 20 mars, le rapprochement des trois marchés, qui coteront au total 1 400 sociétés représentant une capitalisation de 2 400 milliards d'euros, s'est réalisé jusqu'à présent sans fausse note. Une réussite qui tranche avec l'échec d'iX qui devait unir les Bourses de Francfort et Londres.

CALENDRIER RESPECTÉ

Mercredi 19 septembre, peu avant la limite fixée pour échanger leurs titres contre des actions Euronext, plus de 97 % des actionnaires avaient répondu favorablement, et on s'attendait, au siège de la société qui gère la Bourse de Paris, à ce que le taux d'approbation à la fusion des trois marchés avoisine 100 %. Jusqu'à présent, Euronext a respecté le calendrier fixé. Le nouveau marché sera découpé en trois segments : valeurs vedettes, valeurs technologiques et valeurs moyennes. Mais beaucoup reste à faire pour qu'Euronext soit une réalité aux yeux des investisseurs.

La plate-forme de cotation commune ne sera pas créée avant le premier semestre 2001. Les dirigeants de la société ont réaffirmé que la date butoir serait avril 2001, tout retard serait du plus mauvais effet.

D'ici là, d'autres projets, plus ambitieux, devraient voir le jour : Jiway, piloté par OM Gruppen, le groupe suédois qui tente de conquérir le London Stock Exchange (LSE), ou virtx, créé par la Bourse suisse et le marché électronique TradePoint. Ces deux plates-formes ont la volonté de coter toutes les grandes valeurs européennes, alors qu'Euronext se limitera à celles déjà présentes à Paris, Amsterdam et Bruxelles.

Du point de vue de son actionnariat, Euronext est aussi une entreprise régionale. Elle reste contrôlé par de grands établissements financiers français ou néerlandais. Avec environ 6 % du capital chacun, ING et BNP-Paribas sont les premiers actionnaires suivis par les Banques populaires, la Société générale, ABN Amro et le Crédit agricole. Le premier anglo-saxon, HSBC, arrive loin derrière avec seulement 2,30 % d'Euronext. Une mise en Bourse d'Euronext permettrait d'ouvrir le capital de la société. Les dirigeants ont réaffirmé qu'elle devrait intervenir à tout prix dans la première partie de l'année prochaine. Mais le temps presse.

LA MAIN TENDUE VERS LONDRES

L'attaque surprise d'OM Gruppen sur la Bourse de Londres et l'échec d'iX ont accéléré le mouvement de transformation du paysage boursier européen. C'est dans les semaines qui viennent que la jeune société Euronext devra montrer si elle capable d'y jouer un rôle. Beaucoup d'observateurs pensent qu'Euronext pourrait tendre la main à un LSE affaibli par l'offensive d'OM et la rupture avec Francfort. Mais il n'est pas sûr que la Bourse de Londres soit tentée. Le 27 juillet, les dirigeants d'Euronext ont, sans succès, tenté de *« vendre »* leur projet aux actionnaires du LSE.

J. Mo.

Une histoire qui remonte à la fin du XIXe siècle

LE SIÈGE de la Bourse de Paris, le palais Brongniart, a été inauguré le 4 novembre 1826. Les intermédiaires en Bourse et agents de changes pouvaient y rentrer, tandis que les « coulissiers », les courtiers en valeurs mobilières n'ayant pas le statut d'agent de change, se regroupaient sur les marches. Mais ce n'est que le 28 mars 1885 qu'une loi donne naissance à l'ancêtre du marché à règlement mensuel (RM). Ce texte autorise l'achat à crédit sur *« tout marché à terme sur effets publics et autres, tout marché à livrer portant sur les valeurs mobilières et les denrées »*. Près de cent ans plus tard, une succession de réformes va modeler le marché français pour lui donner sa physionomie actuelle.

● En février 1983, la création du second marché permet d'accueillir les valeurs moyennes.

● En octobre 1983, le marché à règlement mensuel est mis en place. La place de Paris compte alors quatre marchés : le marché à terme (RM), qui concerne les principales valeurs, le marché au comptant, le second marché et le marché du hors-cote.

● Le 20 février 1986, le Matif (Marché à terme des instruments financiers) est créé. La cotation de l'emprunt notionnel sur les obligations d'Etat à dix ans, pour permettre aux opérateurs de se couvrir sur les risques de taux à long terme, débute.

● Le 23 juin 1986 commence la cotation en continu, qui remplace le « fixing », la procédure qui permettait de négocier une fois par jour, par confrontation générale des ordres, les valeurs de la Bourse de Paris.

● Le 14 juillet 1987 disparaît un autre symbole de la Bourse de Paris, la corbeille, où s'effectuaient les transactions sur les actions les plus importantes.

● En septembre 1987 est ouvert un marché d'options négociables sur valeurs mobilières (Monep).

● Le 22 janvier 1988, la loi mettant fin au statut des agents de changes est publiée.

● Le 23 avril 1991, la cotation des actions à la criée disparaît totalement au profit de la cotation électronique.

● En février 1995, un Nouveau Marché destiné à accueillir les jeunes entreprises est lancé.

● Le 6 novembre 1998, avec l'achèvement du passage aux cotations électroniques sur le Matif, les derniers intermédiaires boursiers quittent le palais Brongniart.

● Le 1er juillet 1997, le marché du hors-cote est remplacé par le marché libre, qui regroupe les valeurs non admises ou radiées de la cote officielle.

● Le 20 mars 2000 est annoncée la création d'Euronext, société qui regroupe les Bourses de Paris, d'Amsterdam et de Bruxelles.

● Le 22 septembre, avec la disparition du RM, la Bourse de Paris connaît sa dernière liquidation mensuelle. Euronext est officiellement créée.

Le pétrole au plus haut, l'euro au plus bas

LE PLONGEON de l'euro et la flambée du pétrole continuent à dominer l'actualité économique et financière. A New York, le cours du baril de brut a augmenté de 69 cents mercredi 20 septembre, atteignant 37,20 dollars, son niveau le plus élevé depuis dix ans. Et l'euro est tombé jusqu'à 0,8443 dollar. Ces remous ont provoqué un recul marqué des Bourses (-2,49 % à Francfort, -1,93 % à Londres, -1,91 % à Paris, -0,94 % à New York).

La monnaie européenne a souffert d'un nouveau recul de l'indice mensuel allemand IFO. Cette baisse, la troisième consécutive, tend à démontrer que la croissance à l'intérieur de la zone euro n'est pas aussi vigoureuse que le prétendent ses dirigeants *(lire page 6)*.

Elle a aussi été affectée par la polémique autour d'une intervention sur le marché des changes. Mardi, l'économiste en chef du Fonds monétaire international (FMI), Michael Mussa, estimant que la faiblesse de l'euro était devenue une *« source d'inquiétude dans toutes les zones monétaires »*, avait émis l'idée qu'une action concertée des grands instituts d'émission serait bienvenue. Cette proposition a fortement déplu au gouverneur de la Banque du Portugal, Vitor Constancio. *« Les suggestions qu'un fonctionnaire du Fonds monétaire international a osé faire »* aux principales banques centrales *« sont déplacées et inadéquates »*, a-t-il affirmé. M. Constancio a minimisé la dépréciation de l'euro en rappelant que dans les années 90 le mark allemand a enregistré pendant deux années de suite une dévaluation de 25 % par rapport au dollar *« sans que personne ait osé dire que le mark était une monnaie faible »*. Répondant à son tour à cette attaque, le directeur général du FMI, Horst Köhler, a pris la défense de son économiste. Il a souligné que le thème d'une intervention en faveur de l'euro *« ne devait pas être un tabou »*.

ENJEU ÉLECTORAL AUX ÉTATS-UNIS

Une autre polémique a agité, mercredi, le marché du pétrole, à la suite de la proposition de la France d'organiser, lors du sommet du G7 qui se tiendra à Prague samedi 23 et dimanche 24 septembre, une rencontre informelle entre l'Union européenne, les Etats-Unis et les pays producteurs. Le chef d'Etat vénézuélien, Hugo Chavez, dont le pays assure la présidence de l'OPEP, s'est dit prêt à participer à une telle rencontre, tout en rappelant sa position selon laquelle le prix actuel du pétrole est *« juste »*.

L'initiative de Paris a en revanche été sèchement rejetée par les Etats-Unis. *« Nous avons déjà un solide dialogue avec les pays producteurs pris individuellement et il est préférable de le maintenir dans ce contexte »*, a déclaré un responsable de la Maison Blanche. Aux Etats-Unis, principal consommateur de la planète, le prix de l'essence est devenu l'un des enjeux de la campagne électorale. Le candidat républicain George W. Bush a dénoncé l'absence de *« politique énergétique »* aux Etats-Unis. *« Je pense que nous avons besoin d'une plus grande prospection intérieure en Alaska. »* Le cours du pétrole est *« dangereusement élevé »*, a affirmé de son côté le secrétaire d'Etat à l'énergie, Bill Richardson. La Maison Blanche a par ailleurs mis en garde mercredi l'Irak contre toute exploitation politique de l'inquiétude relative au cours du pétrole.

Enfin, le directeur exécutif de l'Agence internationale pour l'énergie (AIE), Robert Priddle, a estimé que les prix resteraient *« à un niveau élevé pendant plus de six mois »*. Pour le responsable de cette organisation regroupant les pays industrialisés, *« nous ne sommes pas dans une crise pétrolière. Il y a une tension sur le marché, reflétée dans les prix »*.

Pierre-Antoine Delhommais et Dominique Gallois

Les banques françaises ont dégagé des bénéfices records au premier semestre

La bonne tenue des places boursières explique cette performance

Profitant d'un environnement financier très favorable, les banques françaises ont dégagé des bénéfices records au premier semestre. Certaines d'entre elles ont même gagné plus en six mois qu'au cours de toute l'année 1999. Elles restent gérées avec beaucoup de rigueur, notamment dans leurs activités de banque de détail. Elles sont toutefois devenues très sensibles à l'évolution de la Bourse.

DRÔLE D'AMBIANCE dans les banques françaises ! Mardi 19 septembre, une enquête du Conseil de la concurrence engagée en 1994 sur les renégociations de crédits immobiliers a abouti à un verdict très dur : 1,145 milliard de francs – 174 millions d'euros – d'amende, pour avoir conclu entre elles un *« pacte de non-agression »*. Le montant de la pénalité paraît toutefois minime au regard des bénéfices records que les banques viennent de publier pour le premier semestre de l'année 2000 : presque 7 milliards d'euros pour sept établissements. Plusieurs d'entre elles ont gagné en six mois plus qu'au cours de toute l'année 1999 et atteignent une rentabilité à laquelle elles n'avaient jamais prétendu. La sanction du Conseil de la concurrence n'en est pas moins amère, car ces bons résultats n'ont été obtenus qu'au prix d'une gestion serrée des coûts et grâce à une conjoncture économique et financière favorable, et non pas grâce à une situation de marché confortable. Depuis plus de dix ans, la concurrence entre banques est effrénée et souvent dénoncée par les autorités de tutelle, qui reprochent à certaines banques de « vendre à perte », voire de manquer de discipline.

Dans les réseaux d'agences où les banques exercent leur métier traditionnel de crédit, de gestion des comptes bancaires et de l'épargne, cette situation ne s'est pas démentie au premier semestre. Compte tenu de l'environnement réglementaire et fiscal en France, *« le seul domaine où les prix sont vraiment libres, c'est celui du crédit »*, constate David Grinsztajn, analyste financier chez Merrill Lynch. C'est donc là, particulièrement dans les crédits à l'habitat, que la concurrence joue le plus, au point que la bataille ne profite plus à personne : *« tout le monde casse les prix et il est devenu très difficile de gagner des clients par ce moyen »*, estime un banquier parisien. Malgré cela, plusieurs établissements ont indiqué que leur marge se stabilisait au premier semestre. La remontée des taux sur le marché monétaire leur a permis de gagner plus d'argent, notamment en plaçant les dépôts à vue de leurs clients. En outre, les banques s'efforcent de développer les prêts à la consommation, sur lesquels elles gagnent plus d'argent. Sur les crédits aux entreprises, elles sont enfin plus rigoureuses, craignant que le risque remontent.

La situation tendue sur les crédits est toutefois plus que compensée par l'envolée des commissions dans le produit net bancaire, équivalent pour les banques du chiffre d'affaires. Les banques vendent de plus en plus de produits et de services à chaque client, notamment *via* les *« packages »*, des offres de produits groupés. Surtout, la Bourse a explosé et attire un public de plus en plus nombreux. *« Aussi surprenant que cela paraisse, les courtiers en ligne nous ont apporté beaucoup plus de clients qu'ils ne nous en ont pris »*, explique le Crédit agricole d'Ile-de-France.

Dans un premier temps, les courtiers ont plutôt détourné les boursiers des banques. Mais lorsque celles-ci ont lancé leurs propres services de Bourse en ligne et baissé leurs tarifs, certains sont revenus.

Une conjoncture économique et financière très favorable

RÉSULTATS AU PREMIER SEMESTRE 2000 en **millions** d'euros
ET ÉVOLUTION EN POURCENTAGE PAR RAPPORT AU 30 JUIN 1999

	RÉSULTAT NET		PRODUIT NET BANCAIRE		FRAIS DE GESTION		RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		DOTATIONS AUX PROVISIONS	
BNP PARIBAS	2 594	+ 60,5	8 385	+ 15	5 142	+ 9	3 243	+ 25	431	+ 29
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	1 635	+ 28	7 058	+ 21	4 720	+ 17	2 338	+ 30	282	– 27
CRÉDIT AGRICOLE	1 399	+ 22	7 819	+ 9	4 818	+ 7	3 001	+ 12	441	– 16,5
CRÉDIT LYONNAIS	552	+ 129	3 502	+ 16	2 389	+ 8	1 113	+ 35	192	– 52
DEXIA	514	+ 19	1 900	+ 18	967	+ 22	933	+ 14	107	+ 22
CCF (groupe HSBC)	296	+ 30	1 363	+ 13	831	+ 13	532	+ 14	89	– 3
CIC (groupe Crédit mutuel)	201	+ 147	1 779	+ 23	1 122	+ 9	657	+ 57	111	– 38

Source : Sociétés

NOUVEAUX BOURSICOTEURS

Surtout, cette nouvelle manière d'investir ou de spéculer en Bourse, de passer soi-même ses ordres, d'avoir un nouvel accès à l'information et les publicités tapageuses ont créé de nouveaux boursicoteurs. Malgré la baisse des tarifs, Internet a donc eu un effet plutôt positif pour les banques. L'avenir est moins clair, car le développement des services en ligne permet à de jeunes acteurs financiers en France – comme Banque directe, le groupe bancaire néerlandais ING, Carrefour ou des filiales de compagnies d'assurance – d'attaquer la cible préférée des banquiers : les épargnants. *« Ils ont un avantage compétitif double : leurs coûts sont moindres et ils peuvent ne viser que les clients les plus rentables »*, explique M. Grinsztajn.

La bonne tenue de la Bourse et des marchés financiers a aussi profité à l'autre grand métier des établissements français, la banque d'investissement. *« Une hausse ou une baisse de 10 % du CAC 40 a un impact de 1 % sur le rendement des fonds propres des banques »*, constate finalement Romain Burnand, analyste chez JP Morgan. En plus des commissions de Bourse, les banques dégagent d'importantes plus-values sur leur portefeuille de participations (plus d'1 milliard d'euros pour BNP Paribas, 500 millions pour la Société générale) et font beaucoup d'opérations financières pour le compte de leurs clients grandes entreprises. Plus que jamais, l'évolution des marchés financiers hypothèque l'avenir des banques. Leurs dirigeants ont tous précisé que les rendements sur fonds propres exceptionnels du premier semestre (supérieurs à 25 % pour BNP Paribas et la Société générale, de plus de 18 % au CCF) ne seraient pas valables pour l'ensemble de l'année. Certains, comme les groupes mutualistes, en ont profité pour multiplier les provisions à caractère général.

Sophie Fay

Appel à la grève à la RATP pour le mardi 26 septembre

LES PRINCIPAUX SYNDICATS de la RATP ont décidé d'appeler à la grève sur l'ensemble du réseau (métro, bus, RER) le mardi 26 septembre pour des revendications portant sur les effectifs, la réduction du temps de travail et les salaires. La CGT, majoritaire, a décidé d'appeler à la grève pour réclamer *« l'embauche des effectifs nécessaires à la mise en place de la réduction du temps de travail »*, ainsi qu'une *« revalorisation des salaires »*.

Le dernier accord salarial à la RATP, signé le 16 mars par la direction et les syndicats CFDT, CFTC, CGC, autonomes et FO administratifs, prévoit une augmentation de 1,2 % en quatre étapes entre janvier 2000 et novembre 2001. Sur les 35 heures, la direction et la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, les autonomes et trois des cinq syndicats CGT de la régie ont signé le 2 juillet 1999 un *« accord d'étape »* prévoyant quelque 1 200 créations d'emploi à l'horizon 2001, et établissant des règles pour des négociations décentralisées par métier.

160 parlementaires français contre la libéralisation du courrier

CENT SOIXANTE parlementaires français, essentiellement élus de gauche, ont, mercredi 20 septembre, officiellement adressé à Romano Prodi, président de la Commission européenne, une lettre lui demandant de *« revoir profondément le projet de directive qui remet en cause le service universel postal et risque de conduire à une dégradation irréversible des services postaux »*.

Ce projet de directive, qui permet une libéralisation accrue du courrier, a été adopté par le collège des commissaires le 30 mai. Il prévoit d'ouvrir à la concurrence l'acheminement des lettres de plus de 50 grammes (contre 350 grammes aujourd'hui).

Les élus craignent que la libéralisation mette fin au tarif unique qui *« garantit l'égalité territoriale »* et qu'elle incite La Poste à fermer ses bureaux en zone rurale. Christian Pierret, ministre de l'industrie, des postes et des télécommunications, doit présider le 3 octobre un conseil des ministres sur ce sujet. La France n'exclut pas d'adopter au cours de ce semestre le projet européen. Les parlementaires lui demandent au contraire *« d'enrayer ces projets »* *(lire aussi page 22)*.

Les salariés de Case en grève redoutent la fermeture de leur usine

SAINT-DIZIER
de notre correspondant

Depuis le 7 septembre, l'usine Case de Saint-Dizier (Haute-Marne), qui fabrique des transmissions pour tracteurs, demeure silencieuse. Les 780 salariés sont en grève et les discussions qui ont eu lieu mercredi 20 septembre entre la direction et l'intersyndicale CFDT-CGT n'ont pas permis de débloquer la situation.

Pendant longtemps l'entreprise Case a fait figure de fleuron de l'industrie locale au même titre que Miko ou Devanlay, le fabricant des polos Lacoste. L'usine a compté jusqu'à 3 000 salariés, mais, de plan social en plan social, les effectifs sont passés sous la barre des 800 personnes, dont 630 agents de production. Comme Miko avant-hier et Devanlay hier, Case est maintenant confronté à la mondialisation et à la délocalisation. A l'instar de l'industrie automobile, l'heure est aujourd'hui aux grandes manœuvres dans le secteur du machinisme agricole.

Le groupe Case a été racheté en novembre 1999 par New Holland, détenu majoritairement par Fiat. La nouvelle structure Case-New Holland (CNH) vient d'entrer dans une phase de restructuration. L'usine de Saint-Dizier livre 20 % de sa production à celle de Racine aux Etats-Unis dont la fermeture est envisagée pour 2004. Mais, surtout, elle travaille essentiellement pour le site anglais de Doncaster dont le groupe CNH doit se séparer afin de se conformer à la réglementation antitrust édictée par la Commission de Bruxelles. *« Nous sommes dans le brouillard le plus complet*, résume Jean-Marie Loveau, de la CFDT, secrétaire du comité d'établissement et du comité central d'entreprise. *Sans compter que notre usine entre en concurrence directe avec les sites d'Anvers en Belgique et de Modène en Italie, qui fabriquent également des boîtes de vitesses pour tracteurs. »*. Redoutant une fermeture de l'usine, les syndicats veulent au moins en négocier les modalités.

« On se rend compte qu'il y a un problème de culture d'entreprise entre le modèle Case et le modèle New Holland, a déclaré, mercredi, Jean-Pierre Devigne, directeur des ressources humaines de l'usine. Les syndicats, pour leur part, parlent de *« mépris »* de la part de la direction qui *« n'a pas pris toute la mesure du conflit »*.

Loïc Le Lagadec

RÉSULTATS SEMESTRIELS

Résultat net
+17,6 %
hors éléments exceptionnels

CNP ASSURANCES
VIVEZ BIEN ASSURÉ

Placements gérés
+16,6 %

Le résultat net est en progression de 17,6 %, hors éléments exceptionnels, par rapport à la même période de l'exercice précédent et s'élève à 176,8 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires de CNP Assurances s'établit à 9,3 milliards d'euros, sur les six premiers mois de l'année, en hausse de 11,5 % par rapport au 1er semestre 1999 et de 13,9 % sur le secteur de l'épargne.

Le volume des placements gérés continue de croître à un rythme soutenu et atteint désormais 118,3 milliards d'euros.

CNP Assurances attend pour l'ensemble de l'exercice une progression du résultat d'au moins 17 %, et poursuivra les relations de partenariat avec chacun de ses réseaux de distribution, notamment les Caisses d'Epargne.

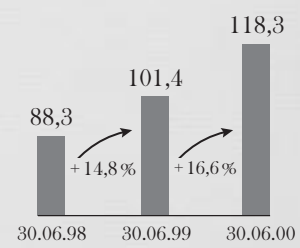

HAUSSE CONTINUE DES PLACEMENTS GÉRÉS
(en valeur comptable)
en milliards d'euros

Le Cercle des actionnaires de CNP Assurances sera ouvert à tous les actionnaires dès le mois d'octobre 2000. Les services proposés seront présentés dans la prochaine "Lettre aux actionnaires".

La présentation détaillée des résultats est disponible et téléchargeable sur internet : **www.cnp.fr**

Pour toutes informations complémentaires sur CNP Assurances :
Service des relations avec les actionnaires - 4, place Raoul Dautry - 75015 Paris.
E.mail : actionnaires@cnp.fr ou appelez le N° Vert 0 800 544 544

La difficulté de la mesure de l'audience bride la publicité sur Internet

La multiplication des indicateurs et les particularités de la Toile compliquent la tâche des annonceurs. Ils attendent la mise en place d'un outil d'étude de la fréquentation fiable et reconnu

SUR LE PLAN publicitaire, Internet ressemble un peu à ces enfants qui ont grandi trop vite. En quelques années, le Web s'est élevé au rang de grand média, mais cette popularité ne s'est pas encore traduite dans les revenus publicitaires. Certes, selon la société Secodip, le volume des investissements publicitaires en ligne dépassera en France les 3 milliards de francs (457,3 millions d'euros) pour l'année 2000, un chiffre équivalent à celui du cinéma. Mais cet engouement cache une situation beaucoup plus contrastée que les chiffres ne le laissent paraître. Le prix de la publicité en ligne est encore aujourd'hui difficile à évaluer et la plupart des bandeaux sont vendus à des prix inférieurs aux tarifs affichés. Comme sur tous les autres médias, la valeur des espaces publicitaires est calculée en fonction de l'audience du support : plus la fréquentation est élevée, plus chers sont les prix. Encore faut-il disposer d'un outil de mesure fiable et reconnu, ce qui n'est pas encore le cas pour Internet.

Au premier abord pourtant, l'étude de la fréquentation d'un média en ligne semble pourtant être plus aisée que pour la télévision ou la presse. Relié par un lien physique au site Web, une ligne téléphonique ou le câble, l'internaute est un sujet d'étude beaucoup plus transparent que le téléspectateur ou le lecteur de journal. Pas un clic de souris ne peut échapper à un institut d'études bien équipé. Rien de plus facile donc que de connaître le nombre de visites, de pages vues ou de clics sur les bannières publicitaires.

Mais cette transparence est trompeuse aussi bien pour des raisons techniques que pour des questions de méthode. *« Lorsque l'on mesure l'audience d'un site à partir du serveur, les chiffres que l'on obtient sont faussés par le fait que, dans certains cas, les internautes qui proviennent d'un réseau Intranet d'entreprise sont mal pris en compte »*, souligne Bernard Ochs, directeur général de Net Value, l'un des acteurs de ce marché de l'audience. Ce défaut n'est pas mineur puisque la fréquentation des sites d'information s'effectue majoritairement sur le lieu de travail des internautes. Si divers moyens techniques permettent de contourner le problème, ils ne résolvent pas la question méthodologique. *« L'audience permet de mesurer la consultation d'un média par des visiteurs que l'on peut qualifier en terme de revenus, d'habitudes de consommation ou de niveau d'études »*, rappelle M. Ochs, ce qui disqualifie le comptage pur et simple.

Les sociétés de télécommunications en tête

LES PREMIERS ANNONCEURS PUBLICITAIRES EN % D'INSERTION INTERNET, CHIFFRES 1er SEMESTRE 2000

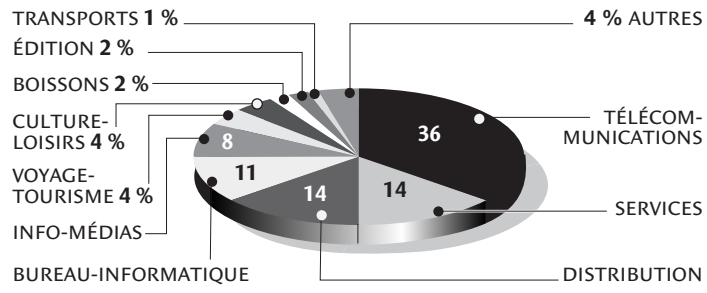

Source : Taylor Nelson Sofrès Secodip

Ce classement n'a quasiment pas varié par rapport aux données de l'année 1999.

Faute de pouvoir se fier à la technique pure, les instituts de sondages se sont donc retournés vers la méthode traditionnelle des panels d'utilisateurs. *« Avec nos 8 500 panélistes qui se sont portés volontaires, que nous avons sélectionnés pour qu'ils soient représentatifs de la population des internautes, nous pouvons savoir exactement qui fait quoi »*, explique François Blum, directeur général de Médiamétrie eRatings.com. La combinaison de cette mesure qualitative avec celle de l'audience pure à partir du site permet d'avoir une idée assez précise du comportement des internautes. La question de la connaissance de l'audience serait donc facilement réglée par un mélange subtil de technique informatique, de sociologie et de statistique. Mais Internet n'est pas un nouveau média pour rien et son évaluation suppose aussi de nouvelles façons de penser l'audience.

PROBLÉMATIQUES DIVERSES

Un exemple de ce particularisme : lorsque le nombre de visiteurs d'un site est en baisse, cela ne signifie pas automatiquement que son audience est en chute. Ce paradoxe s'explique par le fait que les internautes peuvent s'abonner à une lettre en ligne qui leur est envoyée automatiquement par courrier électronique. S'ils ne sont plus comptés comme visiteurs, ces internautes continuent à recevoir des informations du site en question. D'autres spécificités viennent troubler l'étude de ce média, comme les connexions à partir des cybercafés ou encore la fréquentation des internautes implantés à l'étranger. Face à ces incertitudes, les annonceurs, leurs agences et leurs centrales d'achats ne peuvent qu'être perplexes quant à la pertinence de leurs investissements. D'autant plus que le nombre des indicateurs – pages vues, nombre de visites, de clics ou la durée de fréquentation – n'ajoute pas à la clarté, chacun des sites ayant naturellement tendance à mettre en valeur les chiffres qui lui sont le plus favorables. *« Il est difficile d'avoir une mesure d'audience fiable sur Internet. Mais la concurrence entre les instituts et le nombre des indicateurs est aussi un signe de la vivacité du marché »*, remarque Pierre Calmard, directeur de Carat Multimédia.

S'ils doutent parfois des chiffres qui leur sont communiqués, les annonceurs eux-mêmes ont une stratégie parfois hésitante sur Internet. Entre des campagnes qui visent à augmenter la notoriété ou à renforcer l'image et des annonces qui doivent aboutir à des ventes en ligne, les problématiques sont extrêmement diverses. En croissance et en évolution constante, le marché de la publicité sur Internet n'est pas encore mûr. La mise en place d'une mesure d'audience fiable sera la condition nécessaire pour permettre à la publicité de se développer.

Frédéric Roy

Net Intelligenz met les internautes sur écoute

C'EST JACQUES ATTALI, l'ancien conseiller spécial auprès de François Mitterrand, qui a eu l'idée, c'est Maurice Levy, président de Publicis, qui lui a donné vie. Une rencontre qui a donné naissance à Net Intelligenz, une filiale de Publicis dont Jacques Attali détient 49 % du capital. Net Intelligenz n'est pas une agence ordinaire. Sa mission consiste à surveiller, étudier et analyser tous les forums et conversations entre internautes pour le compte de ses clients. Grâce à un logiciel très puissant, l'agence peut, tel un moteur de recherche, analyser l'ensemble des lieux de conversation virtuels pour y dénicher des mots ou des expressions-clés. Une masse de données qui est traitée par des scientifiques, sociologues, sémiologues qui en font une analyse ciblée selon la demande du client.

Une société peut ainsi savoir ce que des millions d'internautes pensent de son produit, mais aussi connaître les tendances du marché ou encore avoir une idée de l'image de la concurrence. *« D'autres que nous fournissent des relevés des citations de noms sur Internet, mais nous sommes les seuls à offrir ce service d'analyse des données »*, affirme Florence Bonetti, directrice générale de Net Intelligenz. Pour faire face à une moisson de textes qui viennent du monde entier, les salariés de la société sont priés de parler plusieurs langues.

Les seules limites de ce système sont celles que se sont imposées ses fondateurs. La recherche se cantonne aux lieux de conversation publics, et Net Intelligenz ne travaille pas pour des partis politiques. Pour tous les autres, les services coûtent entre 50 000 et 500 000 francs (7 622 à 76 219 euros) selon l'importance et la durée de l'étude.

Une vingtaine de sociétés, qui tiennent à garder l'anonymat, ont déjà eu recours aux services de cette nouvelle société qui s'apprête à ouvrir un bureau à New York avant de s'attaquer à la plupart des pays européens.

F. R.

Le quotidien « La Montagne » prépare sa télévision

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyée spéciale

A *La Montagne,* on a le trac. A moins de deux semaines du lancement, lundi 9 octobre, de Clermont/1ÈRE, la télévision locale du quotidien clermontois, on prépare les premiers reportages tout en finissant de repeindre les murs. L'enjeu est d'importance, car *La Montagne* joue les pionniers sur ce secteur de la télévision locale.

Il a fallu attendre fin juin que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) donne son autorisation pour mettre en place la logistique. Bureaux, régie et studio ont été installés dans une partie de l'immeuble du vieux quotidien, en plein centre de la capitale auvergnate. L'équipe de 38 personnes, dont 9 journalistes, qui ont vingt-cinq ans de moyenne d'âge, s'entraîne et s'affaire pour remplir la grille. D'une durée de deux heures trente, celle-ci offrira cette information de proximité devenue à la mode, sans négliger les grands titres de l'information nationale et internationale. Vie des quartiers, consommation, loisirs, économie, éducation seront quelques-unes des grandes rubriques de ces programmes qui seront rediffusés vingt-quatre heures sur vingt-quatre. *« La télévision peut devenir un facteur d'intégration et de citoyenneté plus important que le quotidien. Elle devrait notamment nous permettre de nous adresser et de donner la parole aux habitants de la périphérie des villes »*, explique Jean-Pierre Caillard, PDG de *La Montagne.*

Le groupe de Clermont-Ferrand a décidé de consacrer 12,5 millions de francs (1,9 million d'euros) par an à cette opération et n'en attend l'équilibre que dans cinq ans. Sa rentabilité repose sur les recettes de publicité. Dans ce domaine, le pari fait par les quotidiens régionaux qui ont décidé, en janvier 1999, de se lancer dans l'aventure des télévisions locales suppose la constitution d'un réseau permettant la syndication de la publicité nationale. Le refus du CSA de lancer des appels à candidature sur l'ensemble du territoire complique cette opération. Pour l'instant, seuls *La Montagne* et *Sud-Ouest* ont obtenu une fréquence. Des pourparlers ont lieu entre ces deux quotidiens, Télé Lyon Métropole et Télé Toulouse pour envisager une régie commune, qui pourrait être créée d'ici à la fin de l'année.

MAUVAISE FRÉQUENCE

Car les responsables de *La Montagne* estiment que seulement 40 % à 50 % de leurs besoins publicitaires seront couverts par les annonceurs locaux. Entre le parrainage d'émissions à 65 000 francs pour trois mois, les écrans de vingt à trente secondes qui coûtent entre 300 et 740 francs ou le sponsoring, l'équipe propose des produits classiques à ses annonceurs. Les boulangers, restaurateurs, carrossiers, constructeurs de piscines seraient interessés. Et certains marchands de meubles et autres commerçants ne comprennent pas qu'on leur refuse l'entrée sur cette télévision. *« Je suis obligé de leur rappeler que s'ils ne fabriquent pas leurs produits sur place, ils relèvent du secteur de la distribution et qu'ils sont donc interdits de publicité à la télévision »*, explique Philippe Sauvestre, chargé de la publicité à Clermont/1ÈRE.

A la veille du lancement de leur télévision, les responsables de *La Montagne* ont un autre souci, d'ordre technique. Le canal 34 sur lequel ils doivent émettre est mal reçu par les Clermontois. Dans ce pays de montagnes, l'émetteur principal est situé au sommet du puy de Dôme d'où sont diffusées la plupart des chaînes hertziennes. Du coup, les antennes des 350 000 habitants de l'agglomération clermontoise sont tournées vers cet émetteur et ne reçoivent pas les ondes de celui de Gravenoire Royat, d'où sera envoyée Clermont/1ÈRE.

Depuis plusieurs semaines, les responsables de *La Montagne* déploient une énergie considérable auprès des antennistes, des syndics d'immeubles et des lecteurs du quotidien, potentiellement futurs téléspectateurs pour les inciter à modifier l'orientation de leur « rateaux ». Ils envisagent aussi de discuter avec le CSA les moyens de pallier cet inconvénient.

Françoise Chirot

La réforme de l'AFP n'est pas à l'ordre du jour

LA RÉFORME du statut de l'Agence France-Presse n'est *« pas un sujet à l'ordre du jour »,* a déclaré Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication. *« Il y a eu une proposition de la direction de l'AFP, qui n'a reçu l'agrément ni de l'Etat ni du conseil d'administration de l'agence »*, a-t-elle dit, mercredi 20 septembre. *« Il ne peut y avoir d'évolution du statut que par rapport à un projet dûment accepté par le conseil d'administration. Ce n'est pas le cas. Pour l'instant, l'AFP doit se développer dans le cadre de son statut actuel »,* a-t-elle ajouté.
Le prochain conseil est prévu jeudi 28 septembre. Eric Giuily, PDG de l'AFP, a démenti, la semaine dernière, son intention de quitter l'agence.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le groupe Express-Lire (Vivendi) a acheté le mensuel musical *Classica*,** un magazine diffusé à 12 000 exemplaires, ainsi que son éditeur Prélude et Fugue.

■ **AUDIOVISUEL : Canal+ a été condamnée par le tribunal de grande instance de Nanterre,** mercredi 20 septembre, à verser 100 000 francs de dommages-intérêts à l'association des personnes de petite taille pour avoir diffusé des propos de l'animateur Bruno Gaccio sur les nains. Ces « blagues » ont été assimilées à un *« abus de la liberté d'expression »*. La chaîne devra, sous peine d'astreinte, diffuser cette condamnation, faisant état d'une *« atteinte à la dignité de la personne humaine »*.

■ **Gérard Eymery, directeur du développement de France Télévision depuis deux ans, quitte le groupe public** pour *« mener à bien ses projets personnels dans les nouveaux médias »*. Son départ intervient après celui de Patrick Ballarin, directeur du projet numérique, qui a rejoint Réservoir Prod, la société de Jean-Luc Delarue.

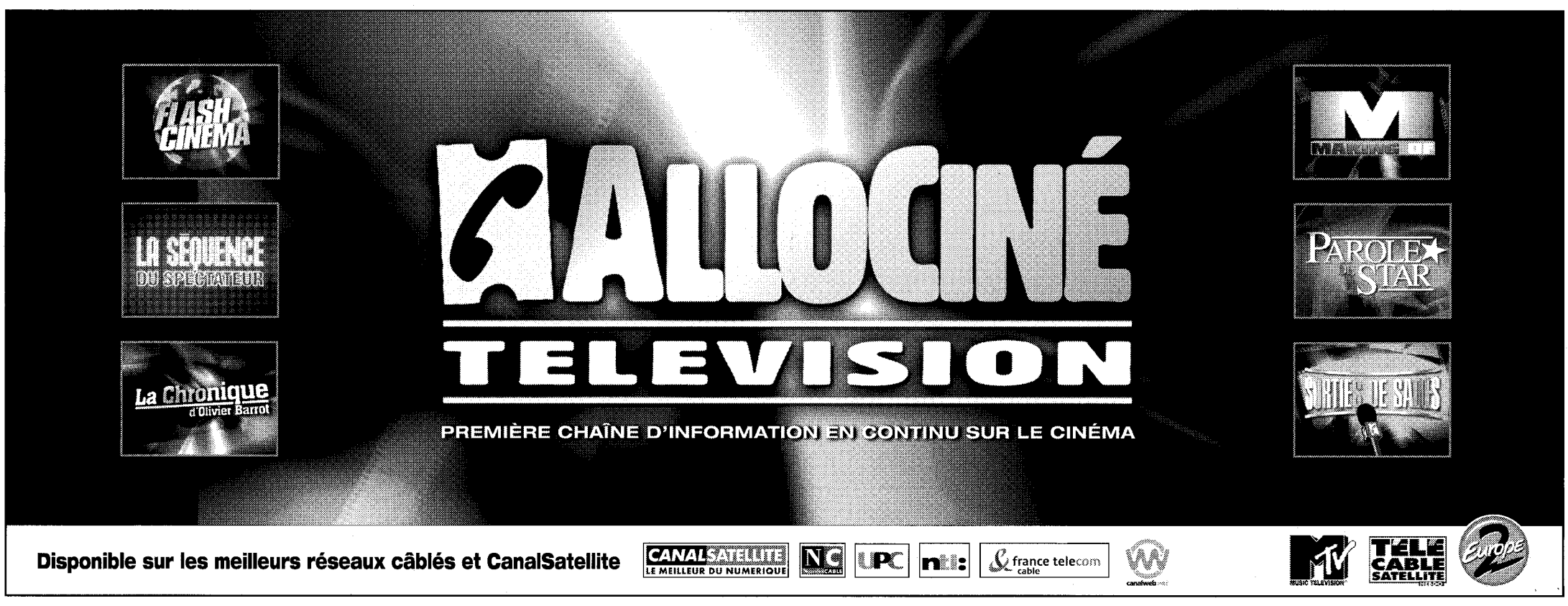

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **BOUYGUES : le groupe de BTP et de communication a redit, lors de la présentation de ses résultats semestriels, mercredi** 20 septembre, qu'il était favorable à un renforcement de Telecom Italia dans le capital de Bouygues Telecom, au cas où un actionnaire souhaiterait se désengager. Par ailleurs, le groupe souhaite soit trouver un partenaire pour la Saur, sa filiale d'eau, soit l'introduire en Bourse en 2001-2002.

● **FIRESTONE : 103 personnes auraient trouvé la mort aux Etats-Unis à la suite d'accidents** liés à de possibles défaillances des pneus Firestone, selon le dernier décompte de l'administration fédérale américaine. Le fabricant de pneumatiques avait annoncé le 9 août le rappel de 6,55 millions de pneus équipant surtout les 4X4 Ford Explorer.

● **OPEL : l'importateur néerlandais de la filiale européenne de General Motors, Opel Nederland, s'est vu infliger une amende de 43 millions d'euros (282 millions de francs)** pour entrave aux exportations de voitures neuves depuis les Pays-Bas.

● **VOLVO : le constructeur suédois de poids lourds a confirmé, mercredi, avoir entamé des discussions avec l'allemand Volkswagen** pour lui céder les actions qu'il détient dans Scania. Volvo détient 45 % de son concurrent suédois, tandis que VW est déjà propriétaire de 18,7 % du capital de Scania.

● **MOULINEX : le tribunal d'instance de Caen devait examiner, jeudi 21 septembre, en référé, une plainte pour « délit d'entrave »** du comité d'entreprise du groupe d'électroménager, saisi par l'intersyndicale de l'usine de Cormelles-le-Royal (Calvados), qui estime que la direction du groupe n'a pas respecté les règles d'information et de consultation des représentants du personnel.

● **LOCKHEED MARTIN : le groupe d'aéronautique militaire a annoncé mercredi la signature d'un contrat de 1,5 milliard de dollars** avec les forces aériennes américaines. Ce contrat, d'une durée de quinze ans, porte sur la modernisation des systèmes de commande de missiles et de contrôle de l'espace aérien.

● **THOMSON-CSF : le groupe d'électronique de défense a annoncé mercredi avoir remporté un contrat de 108 millions de dollars** en Turquie pour la fourniture d'un système électronique d'autoprotection destiné à équiper les avions de combat F 16 des forces aériennes turques.

● **BROWN AND WILLIAMSON : le fabricant de tabac, filiale américaine du groupe britannique British American Tobacco (BAT),** a annoncé jeudi un programme de réduction de ses coûts aux Etats-Unis, comprenant notamment des suppressions d'emplois, sans en préciser le nombre.

SERVICES

● **LYCOS : la filiale européenne du portail Internet a racheté son concurrent scandinave Spray Network** par échanges d'actions pour 674 millions d'euros, a-t-il annoncé jeudi dans un communiqué boursier.
Les actionnaires de Spray détiendront 29,26 % des parts du groupe ainsi formé.

● **LUFTHANSA : la compagnie aérienne allemande va acquérir 24,9 % du capital social de la compagnie régionale allemande Eurowings** le 1er janvier 2001, a indiqué Lufthansa jeudi dans un communiqué boursier sans dévoiler le montant de la transaction.

FINANCE

● **AGF : la filiale française de l'assureur allemand Allianz, qui a annoncé un bénéfice net en hausse de 45,1 %** à 672 millions d'euros au premier semestre 2000, va lancer sa banque directe, Banque AGF, le 16 octobre.

● **UBS : la première banque helvétique a indiqué mercredi être à nouveau victime d'un virus informatique,** qui se propage via des e-mail signés « Funny Story » ou « When did you die ? ». Le virus diffuse des informations sur les comptes des destinataires des e-mails. Il est identique à celui qui avait attaqué la banque à la mi-août.

RÉSULTATS

■ **ESSO : la filiale française du groupe pétrolier américain Exxon a réalisé un résultat** courant comptable positif de 30 millions d'euros au premier semestre 2000, contre une perte courante de 28 millions d'euros au 30 juin 1999.

EUROPE

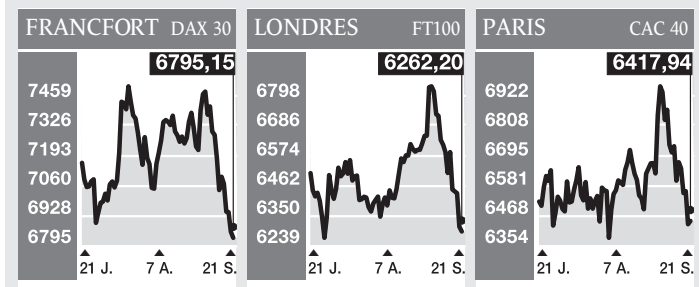

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 21/09	Var. % 20/09	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5043,49	– 0,16	2,83
EUROPE	STOXX 50	4897,35	– 0,24	3,27
EUROPE	EURO STOXX 324	419,09	– 0,02	0,69
EUROPE	STOXX 653	381,59	– 0,13	0,55
PARIS	CAC 40	6417,94	0,20	7,71
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4341,14	0,10	7,12
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	664,85	0,06	– 0,98
BRUXELLES	BEL 20	2987,98	0,43	– 10,55
FRANCFORT	DAX 30	6795,15	0,44	– 2,34
LONDRES	FTSE 100	6262,20	– 0,28	– 9,64
MADRID	STOCK EXCHANGE	10966,40	0,60	– 5,80
MILAN	MIBTEL 30	45803,00	0,50	6,54
ZURICH	SPI	7899,20	0,86	4,35

AMÉRIQUES

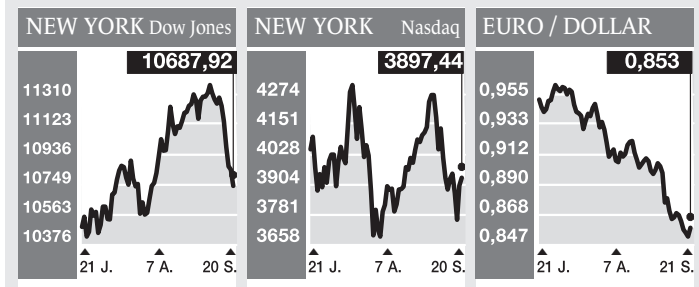

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 20/09	Var. % 19/09	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10687,92	– 0,94	– 7,04
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1451,34	– 0,59	– 1,22
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3897,44	0,82	– 4,22
TORONTO	TSE INDEX	10813,12	– 0,93	28,52
SAO PAULO	BOVESPA	16077,70	– 0,68	– 5,93
MEXICO	BOLSA	380,22	1,87	– 5,32
BUENOS AIRES	MERVAL	475,55	– 0,98	– 13,61
SANTIAGO	IPSA GENERAL	100,48	– 0,83	– 29,73
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7018,48	0,27	29,54

ASIE - PACIFIQUE

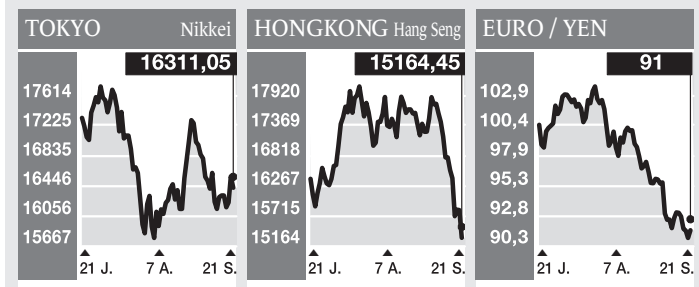

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 21/09	Var. % 20/09	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16311,05	– 0,89	– 13,85
HONGKONG	HANG SENG	15164,45	– 3,20	– 10,60
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1978,14	– 1,42	– 20,22
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	74,08	– 1,62	– 43,02
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3204,90	– 0,05	1,66
BANGKOK	SET	19,67	1,18	– 43,38
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4291,59	– 0,78	– 14,27
WELLINGTON	NZSE-40	2012,18	– 0,03	– 8,81

ÉCONOMIE

Nouveau record pour le déficit commercial américain

LE DÉFICIT COMMERCIAL aux Etats-Unis s'est chiffré à 31,1 milliards de dollars en juillet, un montant record qui représente une aggravation de 7,4 % comparativement aux 29,8 milliards en juin (chiffre révisé), a annoncé mercredi 20 septembre le département du commerce. Le déficit avec la Chine s'est monté à 7,6 milliards de dollars en juillet contre 6,3 milliards un an avant. Avec le Japon, le déficit s'est établi à 7,5 milliards en juillet contre 6,7 milliards sur le même mois en 1999. Pour juin, le gouvernement avait initialement fait part d'un déficit de 30,6 milliards de dollars. Les importations ont atteint un niveau record de 121,56 milliards de dollars en juillet, une hausse de 0,6 % sur juin tandis que les exportations ont baissé de 1,5 % à 89,67 milliards de dollars.

■ **La croissance américaine a donné des signes supplémentaires de ralentissement** en août et au début septembre, *« avec des signes supplémentaires de ralentissement du rythme de la croissance dans plusieurs des douze grandes région »* ,selon le dernier bilan de santé de l'économie publié mercredi par la Réserve fédérale (Fed). Autre signe de tassement, les ventes et les constructions de logements ont continué à baisser. Mais le marché du travail reste encore très étroit, sans provoquer d'inflation, note la Fed.

■ **FRANCE : le ministre des finances**, Laurent Fabius, a annoncé, mercredi, dans le cadre de la présentation de la loi de finances 2001, une baisse de 20 centimes des taxes sur les carburants à partir du 1er octobre. Le gouvernement prévoit pour l'an prochain une croissance de 3,3 % et d'embaucher 11 337 fonctionnaires. Le déficit budgétaire devrait tomber à 186 milliards de francs contre 215 cette année.

■ **L'indice du salaire horaire de base des ouvriers** (SHBO) a progressé de 0,9 % au cours du deuxième trimestre 2000, soit une hausse de 5,5 % sur un an, selon les résultats définitifs du ministère de l'Emploi publiés jeudi.
La hausse trimestrielle, explique le ministère, est *« légèrement supérieure à celle des années précédentes à la même période »*. Elle s'élevait à 0,6 % en 1999 et 0,7 % en 1998.

■ **La commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale s'est prononcée mercredi** pour la suppression de la sortie en rente des plans d'épargne salariale. Une telle sortie apparenterait les plans à des fonds de pension et créerait *« une suspicion de remise en cause de la retraite par répartition »*, selon l'amendement qui a été adopté à l'initiative du député communiste Maxime Gremetz.

■ **EUROPE : les ministres des transports de l'Union européenne ont échoué** mercredi à trouver une réponse commune à la grogne des transporteurs routiers. Le principal point de divergence a porté sur une éventuelle harmonisation de la taxation sur les carburants au sein de l'Union.

■ **L'Union européenne va proposer une directive** visant à établir une franchise totale pour les produits, sauf pour les matériels d'armement, venant des pays les moins avancés, a annoncé, mercredi, Pascal Lamy, commissaire européen au commerce. Ces mesures concerneraient 48 pays.

■ **ITALIE : la croissance dans la péninsule a connu un coup de frein** au deuxième trimestre. Selon les statistiques publiées mercredi par l'institut Istat, le PIB a progressé de 0,3 % seulement par rapport aux trois mois précédents, soit une hausse de 2,6 % par an. La consommation des ménages a déçu, avec une hausse de 0,5 % au deuxième trimestre contre 1,2 % au premier trimestre. La production industrielle a enregistré un recul de 0,1 % en juillet 2000 . Le gouvernement, qui tablait sur une croissance de 2,8 % pour l'an 2000, pense réviser ses prévisions à la baisse.

■ **ESPAGNE : le PIB espagnol a progressé de 4,2 %** au deuxième trimestre 2000 en glissement annuel, a annoncé mercredi l'Institut national de la statistique (INE).

■ **NORVÈGE : la Norges Bank, la banque centrale norvégienne,** a annoncé mercredi qu'elle relevait de 0,25 point ses deux principaux taux directeurs, portant son taux folio à 7 % et son taux au jour le jour à 9 %. Il s'agit du quatrième relèvement des taux depuis avril, soit une hausse totale de 1,5 point en l'espace de cinq mois.

■ **CHINE : Pékin s'est félicité mercredi du vote du Sénat américain** normalisant définitivement les relations commerciales sino-américaines. Le Sénat américain a accordé mardi la clause PNTR à la Chine par 83 voix contre 15. Le vote du Sénat ouvre la voie à une adhésion rapide de la Chine à l'OMC, à laquelle elle est candidate depuis quatorze ans.

VALEUR DU JOUR

TotalFinaElf cède 2,5 % de Sanofi-Synthélabo

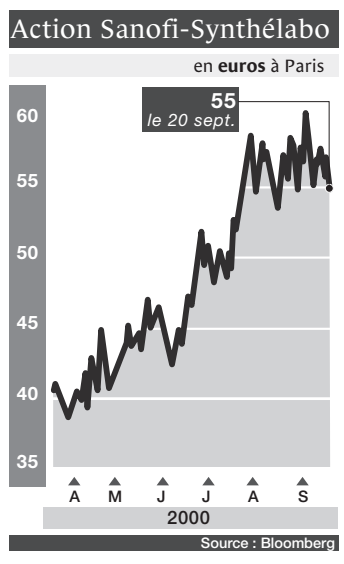

L'ACTION du groupe pharmaceutique français Sanofi-Synthélabo a cédé 3,98 %, à 55 euros, mercredi 20 septembre, à la Bourse de Paris, à la suite de l'annonce par le groupe pétrolier TotalFinaElf de la cession de 2,5 % du capital qu'il détient à la banque d'affaires Merrill Lynch. La transaction, qui porte sur 18,2 millions d'actions, a été effectuée au prix de 55 euros pour un montant total de 1 milliard d'euros. TotalFinaElf a ainsi ramené sa participation de 35,2 % à 32,7 % dans le capital du laboratoire français, et devrait à terme s'en désengager totalement. Le pétrolier a encore la possibilité de céder librement 12,7 % du capital, alors que les 20 % restants sont liés par un pacte d'actionnaires valable six ans, signé en décembre 1998 avec le groupe L'Oréal également actionnaire du laboratoire.
Le titre du groupe pharmaceutique, qui a progressé de 36 % depuis six mois, a atteint un pic, à 60 euros, le 5 septembre, suite à la publication de bons résultats semestriels. Le laboratoire français a enregistré au premier semestre 2000 une progression de ses ventes de 7 %, à 2,876 milliards d'euros, et une hausse de son bénéfice net de 58 %, à 447 millions d'euros, par rapport aux six premiers mois de l'année 1999. Le groupe a en outre révélé au début du mois les résultats de quatre études cliniques de phase III d'un traitement préventif de la thrombose veineuse, après chirurgie du genou ou de la hanche, qualifiés de *« prometteurs »* par plusieurs analystes financiers. Selon la société, les patients traités avec le pentasaccharide bénéficient d'une réduction globale du risque relatif de souffrir d'une thrombose veineuse de 50 % par rapport à un autre médicament, l'énoxaparine.
Enfin, quinze mois après la fusion entre Sanofi et Synthélabo, Jean-François Dehecq, ancien PDG de Sanofi, reste seul maître à bord. Le conseil d'administration a mis fin, lundi 4 septembre, au mandat de vice-président et directeur général d'Hervé Guérin, qui reste administrateur. Une décision salutaire pour permettre des prises de décision claires, selon un analyste financier.

Florence Bal
(avec Bloomberg)

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en hausse de 0,47 %, à 6 435,28 points, jeudi 21 septembre dans les premiers échanges. La veille, la Bourse de Paris avait terminé en net repli, à la suite d'un fort mouvement de vente provoqué par la baisse de l'indice Nasdaq en début de journée aux Etats-Unis. Le CAC 40, qui avait baissé en séance jusqu'à 6 396,18 points, avait terminé en repli de 1,91 %, à 6 405,43 points, son plus bas depuis le 3 août.

FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX des trente valeurs vedettes gagnait 0,53 %, à 6 800,87 points, jeudi matin. La Bourse allemande avait nettement reculé, mercredi, influencée par l'annonce de mauvaises statistiques économiques. L'indice DAX s'était immobilisé sur un recul de 2,49 %, à 6 765,23 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres cédait 0,03 %, à 6 278,20 points, jeudi matin. La Bourse de Londres avait clôturé en baisse, mercredi, de 1,93 %, à 6 279,9 points, après un début de séance maussade à Wall Street.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en recul de 0,9 % jeudi, l'indice de référence Nikkei terminant à 16 311,05 points.

NEW YORK

LES PLACES boursières américaines ont terminé en ordre dispersé, mercredi 20 septembre, après la publication du rapport sur la situation économique aux Etats-Unis par la Réserve fédérale (« beige book »). Les grandes actions de la Bourse de New York ont poursuivi leur repli, tandis que les valeurs technologiques se sont fortement redressées en fin de séance. L'indice Dow Jones des grandes valeurs industrielles a perdu 0,94 %, à 10 687,92 points, tandis que l'indice Nasdaq a terminé en hausse de 0,82 %, à 3 897,44 points. L'indice Standard & Poor's 500 a fini en repli de 0,59 %, à 1 451,34 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient en baisse, jeudi 21 septembre dans les premiers échanges. Evoluant à l'inverse du cours, le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans en France atteignait 5,47 %. Sur le marché américain, la veille, le taux de rendement des emprunts du Trésor à 10 ans était remonté à 5,89 %, contre 5,85 % mardi soir, et celui de l'obligation à 30 ans à 5,96 %, contre 5,91 %.

MONNAIES

L'EURO restait faible face au dollar jeudi sur le marché des changes, dans l'attente de la réunion des ministres des finances du G7, samedi à Prague. Il s'échangeait à 0,8447 dollar. De son côté, la devise américaine était stable, à 106,62 yens.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	20/09
COURONNE DANOISE	7,4670
COUR. NORVÉGIENNE	7,9665
COUR. SUÉDOISE	8,3725
COURONNE TCHÈQUE	35,4370
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5645
DOLLAR CANADIEN	1,2549
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0640
DRACHME GRECQUE	339,0400
FLORINT HONGROIS	262,3400
ZLOTY POLONAIS	3,8962

Cours de change croisés

21/09 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,93853	0,85355	0,13014	1,41355	0,56537
YEN	106,55000	.....	91,00500	13,87500	150,68000	60,27500
EURO	1,17158	1,09884	.....	0,15245	1,65665	0,66230
FRANC	7,68415	7,20805	6,55957	.....	10,86115	4,34400
LIVRE	0,70744	0,66365	0,60365	0,09200	.....	0,40000
FRANC SUISSE	1,76875	1,65915	1,50985	0,23020	2,49995	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 20/09	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,54	4,67	5,49	5,75
ALLEMAGNE	4,50	4,86	5,32	5,62
GDE-BRETAG.	5,94	6	5,36	4,75
ITALIE	4,50	4,82	5,71	6,06
JAPON	0,38	0,34	1,87	2,67
ÉTATS-UNIS	6,41	6,16	5,88	5,95
SUISSE	3,25	3,30	3,85	4,26
PAYS-BAS	4,47	4,82	5,48	5,73

Matières premières

En dollars	Cours 20/09	Var. % 19/09
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1967	– 0,41
ALUMINIUM 3 MOIS	1600	– 0,31
PLOMB 3 MOIS	496	– 0,60
ETAIN 3 MOIS	5510	– 0,36
ZINC 3 MOIS	1140,50	– 0,65
NICKEL 3 MOIS	8240	– 0,60
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,92	....
PLATINE A TERME	161534,00	+ 0,67
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	249,75	....
MAIS (CHICAGO)	183,75	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	169,60	....
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	788	– 1,87
CAFÉ (LONDRES)	925	+ 2,21
SUCRE BL. (LONDRES)	167	– 1,20

Matif

Cours 9 h 57	Volume 21/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 2000	9974	86,09	86,25
Euribor 3 mois			
SEPTEMBRE 2000	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 20/09	Var. % 19/09
BRENT (LONDRES)	33,74	....
WTI (NEW YORK)	0,37	....
LIGHT SWEET CRUDE	37,22	+ 0,35

Or

En euros	Cours 20/09	Var % 19/09
OR FIN KILO BARRE	10200	....
OR FIN LINGOT	10310	+ 0,88
ONCE D'OR (LO) $	288,15	....
PIÈCE FRANCE 20 F	58,60	+ 1,03
PIÈCE SUISSE 20 F	58,60	+ 0,86
PIÈCE UNION LAT. 20	58,30	+ 0,34
PIÈCE 10 DOLLARS US	205,50	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	385,25	+ 0,59
PIÈCE 50 PESOS MEX.	378	+ 0,47

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du spécialiste de l'énergie **RWE** a fini, mercredi 20 septembre, sur un repli de 3,89 %, à 39,50 euros. Le groupe allemand s'apprêterait à reprendre la société britannique de gestion et assainissement de l'eau **Thames Water**. Les investisseurs craignent une augmentation de capital pour financer l'opération. Le titre Thames Water a bondi de 26 %, pour finir à 1 153 pence.

● L'opérateur britannique **Vodafone**, qui a annoncé avoir pris une part supplémentaire dans le numéro deux de la téléphonie mobile en Espagne, Airtel, a abandonné 15,75 pence, à 247 pence. British Telecom, qui avait passé un accord avec Vodafone pour se partager Airtel, a cédé en Bourse 19 pence, à 791 pence.

● Malgré l'annonce de la cotation prochaine de sa filiale Internet, Kataweb, le groupe de presse **Editoriale L'Espresso** voit son action reculer à la Bourse de Milan de 1,53 %, à 14,38 euros.

● L'annonce de l'opérateur américain Sprint selon laquelle ses bénéfices au troisième trimestre seront inférieurs à ceux attendus a secoué les valeurs du secteur des télécommunications et des nouvelles technologies en Europe. L'espagnol **Telefonica**, plus importante capitalisation boursière de Madrid, a clôturé en baisse de 3 %, à 22,65 euros, alors que le titre avait ouvert sur un gain de 1,54 %.

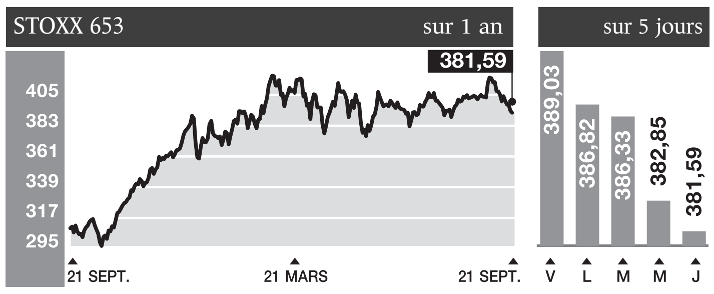

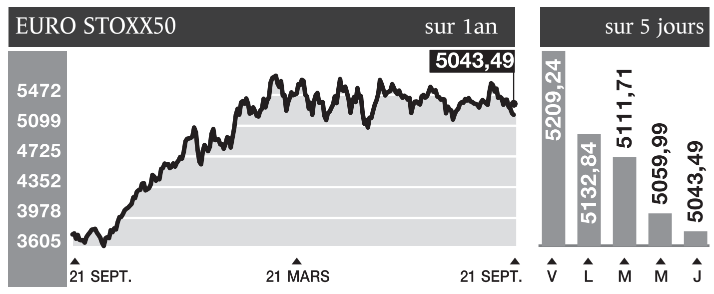

21/09 10 h 09

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
AUTOLIV SDR	SE	24,25	– 0,25
BASF AG	BE★	39,90	– 0,62
BMW	DE★	36,15	– 0,41
CONTINENTAL AG	DE★	18,55	– 0,27
DAIMLERCHRYSLER	DE★	53	+ 0,76
FIAT	IT★	27,31	– 0,33
FIAT PRIV.	IT★	17,44	– 1,52
MICHELIN /RM	FR★	32,32	+ 0,69
PEUGEOT	FR★	211	+ 0,48
PIRELLI SPA	IT★	2,91	....
DR ING PORSCHE	DE★	4000	+ 0,50
RENAULT	FR★	46,75	+ 0,11
VALEO /RM	FR★	49	+ 1,03
VOLKSWAGEN	DE★	49,50	– 1,10
▶ DJ E STOXX AUTO P		221,65	+ 0,05

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
ABBEY NATIONAL	GB	14,16	– 0,82
ABN AMRO HOLDIN	NL★	27,13	– 0,15
ALL & LEICS	GB	8,70	+ 0,39
ALLIED IRISH BA	GB	18,03	– 0,46
ALPHA BANK	GR	43,36	– 0,61
B PINTO MAYOR R	PT★	27,05	....
BANK AUSTRIA AG	AT★	58,60	– 2,17
BANK OF IRELAND	GB	12,77	....
BANK OF PIRAEUS	GR	19,08	– 0,92
BK OF SCOTLAND	GB	9,05	– 2,87
BANKINTER R	ES★	47,38	....
BARCLAYS PLC	GB	28,94	+ 0,06
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	60,50	– 0,49
BCA AG.MANTOVAN	IT★	9,40	– 1,16
BCA FIDEURAM	IT★	18,25	+ 1,39
BCA INTESA	IT★	4,16	+ 0,24
BCA LOMBARDA	IT★	9,97	+ 0,10
MONTE PASCHI SI	IT★	4,71	+ 0,21
BCA P.BERG.-C.V	IT★	20,42	– 0,15
BCA P.MILANO	IT★	7,24	+ 1,26
B.P.VERONA E S.	IT★	13,40	+ 0,37
BCA ROMA	IT★	1,21	+ 1,68
BBVA R	ES★	16,66	+ 0,66
ESPIRITO SANTO	PT★	18	....
BCO POPULAR ESP	ES★	32,45	+ 0,31
BCP R	PT★	5,93	....
BIPOP CARIRE	IT★	9,65	+ 0,42
BNL	IT★	3,72	+ 1,09
BNP PARIBAS /RM	FR★	100	+ 0,25
BSCH R	ES★	12,15	+ 0,16
CHRISTIANIA BK	NO	6,01	....
COMIT	IT★	5,70	....
COMM.BANK OF GR	GR	58,31	+ 0,20
COMMERZBANK	DE★	31,85	+ 0,47
CREDIT LYONNAIS	FR★	42,33	+ 1,03
DANSKE BANK	DK	134,59	– 1,28
DNB HOLDING -A-	NO	4,95	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	94,80	....
DEXIA	BE★	159,20	+ 2,38
DRESDNER BANK N	DE★	48,15	+ 0,31
EFG EUROBK ERGA	GR	28,42	– 3,17
ERSTE BANK	AT★	48,60	+ 0,93
FOERENINGSSB A	SE	15,83	+ 1,15
HALIFAX GROUP	GB	8,30	– 1,39
HSBC HLDG	GB	15,98	– 0,21
IKB	DE★	15,90	....
KBC BANCASSURAN	BE★	48,16	+ 0,12
LLOYDS TSB	GB	9,65	....
NAT BANK GREECE	GR	45,39	– 0,84
NATEXIS BQ POP.	FR★	90	+ 0,11
NORDIC BALTIC H	SE	7,52	....
NORDIC BALTIC H	DK	8,44	....
ROLO BANCA 1473	IT★	20,09	– 0,05
ROYAL BK SCOTL	GB	23,08	– 0,07
S-E-BANKEN -A-	SE	13,08	+ 0,92
SAN PAOLO IMI	IT★	18,40	+ 0,49
STANDARD CHARTE	GB	15,58	– 0,64
STE GENERAL-A-/	FR★	64,85	– 0,08
SV HANDBK -A-	SE	18,21	+ 1,33
SWEDISH MATCH	SE	3,46	....
UBS N	CH	163,33	+ 1,13
UNICREDITO ITAL	IT★	5,50	+ 0,18
UNIDANMARK -A-	DK	85,71	....
XIOSBANK	GR	20,06	....
▶ DJ E STOXX BANK P		344,09	+ 0,24

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
ACERALIA	ES★	9,24	+ 0,76
ACERINOX R	ES★	30,20	+ 0,67
ALUMINIUM GREEC	GR	46,13	– 0,06
ANGLO AMERICAN	GB	58,44	– 2,23
ASSIDOMAEN AB	SE	17,56	– 0,68
BEKAERT	BE★	49,15	....
BILLITON	GB	4,17	+ 1,21
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	36,76	– 0,35
BUNZL PLC	GB	6,33	– 1,56
CORUS GROUP	GB	0,88	+ 1,92
ELVAL	GR	4,57	....
ISPAT INTERNATI	NL★	6,65	....
JOHNSON MATTHEY	GB	16,70	+ 0,81
MAYR-MELNHOF KA	AT★	50,95	+ 1,49
METSAE-SERLA -B	FI★	7,80	– 1,27
HOLMEN -B-	SE	27,83	+ 0,43
OUTOKUMPU	FI★	10,19	+ 0,89
PECHINEY-A-	FR★	46,80	– 1,18
RAUTARUUKKI K	FI★	4,05	– 0,25
RIO TINTO	GB	17,57	– 0,75
SIDENOR	GR	5,22	– 2,21
SILVER & BARYTE	GR	33,09	– 2,43
SMURFIT JEFFERS	GB	1,95	....
STORA ENSO -A-	FI★	9,75	– 3,56
STORA ENSO -R-	FI★	9,80	+ 1,03
SVENSKA CELLULO	SE	20,66	....
THYSSENKRUPP	DE★	15,68	+ 0,19
UNION MINIERE	BE★	39,48	– 1,05
UPM-KYMMENE COR	FI★	28,80	+ 0,17
USINOR	FR★	10,78	– 1,55
VIOHALCO	GR	15,34	+ 4
VOEST-ALPINE ST	AT★	28,57	+ 0,18
▶ DJ E STOXX BASI P		155,10	– 0,19

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
AIR LIQUIDE /RM	FR★	131,30	+ 0,23
AKZO NOBEL NV	NL★	47,35	+ 1,61
BASF AG	DE★	39,90	– 0,62
BAYER AG	DE★	42,13	+ 0,29
BOC GROUP PLC	GB	14,79	– 0,45
CELANESE N	DE★	19	– 1,04
CIBA SPEC CHEM	CH	65,33	– 0,20
CLARIANT N	CH	363,68	+ 0,73
DEGUSSA-HUELS	DE★	30,15	– 1,15
DSM	NL★	32,25	+ 0,47
EMS-CHEM HOLD A	CH	5025,46	– 0,13
ICI	GB	6,36	+ 0,53
KEMIRA	FI★	5,36	....
LAPORTE	GB	6,56	+ 3,15
LONZA GRP N	CH	547,51	....
NORSK HYDRO	NO	50,96	....
RHODIA	FR★	13,60	– 1,09
SOLVAY	BE★	65,90	– 0,30
TESSENDERLO CHE	BE★	36,74	+ 1,35
▶ DJ E STOXX CHEM P		338,01	+ 0,32

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
D'IETEREN SA	BE★	276	+ 0,73
AZEO	FR★	65,10	– 0,38
GBL	BE★	280,80	– 0,07
GEVAERT	BE★	45,45	+ 1
INCHCAPE	GB	4,69	....
MYTILINEOS	GR	16,87	+ 0,53
UNAXIS HLDG N	CH	316,07	+ 0,21
ORKLA	NO	22,22	....
SONAE SGPS	PT★	1,65	....
TOMKINS	GB	2,86	+ 0,59
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
ATLANTIC TELECO	GB	4,22	– 11,85
EIRCOM	IR★	2,53	– 1,17
BRITISH TELECOM	GB	12,92	– 2,15
CABLE & WIRELES	GB	16,28	– 1,91
DEUTSCHE TELEKO	DE★	40	+ 1,01
E.BISCOM	IT★	175,25	+ 1,71
EIRCOM	IE	2,53	– 1,17
ELISA COMMUNICA	IE	42,38	– 1,40
ENERGIS	GB	8,60	– 1,90
EQUANT NV	DE★	44	– 1,12
EUROPOLITAN HLD	SE	11,88	....
FRANCE TELECOM	FR★	120,10	– 0,33
HELLENIC TELE (	GR	22	– 2,48
HELS.TELEPH E	FI★	102,60	....
KINGSTON COM	GB	7,26	– 0,68
KONINKLIJKE KPN	NL★	25,72	– 0,35
LIBERTEL NV	NL★	14,35	– 1,03
MANNESMANN N	DE★	192,50	– 1,53
MOBILCOM	DE★	102,70	– 0,29
PANAFON HELLENI	GR	10,91	+ 1,37
PORTUGAL TELECO	PT★	11,80	....
SONERA	FI★	32,40	– 0,61
SWISSCOM N	CH	299,21	+ 0,56
TELE DANMARK -B	DK	65,62	– 0,41
TELECEL	PT★	14,26	....
TELECOM ITALIA	IT★	12,60	....
TELECOM ITALIA	IT★	6,32	+ 0,48
TELIA	SE	7,58	+ 1,60
T.I.M.	IT★	9,41	+ 0,86
TISCALI	IT★	42,65	– 0,58
VERSATEL TELECO	NL★	31,10	+ 0,32
VODAFONE GROUP	GB	4,06	– 1,62
▶ DJ E STOXX TCOM P		866,76	+ 0,39

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
ACCIONA	ES★	39	+ 0,26
AKTOR SA	GR	9,07	+ 6,03
UPONOR -A-	FI★	19,60	....
AUMAR R	ES★	16,19	– 0,37
ACESA R	ES★	8,67	+ 0,70
BLUE CIRCLE IND	GB	6,83	....
BOUYGUES /RM	FR★	63,70	+ 1,84
BPB	GB	3,82	– 4,18
BRISA AUTO-ESTR	PT★	9,47	....
BUZZI UNICEM	IT★	9,45	– 0,21
CRH PLC	GB	30,47	+ 0,39
CIMPOR R	PT★	25,60	....
COLAS /RM	FR★	59	– 1,50
GRUPO DRAGADOS	ES★	9,39	+ 0,43
FCC	ES★	17,45	+ 0,87
GROUPE GTM	FR★	125	– 0,79
GRUPO FERROVIAL	ES★	14,69	– 0,14
HANSON PLC	GB	5,73	– 1,15
HEIDELBERGER ZE	DE★	58,20	– 0,68
HELL.TECHNODO.R	GR	23,15	– 1,63
HERACLES GENL R	GR	18,82	– 0,31
HOCHTIEF ESSEN	DE★	23,10	+ 0,43
HOLDERBANK FINA	CH	1214,04	+ 1,72
IMERYS /RM	FR★	119,70	+ 0,50
ITALCEMENTI	IT★	9,45	– 0,53
LAFARGE /RM	FR★	80,25	+ 1,58
MICHANIKI REG.	GR	7,48	+ 0,40
PILKINGTON PLC	GB	1,29	+ 1,32
RMC GROUP PLC	GB	9,38	– 0,88
SAINT GOBAIN /R	FR★	141,50	+ 0,14
SKANSKA -B-	SE	40,25	+ 1,35
TAYLOR WOODROW	GB	2,55	+ 0,66
TECHNIP /RM	FR★	159	+ 0,70
TITAN CEMENT RE	GR	42,33	– 0,35
WIENERB BAUSTOF	AT★	24,44	+ 1,12
WILLIAMS	GB	5,54	– 0,30
▶ DJ E STOXX CNST P		220,33	+ 0,70

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
ACCOR /RM	FR★	42,55	+ 1,24
ADIDAS-SALOMON	DE★	60	+ 0,42
AGFA-GEVAERT	BE★	25,03	+ 0,12
AIR FRANCE	FR★	20,45	– 0,29
AIRTOURS PLC	GB	4,11	....
ALITALIA	IT★	2,05	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	13,13	– 0,98
AUTOGRILL	IT★	12,93	– 0,61
BANG & OLUFSEN	DK	45,94	+ 1,18
BENETTON GROUP	IT★	2,09	+ 0,48
BRITISH AIRWAYS	GB	5,01	....
BULGARI	IT★	13	– 0,84
CHRISTIAN DIOR	FR★	62,50	+ 1,63
CLUB MED. /RM	FR★	111,60	– 0,36
DT.LUFTHANSA N	DE★	23,40	– 0,43
ELECTROLUX -B-	SE	13,85	....
EM.TV & MERCHAN	DE★	59,75	– 1,08
EMI GROUP	GB	9,62	+ 0,88
EURO DISNEY /RM	FR★	0,59	....
GRANADA COMPASS	GB	11,35	– 1,45
HERMES INTL	FR★	156,10	+ 0,26
HPI	IT★	1,47	....
KLM	NL★	28,10	+ 0,72
HILTON GROUP	GB	3,27	....
LVMH / RM	FR★	86,70	+ 0,81
MEDION	DE★	118,50	+ 1,72
MOULINEX /RM	FR★	4,52	+ 0,22
PERSIMMON PLC	GB	3,41	– 0,97
ROY.PHILIPS ELE	NL★	53,05	+ 0,57
PREUSSAG AG	DE★	34,80	– 2,38
RANK GROUP	GB	2,60	....
RYANAIR HLDGS	IE	7,95	....
SAIRGROUP N	CH	157,05	– 2,56
SAS DANMARK A/S	DK	8,70	+ 1,56
SEB /RM	FR★	65	– 1,52
SODEXHO ALLIANC	FR★	181,80	– 0,33
TELE PIZZA	ES★	5,86	+ 0,69
THE SWATCH GRP	CH	1631,95	+ 1,52
THE SWATCH GRP	CH	330,62	+ 0,81
THOMSON MULTIME	PA	61,60	+ 1,82
WW/WW UK UNITS	IR★	1,28	....
WILSON BOWDEN	GB	10,19	+ 1,33
WM-DATA -B-	SE	6,03	+ 1,20
WOLFORD AG	AT★	26,28	+ 1,08
▶ DJ E STOXX CYC GO P		190,07	+ 0,34

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
ALTANA AG	DE★	117,25	+ 0,21
ASTRAZENECA	GB	55,13	+ 0,12
AVENTIS /RM	FR★	85,30	+ 0,95
BB BIOTECH	CH	1375,39	– 0,34
CELLTECH GROUP	GB	21,94	+ 1,47
ELAN CORP	IE	35,71	....
ESSILOR INTL /R	FR★	295,70	+ 0,20
FRESENIUS MED C	DE★	99	– 0,20
GAMBRO -A-	SE	9,26	– 3,13
GLAXO WELLCOME	GB	32,08	....
NOVARTIS N	CH	1711,30	+ 0,39
NOVO NORDISK B	DK	229,01	– 0,81
NYCOMED AMERSHA	GB	10,44	– 0,16
ORION B	FI★	18,81	– 1
QIAGEN NV	NL★	51,75	+ 0,29
ROCHE HOLDING	CH	11505,65	+ 0,29
ROCHE HOLDING G	CH	10212,92	+ 0,39
SANOFI SYNTHELA	FR★	55,50	+ 0,91
SCHERING AG	DE★	64,80	+ 1,17
SHIRE PHARMA GR	GB	20,24	+ 0,17
SERONO -B-	CH	1335,71	+ 0,15
SMITH & NEPHEW	GB	4,58	+ 1,11
SMITHKLINE BEEC	GB	14,56	+ 0,23
SULZER FRAT.SA1	CH	698,27	+ 2,03
UCB	BE★	40,37	+ 1,43
WILLIAM DEMANT	DK	51,16	+ 0,53
▶ DJ E STOXX HEAL		549,69	+ 0,67

(Publicité)

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
BG GROUP	GB	6,19	....
BP AMOCO	GB	10,67	+ 0,16
CEPSA	ES★	9,30	....
COFLEXIP /RM	FR★	155,40	– 0,38
DORDTSCHE PETRO	NL★	57	....
ENI	IT★	6,47	– 0,15
ENTERPRISE OIL	GB	9,43	– 0,53
HELLENIC PETROL	GR	11,95	– 0,74
LASMO	GB	2,32	– 0,71
OMV AG	AT★	86,95	+ 0,29
PETROLEUM GEO-S	NO	20,52	....
REPSOL YPF	ES★	22,08	+ 0,14
ROYAL DUTCH CO	NL★	71,95	– 1,29
SAIPEM	IT★	6,80	– 2,86
SHELL TRANSP	GB	9,88	– 0,50
TOTAL FINA ELF/	FR★	179	– 0,22
▶ DJ E STOXX ENGY P		381,63	– 0,64

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
3I	GB	28,39	+ 0,71
ALMANIJ	BE★	45,50	+ 1,11
ALPHA FINANCE	GR	57,52	....
AMVESCAP	GB	23,54	– 0,70
BHW HOLDING AG	DE★	24,30	– 1,22
BPI R	PT★	3,93	....
BRITISH LAND CO	GB	7,06	– 0,47
CANARY WHARF GR	GB	8,68	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,63	– 0,75
CLOSE BROS GRP	GB	20,94	– 0,40
COMPART	IT★	1,70	....
COBEPA	BE★	73,95	....
CONSORS DISC-BR	DE★	110	– 4,32
CORP FIN ALBA	ES★	27,67	+ 1,54
CS GROUP N	CH	231,10	+ 1,60
DEPFA-BANK	DE★	88,50	+ 1,61
DIREKT ANLAGE B	DE★	49,80	+ 0,61
E D & F MAN GRO	GB	8,52	– 0,78
EURAFRANCE /RM	FR★	611,50	– 0,08
FORTIS (B)	BE★	32,60	– 0,61
FORTIS (NL)	NL★	32,70	– 0,91
GECINA /RM	FR★	103	– 0,29
GIMV	BE★	70,10	– 2,57
HAMMERSON	GB	6,88	....
ING GROEP	NL★	72,99	+ 1,02
REALDANMARK	DK	32,14	– 2,06
LAND SECURITIES	GB	12,69	+ 0,93
LIBERTY INTL	GB	8,58	+ 0,39
MARSCHOLLEK LAU	DE★	167,50	– 1,47
MEDIOBANCA	IT★	11,92	+ 0,17
MEPC PLC	GB	8,93	....
METROVACESA	ES★	18	– 0,55
PROVIDENT FIN	GB	14,03	....
RODAMCO CONT. E	NL★	39,30	– 1,75
RODAMCO NORTH A	NL★	45,60	– 0,65
SCHRODERS	GB	21,71	– 2,26
SIMCO N /RM	FR★	76	+ 0,13
SLOUGH ESTATES	GB	6,06	– 0,27
UNIBAIL /RM	FR★	167,50	– 0,71
VALLEHERMOSO	ES★	7,12	+ 3,34
WCM BETEILIGUNG	DE★	27,90	+ 0,18
WOOLWICH PLC	GB	6,06	+ 0,28
▶ DJ E STOXX FINS P		293,11	+ 0,06

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
ALLIED DOMECQ	GB	5,43	– 1,22
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,66	....
BASS	GB	10,05	+ 0,84
BBAG OE BRAU-BE	AT★	49	....
BRAU-UNION	AT★	46,75	....
CADBURY SCHWEPP	GB	6,50	....
CARLSBERG -B-	DK	40,31	+ 0,33
CARLSBERG AS -A	DK	36,83	....
DANISCO	DK	41,11	+ 1,99
DANONE /RM	FR★	154,40	– 0,19
DELTA HOLDINGS	GR	15,34	– 0,95
DIAGEO	GB	9,67	– 1,19
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,35	+ 0,66
ERID.BEGH.SAY /	FR★	89,30	+ 0,85
HEINEKEN HOLD.N	NL★	38,05	– 0,78
HELLENIC BOTTLI	GR	12,74	+ 0,23
HELLENIC SUGAR	GR	13,27	....
KAMPS	DE★	20,65	+ 1,47
KERRY GRP-A-	GB	24,38	....
MONTEDISON	IT★	2,15	– 1,38
NESTLE N	CH	2465,12	+ 0,43
KONINKLIJKE NUM	NL★	53,20	– 0,65
PARMALAT	IT★	1,64	+ 1,23
PERNOD RICARD /	FR★	53,50	– 1,29
RAISIO GRP -V-	FI★	2,06	+ 1,98
SCOTT & NEWCAST	GB	6,65	+ 1,53
SOUTH AFRICAN B	GB	7,51	....
TATE & LYLE	GB	3,91	+ 0,86
UNIGATE	GB	3,67	+ 1,38
UNILEVER	NL★	52	– 0,95
UNILEVER	GB	6,98	– 0,48
WHITBREAD	GB	7,15	+ 1,18
▶ DJ E STOXX F & BV P		229,42	– 0,14

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
ABB N	CH	110,26	+ 1,68
ADECCO N	CH	761,75	+ 0,35
AEROPORTI DI RO	IT★	9,05	....
ALSTOM	FR★	26,46	+ 0,61
ALTRAN TECHNO	FR★	247,60	– 0,64
ALUSUISSE GRP N	CH	728,69	– 1,08
ASSA ABLOY-B-	SE	21,56	+ 0,28
ASSOC BR PORTS	GB	5,23	....
ATLAS COPCO -A-	SE	19,65	+ 0,30
ATLAS COPCO -B-	SE	18,75	+ 0,64
ATTICA ENTR SA	GR	8,77	+ 0,51
BAA	GB	8,78	+ 0,19
BARCO	BE★	133	....
BBA GROUP PLC	GB	6,38	....
CIR	IT★	3,67	– 1,08
CAPITA GRP	GB	9,85	....
CDB WEB TECH IN	IT★	12,06	+ 0,33
CGIP /RM	FR★	50,05	+ 0,12
CMG	GB	65,79	....
COOKSON GROUP P	GB	3,39	– 1,46
DAMPSKIBS -A-	DK	11517,34	....
DAMPSKIBS -B-	DK	12722,65	+ 1,60
DAMSKIBS SVEND	DK	17142,09	....
E.ON AG	DE★	55,15	+ 1,85
EADS SICO.	FR★	18,26	+ 1,16
ELECTROCOMPONEN	GB	13,11	....
EPCOS	DE★	98,70	+ 1,44
EUROTUNNEL /RM	FR★	0,96	– 2,04
EXEL	GB	17,40	....
F.I. GROUP	GB	9,38	+ 0,36
GROUP 4 FALCK	DK	169,41	+ 1,20
FINMECCANICA	IT★	1,42	+ 0,71
FINNLINES	FI★	19,50	– 2,50
FKI	GB	3,12	– 1,06
FLS IND.B	DK	17,95	+ 1,52
FLUGHAFEN WIEN	AT★	40,40	– 0,49
GKN	GB	11,96	+ 1,56
HAGEMEYER NV	NL★	30,40	+ 0,26
HALKOR	GR	5,57	– 0,53
HAYS	GB	6,98	+ 0,24
HEIDELBERGER DR	DE★	64,35	– 1
HUHTAMAEKI VAN	FI★	30	....
IFIL	IT★	8,77	– 0,79
IMI PLC	GB	3,49	– 0,48
INDRA SISTEMAS	ES★	25,10	+ 0,56
INDRA SISTEMAS	ES★	25,10	+ 0,56
IND.VAERDEN -A-	SE	29,74	....
INVESTOR -A-	SE	16,60	....
INVESTOR -B-	SE	16,60	....
ISS	DK	71,60	– 0,99
JOT AUTOMATION	FI★	7,15	– 1,79
KINNEVIK -B-	SE	27,59	+ 0,43
KOEBENHAVN LUFT	DK	93,75	– 2,10
KONE B	FI★	72	....
LEGRAND /RM	FR★	190	+ 1,33
LINDE AG	DE★	46,40	+ 1,98
MAN AG	DE★	30,10	+ 1,35
MG TECHNOLOGIES	DE★	12,01	....
METRA A	FI★	19,96	+ 0,05
METSO	FI★	11,79	+ 0,43
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,24	– 7,30
NETCOM -B-	SE	59	+ 0,20
NKT HOLDING	DK	358,91	– 0,74
EXEL	GB	17,40	....
PACE MICRO TECH	GB	12,74	+ 0,26
PARTEK	FI★	13,25	....
PENINS.ORIENT.S	GB	9,78	+ 0,17
PERLOS	FI★	29,30	– 0,68
PREMIER FARNELL	GB	8,75	– 0,76
RAILTRACK	GB	16,33	– 0,20
RANDSTAD HOLDIN	NL★	28	+ 0,36
RENTOKIL INITIA	GB	2,50	– 0,66
REXAM	GB	4,01	....
REXEL /RM	FR★	86,25	+ 0,12
RHI AG	AT★	25,79	– 0,04
RIETER HLDG N	CH	349,14	– 5,04
ROLLS ROYCE	GB	2,76	+ 1,23
SAURER ARBON N	CH	636,12	+ 0,21
SCHNEIDER ELECT	FR★	71,70	+ 0,42
SEAT PAGINE GIA	IT★	3,39	....
SECURICOR	GB	2,12	– 0,78
SECURITAS -B-	SE	25,08	+ 1,45
SERCO GROUP	GB	10,72	+ 1,10
SGL CARBON	DE★	74	– 0,67
SHANKS GROUP	GB	3,67	....
SIDEL /RM	FR★	66	– 1,27
INVENSYS	GB	2,19	– 4,38
SINGULUS TECHNO	DE★	51,50	– 5,47
SKF -B-	SE	14,57	+ 0,41
SMITHS IND PLC	GB	11,67	+ 0,29
SOPHUS BEREND -	DK	23,03	....
T.I.GROUP PLC	GB	5,83	– 0,29
TELEFONICA	ES★	22,86	+ 0,93
THOMSON CSF /RM	FR★	47,95	+ 1,59
TOMRA SYSTEMS	NO	35,15	....
UNAXIS HLDG N	CH	316,07	+ 0,21
VA TECHNOLOGIE	AT★	55,91	– 0,14
VEDIOR NV	NL★	16,95	+ 2,42
VESTAS WIND SYS	DK	56,92	– 0,47
VOLVO -A-	SE	17,98	....
VOLVO -B-	SE	18,45	+ 0,32
▶ DJ E STOXX IND GO P		532,89	+ 0,32

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
AEGIS GROUP	GB	2,70	....
AEGON NV	NL★	39,22	– 1,11
AGF /RM	FR★	55	+ 2,61
ALLEANZA ASS	IT★	14,40	+ 0,98
ALLIANZ N	DE★	365	+ 0,83
ALLIED ZURICH	GB	13,07	+ 2,09
ASR VERZEKERING	NL★	60	– 0,33
AXA /RM	FR★	155	– 1,77
BALOISE HLDG N	CH	1142,63	– 0,12
BRITANNIC	GB	17,28	– 0,67
CGNU	GB	17,26	+ 0,39
CNP ASSURANCES	FR★	34,62	– 1,79
CORP MAPFRE R	ES★	18,12	+ 0,95
ERGO VERSICHERU	DE★	151	....
ETHNIKI GEN INS	GR	24,48	....
EULER	FR★	50,65	– 3,52
CODAN	DK	67,36	....
FORTIS (B)	BE★	32,60	– 0,61
GENERALI ASS	IT★	35,20	+ 0,28
GENERALI HLD VI	AT★	185	– 0,54
INTERAM HELLEN	GR	24,51	+ 3,62
IRISH LIFE & PE	GB	10,92	....
FONDIARIA ASS	IT★	5,57	– 1,42
LEGAL & GENERAL	GB	2,77	+ 0,61
MEDIOLANUM	IT★	18,09	+ 0,78
MUENCH RUECKVER	DE★	320	+ 1,43
POHJOLA YHTYMAE	FI★	41	– 0,61
PRUDENTIAL	GB	15,28	+ 0,11
RAS	IT★	14,32	+ 1,63
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,73	+ 0,43
SAMPO -A-	FI★	50	– 0,60
SWISS RE N	CH	2153,01	+ 0,43
SCOR /RM	FR★	49,11	– 1,19
SEGUROS MUNDIAL	PT★	55,84	....
SKANDIA INSURAN	SE	23,05	– 0,77
STOREBRAND	NO	8,28	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,73	+ 0,43
SWISS LIFE REG	CH	932,35	+ 1,15
TOPDANMARK	DK	20,36	....
ZURICH ALLIED N	CH	535,61	+ 1,89
▶ DJ E STOXX INSU P		418,81	– 0,19

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
MONDADORI	IT★	13,95	– 0,71
B SKY B GROUP	GB	17,55	....
CANAL PLUS /RM	FR★	171	+ 0,12
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,63	– 0,75
CARLTON COMMUNI	GB	10,60	– 2,31
DAILY MAIL & GE	GB	36,73	....
ELSEVIER	NL★	13,47	+ 0,45
EMAP PLC	GB	17,90	– 0,28
FUTURE NETWORK	GB	11,77	....
GRUPPO L'ESPRES	IT★	14,67	+ 2,02
HAVAS ADVERTISI	FR★	20,48	– 1,06
INDP NEWS AND M	IR★	4,45	– 0,89
LAGARDERE SCA N	FR★	73,20	+ 0,62
LAMBRAKIS PRESS	GR	27,90	– 0,42
M6 METROPOLE TV	FR★	66,25	– 0,38
MEDIASET	IT★	17,89	+ 0,28
NRJ GROUP	FR★	46,50	....
PEARSON	GB	31,41	– 0,21
PT MULTIMEDIA R	PT★	41,65	....
PUBLICIS GROUPE	FR★	41,30	– 1,67
PUBLIGROUPE N	CH	806,72	+ 1,67
REED INTERNATIO	GB	9,52	+ 0,71
REUTERS GROUP	GB	21,86	+ 0,69
SOGECABLE R	ES★	38,05	+ 0,93
TELEWEST COMM.	GB	2,57	– 3,14
TF1	FR★	74,20	+ 1,23
TRINITY MIRROR	GB	8,57	+ 0,39
UNITED NEWS & M	GB	12,97	– 0,38
UNITED PAN-EURO	NL★	24,40	+ 2,78
VNU	NL★	58,10	....
WOLTERS KLUWER	NL★	23,20	+ 3,80
WPP GROUP	GB	14,69	– 0,11
▶ DJ E STOXX MEDIA P		514,10	+ 0,63

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
AHOLD	NL★	31,30	+ 0,26
ALTADIS -A-	ES★	14,74	– 0,47
AMADEUS GLOBAL	ES★	10,75	+ 2,28
ATHENS MEDICAL	GR	13,98	+ 0,21
AUSTRIA TABAK A	AT★	44,25	– 0,54
AVIS EUROPE	GB	3,84	– 0,43
BEIERSDORF AG	DE★	109,50	+ 0,46
BIC /RM	FR★	48,58	– 0,94
BRIT AMER TOBAC	GB	6,75	+ 0,25
CASINO GP /RM	FR★	105,20	+ 1,35
CFR UNITS -A-	CH	3304,90	+ 0,16
CLARINS /RM	FR★	96,20	– 1,79
DELHAIZE	BE★	55	+ 1,85
COLRUYT	BE★	44,80	– 2,18
FREESERVE	GB	4,61	– 1,08
GALLAHER GRP	GB	6,41	– 0,26
GIB	BE★	44,30	– 0,45
GIVAUDAN N	CH	307,15	– 0,11
HENKEL KGAA VZ	DE★	65	– 0,31
IMPERIAL TOBACC	GB	10,52	– 0,16
JERONIMO MARTIN	PT★	12,26	....
KESKO -B-	FI★	10,15	+ 1,50
L'OREAL /RM	FR★	85,60	+ 1
LAURUS NV	NL★	10,40	....
MORRISON SUPERM	GB	2,69	– 1,23
RECKITT BENCKIS	GB	13,22	....
SAFEWAY	GB	4,63	– 1,77
SAINSBURY J. PL	GB	6,13	– 0,27
STAGECOACH HLDG	GB	1,24	+ 4,23
T-ONLINE INT	DE★	24,50	– 3,92
TERRA NETWORKS	ES★	49,12	+ 1,70
TESCO PLC	GB	3,94	– 0,84
TNT POST GROEP	NL★	27,15	+ 0,22
WORLD ONLINE IN	NL★	15,70	+ 1,29
▶ DJ E STOXX N CY G P		475,55	+ 0,52

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
AVA ALLG HAND.G	DE★	46	....
BOOTS CO PLC	GB	8,37	+ 0,60
BUHRMANN NV	NL★	29,30	– 0,68
CARREFOUR /RM	FR★	82,10	+ 0,92
CASTO.DUBOIS /R	FR★	238,50	+ 0,72
CENTROS COMER P	ES★	14,38	+ 1,84
CHARLES VOEGELE	CH	214,24	– 0,15
CONTINENTE	ES★	18,47	– 0,70
D'IETEREN SA	BE★	276	+ 0,73
DIXONS GROUP	GB	3,64	– 0,91
GAL LAFAYETTE /	FR★	217,90	+ 0,46
GEHE AG	DE★	39,60	+ 0,76
GREAT UNIV STOR	GB	7,61	....
GUCCI GROUP	NL★	119,50	+ 1,31
HENNES & MAURIT	SE	21,20	+ 0,28
KARSTADT QUELLE	DE★	33,25	– 0,75
KINGFISHER	GB	7,11	– 0,47
MARKS & SPENCER	GB	3,49	– 0,95
MATALAN	GB	9,92	....
METRO	DE★	43,40	+ 0,93
NEXT PLC	GB	10,85	– 0,31
PINAULT PRINT./	FR★	205,20	– 0,10
VALORA HLDG N	CH	224,82	– 19,24
VENDEX KBB NV	NL★	14,25	+ 0,14
W.H SMITH	GB	5,51	+ 0,30
WOLSELEY PLC	GB	4,94	+ 2,07
▶ DJ E STOXX RETL P		392,42	+ 0,51

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
ALCATEL /RM	FR★	82,70	– 0,96
ALTEC SA REG.	GR	12,42	+ 0,48
ASM LITHOGRAPHY	NL★	40,76	+ 1,17
BAAN COMPANY	NL★	2,80	....
BALTIMORE TECH	GB	11,67	– 0,14
BOOKHAM TECHNOL	GB	56,50	+ 1,01
SPIRENT	GB	17,95	....
BAE SYSTEMS	GB	5,64	– 0,29
BROKAT	DE★	89,90	– 5,27
BULL	FR★	6,76	+ 0,15
BUSINESS OBJECT	FR★	118,40	+ 0,85
CAP GEMINI /RM	FR★	221	+ 1,80
COLT TELECOM NE	GB	34,23	+ 0,49
COMPTEL	FI★	18,65	+ 0,27
DASSAULT SYST./	FR★	90,20	– 0,44
DIALOG SEMICOND	GB	91,84	....
ERICSSON -B-	SE	21,32	– 0,28
F-SECURE	FI★	8,61	– 1,03
FILTRONIC	GB	17,33	– 1,14
FINMATICA	IT★	67,45	– 0,81
GETRONICS	NL★	12,54	– 0,08
GN GREAT NORDIC	DK	142,09	– 0,84
INFINEON TECHNO	DE★	60,70	– 0,08
INFOGRAMES ENTE	FR★	29,75	– 0,83
INTRACOM R	GR	39,64	– 0,44
KEWILL SYSTEMS	GB	15,93	+ 0,21
LOGICA	GB	32,78	+ 0,36
MARCONI	GB	16,78	+ 2,03
MISYS	GB	10,45	– 3,69
NOKIA	FI★	50,55	– 1,17
OCE	NL★	18,60	+ 1,92
OLIVETTI	IT★	3,38	+ 1,50
PSION	GB	13,02	+ 1,30
SAGE GRP	GB	8,37	+ 0,20
SAGEM	FR★	263,40	– 3,55
SAP AG	DE★	207	+ 2,99
SAP VZ	DE★	264	– 0,38
SEMA GROUP	GB	20,24	– 0,25
SIEMENS AG N	DE★	167,50	+ 1,52
MB SOFTWARE	DE★	12,70	+ 3,34
SPIRENT	GB	11,65	– 0,29
STMICROELEC SIC	FR★	62,95	+ 1,94
TECNOST	IT★	3,72	+ 1,09
TELE 1 EUROPE	SE	12,96	+ 3,33
THUS	GB	2,07	+ 0,81
TIETOENATOR	FI★	32	+ 1,27
▶ DJ E STOXX TECH P		996,26	– 0,21

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 20/09
AEM	IT★	4,31	+ 1,17
ANGLIAN WATER	GB	9,38	+ 0,36
BRITISH ENERGY	GB	3,09	– 0,54
CENTRICA	GB	3,57	....
EDISON	IT★	11,02	+ 0,18
ELECTRABEL	BE★	238	+ 0,42
ELECTRIC PORTUG	PT★	3,72	....
ENDESA	ES★	21,96	– 0,18
ENEL	IT★	4,38	+ 0,23
EVN	AT★	32,44	+ 0,15
FORTUM	FI★	3,93	– 0,51
GAS NATURAL SDG	ES★	17,38	+ 0,99
IBERDROLA	ES★	12,86	+ 0,39
ITALGAS	IT★	4,88	– 0,41
NATIONAL GRID G	GB	9,32	+ 0,18
NATIONAL POWER	GB	7,45	+ 0,22
OESTERR ELEKTR	AT★	103,30	– 1,63
POWERGEN	GB	8,53	+ 1,19
SCOTTISH POWER	GB	8,47	+ 0,40
SEVERN TRENT	GB	11,96	+ 1,13
SUEZ LYON EAUX/	FR★	172,60	– 0,23
SYDKRAFT -A-	SE	17,92	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,92	....
THAMES WATER	GB	19,39	+ 0,69
FENOSA	ES★	20,47	+ 0,84
UNITED UTILITIE	GB	11,04	+ 0,30
VIVENDI/RM	FR★	86,35	+ 0,12
▶ DJ E STOXX PO SUP P		329,86	+ 0,25

EURO NOUVEAU MARCHÉ

21/09 10 h 09

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. 20/09
AIRSPRAY NV	18,50	– 0,54
ANTONOV	0,77	....
C/TAC	6,70	+ 1,52
CARDIO CONTROL	4,50	....
CSS	23,90	....
HITT NV	6,30	– 0,79
INNOCONCEPTS NV	22	....
NEDGRAPHICS HOLD	19,80	....
SOPHEON	8,20	– 4,09
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	3,30	....
RING ROSA WT	0,02	....

★ **CODES PAYS ZONE EURO**

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● L'action **Axa** s'inscrivait en repli de 1,14 %, à 156 euros, jeudi 21 septembre, dans les premières transactions. L'assureur a annoncé un résultat net part du groupe de 1,205 milliard d'euros, en hausse de 3,3 %. Le groupe a précisé que les opérations réalisées ces derniers mois (rachat de Nippon Dantaï, des minoritaires de Sun Life, de la société Sanford Bernstein, cession de DLJ et rachat des minoritaires d'Axa Financial) auraient un impact *« significatif »* sur les comptes annuels 2000.

● Le cours de Bourse des **AGF** gagnait 2,61 %, à 55 euros, en début de séance jeudi, après la publication d'un résultat net de 672 millions d'euros au premier semestre, en progression de 45,1 %.

● Le titre **Géodis** reculait légèrement de 0,07 %, à 70 euros, jeudi, quelques minutes après l'ouverture. Le résultat d'exploitation, qui a chuté de 53,9 % au premier semestre en raison du renchérissement des coûts de production (gazole et mise en place des 35 heures en France), est attendu, par la société, en recul sur l'ensemble de l'exercice.

● L'action **Thomson-CSF** gagnait 2,06 %, à 48,17 euros, jeudi matin. Le groupe a annoncé qu'il avait remporté un contrat de 108 millions de dollars pour la fourniture à l'armée de l'air turque de systèmes complets de guerre électronique destinés à leurs avions F16.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 21 SEPTEMBRE — **Cours relevés à 9 h 57**

Liquidation : 22 septembre

France	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
BNPPARIBAS(TP)84	142,10	142,50	934,74	+ 0,28	140,50
CR.LYONNAIS(TP) L	150,50	148,10	971,47	− 1,59	147,70
RENAULT (T.P.)	330	332	2177,78	+ 0,61	330,10
SAINT GOBAIN(T.P.	159	....	....	....	158,10
THOMSON S.A (T.P)	155	....	....	....	159,50
ACCOR	42,03	42,40	278,13	+ 0,88	48
AGF	53,60	55,10	361,43	+ 2,80	57,05
AIR FRANCE GPE NO	20,51	20,45	134,14	− 0,29	20,85
AIR LIQUIDE	131	132	865,86	+ 0,76	138,70
ALCATEL	83,50	82,75	542,80	− 0,90	81,60
ALSTOM	26,30	26,45	173,50	+ 0,57	24,20
ALTRAN TECHNO. #	249,20	246,10	1614,31	− 1,24	239
ATOS CA	111,10	111,60	732,05	+ 0,45	114
AVENTIS	84,50	85,35	559,86	+ 1,01	81,65
AXA	157,80	154,90	1016,08	− 1,84	171,10
BAIL INVESTIS	115,10	115,10	755,01	....	115,50
AZEO(EXG.ET EAUX)	65,35	65,60	430,31	+ 0,38	73,50
BAZAR HOT. VILLE	125,50	....	....	....	126,50
BIC	49,04	48,58	318,66	− 0,94	57,10
BIS	122	122	800,27	....	97,95
BNPPARIBAS	99,75	100	655,96	+ 0,25	108,50
BOLLORE	181,50	184,40	1209,58	+ 1,60	186
BONGRAIN	35,85	35,70	234,18	− 0,42	284,30
BOUYGUES	62,55	63,60	417,19	+ 1,68	65,75
BOUYGUES OFFS.	59,50	59	387,01	− 0,84	65,20
BULL#	6,75	6,74	44,21	− 0,15	6,85
BUSINESS OBJECTS	117,40	118,40	776,65	+ 0,85	104,50
CANAL +	170,80	171,30	1123,65	+ 0,29	161
CAP GEMINI	217,10	221	1449,66	+ 1,80	203
CARBONE-LORRAINE	49,89	49,11	322,14	− 1,56	44,50
CARREFOUR	81,35	81,90	537,23	+ 0,68	77,85
CASINO GUICHARD	103,80	105,20	690,07	+ 1,35	108,50
CASINO GUICH.ADP	68	68,50	449,33	+ 0,74	70
CASTORAMA DUB.(LI	236,80	238,50	1564,46	+ 0,72	250,70
CEGID (LY)	125,90	124,10	814,04	− 1,43	124,10
CGIP	49,99	50,05	328,31	+ 0,12	47,50
CHARGEURS	66,05	65,90	432,28	− 0,23	62,40
CHRISTIAN DALLOZ	73,90	73,60	482,78	− 0,41	68,60
CHRISTIAN DIOR	61,50	62,35	408,99	+ 1,38	65,45
CIC -ACTIONS A.	116,90	....	....	....	112,90
CIMENTS FRANCAIS	51,40	51,50	337,82	+ 0,19	55
CLARINS	97,95	96,20	631,03	− 1,79	101
CLUB MEDITERRANEE	112	111,50	731,39	− 0,45	139,60
CNP ASSURANCES	35,25	34,61	227,03	− 1,82	35,50
COFACE	114,70	115,10	755,01	+ 0,35	96,50
COFLEXIP	156	155,40	1019,36	− 0,38	143,90
COLAS	59,90	59	387,01	− 1,50	65,30
CPR	47	....	....	....	43
CRED.FON.FRANCE	13,32	13,35	87,57	+ 0,23	13,02
CFF.RECYCLING	44,22	44	288,62	− 0,50	47,60
CREDIT LYONNAIS	41,90	42,65	279,77	+ 1,79	47
CS COM.ET SYSTEME	62	62	406,69	....	58
DAMART	78	78,80	516,89	+ 1,03	75,20
DANONE	154,70	154,90	1016,08	+ 0,13	155,10
DASSAULT-AVIATION	199,70	197,50	1295,52	− 1,10	195,50
DASSAULT SYSTEMES	90,60	90,50	593,64	− 0,11	86
DE DIETRICH	69,95	....	....	....	65,20
DEVEAUX(LY)#	73,55	73	478,85	− 0,75	72,10
DMC (DOLLFUS MI)	4,48	4,25	27,88	− 5,13	5,06
DYNACTION	29	29,50	193,51	+ 1,72	28,50
EIFFAGE	67,05	67,25	441,13	+ 0,30	68,50
ELIOR	13,75	13,47	88,36	− 2,04	12,35
ENTENIAL(EX CDE)	33,58	32,97	216,27	− 1,82	34,80
ERAMET CA EX DTDI	47,49	47,43	311,12	− 0,13	46,60
ERIDANIA BEGHIN	88,55	89,30	585,77	+ 0,85	100
ESSILOR INTL	295,10	295,10	1935,73	....	325
ESSO	70	69,25	454,25	− 1,07	76
EULER	52,50	50,65	332,24	− 3,52	52
EURAFRANCE	612	611,50	4011,18	− 0,08	595
EURO DISNEY	0,59	0,58	3,80	− 1,69	0,62
EUROTUNNEL	0,98	0,96	6,30	− 2,04	1,01
FAURECIA	37	37,03	242,90	+ 0,08	41,30
FIMALAC SA CA	31,50	31	203,35	− 1,59	32,35
FIVES-LILLE	87,80	87,30	572,65	− 0,57	79,80
FONC.LYON.#	111,70	110,60	725,49	− 0,98	107,80
FRANCE TELECOM	120,50	120,30	789,12	− 0,17	124,50
FROMAGERIES BEL	533	533	3496,25	....	550
GALERIES LAFAYETT	216,90	217,90	1429,33	+ 0,46	230
GAUMONT #	58,50	58,20	381,77	− 0,51	60,70
GECINA	103,30	103	675,64	− 0,29	104,90
GEOPHYSIQUE	87	87	570,68	....	83,55
GFI INFORMATIQUE	42,35	41,65	273,21	− 1,65	37,97
GRANDVISION	26,17	26,16	171,60	− 0,04	30,84
GROUPE ANDRE S.A.	126	120	787,15	− 4,76	136
GROUPE GASCOGNE	81	81,30	533,29	+ 0,37	77,50
GR.ZANNIER (LY) #	52,30	52,70	345,69	+ 0,76	56
GROUPE GTM	126	125	819,95	− 0,79	134,20
GROUPE PARTOUCHE	62,55	62,10	407,35	− 0,72	65,15
GUYENNE GASCOGNE	91,10	91,50	600,20	+ 0,44	92,40
HAVAS ADVERTISING	20,70	20,48	134,34	− 1,06	23,40
IMERYS(EX.IMETAL)	119,10	119,20	781,90	+ 0,08	130,30
IMMEUBLES DE FCE	18,70	18,95	124,30	+ 1,34	21,30
INFOGRAMES ENTER.	30	29,75	195,15	− 0,83	27,20
INGENICO	47	46,51	305,09	− 1,04	46,40
ISIS	83,90	82,55	541,49	− 1,61	84
KAUFMAN ET BROAD	19,51	19,70	129,22	+ 0,97	20,50
KLEPIERRE	104,20	104	682,20	− 0,19	99,70
LABINAL	131,70	131,70	863,90	....	131
LAFARGE	79	80,25	526,41	+ 1,58	83,50
LAGARDERE	72,75	73,20	480,16	+ 0,62	70,75
LAPEYRE	59,05	58	380,46	− 1,78	58,60
LEBON (CIE)	53,60	....	....	....	52,70
LEGRAND	187,50	190	1246,32	+ 1,33	236,90
LEGRAND ADP	105,20	106,10	695,97	+ 0,86	132,60
LEGRIS INDUST.	39,20	39,60	259,76	+ 1,02	45
LIBERTY SURF	28,50	27,90	183,01	− 2,11	30,20
LOCINDUS	109,40	109,20	716,31	− 0,18	111,20
L'OREAL	84,75	85,40	560,19	+ 0,77	83
LVMH MOET HEN.	86	86,55	567,73	+ 0,64	90
MARINE WENDEL	81	81,50	534,60	+ 0,62	84,05
METALEUROP	7,12	7,08	46,44	− 0,56	7,70
MICHELIN	32,10	32,29	211,81	+ 0,59	33,23
MONTUPET SA	24,50	24	157,43	− 2,04	24,50
MOULINEX	4,51	4,52	29,65	+ 0,22	4,51
NATEXIS BQ POP.	89,90	90	590,36	+ 0,11	83,70
NEOPOST	31,90	31,66	207,68	− 0,75	31,01
NORBERT DENTRES.#	16	15,42	101,15	− 3,63	16,50
NORD-EST	26,29	26,01	170,61	− 1,07	26,06
NRJ GROUP	46,50	46,49	304,95	− 0,02	48
OBERTHUR CARD SYS	27	26,94	176,71	− 0,22	24
OLIPAR	7,55	7,54	49,46	− 0,13	7,68
PECHINEY ACT ORD	47,36	46,95	307,97	− 0,87	48,27
PENAUILLE POLY.CB	62,50	62,10	407,35	− 0,64	603,50
PERNOD-RICARD	54,20	53,10	348,31	− 2,03	58,90
PEUGEOT	210	211,90	1389,97	+ 0,90	215,20
PINAULT-PRINT.RED	205,40	205,20	1346,02	− 0,10	207,50
PLASTIC OMN.(LY)	104,30	102,80	674,32	− 1,44	116,60
PUBLICIS GR. SA #	42	41,30	270,91	− 1,67	408,90
REMY COINTREAU	34,20	34,11	223,75	− 0,26	37,95
RENAULT	46,70	46,79	306,92	+ 0,19	48,99
REXEL	86,15	86,25	565,76	+ 0,12	88,75
RHODIA	13,75	13,60	89,21	− 1,09	15,65
ROCHETTE (LA)	6,34	6,33	41,52	− 0,16	6,69
ROYAL CANIN	101,80	101,10	663,17	− 0,69	109
RUE IMPERIALE (LY	2380	....	....	....	2239
SADE (NY)	47,50	47,50	311,58	....	49,30
SAGEM S.A.	273,10	262,50	1721,89	− 3,88	287,30
SAINT-GOBAIN	141,30	141,30	926,87	....	156,20
SALVEPAR (NY)	66,95	66,95	439,16	....	68
SANOFI SYNTHELABO	55	55,50	364,06	+ 0,91	56
SCHNEIDER ELECTRI	71,40	71,75	470,65	+ 0,49	81,50
SCOR	49,70	49,11	322,14	− 1,19	46,50
S.E.B.	66	65	426,37	− 1,52	58,30
SEITA	45	45	295,18	....	45,60
SELECTIBAIL(EXSEL	15,64	15,61	102,39	− 0,19	15,07
SIDEL	66,85	66,40	435,56	− 0,67	77,65
SILIC CA	159	155,30	1018,70	− 2,33	156,50
SIMCO	75,90	76	498,53	+ 0,13	75,30
SKIS ROSSIGNOL ■	15,24	15,26	100,10	+ 0,13	15,95
SOCIETE GENERALE	64,90	65	426,37	+ 0,15	67,50
SODEXHO ALLIANCE	182,40	181,80	1192,53	− 0,33	179,80
SOGEPARC (FIN)	82,30	....	....	....	81,15
SOMMER ALLIBERT	43,50	45,30	297,15	+ 4,14	45,50
SOPHIA	29,47	29,03	190,42	− 1,49	28,20
SOPRA #	91	89,90	589,71	− 1,21	78,50
SPIR COMMUNIC. #	84,20	83,80	549,69	− 0,48	82
SR TELEPERFORMANC	41	40,10	263,04	− 2,20	40
STUDIOCANAL (M)	12,93	12,90	84,62	− 0,23	12,10
SUEZ LYON.DES EAU	173	172,70	1132,84	− 0,17	173
TF1	73,30	74,75	490,33	+ 1,98	73,50
TECHNIP	157,90	158,40	1039,04	+ 0,32	140,80
THOMSON-CSF	47,20	47,97	314,66	+ 1,63	48,68
THOMSON MULTIMEDI	60,50	62	406,69	+ 2,48	74
TOTAL FINA ELF	179,40	179	1174,16	− 0,22	177,80
TRANSICIEL #	64,85	64,30	421,78	− 0,85	64,90
UBI SOFT ENTERTAI	52,30	52,50	344,38	+ 0,38	49
UNIBAIL	168,70	167,50	1098,73	− 0,71	165
UNILOG	117,50	116,70	765,50	− 0,68	117,40
USINOR	10,95	10,75	70,52	− 1,83	12
VALEO	48,50	49	321,42	+ 1,03	58,95
VALLOUREC	46,95	47,50	311,58	+ 1,17	48,75
VIA BANQUE	32,14	32	209,91	− 0,44	35,65
VINCI	58	57,80	379,14	− 0,34	57
VIVENDI	86,25	86,40	566,75	+ 0,17	81,55
VIVENDI ENVIRON.	42,50	41,92	274,98	− 1,36	39,65
WANADOO	18,05	18,28	119,91	+ 1,27	18,50
WORMS (EX.SOMEAL)	16,75	16,69	109,48	− 0,36	16,30
ZODIAC	224,60	222,70	1460,82	− 0,85	232
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....

International	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	68,20	68,85	451,63	+ 0,95	62,85
A.T.T. #	35,50	35,66	233,91	+ 0,45	34,50
BARRICK GOLD #	17,52	17,41	114,20	− 0,63	17,82
CROWN CORK ORD. #	12	12,01	78,78	+ 0,08	14,87
DE BEERS #	30,42	28,20	184,98	− 7,30	31,05
DU PONT NEMOURS #	46,43	47	308,30	+ 1,23	52,50
ERICSSON #	21,26	21,24	139,33	− 0,09	22,15
GENERAL ELECTR. #	65,45	66	432,93	+ 0,84	64,15
GENERAL MOTORS #	79	79	518,21	....	75,70
HITACHI #	14,04	14,10	92,49	+ 0,43	13,45
I.B.M.	148	145,20	952,45	− 1,89	136,20
ITO YOKADO #	55,30	54,15	355,20	− 2,08	54,40
MATSUSHITA	31,43	31,90	209,25	+ 1,50	30,40
MC DONALD'S	32,68	32,61	213,91	− 0,21	34,70
MERK AND CO	80,30	79,05	518,53	− 1,56	80,30
MITSUBISHI CORP.#	8,76	8,81	57,79	+ 0,57	8,25
MORGAN J.P.#	199,70	197,60	1296,17	− 1,05	165,60
NIPP. MEATPACKER#	16	15,80	103,64	− 1,25	15,87
PHILIP MORRIS#	31,10	30,98	203,22	− 0,39	35,10
PROCTER GAMBLE	72	72	472,29	....	71
SEGA ENTERPRISES	11,73	11,72	76,88	− 0,09	12,51
SCHLUMBERGER#	97,30	93,50	613,32	− 3,91	96,90
SONY CORP.#RGA	132,70	135,40	888,17	+ 2,03	110,70
SUMITOMO BANK #	14,86	14,65	96,10	− 1,41	13,91
T.D.K.#	165,90	170	1115,13	+ 2,47	167

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 20 SEPTEMBRE

Cours relevés à 18 h 07

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM.	20	131,19	+ 1,68
AB SOFT	9,59	62,91	+ 6,56
ACCESS COMME	49	321,42	+ 3,16
ADL PARTNER	29	190,23	− 1,53
ALGORIEL #	22,87	150,02	+ 2,10
ALPHAMEDIA	8,10	53,13	− 5,26
ALPHA MOS #	6,12	40,14	− 5,85
ALTAMIR & CI	185	1213,52	− 5,61
ALTAMIR BS 9 ♦	15,80	103,64	....
ALDETA	7,50	49,20	− 11,76
ALTI #	29,01	190,29	+ 0,38
A NOVO #	218	1429,99	− 0,82
ARTPRICE COM.	22,40	146,93	+ 1,36
ASTRA	2	13,12	− 4,76
AUFEMININ.CO.	9,51	62,38	− 4,90
AUTOMA TECH	19,42	127,39	+ 1,68
AVENIR TELEC.	11,98	78,58	+ 4,17
AVENIR TELEC.	9,45	61,99	+ 9
BAC MAJESTIC	14,10	92,49	+ 3,22
BARBARA BUI	12	78,71	....
BCI NAVIGATI	34,50	226,31	+ 6,15
BELVEDERE	56,50	370,62	....
BOURSE DIREC	12,27	80,49	− 5,18
BRIME TECHNO.	55,20	362,09	− 0,45
BUSINESS INT.	10,40	68,22	− 4,59
BVRP ACT.DIV	53	347,66	+ 1,24
BVRP NOUV.J0 ♦	61,90	406,04	....
CAC SYSTEMES	9,30	61	....
CAST	41,55	272,55	+ 0,61
CEREP	86	564,12	− 6,52
CHEMUNEX #	1,78	11,68	+ 1,71
CMT MEDICAL	20	131,19	+ 2,56
COALA #	54,80	359,46	− 0,36
COHERIS ATIX	51,55	338,15	+ 0,59
COIL	22,50	147,59	− 6,25
CONSODATA #	50,20	329,29	− 1,57
CONSORS FRAN	17,20	112,82	− 4,44
CROSS SYSTEM	33	216,47	− 4,07
CRYO #	24,60	161,37	− 1,20
CYBERDECK #	5,50	36,08	− 8,33
CYBER PRES.P	44,60	292,56	....
CYBERSEARCH	8,90	58,38	− 0,56
CYRANO #	6,73	44,15	+ 7
DALET #	23,95	157,10	− 1,44
DATATRONIC	26	170,55	+ 6,12
DESK #	4	26,24	− 0,99
DESK BS 98	0,33	2,16	− 5,71
DEVOTEAM #	107	701,87	....
DMS #	11,45	75,11	+ 0,44
D INTERACTIV	126,90	832,41	− 0,08
DIOSOS #	42,80	280,75	+ 3,13
DURAND ALLIZ	3,06	20,07	− 10
DURAN DUBOI	80,20	526,08	− 2,79
DURAN BS 00	6,50	42,64	....
EFFIK #	17	111,51	+ 0,89
EGIDE #	523	3430,66	− 0,38
EMME(JCE 1/1	13,15	86,26	+ 0,38
ESI GROUP	47,99	314,79	+ 0,40
ESKER	18,50	121,35	− 3,14
EUROFINS SCI	29,30	192,20	− 0,34
EURO.CARGO S.	10	65,60	+ 1,01
EUROPSTAT #	38	249,26	− 1,30
FIMATEX #	16,50	108,23	− 2,65
FI SYSTEM #	40,99	268,88	− 2,40
FI SYSTEM BS	10,42	68,35	+ 9,92
FLOREANE MED	9,50	62,32	....
GAMELOFT COM	8,30	54,44	− 3,49
GAUDRIOT #	21,60	141,69	− 4
GENERIX #	38,80	254,51	+ 5,01
GENESYS #	62,50	409,97	+ 0,81
GENESYS BS00	13,89	91,11	+ 6,03
GENSET	94,40	619,22	− 1,15
GL TRADE #	54,90	360,12	− 1,08
GUILLEMOT #	54	354,22	+ 1,31
GUYANOR ACTI	0,45	2,95	− 2,17
HF COMPANY	93	610,04	− 2,11
HIGH CO.#	113	741,23	− 0,88
HIGHWAVE OPT	189	1239,76	+ 0,80
HIMALAYA	29,51	193,57	− 0,14
HI MEDIA	9,09	59,63	+ 1
HOLOGRAM IND.	152	997,05	....
IB GROUP.COM	26,80	175,80	+ 3,08
IDP	6,40	41,98	....
IDP BON 98 (♦	1,07	7,02	....
IGE + XAO	22,88	150,08	+ 1,24
ILOG #	72,20	473,60	+ 1,62
IMECOM GROUP	4,50	29,52	− 2,60
INFOSOURCES	14,50	95,11	− 3,33
INFOSOURCE B	63,70	417,84	− 3,48
INFOTEL #	89	583,80	....
INFO VISTA	39,25	257,46	− 1,38
INTEGRA NET	15,75	103,31	− 1,01
INTEGRA ACT.	....	....	....
INTERCALL #	37,73	247,49	− 3,50
IPSOS #	130,80	857,99	− 2,39
IPSOS BS00	14	91,83	− 5,41
IT LINK	33,20	217,78	− 4,05
JOLIEZ-REGOL ♦	3,50	22,96	....
JOLIEZ-REGOL ♦	0,17	1,12	....
KALISTO ENTE	18	118,07	+ 2,92
KEYRUS PROGI	9,95	65,27	− 4,78
KAZIBAO	5,65	37,06	− 2,59
LACIE GROUP	4,77	31,29	+ 3,70
LEXIBOOK #	17,10	112,17	− 5,73
LINADATA SER.	25	163,99	....
MEDCOST #	9,45	61,99	− 1,56
MEDIDEP #	45,50	298,46	− 0,22
METROLOGIC G.	91,80	602,17	+ 5,52
MICROPOLE ♦	8,55	56,08	....
MONDIAL PECH	6,75	44,28	− 0,59
MULTIMANIA #	24	157,43	− 4
NATUREX	12,95	84,95	− 0,38
NET2S #	29,05	190,56	− 6,89
NETGEM	56,80	372,58	+ 0,53
NETVALUE #	17,30	113,48	− 3,89
NEURONES #	7,15	46,90	− 8,92
NICOX #	70	459,17	+ 2,87
OLITEC	55	360,78	....
OPTIMA DIREC	11	72,16	+ 1,85
OPTIMS #	7,05	46,24	− 2,08
OXIS INTL RG	1,48	9,71	....
PERFECT TECH	89,40	586,43	+ 1,02
PHONE SYS.NE	11,80	77,40	+ 3,06
PICOGIGA	116	760,91	+ 4,50
PROSODIE #	74,95	491,64	+ 13,56
PROSODIE BS	38,95	255,50	+ 8,19
PROLOGUE SOF	16,60	108,89	+ 1,34
PROXIDIS	1,79	11,74	+ 2,29
QUANTEL	5,39	35,36	+ 3,65
QUANTUM APPL.	3,95	25,91	+ 8,22
R2I SANTE	22,90	150,21	− 0,65
RECIF #	45,80	300,43	+ 4,09
REPONSE #	44,49	291,84	− 0,02
REGINA RUBEN	9,20	60,35	....
RIBER #	26,80	175,80	− 0,74
RIGIFLEX INT.	93,80	615,29	+ 1,96
RIGIFLEX DS	6,25	41	+ 26,26
SAVEURS DE F	15,50	101,67	− 0,64
GUILLEMOT BS	30,10	197,44	+ 1,86

(Publicité)

La Sicav UBAM, une gamme complète de produits de placement

UBI

UNION BANCAIRE GESTION INSTITUTIONNELLE (FRANCE)

GROUPE UNION BANCAIRE PRIVÉE - GENÈVE

7, Place Vendôme • F-75001 Paris • Tél. 01 44 50 16 16

SECOND MARCHÉ

JEUDI 21 SEPTEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALTEDIA	30,16	197,84	+ 0,53
ARKOPHARMA #	101	662,52	− 2,42
CNIM CA#	59,40	389,64	+ 0,17
FINACOR	12,15	79,70	....
GFI INDUSTRI	24,50	160,71	− 1,61
LAURENT-PERR.	30,55	200,39	....
M6-METR.TV A	66,25	434,57	− 0,38
HERMES INTL	156,10	1023,95	+ 0,26
RALLYE (LY)	60,20	394,89	....
MANITOU #	93,70	614,63	− 0,32
ALTEN (SVN)	139,40	914,40	− 0,43
APRIL S.A.#(	189,90	1245,66	− 0,05
BENETEAU CA#	102,80	674,32	− 1,91
STERIA GROUP.	155	1016,73	+ 1,31
PINGUELY HAU	27	177,11	− 1,82
UNION FIN.FR	202,90	1330,94	− 1,50
CEGEDIM #	73,50	482,13	+ 5
FINATIS(EX.L ♦	112,20	735,98	....
AB GROUPE	38,20	250,58	+ 0,53
MARIONNAUD P.	111,30	730,08	− 4,87
RODRIGUEZ GR	260	1705,49	− 0,19
PIERRE VACAN	64,50	423,09	− 3,01
EXPAND S.A	85,40	560,19	− 0,35
C.A. PARIS I	231,50	1518,54	+ 0,22
JET MULTIMED ♦	73,50	482,13	....
FININFO	38,30	251,23	− 0,52
MANUTAN INTE.	65,15	427,36	− 1,51
LECTRA SYST.	17,35	113,81	− 0,86
DANE-ELEC ME.	24,60	161,37	+ 0,04

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 20 septembre**

Émetteurs	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	30,44	199,67	20/09
AGIPI ACTIONS (AXA)	34,35	225,32	20/09
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2378,50	15601,94	20/09
BNP MONÉ PLACEMENT C	13081,54	85809,28	20/09
BNP MONÉ PLACEMENT D	11724,93	76910,50	20/09
BNP MONÉ TRÉSORERIE	148496,13	974070,76	20/09
BNP OBLIG. CT	162,47	1065,73	20/09
BNP OBLIG. LT	33,38	218,96	20/09
BNP OBLIG. MT C	143,33	940,18	20/09
BNP OBLIG. MT D	134,07	879,44	20/09
BNP OBLIG. SPREADS	171,84	1127,20	20/09
BNP OBLIG. TRÉSOR	1854,47	12164,53	20/09
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1746,34	11455,24	20/09
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
BP OBLI CONVERTIBLES	354,85	2327,66	20/09
BP OBLI HAUT REND.	117,72	772,19	19/09
BP MEDITERRANÉE DÉV.	122,74	805,12	19/09
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	307,89	2019,63	19/09
BP OBLIG. EUROPE	48,99	321,35	20/09
BP SÉCURITÉ	97942,70	642462,00	20/09
EUROACTION MIDCAP	228,36	1497,94	20/09
FRUCTI EURO 50	145,27	952,91	20/09
FRUCTIFRANCE C	116,39	763,47	20/09
FRUCTIFONDS FRANCE NM	520,48	3414,12	19/09
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	251,27	1648,22	19/09
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	497,55	3263,71	19/09
NORD SUD DÉVELOP. D	403,84	2649,02	19/09
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	64,73	424,60	20/09
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	91,43	599,74	20/09
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	23,58	154,67	20/09
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,86	268,02	20/09
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	59,67	391,41	20/09
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	56,30	369,30	20/09
ÉCUR. EXPANSION C	14022,44	91981,18	20/09
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,20	263,69	20/09
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	71,30	467,70	20/09
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	214,62	1407,81	20/09
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	188,70	1237,79	20/09
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	177,14	1161,96	20/09
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	267,01	1751,47	20/09
ÉPARCOURT-SICAV D	27,59	180,98	20/09
GÉOPTIM C	2128,74	13963,62	20/09
HORIZON C	642,73	4216,03	20/09
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,51	95,18	20/09
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	39,29	257,73	20/09
ÉCUREUIL PRUDENCE C	33,12	217,25	20/09
ÉCUREUIL VITALITÉ C	49,86	327,06	20/09
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	671,99	4407,97	20/09
ATOUT FONCIER	342,15	2244,36	20/09
ATOUT FRANCE ASIE D	106,70	699,91	20/09
ATOUT FRANCE EUROPE	262,52	1722,02	20/09
ATOUT FRANCE MONDE	65,90	432,28	20/09
ATOUT FUTUR C	282,06	1850,19	20/09
ATOUT FUTUR D	261,21	1713,43	20/09
ATOUT SÉLECTION	144,51	947,92	20/09
COEXIS	323,96	2125,04	20/09
DIÈZE	499,04	3273,49	20/09
EURODYN	728,94	4781,53	20/09
INDICIA EUROLAND	158,67	1040,81	19/09
INDICIA FRANCE	568,36	3728,20	19/09
INDOCAM AMÉRIQUE	63,55	416,86	20/09
INDOCAM ASIE	28,24	185,24	20/09
INDOCAM MULTI OBLIG.	168,45	1104,96	20/09
INDOCAM ORIENT C	43,80	287,31	20/09
INDOCAM ORIENT D	39,01	255,89	20/09
INDOCAM JAPON	240,27	1576,07	20/09
INDOCAM STR. 5-7 C	321,46	2108,64	19/09
INDOCAM STR. 5-7 D	211,42	1386,82	19/09
OBLIFUTUR C	92,95	609,71	20/09
OBLIFUTUR D	80	524,77	20/09
REVENU-VERT	169,02	1108,70	20/09
UNIVERS ACTIONS	78,83	517,09	20/09
UNIVERS-OBLIGATIONS	39,69	260,35	20/09
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	377,40	2475,58	19/09
MASTER ACTIONS	60,82	398,95	18/09
MASTER OBLIGATIONS	29,77	195,28	13/09
OPTALIS DYNAMIQ. C	23,67	155,27	19/09
OPTALIS DYNAMIQ. D	22,70	148,90	19/09
OPTALIS ÉQUILIB. C	21,14	138,67	19/09
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,78	129,75	19/09
OPTALIS EXPANSION C	20,61	135,19	19/09
OPTALIS EXPANSION D	20,46	134,21	19/09
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,90	117,42	19/09
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,18	106,13	19/09
PACTE SOL. LOGEM.	75,92	498	19/09
PACTE SOL.TIERS MONDE	80,90	530,67	19/09
UNIVAR C	184,19	1208,21	22/09
UNIVAR D	184,19	1208,21	22/09
CIC — Crédit Industriel et Commercial			
CIC FRANCIC	45,67	299,58	19/09
CIC FINUNION	164,59	1079,64	19/09
CIC OBLI LONG TERME	170,55	1118,73	28/08
CICAMONDE	41,34	271,17	19/09
CONVERTICIC	93,73	614,83	19/09
EPARCIC	820,47	5381,93	19/09
EUROCIC LEADERS	565,61	3710,16	19/09
EUROPE RÉGIONS	80,87	530,47	19/09
FRANCIC PIERRE	35,70	234,18	19/09
MENSUELCIC	1417,44	9297,80	19/09
OBLICIC MONDIAL	706,28	4632,89	19/09
RENTACIC	23,97	157,23	19/09
UNION AMÉRIQUE	836,64	5488	19/09
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	215,86	1415,95	20/09
LION 20000 C/3 11/06/99	941,65	6176,82	20/09
LION 20000 D/3 11/06/99	840,13	5510,89	20/09
SICAV 5000	229,13	1502,99	20/09
SLIVAFRANCE	410,24	2691	20/09
SLIVARENTE	38,97	255,63	20/09
SLIVINTER	219,76	1441,53	20/09
TRILION	736,01	4827,91	20/09
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	242,76	1592,40	20/09
ACTILION DYNAMIQUE D *.	233,93	1534,48	20/09
ACTILION PEA DYNAMIQUE	98,83	648,28	20/09
ACTILION ÉQUILIBRE C *	206,66	1355,60	20/09
ACTILION ÉQUILIBRE D *	197,56	1295,91	20/09
ACTILION PRUDENCE C *	180,29	1182,62	20/09
ACTILION PRUDENCE D *	172,01	1128,31	20/09
INTERLION	215,52	1413,72	20/09
LION ACTION EURO	126,55	830,11	20/09
LION PEA EURO	129,07	846,64	20/09
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	31,01	203,41	20/09
CM EUROPE TECHNOL.	10,23	67,10	20/09
CM FRANCE ACTIONS	50,49	331,19	20/09
CM MID. ACT. FRANCE	43,81	287,37	20/09
CM MONDE ACTIONS	458,41	3006,97	20/09
CM OBLIG. LONG TERME	101,84	668,03	20/09
CM OPTION DYNAM.	39,52	259,23	20/09
CM OPTION ÉQUIL.	55,74	365,63	20/09
CM OBLIG. COURT TERME	154,94	1016,34	20/09
CM OBLIG. MOYEN TERME.	314,40	2062,33	20/09
CM OBLIG. QUATRE	159,98	1049,40	20/09
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION.	18,90	123,98	20/09
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	186,32	1222,18	20/09
ASIE 2000	97,11	637	20/09
NOUVELLE EUROPE	295,47	1938,16	20/09
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3339,63	21906,54	19/09
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3197,99	20977,44	19/09
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	342,61	2247,37	19/09
ST-HONORÉ FRANCE	72,48	475,44	20/09
ST-HONORÉ PACIFIQUE	167,62	1099,52	20/09
ST-HONORÉ TECH. MEDIA.	263,64	1729,37	20/09
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	407,95	2675,98	20/09
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	128,88	845,40	20/09
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	274,90	1803,23	19/09
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	8508,60	55812,76	19/09
STRATÉGIE INDICE USA	12489,68	81926,93	19/09
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	102,23	670,58	20/09
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	36,94	242,31	20/09
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	36,23	237,65	20/09
AMPLITUDE EUROPE C	46,73	306,53	20/09
AMPLITUDE EUROPE D	45,36	297,54	20/09
AMPLITUDE MONDE C	332,45	2180,73	20/09
AMPLITUDE MONDE D	300,89	1973,71	20/09
AMPLITUDE PACIFIQUE C	26,47	173,63	20/09
AMPLITUDE PACIFIQUE D	25,68	168,45	20/09
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	60,37	396	20/09
ÉLANCIEL EURO D PEA	141,62	928,97	20/09
ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	47,46	311,32	20/09
GÉOBILYS C	110,77	726,60	20/09
GÉOBILYS D	101,89	668,35	20/09
INTENSYS C	19,61	128,63	20/09
INTENSYS D	17,03	111,71	20/09
KALEIS DYNAMISME C	268,42	1760,72	20/09
KALEIS DYNAMISME D	263,03	1725,36	20/09
KALEIS DYNAMISME FR C	100,07	656,42	20/09
KALEIS ÉQUILIBRE C	216,42	1419,62	20/09
KALEIS ÉQUILIBRE D	211,12	1384,86	20/09
KALEIS SÉRÉNITÉ C	192,70	1264,03	20/09
KALEIS SÉRÉNITÉ D	187,54	1230,18	20/09
KALEIS TONUS C	99,56	653,07	20/09
LATITUDE C	24,58	161,23	20/09
LATITUDE D	21,01	137,82	20/09
OBLITYS D	104,61	686,20	20/09
PLÉNITUDE D PEA	54,38	356,71	20/09
POSTE GESTION C	2493,56	16356,68	20/09
POSTE GESTION D	2285,09	14989,21	20/09
POSTE PREMIÈRE SI	6781,81	44485,76	20/09
POSTE PREMIÈRE 1 AN	40063,75	262800,97	20/09
POSTE PREMIÈRE 2-3	8509,31	55817,41	20/09
REVENUS TRIMESTR. D	769,01	5044,37	20/09
THÉSORA C	174,44	1144,25	20/09
THÉSORA D	147,72	968,98	20/09
TRÉSORYS C	45072,23	295654,45	20/09
SOLSTICE D	354,29	2323,99	20/09
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	84,94	557,17	20/09
POSTE EUROPE D	81,52	534,74	20/09
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	181,64	1191,48	20/09
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	170,31	1117,16	20/09
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	154,33	1012,34	20/09
CADENCE 2 D	152,35	999,35	20/09
CADENCE 3 D	150,77	988,99	20/09
CONVERTIS C	266,51	1748,19	20/09
INTEROBLIG C	56,32	369,43	20/09
INTERSÉLECTION FR. D	98,93	648,94	20/09
SÉLECT DÉFENSIF C	195,96	1285,41	20/09
SÉLECT DYNAMIQUE C	312,31	2048,62	20/09
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	194,26	1274,26	20/09
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	202,63	1329,17	13/09
SÉLECT PEA 1	277,38	1819,49	13/09
SG FRANCE OPPORT. C	587,13	3851,32	20/09
SG FRANCE OPPORT. D	549,74	3606,06	20/09
SOGENFRANCE C	653,50	4286,68	20/09
SOGENFRANCE D	588,91	3863	20/09
SOGEOBLIG C	103,79	680,82	20/09
SOGÉPARGNE D	45,09	295,77	20/09
SOGEPEA EUROPE	306,56	2010,90	20/09
SOGINTER C	107,86	707,52	20/09
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	22,60	148,25	19/09
DÉCLIC ACTIONS FRANC	71,44	468,62	19/09
DÉCLIC ACTIONS INTER.	57,09	374,49	19/09
DÉCLIC BOURSE PEA	65,15	427,36	19/09
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	19,28	126,47	19/09
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,96	111,25	19/09
DÉCLIC PEA EUROPE	32,91	215,88	19/09
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	85,23	559,07	19/09
SOGINDEX FRANCE C	727,01	4768,87	19/09

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES **Pour la première fois, les régions du cerveau qui sont sollicitées lorsque nous ressentons une émotion ont été visualisées. ● L'EXPÉRIENCE, qui portait sur une quarantaine de volontaires, a été réalisée à l'aide de la tomographie par émission de positons (PET), une technique d'imagerie cérébrale qui permet depuis une vingtaine d'années d'observer, quasiment en direct, le cerveau en activité. ● BONHEUR, tristesse, peur ou colère : à chaque émotion correspond sa réponse cérébrale. Les « états de l'âme », qui ont longtemps résisté à l'investigation biologique, retrouvent ainsi droit de cité sur la scène des neurosciences. ● CES RÉSULTATS confirment la théorie du professeur Antonio Damasio, mondialement connu pour ses travaux dans ce domaine, selon laquelle il existe un dialogue incessant entre les émotions et l'état physiologique du corps.**

Le bonheur et la tristesse filmés directement dans le cerveau

Une technique d'imagerie cérébrale, la tomographie par émission de positons, a permis à des neurobiologistes de vérifier que chaque type d'émotion sollicite une zone bien précise du cortex, commune à tous les individus, qui envoie, à son tour, des « commandes » dans tout le corps

VOUS PASSEZ sans transition du rire aux larmes ? Vos colères sont aussi brèves qu'imprévisibles ? Le calme que vous ressentez depuis quelque temps vous surprend vous-même ? Si vous ne comprenez pas, votre cerveau, lui, sait à quoi s'en tenir. Pour la première fois avec une telle précision, les régions de cette boîte noire qui sont activées par les émotions ont été localisées, sur une quarantaine de volontaires, grâce à une technique d'imagerie cérébrale.

Les résultats, publiés dans le numéro d'octobre de la revue mensuelle *Nature Neuroscience*, montrent que leur répartition ne doit rien au hasard. Bonheur, tristesse, peur ou colère : à chaque émotion correspond sa réponse cérébrale. Grâce à la puissance de la tomographie par émission de positons (PET) ; grâce, surtout, à la pugnacité du professeur Antonio Damasio, mondialement connu pour ses travaux sur la neurobiologie des émotions, celles-ci ont désormais droit de cité sur la scène de la recherche scientifique.

Elles reviennent de loin ! Pendant presque toute la durée du XXe siècle, les neurosciences et les sciences cognitives ne surent que faire de nos « humeurs », ces états de l'âme qui nous troublent et nous dépassent. A la fin du siècle précédent, Darwin, Freud et le psychologue américain William James s'étaient, certes, interrogés, chacun à sa manière, sur l'expression – normale ou pathologique – des émotions humaines et animales. Mais ils ne pouvaient que rester vagues sur l'aspect cérébral de leurs idées, et la science passa à autre chose. La matière était trop subjective, trop évanescente, pour se prêter à l'investigation biologique.

FACILITER LA FUITE

D'elles, on apprit bien quelques petites choses. On devina rapidement que les émotions avaient pour fonction de protéger l'organisme, en lui permettant d'adopter une réaction spécifique face à une situation donnée. Ainsi, la peur face au danger déclenchera une réaction de fuite, et modifiera en même temps l'état interne de l'organisme de manière à faciliter cette fuite – en augmentant par exemple le flux sanguin dans les artères des membres pour que les muscles reçoivent plus d'oxygène et de glucose. On précisa aussi, chez l'homme et l'animal, les signes apparents de telle ou telle émotion : crispation des muscles, mains moites, rythme du cœur, ainsi que la cohorte de modifications biochimiques qu'elles déclenchent.

On détermina, enfin, dans leurs grandes lignes, quels étaient les sièges cérébraux des émotions, situés pour la plupart au-dessous du cortex, dans la région du tronc cérébral, de l'hypothalamus et du télencéphale basal. Mais cette cartographie resta longtemps approximative, les chercheurs disposant seulement, pour l'établir, de l'observation clinique de patients atteints de lésions cérébrales. Jusqu'à ce que le brouillard, il y a une dizaine d'années, commence à se dissiper, avec le bouleversement apporté par les nouvelles techniques de visualisation cérébrale que sont la tomographie par émission de positons (TEP) et l'imagerie par résonance magnétique (IRM). Des outils d'investigation d'une puissance inouïe, qui permettent désormais d'observer, quasiment en direct, le cerveau en activité, et d'apprécier *in situ* les modifications accompagnant la réalisation d'un comportement.

Ces techniques se fondent, toutes deux, sur le lien existant entre l'activité cérébrale et le flux sanguin. Plus une aire du cortex est sollicitée, plus elle reçoit d'hémoglobine chargée d'oxygène et de glucose, les carburants de la matière grise. Encore fallait-il parvenir à visualiser ce fil rouge, à suivre son parcours jusqu'au cerveau, afin de localiser les régions du cortex qui commandent nos gestes les plus usuels ou celles qui s'activent lorsque nous écoutons, lisons, calculons ou parlons. C'est précisément ce que font, chacune à leur manière, l'IRM et la TEP. Dans ce dernier cas, le sujet testé est prié de se livrer à une tâche donnée, mentale ou motrice, pendant que la caméra à positons qui entoure sa tête enregistre les zones cérébrales sollicitées.

LA PEUR ET L'AMYGDALE

Pour réaliser son expérience, l'équipe d'Antonio Damasio a ainsi demandé à quarante et un volontaires de se remémorer successivement des épisodes de leur vie marqués par la tristesse, la joie, la colère ou la peur. Une séquence-témoin, durant laquelle le souvenir évoqué était émotionnellement « neutre », a également été enregistrée. *« La conductivité électrique de la peau et le rythme cardiaque ont également été mesurés, afin de confirmer que les sujets étaient bien en train de vivre un moment d'émotion »*, précisent les chercheurs. Résultat surprenant : ces modifications physiologiques, qui indiquent l'état émotionnel de manière plus objective que toute autre, surviennent avant même que les sujets n'indiquent ressentir l'émotion en question.

Biologiquement parlant, l'acte « émotion » précède le sentiment. Et il sollicite des zones cérébrales bien précises, distinctes entre elles selon l'émotion ressentie, mais communes à tous les individus testés. La tristesse, par exemple, active constamment le cortex préfrontal ventro-médian, l'hypothalamus et le tronc cérébral ; tandis que la peur n'active ni le cortex préfrontal ni l'hypothalamus, mais implique en revanche l'amygdale. La joie, quant à elle, semble en grande partie agir sur les mêmes zones que la tristesse, mais dans l'autre sens (elles les active au lieu de les désactiver, ou vice versa). Autant de paysages distincts qui, selon Damasio, expliquent pourquoi chaque émotion est ressentie différemment.

« Dans une émotion type, certaines régions du cerveau envoient des commandes à d'autres régions du cerveau et presque partout dans le corps, affirme-t-il. *Ces commandes chimiques et neuronales coordonnées ont pour effet de provoquer un changement global dans l'état de l'organisme. »* En déclenchant d'autres circuits cérébraux, elles peuvent également induire des comportements spécifiques, par exemple, se lier d'affection, rire ou pleurer. Ces nouveaux résultats étayent ainsi la théorie que Damasio échafaude depuis plusieurs années, selon laquelle il existe d'étroites connexions entre les émotions et l'état physiologique du corps, qui entretiennent entre eux un incessant dialogue biochimique et neuronal.

Catherine Vincent

Une image découpée en tranches

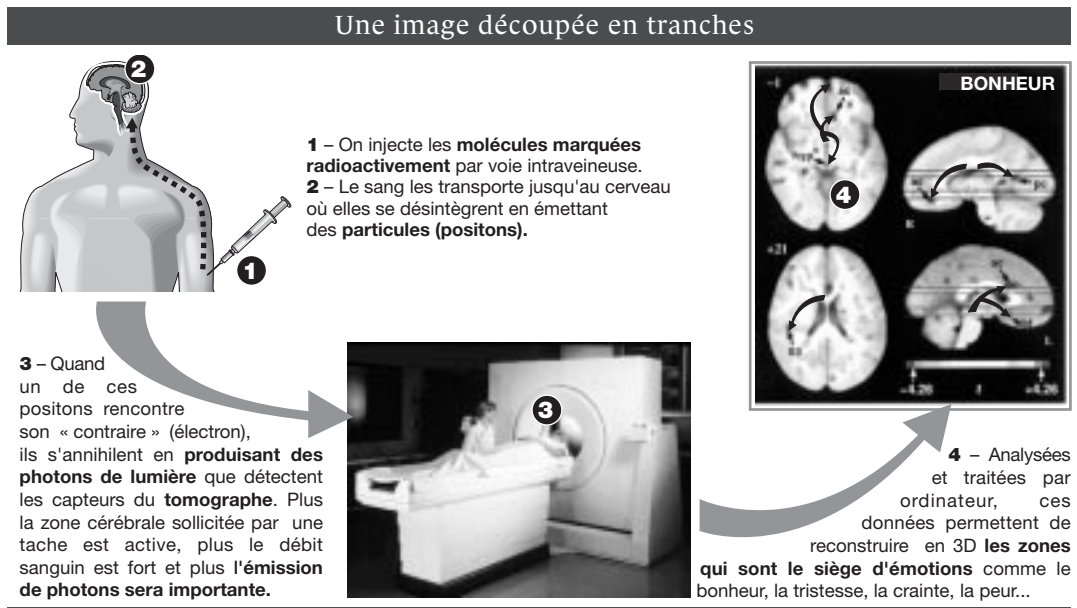

Source : Damasio

Une grande famille

On distingue habituellement six émotions primaires, ou « universelles » : bonheur, tristesse, peur, colère, surprise et dégoût ; ainsi que diverses émotions secondaires, ou « sociales », tels l'embarras, la jalousie, la culpabilité ou l'orgueil. Damasio y ajoute des émotions d'« arrière-plan », comme le bien-être ou le malaise, le calme ou la tension. Toutes présentent un fond biologique commun : elles exercent sur le corps une action régulatrice et leur rôle est d'aider l'organisme à se maintenir en vie ; elles dépendent de dispositifs cérébraux établis de façon innée, qui occupent un ensemble relativement restreint de régions sous-corticales et se sont mis en place au cours de l'évolution ; elles peuvent être déclenchées automatiquement, sans délibération consciente. Enfin, toutes les émotions utilisent le corps comme leur théâtre, pour y jouer une pièce qui affecte également le fonctionnement de nombreux circuits cérébraux – l'ensemble de ces changements finissant, en retour, par créer le sentiment de l'émotion.

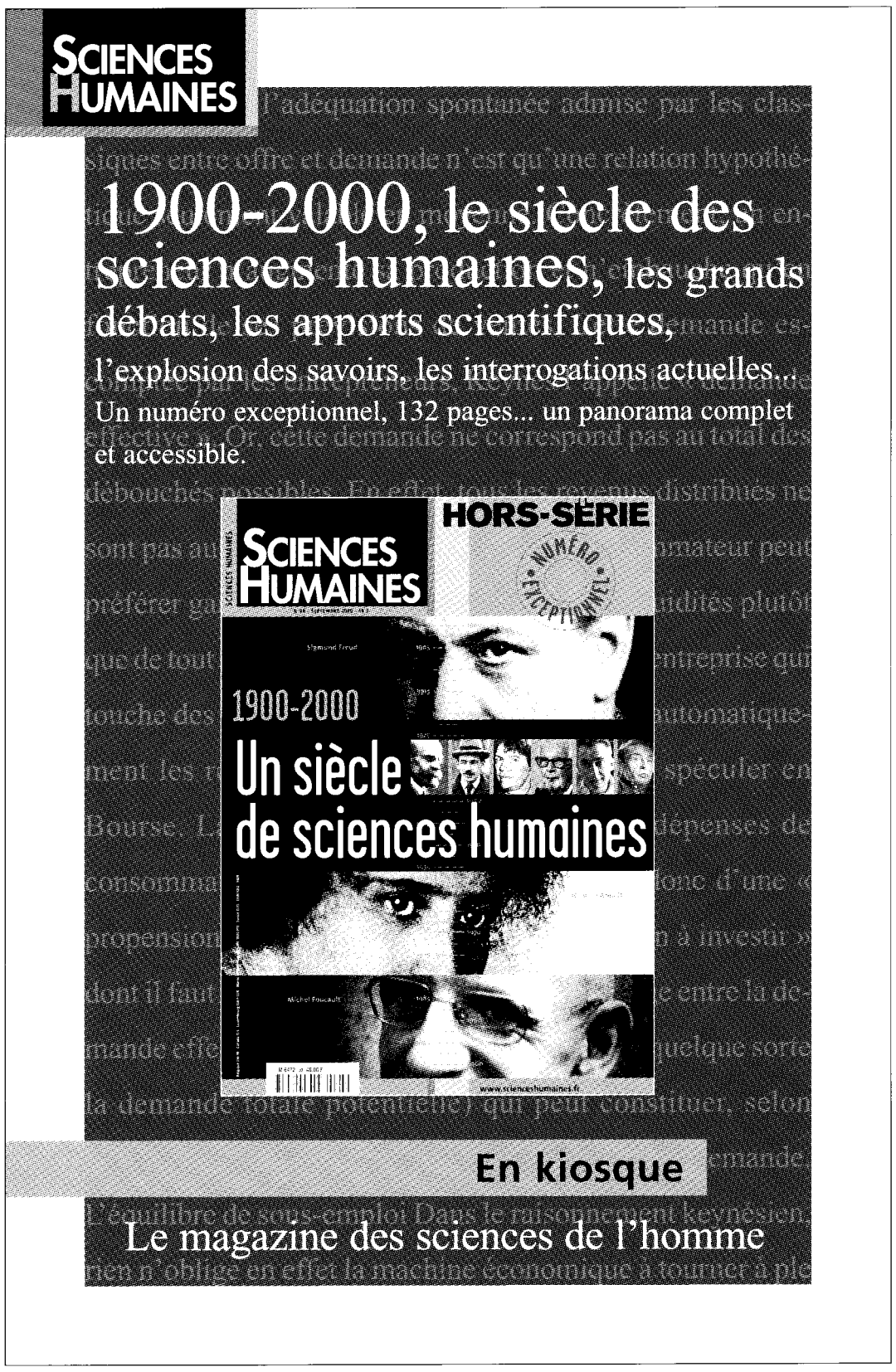

L'homme par qui les sentiments prennent corps

LE PROFESSEUR Antonio Damasio n'est pas devenu par hasard neurobiologiste des émotions. Il s'est intéressé à ce domaine après une rencontre, faite il y a plus de vingt ans à l'hôpital universitaire d'Iowa City (Iowa, Etats-Unis), avec un patient atteint de lésions cérébrales hors du commun. Elliot, ainsi que Damasio l'a baptisé dans *L'Erreur de Descartes* (éd. Odile Jacob, 1995), venait de subir une opération du cerveau. Agé d'une trentaine d'années, il n'en avait gardé aucune séquelle apparente, paraissait intelligent, en pleine possession de ses moyens et de ses connaissances. Mais il avait subi un changement radical de personnalité.

Devenu incapable d'organiser son temps de façon rationnelle, passant d'une activité à une autre, ou se perdant au contraire dans une tâche d'importance secondaire, il fut renvoyé de plusieurs emplois successifs. Sa femme demanda le divorce après qu'il eut dilapidé ses économies dans des spéculations douteuses... Sa vie devint une tragédie. *« Il voyait bien les résultats désastreux de ses décisions, mais il était incapable de tirer la leçon de ses erreurs »*, se souvient Damasio. Il semblait *« froid, détaché, et ne se troublait même pas lorsqu'on évoquait des questions personnelles éventuellement embarrassantes »*. Tout se passait, en quelque sorte, comme si Elliot présentait une « amnésie des émotions », et comme si cette lacune entraînait la gestion calamiteuse de sa vie quotidienne. Comme Phinéas Gage, ce jeune chef de chantier de la Nouvelle-Angleterre qu'une barre de fer avait blessé dans la même région cérébrale un siècle plus tôt (*Le Monde* du 28 avril 1995), Elliot, tout en ayant conservé ses aptitudes au raisonnement, semblait avoir, par déficit d'émotion, perdu la raison.

Pour Damasio, ce fut le déclic. Loin de se situer à l'extrême opposé de la raison, comme on l'avait toujours pensé, l'émotion faisait peut-être *« partie intégrante des procédures de raisonnement et de prise de décision, pour le meilleur et pour le pire »*. Devenu directeur du département de neurologie de l'université de l'Iowa, il n'a cessé, depuis vingt ans, de poursuivre et d'élargir la piste entr'aperçue alors.

AU SEUIL DE L'ÊTRE ET DU CONNAÎTRE

Construisant par petites touches une vision affective du cerveau, chevillant inlassablement l'esprit au corps, il propose aujourd'hui de relier en termes biologiques l'organisme, les émotions et la conscience. Il s'appuie pour cela sur un travail expérimental et théorique qu'il expose brillamment dans son dernier ouvrage, *Le Sentiment même de soi* (Odile Jacob, 1999), et n'hésite pas à définir ainsi ce qui pourrait bien être, sous une forme nouvelle, le propre de l'homme.

Pour résumer très schématiquement : afin de reconstruire le monde qui nous entoure, notre cerveau ne s'appuie pas seulement sur ce que nous percevons et ce que nous savons, mais aussi sur ce que nous ressentons. Autrement dit sur nos sentiments, que Damasio définit comme *« l'expérience mentale et privée d'une émotion »*, et qui, suggère-t-il, *« se tiennent au seuil même qui sépare l'être du connaître, bénéficiant ainsi d'un lien privilégié avec la conscience »*. Dans des organismes équipés d'une conscience – c'est-à-dire capables de savoir qu'ils ont des sentiments –, celle-ci permet à l'émotion *« d'imprégner le processus de pensée par l'entremise du sentiment »*. La conscience étant, comme l'émotion, biologiquement consacrée à la survie de l'organisme, elle améliorerait ainsi la capacité de l'organisme à répondre de façon adaptée à son environnement.

C. V.

3e cycle du CNAM
MARKETING INDUSTRIEL
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
Cours et séminaire d'études de cas (150 h. sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 100 F/an (Tarif 99).
Brochure sur demande écrite au :
CNAM Marketing Industriel
292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS
Tél. : 01 40 27 21 30 - 01 40 27 22 24
mail : nehme@cnam.fr
PRESENTATION DU CYCLE
SAMEDI 23 SEPT 11 h
MARDI 26 SEPT 18 h 30
Limite d'inscription : 5 OCT

La réparation de l'os à l'ère des thérapies cellulaires

En alternative aux greffes destinées à combler des pertes de matière osseuse dues à des accidents ou à des cancers, une équipe française propose une technique mariant culture de cellules et corail

La reconstruction des os se fait naturellement lorsque les lésions ne sont pas trop étendues. Mais en cas de perte de substance importante, des implants osseux doivent être mis en place. Une vive compétition s'est déclarée pour la mise au point de matériaux artificiels. Revenant à la nature, une équipe française vient de décrire, dans *Nature Biotechnology*, une nouvelle façon de procéder pour combler les lacunes osseuses, reposant sur l'utilisation du corail et de cellules souches mésenchymateuses du malade. Le corail sert de support aux cellules formatrices de l'os et est résorbé rapidement, permettant ainsi à l'os nouvellement formé de s'organiser pour répondre aux nécessités mécaniques de son environnement. L'application à l'homme de ces techniques n'est sans doute plus très loin.

UNE ÉQUIPE française, impliquée depuis de nombreuses années dans la recherche sur la reconstruction de l'os à la faculté de médecine Lariboisière à Paris, a publié des résultats impressionnants dans le numéro de septembre du mensuel *Nature Biotechnology*. Leur but est de proposer une alternative à l'autogreffe osseuse pratiquée actuellement. Une technique qui suppose de prélever un morceau d'os jugé non indispensable pour venir combler une lacune et réparer un os dont la continuité est impérative pour supporter le poids du corps, comme c'est le cas des os des membres inférieurs.

Reconstituer des os longs suppose de mettre en place un échafaudage – une matrice – sur lequel les cellules formatrices de l'os, les ostéoblastes, puissent s'insérer et former la jonction avec les extrémités osseuses encadrant la lésion. Cela implique de résoudre deux problèmes : celui de la nature de cette matrice et celui des cellules à insérer pour accélérer la colonisation du greffon par le tissu osseux du patient.

Pour l'échafaudage, Hervé Petite et son équipe ont opté pour un matériau naturel résorbable, le corail. Pour les cellules, ils ont choisi des cellules souches du mésenchyme. *« Celles-ci ont en effet deux propriétés remarquables,* commente Hervé Petite. *Elles peuvent être amplifiées* in vitro *aisément : on peut obtenir plusieurs centaines de millions de cellules à partir d'un prélèvement de moelle de quelques millilitres. Cette caractéristique les distingue des cellules mûres, qui se multiplient peu et sont donc d'un intérêt thérapeutique limité. En outre, elles sont capables, en fonction des conditions de culture, de se transformer en cellules de l'os, du cartilage ou du tissu adipeux. »*

Sur une série de sept moutons, ils ont supprimé un fragment de métatarse de 25 millimètres de long qu'ils ont remplacé par des implants de coraux chargés de cellules souches du mésenchyme. La régénération a été suivie par examen radiologique. Au bout de seize semaines, la formation d'os était suffisante pour réunir les segments du métatarse chez trois animaux. Ce résultat n'a été obtenu chez aucun des animaux témoins recevant, soit l'implant de corail seul, soit l'implant de corail chargé de cellules prélevées dans la moelle osseuse mais non sélectionnées.

Si l'os a la merveilleuse propriété de guérir seul, sans cicatrice, lorsqu'il n'y a pas trop de perte de substance, on sait depuis longtemps que, laissées à elles-mêmes, les lésions osseuses étendues ne guérissent pas. *« Les extrémités forment du tissu cicatriciel au lieu de régénérer et ne peuvent se réunir,* explique Laurent Sedel, orthopédiste à l'hôpital Lariboisière, cosignataire de l'article. *Il faut donc combler le vide avec un ensemble qui communique d'emblée avec les extrémités de la lésion osseuse et qui pourra être envahi par le tissu osseux du sujet, prenant progressivement la place de la prothèse. »* De nombreuses recherches ont porté sur les céramiques artificielles, mais leur intérêt a jusqu'à présent été limité par le fait que, lorsqu'elles sont suffisamment poreuses pour être envahies par les cellules osseuses, elles sont trop fragiles.

C'est dans la nature que les auteurs ont trouvé un bon matériau, le squelette du corail, dont les propriétés mécaniques se révèlent compatibles avec le projet. *«Il s'agit d'une céramique naturelle dont les propriétés remarquables ont été découvertes par Geneviève Guillemin,* précise Hervé Petite. *En effet, l'architecture poreuse est interconnectée à la manière de celle de l'os spongieux, permettant aux vaisseaux sanguins de faire leur chemin et laissant l'os nouvellement formé l'envahir. En outre, le corail est résorbé rapidement, ce qui permet alors à l'os de s'organiser pour répondre aux nécessités mécaniques de son environnement.*

La préparation de l'implant suppose de le coloniser avec des cellules souches qui deviendront des ostéoblastes. On ne connaît ces précurseurs que depuis quelques années. *« Tout comme un être humain va, au cours de son éducation, acquérir des talents spécifiques lui permettant d'exercer une profession particulière, la majorité des cellules de l'organisme vont être éduquées et acquérir une spécialisation,* explique Hervé Petite. *On dit qu'elles se différencient. Elles deviendront alors neurones, cellules musculaires ou intestinales. L'acquisition de cette spécificité est concomitante d'une perte de la capacité de se multiplier. Cependant, une faible partie des cellules de l'organisme, les cellules souches, sont gardées vierges de toute éducation et conservent cette capacité. Elles servent lors des processus de réparation des tissus. »*

> « L'architecture poreuse du corail permet aux vaisseaux sanguins de faire leur chemin et laisse l'os nouvellement formé l'envahir »

Les cellules souches mésenchymateuses, cultivées trois semaines avant d'être utilisées, se transforment *in vivo* en ostéoblastes sous l'influence de facteurs présents dans l'os dont on commence à connaître l'identité, en particulier les protéines de la morphogenèse de l'os, *bone morphogenic proteins,* ou BMP. Il s'agit là d'un bel exemple de ce qu'on attend de la maîtrise de l'utilisation des cellules souches, c'est-à-dire des précurseurs des cellules différenciées qui forment les différents tissus. L'application à la clinique humaine – séquelles traumatiques ou ablations tumorales – n'est pas encore tout à fait disponible. Mais on commence à entrevoir toute une nouvelle thérapeutique, reposant sur la greffe de ces cellules au milieu de tissus abîmés mais encore capables de produire les facteurs locaux qui, induisant leur différenciation, leur permettent de remplacer les cellules malades ou insuffisantes.

« A l'étape où l'on en est, rappelle Laurent Sedel, *on pourrait envisager de passer rapidement à l'application humaine. Pour cela, il nous faudrait avant tout un laboratoire capable d'assurer la sécurité infectieuse de la culture cellulaire et la sécurité immunologique. »*

Elisabeth Bursaux

Le remodelage osseux, processus sous contrôle

Au cours du développement osseux, l'activité des ostéoblastes, cellules formatrices de l'os, est en constant équilibre avec les ostéoclastes, cellules destructrices de l'os. Ce processus dynamique de destruction-construction permet à la masse osseuse de rester constante tout au long de la vie adulte et de régénérer l'ensemble du squelette tous les dix ans.

L'ostéoporose, la maladie du remodelage osseux la plus répandue, est caractérisée par une diminution de la masse osseuse et un accroissement des risques de fracture. Particulièrement fréquente après la ménopause, elle a fait soupçonner le rôle des hormones dans ce phénomène. Les œstrogènes, par exemple, diminuent la différenciation des ostéoclastes, et la chute soudaine des premiers peut stimuler la production des seconds. L'équipe de Gérard Karsenty à Houston (Texas) a montré que la leptine, une hormone impliquée dans l'obésité, joue aussi un rôle critique. L'apparition de traitements actifs contre l'ostéoporose pourrait ne pas être trop éloignée.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : la navette Atlantis a atterri,** mercredi 20 septembre à 9 h 56 (heure de Paris) au Centre spatial Kennedy, près de Cap Canaveral (Floride), au terme d'une mission de douze jours. Les sept membres d'équipage (dont deux Russes) ont transféré deux tonnes d'équipement dans les trois premiers modules de la station spatiale internationale (ISS) et y ont effectué quelques travaux de finition. La prochaine mission de navette à destination de l'ISS est prévue pour le 5 octobre. Le premier équipage permanent y arrivera début novembre à bord d'un vaisseau Soyouz.

■ **CLIMATOLOGIE : quatre campagnes océanographiques** destinées à mieux comprendre le rôle de l'océan sur le climat vont se dérouler entre le 15 septembre 2000 et octobre 2001 dans l'Atlantique Nord, à mi-chemin entre les Açores et la péninsule ibérique. Elles seront menées conjointement par le CNRS, l'Ifremer, Météo France et des universitaires, dans le cadre du programme Pomme (Programme océan multidisciplinaire méso échelle) mis en place par la communauté océanographique française.

■ **PALÉONTOLOGIE : un dinosaure primitif inconnu,** vieux de quelque 210 millions d'années, a été découvert dans le nord-est de la Thaïlande. Identifié par Eric Buffetaut, du CNRS, et ses collègues du Geological Survey of Thailand, de l'université de Bristol (Grande-Bretagne) et du Musée des dinosaures d'Espéraza (Aude), ce nouveau venu dans la famille des sauropodes a été baptisé *Isanosaurus attavipachi.*

Le dépistage de la « vache folle » étendu à l'ensemble du territoire

LE PROGRAMME de recherche visant à dépister les animaux en phase d'incubation de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle ») va être prochainement étendu à l'ensemble du territoire national. Officiellement lancé le 8 juin et véritablement mis en œuvre depuis le mois d'août, ce programme ne concernait jusqu'ici que les animaux élevés dans les régions de Bretagne, de Basse-Normandie et des Pays de la Loire, qui totalisent à elles seules 80 % des cas français d'ESB.

En pratique, ce dépistage est effectué chez les bovins âgés de plus de deux ans, retrouvés morts (à cause d'une maladie ou d'un accident) ou, pour diverses raisons, abattus d'urgence. Les analyses sont effectuées sur des tissus nerveux prélevés au moyen d'une longue cuillère de plastique au niveau du tronc cérébral, juste en arrière du cervelet. En cas de résultat positif du test rapide Prionics, obtenu dans un laboratoire d'analyse agréé, une confirmation est demandée au laboratoire de référence de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa).

Il y a quelques jours, l'Afssa indiquait que ce programme avait déjà permis d'identifier 12 bovins en phase d'incubation de l'ESB sur environ 10 000 animaux testés (*Le Monde* du 13 septembre). Cette proportion, qui se situe dans la fourchette initialement retenue par les responsables de l'étude, n'est guère éloignée des observations faites en Suisse, seul pays avec la France à avoir mis en place, dès 1998, un tel programme de surveillance. Selon l'Office vétérinaire fédéral suisse, ce programme a permis d'identifier, en 1999, trois bovins infectés sur les 7 138 testés destinés à l'alimentation humaine. Les experts et les responsables sanitaires français n'ont pas jugé utile, pour l'heure, d'organiser un tel dépistage chez un échantillon d'animaux de boucherie. Une décision en ce sens pourrait toutefois être prochainement prise.

8 000 ANIMAUX TESTÉS

L'extension du programme de dépistage à l'ensemble du territoire national résulte d'une demande formulée par la Commission européenne. Ce travail sera achevé avant la fin de l'année. Il portera sur 8 000 animaux provenant des différentes régions d'élevage bovin, ce qui a nécessité d'équiper et de former dix centres d'analyses supplémentaires.

La France est pour l'instant le seul pays de l'Union européenne a avoir mis en œuvre un tel programme, qui permet de commencer à mieux cerner la réalité épidémiologique de l'ESB dans le cheptel bovin et, ainsi, les riques humains de contamination par voie alimentaire.

Jean-Yves Nau

Monaco découvre l'impitoyable loi de la Ligue des champions

Les joueurs de Claude Puel se sont inclinés (0-1), sur leur pelouse du stade Louis-II, face aux Ecossais du Glasgow Rangers, compromettant leurs chances de qualification pour la deuxième phase de la compétition

Après s'être inclinée (2-3) face aux Turcs de Galatasaray, le 12 septembre, lors du premier match de la première phase de la Ligue des champions, l'AS Monaco, champion de France en titre, a été battue (0-1), à domicile, par les Glasgow Rangers, mercredi 20 septembre. De l'aveu même d'Henri Biancheri, manager du club princier, les chances de qualifications pour la suite de la compétition sont nulles. *« Il ne faut pas rêver, nous sommes pratiquement éliminés. Il nous manque le talent »*, a-t-il déclaré. Si l'entraîneur, Claude Puel, a préféré n'avancer que des raisons techniques et tactiques, il s'est refusé, en revanche, à s'abriter derrière les absences – sept – qui ont décimé son effectif, rendant sa tâche encore plus difficile. Lyon, autre équipe française engagée en Ligue des champions, n'a pas convaincu non plus, s'inclinant (1-2) face à l'Olympiakos du Pirée.

MONACO
de notre envoyé spécial

Trop affaiblie et trop naïve. Trop limitée en somme. L'AS Monaco ne fera pas carrière en Ligue des champions cette saison, à moins d'un retour en grâce inversement proportionnel à ses lacunes dévoilées par les Glasgow Rangers, mercredi 20 septembre. La reine des épreuves européennes est un terrible révélateur. Elle sourit aux conquérants fortunés et condamne sans rémission les concurrents drapés dans leurs certitudes envolées. Délesté de ses cadres (Fabien Barthez, Sabri Lamouchi, David Trezeguet), partis sous des cieux plus rémunérateurs, le champion de France sortant n'a plus l'étoffe de ses ambitions. Dominé (2-3) à Istanbul par Galatasaray, le 12 septembre, battu (0-1) par les Rangers au stade Louis-II, le club de la Principauté a confirmé son déclin déjà largement entrevu par son parcours décevant en championnat.

FOOTBALL

« En première mi-temps, nous avons été trop attentistes, ensuite ce fut mieux, mais il était trop tard. Nous n'avons pas été assez agressifs. C'est une défaite qui compromet nos chances de qualification, mais rien n'est encore fait. En revanche, il faudra être plus présent par la suite pour décoller dans cette compétition. Mais je n'ai rien à reprocher à mes joueurs », a commenté l'entraîneur, Claude Puel, qui a eu l'élégance de ne pas se retrancher derrière les nombreux absents. Manquaient à l'appel les défenseurs Pablo Contreras (aux Jeux olympiques avec le Chili), Philippe Christanval (blessé), Franck Jurietti (suspendu) et Philippe Léonard (suspendu), les milieux de terrain Ousmane Dabo (suspendu), Francisco Da Costa (blessé) et Marcelo Gallardo (suspendu). N'en jetez plus. Des onze titulaires qui ont survolé le championnat de France 1999-2000, on ne dénombrait plus que quatre rescapés (Rafael Marquez, Martin Djetou, Ludovic Giuly et Marco Simone).

Avec une formation rajeunie et inexpérimentée, le sort des Monégasques paraissait scellé avant le coup d'envoi. Les quatre mille supporteurs écossais attifés tout en bleu ont fêté l'inéluctable dès l'après-midi en campant joyeusement autour des cafés. L'odeur âcre de la bière ruminée s'était propagée jusqu'aux tribunes. Giovanni Van Brockhorst ne s'en est pas formalisé. L'habitude, peut-être. D'une gestuelle parfaitement maîtrisée, le Néerlandais déclenchait une frappe imparable des vingt mètres. En huit minutes, l'affaire était emballée.

« RIEN N'EST PERDU »

Par la suite, Glasgow annihilait en douceur les offensives désordonnées de ses rivaux. La seconde période fut plus chaotique. Monaco échappait progressivement à la léthargie. Les dribbles ondoyants de Ludovic Giuly lézardaient la défense adverse. Rafael Marquez quittait son poste de sentinelle. Un premier tir du Mexicain fut repoussé par le gardien de but, Stephan Klos (60e). Le second filait dans les gradins (88e).

Pour avoir fait si souvent de la figuration en Ligue des champions, les Rangers ont trouvé la parade en n'alignant qu'un minimum d'Ecossais. A Monaco, ils étaient deux, Barry Ferguson et Allan Johnston, à entourer un Allemand, un Américain, un Italien, cinq Néerlandais et un Turc. L'effectif a été sensiblement renforcé durant l'intersaison pour conforter la dynamique des victoires. En dix ans, le richissime président David Murray a investi un milliard de francs dans le recrutement. Au mois de juillet, Monaco a alimenté le marché des transferts à hauteur de 300 millions, mais après avoir récupéré dans l'intervalle près de 380 millions dans la vente de ses vedettes.

Si la prodigalité fait souvent le bonheur en Ligue des champions, elle n'a pas encore enfoui l'importance de l'esprit d'équipe. Or, là aussi, l'AS Monaco ne paraît pas à la hauteur de l'événement. Pour preuve, les diatribes du capitaine, Martin Djetou, en direction de certains de ses coéquipiers qui ne feraient pas le maximum. Pour preuve encore les propos d'Ousmane Dabo, pressé de repartir à peine installé. *« Je ne joue pas assez, on me traite comme un bouche-trou »*, a vitupéré l'international Espoirs, qui est venu sur injonction présidentielle. Que l'initiative du tout-puissant patron monégasque, Jean-Louis Campora, n'ait pas spécialement plu à son entraîneur est chose connue. Tout aussi désappointé mais plus psychologue, l'attaquant italien Marco Simone calme ses nerfs en servant à ses auditeurs des lampées de langue de bois : *« Rien n'est perdu, nous pouvons encore accrocher l'une des deux premières places qualificatives pour le deuxième tour, il faut continuer à travailler. »* Dans la nuit bleue, seul le manager, Henri Biancheri, a, semble-t-il, compris l'étendue des dégâts : *« Les plus forts se sont imposés. Maintenant, il ne faut pas rêver, nous sommes pratiquement éliminés. Il nous manque le talent. La saison sera dure et pas seulement en Ligue des champions. Il faut savoir que 54 des 60 meilleurs footballeurs français évoluent désormais à l'étranger. Je ne suis pas abattu, seulement réaliste. »*

Elie Barth

Apprentissage difficile de Lyon à Athènes

L'Olympique lyonnais s'est logiquement incliné (2-1), mercredi 20 septembre, devant l'Olympiakos du Pirée lors de la 2e journée de la première phase de la Ligue des champions. Pour leur premier match hors de leur base dans cette compétition, les hommes de Jacques Santini ont semblé paralysé par l'ambiance électrique du stade olympique d'Athènes (Groupe C). Les Grecs ont concrétisé leur mainmise sur le jeu en première période, grâce à deux buts signés par le Ghanéen Ofori-Quaye (19e) et Giovanni (34e). Le but inscrit par le Camerounais Marc-Vivien Foé (88e) pourrait revêtir une importance capitale pour la qualification en cas d'égalité de points avec les Grecs. Les Lyonnais, 2es au classement après leur faux pas, se rendront mercredi 27 septembre à Valence, qui, après sa victoire en Hollande face à Heerenveen (0-1), occupe la 1re place avec 6 longueurs.

RÉSULTATS

LIGUE DES CHAMPIONS
(2e journée)

Groupe A
Real Madrid (Esp.)-Spartak Moscou (Rus.) 1-0
Bayer Leverkusen (All.)-Sporting Portugal (Por.) 3-2
Classement : 1. Real Madrid, 4 pts ; 2. Spartak Moscou, 3 ; 3. Bayer Leverkusen, 3 ; 4. Sporting Portugal, 1.

Groupe B
Lazio Rome (Ita.)-Sparta Prague (Tch.) 3-0
Arsenal (Ang.)-Chakhtior Donetsk (Ukr.) 3-2
Classement : 1. Lazio Rome, 6 pts ; 2. Arsenal, 6 ; 3. Chakhtior Donetsk, 0 ; 4. Sparta Prague, 0.

Groupe C
Heerenveen (P-B)-Valence (Esp.) 0-1
Olympiakos Le Pirée (Grè.)-Lyon (Fra.) 2-1
Classement : 1. Valence, 6 pts ; 2. Lyon, 3 ; 3. Olympiakos Le Pirée, 3 ; 4. Heerenveen, 0.

Groupe D
Sturm Graz (Aut.)-Galatasaray (Tur.) 3-0
Monaco (Fra.)-Glasgow Rangers (Eco.) 0-1
Classement : 1. Glasgow Rangers, 6 pts ; 2. Sturm Graz, 3 ; 3. Galatasaray, 3 ; 4. Monaco, 0.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : Laurent Jalabert (ONCE), Richard Virenque (Polti) et Patrice Halgand (Jean Delatour)** figurent dans la liste de dix-huit coureurs présélectionnés pour les championnats du monde de cyclisme sur route, qui auront lieu du 10 au 15 octobre, à Plouay (Morbihan). Seul Christophe Capelle (BigMat), l'un des cinq coureurs français aux épreuves sur route des Jeux olympiques, ne figure pas sur cette liste.

■ **FOOTBALL : José Mourinho, ancien entraîneur du FC Barcelone,** a pris en main l'effectif du Benfica Lisbonne (D1 portugaise). Le technicien portugais, qui a été l'adjoint du Britannique Bobby Robson et du Néerlandais Louis Van Gaal au « Barça », remplace l'Allemand Jupp Heynckes. Il aura pour adjoint le défenseur international brésilien et ancien joueur du Benfica Lisbonne et de l'Olympique de Marseille, Carlos Mozer.

■ **Un jeune joueur uruguayen âgé de dix-huit ans** et sociétaire d'Udinese (D1 italienne), Alejandro Da Silva, a été frappé d'une mesure d'expulsion du territoire italien. Il est accusé d'avoir utilisé un faux passeport portugais. Avant lui, Warley et Alberto, deux footballeurs brésiliens appartenant au même club, avaient été interpellés et bloqués récemment à Varsovie (Pologne) pour avoir également usé d'un faux passeport portugais.

■ **LOTO : résultats des tirages no 76 effectués le 20 septembre 2000 .**
Premier tirage : 8, 13, 23, 32, 45, 46 ; numéro complémentaire : 49. Rapports pour 6 numéros : 7 169 800F (1 093 028 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 147 550 F (22 493 €) ; 5 numéros : 6 695F (1 020 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 304 F (46,34 €) ; 4 numéros : 152 F (23,17 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,29 €).
Second tirage : 4, 7, 29, 33, 35, 40 ; numéro complémentaire : 17. Rapports pour 6 numéros : 22 664 655 F (3 455 204 €). 5 numéros et le complémentaire : 50 315 F (7 670 €) ; 5 numéros : 6 940 F (1 058 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 302 F (46,04 €) ; 4 numéros : 151 F (23,02 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2 29 €). Joker : 5-2-7-4-4-9-2.

Nuages au nord, soleil au sud

VENDREDI. Une perturbation peu active circule sur le nord de la France au cours de la journée de vendredi. Sur le sud, les conditions anticycloniques favorisent un ensoleillement plus généreux.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Il pleut en matinée sur la Bretagne et la Basse-Normandie; sur les pays de Loire, les précipitations sont plus faibles et plus éparses. A partir de la mi-journée, les éclaircies gagnent le sud de la région. Le vent de sud-ouest souffle en pointes à 50 km/h. Il fera de 19 à 23 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages sont très nombreux le matin et sont accompagnés de quelques petites pluies éparses sur le Bassin parisien, la Haute-Normandie, les Ardennes et le Nord-Picardie. A partir de la mi-journée quelques éclaircies se développent. Le thermomètre affiche de 20 à 24 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages sont dominants sur la Champagne, la Lorraine et l'Alsace. Les éclaircies sont plus larges sur la Bourgogne et la Franche-Comté. Les températures sont comprises entre 19 et 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Quelques brumes et brouillards sont à signaler au lever du jour dans la vallée de la Garonne. La journée est agréable. Il fera de 23 à 27 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – C'est une journée agréable qui s'annonce avec de belles périodes ensoleillées. En matinée, les nuages sont plus nombreux dans les vallées des Alpes du Nord. Les températures s'étagent de 20 à 24 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Beaucoup de soleil. La tramontane qui souffle encore à 50 km/h en rafales en matinée faiblit dans l'après-midi. Le thermomètre oscille entre 23 à 27 degrés sur le continent et entre 25 et 28 degrés sur la Corse.

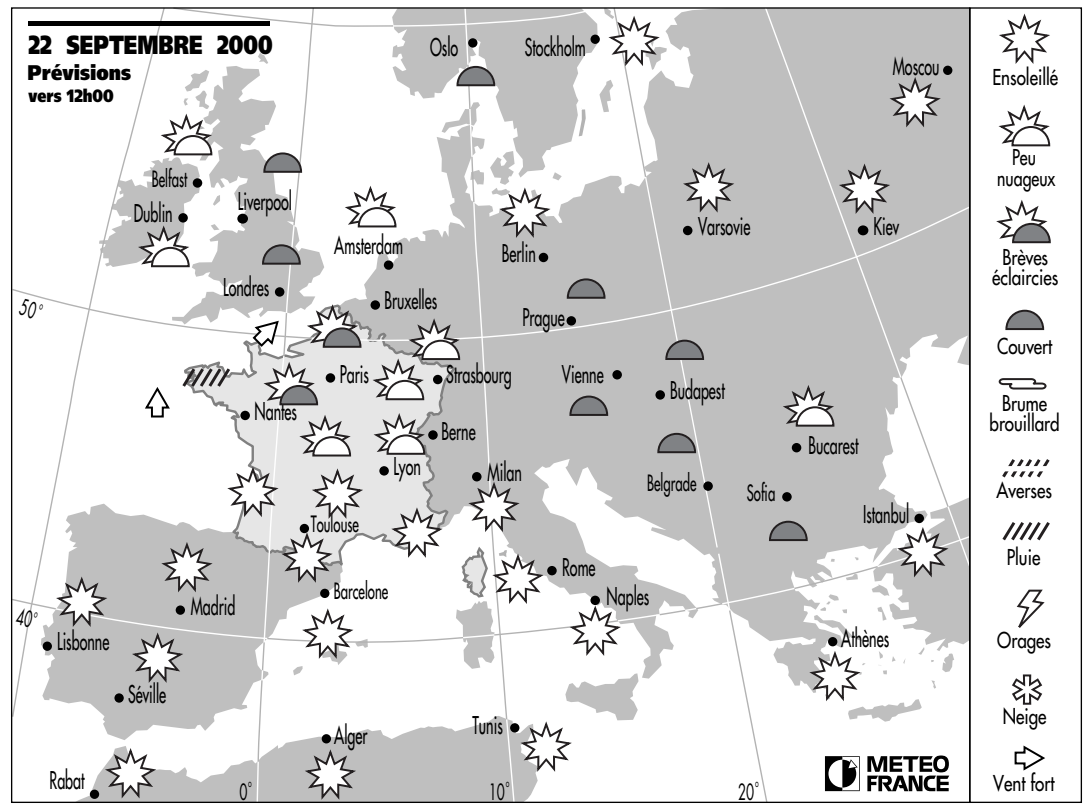

(Publicité)

PRÉVISIONS POUR LE 22 SEPTEMBRE 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	15/25	S
BIARRITZ	12/25	S
BORDEAUX	11/26	S
BOURGES	12/23	N
BREST	15/20	P
CAEN	15/21	P
CHERBOURG	14/21	P
CLERMONT-F.	11/25	S
DIJON	13/23	N
GRENOBLE	10/25	S
LILLE	15/22	C
LIMOGES	10/23	S
LYON	13/24	S
MARSEILLE	17/26	S
NANCY	12/20	N
NANTES	16/24	N
NICE	17/25	S
PARIS	16/23	N
PAU	10/26	S
PERPIGNAN	13/26	S
RENNES	17/22	P
ST-ETIENNE	7/24	N
STRASBOURG	11/21	S
TOULOUSE	10/26	S
TOURS	13/24	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/32	S
FORT-DE-FR.	23/28	S
NOUMEA	18/23	S
PAPEETE	22/27	S
POINTE-A-PIT.	24/30	S
ST-DENIS-RÉ.	19/24	S
EUROPE		
AMSTERDAM	12/20	S
ATHENES	25/33	S
BARCELONE	15/24	S
BELFAST	11/17	S
BELGRADE	13/19	C
BERLIN	10/15	S
BERNE	8/19	S
BRUXELLES	13/21	S
BUCAREST	8/20	S
BUDAPEST	11/17	C
COPENHAGUE	10/16	S
DUBLIN	9/18	S
FRANCFORT	11/17	S
GENEVE	13/23	S
HELSINKI	4/14	S
ISTANBUL	20/27	S
KIEV	6/11	S
LISBONNE	15/26	S
LIVERPOOL	14/18	C
LONDRES	15/21	C
LUXEMBOURG	10/17	C
MADRID	11/27	S
MILAN	14/26	S
MOSCOU	0/10	S
MUNICH	9/14	C
NAPLES	17/25	S
OSLO	4/12	C
PALMA DE M.	14/27	S
PRAGUE	7/13	C
ROME	13/24	S
SEVILLE	19/31	S
SOFIA	11/21	C
ST-PETERSB.	4/13	S
STOCKHOLM	6/14	S
TENERIFE	17/24	S
VARSOVIE	7/15	S
VENISE	15/23	S
VIENNE	9/13	C
AMÉRIQUES		
BRASILIA	18/29	S
BUENOS AIR.	7/19	S
CARACAS	25/32	S
CHICAGO	10/24	S
LIMA	16/18	C
LOS ANGELES	12/16	C
MEXICO	13/19	C
MONTREAL	9/14	S
NEW YORK	15/21	S
SAN FRANCIS.	14/18	C
SANTIAGO/CHI	4/21	S
TORONTO	9/17	S
WASHINGTON	12/21	S
AFRIQUE		
ALGER	17/29	S
DAKAR	26/29	C
KINSHASA	22/29	P
LE CAIRE	22/35	S
NAIROBI	16/25	C
PRETORIA	12/19	C
RABAT	19/24	S
TUNIS	19/28	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	25/32	P
BEYROUTH	25/30	S
BOMBAY	26/32	P
DJAKARTA	27/29	P
DUBAI	29/38	S
HANOI	26/29	P
HONGKONG	25/30	S
JERUSALEM	24/32	S
NEW DEHLI	24/34	S
PEKIN	18/26	S
SEOUL	16/21	P
SINGAPOUR	27/31	C
SYDNEY	14/24	S
TOKYO	20/29	S

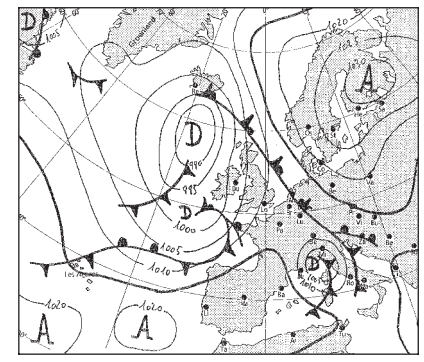

Situation le 21 septembre à 0 heure TU

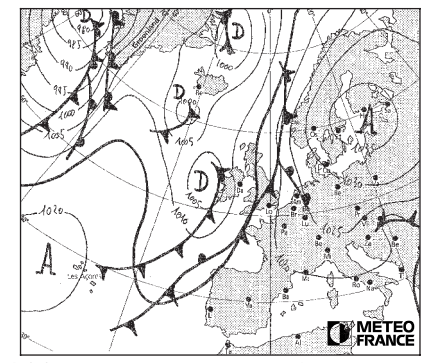

Prévisions pour le 23 septembre à 0 heure TU

VENTES

La Biennale des antiquaires : entre clients et curieux

LA RENTRÉE s'est faite cette année sous le signe des antiquités, qui monopolisent l'actualité du marché de l'art jusqu'à la fin du mois. Ouverte depuis le 15 septembre, la Biennale attire environ 100 000 visiteurs et pas des moindres puisqu'il s'agit de la clientèle internationale qui nourrit à elle seule une bonne partie des professionnels. Mais la place n'est pas assez grande puisque seulement cent vingt stands sont disponibles au Carrousel du Louvre, d'où une éclosion d'expositions privées chez de nombreux antiquaires parisiens, surnommée en coulisse la « Biennale off ».

Après avoir fait leurs courses le soir du dîner privé, où chaque exposant invite ses meilleurs clients autour d'une table dressée dans les allées, les gros acheteurs peuvent ainsi terminer leur shopping dans les différents quartiers de la capitale, qui, de Saint-Germain-des-Prés au Faubourg Saint-Honoré, proposent encore de multiples tentations.

Après le dîner mondain du 13 septembre, le cocktail d'ouverture, qui avait lieu jeudi, a attiré près de 7 000 personnes. C'était la deuxième vague d'acheteurs sélectionnés pour arriver sur les lieux en avant-première, qui a apparemment raflé les restes de la veille : quand la Biennale s'est ouverte officiellement au public, la plupart des pièces importantes étaient vendues ou réservées. Il reste néanmoins aux visiteurs une très belle promenade dans l'univers des antiquités.

Le mobilier XVIIIe siècle reste très présent mais il a cédé du terrain face à la demande pour les créations du XXe siècle, sauf l'Art nouveau qui demeure le mal-aimé de cette période : aucun stand ne lui est entièrement consacré et seul l'antiquaire Maroun Salloun expose un ensemble de ferronneries italiennes datées entre 1900 et 1930 (de 100 000 F à 1 million de francs ; de 15 300 € à 153 000 €). La galerie du Passage a reconstitué une pièce Art Déco entièrement tapissée de cuir molletonné par Hermès dans laquelle sont exposés une table à thé de Dunand en laque noire (650 000 F ; 10 000 €), des sculptures de Noll en ébène massif (de 90 000 F à 300 000 F ; de 13 750 € à 45 800 €) ou encore un bureau de dame de forme demi-lune de Jean Royère (250 000 F ; 38 170 €).

Les meubles classiques les plus anciens remontent au XVIe siècle comme ce cabinet en ébène orné de plaques d'ivoire racontant des épisodes des croisades en Terre sainte, exécuté à Naples vers 1597 (1,8 million de francs ; 275 000 € ; Gismondi). La période suivante, dite Haute Epoque, située entre la Renaissance et le XVIIIe siècle est représentée, entre autres, par une table entièrement plaquée d'écailles rouges, un des matériaux les plus extravagants de cette époque, datée vers 1670-1680 (1,3 million de francs ; 200 000 € ; Marc Perpitch). Pour le XVIIIe siècle, le prix le plus haut serait celui d'une commode Transition estampillée Macret, à double vantail en tôle peinte (36 millions de francs ; 5,5 millions d'euros ; François Léace), suivi par les 18 millions de francs demandés pour une suite de quatre sièges Louis XVI provenant du château de Bagatelle (2,8 millions d'euros ; Camille Burgi).

A côté des pièces à plusieurs millions, la plupart des exposants ont aussi de nombreux objets plus abordables à moins de 100 000 francs dans toutes les spécialités : archéologie, argenterie, céramique, art primitif...

Catherine Bedel

★ Biennale internationale des antiquaires, Carrousel du Louvre, jusqu'au 1er octobre, tous les jours de 11 heures à 20 heures, nocturnes les lundis, mercredis et vendredis jusqu'à 23 heures. Entrée 75 F (11,45 €).

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTE

● **Paris, avenue du Maine**, du samedi 23 septembre au dimanche 1er octobre, tél. : 01-40-62-95-95.
● **Paris, avenue Félix-Faure**, du vendredi 22 au dimanche 24 septembre, tél. : 01-45-89-32-07.
● **Laon (Aisne)**, du vendredi 22 au dimanche 24 septembre, tél. : 02-33-22-97-33.
● **Rennes (Ille-et-Vilaine)**, du vendredi 22 au lundi 25 septembre, tél. : 02-23-21-05-70.
● **Arles (Bouches-du-Rhône)**, du samedi 23 septembre au dimanche 1er octobre, tél. : 04-90-96-51-57.
● **Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir)**, du samedi 23 au dimanche 24 septembre, tél. : 06-15-64-26-32.
● **Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne)**, du samedi 23 au dimanche 24 septembre, tél. : 05-61-52-74-21.
● **Mont-de-Marsan (Landes)**, du samedi 23 au lundi 25 septembre, tél. : 05-58-75-39-08.
● **Durtal (Maine-et-Loire)**, du samedi 23 au dimanche 24 septembre, tél. : 01-47-05-33-22.
● **Verdun (Meuse)**, du samedi 23 au dimanche 24 septembre, tél. : 03-29-84-25-46.
● **Paris, Maison de la Radio**, du samedi 23 au dimanche 24 septembre, tél. : 01-45-89-32-07.
● **Amiens (Somme)**, du samedi 23 au dimanche 24 septembre, tél. : 03-22-91-50-31.
● **Houdan (Yvelines)**, du samedi 23 au dimanche 24 septembre, tél. : 01-43-02-57-27.

COLLECTIONS

● **Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne)**, livres, bandes dessinées, dimanche 24 septembre, tél. : 01-43-89-69-85.
● **Wambrechies (Nord)**, jouets anciens, du samedi 23 au dimanche 24 septembre, tél. : 03-20-39-69-28.
● **Blois (Loir-et-Cher)**, minéraux et fossiles, du samedi 23 au dimanche 24 septembre.

DÉPÊCHES

■ **CHATOU.** C'est la 60e édition de la célèbre Foire à la brocante et aux jambons, qui accueille tous les ans 800 brocanteurs dans l'île de Chatou. La collection sous toutes ses formes est mise en avant cette année, avec de nombreux stands consacrés à un thème : les vendanges, les Dinky Toys, la publicité, etc.
★ Ile de Chatou, du 23 septembre au 1er octobre, tous les jours, de 10 heures à 18 heures. Entrée : 25 F (3,81 €).

■ **L'ARGUS DU XXe SIÈCLE.** Consacré aux antiquités de 1880 à l'an 2000, cet *Argus* donne plus de 2 000 résultats de ventes récents, français, anglais et américains. On peut y trouver les cotes de toutes les spécialités (mobilier, argenterie, bijoux, céramique, etc.), mais également celles des poignées de porte, des grilles d'appartement ou encore de la mode.
★ Argus Valentine's, 500 p., 2 100 photos, 279 F (42,53 €).

■ **VENTE DE MARINE.** L'étude Poulain-Le Fur offre aux enchères une collection sur le thème de la mer réunie par le présentateur de télévision Pierre Bellemare. Maquettes, aquarelles, instruments de bord et artisanat de marin seront vendus le 24 septembre à l'hôtel des ventes du Palais, et exposés sur la place la veille.
★ Etude Poulain-Le Fur, tél : 01-58-05-06-07.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 00 - 227

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

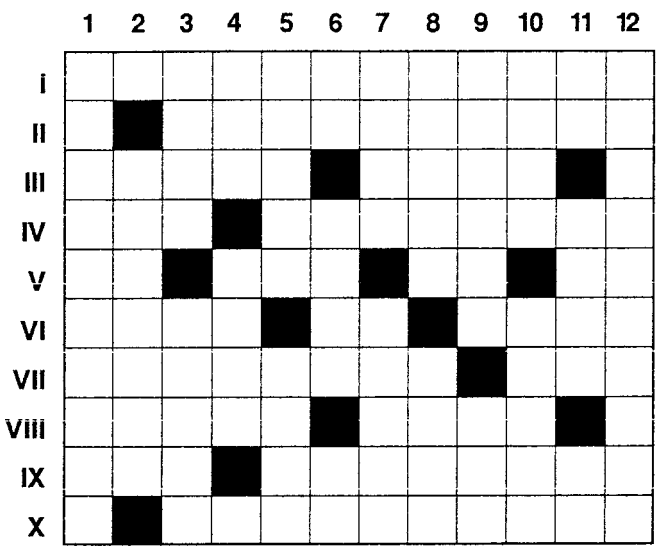

HORIZONTALEMENT

I. Pousse à bout. – II. Consulté quand on est à bout. – III. Evacue en cuisine. Donné pour un bon départ. – IV. Jaune dans les jachères. Débarquent à plusieurs. – V. Doublé, c'est du gâteau. Classe les meilleurs sur le court. Arrivée par un bout. Arrivée par l'autre bout. – VI. Egalement. Possessif. Capitale sur la Baltique. – VII. Artiste du mouvement, poète de la ferraille. Pour un ami de Guy. – VIII. Emplis de senteurs marines. Pour frapper sur le green. – IX. Un british. De belles tailles. – X. Perturbante.

VERTICALEMENT

1. Etalage ou grand déballage. – 2. Excellent accueil. – 3. Fait le pilier dans son coin. Suivent les chocs de près. – 4. Echanges sur le court. Pour préparer un beau gâchage. – 5. Libèrent d'insupportables effluves. Réduire. – 6. Fin de verbe. Qui a les dispositions nécessaires. Article. – 7. Délicatement coloré. Finissent à nos pieds. – 8. Protection pour la couche. Pour faire ses dépenses à Tokyo. – 9. Prendre la hauteur ou regarder de haut. Car accidenté. – 10. Ardent. *Peer Gynt* est son chef-d'œuvre. – 11. Donne le choix. Belle fin pour la langouste. Conjonction. – 12. Empêche tout mouvement.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU No 00 - 226

HORIZONTALEMENT

I. Franc-maçonne. – II. Révélateur. – III. Amère. Edifie. – IV. Tare. Bled. Ni. – V. Ensilée. Ivan. – VI. Ri. Duc. Tract. – VII. Névés. Fée. Ta. – VIII. Astres. GIG. – IX. Tom. Réa. Gave. – X. Espiègleries.

VERTICALEMENT

1. Fraternité. – 2. Remanié. OS. – 3. Avers. Vamp. – 4. Néréides. – 5. Clé. Lustre. – 6. Ma. Bec. Reg. – 7. Atèle. Féal. – 8. Cède. Tes. – 9. Ouï-dire. Gr. – 10. NRF. Va. Gai. – 11. Inactive. – 12. Ereintages.

L'ART EN QUESTION

No 188

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Un musée pour les arts du feu

LA SOCIÉTÉ d'archéologie et d'histoire du Limousin est créée le 3 décembre 1845 par le préfet de Limoges, T. Morisot (père de Berthe Morisot), avec pour mission de rassembler les éléments nécessaires à la constitution d'un musée départemental. Ce musée se constitue rapidement et, en 1852, la décision est prise d'ouvrir un département consacré à la céramique, qui restera à l'état d'ébauche jusqu'à l'arrivée d'Adrien Dubouché à la direction du musée, en 1865. Issu d'une riche famille de Limoges, Adrien Dubouché se passionne pour les arts du feu et fait don de sa collection, environ quatre cents pièces, au musée qu'il dirige. En 1875, il rachète la collection de son ami Albert Jacquemart, collectionneur de céramiques orientales, qui vient de mourir. Ces œuvres trouvent aussitôt place au musée, et, pour le remercier de sa générosité, le Conseil d'Etat propose que le musée porte désormais son nom. Il renouvellera son mécénat en 1885, rachetant près de deux mille objets que Paul Gasnault, directeur du Musée des arts décoratifs de Paris, est contraint de mettre en vente. Depuis, le musée n'a cessé d'enrichir sa collection, comme en témoigne l'exposition en cours. Le musée, ainsi que l'école d'art attenante, qui ont été inaugurés en 1900, sont l'œuvre de l'architecte :

– Henri Mayeux ?
– Auguste Louvrier de Lajolais ?
– Henri Labrouste ?

Réponse dans *Le Monde* du 29 septembre.

Réponse du jeu no 187 paru dans *Le Monde* du 15 septembre.

L'écrivain portugais Fernando Pessoa (1888-1935) utilisait diverses signatures, dont celles d'Alberto Caeiro, d'Alvaro de Campos, de Ricardo Reis...

RMN

Vase hexagonal, porcelaine dure. Modèle de Pierre Chabrol et René Crevel. Manufacture Porcelaine limousine, Limoges, 1925. Exposition « 100 ans d'architecture et 10 ans d'acquisitions », au Musée national Adrien-Dubouché, jusqu'au 30 octobre.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LE MONDE TELEVISION avec Le Monde DATÉ DIM./LUNDI

THÉÂTRE **Le Festival de marionnettes de Charleville-Mézières est devenu depuis sa création en 1961 le rendez-vous – le plus important du monde – de plus de deux cents troupes venues de tous les continents tous les trois ans. Au plus fort de la manifestation, la ville doublerait sa population (60 000 habitants). ● LE CABARET est l'un des genres qu'affectionnent le plus les manipulateurs du Mondial, à l'image du spectacle inventif et frais des élèves de l'Ecole supérieure nationale de la marionnette. Les coutumes nationales y ont aussi leur place. Les contes et légendes des Ivoiriens des Articuleurs ont séduit toutes les générations. ● DANS LA PLUS PURE TRADITION birmane, l'équipe du Théâtre de Mandalay, venue dans les Ardennes grâce à l'anthropologue Elisabeth den Otter, a donné voix à ses princes et princesses. Un très beau spectacle qui sera à Paris à la fin du mois.**

Le « Mondial » des marionnettes réunit deux cents troupes à Charleville-Mézières

Plus de 100 000 spectateurs et des artistes de tous les continents sont attendus au 12e Festival des théâtres de marionnettes qui transfigure la cité de Rimbaud, durant dix jours et tous les trois ans, en capitale internationale de la discipline

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
de notre envoyé spécial

Gymnase Rimbaud. Cela sonne drôle, « gymnase Rimbaud ». Sauf pour les Carolomacériens. Ils ont semé du poète sans compter sur bâtiments et perspectives. Au privé comme au public. Non sans sous-entendus. Exemple : vous empruntez le quai Arthur-Rimbaud, traversez la place des Droits-de-l'Homme (rencontre intéressante) et vous aboutissez, avec un peu de persévérance, au chemin de la Folie. Le gymnase Rimbaud est dans la direction opposée. Il n'en émarge pas moins sur la liste des cinquante édifices requis, durant dix jours, par le Festival mondial des théâtres de marionnettes. Mais c'est au gymnase Espérance que Jordi Bertran exhibe les voyelles (sans rapport avec Rimbaud) et les consonnes de ses *Poèmes visuels*.

Pas besoin de formation de typographe pour savoir que les lettres ont un œil, un pied, et un corps. Comme les marionnettes, elles sont à visage humain. Elles ont leur vie intérieure, leurs exigences amoureuses, leurs querelles d'hommes et de femmes. Jordi Bertran leur laisse un moment page libre, ce qui ouvre quelques espoirs à des bébés goulus (les B), des enfants rageurs (les F) ou des adultes avertis (les X). Et puis le ménage de moins de quarante ans, qui dîne en famille devant la télé et sort le chien à l'aube, impose ses thèmes. Le coup de main du Catalan n'en est pas moins irrésistible. Lorsqu'elles lèvent leurs jambes de mousse en cadence, sur fond de flamenco, ses lettres pointent les néons des meilleurs cabarets.

Le cabaret est l'un des genres affectionnés par les marionnettes du Mondial. Le 12e du nom, missionné an 2000, certifie ce rendez-vous triennal comme le plus important au monde. Le Jim Henson Festival (du nom du créateur des Muppets), qui court New York durant trois semaines, aimerait bien le surpasser. Mais les Ardennais tiennent bon. Ils s'accrochent à leur brevet de premiers montreurs de marionnettistes (1961). Depuis cette date, les méandres de la Meuse à travers la cité sont inscrits dans les circonvolutions cérébrales de tout manipulateur passé, présent et à venir. Et de ses spectateurs. Au plus fort du Mondial, la ville doublerait sa population (60 000 habitants) et il s'est vendu à la dernière édition plus de 100 000 tickets.

BRIGITTE POUGEOISE

Les marionnettes de la troupe birmane de Mandalay sont des plus anciennes : elles datent du XVe siècle. L'un des plus beaux moments du premier week-end du festival.

Tout Charleville-Mézières est sur le pont pour accueillir les troupes et le peuple des caméscopeurs. Ne manquent ni le curé de Saint-Rémi – les marionnettes sont filles de Marie en France, alors qu'elles sont poupées en Allemagne ou en Angleterre – qui y va de sa messe du Festival et ouvre son église au spectacle ; ni l'un des députés, Philippe Vuilque (PS), qui décore sa permanence électorale de photos de marionnettes javanaises. Avec leurs mensurations de Barbies anorexiques, ces créatures font des ravages chez des commerçants qui n'ont pas tous saisi la percée du théâtre d'objets. *Karagöz, « le seul quotidien de la marionnette au monde »* écrit par des communicants locaux *« nés dans la marionnette »*, porte un œil potache sur eux et épingle, plus sérieusement, les conditions de travail faites aux troupes démunies.

Charleville-Mézières est un gigantesque déballe-tout, un lieu d'escale et de transit, un aiguillage, dont les aiguilleurs ont choisi une discrétion excessive. L'absence de palmarès, assurément louable, passe par un négligé dans la présentation de la sélection (environ deux cents troupes) qui l'est moins. Le programme (30 F) avec ses descriptifs style salle de vente abolit toute hiérarchie. Est-il si aisé de faire le partage entre *« l'indicible chez Kafka »* et *« le retour de Bambi à l'état sauvage »* ? Quelle est la part d'indicible chez Bambi ? Est-il possible de maintenir artificiellement le temps où la marionnette appartenait à tous ?

Curieusement, les gens de la région semblent posséder les réponses. Les autres, à commencer par les professionnels venus du monde entier, se résolvent à surfer sur le bouche-à-oreille. En se rassurant avec la pieuse histoire de Ilka Schönbein au 10e Festival. Il était une fois une pauvre marionnettiste inconnue et allemande qui tirait sa roulotte dans les rues de Charleville-Mézières. Au premier jour, un professionnel la vit. Dès lors circula, entre confrères, l'adresse où elle stationnerait le jour suivant. Bientôt elle serait appelée dans le monde entier.

L'improvisation offre des rebonds inattendus. Le New-Yorkais Roman Paska, aujourd'hui directeur de l'Ecole supérieure nationale de la marionnette, n'a pas été lancé autrement. Invité pour une unique représentation en 1982, il se produira en fin de compte plusieurs fois. La même année que le désopilant Neville Tranter, dont le Stuffed Puppet est de retour, dix-huit ans après. Dans une vulgarité sans appel, et scabreux comme les Britanniques savent l'être. Mais Neville est australien et vit à Amsterdam. Un tablier de soubrette et un anglais d'instituteur lui suffisent à suggérer une insupportable Toinette, tourmenteuse d'un improbable Molière occupé à mourir tout en écrivant *Tartuffe*. Histoire aussi approximative que les gags sont forts.

Ambiance cabaret encore avec les élèves de l'école nationale qui présentent leur propre spectacle, à coups de sketches qui sont parmi les plus frais, les plus inventifs du Festival. Eric Deniaud conte la fable insaisissable d'un renard et d'un œuf avec des gestes de prestidigitateur et une précision de haut plasticien. Sur une estrade-château-fort, Gilles Debenat manipule un petit garde haut comme son pouce, et l'affole allégrement jusqu'à ce que fin s'ensuive. Dans *Planche* enfin, un jeune couple (Giorgios Karakantsas et Maud Gérard) débat jusqu'à l'absurde de l'accrochage d'un carré noir sur fond blanc. Qui est l'accroché, qui est l'accrocheur ? Les marionnettes sont de sortie, mais qui s'en soucie ?

Les plus anciennes figures (XVe siècle) sont venues de Mandalay (Birmanie) dans leur classique appareil à fils. Mais le transitaire a égaré les décors, une partie des costumes et des instruments de l'orchestre. Qu'importe : ils joueront et donneront l'un des plus beaux moments du premier week-end du Mondial. Lorsque bouffons, prince et princesse s'interpellent en dansant, les manipulateurs (normalement cachés) donneront libre cours à la voix, aux mimiques, non sans clins d'œil au public, faisant monter l'effusion avec la musique – à Paris, les marionnettes birmanes devraient se retrouver au complet à la Maison des cultures du monde à Paris, du 27 au 29 septembre, à 20 h 30.

Contre la tendance à infantiliser les enfants à coups de peluches molles, les mythes et légendes demeurent un recours nécessaire. Avec *Sogolon Kedjou*, les Ivoiriens des Articuleurs ont puisé dans l'épopée mandingue. Costumes et masques de haute volée, musique à faire sauter les piliers du chapiteau, mise en scène de Werewere Liking. Ici, adultes et enfants suivent comme un seul peuple (c'est en français) les démêlés de l'aïeule de tous et de chacun, la femme la plus laide du monde. Celle, peut-être, que l'on retrouvera en version post-moderne dans le *Panta Rhei II* du T Magisch Theaterje (Pays-Bas), joué et mis en scène par Charlotte Puyck-Joolen. Atmosphère lunaire, musiques lacustres. Une humanité minuscule, entre algue et branche, cherche la lumière et l'amour au bout des doigts d'une effroyable géante. Pas un mot. Une succession de miracles terrifiants au ralenti, sous le sourire de Bouddha. C'est assez pour conforter Charleville dans son rang.

> Un jeune couple débat jusqu'à l'absurde de l'accrochage d'un carré noir sur fond blanc. Qui est l'accroché, qui est l'accrocheur ?

J.-L. P.

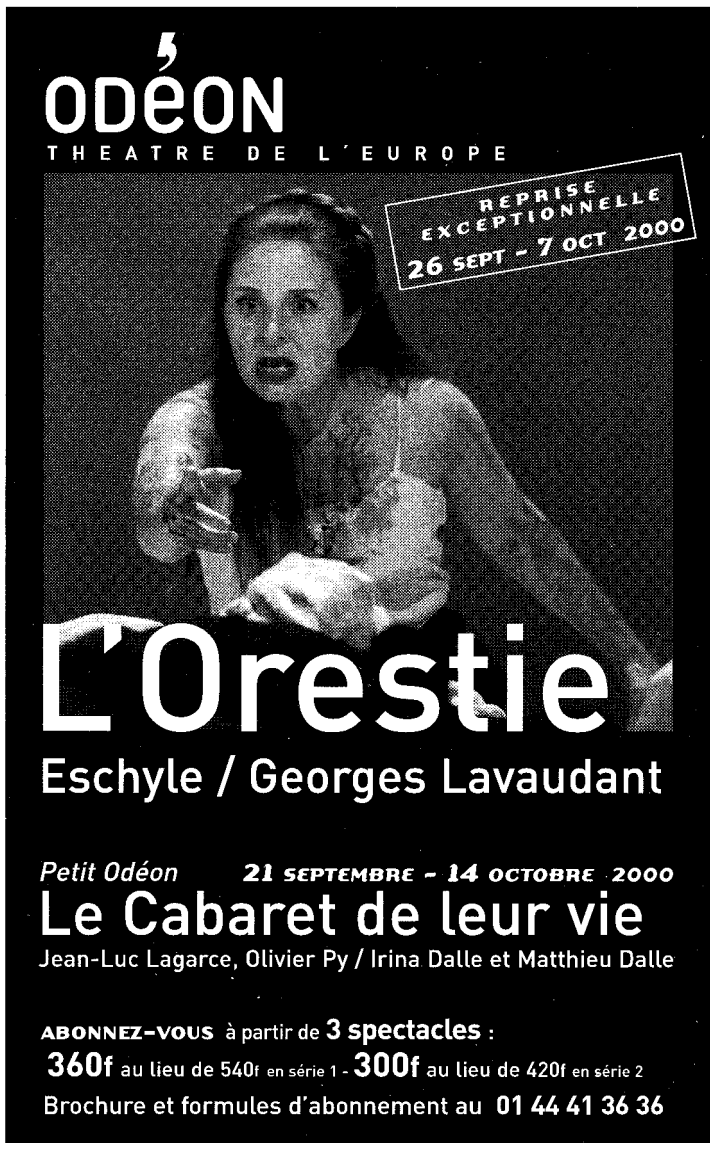

Elisabeth den Otter, anthropologue spécialiste de la Birmanie

« La défense de la culture va bien au-delà de la politique »

***ETHNOMUSICOLOGUE** hollandaise, par ailleurs anthropologue à l'Institut royal des tropiques à Amsterdam, Elisabeth den Otter est à l'origine de la venue des marionnettes de Mandalay (Birmanie) à Charleville-Mézières puis à Paris.*

« Quelle est la situation des marionnettistes en Birmanie ?

– Les troupes étaient en voie de disparition. Le développement du tourisme les a sauvées. C'est le cas du Théâtre de Mandalay, installé il y a moins de dix ans à proximité du palais royal. Par un effet de retour, l'intérêt du public birman a été relancé. Même les tournées dans les villages ont repris. Le seul théâtre authentique, celui que nous amenons à Charleville, le Yok taï thabin, se donne avec un orchestre complet, des chanteurs pour les rôles principaux et six à huit manipulateurs. Les marionnettistes qui vont dans les hôtels et les restaurants se contentent d'une cassette enregistrée. De ce point de vue, le tourisme appauvrit la marionnette.

– Quelle est la différence entre les marionnettes birmanes et celles des pays voisins ?

– Les marionnettes birmanes sont à fils. En Thaïlande, elles sont à ombre et à gaine. La tradition indienne et indonésienne est plutôt à ombre et à tige. Ailleurs, il n'y a pas de marionnettes à fils, sauf en Inde. Surtout, les marionnettes birmanes sont d'une beauté exceptionnelle. Seules les figures du bunraku au Japon peuvent prétendre les égaler.

– Et sur le plan de la narration ?

– La représentation classique, traditionnelle, commence par la création du monde avec des êtres mythiques, sauvages, d'avant la civilisation : ogres (en vert), magiciens (en rouge). La deuxième partie conte la fondation du royaume, de la civilisation, avec roi, reine, prince et princesse. La troisième partie, une *jataka,* est la partie religieuse, l'une des cinq cent quarante-sept vies du Bouddha, qui amène une morale. Une histoire de loyauté, d'amour, de respect des parents, de confiance en l'époux... Au Sri Lanka aussi on joue les *jatakas* sur les vies de Bouddha, et avec des marionnettes à fils également, mais qui viennent très probablement d'Italie.

– Comment s'opère la transmission ?

– Vous avez vu la dextérité de Baba (le « grand-père »). Il est ce que les Japonais appelleraient un trésor vivant. Le Théâtre de Mandalay recrute des jeunes qui s'intègrent progressivement à la troupe. Ici ne sont venus que les plus expérimentés. On retrouve les traditions familiales. A Mandalay, les trois fils du chef de la musique sont intégrés à l'orchestre. A Rangoon et à Pagan, il restait deux vieux montreurs. Il a fallu faire très vite pour qu'ils transmettent aux jeunes.

– C'est la première fois qu'ils font une tournée en Europe et en Amérique. Y a-t-il eu des problèmes pour leur sortie ?

– L'ambassade de France et l'ambassade de Myanmar à Paris ont fait des efforts. La Birmanie doit se rendre compte que la meilleure façon de se faire connaître est la culture.

– N'est-ce pas aussi une manière de tenter d'effacer une détestable réputation ?

– Je suis anthropologue de la culture. J'essaie de ne pas être détournée de mon travail par la politique. J'étais au Chili en 1973, aurais-je dû interrompre mes recherches à l'arrivée de Pinochet ? Non. C'est la culture qui m'importe. Je suis en bataille à l'Institut royal des Tropiques sur ce sujet. La Birmanie est la bête noire à la mode. Bien sûr, le régime n'est pas tout à fait ça. Mais je suis troublée lorsque les reproches viennent de mes collègues d'Indonésie alors qu'on s'entretue aux Moluques et à Timor, ou de mon collègue conservateur de l'Islam, alors que l'on massacre les Kurdes. Si on refuse de s'occuper de culture parce qu'un régime est détestable, il n'y aura plus de culture. Je veux être neutre. La défense de la culture va bien au-delà de la politique. »

Propos recueillis par Jean-Louis Perrier

Au programme

● **Renseignements.** Festival mondial des théâtres de marionnettes, place de l'Eglise-Saint-Rémi, Charleville-Mézières (08). Tél. : 03-24-59-94-94. Festival@marionnette.com. De 25 F/scolaire (3,81 €) à 80 F/adulte (12,20 €). Jusqu'au 24 septembre.

● **Exposition.** *Pupazzi con rabbia e sentimento.* Peintures et dessins de Dario Fo et Franca Rame ; masques de Sartori. Grand Magasin, avenue Jean-Jaurès.

● **Livre.** *Métamorphoses (la marionnette au XXe siècle*, de Henryk Jurkowski. Editions Institut international de la marionnette (IIM), 270 p., 220 F (33,54 €).

● **Revue.** *Puck* n° 13 : « Langages croisés ». Contributions de Daniel Veronese, Romeo Castellucci, Jean-François Peyret, Denis Marleau... IIM, 120 p., 120 F (18,29 €).

● **Documentation.** Institut international de la marionnette, 7, place Winston-Churchill, Charleville-Mézières. Tél. : 03-24-33-72-50. Internet : www.marionnette.com/

Le Quai d'Orsay révèle sa mémoire photographique

Le ministère des affaires étrangères expose 140 clichés d'un fonds hétéroclite et passionnant, collecté par ses ambassades depuis 1850

REGARDS SUR LE MONDE, TRÉSORS PHOTOGRAPHIQUES DU QUAI D'ORSAY (1860-1914). Musée d'histoire contemporaine-BDIC, hôtel des Invalides, Paris-7e. Du mardi au dimanche, de 10 h 30 à 18 heures. 20 F (3,05 €) et 30 F (4,57 €). Jusqu'au 10 novembre. Catalogue/textes de Pierre Fournié, Laurent Gervereau et Roger Thérond, éd. Somogy/AFAA, 192 p., 190 F (28,97 €).

Sur une photo, on voit les têtes, tranchées d'un coup de sabre, qui roulent sur le sol : nous sommes à Canton, en 1900. Ailleurs, deux religieuses sont transportées à dos de mulet, dans une sorte de palanquin : l'image a été prise en 1904 par un missionnaire capucin, en Mésopotamie. Citons encore ce cavalier, la mâchoire enveloppée d'un vaste pansement, blessé au combat de la Chaouïa (Maroc), en 1907 : un autochrome aux coloris délicats. Quoi encore ? Une jeune femme du Dahomey, vers 1900, qui fait voler du grain dans une calebasse...

Toutes ces images, choisies parmi des milliers et prises dans des contrées reculées de la planète à une époque où la photographie n'était pas encore banalisée, sont inédites. Ou plutôt, elles ont dormi pendant des décennies dans les archives du ministère des affaires étrangères. 140 surgissent pour la première fois dans l'exposition « Regards sur le monde » présentée à l'Hôtel des Invalides. C'est une divine surprise, qui vient confirmer un privilège français : notre pays, berceau de la photographie, regorge dans ses administrations les plus diverses, à Paris et en province, de trésors longtemps enfouis et pour beaucoup mis au jour dans les années 80.

Vingt ans plus tard, sous l'impulsion du conservateur Pierre Fournié et du ministre Hubert Védrine – photographe amateur –, c'est au tour du Quai d'Orsay d'explorer ses placards. Ici, les photos dorment dans des boîtes mais beaucoup d'autres sont collées dans des milliers de registres. *« Elles arrivaient au Quai d'Orsay,* explique Pierre Fournié, *envoyées des quatre coins du monde, avec les télégrammes diplomatiques sur lesquels elles étaient le plus souvent collées. Cette correspondance a été, par la suite, rassemblée dans des volumes reliés avec les photos. »*

L'importance de ce butin est difficile à estimer. 30 000 images isolées ou rassemblées dans des albums ont été recensées. Mais celles qui sont incluses dans les volumes de dépêches sont sans doute aussi nombreuses. Pourquoi cette distinction ? *« Les photos trop grandes ne pouvaient être collées dans les registres,* répond Pierre Fournié. *Certains fonds ont été examinés, comme celui de la Chine entre 1890 et 1910. Les autres sont encore largement inconnus. »*

Si les premières images remontent aux années 1850, le rythme des prises de vue s'emballe à partir des années 1860. Le point fort se situe entre 1880 et les premières années du XXe siècle. *« La presse illustrée prend ensuite le relais »,* explique Pierre Fournié. Au-delà de ces dates, on ne peut imaginer fonds plus empirique, plus hétéroclite. Le ministère des affaires étrangères n'a jamais produit la moindre note pour dire le rôle et l'intérêt des images. Ce fonds est donc le résultat d'initiatives individuelles dans les ambassades et les consulats.

L'exposition met l'accent sur les images envoyées au moyen de la valise diplomatique par des fonctionnaires installés au bout du monde, qui veulent donner un témoignage visuel à la « maison mère ». Les motivations sont documentaires, ethnographiques, exotiques, archéologiques, géographiques. Personnelles, aussi. Un obscur diplomate du Laos a joint une photo à sa note : *« Je suis allé à la chasse, j'ai tué un crocodile. »* Derrière ces images, on tombe rarement sur des noms connus : Le Gray, Nadar, Bonfils. Se cachent surtout des photographes anonymes – beaucoup d'images ne sont pas signées – ou qui n'étaient pas du métier : des diplomates, des amateurs trouvés sur place, des consuls eux-mêmes, des géographes, linguistes, hommes d'affaires liés au consulat.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Mésopotamie, 1904. Deux religieuses à dos de mulet, dans l'œil d'un missionnaire capucin.

TYPHONS ET CHERCHEURS D'OR

Les sujets des images sont donc les plus divers. Une épidémie, un typhon (Valparaiso, 1888), un événement politique local (l'exil du dalaï-lama à Delhi, 1910), une guerre ou une révolution (le premier massacre des Arméniens, 1909), un morceau d'architecture (la reconstruction du Saint-Sépulcre, à Jérusalem, de 1862 à 1868), la construction d'un ouvrage d'art (le percement de l'isthme de Panama, 1895), une scène exotique (chercheurs d'or dans le Minas Gerais, vers 1880), des portraits de « types » (jeune Indien du Matto-Grosso, vers 1876). Ou tout simplement un paysage (le Corcovado, Brésil, 1868).

On peut découvrir aussi les photos prises par Ernest Noirot, *« artiste de variétés »* qui accompagne au Fouta Djalon (Guinée) le docteur Bayol dans une expédition précoloniale, en 1881. Ou suivre la mission Marchand, dans l'est du continent africain, qui s'achèvera dramatiquement, en 1899, avec l'incident de Fachoda, où s'affrontent les ambitions françaises et britanniques. Charles Bonin explore les hautes vallées du Mékong en 1893, où il met en place les premières structures administratives françaises ; on le retrouvera ensuite au Tibet. En 1887, le lieutenant-colonel Badens, en poste à Diégo-Suarez, charge le lieutenant de Tugny de photographier les notables Hovas de la région pour obtenir leur confiance et préparer la conquête de Madagascar (1896).

Ces photos rappellent que le diplomate est souvent recruté pour ses qualités aventurières. La moitié du fonds du Quai d'Orsay concerne ce que Pierre Fournié appelle *« la cuisine »* du ministère, son côté *« famille »*, à savoir des portraits des agents d'ambassade, la vie consulaire. Cette partie a été écartée de l'exposition, mais elle doit pourtant regorger de documents et de portraits savoureux, notamment ceux de Claudel, de Saint-John Perse ou de Giraudoux, qui ont bourlingué dans le monde pour le compte du Quai. *« Beaucoup reste à faire »*, confirme Pierre Fournié.

Michel Guerrin et Emmanuel de Roux

Tortures et exécutions laissées dans les cartons

Les supplices, exécutions capitales et autres atrocités sont des sujets particulièrement prisés par les photographes du Quai d'Orsay. On ne les trouve pas dans l'exposition, sans doute pour ne pas effrayer le spectateur. *« Certains diplomates voulaient dire à Paris : "Regardez où j'étais !", au milieu des épidémies, typhons, révolutions, exécutions »,* explique le conservateur Pierre Fournié. Ce dernier a trouvé seize contacts tirés en bleu qui représentent un Chinois subissant le supplice dit des « cent morceaux », vers 1906. Quatre de ces images sont connues. Elles ont été utilisées par Georges Bataille pour illustrer ses *Larmes d'Eros.* Mais dans le volume de l'écrivain, ces photos sont recadrées, peut-être pour en supprimer les aspects les plus macabres ou insister sur le sourire extatique du condamné, drogué au préalable. Comment ces images sont-elles arrivées ici ? Mystère.

La galerie parisienne Agathe Gaillard menacée d'expulsion

LA GALERIE parisienne Agathe Gaillard, la plus ancienne galerie de photographie en France, est menacée d'expulsion. Le 30 juin, cette dernière s'est vu notifier par la Société anonyme de gestion immobilière (SAGI), qui gère l'immeuble de la rue du Pont-Louis-Philippe (4e arrondissement) pour le compte de la Ville de Paris, que son bail n'était pas renouvelé et qu'elle devait donc quitter les lieux avant le 31 décembre. La SAGI et la Ville comptent récupérer ce lieu pour l'attribuer au restaurant Grenier sur l'eau, qui doit lui même quitter son local afin que le Mémorial du martyr juif inconnu, rue Geoffroy-l'Asnier, puisse être agrandi. La galeriste a informé la SAGI et la municipalité qu'elle était disposée à déménager à condition qu'on lui propose *« quelque chose d'équivalent ». « Agathe Gaillard ne partira pas tant qu'on ne trouvera pas un lieu, dans le même quartier, qui lui convient »*, dit-on à la Ville de Paris. *« Je suis traitée avec brutalité »*, dit pourtant Agathe Gaillard, dont la galerie – 200 m² sur trois niveaux – ouverte en 1975 est un lieu pionnier de la photographie en France. Elle a ainsi exposé Cartier-Bresson, Doisneau, Kertész, Bill Brandt, Boubat, Alvarez-Bravo, Gibson, Charbonnier, Wurstemberger ou Faucon.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : Pathé a décidé d'étendre sa carte d'accès aux salles de cinéma** à la suite des initiatives d'UGC (avec sa carte « Illimité ») et de Gaumont (avec « Le Pass »). Baptisée « Ciné à volonté ! », la carte Pathé avait été mise en place à Nantes, le 2 août, pour contrer localement UGC (*Le Monde* du 4 août). La société de Jérôme Seydoux a annoncé le mercredi 20 septembre qu'elle entrait en vigueur à Strasbourg (où l'exploitant indépendant René Letzgus, qui gère dix écrans, y est associé), à Nice et à Clermont-Ferrand.

■ **ARCHITECTURE : six équipes d'architectes ont été choisies pour participer au concours** lancé par la Ville de Paris en vue de transformer l'ensemble immobilier de la Gaîté-Lyrique, dans le 3e arrondissement, en salle de concert. Il s'agit des Français Jean-Paul Viguier, Fabre/Perrottet/Speller/Pumain, Claude Vasconi, ainsi que de Michael Wilford (Londres), Vittorio Gregotti (Milan) et Arata Isozaki (Tokyo). La Gaîté rénovée est supposée accueillir un auditorium de 2 100 places et une salle de répétition. Le chantier, prévu pour durer au moins jusqu'en 2003, avoisine 275 millions de francs.

■ **MARCHÉ DE L'ART : les travaux de rénovation de Drouot-Richelieu,** l'hôtel des ventes de la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris, débuteront seulement à la fin de l'année. Le chantier a été confié aux architectes Jean-Michel Wilmotte et Jean-Jacques Fernier, qui ont fait de nouvelles propositions pour augmenter l'espace utile. Le nouveau bâtiment sera donc inauguré à l'automne 2001. Les ventes se poursuivront durant les travaux.

■ **INDUSTRIES MUSICALES : Pascal Nègre, président d'Universal Music France,** assurera désormais également la direction du développement du groupe en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, une région où le groupe était jusqu'à présent absent. Pascal Nègre a été notamment à l'initiative de « 1, 2, 3 Soleils », réunissant Khaled, Rachid Taha et Faudel.

■ **MUSIQUE : le directeur artistique du Staatsoper de Berlin, Daniel Barenboïm,** abandonnera ses fonctions en 2002. Le chef d'orchestre et pianiste a fait savoir qu'il pourrait intensifier son travail de directeur musical de l'Orchestre symphonique de Chicago, au cas où il ne pourrait plus travailler à Berlin après 2002 en raison de la crise financière que traversent les grands établissements culturels de la capitale allemande.

Les excentricités rafraîchissantes du Downtown Festival de New York

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Une jeune femme aboie sous un abat-jour tressé de saucisses, les pieds reliés à des fils électriques. Plus tard, tout en chantant une étrange mélopée, coupée par quelques bouffées de tabac, elle va implacablement trancher de la *jelly* à la framboise, en extraire un chausse-pied, le jeter dans une bassine d'eau savonneuse. Puis elle se roulera sur un tapis vert à longs poils et fera résonner, très musicalement, les grincements des pieds gainés de caoutchouc d'un porte-toasts sur le formica d'une table de cuisine.

L'après-midi du 15 septembre, premier contact avec le Downtown Arts Festival de New York City, communément appelé par son public jeune et branché « DAF/NYC ». La jeune femme s'appelle Claudia Triozzi et elle fait partie d'une programmation de spectacles courts du Centre Pompidou, « Les Spectacles vivants », importée avec son curateur, le Français Serge Laurent. On ne connaît pas le travail de Triozzi. On a tort, car elle y met une intensité fascinante, au bord de l'hystérie ménagère. Cela explose sans déborder.

Des performances de ce genre, le DAF/NYC en propose de nombreuses. Mais aussi des installations, des expositions, des spectacles multimédias montés par une jeune génération, ces *« emerging artists »* qui sont la raison d'être de cette rafraîchissante programmation signée Simon Watson et Craig Hansala. Cette année, pour la huitième édition de DAF/NYC, la France est à l'honneur – avec la collaboration active des services culturels de l'ambassade de France aux Etats-Unis, basés à New York, et de l'Association française d'action artistique, l'agence culturelle du ministère des affaires étrangères. Les responsables du festival ont été invités, l'an passé, à venir découvrir le travail des artistes français : *« La France, en ce domaine, demeure un pays où la créativité est d'une qualité extraordinaire. Notre festival bénéficie d'une aide décisive de la France, mais nous avons toujours un œil sur ce qui se passe dans votre pays et aurions de toute façon invité des Français. »*

Au Kitchen, un haut lieu de l'avant-garde new-yorkaise, dans un quartier *downtown* (en bas de Manhattan) autrefois mal famé, au coin de la 11e Avenue et de la 19e Rue, se seront produits Xavier Le Roy, David Shea, Grand Magasin et Claudia Triozzi sous la bannière des « Spectacles vivants » :

Deux soirées de musiques électroniques étaient organisées sur un vieux bateau amarré à l'un des « piers » de la 23e Rue

ils présentent des modules courts, toniques, un langage léger, presque pince-sans-rire, comme le travail sur la représentation imaginaire et mentale de Grand Magasin, suite de soixante pièces miniatures durant de quelques secondes à une minute chacune. C'est à la limite de l'exercice de style mais sans aucune lourdeur. C'était tout l'inverse avec *Shattered Boxes,* spectacle expressionniste et rance de la Compagnie Faim de Siècle présenté hors la programmation de Beaubourg. Cet exercice multimédia du temps de grand-maman était asphyxié par sa volonté prétentieuse du « grand tout ».

L'Etat n'est pas la seule présence française au DAF/NYC : *« Chanel nous a sauvés au tout dernier moment,* reconnaît Simon Watson, *lorsque l'un de nos sponsors majeurs nous a lâchés, pris par les difficultés qu'ont connues les start-up cette année. La direction de Chanel - Etats-Unis a été rapide dans sa décision. »* Car DAF/NYC fonctionne avec des bouts de ficelle. Les bureaux de la 8e Avenue ressemblent aux locaux d'une société de nettoyage. *« Notre équipe de six personnes ne peut se réunir que quelques semaines par an. Je gagne ma vie en enseignant quelques heures par semaine. Craig Hansala est le vrai responsable artistique du festival cette année et celui qui l'a porté à bout de bras. En ce début d'année, j'étais vidé, déprimé : les poursuites des créanciers, la mort de la cofondatrice du festival, celle de William Harris, un ami journaliste, l'un des rares de la presse new-yorkaise à défendre le festival... Je n'y croyais plus. Mais je dois avouer que cette huitième édition semble marquer le début d'une ère nouvelle... »*

A l'origine, DAF/NYC était un rassemblement de galeries situées dans le bas de la ville, au sud de Houston Street, dans le fameux (et aujourd'hui très à la mode) quartier de Soho. Simon Watson, galeriste lui-même, avait d'abord imaginé le DAF/NYC comme une manifestation au service de la visibilité de galeries touchées par la crise du début des années 90, dont beaucoup avaient fermé. Aujourd'hui, la présence de spectacles vivants donnés dans des lieux mythiques comme The Kitchen, The Knitting Factory ou The Frying Pan contribue pour beaucoup à la richesse vibrionnante du festival.

Les 15 et 16 septembre, un autre événement a ouvert plus encore le Festival sur la population de Manhattan : deux soirées de musiques électroniques, importées du Batofar parisien, étaient organisées sur le navire de la Frying Pan, un vieux bateau aux cales insondables amarré à l'un des *piers* de la 23e Rue. La nuit durant, une foule bigarrée et partageuse s'est plongée dans les délices de cette « French Electronica ». Un rêve de soirée de fin d'été, avec vue imprenable sur les lumières du New Jersey, de l'autre côté de la baie.

Renaud Machart

★ Downtown Arts Festival de New York, jusqu'au 24 septembre. Tél. : 00-1-212-243-5050. Internet : www.simonsays.org/

DDB

Jimi Hendrix électrise la Fnac.

A l'occasion du TRIBU[TE]* Jimi Hendrix et son héritage, retrouvez une sélection de 33 CD et une brochure gratuite dans toutes les Fnac jusqu'au 14 octobre.

Gagnez un disque d'or Jimi Hendrix personnalisé

sur ↳www.fnac.com

fnac.com

* Hommage

Les plasticiens chinois affichent leur art du sarcasme

Deux expositions parisiennes présentent des œuvres de Chine et de Taïwan

La sinomania qui s'est emparée de l'art contemporain gagne la Maison de La Villette et la Cité internationale des arts. Les peintures, photographies et sculptures, aux allusions politiques et sociales parfois violentes, tels les clichés de Zhang Haier et les reliquaires de Chien Fu-chuan, sont marquées par les références occidentales.

TRANSPARENCE, OPACITÉ ? Maison de La Villette, parc de La Villette, Paris-19e. Tél. : 01-40-03-75-74. Du jeudi au dimanche, de 14 heures à 18 heures. Entrée libre. Jusqu'au 1er octobre.
PANORAMA DE L'ART CONTEMPORAIN DE TAÏWAN. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville, Paris-4e. Du lundi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'au 27 septembre. Une exposition des peintres Wang Neng Tao, Zhao Bao Kang et Yi Ling a lieu à l'Espace Lhomond (21, rue Lhomond, Paris-5e), du 21 septembre au 1er octobre.

Toujours la Chine et ses artistes. La Villette traite de la Chine populaire, la Cité internationale des arts de Taïwan. Dans la première exposition, 14 invités. Dans l'autre, 11. D'un côté, des peintres et des photographes ; de l'autre, des peintres et des sculpteurs – et, chaque fois, les peintres l'emportent en nombre et en visibilité, ce qui ne signifie pas qu'ils triomphent aussi par la qualité des travaux exposés.

Pourquoi cette sinomania foudroyante ? Parce que la Chine était demeurée trop longtemps absente de l'actualité artistique pour des raisons politiques évidentes ? Sans doute. Parce que la vitalité de ses créateurs actuels est immense ? Assurément. Mais aussi parce que le marché international a besoin de nouveautés et de modes. Les expositions qui prolifèrent alimentent l'engouement et le commerce. L'exposition « Transparence, opacité ? » a été conçue par la byzantiniste et philosophe Marie-José Mondzain. Elle a visité des ateliers à Pékin, Wuhan et Kunming et a bâti une sélection qui *« vise à éclairer l'expression d'individualités a..rtistiques fortes et indépendantes »*.

On en serait mieux convaincu si l'accrochage ne s'ouvrait sur de trop jolies photos de paysages façon cartes postales chics. Force et indépendance éclatent peu dans cette sélection – ou alors c'est la force des modèles occidentaux que les artistes, tous nés aux alentours de 1960, ont découverts et assimilés par le truchement des revues et des catalogues.

CHRONIQUE FROIDE

Zhang Dali dessine des profils sur les murs de maisons vouées à la démolition. Puis il les photographie. Ainsi témoigne-t-il des ravages architecturaux qui se commettent aujourd'hui dans les villes chinoises, ruelle après ruelle. Mais le procédé lui-même fait songer à Georges Rousse, la dextérité en moins.

Pour le témoignage, l'acuité, la violence, les clichés de Zhang Haier sont très supérieurs. Dans le genre chronique froide d'une société, voici un excellent analyste des mœurs de ses compatriotes. Les femmes « de mauvaise vie » le captivent. Dans les bars, les dancings, les théâtres et dans la rue, il trouve la composition juste, dans une lumière froide, avec un sens très sûr de l'instant décisif. Se mesurer à ces images en noir et blanc qui font songer à celles que William Klein capta jadis à New York est un exercice dangereux pour les peintres. Yue Minjun est un des rares à y parvenir. Ses grands visages d'hommes riant de toutes leurs dents ne peuvent être que les signes d'une comédie du bonheur ou ceux d'une absolue docilité, proche de l'idiotie.

Les Taïwanais sélectionnés par le Musée des beaux-arts de Kaohsiung ne cultivent pas plus l'élégie ni ne se dégagent mieux des références internationales. Les compositions par assemblage de Kuo Bor-jou, si marquées soient-elles par le souvenir de Rauschenberg, imposent leur véhémence en gris, noir et rouge. Les reliquaires de Chien Fu-chuan révèlent à la vue des débris organiques, des ossements carbonisés, des viscères éclatés – tout cela adroitement suggéré avec du bois, des matériaux de récupération, de la colle et de la couleur.

La plupart des peintres cherchent du côté d'une sorte de pop art sarcastique et brutal, assorti d'allusions politiques et sociales. Mais l'ensemble le plus convaincant, les installations de Hwang Buh-ching, est à l'opposé de ces intentions, entre souvenirs d'enfance et poétique des éléments premiers.

Philippe Dagen

Philippe Torreton sur scène, à l'épreuve des clichés

ON NE REFAIT PAS L'AVENIR, d'Anne-Marie Etienne (Actes Sud - Papiers, 60 p., 59 F [8,99 €]). Mise en scène : Anne-Marie Etienne. Avec Philippe Torreton, Pierre Cassignard, Carole Richert, Anne Loiret, Serge Maillat.
BOUFFES-PARISIENS, 4, rue de Monsigny, Paris-4e. Tél. : 01-42-96-92-42. Mo Quatre-Septembre. Durée : 1 h 45. De 100 F (15,24 €) à 280 F (42,69 €). Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 h 30.

« Pourquoi les anges auraient-ils peur des clichés ? Il n'y a que la vérité qui compte. » L'ange en question, prénommé Lucien (Pierre Cassignard, excellent), descend du ciel remettre dans le droit chemin Xavier (Philippe Torreton), passé de la haute édition au best-seller à tout prix. Six mois de cohabitation forcée sont prévus entre le supplément d'âme et le démon du tirage. A force de perdre sa compagne, son travail et sa santé, Xavier deviendra un peu plus angélique (il publiera de bons livres) et son directeur de conscience un peu plus humain (il repart son bordeaux à la main) : victoire des clichés sur la vérité.

Via le cynisme du personnage, le cours de cette édifiante veillée des chaumières néo-bourgeoise n'est pas sans raviver quelques lieux communs tous publics sur les éditeurs (ne pensent qu'au fric), les prix littéraires (truqués), les journalistes (corrompus), les amis (intéressés)... Le tout baigne dans de lointaines réminiscences sartriennes (problématique de la mauvaise conscience, du salaud, de la responsabilité) habillées dans une tenue que reconnaîtront les familiers du *prime time*, applaudissements compris.

Cela serait sans conséquences s'il n'y avait Philippe Torreton. Un gaillard capable de donner des couleurs – à défaut de profondeur – à un texte asthénique. Le théâtre affiche toute son injustice dans ses élans, ses rebonds, ses hésitations, son incroyable vitesse d'exécution. Illusionniste accompli, il fait défiler toute une collection de sentiments sous un seul habit, avec une prédilection pour ceux qu'exprimait, de près ou de loin, un fameux Scapin. Sous Xavier demeurent quelques traits et lacets du valet et au moins une réplique du maître : *« Que diable allait-il faire dans cette galère ? »*

Après avoir claqué avec fracas la porte du Français, encore légèrement estourbi par les lumières du boulevard, le comédien semble chercher son chemin. Au moins bien disposé envers lui, *On ne refait pas l'avenir* ne peut pas ne pas apparaître comme une métaphore de sa situation. Mais a-t-il vraiment besoin d'un directeur de conscience ?

Jean-Louis Perrier

Le buto réinventé du chorégraphe japonais Kim Itoh

SHONEN-SHOJO. Kim Itoh (chorégraphie). Hisaschi Adachi (lumières). Kyoto Domoto (costumes). En tournée à la Maison de la culture du Japon, 101 *bis*, quai Branly, Paris-15e. Mo Bir-Hakeim. Tél. : 01-44-37-95-95. Du 21 au 23 septembre, à 20 h 30. 50 F (7,62 €) et 80 F (12,20 €).
BIENNALE DE LA DANSE DE LYON. Galerie des Terreaux, Lyon-1er. Jusqu'au 30 septembre. Prochains spectacles : Delphine Gaud, les 21 et 22 septembre. Kilina Kremona, les 21 et 22 septembre. Tél. : 04-72-07-70-00. De 80 F (12,20 €) à 200 F (30,49 €).

LYON
de notre envoyée spéciale

De la jeunesse et des décibels ! Quitte à devenir sourd, la musique s'écoute à fond quand on a vingt ans. C'est le cas des neuf interprètes de *Shonen-Shojo* (« Garçons-Filles »), spectacle du chorégraphe japonais Kim Itoh présenté à Lyon les 14, 15 et 16 septembre. Grésillements, enregistrements des valeurs de fermeture de la Bourse de Tokyo, rock métallique strident, la bande-son a le tempo féroce et une façon de stopper cut qui cisaille le spectateur. Puis des ruissellements d'eau, le brouhaha d'une cour de récréation, un piano mélancolique le bercent dans un cocon de douceur.

L'écartèlement travaille toute la pièce. Bâtie sur des traversées de gauche à droite du plateau, *Shonen-Shojo* avance tantôt à fière allure, tantôt lentement avec des langueurs anémiques. La station debout semble difficile aux danseurs qui progressent à quatre pattes avec parfois une vélocité de cafards éblouis par la lumière. Filles ou garçons, ils sont tous régulièrement tétanisés par des spasmes qui les envoient dinguer au sol. Entre l'image lisse d'adolescents presque adultes et les sautes d'humeur des gamins qu'ils s'obstinent à rester, ils rebondissent avec une légèreté bouffonne. Grimaces et glapissements : la jeunesse, ça démange.

TRANSE ROBOTIQUE

Contrepoint lugubre à cette bande de jeunes gens acidulés, la silhouette osseuse de Kim Itoh découpe d'étranges hiéroglyphes dans la lumière très blanche. Avec son bandeau de corsaire sur l'œil droit (il l'a perdu lors d'un accident à l'âge de huit ans), le chorégraphe figure un personnage difforme : genoux piqués dans le sol réduisant ses jambes à des moignons, mains recroquevillées, il progresse dans un surprenant déséquilibre. On pense parfois au petit garçon débile du film *Dodes'Kaden*, d'Akira Kurosawa, dont la violence sèche au volant de son tramway fantôme a des affinités avec la transe robotique du chorégraphe.

Kim Itoh est estampillé buto, courant chorégraphique né sur les ruines d'Hiroshima dans les années 50 à Tokyo. Affranchi des conventions du genre (plus de farine poudrant les corps quasi nus, mais des robes corolles et des T-shirts), il conserve néanmoins la substance de ce théâtre de la cruauté, cette souffrance d'être vivant dans un monde perpétuellement en train de mourir. Auprès de ces jeunes danseurs, le chorégraphe est celui qui sait le secret, menace planant sur l'avenir qu'il est impossible de négliger. Avec lui toujours dans l'ombre, *Shonen-Shojo* avance inexorablement, tendu à point et pourtant d'une infinie douceur. La vie même.

Rosita Boisseau

SORTIR

PARIS - BANLIEUE

SquarE
KompleXKapharnaüM, qui a vu le jour en 1996 grâce au regroupement de trois associations de spectacles de rue, musique et régie, propose une redécouverte de l'espace urbain présentée par *SquarE*, studio déambulatoire de télévision locale de rue. Cet événement, qui s'est déjà produit avec le Collectif 12 à Mantes-la-Jolie du 11 au 16 septembre, opère à Bagnolet jusqu'au 23 septembre, encadré par le Théâtre de l'Echangeur.
Il terminera sa tournée à Paris avec la complicité de la Guinguette pirate et du Batofar, du 27 au 30 septembre. L'opération offre une image originale et une lecture subjective des quartiers, de la ville et de ses habitants. Des comédiens parcourent les rues, s'infiltrent dans les moindres interstices des lieux publics ou des habitations collectives, filment et sont filmés, interrogent, discutent. Les images sont ensuite diffusées en des lieux divers, parfois insolites (projections sur des façades, dans les entrepôts, sur les statues, dans des maisons de quartier...).
Le dernier soir, un véhicule équipé de trois projecteurs et entouré de comédiens parcourt la ville.
A Paris, du 27 au 30 septembre, la Guinguette pirate et le Batofar relaieront cette manifestation.
KompleXKapharnaüM, 9, rue Francia, Villerbanne (69). Tél. : 04-72-37-12-16. Théâtre de l'Echangeur, Bagnolet (93). Tél : 01-43-62-06-92. Batofar, quai François-Mauriac, Paris 13e. Tél. : 01-56-29-10-30.

BRUXELLES

Les Nuits Botanique
Loin des raouts estivaux tous plus ou moins formatés sur le même modèle, le festival des Nuits Botanique, à Bruxelles, apparaît chaque année comme la véritable aubaine de la rentrée. L'édition 2000 propose à nouveau une programmation exposant brillamment les tendances les plus pointues du rock, de la pop et de la chanson internationale. Donnés dans les cadres charmants des salles du Botanique et du Cirque royal, bons nombre de concerts sont des créations uniques. On réservera en particulier ses soirées pour la performance acoustique de Andy Cairns, ancien leader des turbulents Therapy (le 24 septembre), celle des rockers belges de Venus accompagnés de l'Ensemble de musiques nouvelles (le 26), celle du crooner irlandais Perry Blake avec un orchestre à cordes (le 29), *L'île électrique* avec, entre autres, Serge Teyssot-Gay, Olivier Mellano, Polatronic, Core Dump, Rodolphe Burger (le 30) ou la rencontre de Jean-Louis Murat avec ses complices américains de Giant Sand (le 1er octobre)...
A noter également le 23 septembre : Hooverphonic, Bebel Gilberto, Zend Avesta... Le 24 : Les Rita Mitsouko, The Smith & Mighty, Badmarsh & Shri... Le 25 : Dick Annegarn, Manu Solo... Le 28 : Cesaria Evora, Julien Jacob...
Nuits Botanique, Centre culturel de la Communauté Wallonie-Bruxelles, rue Royale, 236. Bruxelles. Jusqu'au 1er octobre. Informations : (00-32) 2-218-37-32.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

La Dame de Shanghaï
d'Orson Welles (Etats-Unis, 1947, 1 h 27).
Action Christine, 4, rue Christine, Paris-6e. Tél. : 01-43-29-11-30.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 36-15 LEMONDE
ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Don Quichotte
de Massenet. Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, James Conlon (direction), Gilbert Deflo (mise en scène), Antonio Marquez (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Les 22, 25, 27 et 30 septembre et les 3 et 5 octobre, 19 h 30 ; le 8 octobre, 15 heures ; jusqu'au 13 octobre. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 670 F.
Les Violons virtuoses
Orchestre de chambre régional d'Ile-de-France. Alexandre Stajic (direction).
Centre culturel de Russie, 61, rue Boissière, Paris-16e. Le 22 septembre, 21 heures. Tél. : 01-42-54-72-85. 80 F et 120 F.
Ensemble InterContemporain
Chin, Andriessen, Eötvös. David Robertson (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Le 22 septembre, 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 130 F.
Orchestre philharmonique de Radio-France
Mahler. Pascal Rophé (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Le 22 septembre, 20 heures. Tél. : 01-56-40-15-16. 100 F.
Duy-Thông Nguyen
« Hommage aux castrats du baroque au romantisme ».
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e. Le 22 septembre, 20 heures. Tél. : 01-42-26-00-00. De 100 F à 150 F.
Ballet Cristina Hoyos
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris-9e. Les 22, 23, 26, 27, 28, 29 et 30 septembre, 20 h 30 ; les 24 septembre et 1er octobre, 15 heures. Tél. : 01-53-32-32-00. De 50 F à 290 F.
Compagnie Gigi Caciuleanu
Sudden Théâtre, 14, rue Sainte-Isaure, Paris-18e. Les 22 et 23 septembre, 21 heures ; le 24 septembre, 15 h 30. Tél. : 01-42-62-35-00. De 50 F à 100 F.
Kim Itoh
Maison de la culture du Japon, 101, quai Branly, Paris-15e. Les 22 et 23 septembre, 20 h 30. Tél. : 01-44-37-95-95. De 60 F à 80 F.
Clarence Gatemouth Brown
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17e. Les 22 et 23 septembre, 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 140 F.
Arbenz Connection
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Les 22 et 23 septembre, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.
Hervé Krief
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Le 22 septembre, 22 heures. Tél. : 01-42-61-89-96. 60 F.
We Three
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil (93). Le 22 septembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 60 F à 80 F.
Aston Villa, Amok
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Le 22 septembre, 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 99 F.
Youri
Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris-11e. Le 22 septembre, 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32. 60 F.
Wally
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Les 22, 23, 26, 27, 28, 29 et 30 septembre, 20 h 30. Tél. : 0-803-815-803. Location Fnac. De 110 F à 130 F.
Cabaret du printemps
Limonaire, 18, cité Bergère, Paris-9e. Les 22 et 23 septembre, 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33.
Holiday on Ice
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-9e. Les 22 et 23 septembre, 20 h 30 ; le 23, 17 heures ; le 24, 14 h 30. Tél. : 01-44-68-44-68.
Compagnie Vollard
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. Les 22, 23, 28, 29 et 30 septembre, 19 heures. Tél. : 01-44-92-77-66. De 100 F à 120 F.
Le Tazieh
Parc de La Villette, Paris-19e. Les 22, 23, 26 et 27 septembre, 20 h 30 ; le 24 septembre, 16 h 30. Tél. : 01-53-45-17-00. 110 F.
Don Carlos
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Les 22 et 23 septembre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

RÉGIONS

Ensemble Venance Fortunat
Michel Tranchant (direction).
Abbaye, Ambronay (01). Le 22 septembre, 20 h 30. Tél. : 04-74-38-74-04. 220 F.
Le Parlement de musique
Martin Gester (direction).
Grand Kursaal, Besançon (25). Le 22 septembre, 20 h 30. Tél. : 03-81-25-05-80. 230 F.
Rêves
de Wadji Mouawad, mise en scène de Wadji Mouawad.
Théâtre de l'Union, 20, rue des Coopérateurs, Limoges (87). Les 22 et 25 septembre, 19 heures et 20 h 30 ; les 23 et 24 septembre, 15 heures et 18 h 30. Tél. : 05-55-79-90-00. 40 F et 80 F.
Kilina Cremona.
Théâtre de la Croix-Rousse, 96, rue de la Croix-Rousse, Lyon (69). Le 22 septembre, 20 h 30. Tél. : 04-72-07-00-00. De 70 F à 100 F.
Quatuor Arditti
Palais des fêtes, 5 rue Sellénick, Strasbourg (67). Le 22 septembre, 20 heures. Tél. : 03-88-23-47-23. 95 F.
Woyzeck (en allemand sous-titré)
de Georg Büchner, mise en scène de Stéphane Braunschweig.
TNS, 1, av. de la Marseillaise, Strasbourg (67). Les 22 et 23 septembre, 20 heures ; le 24 septembre, 17 heures. Tél. : 03-88-24-88-24. De 35 F à 75 F.

ANNULATIONS

Héloïse et Abélard
Opéra national du Rhin, 19, place Broglie, Strasbourg (67). Prévu les 22, 24, 27 et 30 septembre, annulé.

BOX MAN
www.boxman.fr
OPERATION SPECIALE !
Les meilleurs CD de l'année à 99 F livrés en 48 h.
Prix TTC valable jusqu'au 31/10/00, hors frais d'expédition
ALTER ECO

EN VUE

■ Un parfum français a embaumé a pendant trois jours les jardins et les artères d'Abou Dhabi, pour le retour au pays du président **Zayed Ben Sultan Al-Nahyane**, opéré d'un rein aux Etat-Unis.

■ **Walid al-Tabtabaïé**, député islamiste koweïtien, demande que les compétitions olympiques où *« il y a plus de sexe que de sport »* – les matches de beach-volley féminins, les épreuves de plongeon et de natation synchronisée – ne soient pas diffusées à la télévision d'Etat.

■ *« Tout contact physique entre athlètes féminines et entraîneurs doit être proscrit s'il n'a pas pour but de développer des compétences sportives »*, recommande le code de *« bonne conduite »* élaboré par le Conseil de l'Europe pour prévenir le harcèlement et les abus sexuels.

■ A la question de l'institut de sondage Ipespe *« Quels sont vos instants de bonheur ? »*, les Brésiliens ont plus souvent répondu la messe (38 %) que l'amour (19 %).

■ L'évêque de Mayence reproche à son évêque auxiliaire, poursuivi pour abus sexuels, d'avoir *« abusé de son rôle d'assistance »* auprès d'une fidèle qui lui avait demandé un réconfort spirituel parce qu'elle avait des visions.

■ *« La dégénérescence de **Cheng Kejie** s'est produite parce qu'il a abandonné sa foi dans le communisme »*, commentait le quotidien officiel *Chine nouvelle*, au lendemain de l'exécution de l'ancien vice-président de l'Assemblée nationale, qui avait détourné des millions de yuans avec l'aide de **Li Ping**, sa maîtresse.

■ Après avoir restitué à l'Etat son palais de 70 pièces, **Nurmurat Gulmuradov,** président de la société nationale de construction de routes, convaincu de corruption, a été confirmé dans ses fonctions par le président **Saparmurad Niyazov,** *« père de tous les Turkmènes »*.

■ Trente-six douaniers et policiers ont exigé des pots-de-vin entre Alma Ata et Astana au Kazakhstan, le jour où, pour mesurer l'ampleur de la corruption, le ministre de l'intérieur, **Kaïrbek Souleïmenov**, voyageait *incognito* à bord d'un camion de melons.

■ Des pluies torrentielles *« jamais enregistrées »* sont tombées sur les îles Féroé, territoire de l'Atlantique nord, lundi 18 septembre, une semaine après que des guêpes eurent envahi pour la première fois l'archipel.

■ Malgré la fosse engloutie, mardi 19 septembre, sous des trombes d'eau, **Jean-Louis Pujol**, directeur artistique de l'Opéra de Marseille, déclare : *« Les répétitions de* L'Atlantide *continuent »*.

Christian Colombani

Les audaces de « L'Hebdo de Marseille »

Le nouveau magazine urbain lancé par le groupe La Provence/Hachette frappe par sa liberté de ton et son insolence. Visant un public jeune et « branché » que ne satisfait pas la presse locale, il n'hésite pas à égratigner quelques-unes des gloires de la ville

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Première parution jeudi 21 septembre pour *L'Hebdo de Marseille*, lancé sur la ville par le groupe La Provence/Hachette. Quarante-huit pages, 6 francs et quadrichromie, ce nouveau journal vise les jeunes urbains qui délaissent la presse locale traditionnelle. Son allure, sa maquette, dessinée par Frédérique Goursolas, longtemps directrice artistique de *Libération,* comme la présence de jeunes graphistes marseillais, donnent au journal un aspect plus moderne que celui du grand frère, dont sont issus ses journalistes et sa rédactrice en chef, Marie-José Lembo. C'est vrai aussi du ton, plus strict

et plus piquant. L'enquête de la semaine, « A qui appartient Marseille », sort des sentiers, mille fois battus par les journaux nationaux, des prix de l'immobilier. *L'Hebdo* recense les richesses du secteur public, *« qui demeure un gros propriétaire même si la tendance est au désengagement »,* et souligne *« la spécificité marseillaise d'une richesse immobilière de rentier qui fut et demeure celle des grandes familles »* dont les noms *« se confondent avec l'histoire de Marseille »*. Il remarque pourtant que *« des opérations attirent des investisseurs venus d'ailleurs pendant que les Marseillais somnolent : dans le périmètre Belsunce ou celui du Panier, les nouveaux acquéreurs habitent plus souvent la région parisienne ou Nice que Marseille »*.

Dans la partie « Sortir », bien développée, l'article titré « La citadelle Pietragala assiégée » va faire grincer quelques chaussons. La danseuse, chorégraphe et directrice générale du Ballet national et de l'Ecole nationale supérieure de danse, qui semblait jusqu'à présent au-dessus de toute critique, y est sévèrement épinglée. Le constat d'une mère d'élève est sévère : *« On fait monter la tension dans cette école. On essaie de réaliser les performances de l'Opéra de Paris sans en avoir les moyens : pas d'internat, pas de diététicienne... Et on pallie ce manque par la terreur. »* Une autre raconte que sa fille *« se fait vomir »* pour être au bon poids, tandis que la Ddass a constaté que le *« masseur kinésithérapeute de l'école n'est pas répertorié au fichier de la profession »*. Le tout s'ajoutant à un *« bilan artistique mitigé »,* voilà qui devrait agacer Mlle Pietragala et ses soutiens, nombreux dans la ville.

CANISSES ET PALMIERS

Le guide « Petit creux, grandes soifs » confirme la volonté de conquête d'une clientèle jeune : on vante le Bobolivo, menu branché à 150 francs, rendez-vous de Patrick Bosso et des frères Cantona.

Dans la rubrique « Raconte-moi Marseille », on lit encore un amusant : « Cachez ces palmiers qu'on ne saurait voir ». L'auteur raconte comment l'habillage d'une palissade de chantier, parce qu'il comportait des palmiers, fut lui-même masqué par *« des canisses posées à l'emporte-pièce »*. *« Certains politiques »,* écrit le journal, estimaient que cette fresque, c'était *« trop polémique, trop provocateur »*. Ils considéraient qu'elle évoquait de trop près l'Afrique du Nord et ses Arabes. On était en 1983, on avait une peur panique de l'extrême droite et de son ombre. Le papier précise que ces craintes viennent de membres de la *« majorité defferriste »,* mais sans que jamais le nom du maire de l'époque ne soit écrit. Une sorte d'euphémisme par omission quand on sait que Gaston Defferre, candidat à sa succession en 1983, n'avait pas l'habitude de déléguer ses pouvoirs sur les sujets sensibles.

Quoi qu'il en soit, cet *Hebdo de Marseille* risque de donner un coup de vieux au navire amiral *La Provence.*

Michel Samson

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Philippe Reclus

■ Malmené par la jacquerie fiscale, le gouvernement a dévoilé hier un budget à très courte vue (...). A devoir éteindre dans l'urgence les incendies, le risque est réel de se trouver en permanence en retard d'une réclamation catégorielle. On cherche à maîtriser l'incendie fiscal mais voici que les braises du pouvoir d'achat et des revendications salariales se ravivent. La SNCF, la RATP, EDF... les premiers foyers sont allumés. La situation est d'autant plus paradoxale que, fort d'une croissance retrouvée dont il veut croire à la solidité, le gouvernement avait toutes les cartes en main pour engager enfin un véritable plan d'ensemble de réformes structurelles qui prépare l'avenir. Une fois de plus, l'occasion est gâchée.

LES ÉCHOS
Nicolas Beytout

■ Certes, les prélèvements obligatoires baisseront l'an prochain et c'est tant mieux, même si l'opinion publique a du mal à y croire. L'essentiel n'est pourtant pas là. Il est dans le fait que la dépense publique augmentera en 2001 ; et il est dans le fait que le nombre de fonctionnaires augmentera en 2001. Ainsi sont rassemblés les trois piliers classiques d'une vraie politique budgétaire étatique (Laurent Fabius préfère sûrement dire *« étatolâtre »*). C'est donc bel et bien un choix de société qu'a fait hier le gouvernement. Et c'est un tournant.

LA TRIBUNE
Philippe Mudry

■ Ce qui frappe le plus dans le projet de budget 2001, c'est la manière dont il illustre la difficulté qu'il y a pour tous les gouvernements de baisser durablement le déficit en France. L'objectif devrait, pourtant, rallier tous les suffrages, de gauche comme de droite, car les périodes de croissance sont en principe idéales pour engranger des réserves qui allégeront d'autant la charge de la dette à supporter par les générations suivantes. Par nos enfants, en somme. (...) Si la politique y trouve peut-être son compte, l'économie, elle, n'y trouve pas du tout le sien. (...) Mais si la croissance n'est pas au rendez-vous, le gouvernement pourra à bon droit être accusé d'avoir laissé passer une chance unique d'assainir les comptes de l'Etat.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ La politique a évidemment des raisons que ne connaît pas l'économie ! La rationalité économique commanderait que le gouvernement se fît fourmi et profitât d'une bonne conjoncture, dont nul ne peut dire avec certitude si elle sera durable, pour réformer l'Etat, assainir les finances publiques et apurer notre dette. Le calcul politique conseille au contraire de jouer les cigales et de n'offenser ni ne mécontenter des catégories susceptibles d'apporter leur voix à l'heure des grands rendez-vous électoraux. Lionel Jospin et Laurent Fabius ont obéi à la nécessité politique. L'impératif économique a déserté leur mémoire !

www.lib.ru

En Russie, les copies d'œuvres littéraires circulant sur le Net n'inquiètent ni les auteurs ni les éditeurs

***« MOCHKOV ?** Celui qui a la bibliothèque ? »* Aujourd'hui, le nom de ce mathématicien moscovite de trente-trois ans semble connu de tous les internautes russophones. Pourtant, les débuts de Maxime Mochkov sur le Net furent très incertains. Tout commence en 1994, lorsque cet obscur chercheur à l'Académie des sciences décide de créer son site Web – une nouveauté à l'époque. Pour étoffer un peu sa rubrique « passe-temps », Maxime scanne quelques-uns de ses textes préférés et les affiche sur son site, en commençant par des livres de science-fiction, puis les paroles de chansons des Beatles et de l'opéra rock *Jésus-Christ Superstar*... Six ans plus tard, avec ses 20 000 textes de 1 500 auteurs directement téléchargeables et ses 11 000 visiteurs par jour, la bibliothèque Mochkov est devenu l'un des sites russes les plus célèbres de l'Internet : *« La raison de mon succès est que j'étais là avant tout le monde »*, remarque-t-il modestement.

Contrairement aux pionniers américains de la diffusion d'ouvrages numérisés sur Internet, Maxime n'a été ni harcelé ni menacé par les éditeurs, auteurs ou divers ayants droit pour des questions de violation de copyright : *« Mes lecteurs scannent et m'envoient leurs livres préférés, qu'ils soient ou non tombés dans le domaine public. Je me contente de les mettre en ligne. En fait, c'est leur bibliothèque pas la mienne... Jusqu'ici je n'ai eu que très rarement des problèmes avec les auteurs. Quelques-uns m'ont demandé que leur livre soit retiré de ma bibliothèque, ce que j'ai fait immédiatement. Mais, en fait, je reçois de plus en plus de courrier du type :* "Cher Monsieur, veuillez bien trouver mon livre ci-joint. En espérant qu'il trouvera sa place dans votre bibliothèque". *Parfois, les lettres viennent directement des maisons d'édition. »*

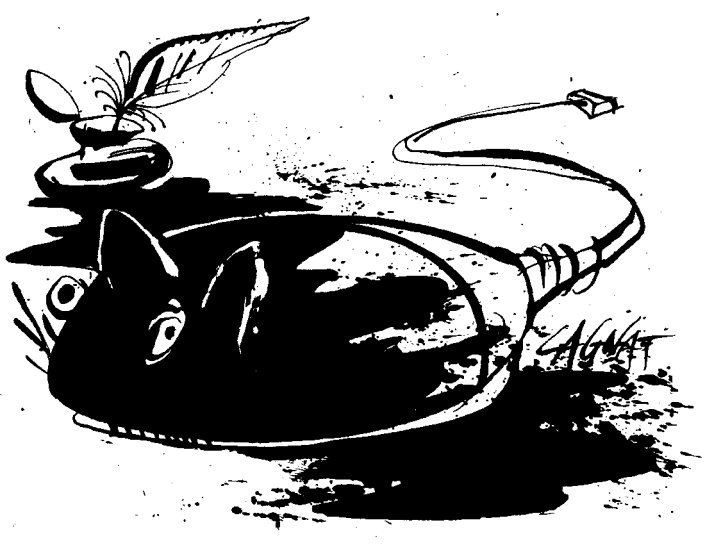

Ainsi, la bibliothèque Mochkov permet de télécharger, par exemple, toute l'œuvre de Viktor Pélévine, jeune auteur russe à la mode, ou encore les dernières rééditions d'Arkadi et Boris Strougatski, duo culte de la science-fiction soviétique. Conçue de façon utilitaire, avec des rubriques allant des guides de randonnées dans le Caucase aux grands classiques de la littérature en passant par les manuels informatiques les plus récents, elle est à la fois un outil de travail et un miroir des goûts littéraires des Russes d'aujourd'hui : *« Mes lecteurs les plus assidus restent les Russes émigrés à l'étranger. Beaucoup m'écrivent pour me dire que c'est grâce à ma bibliothèque qu'ils n'ont pas oublié leur langue maternelle. »*

Alexandre Levy

SUR LA TOILE

RÉFÉRENDUM

■ Dans le cadre de leur soirée électorale du 24 septembre, les deux chaînes de télévision parlementaires (Public Sénat et LCP-Assemblée nationale) organisent à partir de 22 heures une séance de dialogue en direct sur Internet avec un groupe de spécialistes.
www.senat.fr/chaineparl
www.canalchat.fr

GUERRE DU CRYPTAGE

■ La RIAA (Association américaine de l'industrie du disque) a diffusé sur Internet son nouveau logiciel de cryptage de fichiers musicaux, et propose aux hackers de le tester : elle offre 10 000 dollars au premier qui parviendra à le décrypter par ses propres moyens. L'association EFF (Electronic Frontier Foundation), qui défend la liberté d'expression sur Internet, a aussitôt réagi en demandant aux hackers de boycotter ce concours, car cela reviendrait à aider la RIAA à créer des systèmes de cryptage plus efficaces. EFF a lancé son propre concours, intitulé *« Libérez la musique numérique »*, dont le seul prix sera *« le droit de distribuer de la musique à votre guise »*.
www.sdmi.org
www.eff.org/cafe

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Enfin libres !

par Luc Rosenzweig

ILS N'ONT PAS eu de médaille, mais cela ne devrait pas tarder. Ils ont pourtant réussi à supplanter les héros de Sydney pour faire la « une » des JT, mercredi soir : Jean- Jacques Le Garrec et Roland Madura, les deux reporters de France 2 encore retenus par les rebelles philippins, étaient libres. Et libérés par eux-mêmes, comme aurait dit de Gaulle s'il vivait encore. C'était naturellement sur France 2, maison mère des héros qu'il fallait porter ses pas, pour y voir un Claude Sérillon rayonnant annoncer la bonne nouvelle au pays. Ces jours derniers, l'air grave des présentateurs des journaux de cette chaîne trahissait l'inquiétude provoquée par les nouvelles alarmistes qui couraient alors les salles de rédaction, mais que l'on gardait pour soi, à cause des familles. Et on a bien fait. L'exploit de ces deux prisonniers sans vache, mais dotés d'une bonne dose de culot, est de nature à remonter le moral de Français pétrodéprimés et quelque peu déçus par les performances de nos athlètes aux JO. Le récit de leur évasion à leur camarade Laurent Boussié est sobre, sans forfanterie. Il ravale l'image de toute une corporation dont l'estime dans le public avait fortement baissé ces derniers temps. Qu'ils en soient remerciés par nous tous, même les chroniqueurs ne courant que le risque d'un mortel ennui devant leur écran.

Alors tout est bien qui finit bien ? Pas tout à fait. Car maintenant que tous les otages français sont rentrés dans leurs foyers, il est légitime de s'interroger sur le sens de tout cela. Supposons que la mission de l'équipe de France 2 eût été un « succès ». C'est-à-dire qu'ils aient pu envoyer des images des autres otages et de leurs ravisseurs. Cela n'aurait pu se faire qu'en connivence avec ces derniers qui auraient espéré faire pression ainsi sur l'opinion et, en conséquence, affaiblir la position des gouvernements décidés à ne pas céder à leurs exigences. Et que penser de ce droit implicitement revendiqué par tous d'aller se divertir aux quatre coins du monde, mêmes les plus agités par des conflits endémiques, avec la certitude que la collectivité nationale remuera ciel et terre pour vous sortir du pétrin ? Le Quai d'Orsay publie bien des mises en garde régulières mais qui s'en soucie ? Notre cocorico saluant l'exploit des deux reporters risque de se coincer dans notre jabot si l'on songe aux courbettes devant Kadhafi auxquelles on se plia en notre nom à tous pour faire revenir au pays un plongeur, sa copine et une journaliste. Et surtout, au bout du compte, on constate que cette aventure n'est pas de nature à dissuader les bandes pirates à répéter une opération finalement juteuse pour eux. Moralité : il faut se méfier de ce que Jolo implique.

JEUDI 21 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.40 et 22.40 Thema. Trafic en Europe, l'asphyxie annoncée. **Arte**

MAGAZINES

18.50 Nulle part ailleurs. Invités : François Bizot ; Sofia Coppola ; Shivaree. **Canal +**
20.00 Courts particuliers. Invité : Gad Elmaleh. **Paris Première**
20.05 Temps présent. Mort aux vaches ! **TSR**
20.55 Envoyé spécial. La police est-elle raciste ? Le design sonore. *P-s* : Passeport pour nulle part. **France 2**
21.35 Le Club. Invité : Serge Le Peron. **Ciné Classics**
22.30 La joie de vivre. **Festival**
22.45 Zig Zag café. Hommage à Bourvil. **TSR**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Le Magicien de Ferrari. **Arte**
20.30 et 23.00 Palettes, Delacroix. Sous les pavés, l'image : « La liberté guidant le peuple ». **Histoire**
20.45 Thema. De quoi j'me mêle ! Trafic en Europe : l'asphyxie annoncée. La Circulation, cauchemar et réalité. **Arte**
21.40 A la recherche d'Eve et Adam. [2/2]. **Planète**
22.25 Winnie Mandela et le témoin manquant. **Planète**
22.40 Lointaines Marquises. **Odyssée**
23.35 Félins tueurs. **Odyssée**
0.30 Frontières. [2/3]. 1830-1860 : pire que l'esclavage. **Histoire**

MUSIQUE

21.00 « Quatuor à cordes ». Œuvre de Mendelssohn. Par le Quatuor Manfred. **Muzzik**
21.30 « Quintette à cordes n° 2 ». Œuvre de Mendelssohn. Avec Gérard Caussé, altiste. Par le Quatuor Manfred. **Muzzik**
21.55 « Carmina Burana », de Orff. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et le Chœur Shin-yu Kai, dir. Seiji Ozawa. **Mezzo**
22.05 Jazz 625. **Muzzik**
23.00 Black River. Par le Seymour Group. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

21.00 La Maison des bois. Maurice Pialat [5 et 6/7]. ○. **Histoire**
22.45 Le Tourbillon des souvenirs. Harry Winer. **TF 1**

SÉRIES

20.50 X-Files. Chance. A toute vitesse. ○. **M 6**
22.15 Roswell. Suis ton cœur (v.o.). **Série Club**
0.15 Chapeau melon et bottes de cuir. Le club de l'enfer. ○. **M 6**

SYDNEY 2000

JO EN DIRECT

10.00 En alternance. Natation (finales) ; Gymnastique artistique (concours général individuel D, finale). **Canal +**
10.00 Escrime. Sabre individuel messieurs (demi-finales et finale). **Eurosport**
10.45 Gymnastique artistique. Concours individuel D (finale). **Canal + vert**
11.30 Judo. - de 100 kg messieurs et - de 78 kg dames. **Eurosport - Canal +**
12.55 En alternance. Tennis (tours préliminaires) ; Judo (- de 78 kg D et - de 100 kg M, finales). **France 3**
13.00 Handball féminin. Hongrie - Corée du Sud. **Canal + vert**
23.00 En alternance. Aviron (demi-finales) ; Tir (pistolet 25 m sportif dames et cible mobile 10 m messieurs, qualif.) ; Tir à l'arc (épreuve par équipes M) ; Beach-volley (phases finales) ; Basket féminin ; Escrime (fleuret par équipes M, quarts de finale et demi-finales) ; Handball masculin. **France 3**
23.30 Aviron. **Canal + vert - Eurosport**
1.00 Natation. Eliminatoires. **Canal + vert**
1.10 En alternance. Athlétisme ; Natation ; Tennis de table (simple M, 3e tour et simple D, quarts de finale) ; Volley D ; Haltérophilie (77 kg M); Softball (1er tour D) ; Equitation (concours complet individuel mixte, Saut) ; Tennis (double D et M, simples M et D) ; Base-ball (1er tour) ; Voile (épreuves D et M) ; Boxe (mi-mouches et légers, 2e tour) ; Water-polo (1er tour D) ; Hockey sur gazon D ; Badminton (doubles D, demi-finales) ; Plongeon (10 m D) ; Tir à l'arc (équipes M, demi-finales et finale) ; Basket D ; Haltérophilie (+ de 75 kg D) ; Handball messieurs ; Beach volley messieurs. **France 2**
2.00 Equitation. Concours complet individuel mixte, saut. **Eurosport**
3.00 Athlétisme. Lancer et course. **Canal + vert**
4.00 Boxe. 2e tour. **Eurosport**
4.45 Boxe. Poids mi-mouche et moyens (2e tour). **Canal + vert**

FILMS

15.55 L'Homme de Rio ■■
Philippe de Broca (Fr. - It., 1964, 115 min) ○. **Cinétoile**
18.15 Les Nuits de Cabiria ■■■
Federico Fellini (Italie, 1957, N., 110 min) ○. **Ciné Classics**
19.20 Irma Vep ■■■
Olivier Assayas (France, 1996, 100 min) ○. **Cinéstar 2**
20.30 Les Démons de Jésus ■■
Bernie Bonvoisin (France, 1996, 115 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
20.45 L'Empire du soleil ■■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min). **RTL 9**
20.50 Le Saut de l'ange ■■
Yves Boisset (France, 1971, 100 min). **Festival**
21.00 Ainsi va l'amour ■■
John Cassavetes (Etats-Unis, 1971, 110 min). **Paris Première**
21.00 Vivre ! ■■
Wang Bin, Zhang Xleochun et Zhang Yimou (Chine, 1994, 130 min) ○. **Cinéstar 2**
22.05 Ça tourne à Manhattan ■■
Tom Di Cillo (Etats-Unis, 1995, v.o., 90 min) ○. **Cinéfaz**

22.25 Sept ans de réflexion ■■■
Billy Wilder. Avec Marilyn Monroe, Tom Ewell (Etats-Unis, 1955, v.o., 105 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
23.00 Francisca ■■
Manoel de Oliveira (Fr. - Port., 1981, v.o., 165 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
23.10 Entrée des artistes ■■
Marc Allégret (France, 1938, N., 95 min) ○. **Ciné Classics**
23.40 Assunta Spina ■■
Gustavo Serena et Francesca Bertini (Italie, muet, 1915, N., 75 min). **Arte**
23.40 L'Arrière-pays ■■
Jacques Nolot (France, 1998, 90 min) ○. **Cinéstar 2**
0.10 Uranus ■■
Claude Berri (France, 1990, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 1**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Hyper net.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Les Cordier, juge et flic. Le Diable au cœur.
22.45 Le Tourbillon des souvenirs. Téléfilm. Harry Winer.
0.25 Histoires naturelles. A la veille du grand jour.

FRANCE 2

17.20 JAG. Rendez-vous. ○.
18.15 Les Marches olympiques.
18.45 Un gars, une fille.
18.55 L'Or de Sydney.
19.35 Boomerang.
19.50 Campagne pour le Référendum.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Point route.
20.55 Envoyé spécial. La police est-elle raciste ? Le design sonore. *Post-scriptum* : Passeport pour nulle part.
23.05 Le Grand Sommeil Film. Michael Winner.
0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

17.35 C'est pas sorcier.
18.00 Un livre, un jour.
18.10 et 22.22 **Campagne pour le référendum.**
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.05 Consomag.
20.10 Tout le sport, JO.
20.50 L'Age ingrat. Film. Gilles Grangier.
22.20 Météo, Soir 3.
23.00 JO : Jeux olympiques de Sydney.

CANAL +

16.55 Le Nouvel Espion aux pattes de velours Film. Bob Spiers ○.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.25 JO Soir.
18.50 Nulle part ailleurs.
20.40 C'est quoi la vie ? ■ Film. François Dupeyron ○.
22.30 Souviens-toi... l'été dernier 2 Film. Danny Cannon (v.o.) ○.
0.10 L'Invisible Docteur Mabuse ■ Film. Harald Reinl ○.

ARTE

19.00 Voyages, voyages.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Magicien de Ferrari.
20.40 Thema. Trafic en Europe, l'asphyxie annoncée.
20.45 La Circulation, cauchemar et réalité.
21.40 et 22.40 Débat. Trafic en Europe, l'asphyxie annoncée.
22.05 2030, Locomotion Fiction.
23.10 Un siècle pleins gaz. La passion pour l'automobile.
23.40 Assunta Spina ■■ Film. Gustavo Serena et Francesca Bertini.
0.55 Le Bazaar de l'épouvante Film. Fraser C. Heston.

M 6

18.25 La Vie à cinq ○.
19.20 Dharma & Greg ○.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille ○.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 X-Files. Chance. A toute vitesse ○.
22.31 Los Angeles 2013 ■ Film. John Carpenter ○.
0.15 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30. *Charité*, de Linda Lê.
21.00 Le Gai savoir. Patrick Deshayes.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival d'été Euroradio. Par le Chœur de Radio France et l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : œuvres de Stravinsky, Danielpour.
22.30 Jazz, suivez le thème. I Surrender Dear.
23.00 Le Conversatoire. En direct.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. *La Création française d'Amériques,* de Varèse. *Amazonas,* de Villa-Lobos, dir. E. Krivine ; *Ballade pour piano* op. 19, de Fauré, dir. Michel Plasson ; Œuvres de Mozart, Varèse.
22.05 Musiques du Kurdistan. Œuvres de Dvorak, Mendelssohn, Brahms.

Le Monde TELEVISION

ARTE

19.00 Siwa, une oasis égyptienne
Dunes de sable et jardins de palmeraies, soleil et vent, sources ruisselantes... Siwa, *« point extrême de la culture berbère en Afrique »*, est une grande oasis en plein désert. Alain Burosse nous emmène dans les ruines de Chali, s'intéresse aussi au manuscrit de Siwa ou encore au mariage entre hommes pratiqué par les Zagalas. Une vraie curiosité, une écriture caméra très personnelle.

ARTE

23.40 Assunta Spina ■■
Arte diffuse l'original cinématographique et mythique du mélodrame napolitain de Salvatore Di Giacomo. Un film écrit en 1909 et porté à l'écran en 1915 par l'acteur et metteur en scène Gustavo Serena. Assunta Spina doit faire face à Rafaele qui, fou amoureux d'elle, ne pense qu'à semer le trouble entre Assunta et Michele, son fiancé. La jalousie de ce dernier va vite rendre la situation impossible.

VENDREDI 22 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Famille - Ecole : Ces nouveaux instituteurs. **La Cinquième**
17.00 Les Lumières du music hall. Nicoletta. Bourvil. **Paris Première**
18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Mathieu Kassovitz ; Vanina Ickx ; Morcheeba. **Canal +**
19.00 Tracks. Backstage : Napster. Dream : Sinead O'Connor. Tribal : Wakeboard. Future : Textiles électroniques. **Arte**
19.00 Une année de défilés. Prêt-à-porter homme printemps-été 2000/2001. **Paris Première**
20.00 Courts particuliers. Invité : Edouard Baer. **Paris Première**
20.05 C'est la vie. Une enfance ballottée. **TSR**
20.50 Thalassa. Il était une fois le Rainbow Warrior. **France 3**
21.05 Top bab. Invité : Carlos Santana. **Canal Jimmy**
21.55 Faut pas rêver. Brésil : Les ballons de papier. France : L'île aux conteurs. Kenya : Le village aux mille couleurs. Invité : Roger Blachon. **France 3**
22.55 Bouillon de culture. Agitateurs ou provocateurs ? Invités : Christine Angot ; Frédéric Beigbeder ; Bernard Comment ; Marie Nimier ; Lydie Salvayre. **France 2**
23.35 Carré noir. L'avant-garde russe : une idylle avec la révolution russe. **RTBF 1**

DOCUMENTAIRES

18.00 L'Actors Studio. Anthony Hopkins. **Paris Première**
18.30 Le Monde des animaux. [10/13]. Le désert du Namib, l'école de la survie. **La Cinquième**
20.15 Reportage. L'Ours des Abruzzes. **Arte**
20.30 Noirs et Juifs en Amérique. **Planète**
20.30 et 23.00 Palettes, Edouard Vuillard. Les allées du souvenir : « Les Jardins publics », 1894. **Histoire**
21.00 Intégrales coulisses. Jean-Marie Bigard. **Paris Première**
21.25 Inde, naissance d'une nation. [3/10]. Les défis économiques. **Odyssée**
21.55 Blondie en coulisses. **Canal Jimmy**
22.00 Les Grandes Expositions. Boucher. **Planète**
22.00 Civilisations. Frontières. [3/3]. Le gouvernement devrait fermer les yeux. **Histoire**
22.05 Grand format. Belfast, my love. **Arte**
22.20 Les Momies du désert du Takla-Makan. **Odyssée**
22.25 Les Nouveaux Détectives. Chasseurs de meurtriers. **13ème RUE**
22.30 Fernande et Kirsten sont sur un bateau. **Planète**
23.30 Les Femmes aux J.O. [2/3]. Les femmes aux Jeux : rapidité et grâce. **Histoire**
0.30 La Saga des Nobel. [3/12]. Les pèlerins de l'Orient. **Histoire**

DANSE

20.10 « Aunis ». Ballet. Chorégraphie de Jacques Garnier. Avec Kader Belarbi, Wilfried Romoli, Jean-Claude Cappara. **Mezzo**
22.50 « Don Quichotte ». [3/3] Ballet. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Minkus. Avec Rudolf Noureev (Basile), Robert Helpmann, Ray Powell, Lucette Aldous. Par l'Orchestre, dir. John Lanchbery. **Paris Première**

MUSIQUE

21.00 Buddy Guy Big Band. Lors du Festival international de jazz de Montréal, en 1997. **Muzzik**
22.35 Jazz Box. En 1998. **Muzzik**
22.50 Chuck Berry Rock'n Roll Series. **Canal Jimmy**
23.00 Festival Pablo Casals de Prades 99. **Mezzo**
23.35 « Symphonie n° 3 », de Mendelssohn. Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Riccardo Chailly. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

19.10 La Maison des bois. Maurice Pialat [4/7]. ○. **Histoire**
20.45 Le P'tit Bleu. François Vautier. **Arte**
20.45 Futur Immédiat 3. Kenneth Johnson. **Série Club**
20.50 The Second Arrival, l'Invasion finale. Kevin S. Tenney. ○. **M 6**

SÉRIES

19.30 Mission impossible. Réminiscence. ○. **Série Club**
20.45 New York District. La main de Dieu. Dans les brumes du secret. **13ème RUE**
20.55 Lyon police spéciale. [5 et 6/6]. L'affaire Paoli. ○. **France 2**
22.20 Space 2063. [2/2]. Episode pilote. ○. **Série Club**
22.20 Style & Substance. Pilote. ○. **Téva**

SYDNEY 2000

JO EN DIRECT

5.00 Tir. Cible mobile 10 m M (finale). **Eurosport**
5.00 Equitation. Concours complet individuel mixte : saut. **Canal + vert**
5.30 En alternance. Judo (+ de 78 kg D et + de 100 kg M, 1er , 2e et 3e tours). Tennis de table (double M, demi-finales). **France 2**
5.30 Basket féminin. Poule A : **France** - Brésil. **Canal + - Eurosport**
6.30 En alternance. Water-polo féminin (demi-finales). Tennis de table (double M demi-finales). **France 3**
6.30 Boxe. Poids mi-mouche et moyens (2e tour). **Canal + vert**
7.00 Handball masculin. Espagne - Slovénie. **Canal + vert**
8.30 Escrime. Fleuret par équipes M (finale). **Canal +**
9.00 Athlétisme. Saut en hauteur M (qualif.) ; 400 m F (1er tour) ; Lancer de poids M (finale) ; Triple saut F (qualif.) ; 100 m D et M (2e tour) ; 5 000 m F (1er tour) ; 10 000 m M (1er tour). **Canal +**
9.30 En alternance. Base-ball (1er tour) ; Haltérophilie (77 kg M, finale) ; Hockey Dames (1er tour) ; Volley-ball dames (1er tour) ; Natation (200 m dos H finale ; 100 m papillon H finale ; 800 m libre F finale ; 50 m libre H finale, 50 m libre F demi-finales) ; Tennis (simple messieurs, 2e tour, et simple dames, 3e tour.) ; Trampoline dames (qualif. et finale) ; Badminton (simple M, demi-finales, et simple dames, finale) ; Basket dames (1er tour) ; Boxe (poids moyens, légers et mi-mouches, 2e tour) ; Handball M (1er tour) ; Tennis de table (doubles, finale) ; Judo (+ de 78 kg D et + de 100 kg M, demi-finales et finale). **France 2**
10.00 Haltérophilie. 77 kg M, arraché et épaulé-jeté, finale. **Eurosport**
10.00 Natation. **Canal + vert**
11.30 Judo. + de 100 kg M et + de 78 kg D, finale. **Canal + - Eurosport**
12.30 Handball Masculin. **France** - Suède. **Canal + - Eurosport**
12.55 En alternance. Tennis de table (double dames, finale) ; Judo (+ de 100 kg M et + de 78 kg D, demi-finales et finale). **France 3**
14.00 Escrime. Fleuret par équipes M, finale. **Eurosport**
23.25 En alternance. Aviron (finales du Skiff D et M, Quatre sans barreur M, deux de couple D et M, Deux sans barreur D et M. Tir (Carabine 50 m libre trois positions M ; plateaux skeet M, qualif.) ; Beach-volley (phases finales) ; Basket Messieurs (qualif.) ; Escrime (fleuret par équipes dames, quarts de finale et demi-finales) ; Water-polo M (1er tour). **France 3**
23.30 Aviron. Finales. **Eurosport - Canal + vert**
0.35 En alternance. Athlétisme (Heptathlon D : 100 m haies et hauteur ; Marteau M qualif. ; 800 m M qualif.) ; Tennis de table ; Plongeon (3 m synchronisé F finale, 10 m synchronisé M finale) ; Volley M (1er tour) ; Softball (1er tour) ; Tennis (Simples D et M 3e tour ; Doubles M et D 2e tour) ; Base-ball (1er tour) ; Voile D et M ; Boxe (poids plumes, 2e tour) ; Cyclisme ; Hockey M (1er tour) ; Badminton. Basket M (1er tour) ; Haltérophilie (85 kg M) ; Handball Féminin (1er tour) ; Beach volley Dames (demi-finales). **France 2**
1.30 Athlétisme. **Canal + vert**
2.45 Plongeon. **Eurosport**

FILMS

13.35 L'Arrière-pays ■■
Jacques Nolot (France, 1998, 95 min) ○. **Cinéstar 1**
15.00 Entrée des artistes ■■
Marc Allégret (France, 1938, N., 95 min) ○. **Ciné Classics**
15.05 L'Expédition du Fort King ■■
Budd Boetticher (Etats-Unis, 1953, 85 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
15.10 Adieu ma concubine ■■■
Chen Kaige (Hongkong, 1993, 165 min) ○. **Cinéstar 1**
17.05 Hiroshima mon amour ■■■
Alain Resnais (Fr. - Jap., 1958, N., 90 min) ○. **Ciné Classics**
17.15 Le Saut de l'ange ■■
Yves Boisset (France, 1971, 95 min). **Festival**
20.30 Les Nuits de Cabiria ■■■
Federico Fellini (It., 1957, N., v.o., 110 min) ○. **Ciné Classics**
21.00 La Prisonnière espagnole ■■
David Mamet (Etats-Unis, 1997, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
21.00 Kafka ■■
Steven Soderbergh (EU, 1991, N., 95 min) ○. **Ciné Cinémas 2**

21.05 L'homme qui en savait trop ■■
Alfred Hitchcock. Avec James Stewart, Doris Day (EU, 1956, v.o., 120 min) ○. **Cinétoile**
22.20 Il bidone ■■
Federico Fellini (Italie, 1955, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**
22.35 Uranus ■■
Claude Berri (France, 1990, 100 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
22.40 Mary à tout prix ■■
Bobby Farrelly et Peter Farrelly (Etats-Unis, 1998, 114 min) ○. **Canal +**

23.30 Terre lointaine ■■
Walter Salles et Daniela Thomas. Avec Fernanda Torres, Alexandre Borges (Brésil – Portugal, 1995, N., v.o., 100 min). **Arte**
23.55 Docteur Jekyll et Mister Hyde ■■
Victor Fleming (EU, 1941, N., v.o., 110 min) ○. **Ciné Classics**
0.15 Un frisson dans la nuit ■■
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1971, 100 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
3.40 In the Soup ■■
Alexandre Rockwell (EU, 1992, N., v.o., 95 min) ○. **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 High Secret City.
15.45 Les Dessous de Palm Beach.
16.40 7 à la maison.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Enfants de la télé. Les télévisions francophones.
23.15 Sans aucun doute. Grossesses multiples et familles nombreuses.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

14.05 Un cas pour deux.
15.10 Rex.
16.00 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.15 et 22.45 **Un livre.**
17.20 JAG.
18.15 Les Marches olympiques.
18.45 Un gars, une fille.
18.55 L'Or de Sydney.
19.35 Boomerang.
19.50 Campagne pour le Référendum.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Lyon police spéciale. L'affaire Paoli ○ [5 et 6/6].
22.50 Bouche à oreille.
22.55 Bouillon de culture. Agitateurs ou provocateurs ?
0.15 Journal, Météo.
0.35 JO de Sydney.

FRANCE 3

15.00 et 0.35 **C'est mon choix.**
16.00 La croisière s'amuse.
16.45 MNK.
17.35 C'est pas sorcier. L'automne.
18.00 Un livre, un jour.
18.10 Campagne pour le référendum.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.50 Thalassa. Il était une fois le Rainbow Warrior.
21.55 Faut pas rêver.
22.55 Météo, Campagne pour le référendum, Soir 3.
23.25 JO de Sydney.

CANAL +

14.05 Prison à domicile Film. Christophe Jacrot ○.
15.30 Les Expéditions sous-marines de Franck Goddio. Alexandrie, la cité engloutie.
16.20 Beowulf. Film. Graham Baker ○.
▶ En clair jusqu'à 21.00
17.45 Mickro ciné.
18.25 JO Soir.
18.50 Nulle part ailleurs.
20.40 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Very Bad Things ■ Film. Peter Berg. ○.
22.40 Mary à tout prix ■■ Film. Bobby et Peter Farrelly. ○.
0.35 Le Schpountz. Film. Gérard Oury ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.35 La Cinquième rencontre... Ces nouveaux instituteurs.
16.00 Sport en jeu.
16.30 Les Ecrans du savoir.
17.25 100 % question 2e génération.
17.55 Le bonheur est dans le pré. Franche-Comté.
18.30 Le Désert du Namib, l'école de la survie.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. L'Ours des Abruzzes.
20.45 Le P'tit Bleu. Téléfilm. François Vautier.
22.05 Grand format. Belfast, my love.
23.30 Terre lointaine ■■ Film. Walter Salles et Daniela Thomas (v.o.).
1.10 Le Dessous des cartes.
1.20 Maceo Parker.

M 6

13.35 Un fleuve en colère. Téléfilm. Bruce Pittman.
15.15 Code Quantum.
16.10 M comme musique.
17.25 L'Immortelle.
18.25 La Vie à cinq.
19.20 Dharma & Greg.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.37 Météo du week-end.
20.40 Politiquement rock.
20.50 The Second Arrival. Téléfilm. Kevin S. Tenney ○.
22.40 Au-delà du réel. Au coin de l'œil ○. Les yeux de la peur. ○.
0.30 Drôle de chance.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Appel d'air. Les Maoris de Nouvelle-Zélande.
20.30 Black & Blue. Jerry Bergonzi.
21.30 Cultures d'islam. La philosophie de l'intensité. Invité : Christian Jambet.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. De Woody Guthrie à Bob Dylan.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert franco-allemand. Concert donné en direct de Sarrebruck, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Michael Christie. Œuvres de Sibelius, Rautavaara.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz-club. Au Duc des Lombards.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Echos de bataille. Œuvres de Cabanilles, Janequin, Byrd, Biber, Vranicky, Beethoven, Liszt, Rimski-Korsakov, Tchaïkovski.
22.40 Les Rendez-vous du soir... (suite). Kurt Weill, A Tribute to Kurt Weill.

Le Monde TELEVISION

FRANCE 3

20.50 Thalassa : il était une fois le « Rainbow-Warrior »
10 juillet 1985 : deux déflagrations déchirent la nuit, le *Rainbow-Warrior* se couche sur le flanc. Fernando Peireira, photographe portugais, meurt noyé. Un an d'enquête à travers le monde a permis à Antoine Mora de reconstituer les cheminements d'une opération mal préparée et mal réalisée. Histoire d'un des plus importants scandales.

ARTE

22.05 Grand format : Belfast, my love
En 1999, trente ans après le début du conflit en Irlande du Nord, un journaliste de la BBC Television revient dans sa Belfast natale. Il interroge quelques-uns des personnages qui apparaissaient dans ses reportages lors des sanglantes émeutes de l'été 1969. Les regards des différents témoins font la force de ce documentaire d'Yves Jeanneau.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2000

Mortelle lavande

par Pierre Georges

MOURIR AU LAVANDOU est un sort si doux ! Quelle belle et noble épitaphe cela ferait au monument aux défunts de la jolie cité ! La mort parfumée du Lavandourain ! Et le repos, évidemment éternel, à suçoter la lavande par les racines.

Sauf que cela n'est pas donné à tout le monde. Notamment pas aux « estrangers », depuis que le maire de la commune, Gil Bernardi, a pris, mercredi, le plus étrange des arrêtés : *« Il est interdit à toute personne ne disposant pas de caveau de décéder sur le territoire de la commune. »* Plus facile à interdire qu'à faire, certes, en vertu du principe assez établi qu'aucun des humbles mortels ne maîtrise parfaitement ni le jour, ni l'heure, ni l'endroit. Et puis, tenons pour établi, même si leur sort est enviable et leur horizon bleu lavande, que les Lavandourains sont des mortels comme les autres. Et donc que, lorsque l'envie irrépressible de défunter les saisit, il n'y ni maire, ni arrêté, ni considération sur la pénurie de caveaux qui puissent les en dissuader. On pourrait donc supposer, avec tout l'infini respect dû à sa noble fonction, que M. le maire du Lavandou a, arrêté fait foi, nettement fondu les plombs. Et qu'il semble mûr pour le cabanon, avec, de préférence, accès direct à la plage. On le pourrait, en effet. Sauf que cela serait injuste et faux. Car, si Gil Bernardi a pondu semblable texte, c'est, semble-t-il, par pure provocation en riposte à une situation ingérable.

Le pauvre maire, en effet, ne sait plus quoi faire de ses pauvres morts. Le Lavandou, 6 000 âmes sans compter les âmes mortes, dispose d'un cimetière trop petit dans un univers trop cruel. Si bien que l'offre ne correspond plus à la demande. Et que dix-neuf défunts, à l'heure actuelle, patientent sagement en liste d'attente.

Le petit cimetière du Lavandou est surbooké, en somme. Comme il était prévisible, et prévu d'ailleurs depuis longtemps. Au point que le conseil municipal a lancé, depuis quatre ans, le projet d'implanter un autre cimetière, arboré, sur un terrain classé. Le projet a été vivement combattu par une association de défense de l'environnement, considérant, elle, que c'était là, si l'on ose dire, déshabiller écologiquement les vivants pour loger dignement les morts. L'association a donc suggéré, alternative, que le nécessaire nouveau cimetière soit construit dans une carrière désaffectée. Ce qui, soit dit en passant, nous rappelle le vieux chant patriotique, *« nous entrerons dans la carrière »*.

Trêve de plaisanterie. Il y a conflit donc. Le maire et son conseil municipal en tiennent pour leur cimetière *bis*. Ils dénoncent, comme une offense aux morts, l'idée même d'une carrière recyclée en champ funéraire. L'association de défense de l'environnement de Bormes-Le Lavandou a contesté l'atteinte au patrimoine et saisi le tribunal administratif de Nice. Et, le 14 septembre, ce dernier a tranché : le projet de construction Lavandou a été annulé. Voilà où l'on en est. Et le bon maire excédé, debout les morts !, lance à la face de la nation cette vibrante proclamation : *« Personne au monde ne peut interdire à un Lavandourain de reposer sur son sol ! »*

Tentative d'accord sur la nouvelle convention d'assurance-chômage

Syndicats et patronat devraient se réunir le 22 septembre au siège du Medef

LES CONTACTS OFFICIEUX se multiplient autour du dossier de l'assurance-chômage. Mercredi 20 septembre, le ministère de l'emploi a été le théâtre d'échanges téléphoniques et de visites discrètes de responsables syndicaux. La veille au soir, la CFDT, la CFTC, le Medef, la CGMPE et l'UPA ont tenu une réunion, non moins discrète. Ces organisations, signataires, en juin, de la nouvelle convention Unedic, mettaient au point les ultimes travaux de réécriture du texte auquel Martine Aubry a refusé son agrément il y a quinze jours.

Dès le matin, Michel Jalmain, numéro deux de la CFDT, prend contact avec le ministère. Les signataires sont prêts à venir *« en délégation »* apporter la version amendée de la nouvelle convention. Sur Europe 1, la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, annonce la tenue prochaine d'une *« réunion plénière »* sur l'assurance-chômage entre les partenaires sociaux – signataires et non signataires –, afin *« d'ajuster »* la nouvelle convention avant de la présenter au gouvernement. Ce n'est pas l'option favorite du Medef. Sur la question des sanctions, la numéro un de la CFDT réitère les distances déjà prises avec l'organisation patronale. *« il se confirmera que nous avons l'intention de maintenir les prérogatives et les usages actuels »*, affirme-t-elle, avant de juger que la demande de moratoire sur les 35 heures formulée, la veille, par le Medef *« n'était pas recevable »*. La secrétaire générale de la CFDT en profite pour inviter désormais ses militants à *« mettre en avant »* les revendications salariales quand, à la rentrée, elle estimait que ces revendications *« normales, avec le retour à la croissance »* ne devaient pas éclipser les thèmes de l'emploi et de la protection sociale.

Du côté des signataires, certains s'agacent du cafouillage provoqué par cette intervention. *« C'est une initiative personnelle de Nicole Notat. Elle a devancé une prise de position commune »*, explique l'un d'entre eux. Le ministère de l'emploi, que relance sans relâche les non-signataires et Matignon, attend des nouvelles. En début de soirée, le Medef fait finalement savoir que l'ensemble des partenaires sociaux se retrouveront, vendredi 22 septembre, dans l'après-midi, pour discuter de la nouvelle convention d'assurance chômage. Cette réunion plénière aura lieu au siège parisien de l'organisation patronale, et non au conseil économique et social, comme l'avaient souhaité lundi la CGT, la CGC et FO.

« Mieux vaut sans doute aller voir MμεAubry avec une majorité d'organisations syndicales prêtes à soutenir le projet » explique-t-on à la CFTC où l'on juge que FO est *« ralliable »* au camp des signataires. Interrogé jeudi matin sur RFI, le secrétaire général de FO, Marc Blondel, précise que sa centrale apposerait sa signature *« sur un texte qui déculpabiliserait les chômeurs »*, avant de confirmer qu'il se rendra à la réunion plénière au siège du Medef parce qu'il *« réclame qu'on reprenne les négociations »*. En attendant, les partenaires sociaux doivent se retrouver, jeudi, sur le dossier des retraites complémentaires. Sur un autre chantier, celui de la santé au travail, la CGT a d'ores et déja fait savoir qu'elle ne signerait pas le protocole d'accord proposé.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Espagne : un élu du Parti populaire assassiné en Catalogne

MADRID
de notre correspondante

L'ETA n'a pas tardé à riposter à la série d'arrestations de ses principaux dirigeants, dans les Pyrénées-Atlantiques et dans les Landes, la semaine dernière : jeudi matin 21 septembre, ce sont, selon toute vraisemblance, des tueurs de l'organisation séparatiste basque qui ont tué un nouveau conseiller du Parti populaire (le parti centriste de José Maria Aznar au pouvoir à Madrid, dont dix autres élus ont été assassinés).

La victime est José Luis Ruiz Casado, quarante-deux ans, père de deux enfants. Il était conseiller municipal, dans la petite ville de San Adria del Besos, en Catalogne, près de Barcelone. Atteint d'une ou plusieurs balles, dans la nuque, devant son domicile, alors qu'il allait monter dans sa voiture, il est mort, selon la police, sur le coup.

TREIZIÈME ASSASSINAT

Ses agresseurs – deux hommes, selon des témoins – se seraient enfuis à bord d'une voiture Renault que les enquêteurs ont retrouvée et qu'ils sont en train d'examiner. Il s'agit du treizième assassinat perpétré depuis le début de la nouvelle offensive de l'ETA, après l'annonce, en décembre 1999, par l'organisation terrroriste, de la rupture d'une trêve observée pendant quatorze mois.

Ce nouvel attentat de l'ETA est intervenu quelques heures seulement avant l'arrivée du président du gouvernement, José Maria Aznar, en Catalogne où il est attendu pour l'examen de dossiers économiques.

C'est également demain, vendredi, que doit se tenir, au Pays basque, un important débat parlementaire de politique générale, au cours duquel le Parti populaire tentera d'obtenir la démission de l'actuel gouvernement basque, issu des modérés du Parti nationaliste basque (PNV) qui est en minorité, depuis que leurs alliés radicaux de Herri Batasuna-Euskal Herritarrok, considérés comme le « bras politique » de l'ETA, ont décidé de ne plus siéger au Parlement autonome de Vitoria.

Marie-Claude Decamps

L'Australie refuse le sang de ceux qui ont résidé au Royaume-Uni entre 1980 et 1996

« VACHE FOLLE » : les autorités sanitaires australiennes ont annoncé, jeudi 21 septembre, qu'elles avaient décidé d'exclure du don du sang toutes les personnes ayant séjourné plus de six mois au Royaume-Uni entre 1980 et 1996. Cette mesure, qui touchera environ 30 000 personnes, est destinée à prévenir le risque de transmission interhumaine par voie sanguine de l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle »).

Richard Smallwood, directeur général australien de la santé, a expliqué que cette décision avait été prise au vu des travaux expérimentaux britanniques laissant craindre une possible contamination par voie transfusionnelle (*Le Monde* du 16 septembre). Il a souligné qu'il s'agissait d'une mesure de précaution, aucune observation n'ayant encore été rapportée de contamination humaine à partir du sang. Les Etats-Unis et le Canada avaient, il y a un an, pris des mesures similaires d'exclusion de leurs donneurs, et le Canada les a récemment étendues aux personnes ayant, durant la même période, séjourné en France (*Le Monde* du 2 septembre). Les autorités sanitaires françaises étudient quelles nouvelles mesures préventives pourraient être prises.

Birunthan, quatre ans, et sa mère srilankaise admis provisoirement en France

BIRUNTHAN va pouvoir retrouver son sourire. Sa mère, Rajani Sivasri, une Sri Lankaise de trente-deux ans qui avait demandé l'asile à Marseille, vient d'obtenir *« à titre exceptionnel »* son admission sur le territoire français.

La jeune femme tamoule et son fils âgé de quatre ans avaient dû subir plusieurs jours de rétention au centre d'Arenc à Marseille, puis à Roissy, au poste de police. Les conditions de cette privation de liberté avaient ému la Cimade et le Syndicat des avocats de France.

La mère et l'enfant avaient été interpellés en compagnie de trois compatriotes le 12 septembre au matin, à l'aéroport de Marseille alors qu'ils tentaient de rejoindre Paris et de fuir la répression de l'armée cinghalaise (*Le Monde* du 20 septembre). Partis de Colombo, le groupe avait dû payer 100 000 francs pour un voyage qui les avait menés à Bamako via Dubaï et Addis-Abeba.

Ayant aussitôt fait une demande d'asile, ils avaient été placés en zone d'attente puis transférés au centre d'Arenc, sur le port de Marseille, dans l'attente de la réponse du ministère de l'intérieur. Le 15 septembre, le juge du tribunal de grande instance de Marseille prolongeait leur rétention.

L'avocate des tamouls, Me Herrero, faisait alors appel de la décision en arguant que l'état de santé du petit garçon nécessitait des soins, la médecin-chef de la maison d'arrêt des Baumettes ayant établi que l'état de santé de Birunthan était *« difficilement compatible »* avec la rétention. L'enfant souffre de plaies aux jambes et de fièvres. La juge de la cour d'appel avait confirmé, lundi 18 septembre, le maintien à Arenc, y compris celui de l'enfant, en précisant que ce maintien devait se faire en milieu hospitalier. Les médecins de l'hôpital ne jugeant pas utile de les garder, Rajani et son fils réintégraient leur cellule à Arenc.

PERSÉCUTIONS

Le lendemain matin, le ministère refusait l'admission de Mme Sivasri sur le territoire estimant sa demande d'asile *« manifestement infondée »*. La jeune femme était alors transférée à l'aéroport de Roissy en vue de sa reconduction à Bamako en début d'après midi. Désespérée, elle refusait d'embarquer. Les deux fuyards étaient ensuite retenus dans les locaux du poste de police de l'aérogare 2 F. Des locaux souvent dénoncés pour leur exigüité et leur vétusté. *« Ils sont dans une pièce de 12m2 avec dix autres personnes. La mère pleure sans arrêt et le môme va mal »*, racontait Me Herrero qui a pu les voir mercredi soir. *« Bouleversée »*, l'avocate adressait aussitôt une lettre ouverte au président de la République pour dénoncer la situation. Mercredi matin, le cabinet du ministre de l'intérieur admettait *« à titre exceptionnel »* Mme Sivasri en lui accordant un sauf-conduit de huit jours. Le temps pour la jeune mère de déposer une nouvelle demande d'asile. Et de s'expliquer plus longuement. Lors de sa première audition à Marseille, comme l'explique son avocate, elle n'avait pu détailler les persécutions. *« Interrogée en présence de son fils, déjà fort secoué par ce qui lui arrive, ma cliente n'a pas voulu détailler les atrocités commises »*.

Sylvia Zappi

Trois héroïnes de fièvre et de violence

Des inconnues

folio

DÉPÊCHES

■ **SECTES : la chambre criminelle de la Cour de cassation a de nouveau rejeté, mardi 19 septembre, le pourvoi formé par le Mandarom** contre l'arrêt de la cour d'appel d'Aix-en-Provence ordonnant la destruction de la statue du *« Messie cosmoplanétaire »*.

■ **IVG : le Syndicat national des gynécologues et obstétriciens de France (Syngof)** s'est inquiété, mercredi 20 septembre, de l'application de certaines dispositions du projet de loi sur l'avortement, qui sera présenté le 4 octobre en conseil des ministres. Le secrétaire général du Syngof, Guy-Marie Cousin, a demandé à être reçu *« instamment »* par Martine Aubry.

■ **MNEF : Olivier Spithakis, l'ancien directeur général de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF),** a été placé, mercredi 20 septembre, en garde à vue dans le cadre d'un volet distinct de l'affaire de la mutelle étudiante. Il est interrogé sur les conditions dans lesquelles des filiales de la MNEF auraient payé ses honoraires d'avocat.

Tirage du *Monde* daté jeudi 21 septembre 2000 : 485 886 exemplaires. 1 – 3

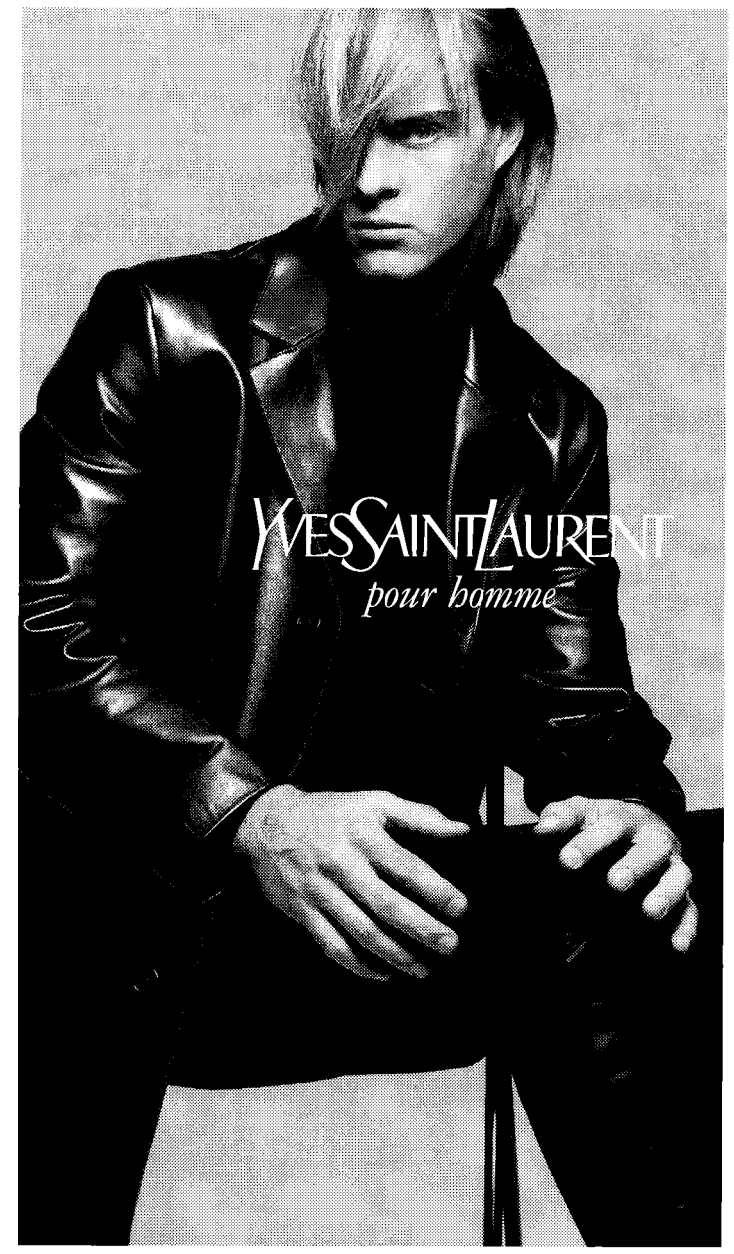

Le Monde

SYDNEY 2000

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2000

jo.lemonde.fr

LA CHRONIQUE
DE MICHEL DALLONI

Suivez-moi, jeune homme !

PAS FACILE la vie d'athlète : des avions en retard, des hôtels complets, des taxis perdus, des concurrents affûtés, des fâcheux aux aguets, des langues étrangères, des cuisines locales. Pas facile non plus la vie de compagnon d'athlète : tout pareil avec les valises trop lourdes en plus. Prenons un exemple : Anthuan Maybank, l'homme qui a signé un pacs avec Marie-José Pérec. Toujours à passer en dernier, à se mettre en quatre, à faire plaisir, à courir partout. Cela tombe plutôt bien parce que cet Américain-là est justement coureur à pied. Et des meilleurs, dit-on. Alors, il court. A vos marques. Prêt ? Partez !

Il en a bouffé, des kilomètres ; il en a vu, du pays, depuis qu'il vit avec la diva du sport français : Los Angeles (Etats-Unis, Californie), Rostock (Allemagne de l'Est), Nice (Alpes-Maritimes), Sydney (Australie olympique). A l'aube de l'été 2000, il était même question qu'il rejoigne Montauban (Tarn-et-Garonne), l'espace d'un 200 m. Il passe sans cesse du pantalon en coton au pull à col roulé, du caleçon de bain à la doudoune en duvet d'oie, du chapeau de paille à la cagoule en laine qui pique, sans compter tous ces survêtements qu'il faut enfiler avant de tâter des pistes d'entraînement, car il s'entraîne aussi.

Vraiment pas le mauvais gars – sauf quand les cameramen australiens s'approchent de trop près –, la preuve : lorsque sa Marie-Jo lui a suggéré qu'il était un peu temps de songer à devenir français, vu que les bons athlètes avec un maillot bleu, ça courait pas les rues, il n'a pas dit non. Mais comme les responsables de la préparation olympique ont décidé qu'il n'était pas *« sélectionnable »*, il n'a rien dit. Et, une nouvelle fois, il a dû éponger le bruyant chagrin de sa championne préférée, sans geindre pour autant. Il est comme ça, l'Anthuan.

« C'est carrément mon type de personne, confie Marie-José Pérec, sur son site Internet (www.mariejoseperec.com/fr), *car c'est c'est quelqu'un de discret, sérieux, distant et qui n'aime pas se montrer. »* Bon, évidemment, on ne peut pas dire qu'il donne l'exemple. C'est vrai quoi, il pourrait parler des fois, prendre les affaires en main, refuser de partir, procéder à l'amarrage et poser sac à terre, histoire de passer les vacances d'été à Saint-Pierre-de-Mornay (Nièvre), entre Loire et Allier, à deux pas du Cher.

Au lieu de cela, le malheureux s'est retrouvé embringué dans une nouvelle odyssée. Menacée par un Australien non identifié, Marie-José Pérec a décidé de quitter Sydney à toute blinde. L'information nous parvint à l'entame d'une nouvelle nuit olympique. Elle nous affligea, souleva en nous l'ire, au risque de réveiller le reste de la maisonnée. Tant pis. Des pièces du fond, s'éleva fissa une voix féminine : *« Dis-donc, tu as vu l'heure ? Viens te coucher. »* A cette sèche invite, nous répliquâmes plus sèchement encore : *« J'arrive, chérie . »*

départ

Pérec scandale

ÉRIC FEFERBERG/AFP

Elle a quitté Sydney sur un coup de tête après avoir été, dit-elle, agressée dans sa chambre d'hôtel. Accompagnée de son *boyfriend* américain Anthuan Maybank, la triple championne olympique de Barcelone et d'Atlanta a pris le premier avion pour Melbourne et Singapour d'où elle comptait rejoindre Londres. Mais l'escale s'est prolongée, en raison d'une altercation avec un journaliste, suivie d'un bref passage au poste...

tennis de table

Domaine réservé

Les Chinois et les Chinoises, de Chine, de Taïwan ou d'ailleurs, restent les maîtres de la petite balle de celluloïd. Ici Chaing Peng-lung, de Taïwan.

escrime

Corée première

A quatorze ans il ignorait tout de l'art de croiser les lames. Quinze ans plus tard, Kim Young-ho apporte à la Corée du Sud sa première médaille d'or de la discipline, au fleuret.

PHOTOS VINCENZO PINTO/REUTERS ETROMEO GACAD/AFP

LES TEMPS FORTS

● 1 DÉPART
Marie-José Pérec a quitté subitement Sydney, deux jours avant les séries du 400 m auxquelles la triple championne olympique devait participer. Elle aurait été agressée dans sa chambre d'hôtel.

● 2 IPPON
Deux judokas français en demi-finale. **Stéphane Traineau**, dans la catégorie des moins de 100 kg et **Céline Lebrun**, en moins de 78 kg.

● 3 ADRESSE
Avec 29 points marqués, le basketteur **Antoine Rigaudeau** *(photo)* a été le principal artisan de la victoire française contre la Chine (82-70).

● 4 AMBITION
La nageuse néerlandaise **Inge de Bruijn**, déjà championne olympique du 100 m papillon, vise les titres des 50 m et 100 m nage libre, dont elle détient les records du monde.

● 5 HISTOIRE
A Rome en 1960, un jeune boxeur du nom de **Cassius Clay** est l'attraction des Jeux. Il emporte le titre des mi-lourds et ne s'appelle pas encore Muhammad Ali...

● 6 PISTE
Le cycliste français **Frédéric Magné** participait, jeudi, pour ses quatrièmes Jeux olympiques, à l'épreuve de keirin avant de mettre fin à sa carrière.

● 7 VOYAGE
A Kalgoorlie, ville minière du bush, **Annick Cojean** a rencontré une pittoresque tenancière de maison close qui vient d'être élue... au conseil municipal.

● 8 ABSENCE
Absent à Sydney, le **hockey sur gazon** français lutte pour se débarrasser de sa réputation de sport élitiste, et pour séduire les jeunes.

LA PHRASE DU JOUR

*« **JE SUIS** très fatigué. Je ne peux même pas courir sur 15 ou 20 mètres. Je suis au lit depuis deux jours »*, affirme l'athlète canadien Donovan Bailey dans des propos rapportés par la presse de son pays, jeudi 21 septembre. Victime d'une grippe, le champion olympique d'athlétisme sur 100 m à Atlanta (1996) n'est pas sûr de pouvoir participer aux séries du 100 m, vendredi à Sydney : *« Je ne peux pas prendre les médicaments adaptés pour me soigner, sinon je risquerais un contrôle antidopage positif. »*

LE CHIFFRE DU JOUR

10 000

C'est le nombre de connexions quotidiennes revendiqué par le site Encouragez la France (encouragezlafrance.com). Ce dernier propose à ses visiteurs d'envoyer une carte postale électronique au sélectionné olympique tricolore de leur choix ; les responsables du site se chargent ensuite de faire parvenir les messages aux sportifs par l'intermédiaire de leurs fédérations respectives. Devant le *« succès »* de l'opération, Encouragez la France – créé en octobre 1997 par la société Cybercarte, une start-up marseillaise – annonce avoir l'intention de rester en service après les JO de Sydney, en prévision, entre autres, de la prochaine Coupe du monde de football, qui aura lieu en 2002.

L'insatiable quête de records d'Inge de Bruijn

Natation. Championne olympique du 100 m papillon, avec record du monde à la clé, la Néerlandaise espère encore gagner deux médailles d'or dans les 50 m et 100 m nage libre, dont elle détient déjà les meilleurs temps mondiaux

SITÔT la course terminée, elle retrouve son grand sourire, arrache son bonnet en un large geste pour laisser tomber son épaisse chevelure blonde et agite ses faux ongles – différents pour chaque course – vers la foule. A Sydney comme ailleurs, Inge de Bruijn joue les stars. Ses coquetteries et ses allures de vamp cachent un destin beaucoup plus musclé. La Néerlandaise s'annonce comme une autre nageuse vorace de ces Jeux. Déjà championne olympique du 100 m papillon avec record du monde à la clef, dimanche 17 septembre, elle entend gagner deux nouvelles médailles d'or dans les 50 et 100 m nage libre dont elle détient les deux records du monde.

A vingt-sept ans, elle partage son temps entre Eindhoven – où elle travaille sous les ordres de son petit ami et entraîneur Jacco Verhaeren dans le même club que Pieter Van den Hoogenband, double champion olympique du 100 m et du 200 m nage libre – et l'Oregon (Etats-Unis), où elle retrouve un deuxième coach, Paul Bergen. Cela fait vingt ans qu'elle nage en compétition. Les aléas de sa carrière sont connus. Douée, elle avait obtenu sa qualification pour Atlanta, mais elle avait été finalement évincée de la sélection néerlandaise par Jacco Verhaeren, qui lui reprochait son manque de motivation.

Inge a retenu la leçon et s'est mise au travail d'arrache-pied. Quatre ans après, dix kilos de muscles et un nouveau style – affreux mais efficace – plus tard, elle est arrivée aux Jeux de Sydney avec un statut de favorite en or massif. Quasiment imbattable sur le 100 m papillon comme sur les épreuves de sprint, depuis un an, elle a déjà montré qu'elle se moquait bien de ce phénomène physico-sportif appelé pression en devançant sa première adversaire, la Slovaque Martina Moravcova, de 1 s 36.

TRAVAIL DE SAPE

Inge de Bruijn ne semble pas blessée par le ton narquois qui salue parfois ses performances. En cette année olympique, celles-ci ont atteint des sommets alors qu'elle n'avait pu faire mieux que deux septièmes places lors des finales des championnats du monde de Rome en 1994 et de Perth en 1998. Dans un monde qui bruit de rumeurs sur le dopage véhiculées directement par des entraîneurs dès le début des Jeux, la Néerlandaise est devenue un symbole idéal de la suspicion qui règne autour des bassins ; un symbole bien esseulé dont les épaules, même larges, ne peuvent supporter tout le poids.

YANNIS BEHRAKIS

Inge de Bruijn : « Je n'ai peur de personne, je me sens invincible. »

Apparue au meilleur niveau en avril 1999 aux championnats du monde de petit bassin en gagnant le 50 m nage libre, Inge de Bruijn a lancé son travail de sape sur les records en 2000. Des réunions de Sheffield (Angleterre) à Monaco, jusqu'aux championnats des Pays-Bas, en juin, la nageuse a poursuivi en améliorant notamment les records très controversés établis par les Chinoises en 1994 sur le 100 m papillon et le 50 m nage libre. Depuis les affaires de dopage qui avaient ébranlé la délégation chinoise aux championnats du monde de Perth en 1998, jusqu'à la détruire presque totalement, depuis les multiplications de contrôles positifs et quelques découvertes de filières de trafic de produits, ces championnes éphémères n'apparaissent plus que très rarement dans l'élite mondiale.

Pas Inge de Bruijn, qui nage depuis plus de dix ans : *« Je sais que les gens vont me montrer du doigt et qu'il y aura des soupçons,* a-t-elle expliqué après sa victoire, dimanche. *Mais cela n'enlèvera rien aux journées entières, aux années entières que j'ai consacrées à l'entraînement et à ma joie de battre des records du monde et de gagner des médailles. »* Pour couper court aux rumeurs, elle a très vite déclaré avoir pris de la créatine au printemps pour s'étoffer encore un peu. Elle attribue ses progrès à un entraînement digne d'un commando de marines fait d'arts martiaux, de grimpers de corde associés au plus traditionnel lever de fonte et, bien sûr, aux centaines d'heures passées à faire des longueurs dans la piscine.

« Je suis plus forte », clame également Inge de Bruijn. Ses deux entraîneurs semblent ne rien lui pardonner. Des Pays-Bas aux Etats-Unis, ils lui ont inculqué l'art de se forger un ego inoxydable : *« Je n'ai peur de personne, je me sens invincible »*, a-t-elle affirmé avant les Jeux olympiques. Elle saura dans deux jours si elle avait raison. Comme son compatriote Pieter Van den Hoogenband, Inge de Bruijn n'aura alors plus que le temps comme adversaire.

Bénédicte Mathieu, à Sydney

Ian Thorpe enrhumé

L'idole de la natation australienne est enrhumée. Ian Thorpe souffre d'une infection des voies respiratoires, a annoncé, jeudi 21 septembre, le médecin de l'équipe australienne, Brian Sando. Depuis quand ? Les informations divergent. D'après le docteur Sando, cité par l'AFP, les premiers symptômes remontent à avant la finale du 200 m nage libre, lundi. Ce qui pourrait expliquer la déconvenue de « Thorpedo », vaincu par le Néerlandais Pieter Van den Hoogenband. Toutefois, selon un porte-parole de l'équipe australienne, Ian Hanson, cité par AP, Ian Thorpe n'aurait attrapé froid que mercredi... Quoi qu'il en soit, le nageur de dix-sept ans espère participer aux séries du relais 4 × 100 m quatre nages, vendredi.

Darling Harbour, port des joies et des peines des supporteurs à Sydney

Les quais de Cokle Bay sont envahis chaque jour par les fans bruyants et bariolés des escrimeurs, des judokas et des boxeurs

IL Y A le dedans et le dehors. Sur les gradins de la salle où se disputent les combats de boxe ou autour des tatamis de l'enceinte voisine, les spectateurs agitent des drapeaux pour encourager leurs champions. Une fois franchie la porte de l'enceinte, les mêmes ou leurs semblables utilisent l'oriflamme comme une cape pour affirmer leur nationalité au milieu des passants.

Supporteurs dans l'épreuve, supporteurs surtout après la victoire, ils déambulent sur les quais de Cokle Bay, l'un des petits bras de mer qui s'incrustent dans la ville. A peine sortis d'une compétition d'escrime, de judo ou de boxe programmée dans l'une des halles du centre des expositions de Darling Harbour, ils gagnent les vastes allées situées au bord de l'eau. Là, entre les vendeurs de souvenirs et de boissons gazeuses, ils marchent pour oublier l'échec de leurs héros ou, au contraire, crier leur joie d'une victoire.

Dès la fin de la matinée, les éliminatoires rythment les allées et venues. Des Brésiliens, aux couleurs vertes franchement affichées, scandent le nom de leur judoka préféré ; plus loin, des Australiens affichent leur optimisme. *« Il en est de même chaque jour*, explique une serveuse de bar, qui a quitté son Calvados natal depuis deux ans pour gagner sa vie aux antipodes.

ROMEO GACAD/AFP

Près du village olympique, les enfants profitent aussi de la fête et jouent avec les jets d'eau.

En général, ces clients particuliers sont sans problèmes. Ils sont joyeux et veulent le manifester, mais sans violence . »

Loin du comportement de certains supporteurs de football, ceux qui viennent aux Jeux présentent le plus souvent le visage d'amateurs heureux. *« On est d'abord contents d'être là. Assister à quelques combats d'escrime c'est un plaisir »*, assure Fred, un grand étudiant venu de Hongkong, qui a économisé pendant des mois pour s'offrir cette virée australienne.

La zone Asie est l'une des grandes pourvoyeuses de spectateurs. Venus du Japon ou de Corée, on les repère facilement, avec leurs petits drapeaux à la main. Ils se déplacent en groupes et trottinent partout, au rythme imposé par leurs interprètes. *« On ne sait pas s'ils apprécient les épreuves, ils vont tellement vite de l'une à l'autre... »*, remarque Paul, un Français de vingt-trois ans. Cette escapade chez une cousine de Sydney, il l'a programmée de longue date, en fonction de l'événement. *« Mais les tarifs dissuasifs de certaines rencontres m'empêchent de vivre pleinement les Jeux comme je l'avais rêvé un peu naïvement. »*

Dans les queues qui se pressent aux portes avant le début des épreuves, les athlètes et les membres des délégations forment des contingents importants. Les concurrents qui ont déjà terminé leurs concours ou ceux qui veulent se détendre peuvent se transformer pour un jour en spectateur. Reconnaissables à leurs blousons ou à leurs tee-shirts estampillés, ces supporteurs ne sont pas les moins discrets. Pour eux, pas de drapeaux mais des cris qui s'accompagnent de gestes expansifs et transforment une rangée de sièges en haut lieu du chahut organisé. Sur le ring ou l'estrade, les héros du jour semblent apprécier. Les gestes de la main qu'ils leur adressent en témoignent.

Serge Bolloch, à Sydney

Judo : du bronze pour Frédéric Demontfaucon

Après les deux médailles déjà obtenues par les judokas français à Sydney – l'or pour Séverine Vandenhende (moins de 63 kg), l'argent pour Larbi Benboudaoud (moins de 66 kg) –, il ne manquait plus que du bronze. Frédéric Demontfaucon (moins de 90 kg) a comblé cette lacune, mercredi 20 septembre, en se hissant sur la troisième marche du podium. Promis à un bel avenir par les spécialistes, le Parisien avait accumulé les blessures et n'avait jamais réussi à obtenir une médaille aux championnats du monde. Il n'avait pas non plus participé aux JO d'atlanta (1996) et a donc connu en Australie, à vingt-six ans, sa première expérience olympique. A Sydney, Frédéric Demontfaucon a été privé de justesse d'une place en finale par le Brésilien Carlos Honorato. Mené au score, le Français avait réussi à étrangler son adversaire à quelques secondes de la fin du combat, mais le temps lui a manqué pour faire céder le Sud-Américain. Frédéric Demontfaucon s'est ensuite aisément imposé devant l'Azéri Rusal Salimov.

Les derniers tours de piste de Frédéric Magné

Cyclisme. Le Français disputait jeudi l'épreuve de keirin, avant de mettre un terme à sa carrière

UN DERNIER TOUR et puis s'en va. Jeudi 21 septembre, le vélodrome Dunc Gray de Bankstown aura été le théâtre d'une des toutes dernières apparitions internationales d'un des pistards français les plus prestigieux – mais pas le plus en vue – de ces dernières années : Frédéric Magné. De longue date, ce dernier a annoncé qu'il boucle, à trente et un ans, son ultime saison. Pour autant, l'intéressé n'est pas venu à Sydney en préretraité. *« Ce qui m'emmerderait le plus, c'est de partir par la petit porte »*, a déclaré en début d'année ce Tourangeau qui signe là sa quatrième participation consécutive aux Jeux olympiques, sans jamais en ramener la moindre médaille. Il dispose d'une ultime chance, puisque la discipline du keirin, dont il a été champion du monde en 1995 et en 1997 et dont il est le champion de France en titre, entre pour la première fois dans le tournoi olympique.

« Il aura tout fait pour avoir une médaille », considère son entraîneur, Gérard Quintyn, qui dépeint Frédéric Magné comme *« quelqu'un d'extrêmement professionnel. Il l'est resté jusqu'à ces Jeux. Depuis un an et demi, il s'est préparé, il a maigri, fait un régime de fer. »* Ce n'est sans doute pas pour rien que Frédéric Magné a été surnommé dès ses débuts « petit taureau furieux ». Son gabarit trapu (1,77 m, 82 kg) y était pour quelque chose, mais sa rage de vaincre également.

Si Frédéric Magné *« n'a pas les titres ou l'aura de Florian Rousseau »*, comme le concède Gérard Quintyn (outre ses deux titres en keirin, il a été deux fois champion du monde de tandem), *« il n'a jamais manifesté le moindre dépit, la moindre jalousie »*, selon Gérard Guillaume, le médecin qui suit les pistards de l'Insep. *« Il est arrivé quand la piste était dans le dur. Il reconnaît que Florian Rousseau a tiré les choses vers le haut et que lui aussi a, du coup, été poussé »*, poursuit ce dernier. *« Il a sa part dans la réussite de la piste française »*, assure Gérard Quintyn. *« Il était là avant les autres. C'est en copiant son sérieux que les autres ont progressé. »*

Les pistardes et pistards français ne verront pas disparaître totalement des vélodromes ce *« boute-entrain, qui a toujours le mot pour rire et sait faire en sorte qu'il n'y ait pas de tension avant les compétitions »*, comme le décrit Gérard Guillaume.

Frédéric Magné, titulaire depuis deux ans d'un diplôme de professeur de sport, va se muer en entraîneur. *« Dès cet hiver, il s'occupera des juniors et du développement de la pratique de la piste dans les régions »*, indique Daniel Baal, le président de la Fédération française de cyclisme (FFC), *« puis, à terme, il deviendra l'entraîneur national du sprint »*. Il succédera à Gérard Quintyn et Daniel Morelon, qui devraient achever leurs carrières d'entraîneurs aux JO d'Athènes, en 2004.

Le Tchèque Jan Hruska contrôlé positif

Le coureur tchèque Jan Hruska, vainqueur, au printemps, du prologue du Tour d'Italie et de la dernière étape contre la montre de l'épreuve, Briançon-Sestrières, a été déclaré positif lors d'un contrôle à Sydney. La nature du produit interdit n'a pas été précisée, mais, si la contre-expertise, qui devait être effectuée au plus tard jeudi 21 septembre, confirme le premier examen, Jan Hruska sera privé des courses olympiques sur route. Membre de la formation espagnole Vitalicio Seguros, le Tchèque est considéré comme une des grandes révélations sur route.

« Frédéric est déjà un peu mon adjoint depuis deux ans », note Gérard Quintyn, *« on va lui passer le témoin avec plaisir »*. Frédéric Magné est néanmoins prévenu : *« Ça va être une lourde tâche car on aura marqué ces dix dernières années et on n'a pas fini »*, relève Gérard Quintyn. *« Il fera un bon* coach », assure Gérard Guillaume. *« Il est très estimé des jeunes. »*

Philippe Le Cœur, à Sydney

Marie-José Pérec quitte Sydney et les Jeux

La triple championne olympique, qui aurait été victime d'une « agression » à son hôtel, a pris l'avion pour l'Europe. Jeudi, elle était à Singapour, où un incident l'a opposée à des journalistes

VENDREDI 22 SEPTEMBRE, le troisième couloir de la cinquième série du 400 m féminin restera très probablement vide. Il aurait dû être occupé par Marie-José Pérec. Mais, à l'heure où les concurrentes s'apprêteront à prendre le départ, la Française sera probablement très loin de l'Australie. Elle était à Singapour jeudi matin en compagnie de son ami Anthuan Maybank, où une altercation a éclaté entre le couple et une équipe de télévision australienne. Interrogés par la police, Marie-José Perec et son compagnon ont été relâchés. Ils pourraient prendre un vol à destination de l'Europe.

Selon un employé de la Qantas, Wolfgang Meier, l'entraîneur allemand de la triple championne olympique, aurait tenté mercredi de retenir en Australie la triple championne olympique en téléphonant à la compagnie aérienne australienne, mais Marie-José Pérec aurait refusé de descendre de l'avion.

Reebok, son équipementier, a annoncé, jeudi matin, qu'elle se retirait des Jeux suite à une agression dont elle aurait été victime dans sa chambre d'hôtel. Selon son agent, Annick Aviérinos, restée à Paris, un inconnu se serait présenté à la chambre de la championne sous prétexte de lui apporter un paquet, puis il aurait donné un coup de pied dans la porte en lui intimant l'ordre de quitter l'Australie. *« Un individu s'est introduit de force dans sa chambre et l'a menacée. A cause de cet incident malheureux, elle a décidé de se retirer de la compétition »*, précise Reebok. Aucune plainte n'a cependant été déposée. La police de Nouvelle-Galles du Sud s'est présentée jeudi matin auprès de la délégation française au village olympique, qui n'a pu lui fournir aucun détail, n'ayant pas eu le moindre contact avec l'athlète depuis le mercredi 14 septembre. Les circonstances de l'agression dont aurait été victime la Française restent d'autant plus étranges que l'entrée de son hôtel était contrôlée. *« Le complexe de One Darling Harbour est soumis à des mesures de sécurité extrêmement sérieuses, et seuls les clients munis de cartes magnétiques appropriées ont la possibilité d'accéder aux étages. Cependant, nous procédons à des vérifications minutieuses et nous sommes prêts à coopérer si des réclamations officielles sont formulées, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent »*, a indiqué le directeur général du complexe.

« JE FLIPPE À FOND »

Depuis son arrivée à Sydney, vendredi 8 septembre, Marie-José Pérec manifestait une extrême nervosité. A peine débarquée à l'aéroport, elle avait repoussé les quelques journalistes guettant la grande rivale de l'enfant du pays, l'athlète aborigène Cathy Freeman. Au passage, elle avait aussi ignoré le directeur de la préparation olympique, Hervé Madoré, et le directeur technique national de l'athlétisme français, Richard Descoux, qui s'étaient levés aux aurores pour venir l'accueillir.

Après s'être engouffrée dans un taxi, la Guadeloupéenne s'était installée, avec son compagnon et son entraîneur, dans le centre de Sydney, à l'hôtel Grand Mercure, qui appartient à l'un de ses sponsors, le groupe hôtelier Accor. Elle avait dès lors évité soigneusement les médias, se contentant de donner des nouvelles sur son site Internet (www.mariejoperec.com). Elle y disait se sentir comme un otage dans son hôtel et avait affirmé avoir été attendue dans un parking et avoir été menacée d'être renversée en voiture. *« Les Jeux ont à peine commencé que j'ai déjà envie qu'ils se terminent tellement j'ai peur,* écrivait-elle mardi. *Quand je vois les autres sportifs entrer chacun leur tour en lice, je flippe à fond. »*

Même si elle avait effectué un retour très concluant sur la piste, le 8 juillet, à Nice, on peut s'interroger sur les intentions véritables avec lesquelles Marie-José Pérec s'est rendue à Sydney. Elle est arrivée en terre australe sans savoir où s'entraîner, en évitant tout contact avec le clan français. *« Nous lui avons proposé de venir s'installer avec le reste de l'équipe de France dans notre centre d'entraînement de Narrabeen, où nous aurions pu la protéger, mais elle ne nous fait pasconfiance,* affirme Richard Descoux. *Cela se retourne contre elle. On en a un peu marre du feuilleton Pérec. J'ai toujours dit que je me mettrais à genoux devant sa performance si elle gagnait ici, mais jamais devant ce personnage nombriliste. »*

Patricia Jolly et Gilles van Kote, à Sydney

Trois titres olympiques

- **Née le 9 mai 1968** à Basse-Terre (Guadeloupe)
- **1,80 m,** 58 kg
- **Club :** Stade français
- **Résidence :** Beverly Hills (Californie, Etats-Unis)
- **Entraîneurs successifs :** Lucien Réchal, Fernand Urtebise, François Pépin, Michel Dach, Jacques Piasenta, John Smith (Etats-Unis), Wolfgang Meier (Allemagne, depuis février 2000).
- **Jeux olympiques :** 200 m : 1re (1996) ; 400 m : 1re (1992, 1996).
- **Championnats du monde :** 400 m : 1re (1991, 1995).
- **Championnats d'Europe :** 400 m : 1re (1994) ; relais 4 × 400 m : 1re (1994).
- **Records de France :** 400 m : 48 s 25 aux JO d'Atlanta (1996), 3e meilleure performance de tous les temps ; 200 m : 21 s 99 au meeting de Villeneuve-d'Ascq (1993) ; 400 m haies : 53 s 21 au meeting de Zurich (1995).
- **Autres records personnels :** 100 m : 10 s 96 (1991), ancien record de France ; 60 m : 7 s 29 (1992)
- **Saison 2000 :** à Lausanne (Suisse), le 5 juillet : 200 m en 22 s 71 ; à Nice, le 8 juillet : 400 m en 50 s 32.

MICHAEL PROBST/AP

Marie-José Pérec lors de sa victoire en finale du 200 m, à Atlanta, en 1996, devant la Jamaïquaine Merlene Ottey.

Une carrière faite de faux et de vrais départs

***« LES DÉPARTS** et les arrivées sont le fort de Marie-José Pérec »* : c'est la légende fort à propos qu'osait, jeudi 21 septembre, la « une » du quotidien australien *The Sydney Morning Herald*, sous un large cliché volé nuitamment dans le hall de l'aéroport de Sydney. Sur la photo, la triple championne olympique, les yeux écarquillés comme un animal traqué, court comme pour échapper à un ennemi invisible.

Pour retentissant qu'il soit, le départ précipité de Marie-José Pérec n'est pas le premier. Elle en a connu d'autres, mais à des moments moins cruciaux de sa vie de championne. Son histoire sportive est jalonnée d'associations puis de ruptures. A trente-deux ans, elle a « usé » cinq entraîneurs différents depuis 1987.

Après avoir boudé les championnats d'Europe en salle organisés à Paris, au mépris de ses obligations morales, Marie-José Pérec quitte la France sans crier gare, en février 1994. Jacques Piasenta, l'entraîneur qui l'avait amenée à son premier titre olympique sur 400 m en 1992, fait les frais de ses humeurs versatiles.

On retrouve la trace de la jeune femme en Californie, sur la piste de l'université de Los Angeles (UCLA), où elle intègre le *« Team John Smith »*, l'équipe de l'entraîneur américain. Marie-José Pérec s'épanouit dans cet endroit où elle peut enfin vivre incognito sa vie de femme comme d'athlète. La France finit par admettre qu'elle n'est plus à la dimension de la championne. Et par lui reconnaître le courage d'avoir pris son destin en main en émigrant alors qu'elle ne parle, à l'époque, pas un traître mot d'anglais.

La collaboration s'avère fructueuse au-delà de toute espérance. Elle débouche sur le fabuleux doublé olympique d'Atlanta (200 m et 400 m) en 1996. Mais un an plus tard, après son forfait en demi-finale du 200 m des championnats du monde d'Athènes, Pérec disparaît quasiment des pistes. Terrassée par une mononucléose qui a évolué en myocardite, elle semble perdue pour l'athlétisme.

INSTABLE PAR NATURE

Elle remédie à la situation en franchissant l'Atlantique en sens inverse, pour rejoindre Wolfgang Meier à Rostock, dans l'ex-Allemagne de l'Est. Elle convainc l'époux et ancien entraîneur de Marita Koch, détentrice du record du monde du 400 m, de reprendre du service après avoir pourtant, quelques années plus tôt, mis en cause l'intégrité du travail et des performances du couple. Selon elle, Wolfgang Meier est désormais le seul à pouvoir la ramener à son meilleur niveau. Elle semble en bonne voie, début juillet, lorsqu'elle réalise deux excellentes courses à Lausanne (200 m) puis à Nice (400 m). Pourtant le quotidien de l'entraîneur n'est pas une sinécure. Il ne parle qu'allemand, une langue à laquelle Marie-José Pérec n'entend rien. Elle lui ordonne de ne pas communiquer sur sa progression avec la presse, le houspille lorsqu'il ose l'engager dans un meeting. Mercredi, elle l'a laissé à Sydney.

Instable par nature, Marie-José Pérec n'a de cesse de changer de décor lorsqu'elle va mal. La championne guadeloupéenne a pourtant des « avocats » inattendus. *« Elle a une certaine forme de générosité,* plaide François Juillard, ex-directeur technique national de l'athlétisme français, qui a géré plus d'une situation délicate avec elle entre 1992 et 1996. *Je la considère plutôt comme une victime.»* Après cet épisode, la Fédération française d'athlétisme pourrait bien avoir définitivement perdu patience.

P. Jo, à Sydney

Incrédulité et stupéfaction dans le groupe France

Le départ de l'athlète guadeloupéenne est jugé sans indulgence au sein de la sélection

JEAN-PAUL THOMAS/SIPA

Marie-José Pérec en compagnie de son entraîneur allemand, Wolfgang Meier, le 5 juillet à Lausanne.

LA TITULAIRE du dossard 1671 ne viendra pas. Mercredi 20 septembre à midi, Richard Descoux, le directeur technique national (DTN) de l'athlétisme, s'est rendu à la réunion technique pour y confirmer l'inscription de ses athlètes et y retirer les dossards. Il a remis celui de Marie-José Pérec, ainsi que du courrier destiné à celle-ci, à Michel Vial, le chef de mission de la délégation française, qui les a déposés au Village olympique. Depuis une conversation téléphonique entre Michel Vial et la championne, le jeudi précédent, plus personne dans la délégation n'avait eu de nouvelles de Marie-José Pérec.

Mercredi peu avant minuit, quand la nouvelle du départ de Marie-José Pérec a commencé à circuler, les responsables de la délégation sont d'abord restés incrédules. Depuis leur bureau du Village olympique, ils ont tenté en vain de se faire confirmer la nouvelle. Jeudi matin, Marie-George Buffet est venue rendre visite aux athlètes français. Alors qu'elle s'adressait à ceux-ci, leur assurant que Marie-José Pérec continuait de se préparer pour les Jeux, l'équipementier de la championne confirmait le retrait de celle-ci.

Dans les minutes qui suivaient, la ministre de la jeunesse et des sports, son directeur des sports, Joël Delplanque, le président du Comité national olympique et sportif français, Henri Sérandour, et les responsables de la délégation s'enfermaient dans un bureau pour définir une position commune face à ce qui était en passe de devenir une affaire d'Etat.

Peu avant 14 heures, l'ambassade française à Canberra confirmait que la Guadeloupéenne avait bien quitté l'Australie. Au moment de se présenter devant les journalistes, Michel Vial n'en savait pas beaucoup plus, notamment sur les circonstances de l'agression dont aurait été victime Marie-José Pérec. *« J'aurais souhaité qu'elle prévienne au moins la délégation ou sa fédération*, affirmait le chef de mission. *Elle ne l'a pas fait et je le regrette. Je pense qu'en quittant les Jeux sans explication, elle n'a pas pris la bonne décision. »*

A Narabeen, à une trentaine de kilomètres de Sydney, où réside l'équipe de France d'athlétisme depuis son arrivée en Australie, les réactions au départ de la Française, peu populaire chez ses pairs, ont été assez violentes. *« Ce qui arrive ne m'étonne pas vraiment*, a déclaré François Pépin, ancien entraîneur de Marie-José Pérec. *Elle s'est toujours placée toute seule dans ce genre de situations. C'est une égoïste qui a besoin de détester quelqu'un pour courir à son meilleur niveau. »* Ces dernières semaines, la championne olympique avait laissé des messages contenant des menaces et des injures au président de la Fédération française d'athlétisme, Philippe Lamblin, et à l'adjoint du DTN, Jean-Claude Vollmer. Son départ ne semble pas attrister grand monde au sein du groupe France.

G. V. K.

TECHNO

HERVÉ MORIN

Les trampolinistes toujours plus près du plafond

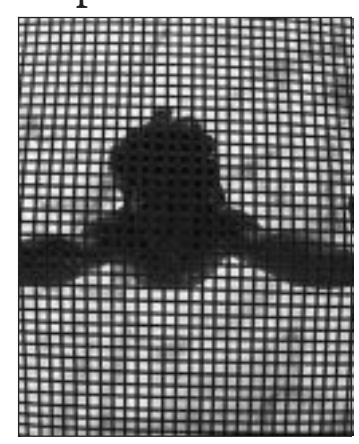

QUE CELUI ou celle qui n'a jamais défoncé de sommier en y plongeant depuis l'armoire paternelle jette la première pierre à l'enfant qui exulte en chaque trampoliniste ! Cette discipline est née dans les années 20, aux Etats-Unis, lorsque deux trapézistes, les Due Trampoline, eurent l'idée de détourner les filets de sécurité pour faire des pirouettes. *« C'est toutefois George Nissen, qui, en l'adaptant pour en faire un outil d'entraînement des pilotes de chasse américains pour habituer l'oreille interne aux rotations aériennes, en a fait un véritable agrès »*, précise Georges Rivoal, directeur technique du trampoline à la Fédération française de gymnastique.

Si les centrifugeuses et autres instruments de torture ont aujourd'hui supplanté le trampoline chez les pilotes, les ponts ne sont pas entièrement coupés. Une étude menée conjointement par l'Inserm et le Centre d'essai en vol de Brétigny a montré que, alors que le fameux « voile noir » peut survenir lors d'accélérations prolongées de 9 G chez les pilotes de chasse, l'oreille interne des trampolinistes peut « encaisser » sans problème jusqu'à 12 G lors de la réalisation, il est vrai très brève, d'un « full, full, full », une triple rotation doublée d'une vrille durant chaque salto. Le trampoline se compose d'un cadre métallique de 5 m sur 3, haut de 1,15 m, sur lequel est tendue, grâce à 120 ressorts d'acier, une toile tressée de 4 m sur 2. *« Cette toile est composée de bandes de nylon alternées de 6 et 4 mm, distantes elles-mêmes de 2 cm,* précise Georges Rivoal. *La qualité de la toile est liée directement à la finesse de ces bandes »*. L'utilisation de barres d'acier plus rigides pour le cadre permet désormais aux gymnastes d'atteindre 8 m d'altitude, bras levés, ce qui devrait nécessiter une révision des règles de sécurité, qui imposent une hauteur sous plafond fixée à 8 m. *« En compétition*, précise cependant Georges Rivoal, *les salles ont plus d'élévation, afin que les gymnastes prennent des repères de vol plus commodes »*.

Une série d'exploits d'Antoine Rigaudeau tire les Bleus d'un très mauvais pas

Basket-ball. L'équipe de France a battu la Chine (82-70) et reste en course pour les quarts de finale

LE BASKET-BALL est avant tout un jeu d'adresse. Pour avoir oublié ce précepte aux allures de truisme pendant les deux tiers de son match face à la Chine, jeudi 21 septembre, l'équipe de France a échappé de justesse à une deuxième défaite consécutive dans le tournoi olympique. Après la mauvaise performance des Bleus de Jean-Pierre De Vincenzi face à la Lituanie (63-81), ce deuxième revers aurait sans doute signifié leur élimination pure et simple, soit une cruelle désillusion pour un groupe qui avait fait d'une place en quarts de finale son objectif minimal.

« Je rêve d'une médaille », avait ajouté Antoine Rigaudeau. Le meneur de jeu du Kinder Bologne avait prévenu, avant les Jeux, qu'il ne pouvait *« pas gagner un match à* [lui] *tout seul ».* Son incroyable réussite pendant les dix dernières minutes d'une rencontre jusque-là fort ennuyeuse a démontré l'exact contraire.

KEVIN GILBERT/AFP

Le pivot français Frédéric Weis (à gauche) se saisit du ballon devant le Chinois Yao Ming.

« TRAVAIL DE SAPE »

Auteur d'un festival de tirs à trois points (6 réussis sur 6 tentés), Antoine Rigaudeau a sauvé son équipe du naufrage et d'une élimination probable. Sur la route des quarts de finale, les Français doivent encore affronter, samedi 23 septembre, les Italiens, champions d'Europe en titre, puis les stars de l'équipe américaine, le 25 septembre. *« J'ai bénéficié de tout un travail de sape et de défense, qui m'a permis de me mettre en évidence »,* a-t-il déclaré, toujours modeste, avant de revenir sur la performance d'ensemble de l'équipe de France : *« Ce n'était pas un match comme on souhaite les jouer. La Chine nous a longtemps imposé son rythme. Mais nous avons fini par trouver des solutions avec de bons tirs. »*

Pendant une mi-temps et demie, Antoine Rigaudeau avait servi, à l'image de toute l'équipe de France, un jeu indigne de sa réputation. Face à la « Grande Muraille mobile », le surnom donné à l'équipage formé par les deux pivots géants de l'équipe chinoise, Yao Ming (2,27 m) et Wang Zhizhi (2,15 m), les Français ont souvent eu les meilleures positions de tir, et les plus mauvaises statistiques. Alors que Yao Ming faisait la loi sous les panneaux aux dépens de Frédéric Weis, et que ses partenaires s'enflammaient, toutes les tentatives des Français échouaient lamentablement.

Antoine Rigaudeau lui-même s'enfonçait dans le doute. Le meilleur joueur de la sélection française – en l'absence de Tariq Abdul-Wahad, son joueur du championnat professionnel américain de NBA– affichait son teint gris et son regard noir des mauvais jours. L'ancien joueur de Cholet s'est soudainement métamorphosé. Il a signé son retour sur le parquet, à la 27e minute, d'un premier panier primé et d'un rebond défensif rageur qui devait sonner le réveil de ses coéquipiers. Antoine Rigaudeau a alors inscrit 20 points d'affilée, pour porter son total personnel à 29. Les Chinois ne s'en sont jamais remis et l'équipe de France peut souffler, provisoirement.

Eric Collier, à Sydney

MON SOUVENIR OLYMPIQUE

BERTRAND DELANOË

CE FUT UN HYMNE à la beauté. Pendant les Jeux de Montréal, en 1976, j'ai été, comme tant de monde, fasciné, ébloui par Nadia Comaneci. Elle était si jeune et si belle. Elle était extrêmement gracieuse, d'une grâce qui devait beaucoup à sa fraîcheur. A quinze ans, elle avait écrasé de sa classe toutes ses adversaires. Grâce à elle, les épreuves de gymnastique, sur le tapis et aux barres asymétriques particulièrement, étaient devenues un véritable ballet.

Je me souviens avoir été ému et ébloui par ce mélange de pureté, de naturel, mais aussi par le perfectionnisme qui se dégageait de chacun de ses passages. C'était une enfant, mais on ne pouvait qu'admirer le professionnalisme de ses prestations, le travail qui se laissait à peine deviner derrière autant de perfection. On ne pouvait qu'approuver la notation des juges, qui, pour la première fois sans doute, lui ont accordé des notes parfaites.

Jusqu'à présent, les Jeux olympiques étaient surtout une occasion de saluer avant tout la performance sportive. Avec Nadia Comaneci, le sport est devenu un spectacle. J'aime quand le sport procure toutes ses émotions esthétiques. En 1976, Nadia Comaneci a illuminé l'été.

En pensant à elle, je me rappelle ma vie de jeune militant socialiste. J'étais dans mon petit studio à Montmartre, je travaillais sur Paris avec Lionel Jospin. Aujourd'hui, je continue à rester un grand passionné des spectacles de gymnastique. Et j'essaie d'en faire régulièrement pour me maintenir en forme. Plus la campagne pour la Mairie de Paris avance, et plus c'est nécessaire, de toute façon.

DÉPÊCHES

■ **EXPULSION.** Deux individus de nationalité italienne ont été expulsés d'Australie. Ils se livraient à la vente de billets au marché noir. Le Comité d'organisation (Socog), qui annonce la nouvelle, indique que ces deux individus se sont retrouvés avec des billets que le Socog vend aux comités nationaux olympiques. Le Comité international olympique a diligenté une enquête sur ce trafic qui implique « cinq ou six CNO », précise le CIO.

■ **ÉVASION.** Deux prisonniers australiens se sont évadés mercredi. Dans leur fuite, ils ont sauté dans une voiture de la délégation sud-coréenne aux Jeux olympiques, qui a malencontreusement croisé leur chemin. Les deux hommes étaient incarcérés à la prison de Silverwater, proche du site olympique. Informé de la situation, Peter Ryan, responsable de la sécurité des JO, a rassuré en déclarant que *« le village olympique est la place la plus sûre de toute l'Australie »* et qu'« il n'y a pas lieu de renforcer la sécurité ».

■ **BASKET.** Les joueurs des Etats-Unis ont été sifflés, jeudi 21 septembre, malgré leur victoire sur la Lituanie (85-76) dans le tournoi olympique de Sydney. Les spectateurs ont jugé la « Dream Team » décevante : c'est la première fois depuis huit ans que les Américains gagnent sur une marge aussi étroite aux JO. La Lituanie s'est même offert le luxe de mener à la marque, brièvement, 50-49, à 17 minutes du coup de sifflet final.

UN SPORT À LA LOUPE

Judo

Techniques de projection

Ippon-seoi-nage *(projection d'épaule)*
Consiste à faire basculer l'adversaire directement par dessus l'épaule, en s'accroupissant.

O-goshi *(bascule de hanche)*
Consiste à enrouler sur son dos son adversaire en le tirant par le bras, puis à le faire basculer sur sa hanche.

O-soto-gari
(fauchage extérieur)
Technique où la projection s'obtient par un fauchage de la jambe d'appui, associé à une bascule de buste vers l'avant.

Techniques de contrôle

Hon-gesa-katame *(immobilisation)*
Enserrer le cou de son adversaire avec le bras droit, tout en lui contrôlant l'épaule droite avec son bras gauche.

(étranglement) **Kata-jiuji-jime**
De face et au sol, appui de l'avant-bras sur la carotide,alors que l'autre bras tire vers le haut le judoka placé au-dessous

Juji-gatame
Au sol sur les genoux et de côté, maintien du bras de l'adversaire en extension, tout en s'allongeant dos au sol puis en cambrant les reins.

Un judoka est déclaré vainqueur
– lorsqu'il obtient un ippon ou deux waza ari.
– lorsqu'il parvient à immobiliser son adversaire pendant 25 secondes.
– lorsqu'il l'oblige à renoncer au combat son adversaire.

• Si aucun ippon n'est marqué, le gagnant sera celui qui aura accumulé le plus d'avantages ou le moins de pénalités. En cas d'égalité, les juges désignent le vainqueur.

• Les combats durent cinq minutes chez les messieurs et quatre minutes chez les dames, sans interruption.

Quatre types de pénalités
● attitude trop défensive ● poussée de l'adversaire hors de la surface de combat ● refus de saisir l'adversaire ● action mettant en danger son rival
- Les infractions les moins graves équivalent à un koka.
- Les infractions plus sérieuses, à un yuko ou un waza ari.
- Hansoku-mate, la faute la plus grave, vaut disqualification *(l'arbitre doit consulter les deux juges de coin avant de l'attribuer).*

Les forces de David Douillet, par Frédéric Lecanu (son partenaire d'entraînement)
« David a des capacités athlétiques exceptionnelles. Il bat des records en musculation. En plus, il est vif et rapide ce qui est assez rare pour un poids lourd de 130 kg. Côté expérience, il n'a pas d'équivalent. Une autre force de David est de savoir parfaitement profiter de la force de son adversaire. Sa prise "spéciale" o-uchi-gari, fauchage intérieur lorsque l'adversaire défend, en est le meilleur exemple. Plus les adversaires sont puissants, plus ils vont vers l'arrière et mieux David parvient à réussir cette prise. »

Propos recueillis par Pierre Lepidi

PHOTO TEMPSPORT

Les gestes de l'arbitre pour indiquer un avantage

Ippon
Indique la fin du combat.
– Projection effectuée avec rapidité et contrôle, faisant toucher le sol du dos à l'adversaire.
– Immobilisation de 25 secondes.

Waza ari
Il est marqué à la suite d'une projection, lorsque l'un des critères de l'ippon n'a pas été rempli. Pour une immobilisation, l'adversaire doit être maintenu au moins 20 secondes.

Yuko
Le yuko est attribué s'il manque deux éléments pour qu'une projection soit comptée « ippon », ou si un judoka parvient à immobiliser son adversaire de 15 à 19 secondes.

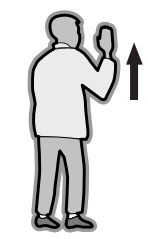

Koka
Le koka est décerné s'il manque trois éléments à une projection ou si le compétiteur immobilise son adversaire de 10 à 14 secondes.

Infographie : Le Monde/GN

La « Madam » de Kalgoorlie est entrée au conseil municipal

Voyage dans l'île-continent

INÉNARRABLE Kalgoorlie. Chaleureuse, dévergondée, laborieuse, rutilante... Kitch, osons ce mot. Même s'il consacre notre impuissance à raconter une ville qui défie nos goûts et références. Une ville de Far West comme vous n'en escomptiez pas, perdue dans le bush et entourée de mines, accro au cours de l'or et aux fêtes de charité, aux courses de chevaux et de brouettes, aux paris à pile ou face... et à d'étranges *« Madams »*. On s'en veut d'oser un résumé aussi grossier. Mais il faut bien quelques images. Et l'on comprend mieux maintenant ce sourire énigmatique apparu sur le visage des amis de Sydney à l'évocation d'une étape Kalgoorlie. *« Vous verrez, c'est spécial. »* On a vu: c'est spécial. Les JO, assurément, n'y sont pas une priorité. Tant d'autres histoires à commenter dans les pubs de la ville.

Elles glissaient, virevoltaient, préparant les bières, les livrant avec le sourire, encaissant la monnaie. Souples comme des plantes aquatiques, les cheveux dans le dos. Nues. Enfin presque nues

NETWORK/RAPHO

LA PHOTOGRAPHIE DE MICHAEL AMENDOLIA

La tenancière du « 181 » organise des visites guidées de son bordel ultramoderne. Elle a fait appel pour sa construction aux artisans et artistes de la région : *« Ils ont fait des merveilles, les chéris. »*

« Allez au Federal, avait conseillé Mick, le conducteur du train. *C'est sympa et familial. »* Alors, sitôt arrivé à Kalgoorlie, à la nuit tombée, on a foncé. Le pub se trouvait en haut de la rue principale. Une rue suffisamment large pour qu'une caravane de dromadaires puisse y faire demi-tour. Un critère essentiel, paraît-il, il y a encore un siècle : le dromadaire y fut l'increvable allié des chercheurs d'or. Le Federal ne payait pas de mine mais l'entrée dans la salle était saisissante. Cette foule ! Debout, une chope à la main, des hommes de tous les âges, de tous les genres, de tous les gabarits, s'interpellaient et discutaient bruyamment, payaient leur tournée, riaient à s'épuiser la voix, buvaient, se tapaient dans le dos, s'enfonçaient mutuellement sur le nez qui une casquette, qui un chapeau. Il y avait des barbus, beaucoup de tatoués, des balèses en débardeurs, des motards à cheveux longs, des mineurs, beaucoup de mineurs en polo et chemise à carreaux. Et puis, au moins deux camionneurs, un éleveur de chevaux de courses, un géologue, un employé des chemins de fer, un prof de sport... Car très vite, à la manière australienne, chacun se présenta : moi c'est Ken, et voilà Ron, Mark, Bruce, Jim. Vous êtes ? Les Australiens peuvent passer des mois sans connaître le nom de famille de personnes côtoyées chaque jour, mais ils retiennent instantanément tous les prénoms. Et c'est fort agréable. C'est donc en se frayant un chemin vers le bar (un comptoir en forme de fer à cheval) que l'on aperçut deux écrans de télévision retransmettant des courses de chevaux. Le temps de comprendre le tableau des résultats, une course de chiens avait pris le départ, et certains hommes s'empressaient d'annoter un journal. C'est alors qu'on les vit.

ELLES couraient d'un bout à l'autre du bar perchées sur de très hauts talons. Elles glissaient, se courbaient, virevoltaient, préparant les bières, les livrant avec le sourire, reprenant les commandes, encaissant la monnaie. Souples comme des plantes aquatiques, les cheveux dans le dos. Nues. Enfin presque nues. Vêtues d'un string et de trois malheureux bouts de tissu. Les *skimpys*.

Elles n'avaient guère le temps de parler, mais chacun, sur leur compte, avait beaucoup à dire. De l'avis général, les *skimpys*, présentes dans toute la ville, étaient une tradition charmante. Sous contrat dans des agences situées à Perth ou Adélaïde, les jeunes femmes ne restaient que quelques jours d'affilée en ville, vite remplacées par de nouvelles serveuses. Elles travaillaient toute la journée, offraient parfois, contre une carafe de dollars, de remplacer leur soutien-gorge par un minivoile transparent, et parfois même – mais ça, on ne l'a pas vu – organisaient de licencieux paris sur le nombre de pièces de monnaie qui, si elles cambraient leurs reins, tiendraient sur un sein. *« C'est très cool en sortant du boulot, mais franchement, on n'y fait plus attention »*, assurait sérieusement un spécialiste des explosifs à Super Pit, le plus vaste chantier d'extraction d'or du pays. Le regard songeur de son jeune voisin, tout juste débarqué du Queensland, était un démenti.

« Tout cela reste bon enfant, sourit Graham Campbell qui, pendant dix-huit ans, a représenté l'Australie-Occidentale à Canberra. *Kalgoorlie est une ville de mineurs ! Depuis les années 1890, des dizaines de milliers d'hommes seuls ont afflué ici, travaillant comme des dingues, sans autre distraction que le pub et sa famille de comptoir. Les* skimpys *font partie de l'image de Kalgoorlie, au même titre que les Madams.*

– Les Madams ?

– Les tenancières de bordel ! La prostitution a toujours été tolérée à Kalgoorlie, contrairement au reste de l'Australie-Occidentale. Mais il y a des règles très strictes qui excluent notamment la mainmise des hommes. Faites donc une visite !

– Pardon ?

– La tenancière du "181" propose une visite guidée. C'est une personnalité influente de la ville.

– Influente ?

– Elle a été récemment élue au conseil municipal. »

NOUS voilà donc sur Hay Street, de réputation nationale. Et voici Leigh Varis, grande femme blonde et baraquée, cardigan beige, jupe noire, allure bourgeoise. Elle reçoit dans un salon décoré de lourds rideaux de velours et de lustres en cristal, affable et cabotine, mais pressée. Un groupe de visiteurs l'attend pour la visite des lieux prévue à 21 heures. *« Je veux ouvrir cette maison. Chaque pièce est différente et rend hommage à l'histoire de Kalgoorlie. »* Mais elle tient d'abord à se présenter : *« Je suis née garçon. Mon vrai nom est Harry John. J'étais fils de mineur, et j'ai joué au foot et au criquet avec les gars du coin avant de m'envoler à l'âge de dix-sept ans. Un chirurgien de Singapour m'a transformée en femme, ce dont je rêvais depuis toujours. Et j'ai pu revenir dans ma ville... jouer à d'autres jeux avec mes anciens camarades ! »*

Elle rit beaucoup, sûre de ses effets, et fière de son nouveau « 181 », bâti sur les ruines de l'ancien, mais tellement plus moderne avec ordinateurs, saunas, caméras et système vidéo. Deux millions de dollars d'investissement : marbre, piscine, peintures murales. *« J'ai tenu à faire travailler les artisans et artistes de la région. C'était leur premier bordel. Mais ils ont fait des merveilles, les chéris. »* Le journal local – le *Kalgoorlie Miner* – a suivi avec sympathie les étapes de la construction et Leigh Varis, que l'on retrouve au Lions Club, dans l'équipe de softball, les tournois de fléchettes et plusieurs œuvres de bienfaisance, pense avoir le soutien de ses concitoyens. *« Cette ville est si exceptionnelle, si tolérante. Vous savez quel était le slogan de ma campagne pour les municipales? "J'ose être différente". »*

Paul Robson, le maire, aimerait bien donner de sa ville une image, disons, plus familiale. Mais il n'est pas question, dit-il, de renier un héritage et un siècle de bonne intelligence entre la police et les Madams. Et l'Etat hypocrite ferait bien de s'inspirer de cet exemple.

Le jour de l'inauguration du « 181 », le Tout-Kalgoorlie se bousculait sur Hay Street. Toutes les couches de la société y étaient, dit-on, représentées. Il y avait des cornemuses et des danseurs aborigènes. Du champagne et un gâteau d'anniversaire en l'honneur de Madam Leigh qui fêtait ses cinquante ans. Un prêtre, auparavant, avait béni le bâtiment.

Annick Cojean

UNE HISTOIRE AUSTRALIENNE

Les « Oarsome Foursome », héros mythiques du quatre sans barreur

ALAIN MERCIER

UN SUCCÈS, un seul, peut-il suffire à changer le visage et la silhouette de toute une discipline ? En Australie, sûrement. Même lorsque l'événement se produit à l'autre bout du monde. Et dans un sport, l'aviron, que le pays a longtemps observé avec un regard lointain et presque indifférent. En 1992, aux Jeux de Barcelone, quatre jeunes Australiens habillés de vert et jaune ont coupé les premiers, loin devant leurs suivants, la ligne d'arrivée de la finale olympique du quatre sans barreur. Leur victoire n'a pas surpris les spécialistes. Mike McKay, Nick Green, James Tomkins et Andrew Cooper avaient déjà en poche deux titres mondiaux, remportés les deux années précédentes. En Australie, pourtant, cette médaille d'or a été célébrée comme on fête une renaissance. Le pays n'en avait plus aperçu la couleur depuis les Jeux de Londres, en 1948. Depuis la préhistoire, donc.

Leur succès olympique n'a pas seulement valu aux quatre jeunes gens le respect éternel de la nation. Ils y ont gagné un surnom, les « Oarsome Foursome », bientôt aussi connu dans le pays que le prix du demi de bière ou le refrain de l'hymne national. Et, très vite, les contrats publicitaires se sont entassés dans leur fragile embarcation, au risque de la renvoyer par le fond. Banques, constructeur automobile, boissons, fruits en boîte et sous-vêtements... Les quatre rameurs ont dit « oui » à tout. Et, futés, ils ont fait enregistrer leur fameux surnom comme une marque déposée. *« Leur physique, leur humour et leur volonté de réussir ont plu immédiatement au public,* explique aujourd'hui Brian Richardson, l'entraîneur en chef de l'aviron australien. *Les annonceurs se sont emparés d'eux. Et ils en ont fait un mythe, une pièce incontournable de la discipline, et même du sport national. »*

Quatre ans plus tard, une deuxième victoire olympique, sur le plan d'eau des Jeux d'Atlanta, a fini de les changer en héros immortels. Entre-temps, Andrew Cooper avait quitté le bateau et laissé sa rame à Drew Ginn, un ancien champion de vélo tout-terrain. Mais l'impact de leur seconde médaille d'or a résonné tout aussi fort dans le pays. *« Ils ont contribué à renforcer la popularité de l'aviron en Australie,* poursuit Brian Richardson. *Et, surtout, à en changer l'image, longtemps associée à une conception très anglaise du sport, presque aristocratique, celle des collèges privés et des riches universités. »*

En début d'olympiade, les quatre jeunes gens ont annoncé au pays leur intention de continuer à ramer jusqu'aux Jeux de Sydney. L'Australie a accueilli la nouvelle d'une mine impatiente et réjouie. Mais l'usure des années a rapidement fissuré la coque de leur embarcation. Nick Green a rendu les armes le premier, fin 1999, expliquant son retrait de la compétition par une lancinante douleur au dos. Puis Drew Ginn a renoncé à son tour. Mike McKay, l'âme du quatuor, a longtemps refusé d'admettre l'évidence. Il a bataillé ferme pour rester à la surface, avant de se résoudre à accepter une place, forcément plus discrète, dans le huit australien. James Tomkins, lui, fait équipe avec Matthew Long dans le deux sans barreur.

De leurs quatre successeurs, l'Australie ignore à peu près tout. Ben Dodwell, Bo Hanson, Jeff et Geoff Stewart, deux jumeaux identiques jusque dans leur poignée de mains, se servent encore de mots timides pour raconter leur parcours. *« On en est tous à notre deuxième ou troisième campagne olympique,* précise Bo Hanson. *Mais on n'a encore rien gagné. »* En 1999, leur deuxième place aux championnats du monde a convaincu les sélectionneurs australiens de leur potentiel. En début d'année, leurs noms étaient fréquemment cités comme l'option la plus solide pour composer le quatre sans barreur des Jeux de Sydney. *« Mais rien n'a été facile dans cette longue bataille pour la sélection,* explique Ben Dodwell. *On arrive après les Oarsome Foursome. Il n'était pas question pour les dirigeants de notre discipline de choisir un équipage qui ne possède pas une sérieuse chance de l'emporter. »*

Avant d'enfiler la tenue australienne pour les Jeux de Sydney, les quatre rameurs ont dû boucler un épuisant parcours d'obstacles. *« On nous a d'abord scindé en deux paires, comme toutes les équipes du quatre sans barreur,* raconte James Stewart. *Et il a fallu affronter les autres candidats, avec l'obligation de terminer aux deux premières places. Nous l'avons fait. Mais ensuite, nous devions confirmer cette position en nous imposant également à quatre. »*

L'épreuve les a laissés un moment sans forces. Mais, leur sélection en poche, ils ont repris leurs rames et accumulé les heures d'entraînement, une trentaine par semaine, parfois plus, en ne pensant plus qu'à l'essentiel: les Jeux de Sydney.

RETROUVEZ CHAQUE JOUR "UNE HISTOIRE AUSTRALIENNE" SUR L'ÉQUIPE TV

PETITES HISTOIRES DES JEUX

JEAN DURRY

1932 (Los Angeles)

Une odyssée de quinze jours

LOS ANGELES ? Il avait déjà été question de s'y rendre au début des années 20. Los Angeles ? Encore fallait-il y parvenir. Peut-on se rendre compte, aujourd'hui, de ce que pouvait être un périple de ce genre, ses aléas et, surtout, sa durée ? Les collections du Musée national du sport se sont enrichies, il y a quelques mois, d'un ensemble de documents ayant appartenu à l'haltérophile poids mi-lourd stéphanois Louis Hostin (médaillé d'argent à Amsterdam, puis d'or à deux reprises en 1932 et en 1936). Parmi ceux-ci, la lettre de convocation à lui adressée par la Fédération française de poids et haltères, le 15 juin 1932. On y lit : *« Monsieur* [Jules] *Rosset* [le président de la fédération] *vous recommande [...] de vous munir amplement de linge de corps : chemises, cravates, faux-cols, chaussettes, mouchoirs, serviettes et d'un nécessaire de toilette. »* Y est jointe une délectable *« note concernant le voyage à Los Angeles de la délégation olympique française »*, établie depuis le 6, cité du Retiro (Paris, 8e) par le Comité olympique français à l'intention des sélectionnés et officiels. Les récits du nageur Jean Taris, les mémoires du grand dirigeant cycliste Paul Ruinart sont connus, qui corroborent et nourrissent ces étonnantes quatre pages et demie.

Rendez-vous le 4 juillet à 8 h 45 gare Saint-Lazare, une heure environ avant le départ du train affrété par la Compagnie générale transatlantique ; une valise et un sac de voyage, *« étant bien entendu que les personnalités qui auront à compter avec les réceptions officielles et les congrès seront obligées d'augmenter et le nombre et le volume de ces bagages »*, enregistrés la veille. Les voyageurs descendront à proximité du transatlantique *Lafayette,* la réception envisagée par la municipalité havraise ayant lieu dans le hall de la gare transatlantique. Sur le bateau, l'équipe sera groupée dans une même partie du pont, pour préserver le liaison *« et, surtout l'intimité »* ; les installations et l'ampleur des ponts *« permettront un entraînement relativement facile pour la plupart des athlètes »*, lancés dans une traversée d'une bonne semaine – avec notes de bar à leur charge !

HOLLYWOODIEN

L'arrivée eut lieu le 12 juillet à New York, suivie d'un transfert au Weston Hotel proche de Madison Avenue et de Central Park : avant un séjour de quarante-huit heures pour *« donner un temps de repos »* et permettre une visite de New York.

« Des négociations heureusement menées ont permis d'obtenir un spécial » Pacific Express. La délégation put donc s'arrêter à Washington quelques heures pour saluer l'ambassadeur de France – un certain Paul Claudel – et visiter. Le voyage allait durer... cinq jours et cinq nuits, avec menus à la française dressés par le médecin de la délégation.

Arrivée à Los Angeles, le 19 juillet 1932 au matin, et découverte du village olympique, hollywoodien. Chacun se voit alors remettre sa tenue de défilé, et *« un équipement sportif [...] strictement réservé à la compétition »*. Car *« l'entraînement, aussi bien sur le bateau qu'à Los Angeles, sera effectué avec l'équipement personnel des athlètes »*.

Au final, une transhumance de quinze pleines journées... On comprend les jours de préparation perdus, et le souvenir que certains ont gardé de cette odyssée. Le trajet de retour prit effet au lendemain même de la cérémonie de clôture, le 14 août, avec arrêts au Grand Canyon et aux chutes du Niagara. Puis embarquement sur le *Champlain.* A l'arrivée au Havre, les lauréats français se virent remettre... la médaille de l'Education physique par les autorités.

Destin olympique

1960, à Rome : Cassius Clay ignore encore tout de Muhammad Ali

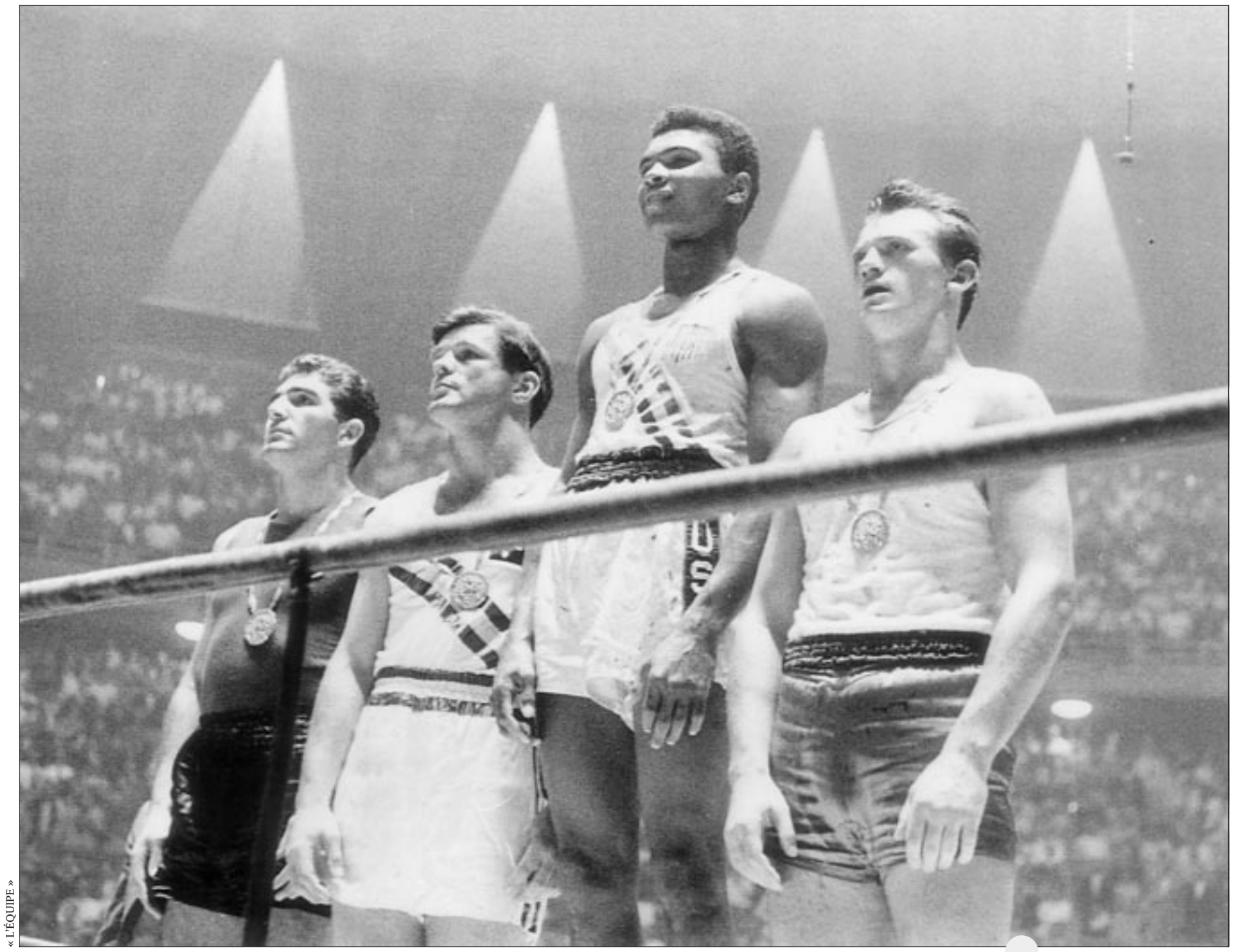

« L'ÉQUIPE »

Le triomphe romain de Cassius Clay. Entouré de l'Australien Madigan, de l'Italien Saraudi et, à sa droite, du Polonais Pietrzykowski, qu'il a écrasé en finale, le jeune boxeur exhibe la médaille d'or qu'il vient de remporter dans la catégorie des mi-lourds.

EN 1960, époque où l'amateurisme demeurait la règle de l'olympisme, la boxe était l'un des rares sports qui ouvrait la porte royale du professionnalisme. Une médaille d'or permettait de gagner les faveurs des organisateurs, du public et des bookmakers. Le vainqueur des JO était considéré comme un champion du monde professionnel en puissance et voyait sa carrière tracée et protégée.

En ce début d'année olympique, un garçon aux prénoms d'empereur romain, Cassius Marcellus Clay, n'en a cure. Deux fois vainqueur, à dix-huit ans, du trophée le plus envié des jeunes boxeurs, les Golden Gloves, dans la catégorie des mi-lourds, il est impatient de brûler les étapes, de passer dans la catégorie des lourds, de devenir professionnel, et de gagner gloire et dollars. Le jeune homme a de la morgue à revendre. Il faut à son entraîneur, Joe Martin, beaucoup de conviction pour le persuader de faire de Rome son objectif de l'année. Le jeune orgueilleux ne le regrettera pas, car il trouvera dans la capitale italienne un écho planétaire à sa démesure. Clay avait déjà conçu sa jeune carrière sur le verbe. Sa victoire olympique va lui permettre de la bâtir sur l'image.

Ces Jeux sont en effet les premiers à être intégralement diffusés à la télévision – en direct en Europe, et en différé aux Etats-Unis où la chaîne américaine CBS expédie tous les jours, par avion, des cassettes. C'est déjà en regardant la télévision que le jeune Cassius Clay a repéré, dit-on, celui qui sera son entraîneur, Joe Martin. Il débarque sans prévenir au Columbia Gym, se présente comme le futur champion du monde et se fait immédiatement jeter dehors. Il reviendra pourtant, car Martin a compris que le garçon est exceptionnel.

« Je suis le meilleur de la salle » ; *« Je gagnerai les Gants d'or »* ; *« Je suis le futur champion du monde des poids lourds »* : grande gueule, Clay n'en travaillait pas moins comme un forcené à l'entraînement. Il prenait modèle sur ses idoles dont il regardait tous les combats à la télévision, comme le rappelle Patrice Lelorain dans une remarquable biographie consacrée au boxeur (*Cassius Clay, la Légende de Muhammad Ali,* Denoël). Il va en retenir une première leçon : ne pas se faire toucher, privilégier l'esquive à l'affrontement direct. Curieusement, une fois devenu Muhammad Ali, quand il reprend la boxe en 1970 après une suspension de trois ans pour avoir refusé d'aller à l'armée, il se distinguera, à l'opposé, par sa monstrueuse capacité à encaisser les coups lors de ses affrontements mémorables contre George Foreman et Joe Frazier.

En mars 1959, Clay est un mi-lourd de 1,85 m pour 78 kilos. Il réalise sa première prédiction en remportant à deux reprises les Gants d'or. Il l'emporte aussi au tournoi AAU (Amateur Athletic Union), en mettant K.-O. un certain Johnny Powell. *« Je suis le plus beau, je suis le plus grand »*, s'exclame Cassius à sa descente du ring. La porte des Jeux de Rome est ouverte mais aurait pu tout aussi bien se refermer, quelque temps plus tard. Pour la finale du tournoi pré-olympique, Clay éprouvera, en effet, les pires difficultés à se débarrasser du champion de l'US Army, Allen Hudson. Un crochet de celui-ci l'envoie au tapis, et à deux minutes de la fin du combat, il est encore devancé aux points. Alors il se déchaîne, comme il le fera si souvent plus tard. Une série terrible de coups décide l'arbitre à arrêter le combat.

> En mars 1959 déjà, il descend du ring, vainqueur par K.-O., en s'exclamant : « Je suis le plus beau, je suis le plus grand »

Peu de temps avant le début des Jeux de Rome, Clay frappe à la porte du boxeur qu'il s'est choisi pour modèle, le fabuleux Ray « Sugar » Robinson. Au célébrissime champion des poids moyens, médusé par tant d'assurance, il déclare : *« Je m'appelle Cassius Clay, je vais aux Jeux olympiques de Rome et je vais rapporter la médaille d'or. Je veux que vous soyez mon manager lorsque je vais passer professionnel. »* Le ciel semble désormais la seule limite de Clay. En effet, le jeune prodige a peur de prendre l'avion, tant qu'il hésitera longtemps avant de traverser l'Atlantique.

Parmi les journalistes présents à Rome, la rumeur court, de plus en plus insistante : il y a dans le tournoi de boxe, une jeune poids mi-lourd qui est une véritable attraction, à ne manquer sous aucun prétexte. Et, de fait, le monde découvre l'une des plus belles machines de l'histoire de la boxe.

Au deuxième tour du tournoi, Clay maintient tranquillement à distance le Russe Gennadily Shalkov. Ensuite, après s'être débarrassé de l'Australien Tony Madigan, il anéantit, en finale, le Polonais Zbigniew Pietrzykowski, médaillé de bronze quatre ans plus tôt aux Jeux de Melbourne. Clay devient champion olympique des mi-lourds. Toujours la prédiction...

On l'appelle déjà la *« grande gueule »*, mais le discours révolutionnaire et politiquement provocateur du futur Muhammad Ali ne fait pas encore partie de sa panoplie. Le ton de la conférence de presse du champion olympique est très éloigné de la virulence et de l'anti-américanisme auquel le champion habituera plus tard son public. Contrairement à ce qu'il affirme dans ses mémoires (*Le Plus Grand,* Gallimard, 1976), Muhammad Ali ne perce pas déjà sous Cassius Clay. C'est une des thèses de Benoît Heimermann dans *Les Combats de Muhammad Ali* (éditions Le Castor astral). Le boxeur ne se préoccupe guère de questions idéologiques et se montre avant tout désireux de se fondre dans cette Amérique blanche qui n'a pas encore été bouleversée par le mouvement des droits civiques. A la question d'un journaliste soviétique soucieux d'entendre un Noir s'exprimer sur l'Amérique ségrégationniste, Clay répond : *« Si je suis choqué par la ségrégation en usage chez nous ? Nous avons des gens compétents qui travaillent à cela. Nous avons les plus grosses et les plus jolies voitures. Nous avons toute la nourriture que nous voulons. Les Etats-Unis sont le plus grand pays du monde, et à propos des endroits où je ne peux aller, je dirais qu'il y en a beaucoup plus qui me sont autorisés, beaucoup plus où je peux me rendre que l'inverse... »*

Nous sommes loin des conférences de presse transformées, par le converti à l'islam, Muhammad Ali, en shows délirants – délire qui ira croissant, au fur et à mesure que l'homme perdra son talent de boxeur. On l'entendra, par exemple, affirmer que les satellites d'Allah étaient disposés tout autour de la Terre et détruiraient bientôt les Etats-Unis, qu'un savant fou du nom de Yacub avait créé l'homme blanc à partir de l'ADN des Noirs, ou qu'un Noir qui couchait avec une Blanche devait être mis à mort.

COMPARÉE à ces extravagances, la rhétorique de Cassius Clay, à Rome, paraît excessivement modérée. Elle n'en attire pas moins l'attention des journalistes, séduits par le charisme et la personnalité extravertie de ce personnage hors du commun, jamais vu dans le monde de la boxe, où la plupart des champions se manifestaient par leur navrante platitude. Clay est le premier à avoir su comprendre qu'un boxeur ne pourrait désormais s'inscrire dans l'histoire de son sport qu'en sachant utiliser l'impact de la télévision. De la communication avant l'heure. Les Jeux de Rome ne seront pas seulement son arène. Ils seront aussi son théâtre. Un journaliste de l'hebdomadaire américain *Sports Illustrated* estime même que Clay *« aurait pu devenir maire du village olympique »* tant sa popularité était grande.

Clay rentre en héros chez lui, à Louisville, au bras de la sculpturale Wilma Rudolph, championne olympique du 100 m, 200 m et du 4x100 m. Au maire de la ville, il déclare : *« Nous sommes tout de même mieux ici qu'en Afrique, à vivre dans des huttes et à lutter contre les crocodiles. »* Quelques années plus tard, Muhammad Ali ayant tué Cassius Clay, il prônera le retour aux sources, auprès de ses frères, en Afrique. Muhammad Ali a réécrit l'histoire de Cassius Clay. Il raconte ainsi le jour où il tua son double. Un restaurateur raciste de Louisville ayant refusé de le servir, lui et un ami, il se serait ensuivi une violente altercation après laquelle Cassius serait allé chercher sa médaille olympique pour la jeter dans l'Ohio. *« Pour la première fois,* a-t-il écrit, *j'ai vu que c'était un objet ordinaire et je l'ai jetée... »*

L'anecdote est sujette à caution. Mais qu'importe. Le temps ayant passé et la maladie de Parkinson ayant ruiné la personnalité flamboyante du vieux boxeur et sa magnifique éloquence, le Comité international olympique (CIO) décida de lui restituer sa médaille lors des Jeux d'Atlanta. Au militant brisé et rentré dans le rang, on proposa d'allumer de sa main tremblante la vasque olympique. Muhammad Ali retrouvait Cassius Clay et pour cela, l'Amérique pleura d'émotion.

Samuel Blumenfeld

Alexandre Popov veut nager toujours plus vite pour ralentir le temps

Natation. Deuxième sur 100 m nage libre mercredi, le Russe espère se rattraper sur 50 m vendredi

TRENTE-NEUF CENTIÈMES de secondes ont suffi pour que la natation mondiale prenne un fichu coup de vieux, mercredi 20 septembre, dans le stade aquatique de Sydney. Le Néerlandais Pieter Van den Hoogenband, gaillard insolent de vingt-deux ans, a détrôné Alexandre Popov dans le 100 m nage libre, privant ainsi le Russe de son rêve de réaliser un troisième doublé 50 m-100 m nage libre après ses triomphes aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992 et d'Atlanta en 1996.

Alexandre Popov, vingt-huit ans et plus de dix ans de carrière, s'en est allé en élégant vaincu, conscient, sans nul doute, qu'une page était bel et bien tournée. Hélas pour l'immense champion : la course de jeudi fut relativement terne. Parti au couloir 4, entre l'Australien Michael Klim et Alexandre Popov, le Néerlandais s'est rapidement libéré d'un étau trop faible pour aller décrocher une deuxième médaille d'or (après celle obtenue sur 200 m), devant un public contrit.

IAN WALDIE/REUTERS

Popov, à gauche, est consolé par Van den Hoogenband, qui vient de le battre sur 100 m nage libre.

TSAR EN AUSTRALIE

L'Australie a adopté Alexandre Popov. Il a assis son règne de Canberra, où il s'entraîne, depuis 1993, aux côtés de Michael Klim, sous la férule de Guennadi Touretski. Après les Jeux de Barcelone, il avait décidé de s'exiler aux antipodes en quête de meilleures méthodes d'entraînement et d'un niveau de vie économiquement plus satisfaisant.

A l'époque, l'Australie ne cessait d'innover. Au centre de Canberra, les piscines étaient déjà truffées de caméras sous-marines pour épier tous les mouvement parfaits ou imprécis des nageurs. A raison de six heures de piscine et d'une heure de travail « à sec », Alexandre Popov a encore affiné son style déjà fluide. Il apprécie aussi une atmosphère propre à cultiver son culte. Pour les Australiens, il est devenu le *« Tsar »* ou encore *« Sacha »*.

Multiple champion d'Europe, ayant amélioré à plusieurs reprises les records du monde de ses spécialités, il avait réitéré son exploit olympique à Atlanta. Il disait alors : *« Si vous gagnez une médaille à des Jeux olympiques, vous devenez célèbre. Si vous gagnez à nouveau une olympiade après, vous devenez grand, et, si vous recommencez quatre ans plus tard, vous devenez l'Histoire. »* Un mois après, il avait eu une artère sectionnée et un rein touché lors d'une agression au couteau dans une rue de Moscou. Le Russe avait passé trois mois en rééducation : *« L'agression n'a pas endommagé mon cerveau ni mon âme, mais seulement mon corps »*, avait-il dit, balayant d'un trait les rumeurs de séquelles.

NOUVEAU RECORD

Opéré du genou en janvier 1999, Popov avait repris l'entraînement comme si de rien n'était, ou presque. Il avait résisté à la mode des combinaisons, indiquant avec humour qu'il préférait nager avec son *« vieux maillot de bain à 100 francs »*. Il connaissait la valeur de la génération montante. En 1998, alors qu'il avait été battu sur le 50 m nage libre des championnats du monde, Popov avait déclaré : *« Il n'y a pas de jalousie. Un jour, j'en aurai assez de combattre pour l'or ; il sera temps de se concentrer sur une médaille d'argent. »* Mais pas tout de suite. En juin, il a une nouvelle fois amélioré le record du monde du 50 m nage libre (21 s 64). Jeudi matin, lors des séries sur cette distance, il a réalisé le deuxième temps, devant Pieter Van den Hoogenband. Vendredi, en finale, Alexandre Popov a le projet fou de ralentir le temps.

Bénédicte Mathieu, à Sydney

Inventeur de champion : Dominique Dufour

L'instit qui a déniché Barber à Freetown

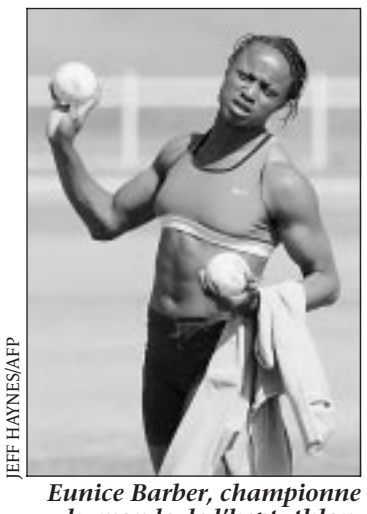

JEFF HAYNES/AFP

Eunice Barber, championne du monde de l'heptathlon.

POUR DOMINIQUE DUFOUR, l'athlétisme est *« un sport de jeunes, d'écoles et de clubs. Ensuite, ça devient du business »*. De 1988 à 1993, en Sierra Leone, où la guerre civile menaçait déjà, alors qu'il occupait les fonctions d'attaché linguistique et culturel pour la direction de la coopération pour le ministère des affaires étrangères, il a découvert et entraîné Eunice Barber, actuelle championne du monde de l'heptathlon. De sa formation initiale d'instituteur, il a gardé curiosité et goût de la polyvalence. Il a allié sa connaissance de l'entraînement sportif à la promesse qu'il s'était faite de *« construire quelque chose pour la jeunesse sierra-léonaise »*.

Le sport s'est naturellement imposé comme le vecteur idéal. *« A part les matches de foot professionnel, le plus grand événement sportif est la semaine des rencontres d'athlétisme entre les écoles secondaires du pays, les Intersecs »*, se souvient-il.

Cofondateur du Franco-Sierra Leonean Athletic Club en 1988, Dufour cherche des moyens financiers et des athlètes. Il trouve dans le directeur de l'Institut régional de coopération et de développement de la région Champagne-Ardenne un interlocuteur intéressé par ce projet de développement sportif *« dans un pays africain de taille raisonnable »*. Dufour assure cinq séances par semaine et révolutionne les habitudes d'entraînement. Il introduit le travail d'échauffement et d'étirement dans les mœurs, puis la musculation et le port du short flottant chez les féminines. Eunice sera débauchée d'un autre club plus orienté sur le football et le volley-ball.

« J'avais repéré Eunice dans un cross organisé par l'ambassade d'Allemagne, dit Dufour. *Il ne fallait pas être bien malin pour déceler ses énormes qualités physiques et sa prédisposition pour les épreuves combinées. Elle pouvait courir un 400 m en 58 s sans entraînement spécifique, et j'ai vite vu grâce à des exercices avec des balles lestées qu'elle avait un excellent bras. »*

Conscient aussi de ses limites, Dufour s'est contenté de préparer la future championne pour une dimension supérieure. *« Je ne voulais pas risquer de lui enseigner des mouvements faux et difficiles à corriger, ou provoquer des blessures »*, explique-t-il. Il fera partie de l'encadrement sierra-léonais aux Jeux olympiques de 1992 et 1996. A Atlanta, Eunice finit cinquième.

En 1999, il a suivi l'épopée sévillane de Barber des Etats-Unis, où il a dirigé pendant trois années l'Ecole internationale française de Denver (Colorado). A cinquante ans, il est aujourd'hui directeur d'une école primaire à Sarcelles (Val-d'Oise) et enfile toujours son survêtement trois fois par semaine pour diriger des séances de sprint-haies au club Sesame de Saint-Gratien-Sannois (Val-d'Oise).

La réussite de Barber ne l'a pas surpris. Il la comprendra toujours à demi-mot. N'a-t-il pas récemment volé à son secours en l'aidant à composer un communiqué de presse avant son départ pour Sydney ? *« Il s'agissait juste de régler le problème de communication avec les médias que pourrait lui poser sa blessure à la cuisse et le doute qui l'accompagne. »*

Patricia Jolly

QUESTION INSOLITE

LAURENT ACHARIAN

Pourquoi y a-t-il si peu de nageurs noirs médaillés ?

ANTHONY NESTY fait figure d'exception. Agé de vingt et un ans, le nageur surinamien s'est adjugé à Séoul la médaille d'or du 100 m papillon. Avant lui, aucun nageur noir n'était parvenu à se hisser sur la plus haute marche d'un podium olympique. Depuis 1988, aucun autre n'y est non plus parvenu. Certains évoquent des arguments physiologiques. Pour Jean-Pierre Servetti, médecin de l'équipe de France de natation, *« les athlètes noirs ont une densité musculaire plus importante, et donc une flottaison plus faible »*, ce qui expliquerait les quelques résultats obtenus par ces nageurs sur les distances courtes et jamais sur les longues. Mais, pour André Langaney, professeur d'anthropologie et généticien au Musée de l'homme, l'explication serait sociologique : *« Regardez aux Etats-Unis combien de Blancs et de Noirs pratiquent la natation. Les piscines olympiques sont toujours rares dans les quartiers populaires. »* En Afrique, la majorité des piscines appartiennent à des hôtels privés et sont très exceptionnellement aux normes olympiques. Il semble aussi qu'il manque dans ces disciplines des précurseurs, susceptibles de servir de modèle : *« Le handballeur Jackson Richardson a fait des émules sur son île de la Réunion. Un tel phénomène peut très bien se produire en natation »*, déclare Claude Fouquet, directeur des équipes de France de natation.

Un rêve d'ado couleur or

Escrime. Kim Young-ho est le premier tireur sud-coréen champion olympique, au fleuret

CE JOUR-LÀ, Kim Young-ho rentrait de l'école. Le jeune Coréen du Sud marchait dans les rues de sa petite ville natale, Nonsan. Il s'arrêta soudain à la vue d'un spectacle insolite. Un écran diffusait des images d'escrime. Young-ho est resté de longues minutes à regarder s'affronter des hommes tout de blanc vêtus. A quatorze ans, il n'avait jamais entendu parler de ce sport étrange. Revenu à la maison, le garçon s'est ouvert à ses parents de sa découverte. *« Je leur ai demandé la permission de pratiquer ce sport. »* Le père a accepté. La mère était, elle, réticente à voir son enfant ferrailler avec une arme. Devant le désappointement de son Young-ho, elle s'est finalement ravisée.

Quinze ans plus tard, son fils devenait le premier champion olympique d'escrime de l'histoire de la Corée. *« Je ne sais comment décrire ce que j'ai ressenti quand l'hymne a retenti : je croyais à un rêve. » « Arrêt-attaque »* : le Coréen énonce en français, langue officielle de l'escrime, la dernière touche qui lui a permis, mercredi 20 septembre, de battre l'Allemand Ralf Bissdorf en finale (15-14).

Kim Young-ho donnait à la Corée sa deuxième médaille après le bronze récolté par Lee Sang-ki en finale de l'épée individuelle, samedi. Une belle moisson dans un pays qui compte moins d'un millier de licenciés. La modestie et la dispersion des infrastructures ont longtemps obligé Young-ho à fouiller le pays, à la recherche d'adversaires de sa valeur. Dans ses pérégrinations sportives, il trouvera également sa femme, une escrimeuse qui a arrêté sa carrière lorsque est né leur enfant.

JACQUES DEMARTHON/AFP

En finale, Kim Young-ho a battu l'Allemand Bissdorf.

Ayant quitté Nonsan pour la grande ville de Taejun, qui possédait un club, l'homme a poursuivi sa quête de la perfection. Il a collectionné les bandes vidéo venues d'Europe afin de mieux percer la technique des écoles italienne, française ou allemande. Il a même quitté la Corée en mai pour le Vieux Continent afin de s'immerger un peu plus dans cette culture si différente de la sienne. Il a couru les compétitions internationales jusqu'à La Havane.

Son principal souci a été de compenser son infériorité de taille. Son mètre quatre-vingts et ses soixante-dix kilos étaient un handicap dans une discipline qui privilégie les grands gabarits à l'allonge impénétrable. *« J'ai dû adapter mon jeu d'attaque à cette spécificité »*, explique l'intéressé. Le méticuleux apprenti n'a pas tardé à se bâtir une solide réputation de gaucher diabolique. Il est le seul homme à avoir battu cinq fois de suite Sergueï Golubitski, le redoutable fleurettiste ukrainien, la dernière fois le matin même d'un radical 15-5.

A vingt-neuf ans, l'homme caresse le rêve de défendre son titre dans quatre ans. *« Mais je souhaiterais que l'escrime se développe dans mon pays afin que j'aie plus d'opposition*, explique-t-il. *J'espère que ce titre contribuera à populariser ce sport. »* Puis Kim Young-ho essaiera de transmettre aux générations futures la passion qui avait saisi l'écolier sur son trajet de retour. *« Plus tard, je veux être un bon et respectable maître d'armes. »*

Benoît Hopquin, à Sydney

Chinoises de Chine, Chinoises d'ailleurs

Tennis de table. Entre les représentantes de Pékin et les expatriées, un tiers des concurrentes sont nées dans le pays qui domine ce sport

IL Y A les Chinoises de Chine et il y a les Chinoises qui ne vivent plus en Chine. Voilà à quoi pourrait se résumer le tournoi féminin de tennis de table des Jeux olympiques de Sydney. Sur soixante-quatre concurrentes inscrites au tableau, vingt et une ont en commun d'être nées dans le même pays. Si trois d'entre elles représentent la République populaire – Nan Wang, Li Ju et Jin Sun, respectivement première, deuxième et quatrième joueuses mondiales –, les dix-huit autres appartiennent à neuf délégations différentes. On trouve là Hongkong, qui a conservé son indépendance sur le plan sportif, Taïwan, des pays anglo-saxons très portés sur l'immigration (Australie, Canada, Etats-Unis, Nouvelle-Zélande) ainsi que des Etats européens (Allemagne, Autriche, Luxembourg).

GREG BAKER/AP

L'Australienne d'origine chinoise Miao Miao.

Les lecteurs des journaux australiens connaissent par cœur le destin de Miao Miao, fille d'un entraîneur national ayant pris l'exil en 1994 pour diriger l'équipe nationale de Pologne avant de migrer vers l'île-continent. L'Autriche, elle, s'est entichée de Jia Liu, un petit bout de femme de 1,60 m arrivée à Vienne à l'âge de quatorze ans et rebaptisée « Susi » en référence à une marque de jus de fruit dont elle raffole. La Nouvelle-Zélande a pu participer à des compétitions internationales grâce à deux sœurs, Chunli et Karen Li. Quant au Luxembourg, il a pu inscrire son nom au palmarès des championnats d'Europe grâce à la victoire de Xia Lian Ni, native de Shanghaï.

S'il est désormais étendu à de nombreuses disciplines sportives, ce phénomène de la naturalisation de sportifs n'aurait jamais pris une telle importance dans le tennis de table sans la suprématie de la Chine dans les épreuves féminines. A l'exception d'une victoire cédée à l'équipe de double de Corée du Sud en 1988, année où la discipline fut introduite au programme olympique, les joueuses de l'ex-empire du Milieu ont non seulement gagné tous les titres aux Jeux, mais elles ont aussi ramené les trois quarts des médailles d'argent et de bronze disponibles. Les clubs allemands, qui ne reculent devant rien en matière de recrutement, ont été les premiers à accueillir quelques représentantes de l'école chinoise. Des clubs et des fédérations d'autres pays ont suivi.

LA FRANCE TENTÉE

L'appel à cette main-d'œuvre étrangère ne s'est pas toujours fait sans heurts. En Allemagne, ainsi, la naturalisation de trois pongistes chinoises, par les liens du mariage, entraîna progressivement l'éviction en équipe nationale des joueuses en place. Celles-ci expliquèrent alors qu'elles ne pourraient plus progresser si elles étaient privées de grandes compétitions, mais ne furent qu'à moitié entendues. La victoire de Qianhong Gostch au championnat d'Europe de Brême, cette année, mit fin provisoirement au débat, avant que la Fédération allemande de tennis de table ne relance la polémique en sélectionnant pour les Jeux olympiques la plus âgée de ces trois expatriées, Jing Tian-Zörner, trente-sept ans, plutôt qu'une jeune joueuse de souche allemande.

Las de ne pas obtenir chez les filles des résultats aussi flatteurs que chez les garçons, le tennis de table français envisage à son tour de faire venir une bonne joueuse chinoise. *« Cela provoquerait une émulation au sein de notre élite et tout le monde s'améliorerait »*, indique le directeur technique national, Jean-Luc Delassus. Le ping-pong national a déjà compté dans ses rangs une Chinoise expatriée, Xiao-Ming Wang, au début des années 90. Réfugiée politique, celle-ci n'était pas venue en France initialement pour jouer au tennis de table, mais elle fit beaucoup progresser la discipline. Depuis sa retraite sportive, le tennis de table féminin français est retourné dans le désert, à des années-lumière de la Chine.

Frédéric Potet, à Sydney

Equitation : accidents en série au concours complet

LE CAVALIER brésilien Roberto Macedo a été admis à l'hôpital de Sydney jeudi 21 septembre, à la suite d'une chute dans l'épreuve de cross-country du concours complet d'équitation. Après avoir buté sur l'un des obstacles du parcours, sa monture Fricote est retombée sur lui. Selon le premier diagnostic, le Brésilien souffrirait d'une fracture du bassin. Cet accident a été le dernier d'une compétition qui a pris des allures d'hécatombe. Gold, le cheval monté par Mary-Jane Tumbridge, concurrente des Bermudes, est retombé violemment sur la deuxième barrière. Les vétérinaires ont été contraintsde lui poser sur place une attelle pour soigner sa fracture. Quelques instants plus tard, la course du Néo-Zélandais Mark Todd, futur médaillé de bronze, a été interrompue à deux reprises après les chutes d'autres cavaliers partis avant lui. Sur ce parcours très délicat, plusieurs cavaliers ont été sanctionnés par de lourdes pénalités pour refus d'obstacle. Pas moins de dix personnes – dont six en Grande-Bretagne – ont trouvé la mort depuis le début de l'année 2000 dans des épreuves d'équitation. Une vaste révision des critères de sécurité est actuellement en cours.

Au classement final du concours complet, l'Américain David O'Connor, sur Custom Made, a conservé sa première place, avec 29 points, devant le Grec Heidi Antikatzidis sur Michaelmas (37,40) et le Néo-Zélandais Mark Todd sur Eyespy II (39). Le premier cavalier français, Rodolphe Scherrer, sur Bambi De Brière, s'est classé à la cinquième place, avec 41,40 points.

Exception française dans l'Europe du hockey

Raymond Adamczyk, un des entraîneurs nationaux, explique au « Monde » les raisons du manque d'intérêt dont souffre en France la discipline, qui n'a pas qualifié de sélection au contraire de ses voisins

Les équipes de France masculine et féminine de hockey sur gazon ne participent pas aux JO de Sydney. Pourquoi ce sport, très répandu en Europe, reste-t-il confidentiel dans l'Hexagone ? Raymond Adamczyk, l'un des responsables de la Fédération française, répond.

« Comment expliquez-vous le manque de résultats des formations tricolores dans les compétitions internationales ?

– Le hockey mondial est dominé par le continent européen, à l'exception de quelques nations extrême-orientales, comme le Pakistan ou l'Australie. La Grande-Bretagne, l'Allemagne ou les Pays-Bas, mais aussi la Pologne et l'Espagne, sont des pays traditionnellement forts. A cause du nombre limité de places accordées à chaque continent pour les Jeux olympiques ou les championnats du monde, la France n'arrive pas à se qualifier pour ces compétitions majeures.

– Pourquoi cette difficulté à rivaliser avec les pays européens ?

– Chez nos voisins, le hockey est beaucoup plus développé. Le nombre de pratiquants français est insignifiant si on le compare aux effectifs des autres nations du Vieux continent. Dans l'Hexagone, on ne compte que 7 500 licenciés. Le championnat de France Elite se compose de huit clubs seulement. Les équipes de bon niveau se concentrent uniquement sur les Flandres et l'Ile-de-France. Le hockey, globalement, reste un sport confidentiel. Rien de tel, par exemple, aux Pays-Bas, où l'on dénombre 500 licenciés par club, et environ 2 millions de pratiquants. Il s'agit du premier sport national chez les jeunes filles, tandis qu'il arrive en deuxième position chez les garçons, derrière le football.

– A quoi est due la faible implantation du hockey en France ?

– En fait, en France, la discipline n'a jamais cessé d'être un « sport de bourgeois ». Dans la bonne société, la tradition voulait que l'on joue au tennis pendant l'été et que, l'hiver venu, on s'adonne au hockey, qui est moins tributaire des conditions climatiques. En revanche, aux Pays-Bas, le hockey s'est progressivement démocratisé. Il est très largement enseigné dans les établissements scolaires.

– Avez-vous l'espoir de voir votre discipline devenir plus populaire en France ?

– Honnêtement, je ne suis pas très optimiste. Il y a d'abord les contraintes économiques, car le coût d'un terrain de hockey est élevé : il s'agit d'un gazon synthétique qui nécessite beaucoup d'entretien ; les municipalités son réticentes à investir dans des infrastructures qui risquent d'être peu utilisées. En tant qu'entraîneur de l'équipe d'Orléans, j'ai réussi à obtenir la construction d'un terrain dans l'un des quartiers « difficiles » de la ville. Je me suis dit que c'était un bon moyen de populariser la discipline. Pour cela, j'ai noué des contacts avec les écoles et les collèges locaux et j'ai introduit le hockey en milieu scolaire. Au départ, les élèves sont plutôt motivés et intéressés, mais ensuite ils ne sont pas décidés à se lancer dans la pratique en club. Il faut dire, aussi, que le hockey peut rebuter certains jeunes. L'apprentissage du maniement de la crosse est, en effet, plutôt complexe et laborieux : un joueur met cinq à six ans pour être au point techniquement. C'est un réel inconvénient. Pour le hockey, la chance pourrait venir de l'éventuelle organisation à Paris des Jeux olympiques en 2008. En tant que pays d'accueil des JO, la France serait tenue de présenter une équipe nationale digne de ce nom. Ce serait ainsi l'occasion de relancer la promotion de notre discipline. »

Propos recueillis par Florent Guyotat

JEAN-PIERRE MULLER

La Pologne et L'Espagne sont des protagonistes du tournoi olympique. Pas la France...

ECHOS DU VILLAGE

GILLES VAN KOTE

Danger, colonie de vacances

LE PERSONNEL d'entretien du village olympique n'est pas content : les athlètes seraient des gens négligés, qui laisseraient traîner des seringues et abandonneraient leurs chambres dans un triste état. Il y a quelques jours, un agent d'entretien s'est blessé avec une aiguille usagée en vidant les poubelles d'une maison du village et a dû se prêter à une analyse sanguine de contrôle. Immédiatement, les autorités locales ont fait installer 700 collecteurs de seringues, un par villa.

Mais pas de mauvaises pensées : les athlètes n'utilisent ces instruments que pour s'injecter des vitamines, en toute légalité, a assuré le docteur Ken Crichton, responsable de la santé au village olympique.

Tout cela ne serait rien si les athlètes ne laissaient pas leurs chambres dans un état terrible. *« Cela n'a rien d'étonnant*, a commenté l'un des responsables de la société chargée de l'entretien du village. *La plupart des athlètes ont une vingtaine d'années. Le village est une sorte de colonie de vacances. »*

■ **Walid al-Tabtabaïe, un parlementaire koweïtien,** estime qu'il y a plus de sexe que de sport aux jeux Olympiques. Le député demande tout simplement que les *« matches de beach-volley féminins, les épreuves de plongeon et de natation synchronisée »* qui offrent des *« scènes flagrantes »* ne soient plus diffusées à la télévision d'Etat de l'émirat.

Mercredi 20 septembre

BADMINTON

Messieurs

● **Double**

Demi-finales : Gunawan-Wijaya (Ina) b. Ha T.-k.-Kim D.-m. (Cds), 15-13, 15-10 ; Lee D.-s.-Yoo Y.-s. (Cds) b. Tan Fook Choong-Wan Wah Lee (Mal), 15-12, 7-15, 15-4.

● **Double mixte**

Demi-finales : Kushanjanto-Timur (Ina) b.Archer-Goode (Gbr), 2-15, 17-15, 15-11 ; Zhang-Gao (CHN) b. Sogaard-Olsen (Dan), 10-15, 15-6, 17-16.

BASE-BALL

Japon b. Italie 6-1 ; Pays-Bas b. Cuba 4-2 ; Australie b. Afrique du Sud 10-4 ; Etats-Unis b. Corée du Sud 4-0.

BASKET-BALL

Dames

GROUPE A : Australie b. Slovaquie 70-47 ; Brésil b. Sénégal 82-48 ; **France** b. Canada 70-58.
Classement : 1. Australie, 6 pts ; 2. **France**, 6 ; 3. Brésil, 5 ; 4. Canada, 4 ; 5. Slovaquie, 3 ; 6. Sénégal, 3.
GROUPE B : Cuba b. Nouvelle-Zélande 74-55 ; Pologne b. Corée du Sud 77-62 ; Etats-Unis b. Russie 88-77.
Classement : 1. Etats-Unis, 6 pts ; 2. Russie, 5 ; 3. Pologne, 5 ; 4. Corée du Sud, 4 ; 5. Cuba, 4 ; 6. Nouvelle-Zélande, 3.

CYCLISME PISTE

Messieurs

● **Vitesse**
1. **Marty NOTHSTEIN** (Usa)
2. Florian ROUSSEAU (Fra)
3. **Jens Fiedler** (All)

Finale : Nothstein (Usa) b. **Rousseau** (Fra), 2-0 ; pour la 3e place : Fiedler (All) b. **Gané** (Fra), 2-0.

● **Course aux points**
1. **Juan LLANERAS** (Esp)
2. Milton WYNANTS (Uru)
3. **Alexei Markov** (Rus)

1. Juan Llaneras (Esp), 14 pts ; 2. Milton Wynants (Uru), à 1 tour, 18 ; 3. Alexey Markov (Rus), 16 ; 4. Cho Ho-Sung (Cds), 15 ; 5. Jamie Carney (Usa), 10 ; 6. Franz Stocher (Aut), 8 ; 7. Glen Thomson (Nzl), 6 ; 8. Silvio Martinello (Ita), 5.

Dames

● **Vitesse**
1. **Félicia BALLANGER** (Fra)
2. Oxana GRITCHINA (Rus)
3. **Iryna Yanovitch** (Ukr)

Finale : **Ballanger** (Fra) b. Gritchina (Rus), 2-1 ; pour la 3e place : Yanovitch (Ukr) b. Ferris (Aus), 2-0.

ESCRIME

Messieurs

● **Fleuret**
1. **Kim YOUNG-HO** (Cds)
2. Ralf BISSDORF (All)
3. **Dimitri Chevtchenko** (Rus)

Finale : Kim Young-Ho (Cds) b. Bissdorf (All), 15-14 ; Match pour la 3e place : Chevtchenko (Rus) b. **Ferrari** (Fra), 15-14.

FOOTBALL

Messieurs

GROUPE B : Espagne b. Maroc 2-0 ; Corée du Sud b. Chili 1-0.
Classement : 1. Chili, 6 pts ; 2. Espagne, 6 ; 3. Corée du Sud, 6 ; 4. Maroc, 0.
Le Chili et l'Espagne qualifiés pour les quarts de finale.

GROUPE D : Brésil b. Japon 1-0 ; Slovaquie b. Afrique du Sud 2-1.
Classement : 1. Brésil, 6 pts ; 2. Japon, 6 ; 3. Afrique du Sud, 3 ; 4. Slovaquie, 3.
Le Brésil et le Japon qualifiés pour les quarts de finale.

DamesGROUPE F : Norvège b. Chine 2-1 ; Etats-Unis b. Nigeria 3-1.
Classement : 1. Etats-Unis, 7 pts ; 2. Norvège, 6 ; 3. Chine, 4 ; 4. Nigeria, 0.*Les Etats-Unis et la Norvège qualifiés pour les demi-finales.*

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Messieurs

● **Concours général individuel**
1. **Alexei NEMOV** (Rus)
2. Yang WEI (Chn)
3. **Oleksandr Beresh** (Ukr)

1. Nemov (Rus), 58,474 pts ; 2. Yang (Chn), 58,361 ; 3. Beresh (Ukr), 58,212 ; 4. Ivankov (Blr), 58,024 ; 5. Svitlychnyy (Ukr), 57,950 ; 6. Wilson (Usa), 57,936 ; 7. Bondarenko (Rus), 57,924 ; 8. Iovtchev (Bul), 57,887.

Les pays titrés

BILAN AU JEUDI 21 SEPTEMBRE à l'issue du double-mixte badminton à 9 h 40.

	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
Etats-Unis	10	7	6	23
Australie	7	8	7	22
Chine	7	4	7	18
France	6	7	3	16
Pays-Bas	5	1	2	8
Russie	4	8	6	18
Italie	4	2	6	12
Allemagne	3	4	5	12
Corée du Sud	3	4	4	11
Japon	3	3	1	7
Bulgarie	3	1	1	5
Gr.-Bretagne	2	5	3	10
Ukraine	2	4	3	9
Cuba	2	1	2	5
Roumanie	2	1	2	5
Espagne	2	0	1	3
Suède	2	0	1	3
Turquie	2	0	0	2
Slovaquie	1	3	1	5
Suisse	1	3	1	5
Hongrie	1	1	1	3
Pologne	1	1	0	2
Rép. tch.	1	0	3	4
Canada	1	0	1	2
Croatie	1	0	0	1
Colombie	1	0	0	1
Lituanie	1	0	0	1
Mexique	1	0	0	1
Azerbaïdjan	1	0	0	1

HALTÉROPHILIE

Messieurs

● **69 kg**
1. **Galabin BOEVSKI** (Bul)
2. Georgi MARKOV (Bul)
3. **Sergei Lavrenov** (Blr)

1. Boevski (Bul), 357,5 ; 2. Markov (Bul), 352,5 ; 3. Lavrenov (Blr), 340 ; 4. Guozheng (Chi), 337,5 ; 5. Petrosyan (Arm), 335 ; 6. Leonidis (Gre), 330 ; 7. Lee Bae-Young (Cds), 330 ; 8. Kim Hak-Bong (Cds), 330.

HANDBALL

Messieurs

GROUPE A : Egypte b. Cuba 29-26 ; Allemagne b. Yougoslavie 28-22 ; Russie b. Corée du Sud 26-24.
Classement : 1. Russie, 6 pts ; 2. Allemagne, 5 ; 3. Yougoslavie, 4 ; 4. Egypte, 2 ; 5. Corée du Sud, 1 ; 6. Cuba, 0.
GROUPE B : Suède b. Tunisie 27-18 ; Slovénie b. Australie 33-20 ; **France** b. Espagne 25-23
Classement : 1. Suède, 6 pts ; 2. **France**, 5 ; 3. Espagne, 4 ; 4. Slovénie, 3 ; 5. Tunisie, 0 ; 6. Australie, 0.

HOCKEY SUR GAZON

Dames

GROUPE C : Australie b. Argentine 3-1 ; Corée du Sud b. Grande-Bretagne 2-2 ; Exempt : Espagne.
GROUPE D : Chine b. Allemagne 2-1 ; Pays-Bas b. Nouvelle-Zélande 4-3 ; Exempt : Afrique du Sud

JUDO

Messieurs

● **– 90 kg**
1. **Mark HUIZINGA** (Pbs)
2. Carlos HONORATO (Bre)
3. **Frédéric Demontfaucon** (Fra)
et **Ruslan Mashurenko** (Ukr)

Finale : Huizinga (Pbs) b. Honorato (Bre), ippon ; matches pour les troisièmes places : Mashurenko (Ukr) b. Morgan (Can), ippon ; **Demontfaucon** (Fra) b. Salimov (Aze), ippon.

Dames

● **– 70 kg**
1. **Sibelis VERANES** (Cub)
2. Kate HOWEY (Gbr)
3. **Cho Min-sun** (Cds)
et **Ylenia Scapin** (Ita)

Finale : Veranes (Cub) b. Howey (Gbr), waza ari ; matches pour les troisièmes places : Cho Min-sun (Cds) b. Werbrouck (Bel), waza ari ; Scapin (Ita) b. Martin (Esp), ippon.

NATATION

Messieurs

● **100 m nage libre**
1. **Pieter VAN DEN HOOGENBAND** (Pbs)
2. Alexander POPOV (Rus)
3. **Gary Hall** (Usa)

1. Van den Hoogenband (Pbs), 48 s 30 ; 2. Popov (Rus), 48 s 69 ; 3. Hall (Usa), 48 s 73 ; 4. Klim (Aus), 48 s 74 ; 5. Walker (Usa), 49 s 09 ; 6. Froelander (Sue), 49 s 22 ; 7. Pimankov (Rus), 49 s 36 ; 8. Fydler (Aus), 49 s 44.

Dames

● **200 m papillon**
1. **Misty HYMAN** (Usa)
2. Susie O'NEILL (Aus)
3. **Petria Thomas** (Aus)

1. Hyman (Usa), 2 min 5 s 88 ; 2. O'Neill (Aus), 2 min 6 s 58 ; 3. Thomas (Aus), 2 min 7 s 12 ; 4. Jacobsen (Dan), 2 min 8 s 24 ; 5. Jedrzejczak (Pol), 2 min 8 s 48 ; 6. Sandeno (Usa), 2 min 8 s 81 ; 7. Nakanishi (Jap), 2 min 9 s 66 ; 8. Mita (Jap), 2 min 10 s 72.

● **Relais 400 × m**
1. **ÉTATS-UNIS**
2. AUSTRALIE
3. **Allemagne**

1. Etats-Unis (Arsenault, Munz, Benko, Thompson), 7 min 57 s 80 ; 2. Australie (O'Neill, Rooney, Thomson, Thomas), 7 min 58 s 52 ; 3. Allemagne (Van Almsick, Buschschulte, Harstick, Kielgass), 7 min 58 s 64 ; 4. Roumanie (Potec, Paduraru, Diaconescu, Caslaru), 8 min 1 s 63 ; 5. Canada (Limpert, Shakespeare, Malar, Deglau), 8 min 2 s 65 ; 6. Grande-Bretagne (Jackson, Legg, Belton, Pickering), 8 min 3 s 69 ; 7. Italie (Parise, Vianini, Striani, Goffi), 8 min 4 s 68 ; 8. **France** (Figues, Choux, Quelennec, Bozon), 8 min 5 s 99.

SOFTBALL

Nouvelle-Zélande b. Cuba 6-2 ; Japon b. Australie 1-0 ; Canada b. Italie 7-1 ; Chine b. Etats-Unis 2-0.

VOLLEY-BALL

Dames

GROUPE A : Australie b. Kenya 3-1 ; Brésil b. Chine 3-0 ; Etats-Unis b. Croatie 3-0.
Classement : 1. Brésil, 6 pts ; 2. Etats-Unis, 6 ; 3. Croatie, 5 ; 4. Australie, 4 ; 5. Chine, 3 ; 6. Kenya, 3.
GROUPE B : Cuba b. Corée du Sud 3-0 ; Russie b. Italie 3-1 ; Allemagne b. Pérou 3-0.
Classement : 1. Russie, 6 pts ; 2. Cuba, 5 ; 3. Corée du Sud, 5 ; 4. Italie, 4 ; 5. Allemagne, 4 ; 6. Pérou, 3.

WATER-POLO

Dames

Australie b. Canada 9-4 ; Russie b. Pays-Bas 6-3 ; Etats-Unis b. Kazakhstan 9-6.
Classement : 1. Australie, 8 ; 2. Etats-Unis, 7 ; 3. Pays-Bas, 6 ; 4. Russie, 5 ; 5. Canada, 4 ; 6. Kazakhstan, 0.
L'Australie, les Etats-Unis, les Pays-Bas et la Russie sont qualifiés pour les demi-finales.

Jeudi 21 septembre

BADMINTON

Mixte

● **Double**
1. **Zhang JUN-Gao LING** (Chn)
2. Tri KUSHARYANTO/Minarti TIMUR (Ina)
3. **Simon Archer/Joanne Goode** (Gbr)

BASKET-BALL

Messieurs

Italie b. Nouvelle-Zélande 78-66 ; Canada b. Espagne 91-77 ; **France** b. Chine 82-70 ; Etats-Unis b. Lituanie 85-76.
France b. Chine 82-70 (31-36). Arbitres : MM. Juan Larrea (Cub) et Iztok Rems (Slo). France : 29 paniers (dont 9 sur 20 à trois points) sur 69 tirs ; 15 lancers francs sur 20 tentés ; 27 fautes personnelles. Marqueurs : Bilba (7), Bonato (3), Foirest (22), Julian (11), Rigaudeau (29), Risacher (10) ; Chine : 17 paniers (dont 5 sur 10 à trois points) sur 39 tirs ; 31 lancers francs sur 40 tentés ; 19 fautes personnelles. Marqueurs : Sun (1), Guo (10), Hu (12), Liu (7), Menk (7), Wang (9), Yao (14), Zheng (10).

HANDBALL

Dames

Autriche b. Brésil 45-26 ; Roumanie b. Angola 35-25.

HOCKEY SUR GAZON

Messieurs

Corée du Sud b. Inde 2-0 ; Argentine et Pologne 5-5 ; Espagne et Australie 2-2 ; Allemagne et Pakistan 1-1.

SOFTBALL

Italie b. Nouvelle-Zélande 1-0 ; Australie b. Etats-Unis 2-1.

TENNIS

Messieurs

● **Simple**
Deuxième tour : Di Pasquale (Fra) b. Voltchkov (Blr), 6-2, 6-2 ; Norman (Sue) b. Srichaphan (Tha), 7-5, 6-2 ; Kafelnikov (Rus) b. Chela (Arg), 7-6 (4), 6-4 ; Philippoussis (Aus) b. Pless (Dan), 6-4, 6-4.

● **Double**
Premier tour : **Clément-Escudé** (Fra) b . Vemic-Zemonjic (You), 6-3, 6-3.

Dames

● **Simple**
Deuxième tour : **Halard** (Fra) b. Bedanova (Tch), 6-3, 6-4 ; Williams (Usa) b. Tanasugarn (Tha), 6-2, 6-3 ; Sanchez-Vicario (Esp) b. Wartusch (Aut), 6-2, 6-4 ; **Dechy** (Fra) b. Pratt (Aus) 6-3, 6-1 ; Van Roost (Bel) b. Myskina (Rus), 6-2, 6-3.
L'Américaine Lindsay Davenport, numéro 2 mondiale, a déclaré forfait avant son match face à la Paraguayenne Rossana De Los Rios.

TIR

Messieurs

● **Carabine 50 m couché**
1. **Jonas EDMAN** (Sue)
2. Torben GRIMMEL (Dan)
3. **Serguei Martynov** (Blr)

1. Edman (Sue) 701,3 pts ; 2. Grimmel (Dan) 700,4 ; 3. Martynov (Blr) 700,3 ; 4. Eckhardt (All) 699,8 ; 5. Becvar (Tch) 699,7 ; 6. Khadjibekov (Rus) 699,2 ; 7. Pirekeev (Tkm) 699,2 ; 8. **Joualin** (Fra) 699,0.

● **Pistolet 25 m tir rapide**
1. **Serguei ALIFIRENKO** (Rus)
2. Michel ANSERMET (Sui)
3. **Iulian Raicea** (Rou)

1. Alifirenko (Rus), 687,6 ; 2. Ansermet (Sui), 686,1 ; 3. Raicea (Rou), 684,6 ; 4. Milev (Bul), 684,5 ; 5. Schumann (All), 683,3 ; 6. Khvatsovas (Blr), 682,4 ; 7. Kucharczyk (Pol), 682,2 ; 8. Kuzmins (Let), 681,3.

Dames

● **Skeet**
1. **Zemfira MEFTAKHETDINOVA** (Aze)
2. Svetlana DEMINA (Rus)
3. **Diana Igaly** (Hgr)

1. Meftakhetdinova (Aze), 98 pts ; 2. Demina (Rus), 95 ; 3. Igaly (Hun), 93 ; 4. Lonsdale (Aus), 93 ; 5. Shenberger (Usa), 92 ; 6. Avetisyan (Rus), 92 ; 7. Rhode (USA), 69 ; 8. Zhang (Chn), 69.

TIR À L'ARC

Dames

● **Épreuve par équipes**
1. **CORÉE DU SUD**
2. UKRAINE
3. **Allemagne**

VOLLEY-BALL

Messieurs

Yougoslavie b. Etats-Unis 3-0 ; Italie b. Argentine 3-0 ; Russie b. Corée du Sud 3-2 ; Cuba b. Egypte 3-0.

PROGRAMME (heure française)

Vendredi 22 septembre

ATHLÉTISME

A partir de 1 heure : finale 20 km marche (M)
A partir de 9 heures : finale poids (M)

BADMINTON

5 heures : demi-finales double (D), 3e place simple (D)
10 h 30 : demi-finales simple (M), finale simple (D)

BASKET-BALL

5 h 30 : France-Brésil (D)

ÉQUITATION

2 heures : concours complet individuel, saut d'obstacles

ESCRIME

8 h 30 : 3e place et finale fleuret par équipes (M)

HALTÉROPHILIE

1 h 30 et 9 h 30 : 77 kg (M)
5 h 30 : + 75 kg (D)

HANDBALL

12 h 30 : France-Suède (M)

JUDO

11 h 30 : phase finale + 100 kg (M) + 78 kg (D)

NATATION

10 heures : finales 200 m dos (D), 100 m papillon (M), 800 m (D), 50 m libre (M), demi-finales 50 m libre (D)

TENNIS DE TABLE

11 heures : 3e place et finale double (D)

TIR

0 heure : finales pistolet sport (D) et cible mobile (M)

TIR À L'ARC

5 heures : demi-finales et finale épreuve par équipes (M)

TRAMPOLINE

10 heures : épreuve dames

SYDNEY 2000

Sur **jo.lemonde.fr** des animations, tous les résultats, commentaires et photos en direct, 7 jours sur 7.

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2000

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
Dans une farce sanglante, Ahmadou Kourouma dépeint l'Afrique des enfants-soldats
page II

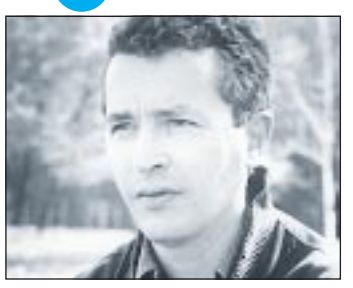
FRÉDÉRIC-YVES JEANNET
page III

LAURENT MAUVIGNIER
page IV

HELEN ZAHAVI
page V

NOVALIS
La chronique de Roger-Pol Droit
page VI

FRANTZ FANON
page VII

Leçons de morale politique

Pierre Rosanvallon achève l'histoire intellectuelle de la question démocratique tandis qu'un collectif passionnant ose aborder celle de la pratique administrative

Comme pour répondre à la réticence des citoyens envers l'engagement civique, la mémoire historique revient régulièrement préciser les principes et valeurs dont se réclame la démocratie républicaine « à la française ». La force allégorique de la commémoration de 1789 a ainsi remis sur le métier les concepts de « révolution » et de « démocratie » ; et le retour en lumière, tardif mais spectaculaire, des crimes commis sous Vichy conduit à s'interroger sur la nature du service de l'Etat. La semaine même où est organisé le référendum sur la réduction du mandat présidentiel, paraissent deux sommes qui partagent une salutaire lucidité sur les périls de la pratique démocratique.

Achevant le triptyque qu'il consacre à l'histoire intellectuelle de la question démocratique, Pierre Rosanvallon étudie la difficile notion de la souveraineté du peuple, après la lente conquête du suffrage universel (*Le Sacre du citoyen*, Gallimard, 1992) et les aléas de la représentation démocratique (*Le Peuple introuvable*, Gallimard, 1998). A la fois sommet absolu et base du principe représentatif, le peuple souverain ne peut apparaître que lorsque le monarque, jusque-là reconnu comme chef suprême, incarnation commode du principe abstrait de l'autorité publique, s'efface. Le 13 août 1792, Condorcet en appelle, pour *« sauver la France »*, à *« un seul moyen : recourir à la volonté suprême du peuple, et l'inciter à exercer immédiatement ce droit inaliénable de souveraineté que la Constitution a reconnu et qu'elle n'avait pu soumettre à aucune restriction. L'intérêt public exigeait que le peuple manifestât sa volonté par le vœu d'une convention nationale »*.

Pierre Rosanvallon est un excellent pédagogue. Avec une sûreté d'information et une logique démonstrative sans faille, il livre une sorte de guide didactique qui traque sur deux siècles de discours et de pratiques démocratiques les tensions entre culture spécifique et procédures concrètes, espaces public et privé, souveraineté affichée et exercée. Au lendemain de la Révolution où la rue a « corrigé » le cap fixé par la représentation nationale, l'exercice direct du pouvoir par le peuple effraie. La compétence pour juger des affaires de l'Etat induit la constitution d'une élite nouvelle, où d'aucuns tremblent de découvrir un maître caché, marionnettiste qui se jouerait de la masse. La raison contre le peuple ? Toute la question se retrouve dans le départ entre l'élection ou le concours, le quantitatif et le qualitatif. Si la figure de Sade ou celle de Blanqui, reprenant après le « divin marquis » le flambeau de la culture de l'insurrection, disqualifie la démocratie – une « *phraséologie d'escamoteurs* », lance, cinglant, Blanqui –, le césarisme répond au libéralisme doctrinaire, cher à Tocqueville, par l'astucieuse réinterprétation de « *l'absolutisation du vote* », idéal de consultation directe qui conduit au plébiscite.

Craintivement empruntée par la République en rupture du modèle expérimenté par Napoléon III, la voie référendaire n'est pas si clairement une riposte démocratique à une confiscation abusive, puisque le scrutin n'offre que la capacité de décision en éliminant les phases de délibération nécessaires pour que la loi satisfasse aux principes fondamentaux du régime.

Ces ambiguïtés, Rosanvallon les souligne, médecin attentif à délivrer un diagnostic sans complaisance, puisque, une fois encore, chez lui l'engagement politique est inséparable de l'analyse intellectuelle. Cela nous vaut une passionnante conclusion sur les « voies nouvelles de la souveraineté », nourrie du constat récurrent d'une difficulté républicaine à penser positivement la démocratie, sans diaboliser ses ennemis comme ses « débordements » (manifestations naguère, mouvements d'opinion aujourd'hui). Cette histoire « longue » du malaise démocratique lui permet d'analyser le moment où naît la science politique, quand la République restaurée (officiellement en 1875) peine à trouver ses marques. C'est là que naît aussi une pratique nouvelle de l'administration dont l'histoire restait à faire.

Philippe-Jean Catinchi

L'ouvrage collectif dirigé par Marc Olivier Baruch et Vincent Duclert aborde un sujet essentiel, paradoxalement peu traité, comme si établir la dimension proprement politique de la pratique administrative, fantasmatiquement impartiale et neutre, relevait du tabou. On n'ignore plus grand-chose des personnels d'Etat de la monarchie absolue comme de ceux mis en place par le Consulat et l'Empire ; mais le champ républicain reste opaque, l'appareil d'Etat conservant ses zones d'ombre, préservé par un secret « de fabrication » dont l'historien s'accommode mal, récusant après Lucien Febvre de se laisser enrôler pour l'édification nationale du consensus républicain (*« L'histoire qui sert, c'est une histoire serve »*).

Avec le concours de trente-quatre contributeurs, chercheurs et enseignants, historiens, juristes et « politistes », Baruch et Duclert relèvent le défi et abordent de front une histoire « interdite » qu'ils ont l'intelligence de mener de la seconde résurrection de la République à la chute de Vichy. Proches de la démarche de Pierre Rosanvallon en ce qu'ils pointent des malaises et des maux toujours actuels dans la vie ordinaire de l'appareil d'Etat, les auteurs scrutent le poids de la compétence comme de la bureaucratisation, de l'autonomie et de la logique de corps, de l'obéissance plus ou moins servile et des tentations réformatrices. Où il s'avère que le corporatisme qui unit les gens du « métier » bride la fidélité attendue aux principes.

Ouvrant leur introduction sur le jugement sans appel de Marc Bloch, dans *L'Etrange Défaite*, sur un appareil d'Etat antidémocratique et sclérosé, Baruch et Duclert posent d'emblée l'embarrassante question de la nature du régime mort dans la débâcle de juin 1940 avec une interrogation qui n'a rien d'un artifice racoleur : « un Etat républicain ? »

La vertu de cette démarche tient aussi à ce qu'elle complète parfaitement la réflexion théorique vue du poste de pilotage. L'équipe de chercheurs descend dans les soutes du navire de l'Etat, inspecte les machines, surprend le personnel et note avec une froide méticulosité les avaries plus ou moins périlleuses. A la loi qui fixe comme au règlement qui édicte, répondent les circulaires et plus encore les décisions quotidiennes qui interprètent et appliquent, avec une marge suffisamment large pour que les réalités du terrain infirment la vision idyllique d'une continuité acquise.

Sélectionner telle ou telle contribution semble injuste tant l'ensemble des articles convainc. Pointons cependant la question des services secrets (Alain Dewerpe), la tension entre République et monde catholique (Patrick Cabanel), le travail de Florence Rochefort sur la place des femmes, ou les contributions de Frédéric Chauvaud sur la justice, Jean-Marc Berlière sur le « mythe » des Brigades du tigre, Françoise Hildesheimer et Olivier Dumoulin, respectivement sur les archives et les historiens. Avec une mention spéciale à Bertrand Joly pour son regard sur « l'affaire Dreyfus comme conflit entre administrations ».

Complété par la somme pédagogique de Pierre Rosanvallon, cet état des lieux de la recherche sur le politique à l'œuvre dans l'appareil d'Etat ouvre lui aussi sur une réflexion des plus contemporaines. Comme si les historiens pouvaient plus sûrement que d'autres donner les leçons de morale politique dont le citoyen a aujourd'hui besoin pour mieux comprendre et participer à la vie de la nation.

LA DÉMOCRATIE INACHEVÉE
Histoire de la souveraineté du peuple en France
de Pierre Rosanvallon.
Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 472 p., 185 F (28,20 €).

SERVITEURS DE L'ÉTAT
Une histoire politique de l'administration française 1875-1945
sous la direction de Marc Olivier Baruch et Vincent Duclert.
La Découverte, « L'espace de l'Histoire », 588 p., 225 F (34,30 €).

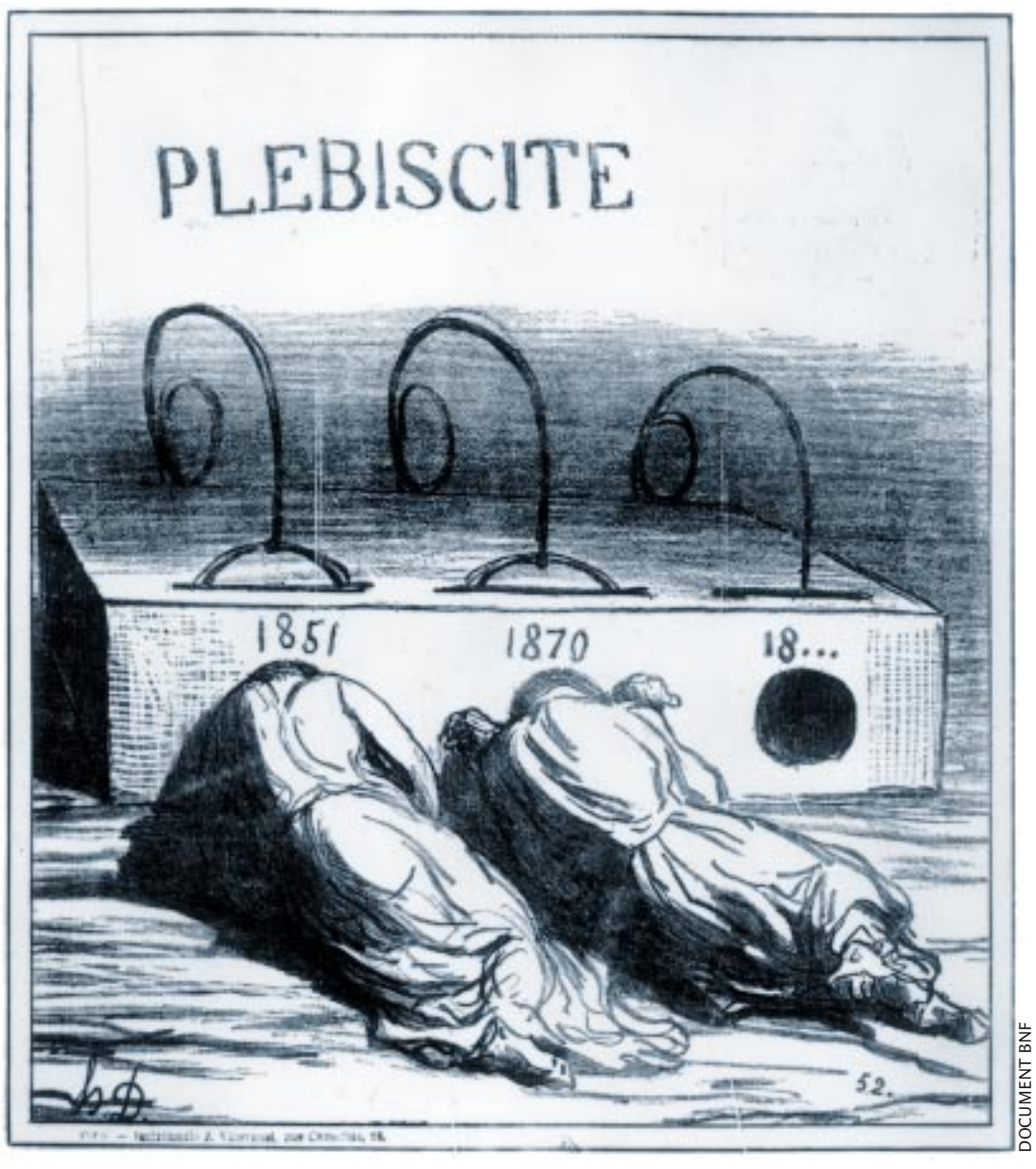

DOCUMENT BNF

Lithographie de Daumier parue dans « Le Charivari » du 22 novembre 1871

Le feuilleton

de Pierre Lepape

L'Afrique des enfants-soldats

ALLAH N'EST PAS OBLIGÉ
d'Ahmadou Kourouma.
Seuil, 236 p., 120 F (18, 29 €).

A travers l'errance d'un orphelin dans un Liberia ravagé par les guerres intestines, Ahmadou Kourouma poursuit, dans une farce sanglante, la dénonciation des tyrannies africaines

Il y a des pays dont l'histoire ressemble à une fable, moralité en moins. En 1816, il se forme aux Etats-Unis une association philanthropique éclairée, la société américaine de colonisation. Pétris de bonnes intentions, les membres de cette organisation humanitaire militent pour le retour en Afrique des esclaves noirs qu'on commence peu à peu à arracher à leurs chaînes. En 1822, la société de colonisation installe les premiers de ces nouveaux hommes libres sur un petit coin de la côte ouest de l'Afrique entre la Guinée et la Côte d'Ivoire. On baptise le territoire Liberia, un manifeste. On lui donne l'indépendance en 1847, une exception. On nomme sa capitale Monrovia, en l'honneur du président américain James Monroe, un symbole d'allégeance au Nouveau Monde. Le Liberia est une sorte de laboratoire de l'idéalisme libéral à la mode protestante.

Et dès le début, ça marche à l'envers des espérances. Les populations mandingues et kwas qui vivaient dans la région accueillent les nouveaux venus sans enthousiasme excessif. Les anciens esclaves, formés au mode de vie rural américain, efficaces, dotés de quelques cadres et d'un minimum de capitaux fournis par leurs bienfaiteurs, ont vite fait de chasser les autochtones des meilleurs endroits. Ils deviennent les Maîtres, les autres des sortes d'esclaves. Dotées de concessions de plus en plus vastes, les grandes compagnies nord-américaines enterrent les dernières illusions. Le pays de la liberté retrouvée, l'Etat de la nouvelle naissance africaine, est devenu le modèle de l'oppression coloniale et des germes mortels qu'elle semble avoir inoculés au continent africain. Depuis vingt ans, une guerre civile atroce ravage le pays. En Afrique noire, l'Histoire ne pratique pas l'ironie, mais le sarcasme.

Ahmadou Kourouma est le romancier de cette histoire-là, celle qui paraît échapper à toute raison, à toute logique, à toute espérance aussi, pour n'épouser que les formes les plus cruelles du destin. Le titre de son dernier livre sonne à cet égard comme un constat d'abandon : *Allah n'est pas obligé* ; pas obligé d'être juste, d'être pitoyable, d'être bon et de se préoccuper de ses créatures. Pas toujours, pas partout et pas dans toutes les choses d'ici-bas. De toute évidence, Allah, pour l'heure, a la tête ailleurs. Et le Dieu des chrétiens et les mille petits dieux des sorciers et des féticheurs ont, eux aussi, la tête ailleurs.

Le roman européen des XVIe et XVIIe siècles, de *Lazarillo de Tormès* aux *Aventures de Simplex Simplicissimus,* a inventé une manière de décrire le monde des humbles et des méprisés. Des enfants ou de très jeunes gens, jetés sur les routes par l'abandon, la misère et les horreurs de la guerre, découvraient, d'aventures en rencontres de hasard et de mauvaises fortunes en opérations de survie, le visage réel de la société, l'envers des apparences, de l'ordre, des hiérarchies, des raisons. Kourouma reprend le schéma picaresque de l'errance. Son héros et narrateur, Birahima, est un gosse – *« dix ou douze ans, ça dépend »* – devenu orphelin qui quitte son village de Côte d'Ivoire pour aller retrouver, à quelques centaines de kilomètres, une tante, installée au Liberia et qui doit veiller à son éducation. L'enfant prend la route accompagné d'un mentor expérimenté : Yacouba, escroc, *« multiplicateur de billets »* poursuivi pour ses exploits à Abidjan comme au Ghana, mais aussi marabout devin et grand fabricant d'amulettes et autres grigris – lesquels, on le sait, sont particulièrement recherchés dans les lieux où les hommes s'entre-tuent. La tante de Birahima ne cessant de fuir, du Liberia en Guinée, et de Guinée en Sierra Leone, les zones de combats, de pillages et de massacres, l'enfant et le vaurien vont à leur tour se mêler à la grande farce sanglante de l'Afrique de l'Ouest. D'un camp à l'autre, rebelles un jour, gouvernementaux le lendemain, sous les ordres de semblables bandits fous et cupides. C'est ce qu'on nomme, pour ne pas y regarder de plus près, les « guerres tribales » : *« Les gens abandonnent les villages où vivent les hommes pour se réfugier dans la forêt où vivent les bêtes sauvages. Les bêtes sauvages, ça vit mieux que les hommes. »*

Birahima devient un enfant-soldat au Liberia : *small-soldier.* L'enfant-soldat, écrit Kourouma, est le personnage le plus célèbre de cette fin du XXe siècle. Un inédit de l'histoire, qui, pourtant, n'invente pas grand-chose en matière d'horreur. Des gamins encore barbouillés du lait de leur mère auxquels on fait cadeau d'une kalachnikov. La déesse kalach, le super-jouet kalach, *« c'est facile. On appuie et ça fait tralala »*, et les autres meurent : les enfants-soldats d'en face, les villageois qui ne fuient pas assez vite, les employés des mines dont on doit voler les diamants. Et tous ceux qui ne se sont pas pourvus de grigris assez puissants pour se protéger des balles. Par rapport aux guerriers adultes soumis aux lois de l'offre et de la demande, du dollar ou du CFA, les enfants-soldats présentent de sérieux avantages : lorsqu'on les a convenablement bourrés de kif et autres drogues, ils ne demandent pas autre chose pour se lancer aveuglément dans l'extermination. Abrutis, naviguant entre l'hypnose et la démence, ils sont sans peur et sans reproche. Criminels et innocents.

Dans son roman précédent, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Ahmadou Kourouma s'était livré avec talent à un exercice somme toute facile, la dénonciation des tyrannies africaines, cruelles, grotesques, pourries jusqu'à l'os par la corruption, la bêtise crasse, l'impuissance des élites, et par une sorte d'intériorisation suicidaire du racisme qui empoisonne la vision que l'Afrique a d'elle-même. Les autres, tous les autres ne sont, en fin de compte, que des sales nègres, des *« Africains noirs indigènes sauvages »*. On se souvenait des pages terribles, si lucides dans leur colère et leur violence, écrites il y a près de cinquante ans déjà par Frantz Fanon dans *Peau noire, masques blancs* (1).

Allah n'est pas obligé creuse plus loin encore, plus profond. Birahima l'enfant-soldat est à jamais séparé de lui-même, irréconciliable. A la fois bourreau et victime, innocent et coupable, fruit vert et graine pourrie, aveugle et affreusement clairvoyant, naïf et cynique, animé d'une farouche volonté de survivre et quotidiennement visité par la mort. Il n'a rien qui lui appartienne et surtout pas son avenir. Rien, pas même sa parole, pas même les histoires qu'il raconte. Car enfin, qui va les entendre, qui va les lire ? Les colonisateurs blancs d'Europe et d'Amérique peut-être, qui en seront meurtris, effrayés, remplis de dégoût et de compassion dans des proportions variables. Mais pas les intéressés eux-mêmes, pas les malades ou les désignés à la contagion, pas les damnés et les abandonnés d'Allah. Qui lit encore des livres aujourd'hui dans les villages d'Afrique, et qui connaît encore le sens des mots ?

Pour essayer de se faire entendre à la fois des *toubabs* colons, des Noirs africains et des *« francophones de tout gabarit »,* Birahima, le p'tit nègre chassé de l'école à *« cours élémentaire deux »,* s'aide de quatre dictionnaires. *« Le Larousse et le Petit Robert me permettent de chercher, de vérifier et d'expliquer les gros mots du français de France aux noirs nègres indigènes d'Afrique. L'inventaire des particularités lexicales du français d'Afrique explique les gros mots africains aux toubabs français de France. Le dictionnaire Harrap's explique les gros mots pidgin à tout francophone qui ne comprend rien à rien au pidgin. »* Il y a chez Birahima un besoin compulsif d'être entendu et compris. Kourouma tire de ces jeux de traduction et d'explication des effets comiques parfois très réussis ; mais il se mêle au rire, à l'insolence, à la naïveté feinte quelque chose d'inquiétant, d'obsessionnel, comme si l'enfant-soldat était sans cesse frappé par la certitude de parler dans le vide d'une réalité trop monstrueuse pour être crédible.

Pourtant, tout ce qu'il raconte est vrai. Les chefs de bande, civils et militaires, rebelles le samedi, au pouvoir le dimanche, renversés le lundi, qui, depuis des années, ne cessent de vouloir « libérer » les populations de Guinée, du Liberia ou de Sierra Leone qu'elles rançonnent ou massacrent selon les humeurs et les saisons. Les villages désertés, les villes ruinées, les familles éclatées. Et puis les fortunes fabuleuses des trafiquants et des bandits, la mégalomanie des tyrans voisins, l'indifférence lassée, méprisante, des puissances internationales. Et par-dessus tout cela, plus grave encore, l'impossibilité de croire encore en quelque chose. Quand les bonnes sœurs luthériennes de Monrovia s'adonnent aux joies de la machette et de la mitrailleuse pour préserver la vertu des pucelles qui leur sont confiées. Quand un chef de guerre, sincèrement idéaliste et révolté par la misère, paraît-il, fait couper les mains – manches longues – ou les bras – manches courtes – des populations de son secteur pour qu'elles ne puissent pas voter. Quand les forces chargées de s'interposer entre les combattants tirent au canon sur la foule.

Tout est maudit, tout est foutu, répète Birahima *: « On dit qu'un pays est le bordel au simple quand les bandits de grands chemins se partagent le pays, comme au Liberia ; mais quand, en plus des bandits, des associations et des démocrates s'en mêlent, ça devient plus qu'au simple. En Sierra Leone étaient dans la danse l'association des chasseurs, le Kamajor, et le démocrate Kabbah, en plus des bandits Foday Sankoh, Johnny Koroma, et certains fretins de bandits. C'est pourquoi on dit qu'en Sierra Leone règne plus que le bordel, règne le bordel au carré. »*

(1) Réédité au Seuil en 1971. Disponible en « Points-Essais », nº 26.

livraison

● **XCA LE CAMP**, de Jean-Luc Payen
Après *Un moment d'absence* – remarquable récit sur la folie, paru à L'Arpenteur en 1990 –, *Nécrologies* (Zulma, 1999) et le très beau *Hamac rouge* (éd. Joëlle Losfeld, 1999), Jean-Luc Payen revient avec *XCA Le Camp*, X pour inconnu, CA pour les deux premières lettres d'un camp de concentration d'hier, d'aujourd'hui, ou, peut-être, de demain. Peut-on accepter l'inacceptable ? Est-il souhaitable de survivre dans ce lieu de souffrance, où penser et parler sont interdits ? C'est à ces interrogations que Jean-Luc Payen nous renvoie à travers le monologue intérieur d'un prisonnier, rédigé sans ponctuation aucune de la première à la dernière ligne. Ce projet ambitieux n'est pas sans écueils, et Jean-Luc Payen s'accorde parfois certaines facilités au risque de sombrer dans la philosophie de pacotille, tendance New Age. Il n'en reste pas moins un beau texte, généreux et finalement optimiste (éd. Joëlle Losfeld, 120 p., 80 F [12,19 €]). **E. G.**

Coups de dés

MÉTÉOROLOGIE DU RÊVE
de Tiphaine Samoyault.
Seuil, « Fiction & Cie »,
156 p., 78 F (11,89 €).

Tiphaine Samoyault, comme son double, son héroïne, Garance, au prénom qui fait pareillement rêver, est née en 1968. Elle appartient à une génération littéraire qui a le choix entre l'existentiel risqué, le ludisme futile et le pari sur l'existence d'une communauté de lecteurs cultivés et exigeants, ayant le goût du jeu, à la façon des grands rhétoriqueurs du XVe siècle ou des surréalistes. Garance, en mai 1968, était dans le ventre de sa mère quand les révolutionnaires du Quartier latin réinventaient la vie, et perdirent au jeu, ou jouèrent à qui perd gagne.

Arrivée à la trentaine, voulant comprendre ce qui vivait si intensément autour d'elle à sa naissance, elle vit une passion avec un homme qui avait alors vingt-deux ans, un reporter photo, Merlin, vieil enchanteur, qui prit par hasard une photo de sa mère, enceinte. Leur histoire mêle beaucoup de rêves, de fantasmes, d'ombres et de lumières, de jeux rhétoriques, d'allusions, de citations.

Le deuxième roman de Tiphaine Samoyault, qui est aussi professeur de littérature et critique littéraire énonce sa règle, sans révéler les contraintes de composition qu'elle entraîne sur les vingt et un brefs chapitres constitués selon les combinaisons que permettent deux dés lancés au hasard. A ce jeu, elle gagne, à la seule condition qu'on veuille le jouer avec elle. Son style donne parfois dans une préciosité qui rappelle Aragon en moins improvisé, en moins naturel. Mais des bonheurs s'en échappent, à l'évocation – ironique – du monde réel ; lyrique – de l'amour des corps ; élégiaque ou fantastique – de la disparition de l'aimé.

Michel Contat

Mosconi, cap à l'Ouest

A « l'origine de la fuite », le désir de se fondre dans un paysage de canyons et de désert, ces terres propices à l'oubli. Pour aimer et se perdre

L'ORIGINE DE LA FUITE
de Patrick Mosconi.
Gallimard, 190 p., 90 F (13,72 €).

L'AGONIE DE GERONIMO et autres clichés
de Patrick Mosconi.
Ed. Jean-Paul Rocher (8, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris), 80 p., 16 photos en couleurs, 90 F (13,72 €).

C'est sans doute un roman pour ceux qui aiment les histoires d'amour improbables et pensent qu'elles ne sont vraiment intenses que lorsque la mort les menace. Mais c'est bien plus encore un texte écrit pour ceux qui partagent avec Mosconi la fascination de l'Ouest américain, de ce *« bleu indifférent à toute humanité »* qu'il montre avec une grande justesse dans le petit album, *L'Agonie de Geronimo*, paraissant en même temps que *L'Origine de la fuite.* Quand on arrive en Arizona, qu'on part en voiture du côté de Monument Valley ou du Grand Canyon, on peut, certes, demeurer touriste, se satisfaire d'avoir admiré des curiosités géologiques. Mais si on pousse du côté des canyons moins touristiques, de Goose Neck au Dead Horse Point du Colorado, si on se laisse aller, la musique à fond, sur des kilomètres de routes sans fin, sans intersections – où des panneaux préviennent *« prochaine pompe à essence à 150 miles »* –, si on se laisse envahir par *« l'idée du désert »*, qui *« neutralise* [la] *mémoire »*, alors on sait qu'on reviendra, pour retrouver la *« beauté singulière de ce paysage où la fascinante inhumanité des roches saisies par le temps et les signes d'une civilisation vivace s'accordent dans une possible harmonie »*.

Pourquoi cette bizarre attirance vers des terres si peu faites pour l'homme ? C'est l'une des questions que pose et explore *L'Origine de la fuite*. Tout commence par le très beau portrait d'un homme de trente-six ans, Arthur, qui, à l'aéroport Charles-de-Gaulle, prend congé de sa *« petite famille »* – sa fille, sa femme et son beau-fils – et s'embarque pour Phoenix, Arizona. Il part seul, cap à l'Ouest, loin du *« Vieux Monde, qu'il veut oublier quand il posera les pieds dans l'Ouest sauvage, en Apacheria ; s'oublier et se perdre dans le minéral, les montagnes, les roches et les déserts et le ciel immense et le soleil ; aspirant – sans rire – à une régression préméditée au stade enfantin de la conscience et, pourquoi pas, du comportement »*.

Arthur a le goût des situations extrêmes. Sa *« volonté de vivre »* est *« indissociable d'un réel désir de mort »*. L'Ouest, sûrement, l'exalte, exacerbe ces deux pulsions. Au volant de la Pontiac bleu marine louée à l'aéroport, il se prépare à traverser ces paysages faits *« de désolation et d'éternité »*, avec Bach et les Rolling Stones – les *Six suites pour violoncelle seul* et *Exile on Main Street.* Beau programme. Et voici qu'arrive Kate, une drôle de fille de vingt-deux ans qui l'aborde dans un bar. Elle parle un excellent français, semble sortie des meilleures écoles de la Côte est. On ignore ce qu'elle fait à Phoenix, à part draguer le Français qui passe. Arthur la repousse, et puis, comme cela ne peut arriver que là, dans l'Ouest, ils partent ensemble. Première étape : Flagstaff et le Monte Vista Hotel où on leur donne une chambre qui aurait été occupée jadis par Jane Russell. Nostalgie... « Moteur ! »

Ils vont se faire un grand film pour eux tout seuls et on les suit avec d'autant plus de plaisir qu'on connaît le sujet. Tout y est : je te désire, je ne veux pas, je débande, je t'aime, je vais mourir, tu es sotte, tu es odieux, je m'en vais, où étais-tu ? j'ai eu si peur, je t'aime...

Patrick Mosconi
Auteur de livres pour la jeunesse, notamment des romans policiers, Patrick Mosconi a aussi publié chez Gallimard plusieurs romans qui sont disponibles en édition de poche, « Folio » : *Louise Brooks est morte* (nº 2461), *La Nuit apache* (nº 2837), *Le Chant de la mort* (nº 3261). *Seule la lie de ces caves* a paru aux éditions Le Temps qu'il fait. Passionné par les Indiens d'Amérique, il a fait de nombreux voyages aux Etats-Unis, dans le Far West. Patrick Mosconi a par ailleurs en charge, avec Alice Becker-Ho, la veuve et exécutrice littéraire de Guy Debord, l'œuvre littéraire et cinématographique de celui-ci.

Ils se disputent, ils se défoncent, ils roulent, sur des routes, des pistes – Arizona, Nouveau-Mexique... –, *« ils se sont arrêtés souvent quand la lumière était belle et ils ont marché sur du sable, des caillasses (...) et ils ont bu de l'eau, du whisky, du mescal et ils ont ri d'eux, des autres, de la dialectique, de la mort annoncée (...) et ils ont fait l'amour sur du sable, dans la voiture, sur le capot et ils ont fumé des cigarettes, de la marijuana »*. Quelle est donc cette histoire ? Un rêve ? Peut-être. Ou un « hors temps », « hors société », dans l'Ouest, une « fuite » – entre chevaux sauvages et Indiens, près des *« eaux vertes et boueuses de la San Juan River »* – dont « l'origine » est incertaine, mais la conclusion évidente : un roman.

Josyane Savigneau

Une infinie patience

Dans un livre inclassable sur sa mère et dans un hommage à Michel Butor, Frédéric-Yves Jeannet traque la « lumière du jour » et la « clarté de l'âme »

CHARITÉ
de Frédéric-Yves Jeannet.
Flammarion, 380 p.,
125 F (19,05 €).

DE LA DISTANCE
Déambulation
de Michel Butor
et Frédéric-Yves Jeannet.
Le Castor astral, 220 p.,
120 F (18,29 €).

Il y a trois ans paraissait un gros livre singulier chez un éditeur inconnu (en vérité un compte d'auteur). Cet étrange objet fut aussitôt remarqué par une partie de la critique (1). Les éditions du Castor astral proposèrent à Frédéric-Yves Jeannet de republier quelques mois plus tard *Cyclone*, qui, lu comme une nouveauté, suscita un petit engouement médiatique. L'ouvrage, écrit avec une sorte de liberté obsessionnelle et obstinée, racontait deux événements : le suicide du père de l'auteur, trente ans auparavant, et la destruction d'un manuscrit. Mais il tournait, surtout, autour de la question de l'impossible : écrire.

On reconnaissait des familiarités littéraires à Frédéric-Yves Jeannet. Ces parentés sont encore mieux explicitées dans la « suite » de *Cyclone,* que les éditions Flammarion accueillent, dans le même esprit où elles avaient récupéré un autre « outsider », Nicolas Genka. Les parrains de Jeannet sont Malcolm Lowry, Hélène Cixous, Henri Michaux, James Joyce, Franz Kafka, Marguerite Duras, Thomas Bernhard et Michel Butor que l'écrivain rencontra quand il était encore au lycée, à l'âge de seize ans.

La correspondance entre le maître et son talentueux protégé, entrecoupée de commentaires de ce dernier et d'entretiens, enregistrés ou écrits, reparaît. Il s'agit donc d'une republication de textes datant d'il y a une quinzaine d'années (2) et prouvant, si besoin en était, la profondeur de la réflexion de Frédéric-Yves Jeannet sur l'acte d'écrire, sur l'exil, sur le récit, sur la lecture, sur le silence, sur la folie.

C'est au prix d'un long silence qu'a été acquise la liberté. En marge de tout mouvement, à l'écart de toute ambition superficielle, l'auteur a écrit pour tenter d'échapper à des tourbillons dépressifs, liés en grande partie au suicide de son père. A l'instar d'Hélène Cixous, devenue une amie, il utilise la littérature comme thérapie personnelle, ce qui implique, inévitablement, des pages autobiographiques que l'on pourrait estimer, par endroits, involontairement complaisantes. Une suite d'informations sur la vie familiale alterne avec des notes de lecture, des descriptions parfois un peu naïves, par didactisme non délibéré, sur des lieux, des œuvres musicales ou même des faits divers. Plusieurs pages sont ainsi consacrées à l'affaire Lewinsky et à la mort spectaculaire de lady Di. De longues explications sont données sur les circonstances de la publication de *Cyclone*. Le livre alors paraît perdre son centre.

FILIATION REVENDIQUÉE

C'est le travers de tout journal intime : celui qui écrit a cessé de savoir à qui il s'adresse. Est-ce au futur lecteur qu'il sera lui-même et qui aura oublié ce qu'il note à présent ? Est-ce vraiment aux inconnus qui achèteront son livre ? Tout n'est pas structuré, tout n'est pas sélectionné avec rigueur. Mais Frédéric-Yves Jeannet a décidé de ne pas se soumettre à une loi dont il n'admet pas la nécessité, puisqu'il traque, au fond, ce qui pourrait échapper à sa propre vigilance d'écrivain.

On le suivra donc un peu arbitrairement dans ses voyages (aux Etats-Unis où il vit, au Mexique et en Angleterre où il a vécu, au Japon qu'il vient de découvrir , dans ses lectures, dans ses rencontres, dans ses amitiés et ses liaisons, dans ses admirations picturales (Francis Bacon ou Robert Motherwell, auquel il a consacré un essai à l'occasion d'une exposition) et musicales. Le *Messie* de Haendel ponctue le livre de citations anglaises, échos de psaumes et signes d'un lyrisme mystique.

Cette démarche s'explique par une filiation revendiquée. Butor, donc, avant tout. *« Avant 1975,* écrit-il dans *De la distance, j'avais dévoré, papyrophage, tous les livres de Michel Butor accessibles dans le commerce. Je m'en étais nourri, ils étaient et demeurent identiquement contemporains à ma lecture du monde, essentiels à la formation de mon psychisme, ce sont pour moi des instruments thérapeutiques, et à bien des égards plus importants que tous les autres livres, car plus proches dans le temps et moins datés que tous les classiques auxquels je pourrais – mais ce serait insuffisant – les comparer par la façon dont toujours ils m'impressionnent. »* Il s'exprime même de façon encore plus passionnée au sujet de ce guide : *« Michel Butor, je ne pourrais parler de lui si ce n'était par amour, par cet amour qui m'attache à l'œuvre dans son entier. Parce que sans cet amour je ne serais rien, sans amour on n'est personne, et que sans un tel amour pour ce qui est écrit il n'y a pas de lecture possible. »*

Mais au-delà de l'auteur de *La Modification*, c'est à tous les écrivains de l'*« enfer »* de la littérature que Jeannet rend hommage : Blanchot, Laporte, tous les tenants de la tâche infinie, de *« l'apprivoisement de la mort dans l'écriture »* ou encore, comme il le précise à propos de son propre projet, de la volonté d'écrire *« quelque chose qui bat encore, qui frappe et qui tremble ».*

Et pour mener à terme, à son terme indéfiniment prorogé, cette entreprise essentielle, un sujet redoutable, qui fut privilégié par Duras et qui est depuis quelques années celui de Cixous : la mère, en l'occurrence, celle qui a survécu au suicide du père et qui est donc détentrice d'un secret dont peut-être elle ne possède plus elle-même la clé. *« C'est donc sur Jocaste ma mère que je dois écrire maintenant, en acceptant que ce texte coure le risque de tomber sous ses yeux : tout ceci, en effet, n'aura plus aucune importance lorsque nous serons morts l'un et l'autre, si nous mourons dans cette sorte d'incompréhension et d'étrangeté l'un à l'autre, qui nous a longtemps tenu lieu de rapport, lorsque ce texte sera devenu posthume. »*

Pour évoquer, plus que traiter, ce sujet, l'écrivain utilise divers moyens : lettres à des amis, citations poétiques et musicales, entretiens imaginaires avec un *« journalisteinquisiteur-psychiatre »*. Tout en se défendant d'être l'Auteur, tout en se protégeant derrière l'habituelle convention rhétorique du Narrateur, celui qui s'exprime à la première personne fait allusion à d'autres épisodes familiaux et amicaux, dans une continuité qui reproduit apparemment le flux incessant de la pensée : il n'y a aucun alinéa, mais une table des matières prédécoupe le texte en une cinquantaine de fragments subtilement regroupés selon plusieurs systèmes analytiques.

Le titre est expliqué en fin d'ouvrage, par une référence inattendue à l'autobiographie de George Sand. *« Charité, oui, envers ces autres inatteignables, tous les morts qui m'habitent, mais charité surtout pour les vivants. A l'égard de soi, aucune pitié n'est de mise désormais, nulle indulgence. »*

Cette quête de la vérité ne peut, à aucun moment, être soupçonnée d'inauthenticité, de pose. Il faut accepter cet *« ostinato »*, comme dirait un autre écrivain non cité – Louis-René des Forêts –, cette lutte quotidienne, exposée avec une sorte de candeur, contre *« l'endémie de la souffrance »* pour *« édifier le nouvel amour »*. Et en comptant, dit l'auteur rapportant des propos de Duras, *« sur des lecteurs plus intelligents que soi »*. Charité donc, mais aussi humilité. Et, comme il le précise à propos de son ami Butor, *« une infinie patience »*, dans l'attente que, *« sur la peau du papier, la peau du temps rongeur méthodique, viennent se déposer tous ces mots, transcrits ou écrits, ces mots volatils qu'il faut enfin fixer ».*

René de Ceccatty

(1) « Le Monde des livres » du 30 mai 1997.
(2) Cette correspondance (1975-1986) a été publiée une première fois sous le même titre aux éditions Ubacs (1990). La présente version est revue et amplifiée.

© RENAUD MONFOURNY

Tous les chemins mènent à Basile

Tirant un à un les fils du réseau qu'un Egyptien a tissé au sein de la société parisienne, Robert Solé brosse le portrait d'un Levantin plus ambigu qu'il n'y paraît

MAZAG
de Robert Solé.
Seuil, 252 p., 120 F (18,29 €).

Les Levantins ont toujours eu mauvaise presse en Occident. Qu'ils se montrent affables, on les juge obséquieux ; qu'ils cultivent l'art de la nuance, on les taxe de duplicité ; et leur entregent apparaît comme le prélude à quelque tromperie. Dans son dernier roman, *Mazag,* Robert Solé met en scène un personnage, Basile, que l'on perçoit d'emblée comme le Levantin archétypal, habile comme un honnête homme ne devrait pas l'être, influent sans raison légitime, capable de tisser une toile dont on ne parvient pas à cerner les ressorts profonds ni les aboutissants.

Méfiance, donc. Et l'on s'embarque avec le narrateur dans sa recherche de la vérité, que peu à peu l'on devine, ou croit deviner. La vérité sur Basile, sur sa façon d'opérer, sur les mécanismes de son réseau, et aussi sur ce qui l'anime, son *mazag,* un mot difficilement traduisible en Occident mais qu'un Levantin comprend spontanément, l'accompagnant même d'un geste consacré, une main qui s'élève jusqu'à la hauteur des tempes, avec deux ou trois doigts qui s'ouvrent nonchalamment, voulant dire : si j'ai fait ceci ou cela, ce n'est pas pour une motivation rationnelle, mais parce que tel est mon tempérament, tel est mon plaisir, mon *mazag.*

Il y a dans cette notion une idée de gratuité qui va à l'encontre de la perception habituelle du Levantin, censé être obsédé par le bénéfice qu'il pourrait tirer de chaque relation, de chaque geste, de chaque sourire ; qu'il puisse être spontanément généreux, qu'il trouve plaisir à donner sans rien attendre en retour semble difficile à comprendre dans une société policée où la charité attend par retour de courrier un certificat donnant droit à une réduction d'impôt à hauteur de cinquante pour cent, et pour une somme n'excédant point le superflu.

Amin Maalouf

Au bout du compte, ce que l'enquête du narrateur dévoile, ce ne sont pas tant les travers du Levant. Le réseau tissé par Basile n'est pas une amicale d'entraide entre Levantins, c'est au sein de la société parisienne qu'il s'épanouit. Il regroupe cafetiers et ministres, savants de renommée mondiale et anciens résistants, officiers, médecins, artistes, notaires... Chacun trouve son compte dans cette liaison souterraine, peu avouable bien qu'aucun juge d'instruction n'y trouverait de quoi fouetter un chat.

En apparence, *Mazag* traite de l'opposition réputée irréductible entre deux cultures sociales, entre deux façons d'être : d'un côté, l'Orient archaïque, miné par la corruption, le clientélisme, le favoritisme, et vulnérable à la superstition ; de l'autre, l'Occident moderne, cérébral et égalitaire, où toutes ces incongruités appartiennent au passé, où l'on fait aujourd'hui son chemin par le mérite, par la compétence et le bon droit. A l'arrivée, ce sont plutôt les similitudes qui frappent. L'engouement pour le dénommé Basile semble montrer que les mêmes travers se manifestent des deux côtés de la Méditerranée ; dans un cas, ils sont acceptés comme étant une réalité de la vie ; dans l'autre, ils sont cachés comme une maladie honteuse. Preuve que la duplicité n'est pas l'apanage des uns...

Le Levantin agit comme un révélateur, et la relation de son parcours prend, de chapitre en chapitre, d'anecdote en anecdote, l'allure d'un manuel de savoir-vivre, espiègle, inattendu, étonnamment civilisé et civilisateur.

La force de ce roman est justement dans l'invention de ce personnage paradoxal, cocasse, déroutant – mais peut-être devine-t-on son vrai visage un peu plus vite qu'il ne faudrait. Pour le jeune narrateur, juste arrivé à Paris et qui n'a encore perdu aucune de ses illusions, le cousin Basile est un parrain irrévérencieux qui lui enseigne les choses les plus simples, lesquelles se trouvent être en même temps les plus ardues : comment donner en ayant l'air de prendre, et prendre en ayant le sentiment de donner ; comment rendre un service sans inscrire le prix dessus ; comment laisser parfois aux autres le plaisir de vous faire plaisir ; comment rester intermédiaire sans devenir entremetteur ; et puis, aussi, comment s'acclimater au paysage parisien sans jamais cesser de cultiver ses propres apparences levantines. *« Fais attention,* dit Basile à son jeune cousin, *tu deviens trop français, tu vas finir par ne plus intéresser personne ! »* A certains moments, l'art de la dette morale cultivé par le personnage s'élève et semble s'engager dans les voies d'une spiritualité asiatique ; à d'autres moments, c'est le sens du négoce qui prévaut, on agite le prix d'une six-cylindres ou d'un trépied déniché chez un antiquaire...

Tel est Basile, tel est l'ambigu Levantin. Un saint promis à l'enfer ? Plutôt un beau diable qui convoite son paradis perdu, moralement contrebandier dans un monde où la morale est douanière.

Robert Solé est médiateur au « Monde »

Livraison

● **TASHAREJ**, d'Emna Belhaj Yahia
Une jeune diplômée tunisienne se cherche une identité à partir de l'image des autres : celle de sa mère, sociologue, qui afficha jadis son indépendance, inculqua à sa fille les vertus de l'émancipation de la femme, et qui se raccroche aujourd'hui fébrilement aux symboles de la tradition ; celle de son cousin, qui voue un amour étrangement paisible à sa femme Océane ; celle de Nosrit, arrogant employé de banque qui tente de la séduire. En entremêlant passé et présent, Emna Belhaj Yahia tisse des parcours de vie, des relations à deux, souvent dissonantes et parfois harmonieuses, comme celle de la vieille Reine Khalate avec le lumineux Yarfell, bachelier sans futur. Récit d'une journée dans la vie d'une femme, celle où une jeune fille accouche de sa propre vie. Et évocation, par-delà cette naissance, de l'apathie d'une jeunesse sans rêve ni avenir, prisonnière d'une tradition faussement endormie (Balland, 140 p., 80 F [12,20 €]). **A. De.**

Corps insurgés

Anouar Benmalek lie le destin de trois hors-la-loi, trois déracinés à la fin du XIXe siècle

L'ENFANT DU PEUPLE ANCIEN
d'Anouar Benmalek.
Pauvert, 334 p., 125 F (19,06 €).

Il suffit parfois, pour assurer le succès d'un livre, d'annoncer que le cinéaste Steven Spielberg en a acheté les droits. Suggérons que celui-ci mériterait l'attention des studios cinématographiques, tant il recèle le germe d'un film d'aventures, avec mutinerie, rebondissements et subtile imbrication de flash-back. Pour autant, *L'Enfant du peuple ancien* n'offre pas seulement la trame d'un magnifique scénario humaniste ; cofondateur, après les émeutes d'octobre 1988, du Comité algérien contre la torture, couronné en 1999 par le prix Rachid Mimouni pour *Les Amants désunis* (1), Anouar Benmalek y déploie son talent à ancrer des histoires d'amour fou dans un contexte de terreur, à déminer les violences du siècle en leur opposant un contre-pouvoir romanesque fulgurant, à base de sensualité et d'universalité.

Peu soucieux de vraisemblance, Anouar Benmalek entremêle les trajectoires d'un trio de jeunes hors-la-loi à la fin du XIXe siècle. Le premier est un nationaliste algérien, neveu de l'émir Abd el-Kader, qui revient dans son pays natal après un exil en Syrie pour combattre les colons français aux côtés des tribus sahariennes : fait prisonnier, il est déporté dans une île pénitentiaire de Nouvelle-Calédonie. La seconde, Lislei, est une orpheline, communarde emprisonnée par les troupes versaillaises : elle a dû abandonner son jeune frère dans le tumulte sanglant des barricades avant d'être envoyée elle aussi au bagne de Nou. Le troisième ? Un enfant, *« négro »*, Aborigène de Tasmanie : témoin de l'assassinat de ses parents, il est capturé dans la jungle par des colons qui chassent ce type de *« singes »* pour les vendre à des musées ou des collectionneurs de Sydney.

Les trois « héros » se retrouvent sur un rafiot qui file vers l'Australie. *L'Enfant du peuple ancien* est une version antiraciste des *Misérables* de Victor Hugo (deux bagnards dont un Arabe, et un Gavroche rescapé d'un génocide), avec références « infidèles » au *Cantique des cantiques* (le narrateur, que les massacres ont rendu athée, cite la Bible, enluminée comme un coran, caressée comme un aphrodisiaque). Le roman s'affiche comme un plaidoyer pour une *« union des corps »*, sans mésestimer tout ce qui entrave le rapprochement entre peuples et cultures, tout ce qui attise l'exclusion : peur, méfiance, mépris, instinct sauvage de la survie. Au départ, quand le destin les met en présence, tout sépare les persécutés, déracinés d'oasis intimes, dépositaires de mémoires différentes, hantés par des rêves, des esprits, des repères étrangers aux autres.

Des décennies plus tard, c'est une « sainte » famille unie, le père arabe, la mère française et le fils adoptif aborigène, qui va enterrer ses morts après avoir revécu la fuite en Egypte, lutté contre ceux qui enseignent à se *« comporter comme des chacals »*, renié le culte des guerres de religion, changé de nom, de langue, opté pour la passion, la compassion. En réponse aux violences et aux supplices perpétrés contre les peuples et les individus, Anouar Benmalek signe un roman d'amour et d'insurrection. D'une violence charnelle (entre blasphèmes et érections poétiques) pour dire le scandale des corps aimantés par le désir et séparés par la mort. D'une violence politique pour dénoncer le sort réservé aux maudits, abandonnés par Dieu, pourquoi ? Et clamer que, *« si un enfant est seul au monde, alors le monde est dérangé, tordu, malade »*.

Jean-Luc Douin

(1) Livre de poche n° 14855.

Le monologue de la fin

Par la voix directe et nue de sa narratrice, Laurent Mauvignier décrit de l'intérieur le processus de désagrégation d'un couple

APPRENDRE À FINIR
de Laurent Mauvignier.
Ed. de Minuit, 128 p., 65 F (9,91€).

Le titre du deuxième roman de Laurent Mauvignier dit le contraire de ce que contient le livre. On n'apprend pas à finir une relation amoureuse, une vie commune. Aucune leçon ne prépare à cette issue. On n'apprend rien. On ne sait rien. Et cependant, les couples se déchirent, se brisent, piétinant ce « nous » qui les fondaient. Alors, il faut vivre avec ce déchirement – dans l'ignorance. Mais en même temps, on veut encore et toujours comprendre, encore et toujours s'expliquer à soi-même, expliquer à l'autre ; on voudrait distribuer les responsabilités, lester l'affectivité d'un peu de raison. Mais ce n'est pas possible. C'est pour cela que le non-savoir est habité par les mots, qui ne sont que le ressassement de la douleur.

Rarement un écrivain aura donné une voix aussi forte à ce déchirement et à cette douleur qu'aucune raison n'allège ni console. Une voix directe et nue, elle-même déchirée, qui ne cherche pas à prendre le relais de la réflexion, qui n'explique rien, qui se contente de pâtir. *«... On ne sait pas ce que ça a de force, tout ce qui fait mal. »* L'auteur a choisi, pour ses personnages, une identité sociale qui n'autorise, *a priori*, aucune échappatoire. Il est éboueur ; elle fait des ménages. Comme si rien ne devait venir atténuer ou dissimuler la nudité de la parole.

Le roman de Laurent Mauvignier est entièrement constitué par le monologue intérieur d'une femme. Il commence au moment où l'échec de sa vie de couple est patent . Mais la chronologie balbutie. Les événements ne s'inscrivent dans aucune suite logique : ils viennent simplement se ranger en vue de cette fin, comme fascinés par elle, attirés par cela même qui fait peur. Ce qu'on croyait solide, bien calé dans les minuscules circonstances de la vie ordinaire, se révèle rétrospectivement friable : *« C'était si fragile tout ça. Et non comme je croyais, discret, avec cette simple discrétion de notre vie, de tous les jours qu'on partageait sans rien attendre en retour que de voir un lendemain, un lendemain pour répéter encore ce jour et que ça dure comme ça, puisque ça paraissait si simple à maintenir. »*

Au début du livre, la femme prépare la maison pour son mari qui rentre de l'hôpital après un grave accident d'automobile. Il va être immobilisé là, au foyer, durant de longs mois. Les deux plus jeunes enfants – l'aînée a déjà quitté le domicile familial –, se regroupent dans une chambre afin de libérer l'autre pour leur père. Prendre soin de lui, l'aider à remarcher, c'est aussi accélérer la séparation annoncée avant l'accident. A l'intérieur du processus de désagrégation du couple, cet épisode de la convalescence, qui est celui de la temporalité de la narration, constitue moins un répit qu'un révélateur : *« C'était seulement de ça que nous vivions. Tous les deux, pendant des semaines nous nous sommes retrouvés devant ça, son corps qui reprenait force et vie. (...) Et c'était seulement de ça que nous vivions. De ces quelques pas accomplis d'un jour à l'autre que nous pouvions parler, et même, c'était par ça que nous vivions ça, ces victoires qui déterminaient nos humeurs, nos sourires. »*

« Je me disais : nous allons réapprendre. Nous allons refaire les gestes de ceux qui apprennent, de ceux qui commencent. Nous allons faire ça, nous, à rebours, retourner vers le début... »

Jamais, Mauvignier ne s'accorde la facilité d'abriter son personnage derrière des motifs objectivables, « romanesques ». Les scènes de ménage que la femme se remémore, l'infidélité du mari, ne sont pas des causes mais les signes d'une détresse que l'on n'a pas vu progresser. On dirait que la lente décomposition du tissu amoureux est moins due aux circonstances extérieures qu'à sa fragilité de nature. La psychologie de la narratrice – l'autre, le mari, ne pensant et n'agissant qu'au travers du discours de l'épouse – ne constitue pas l'axe du récit. Celui-ci, dans son entier, tient dans la voix de la femme, dans cette parole qui tourne autour d'un unique nœud de douleur.

La grande force, l'art de l'auteur – déjà amplement manifestés dans son premier roman (1) –, sont dans cette radicalité, ce refus du psychologisme et des ficelles réalistes. Par son monologue, Laurent Mauvignier nous fait entrer véritablement dans la tête et dans le cœur souffrant de son héroïne. *« On ne sait pas avec qui on vit. »* La longue plainte qu'elle fait entendre est tout entière fidèle à cette ignorance dont nous parlions. Le romancier ne la trahit pas, ne joue pas au plus malin. Fidélité qui donne à son roman un accent bouleversant.

Patrick Kéchichian

(1) *Loin d'eux* (éd. de Minuit, « Le Monde des livres » du 7 mai 1999).

JOHANNE BOUVIER POUR « LE MONDE »

Livraison

● **LA CONVIVE,** de Daniel Androvski
Depuis *La Grande Bouffe* de Marco Ferreri, on en a vu et lu d'autres dans le meilleur et le pire. La ripaille où Navlovic, psychanalyste comme l'auteur, invite Léonce s'inscrit dans le meilleur. Certes, âmes sensibles et palais délicats s'abstenir, mais point si vous êtes amateur de délires ubuesques, de vocabulaire inventif désopilant, de parodies frisant l'absurdité, d'une once de scatologie, de gauloiseries ne dépassant jamais la frontière de l'obscénité. Alors, en rencontrant Mlle Vrifol et un nain *« latent, sibyllin et occulte »*, vous ne regretterez pas d'avoir été convié dans *« la salle à mastication »* où vous boirez un Glayro de Bouffi, dévorerez le Confis de Gencives de Mouflon, et les vingt-trois autres plats du menu de cette *« orgie gastronomique »*. Laquelle, sans manquer de raffinement littéraire, est aussi un roman qui s'avale pour une longue goulée de rigolade (Ramsay, 188 p., 109 F [16,62 €]). **P. R. L.**

Destins croisés autour de l'impressionnisme

Avant de prendre du champ, Jean-Marie Rouart a dû subir le culte aliénant que sa famille portait aux maîtres de l'impressionnisme et où figurait Berthe Morisot dont Dominique Bona retrace le destin

UNE JEUNESSE À L'OMBRE DE LA LUMIÈRE
de Jean-Marie Rouart.
Gallimard, 372 p.,
125 F (19,06 €).

BERTHE MORISOT
de Dominique Bona.
Grasset, 350 p., 135 F (20,58 €).

On n'échappe pas souvent aux rites des familles sans blessures. Elles couturent l'espace intérieur de l'être, *a fortiori* celui d'un écrivain qui en relève le tracé dans sa quête des origines. Ce que fait Jean-Marie Rouart dans *Une Jeunesse à l'ombre de la lumière*, abusivement qualifié de « roman » sur la couverture et auquel le terme d'« autofiction » eût, à tout prendre, mieux convenu.

A première vue, on pourrait croire que Rouart a bénéficié d'un environnement familial privilégié, trompe-l'œil ; le mot s'impose quand il s'agit d'une famille ayant eu, sur plusieurs générations, une passion dominante : la peinture et, plus précisément, celle des impressionnistes. L'arrière-grand-père, Henri Rouart, inventeur du pneumatique, réunit une fabuleuse collection de ces « indépendants » appelés à devenir glorieux. Elève de Corot, il a pour ancien condisciple et ami Degas, qui anime ses dîners et dont il respecte jusqu'aux oukases. Un autre arrièregrand-père, Henry Lerolle, est peintre lui aussi. Le grand-père Ernest, qui a épousé la fille de Berthe Morisot, a transformé son appartement en un véritable musée des impressionnistes. Le père de l'écrivain continue le culte ; son frère Philippe est peintre et céramiste. De prestigieuses ombres tutélaires – Manet, Degas, Corot, Berthe Morisot... – sont pour ainsi dire les dieux lares de cette famille qui a *« une passion maniaque et obsessionnelle pour la peinture, et des nerfs fragiles »* au point de transformer les repas pris en commun en pugilats. *« Ficelé »* par sa famille, le jeune homme, doutant de tout et surtout de sa valeur, échappe de peu aux bons soins d'un oncle psychanalyste qui a su fuir l'intoxication d'un milieu où l'on semble appliquer à la lettre le précepte d'Ingres : *« L'art n'est pas seulement une profession, c'est aussi un apostolat. »*

Ainsi le père de Rouart, imprévoyant et naïf dans la gestion de ses biens, *« inadapté aux réalités du monde »*, incapable de résoudre un problème matériel, a-t-il de curieuses idées sur l'avenir de son fils, caresse le projet de faire de lui un ébéniste ou un petit chanteur à la Croix de bois. A son corps défendant, Rouart deviendra le *« père de son père »*.

AMÈRE JEUNESSE

Au fil des années, Rouart nous entraîne dans une dispersion géographique, de l'Italie à la Grèce, de Noirmoutier à Ibiza, où il cherche un accord avec lui-même, connaît ses premières amours et ses premières trahisons. La littérature, lointain mirage, l'appelle de ses feux incertains. A Spetsaï, il traque un écrivain qu'il admire, Michel Déon, et essuie une rebuffade, admire la désinvolture d'un hyper-doué au volant de sa Mercedes 300 SL qui deviendra l'un de ses amis fidèles, Jean d'Ormesson, et plie sous la tonnante algarade d'un Revel qu'il a osé contredire pour faire bonne figure dans un dîner mondain.

De cette jeunesse chaotique, il tira à vingt ans un bilan amer : plaqué par sa petite amie, il rate sa première année de droit et voit son premier roman refusé par treize éditeurs. Il parviendra cependant à rentrer au *Figaro* d'avant Hersant où la bourgeoisie casait alors *« ses enfants perdus pour les hautes fonctions »* et où les habits verts se croisaient dans le vestibule *« croassant comme des grenouilles dans une mare »*. Idéaliste, il prend des risques et, rompant le *« pacte de bienséance »*, enquête trop activement sur les indépendantistes basques ou les douteuses affaires de grands pétroliers. *« Vous seriez plus à votre place à* L'Humanité *»*, lui dit le rigide Max Clos dont il sera l'*« infortuné »* compagnon de route lors d'une épique et cocasse expédition à Bordeaux. On ne s'étonne pas, à le lire, qu'il ait pu un jour rompre des lances en faveur d'Omar Raddad.

« Une aventure séduisante et dangereuse » : telle était la littérature aux yeux du jeune homme romantique et timide, miné par l'angoisse de l'échec, qui aspirait à la vivre totalement. L'est-elle encore pour lui aujourd'hui ? Peut-être y a-t-il gagné désormais la liberté de se confier à cœur ouvert, de nous faire partager les émois et les épreuves de ses années de formation au long d'un récit fougueux, alarmé, ironique aussi, où se dévoile, insoupçonné, un autre visage de l'écrivain.

Une femme en noir, en tenue de deuil, nous dévisage d'un œil grave et pensif : c'est Berthe Morisot au bouquet de violettes, toile célèbre d'Edouard Manet. On la retrouvera dans *Le Balcon* ou *Le Repos*. Elle posera en tout pour quatorze portraits. Ce n'était pas un modèle professionnel, mais la fille d'un préfet, née en 1841, la dernière des trois filles d'un milieu bourgeois où l'on estimait que la peinture comme le piano constituaient des arts d'agrément pour une jeune fille. En compagnie de sa sœur Edma, elle se rend donc au Louvre pour copier les classiques et, en 1868, Fantin-Latour les présente aux frères Manet. Mais Berthe, à la différence de sa sœur qui abandonnera la peinture pour la conjugalité, va trouver dans cet art le sens même de sa vie. Au premier Salon de 1864, elle expose deux toiles. Dès lors, c'est à une quête fièvreuse, obstinée, de la composition picturale qu'elle va se consacrer, dans le sillage des « indépendants » – Renoir, Pissaro, Sisley, Monet... – alors qu'Edouard gardera ses distances quand il verra poindre le succès après avoir suscité les railleries d'un public déconcerté.

Gai, ouvert, charmeur, Edouard Manet offre un amical contrepoint aux dispositions de caractère de Berthe, souvent réservée et chagrin. *« Tantôt impétueuse, agacée, tantôt glaciale et ironique, parfois ténébreuse, ravagée »*, note Dominique Bona manifestement séduite par cette figure dont elle retrace le parcours avec alacrité, ferveur, mais dans une approche bien documentée qui retrace, autour d'elle, tout un climat d'époque.

Rétive au mariage, elle résiste aux pressions familiales pour faire souche. C'est le frère d'Edouard Manet, Eugène, de sept ans son aîné, qu'elle épousera à l'âge de trente-trois ans, façon de rester proche d'un peintre qu'elle ne cessera d'admirer. Une fille unique, Julie, naîtra de cette union, qui épousera Ernest Rouart en 1900 et sera peintre. A la mort de Manet, Berthe participera à la préparation de l'exposition de ses œuvres posthumes. La mort ne cessera de frapper cette famille, et, à cinquante et un ans, elle-même sera veuve avant de disparaître cinq ans plus tard.

« Claire, irisée, exacte », dira Mallarmé de la manière de peindre de Berthe Morisot. Dans ses combats avec la toile, elle n'a pas oublié la valeur de sa propre féminité. D'où ce jugement : *« Vraiment, nous valons par le sentiment, l'intention, la vision plus délicate que celle des hommes et si, par hasard, la pose, la pédanterie, la mièvrerie ne viennent à la traverse, nous pouvons beaucoup. »* La peinture, c'était un gage de liberté pour Berthe Morisot.

Pierre Kyria

★ Signalons *La Peinture au féminin, Berthe Morisot et Mary Cassatt*, de Denise Brahimi (éd. Jean-Paul Rocher, 208p., 120F [18,29€]). Et vient de paraître également *Le Discours de réception de Jean-Marie Rouart à l'Académie française* (Grasset,68p., [10,36€]).

Vertiges de la tentation

Michael Frayn construit un thriller esthétique des plus savoureux, mettant en scène un universitaire vertueux prêt à tout pour s'emparer d'un tableau de Bruegel

TÊTE BAISSÉE
(**Headlong**)
de Michael Frayn.
Traduit de l'anglais
par Pierre Charras,
Gallimard, 420 p., 150 F,
(22,87 €).

Pourquoi ne pas le dire simplement ? Le dernier roman de Michael Frayn est un véritable petit délice. Au sens gustatif du terme. L'une de ces préparations délicates que l'on voudrait garder en bouche assez longtemps pour en extraire toute la saveur, alors même que, par gourmandise, on ne peut s'empêcher de l'avaler à la hâte. Car il entre du suspense, et du meilleur, parmi les ingrédients chers à l'auteur. Ainsi que des rebondissements à foison, une grande érudition, beaucoup de finesse et suffisamment d'humour pour assurer à la chose un liant parfait. On en convient, Michael Frayn ne cherche pas à faire progresser le genre romanesque sur un plan formel – bien que la langue soit belle et la traduction fluide et plaisante. Non, il veut surtout, c'est du moins l'impression qu'il donne, s'amuser lui-même. Partant, l'effet sur le lecteur est garanti : a-t-on si souvent l'occasion de rire, de rire franchement à la lecture d'un roman ? Et pourquoi bouder son plaisir ?

De quoi s'agit-il ? D'un objet composite, une sorte de thriller esthétique et drolatique. Une comédie philosophique dont le point de départ est une invitation à dîner. Deux jeunes historiens d'art, Martin et Kate, viennent d'arriver à la campagne pour avancer leurs travaux d'écriture, lorsque les hobereaux du village les convient à souper. C'est là, à la fin d'une ennuyeuse soirée, que Martin découvre, censé boucher une cheminée dans une pièce délabrée, un tableau dont il croit aussitôt identifier le signataire : Bruegel ! Ses plongées fiévreuses dans la documentation savante, ses allers-retours à la National Gallery confirment cette intuition. Non seulement il s'agit bien de l'auteur des *Chasseurs dans la neige*, mais Martin, ce probe et honnête universitaire, cet intellectuel posé, se découvre subitement prêt à tous les abus de confiance pour se l'approprier. Malheur : il ne sait pas que ce Pieter l'Ancien sera tout à la fois sa « *destinée* », son « *triomphe* », son « *supplice* » et sa « *chute* ».

Michael Frayn
Né à Londres en 1933, diplômé de philosophie à Cambridge, Michael Frayn a commencé comme journaliste humoristique au *Manchester Guardian* et à *The Observer*. Traducteur (Tolstoï, Tchekhov...), il est l'auteur de neuf romans dont deux traduits en français, *Une vie très privée* (Denoël, 1969) et *L'Art et la manière* (Salvy, 1990). Mais c'est surtout comme dramaturge qu'il s'est imposé. Trois de ses nombreuses pièces, *Silence en coulisses* (1993), *Le Bonheur des autres* et *Copenhague* (Actes Sud Papiers, 1995 et 1999), ont été jouées à Paris. Une quatrième, *Alarmes, etc.*, amusante satire de la technologie est joué au théâtre Saint-Georges.

Ainsi résumée, l'histoire pourrait sembler naïve. C'est tout le contraire. D'abord parce que Michael Frayn l'agrémente sans cesse de digressions passionnantes sur le Maître et sur l'histoire des Pays-Bas espagnols – dans ce climat de peur, d'exécutions et massacres qui prévaut autour de 1560, il montre un Bruegel qui n'est pas seulement le peintre des mœurs paysannes, mais aussi un idéaliste révolté contre la politique de Philippe II. Ensuite, parce qu'il entrelace habilement histoire de l'art et histoire privée – celle du couple Martin-Kate, notamment, qui résiste mal à cet improbable tourbillon, ou celle de Bruegel lui-même, aux prises avec une servante-maîtresse trop menteuse. Enfin, et peut-être surtout, parce que toutes ces variations pince-sans-rire autour des affres et des vertiges de la Tentation s'avèrent savoureuses tout au long de ces quatre cents pages. La scène du parking londonien où Martin, nul en affaires, tente de négocier avec un galeriste véreux, le quiproquo chez Christie's, les embarrassantes avances de la femme du hobereau, et surtout le regard amusé que Martin, mi-loser, mi-requin, porte sur son piteux stratagème, sont désopilantes.

« *Je ne pars jamais avec l'idée d'écrire quelque chose de drôle. C'est la farce qui semble d'elle-même émerger de la vie* », confiait l'an dernier Michael Frayn à un journal anglais. En France, on connaissait surtout le dramaturge, notamment à travers *Copenhague*, monté au théâtre Montparnasse avec Maïa Simon, Niels Arestrup et Pierre Vaneck (1999). Le romancier demeurait beaucoup moins familier. Avec *Tête baissée* – que des critiques britanniques ont rapproché du *Perroquet de Flaubert* ou du *Nom de la rose,* sans doute parce que ce sont les noms qui viennent à l'esprit lorsque l'alliance roman-érudition n'est pas trop bourrative –, on découvre un satiriste aiguisé, doublé d'un comique tout en finesse. En hommage à Bruegel que l'on appelait Pierre le Drôle parce qu'il faisait rire ses contemporains avec ses scènes de mœurs, Frayn mériterait bien lui aussi ce surnom : Michael le Drôle.

Florence Noiville

Le triangle de Jhumpa Lahiri

Née à Londres, vivant à New York et effectuant de fréquents séjours en Inde, la nouvelliste a obtenu le prix Pulitzer

L'INTERPRÈTE DES MALADIES
(**Interpreter of Maladies**)
de Jhumpa Lahiri.
Traduit de l'anglais
par Jean-Pierre Aoustin,
Mercure de France,
« Bibliothèque étrangère »,
242 p., 139 F (21,19 €).

Lorsqu'elle a obtenu le prix Pulitzer de littérature 2000, Jhumpa Lahiri, trente-trois ans, est restée sous le choc. C'est quelque chose, aurait-elle dit, qui aurait dû lui arriver dans vingt-cinq ans, pas pour un premier livre. Ce qui a surtout épaté les critiques américains, c'est qu'il s'agit non seulement d'un premier livre, mais d'un livre de nouvelles et qu'il lui avait été difficile de trouver un éditeur, la plupart des maisons d'édition préférant – erreur largement répandue – les romans.

Toujours est-il que le jury du Pulitzer ne s'est pas posé ce genre de questions, et à juste titre. Il n'est pas fréquent de trouver un auteur, jeune ou pas, qui s'impose ainsi en quelques textes par son originalité et son talent. L'originalité provient, en partie, de la double culture de l'auteur, Indienne de la diaspora, née à Londres en 1967, élevée à Rhode Island et vivant à New York, mais qui est souvent retournée à Calcutta avec ses parents, quitte à manquer l'école parfois plusieurs mois d'affilée. Cette flaveur exotique ne serait rien sans une vraie maîtrise d'écriture – relayée pour le lecteur français par la traduction de Jean-Pierre Aoustin – et de construction littéraire. Contrairement à beaucoup d'écrivains des anciennes colonies britanniques qui n'ont souvent recours à l'anglais que pour être certains d'être lus et éviter de mauvaises traductions, Jhumpa Lahiri écrit en anglais parce que c'est sa langue ; elle n'a d'ailleurs quasiment jamais recours au saupoudrage de mots bengalis. Elle n'a rien d'un écrivain folkloriste ou ethnique, pas plus que Philip Roth parlant autrefois des juifs américains et bien moins d'ailleurs que Salman Rushdie : pas la moindre trace de « réalisme magique » dans ces nouvelles fourmillant de détails bien réels et quotidiens, mais toujours empreints de grâce et de délicatesse et d'un souci de la gestuelle plus encore que des faits ou des dialogues.

Ce sont celles qui se passent aux Etats-Unis qui sont les plus frappantes. Celles qui ont l'Inde pour cadre, et plus particulièrement Calcutta, tiennent plus de la fable ou de la parabole, à l'exception de la nouvelle qui donne son titre au recueil, « L'interprète des maladies », qui se situe justement entre le Nouveau et l'Ancien Monde. Un Indien, Mr. Kapasi, fait visiter les sites touristiques à un couple d'Indo-Américains et à leurs enfants. Fasciné par la jeune femme, malheureux en ménage depuis la mort d'un fils, il se laisse aller à une rêverie romantique où lui et elle apprendraient à se connaître, s'écriraient... Elle, fatiguée, ennuyée, se confie spontanément à lui quand elle apprend que, le reste du temps, il fait office d'interprète dans un cabinet médical pour les clients *gujaratis*, dont on ne parle pas la langue dans cette région, le croyant capable d'interpréter son mal de vivre, le désespoir secret qu'elle cache et de lui fournir un remède. Choqué et déprimé par ce, qu'elle lui a révélé, il sera trop bouleversé et peut-être trop humilié pour lui répondre. Et le rêve finira comme un petit bout de papier emporté par le vent.

Les inévitables difficultés d'adaptation que rencontrent les nouveaux arrivants sont présentes mais ne sont souvent que l'arrière-plan ou le catalyseur d'autres perplexités, d'autres troubles, d'autres doutes. Ainsi, la pauvre Mrs. Sen, femme d'un professeur d'université, qui s'occupe d'un petit voisin, Elliott, après l'école. Par les yeux du petit garçon, on la voit s'obstiner à vivre comme elle le faisait dans son pays : perdue, isolée, elle ne sort que parce qu'elle est obsédée par l'idée d'obtenir du poisson frais. Incapable d'apprendre à conduire parce que, chez elle, elle avait toujours eu un chauffeur. Préparant des repas des heures durant pour son mari. Touchant les étoffes de ses saris soigneusement pliés. La dernière nouvelle, « Le troisième et dernier continent », inspirée par la vie du père de Jhumpa Lahiri, conte l'installation aux Etats-Unis d'un jeune homme studieux, qui a étudié à Londres puis trouvé un poste de bibliothécaire dans ce nouveau monde et qui attend sa jeune épouse, qu'il ne connaît pas et pour laquelle il n'éprouve rien. Et comment, trente ans plus tard, « *ayant survécu à trois continents* », devenu citoyen américain et donc promis à une retraite tranquille, ayant appris à aimer sa femme, il se demande comment toute sa vie si ordinaire a été aussi surprenante.

D'autres personnages sont, eux, des « deuxième génération », parfaitement installés dans la vie américaine, ayant achevé le rêve de leurs parents, à l'aise financièrement, à l'aube de belles carrières souvent universitaires. Comme Twinkle, qui découvre toutes sortes de bondieuseries dans sa nouvelle maison et s'en s'entiche d'elles, au grand dam de Sanjeev, son mari. Comme Shoba et Shukumar, dont le couple se délite après la mort de leur bébé et qui n'arriveront à se parler et à prendre une décision qu'à la suite d'une semaine sans électricité.

Martine Silber

Atrocement raffiné

Après le rodéo sanglant de « Dirty Weekend », le trio sadomasochiste de « True Romance », Helen Zahavi propose une course-poursuite où la cruauté se pare d'un langage précieux

DONNA ET LE GROS DÉGOÛTANT
(**Donna and the Fatman**)
de Helen Zahavi.
Traduit de l'anglais
par Marie-Caroline Aubert,
Phébus, 244 p., 119 F (18,14 €).

MARTINE SIMON

Elle-même, à la parution d'un deuxième roman terriblement dérangeant, se disait quelquefois choquée par ce qu'elle écrivait. Nulle pose dans cette déclaration livrée d'une voix détachée, nulle fausse candeur non plus. Helen Zahavi, romancière britannique à la bibliographie déjà sulfureuse, constatait juste que le tapage engendré par ses livres n'avait rien pour la surprendre, voilà. Pas de quoi se plaindre, même si la virulence de certaines réactions l'avait sans doute un peu blessée, venant de compatriotes soi-disant si compassés. En Angleterre, des voix s'étaient élevées pour la condamner, vouer ses livres aux gémonies ou même, délicieuse sollicitude, s'inquiéter de sa santé mentale. En deux ouvrages, l'auteur de *Dirty Weekend* (Pocket, 1992, Libretto, 2000) et de *True Romance* (Phébus, 1996) se voyait coiffer d'un chapeau de sorcière, là où d'autres ne parviennent jamais à aucun résultat – malgré tous leurs efforts.

C'est qu'au petit jeu de la provocation littéraire, les gagnants sont rares. Des fausses bravoures formelles à l'exploitation sans véritable audace de sujets censés choquer, les pseudo-scandaleux ne ménagent pourtant pas leur peine. Mais pour faire frémir, la bonne volonté ne suffit pas : il faut une liberté dont la plupart des auteurs sont incapables. Celle de Zahavi ne tient pas tant aux sujets qu'elle aborde – inconvenants, il va sans dire, mais pas tellement originaux – qu'à sa façon de le faire. A cette manière, formidablement efficace, de subvertir le langage commun, les bonnes manières, tout l'arsenal de la politesse ordinaire, pour décrire des situations atroces. En l'occurrence, des rapports de domination sadique, brutale, complaisante, qui se reproduisent de livre en livre, comme si la romancière ne possédait pas d'autre approche du monde.

On peut, bien sûr, lui reprocher d'arpenter toujours les mêmes bourbiers. Se trouver franchement indisposé par la violence de son imagination. Fermer le roman toutes les quatre pages pour respirer un bon coup – mais il faut bien reconnaître que le talent de cet étonnant écrivain tient en haleine jusqu'à la dernière page. Après le rodéo sanglant d'une femme occupée à liquider les hommes sur son passage (*Dirty Weekend*), après la relation sado-maso de trois personnages (*True Romance*), Helen Zahavi va faire un tour, cette fois, du côté du banditisme de quartier, de la malveillance à la petite semaine. Donna, jeune et fauchée, mais appétissante, cherche à soutirer de l'argent à l'ignoble Henry, racketteur de son état, obèse de sa personne, grand amateur de lait au miel (avec la peau) et de vengeances longuement dégustées. Donna veut de l'argent et une vendetta sociale, une certaine forme de plaisir pervers, aussi. Car ces deux-là s'affrontent jusqu'au bout, jusqu'à la désintégration totale, jusqu'à l'extinction du jeu par celle des combattants.

Le roman tout entier n'est qu'une course-poursuite, bâtie dans un tempo savamment maîtrisé. Notamment grâce à la qualité des dialogues, sidérants d'humour noir et même au-delà : charbonneux. Plus les actes qu'ils s'apprêtent à commettre sont cruels, plus les protagonistes se complaisent dans un langage raffiné, courtois, charmant. Tout est pris à contre-pied, pour mieux aiguiser le contraste entre la surface et le fond. Au point que les méchants (c'est-à-dire tout le monde, quand on y pense) sont souvent présentés comme de gros bébés, avec leurs chairs « *tendres* » et « *roses* », leurs mains, leurs pieds qui gigotent. Tenez, les policiers, par exemple : « *Ils étaient tous comme ça, ces garçons en bleu. Ils avaient tous l'air baignés et talqués, savonnés et prêts. Maigres, méchants et très propres.* »

Car ce que cherche ce roman, comme une de ces balles fouisseuses destinées à pénétrer les chairs, c'est aller vers l'intérieur, toujours plus loin. Au plus profond des fantasmes et des obscurs appétits, l'auteur ne nous épargnant rien. Il y a sans doute de cela, de cette rage à vouloir toucher l'*intérieur* de l'autre, dans les relations sadomasochistes. Le sang coule, donc, bien tranquillement le long des pages. Le sang et d'autres humeurs, au fil d'un livre muqueux, organique, humide. Et, d'un même mouvement, le point de vue du narrateur se déplace de l'un à l'autre des personnages, fluide lui aussi, sans foi ni loi. Jusqu'au moment où cette voix traîtresse réussit à prêter aux héros les sentiments de leur pire ennemi, les réunissant dans la pensée juste avant de les réunir dans la mort.

Raphaëlle Rérolle

Le rêve d'une science totale

LE BROUILLON GÉNÉRAL
(**Das allgemeine Brouillon**)
de Novalis.
Traduit de l'allemand, annoté et présenté par Olivier Schefer, éd. Allia, 352 p., 140 F (21,34 €).

A vingt-six ans, un jeune ingénieur entreprend de relier toutes les connaissances en un savoir absolu, vivant, multiple. Le XVIIIe siècle s'achève, l'Allemagne s'enfièvre du romantisme. Novalis, avant de mourir, rédige un brouillon extraordinaire. Première traduction française

Il s'appelait Georg Philip Friedrich von Hardenberg, ce qui est difficile en littérature. Mais il y a toujours moyen de s'arranger. Traduisant son patronyme en latin et laissant de côté la kyrielle de prénoms, il obtint un pseudo énigmatique et parfait : Novalis. On connaît sous ce nom quelques-uns des plus attachants poèmes que la langue allemande ait portés. Ce toujours jeune homme (la tuberculose l'achève à vingt-neuf ans) écrivit aussi de très nombreuses pages philosophiques. Cela était su. Mais rares, très rares, étaient ceux qui les avaient lues. L'édition, chez Allia, de ses *Œuvres philosophiques* devrait contribuer à réparer cet oubli. Il ne s'agit d'ailleurs pas de la simple rectification d'une négligence de l'histoire littéraire. La lecture du *Brouillon général* constitue par elle-même une expérience déconcertante. Avant de la décrire, il faut rappeler dans quelles circonstances a pris corps ce texte invraisemblable.

La dernière décennie du XVIIIe siècle voit naître en Allemagne un tourbillon d'idées, d'intuitions, de systèmes et d'œuvres que l'on a fini par désigner, faute de mieux, par l'expression « *idéalisme allemand* » (1). Cette dénomination, désormais consacrée par l'usage, n'est pas sans pertinence. Elle risque toutefois de faire croire qu'il s'agit seulement d'un mouvement philosophique, d'une affaire de théorie pure, alors que cette force tournoyante a brassé sans distinction des tentatives poétiques, des aspirations religieuses, des rêveries politiques et des approches scientifiques. Le trait le plus caractéristique de ce premier romantisme, sans doute est-ce le projet global de tout refaire et de tout refondre, d'en finir avec les séparations, quelles qu'elles soient. Une génération désire voir enfin se rejoindre, ou se retrouver, philosophie et poésie, raison et mythes, intuitions et sciences, esthétique et politique. Novalis est au cœur de ce tourbillon. Son père fut le mécène de Fichte, et lui-même suit les cours de Schiller à Iéna en 1790, rencontre Fichte en 1795, Schelling en 1797. S'il peut alors affirmer « *la philosophie est l'âme de ma vie* », il n'en perd pas de vue pour autant la poésie, dont il ne cesse d'attendre, en compagnie de son ami Friedrich Schlegel, la régénération la plus profonde.

Parmi les lectures du poète, durant ces brèves années de fièvre intense, Kant voisine avec Plotin, et les auteurs scientifico-mystiques (Paracelse, Jacob Boehme, Franz von Baader) alternent avec des traités de minéralogie et de chimie organique. Novalis est en effet ingénieur. Il travaille aux salines de Weissenfels, que son père dirige. Un philosophe hollandais aujourd'hui oublié, Hemsterhuis, marque particulièrement son itinéraire. Il en retient notamment l'idée que les barrières entre les savoirs sont toutes artificielles et destructibles. La force de l'amour infini permettrait de pénétrer tous les secrets de la nature et de comprendre poétiquement que « *toute science est une* ». La force de la poésie est de faire apparaître les relations inaperçues entre les diverses disciplines. « Poétiser » les sciences, du coup, ce ne serait pas les trahir, comme un point de vue rationaliste voudrait le croire, ce serait au contraire les relier, les intensifier l'une par l'autre, les faire progresser vers une unité plus vivante et plus intelligente.

Tel est le projet de Novalis, dont il faut entrevoir la démesure. Son Encyclopédie n'a rien à voir avec celle de Diderot. Il ne s'agit pas de faire le tour des savoirs, ni d'en montrer les liens objectifs. Il s'agit de les greffer les uns aux autres, de les réverbérer réciproquement pour fabriquer des points de fusion, des alliages inédits. Dans l'esprit de Novalis, cette poétisation des savoirs devait constituer une « Bible scientifique ». La référence à l'Ecriture n'est pas fortuite : il est bien question, à terme, de fonder une nouvelle religion. Novalis en sera le pape, Friedrich Schlegel le saint Paul ! La mort n'a pas laissé au poète le temps d'échafauder l'édifice. Mais nous possédons, avec ce *Brouillon général*, une copieuse liasse d'esquisses et de notes. Fulgurations et énigmes y cohabitent à toutes les pages, dans un « *bric-à-brac génial et un peu fou* », comme dit Olivier Schefer, qui a remarquablement annoté et traduit cette œuvre.

Ce qui émeut et passionne, dans l'aventure poursuivie par Novalis dans ce *Brouillon*, rédigé chaque matin pendant sept mois en 1799, c'est de voir tâtonner la pensée, de suivre ses élans et ses détours. Novalis ne cesse de transposer les concepts d'un domaine à un autre. Il essaie constamment de faire entrer en correspondance médecine et métaphysique, chimie et éthique, d'une manière si étrangère à nos usages qu'elle paraît d'abord insensée. « *La chimie peut-elle devenir un art ? Question capitale. Elle doit y parvenir par la moralité.* » Cette phrase serait à rapprocher par exemple de celle-ci : « *Nous devons chercher à devenir des mages pour pouvoir être vraiment moraux.* » Assez vite, on s'invente un mode d'emploi. Ne pas chercher à tout comprendre. Cesser d'exiger la justification de chaque idée. Se laisser émerveiller par les hybridations monstrueuses. Prendre pour guide cette phrase : « *Les mystères sont des aliments – des puissances d'incitation. Les explications sont des mystères* digérés. » Finalement, se laisser dériver dans un grand fleuve d'associations d'idées, toutes liées voluptueusement à l'univers entier : « *les organes de la pensée sont les organes génitaux du monde* ».

Mis à part les plaisirs de l'incongru et les joies de l'étrange, voilà une œuvre bien embarrassante. Sokal et Bricmont y verraient peut-être une figure archaïque et monstrueuse de l'imposture intellectuelle. On peut simplement n'y trouver qu'un témoignage déjà ancien, historiquement daté, du rêve romantique. Olivier Schefer suggère une manière originale de conserver à ce *Brouillon général* une portée actuelle, en soulignant que Novalis est un penseur du mouvement, de la multiplication des points de vue. Il ne cesse de s'engager sur des voies inconnues. Il change constamment de domaine, de perspective. Ce philosophe de l'unité est un fabricant de détours, un créateur de voies inédites. Il n'hésite pas à écrire : « *Le pluralisme est notre essence la plus intime.* » Il voit même dans la multiplicité des tâches et des activités une garantie de pureté : « *Plus l'homme sait s'occuper différemment de plusieurs choses à la fois, et comprend que ces occupations n'ont rien de coïncidant ni de troublant, plus énergiques et d'autant plus purs seront les effets de sa pensée – peut-être que des occupations hétérogènes vont en augmentant.* » « Peut-être » est un mot qui revient très souvent sous sa plume. Il ne croit pas dur comme fer à tout ce qu'il écrit. Il émet des hypothèses. Il tente des rapprochements. Il mène des expériences de pensée. Novalis vient du latin *novale*, terrain en friche.

(1) Pour une étude récente de la place et de la portée de ce courant dans l'histoire intellectuelle, voir l'excellent ouvrage de Jean-Louis Vieillard-Baron, *Hegel et l'idéalisme allemand : imagination, spéculation, religion*, éd. Vrin, « Bibliothèque d'histoire de la philosophie », 1999.

Ferveurs urbaines

Amoureuse des campagnes, Marie Rouanet incite à redécouvrir d'un œil neuf l'environnement urbain

DANS LA DOUCE CHAIR DES VILLES
de Marie Rouanet.
Payot, 192 p., 95 F, (14,48 €).

On pourrait s'étonner que, chantre d'une nature plus ou moins sauvage, Marie Rouanet nous incite aujourd'hui à la suivre dans une exploration des villes. Ce serait oublier que, native de Béziers, elle y a passé sa jeunesse, y a vécu adulte, mariée, mère de famille et enseignante. Pendant plus de vingt ans, elle n'a connu qu'une seule manière de la reconnaître : la marche à pied. De là, sans doute, un goût et un sens du vagabondage raisonné qui l'a entraînée, l'œil aux aguets et les sens en éveil, un peu partout, en France et à l'étranger.

« *Moi, j'aime la ville, les villes,* confesse-t-elle. *Les connues et les inconnues, celles d'un soir ou deux, celles de longues années de fréquentation, les grandes, gigantesques, et les petites, très petites parfois.* » Elle aime « bader », comme on dit chez elle. Et sur ses pas, nous allons, au fil des pages, entrer « *dans la douce chair des villes* », partager ses trouvailles et ses étonnements, au fil d'une narration où les souvenirs personnels, familiers, les anecdotes relaient un précieux travail d'inventaire.

Les villes, la nuit, s'annoncent par un flamboiement de lumières rassurantes au sortir des profondeurs obscures de la campagne. Et si cette dernière offre des espaces publics, les « communaux », on se heurte vite aux limites du privé, à la différence de « *l'espace public des villes imbriqué totalement dans l'espace privé* ». Ainsi, le jeu des vitrines assure-t-il un passage entre l'intérieur et l'extérieur, entre les clients des boutiques et les passants dans la rue. L'humanité est sur le trottoir qui en exprime la diversité : badauds et ménagères, couple et enfants, dont la tenue, la mine, la gestuelle, quelques mots saisis au hasard incitent à tenter un profil psychologique, ou encore déments, mendiants, saltimbanques, commerçants rivalisant de prouesses pour attirer le chaland. Des rues autrefois prospères meurent doucement, d'autres, sans être remarquables, ont la bonne fortune d'attirer la foule.

Musées, églises, cimetières, jardins publics, galeries marchandes ou supermarchés... Marie Rouanet ne dédaigne aucun espace urbain, dont elle nous révèle ici les secrets, les particularités qui excitent sa curiosité et avivent son goût pour les petites comédies sociales qui peuvent s'y jouer. A quoi bon chercher très loin un dépaysement souhaitable ? Elle le sait bien : « *L'exotisme à deux pas de chez soi existe mais n'intéresse pas.* » Et le plus difficile à voir reste le plus familier, notre mémoire privilégiera tel voyage à l'étranger plutôt que les composants d'une vie de quartier qu'on estime vide parce qu'on ne sait plus la voir.

Ce joli petit livre nous enseigne donc à mieux savoir regarder ce qui nous entoure, à saisir au vol les éphémères joyeusetés ou les insolites rencontres de la rue, en nous procurant, par les grâces d'une écriture poétique mais précise, les petits vrais que moissonne un regard aigu et complice, une stimulante leçon du bonheur de vivre.

P. Ky.

Le promeneur inspiré

Entre mouvement et rêve, Pierre Sansot célèbre le plaisir de la marche, l'attrait des chemins mais aussi celui d'autres voies qui « prodiguent l'espace, le silence, l'apaisement »

CHEMINS AUX VENTS
L'art de voyager
de Pierre Sansot.
Payot, « Manuels », 304 p., 110 F (16,77 €).

Fervent et persévérant, Pierre Sansot ne cesse, d'un livre à l'autre, de dire la gloire des bonheurs simples, la noblesse des gens sans importance, les aspects sensibles et poétiques de la vie sociale. Cet agrégé de philosophie, sociologue d'occasion, professeur d'anthropologie jusqu'à sa retraite récente, a des galons universitaires mais ne s'en soucie guère : l'indisciplinarité est sa distinction. « *Je vagabondais tout autant dans mes cours que dans mes parcours* », reconnaît-il.

C'est à ce goût du vagabondage, entre marche et rêve, qu'il consacre son dernier ouvrage, en célébrant l'attrait des chemins, les « *joies de la marche à pied* », mais aussi le charme d'autres voies qui, « *de la même manière, nous prodiguent l'espace, le silence, l'apaisement* ». Car cheminer, pour lui, est un art de vivre et un état d'esprit. Tous les chemins sont donc bons à prendre, ceux qui débouchent brusquement sur un site imprévu comme ceux qui ne mènent nulle part, les sinueux, les creux, les ombragés, les escarpés, les raidillons grimpant à l'assaut de la montagne, comme les sentiers paressant dans la campagne.

Ce qui ravit Pierre Sansot, c'est leur discrétion : ils sont sans prétention, nul ne songerait à les aménager, à les inaugurer, sur leur passage, rien n'est changé, ils ne dérangent pas le voisinage et font « *la part belle au paysage* ». Celui qui les emprunte n'est pas un homme pressé, il connaît ce bon usage de la lenteur vanté par l'auteur dans un précédent livre (1), il se laisse distraire et ralentit volontiers le pas pour mieux humer l'air. Une légère poussière accompagne son mouvement, elle évoque l'« *écume des chemins* » qui, autrefois, poudrait voyageurs et pèlerins. Mais il n'y a plus de pèlerins, ou si peu. Désormais, les randonneurs les ont remplacés, avec leurs longues marches, leurs circuits balisés, leur grosse fatigue de fin de journée. Pierre Sansot leur a emboîté le pas avec sympathie, mais avoue préférer des balades plus nonchalantes. Et parfois citadines.

PAYS DE MÉMOIRE

Car il est arpenteur des villes autant que des champs – et il parle, lui aussi, comme Marie Rouanet, de la « *chair des villes* » avec sensualité. De ses cités préférées – Marseille, Lyon, Nice, Paris et quelques autres -, il connaît les sentiers secrets, les « *sillons invisibles* » frayés par les passages répétés de foules familières. Ces chemins urbains ne coïncident pas avec les grandes percées des boulevards et avenues, leur parcours varie selon les heures de la journée, leur tracé est affaire de fréquentation, de sensation. Certains n'existent plus que dans le souvenir, tels ceux qui menaient vers une banlieue parisienne rafraîchissante et désirée, les dimanches d'été. Du pique-nique dominical du côté de Joinville-le-Pont au petit bal des beaux jours, des voyages familiaux en tortillard aux virées adolescentes à bicyclette, Pierre Sansot évoque volontiers un pays de mémoire, celui de son enfance, entre chanson de Montand et photo de Robert Doisneau.

Il n'est pas pour autant indifférent à la poésie du présent, et l'exubérance des tags bariolés aux abords de la gare de Montpellier lui plaît autant que la végétation hirsute poussant sur les remblais. Il s'agace d'ailleurs d'être souvent pris pour un nostalgique ou, pis, un passéiste. Disons le seulement un peu décalé. Mais il est vrai que cet aimable curieux n'a rien d'un grincheux pour qui « *tout fout le camp* ». Ce qui l'intéresse, au fond, plus que le temps passé, c'est une certaine durée qui donne de la densité à l'existence et qu'il excelle à restituer. Par exemple, quand il décrit ce suspens particulier des trains de nuit avec leur pulsation rythmée distillant un « *ennui de qualité* ». Ou encore quand il exprime sa « passion » de la France, qui n'a rien à voir avec un idéal patriotique, une idée de grandeur, des « *discours pompeux* », mais qui tient tout entière dans l'émotion des paysages aimés.

En revanche, quand il s'aventure à comparer « *la bienveillance du flâneur* » qui « *étreint le monde* » à « *la colère de l'errant* » auquel « *un acte de barbarie ne répugne pas* », son propos s'obscurcit. De ceux qui prennent la route à ceux qui y sont jetés, du « *poète vagabond* » au SDF en perdition, les figures de l'errant qu'il nous présente sont de mauvais clichés. Pierre Sansot est un promeneur et un auteur inspiré, à condition de rester dans le seul cadre de ses contrées.

Nicole Lapierre

(1) *Du bon usage de la lenteur* (Payot et Rivages poche, n°313). Voir « Le Monde des livres » du 11 septembre 1998.

FONDS FRANTZ FANON/ARCHIVES IMEC

Frantz Fanon s'embarquant avec, derrière lui, Redha Malek

Frantz Fanon, l'éveilleur

Alice Cherki retrace l'itinéraire de l'auteur des « Damnés de la Terre », psychiatre et militant tiers-mondiste, mort à la vieille de l'indépendance algérienne pour laquelle il lutta

François Maspero

Aux premières lignes du « portrait » qu'elle lui consacre, Alice Cherki l'indique bien : prononcer le nom de Frantz Fanon, *« c'est toujours se risquer en terre inconnue »*. Que reste-t-il de lui dans les mémoires, en l'an 2000 ?

Je n'ai vu Frantz Fanon qu'une fois, à Paris en septembre 1956. J'assistais, étudiant, au premier congrès des Ecrivains et Artistes noirs. J'entends encore sa voix : il y avait, dans son intervention sur « Racisme et culture », une alliance de l'argumentation fondée non sur le théorique mais sur le vécu, avec une efficacité dialectique qui emportait un auditeur, en principe lointain, dans une proximité de pensée soudain chaleureuse. Le propos de Fanon était de démontrer que le racisme était contenu dans l'affirmation de *« la valeur normative de certaines cultures décrétée unilatéralement »*. Que, loin d'être une tare psychologique accidentelle, il s'inscrivait dans la culture (cet *« être psychique collectif »*, selon Freud) de la société qui le produisait. Lutter contre lui était voué à l'échec si l'on ne luttait contre l'oppression dont cette société était porteuse. Pour moi qui sortais d'un enseignement de l'ethnologie encore imprégné d'ethnocentrisme, c'était décapant. Et si j'ai ressenti, comme Alice Cherki le note pour son compte, cette *« impression de résonance pour les jeunes gens que nous étions alors »*, c'est que cela s'inscrivait, et sur le mode le plus brûlant, au cœur des événements de cette année 1956, où la répression en Algérie prenait définitivement sa forme de guerre faite à tout un peuple. Ma génération, appelée (c'était la formule officielle) à aller faire cette guerre, était aussi appelée à se déterminer face à elle.

En écoutant ce jour-là Frantz Fanon, je ne pouvais imaginer que, trois ans plus tard, je deviendrais son éditeur. Que son livre *L'An V de la révolution algérienne* serait l'un des premiers ouvrages que je publierais. Qu'il n'avait plus que cinq ans à vivre, puisqu'il est mort à l'automne 1961, quelques jours après avoir reçu à la fois le premier exemplaire des *Damnés de la Terre* et la nouvelle de leur interdiction en France. Et qu'enfin il me faudrait attendre plus d'un tiers de siècle pour lire, avec le travail d'Alice Cherki, une analyse qui rende compte avec lucidité de l'homme, de l'action et de l'œuvre brisés en plein élan. Un travail qui a l'inestimable valeur de les prendre comme un ensemble indissociable. D'inscrire cet ensemble dans son époque. De le situer dans la nôtre. Car dès le lendemain d'une mort à un âge où la plupart en sont encore aux fondations d'une œuvre, les écrits et la figure de Frantz Fanon se sont vus figés en quelques formules.

Pour les uns, condamnation sans appel de l'Europe, apologie de la violence, manifeste d'une *« chouannerie rouge »*, selon les termes de Jean Lacouture. Pour les autres, classiques de la décolonisation et *« bible du tiers-mondisme »*, et même manifeste du *« fanonisme »*, synonyme de révolte violente et spontanée des masses paysannes du tiers-monde prenant le relais du prolétariat ouvrier de Marx. Une œuvre totalitaire, annonçant les Pol Pot à venir, selon Pascal Bruckner, qui appelait dans *Le Sanglot de l'homme blanc* à réagir contre la culpabilisation infondée de l'Européen qu'elle était censée contenir. Une œuvre ne pouvant aujourd'hui, de toute manière, que nous apparaître *« lointaine et déphasée »*, à en croire Gérard Chaliand qui a rédigé pour la dernière réédition des *Damnés de la Terre* une manière de prépréface à la préface de Jean-Paul Sartre, à l'usage des nouvelles générations. Ainsi le verdict était rendu, l'affaire classée, au rayon des documents historiques, voire préhistoriques. Au placard, Fanon, comme toutes ces utopies qui nous ont fait tant de mal. « Utopies : toujours sanglantes », aurait pu ajouter Flaubert à son *Dictionnaire des idées reçues*, s'il avait été notre contemporain.

Pourtant, à se remémorer les débats de l'époque, on est frappé de ce qu'ils n'abordaient pour la plupart qu'un aspect, une face de l'œuvre. Et surtout, de ce qu'ils la prenaient comme la formulation d'une pensée définitive. Toutes ces années, j'ai gardé présente à l'esprit une lettre où il évoquait la rédaction en cours des *Damnés de la Terre* : *« Les événements vont à une telle rapidité qu'il faudrait voir ça sur le plan du journal. La quotidienneté, même si elle est interprétée à travers une méthode, impose quand elle est explosive des recoupements et des recouvrements d'ordre dialectique bien sûr, mais aussi psychologique et, pourquoi le cacher, d'ordre psycho-pathologique. Je sais que certains critiques m'ont reproché mon "jargon". »* Un jour, ajoutait-il, il leur répondrait. A défaut, l'analyse vivante et chaleureuse d'Alice Cherki, nous apporte les éléments de cette réponse qu'il n'a pu donner.

Deux moments importants dans la formation de Frantz Fanon. D'abord son engagement en 1943, au sortir du lycée de Fort-de-France, dans la Ire Armée française. Un an plus tard, il écrit : *« Je me suis trompé ! Rien ici, qui justifie cette subite décision de me faire le défenseur des intérêts du fermier quand lui-même s'en fout. »* Entre-temps, il a connu l'Algérie, a débarqué en Provence, été blessé au combat, a libéré l'Alsace. Et il a vécu le racisme. Il a assisté au « blanchiment » de l'armée, remplacement brutal, le gros du travail fait, des troupes coloniales noires par des blancs bon teint. Lui-même n'était pas concerné, les Antillais étant considérés comme des métropolitains. Mais qu'est-ce qui le différenciait, dans le quotidien, de ces soldats « indigènes » bafoués à qui l'on parlait « petit-nègre » ?

Le second moment sera, à la fin de ses études de médecine, son passage de quinze mois à l'hôpital psychiatrique de Saint-Alban en Lozère et sa rencontre avec ce praticien exceptionnel que fut le docteur François Tosquelles, pionnier de la psychothérapie institutionnelle. A Saint-Alban sont passés et ont appris des hommes comme Lacan, Jean Oury, Fernand Deligny, Roger Gentis. Là ont commencé à tomber les « murs de l'asile ». Dès 1944, Tosquelles, Catalan antifranquiste, avait déjà entrepris leur démolition : plutôt que de voir ses pensionnaires crever de faim du fait de leur abandon par une administration peu soucieuse de ravitailler ces bouches inutiles, il avait préféré leur faire prendre le maquis. Au sortir de l'apocalypse de la guerre mondiale, sa thèse française de doctorat est consacrée à Gérard de Nerval, *Le Vécu de la fin du monde dans la folie*.

Fanon trouve là *« un point de rencontre où l'aliénation est interrogée dans tous ses registres, au lieu de jonction du somatique et du psychique, de la structure et de l'histoire »*. Il publie l'un de ses premiers articles, « Le syndrome nord-africain ». Qui n'est pas la description, précise Alice Cherki, d'une maladie que *« l'attitude raciste et rejetante du corps médical français devant un patient nord-africain qui se présente avec sa douleur »* traite comme spécifiquement nord-africaine, mais *« une extraordinaire interrogation sur le rejet et la chosification d'un autre baptisé bicot, bougnoule, raton, melon »*.

VISION D'UN DÉPASSEMENT

Publié par Francis Jeanson en 1952 dans la collection d'Esprit, Peau noire, masque blanc répond à une double exigence : transmettre, sans méconnaître les aspects économiques et politiques, une expérience subjective « d'homme noir plongé dans un monde blanc dominant et sûr de sa suprématie » ; mais aussi, en s'appuyant sur des données sociologiques, politiques et psychanalytiques essayer de « rendre compte de cette condition dans l'espoir de la dépasser ». A ce moment, Fanon n'est pas un militant au sens de l'appartenance à une organisation. Appelé à recourir davantage à la pratique de Freud qu'à la théorie de Marx (il ne lira jamais Le Capital), intéressé par l'étude de Wilhelm Reich sur la psychologie de masse du fascisme, il est un lecteur assidu des *Temps modernes*, il a suivi les cours de Merleau-Ponty à Lyon et sa démarche peut se rapprocher de la phénoménologie existentialiste. Lié aussi à la revue *Présence africaine*, son procès de l'idéologie coloniale annonce celui d'Aimé Césaire dans le *Discours sur le colonialisme*. Mais il réfute le recours au concept de négritude comme à un miroir qui opposerait le « monde noir » au « monde blanc » : *« Tous deux ont à s'écarter des voix inhumaines qui furent celles de leurs ancêtres respectifs afin que naisse une véritable communication. »* Vision d'un dépassement qui parcourt son œuvre jusqu'aux dernières lignes des *Damnés de la Terre*, même si cette vision s'est, entre-temps, radicalisée dans le combat politique à tel point que beaucoup lui ont trouvé un accent messianique : *« Nous ne voulons rattraper personne.* (...) *Mais si nous voulons que l'humanité avance d'un cran, si nous voulons la porter à un niveau différent de celui où l'Europe l'a manifestée, alors il faut inventer... »*

En 1953, il est nommé médecin-chef à l'hôpital de Blida. Sa sociothérapie s'oppose à une école psychiatrique d'Alger qui voyait dans l'indigène nord-africain *« un homme primitif dont l'évolution cérébrale est anatomiquement défectueuse, différence raciale génétiquement fixée »* Il mobilise les soignants en une équipe solidaire à l'écoute des soignés, sans distinguer entre les infirmiers « arabes » et les autres, fait participer personnel et pensionnaires à des activités communes, ateliers, journal, qui débordent de l'hôpital. Cela, dans une atmosphère qui est d'abord celle d'une *« ségrégation tranquille »*, puis explose après l'insurrection de novembre 1954. C'est dans cette période qu'Alice Cherki, qui l'avait déjà rencontré à Lyon, intègre avec son mari, le docteur Géronimi, son équipe hospitalière. Ils suivront la même trajectoire, tant médicale que politique. Fanon fera d'ailleurs appel à Charles Géronimi pour témoigner dans *L'An V de la révolution algérienne*.

Fanon, en osmose avec la société algérienne par ses malades et leurs familles, son équipe, ses amis, se voit confier des combattants du maquis malades, par l'intermédiaire de l'association Amitiés algériennes qu'animent notamment des chrétiens progressistes. Avec le refus du gouvernement de Guy Mollet de toutes négociations et l'intensification de la guerre à outrance, il s'engage dans une aide plus active au Front de libération nationale. Vient la rupture. Dans sa lettre de démission, il affirme qu'il lui est impossible de poursuivre *« le pari absurde de vouloir coûte que coûte faire exister quelques valeurs alors que le non-droit, l'inégalité, le meurtre multi-quotidien de l'homme sont érigés en principes législatifs »*. Il rejoint le gouvernement provisoire algérien à Tunis. S'ouvrent alors les cinq années intenses du combat politique.

Les dirigeants algériens comprennent le parti qu'ils peuvent tirer de cette intelligence qui s'engage corps et âme. Il anime leur journal *El Moudjahid*. Ambassadeur en Afrique, il est accueilli chaleureusement au Ghana nouvellement indépendant par Nkrumah, ardent partisan de l'unité africaine. En 1959 paraît en France *L'An V de la révolution algérienne*, bientôt interdit. Ce livre tranche sur ce qui a été publié jusque-là sur la guerre d'Algérie. Les quelques voix dissonantes qui s'élevaient (quitte à être aussitôt interdites) alertaient l'opinion française, au nom des droits de l'homme bafoués. La voix qui parle dans *L'An V* vient de l'autre bord. Elle dénonce le massacreur, mais elle parle des massacrés, et en leur nom. Elle affirme la réalité *« irréversible »* d'une nation qui se reconstitue dans la lutte. Elle esquisse ce que pourrait être une Algérie libre, où (rejoignant les positions de la fédération de France du FLN) les identités – musulmane, juive, européenne – auraient dépassé leur antagonisme.

AU NOM DU TIERS-MONDE

Il dicte *Les Damnés de la Terre* dans l'urgence : gravement blessé dans un mystérieux accident, il est pris par la leucémie qui l'emportera. Ici, ce n'est plus au nom du seul peuple algérien qu'il parle, mais du « tiers-monde » entier. Ce terme, apparu sous la plume d'Alfred Sauvy et de Georges Balandier, il le fait passer du démographique et du sociologique au politique. De ce livre, on l'a dit, il a été principalement retenu une apologie de la violence, renforcée par la préface de Sartre. Dans son *Siècle de Sartre*, Bernard-Henri Lévy accuse ce texte d'avoir été utilisé par des mouvements obscurantistes – *« des générations d'assassins logiques »* – en justification de leurs crimes. Mais il en rappelle bien les circonstances premières : *« Réponse insensée à une situation insensée. On parle d'un million de morts. De deux millions de personnes déplacées. La République française, une génération après le nazisme, a restauré les lois d'exception et réinventé les camps... »*

Que la situation de 1961, la violence coloniale à son paroxysme, appelle une réponse d'une violence libératrice égale, c'est effectivement le propos de Fanon. Mais entre le texte de Sartre et le sien, il y a un hiatus qui mène au contresens. Sartre s'adresse à des lecteurs européens et les provoque. Fanon s'adresse aux autres, tous les autres, et leur parle de dépassement vers un avenir dont serait extirpée cette « peur de l'autre » (que le jargon actuel traduit par « repli identitaire ») contre quoi il a mobilisé sa pensée. La violence qu'il invoque est imposée, elle ne porte en soi aucune valeur rédemptrice. On lui reprochera, certes, sa surestimation du rôle des masses paysannes dans la révolution qu'il appelle, mais ce sont bien les masses paysannes qui sont, à ce moment précis, les forces vives des combattants algériens. On lui reprochera la sous-estimation du religieux, mais le FLN qu'il a rallié est, sa « charte de la Soummam » le montre, majoritairement laïque.

On dira que l'évolution géopolitique a démenti ses espoirs. Ses amis progressistes africains ont été éliminés, Nkrumah exilé par un coup d'Etat, Lumumba assassiné, Modibo Keita mort dans une prison malienne, tandis que Boumediène, en prenant le pouvoir en Algérie, a confirmé le bien-fondé des mises en garde du chapitre « Mésaventures de la conscience nationale ». Mais, comme le pointe Alice Cherki, Fanon n'est *« déphasé »* que *« si l'on prend ce qu'il écrit à l'indicatif et non comme un appel à ce qui serait possible »*. Que ses espoirs ne se soient pas réalisés rend-il erronée la réalité à partir de laquelle il les exprimait ? Une réalité dans laquelle se sont reconnus dans les années 60, aux Etats-Unis, les militants du Black Power, qui ont fait des analyses de Fanon, largement diffusées, une arme dans leur lutte contre la ségrégation. Une réalité qui ne se dit plus aujourd'hui en termes d'« oppression coloniale » ni de « tiers-monde », mais en termes de « fracture sociale », d'« exclusion », de « laissés-pour-compte de la croissance » et d'écart grandissant entre le Nord et le Sud.

« Mon ultime prière : Oh mon corps, fais de moi toujours un homme qui interroge », a-t-il écrit. Le corps de Frantz Fanon repose en terre algérienne. Ses interrogations, elles, sont toujours là. Têtues.

FRANTZ FANON, PORTRAIT
d'Alice Cherki.
Seuil, 380 p., 130 F (19,82 €).

L'EDITION FRANÇAISE

● **Les nouvelles pubs de Grasset.** – Avec son art consommé de l'autopromotion, Frédéric Beigbeder a fait la publicité pour son livre *99 francs* en se moquant de la publicité pour les livres. Les extraits des critiques habituelles étaient remplacés par de fausses citations de Beigbeder lui-même, saluant la grandeur de son œuvre. Pour arriver à ce résultat, Grasset a fait, comme dans le livre, un *« brain-storming »* pour accoucher des slogans. L'éditeur récidive cette semaine en « une » du « Monde des Livres », avec la publicité pour le roman de Yann Moix, *Anissa Corto.* Un slogan *(« Appelle Moix »)* est suivi d'un numéro de téléphone portable qui est celui de l'auteur lui-même. Expérience faite : Moix répond un peu décontenancé, surpris qu'on l'appelle. Il a fait des paris chez Grasset sur le nombre d'appels qu'il recevrait, pensant que ce serait essentiellement ses amis. Il n'a pas songé que d'éventuels ennemis qui n'auraient pas son numéro de portable puissent l'utiliser. Il espère aussi que la femme qui a inspiré le livre l'appellera. Pour Olivier Nora, président du directoire de Grasset, *« c'est un moyen pour que les lecteurs s'adressent aux auteurs »*, comme le permettent également les sites Internet. *« C'est une tentative pour accompagner des auteurs d'une nouvelle génération qui veulent qu'on fasse des publicités moins conventionnelles »*, ajoute-t-il. Lors de la sortie du film de Virginie Despentes, *Baise-moi*, la publicité pour le livre réédité chez Grasset affichait : *« Lis-moi. Baise-moi. »* C'est le romancier Christophe Bataille, également conseiller de la direction, qui s'occupe de la publicité pour Grasset.

● **La première sélection du Renaudot**. Première sélection pour le prix qui sera décerné le 30 octobre. Voici la liste : Daniel Arsand : *En silence* (Phébus) ; Frédéric Beigbeder : *99 francs* (Grasset) ; Henry Bonnier : *Madame* (Le Rocher) ; Gérard de Cortanze : *Cyclone* (Actes Sud) ; Eric Holder : *La Correspondante* (Flammarion) ; Ahmadou Kourouma : *Allah n'est pas obligé* (Seuil) ; Camille Laurens : *Dans ces bras-là* (POL) ; Gilles Leroy : *Soleil noir* (Mercure de France) ; Jean-Pierre Milovanoff : *Auréline* (Grasset) ; Tierno Monénembo : *L'Aîné des orphelins* (Seuil) ; Gabriel Matzneff : *Mamma, li turchi* (La Table Ronde) ; Yann Moix : *Anissa Corto* (Grasset) ; Alain Nadaud : *La Fonte des glaces* (Grasset) ; François Salvaing : *Parti* (Stock) ; Jean-Jacques Schuhl : *Ingrid Caven* (Gallimard).

● **Baleine en grand format.** L'éditeur du Poulpe lance en novembre une collection en grand format. Il s'agit des aventures d'un nouveau héros, Pierre de Gondol, libraire et enquêteur. Le premier titre est *1280 âmes* de Jean-Bernard Pouy, suivi de *Sous les pans du bizarre*, de Rémi Schulz. Baleine est une filiale du Seuil.

Rectificatifs

● La Fondation Voltaire et le Centre international d'études du XVIIIe siècle sont installés à Ferney, mais pas au château de Voltaire, contrairement à ce que nous indiquions dans « Le Monde des livres » du 8 septembre. L'hommage à Jean Sulivan annoncé dans l'agenda du même numéro a lieu à l'occasion de l'anniversaire du décès de l'écrivain, en 1980 et non en 1920 comme nous l'avons indiqué.

Pierre Marchand plein « Phare »

Le créateur de « Découvertes » lance chez Hachette une collection pratique

Il y a un an et demi, Pierre Marchand avait créé la surprise en quittant Gallimard où il a fait l'essentiel de sa carrière professionnelle, après avoir entre autres lancé la collection « Découvertes » et des guides de voyage. Il a pris la tête d'Hachette grande diffusion, rebaptisée Hachette Illustrated, qui regroupe la jeunesse, le pratique, le livre d'art. Il a commencé à remettre un peu d'ordre, chez Marabout, comme dans les bibliothèques Rose et Verte qui pâlissaient depuis quelques années (« Le Monde des livres » du 7 avril).

Il est venu chez Hachette, avec son slogan : *« Il n'y a pas trop de livres, il y a trop de livres qui se ressemblent. »* Il sort aujourd'hui sa première initiative de grande ampleur : le lancement de la collection « Phare », à la fois *« pratique et culturelle »*. Très illustrés, faisant une large place à l'infographie, les livres veulent *« éclairer tous les sujets qui intéressent un public très large et familial »*. *« Populaires par le sujet et par le prix »*, selon Pierre Marchand, ils couvrent dix domaines des arts à la santé, en passant par l'économie, le sport, les métiers, la nature, les sciences, etc.

Parmi les vingt-quatre premiers titres, signalons : *Dinosaures : enquête sur une disparition* ; *Faut-il avoir peur des OGM ?* ; *Le Stress : un bien et un mal* ; *Votre cœur à l'ouvrage* ; *Vos premiers pas en Bourse* ; *Les Secrets d'Internet*, etc. Ils sont généralement coécrits par un spécialiste et un journaliste. René Frydman a écrit, avec la journaliste Christine Schilte, le livre sur la naissance : *Il va naître.* Dans ses thèmes, son graphisme, sa mise en page et son rythme, « Phare » doit beaucoup à la presse magazine. Ils sont tirés entre 15 000 et 40 000 exemplaires et vendus 58 francs (8,84 €) pour 128 pages. La collection comportera 48 titres par an, dont certains à 38 et 48 francs (5,79 € et 7,31 €). Pierre Marchand prévoit notamment des mini-séries sur les arbres ou la littérature.

« QUE SAIS-JE DU XXIe SIÈCLE »

« Phare » s'adresse aux nostalgiques de *Tout l'Univers.* C'est pour Pierre Marchand une sorte de *« Que sais-je du XXIe siècle »*, *« une collection qui rassemble »*, où les gens trouvent des réponses à des questions qu'ils se posent mais découvrent des images inattendues, des textes littéraires, en même temps que des adresses ou des renseignements pratiques.

Cette collection est née d'un drame personnel. Confronté au problème de santé d'un de ses proches, il se trouve démuni, à la recherche d'explications, qu'il ne trouve pas. C'est ainsi qu'il a l'idée d'une collection pratique qui aborde tous les sujets de la vie, des plus douloureux aux plus légers. Il réfléchit au concept chez Gallimard et le lance quand il arrive chez Hachette. Présenté à l'automne 1999 à la Foire de Francfort, il sera lancé en coédition en Italie, avec Fabbri, en Espagne, avec Planeta et en Angleterre, avec Cassell, filiale d'Hachette. Des négociations sont en cours en Allemagne.

Parce qu'il croit *« aux livres et aux nouvelles technologies »*, Pierre Marchand lance un site Internet www.phareonline.net. Marin confirmé il aime *« naviguer sur le web »*, à condition d'arriver *« au port, c'est-à-dire au livre »*. Le site présente la collection, propose de nombreux liens en rapport avec le sujet, mais veut surtout proposer des dialogues avec les auteurs et apporter de nouvelles informations pour les réactualiser : *« On part du livre, on navigue sur Internet et on revient au port »*

Le titre préféré de Pierre Marchand n'est pas encore paru. Il s'appelle *La vie commence à 60 ans.* C'est l'âge qu'il a choisi pour recommencer une autre carrière professionnelle. Il a toujours des projets plein la tête et annonce déjà pour le printemps des *« guides de voyage révolutionnaires »* et, pour encore plus tard, des livres pour la jeunesse qui marient papier et multimédia. Nom de code : Big b@ng.

Alain Salles

Catherine Tasca pour un prêt payant limité

Après un an de polémiques, la ministre de la culture et de la communication, Catherine Tasca, a expliqué sa position sur le droit de prêt dans *La Lettre Culture-Décideurs*, parue le 18 septembre. Elle confirme son opposition au *« paiement à l'acte »*, mais ne ferme pas la porte à un paiement par l'usager. Le projet du gouvernement prévoit, conformément à la législation européenne, le paiement de droits d'auteur pour l'emprunt d'ouvrages en bibliothèques. Elle mettra en place pour cela un double système de financement.

Elle envisage de plafonner les rabais dont bénéficient les collectivités depuis la loi Lang afin de remédier à *« ce qui ne va pas dans le circuit d'approvisionnement des bibliothèques »*. Le marché est devenu l'apanage de grossistes – dont l'un des principaux appartient à la Fnac – qui pratique des rabais que ne peuvent suivre les libraires. Le plafonnement qui devrait être fixé à 5 % du prix comme la Loi Lang l'autorise pour le public pourrait permettre de *« remettre dans ce marché les libraires qui en sont aujourd'hui exclus »*. Une partie des droits d'auteur sera perçue lors de l'achat des livres par les bibliothèques. L'Etat devrait prendre à sa charge, dans un premier temps, le surcoût de l'opération pour les collectivités locales. Pour Catherine Tasca, ces mesures sont nécessaires *« si l'on ne veut pas défaire en 2000 le succès de 1981 »*, lors de l'instauration de la loi Lang.

Catherine Tasca propose également *« qu'une contribution forfaitaire très modeste soit perçue au prorata du nombre de lecteurs inscrits dans les bibliothèques »*. Elle ajoute que *« les collectivités décideront librement ou non de la répercuter ou non sur le lecteur »*. Le gouvernement réfléchit à une somme de 10 francs par an et par abonné, dans l'esprit de ce que préconisait le rapport de Jean-Marie Borzeix en 1997. L'inscription est payante dans 80 % des bibliothèques. Au début de l'année, la question du prêt payant avait mobilisé de nombreux éditeurs et auteurs, ce qui avait entraîné plusieurs polémiques avec des auteurs hostiles au paiement. Les montants ainsi récoltés devraient se situer dans une fourchette de 150 à 180 millions de francs.

En Grande-Bretagne, après les protestations de nombreux auteurs, le fonds destiné au paiement des droits a été fortement valorisé, avec 7 millions de livres en 2002 (75,5 millions de francs, 11,5 millions d'euros) et 7,2 millions en 2003, ce qui représente une augmentation de 40 %.

A.S.

Conan Doyle aurait-il été un meurtrier ?

By Jove ! », se serait-on écrié à Londres au début du siècle si l'on avait su. Mais comment démêler les fils de cette mystérieuse histoire de trahison et de meurtre sur fond de complot et d'infidélité conjugale, sans l'aide avertie d'un Sherlock Holmes ? Problème, c'est Sir Arthur Conan Doyle lui-même, le père anobli du plus célèbre des grands détectives du roman britannique qui est sur la sellette dans cette affaire. Rodger Garrick Steele, un inspecteur d'auto-école du Devon, passionné d'investigations, est formel : le fameux auteur, né en 1859, disparu en 1930, *« pourrait bien avoir tué son ami Bertram Fletcher Robinson pour lui voler l'idée – et le manuscrit – d'un de ses plus fameux romans,* Le Chien des Baskerville. *»* Pis, Sir Arthur aurait bénéficié en la circonstance de la complicité de sa maîtresse, laquelle n'était nulle autre, à l'époque, que la propre épouse de la victime présumée. Elle avait vingt-quatre ans, lui, le double. Comment ont-ils fait pour tromper la justice ? *« Laudanum »*, nous explique l'accusateur. Cette substance, dérivée de l'opium, peut *« à hautes doses, tuer lentement sans laisser de traces. »*

Comment une telle vilenie a-t-elle été possible ? Mystère et boule de gomme. Officiellement, la victime a expiré en 1907 de la typhoïde, mais notre investigateur, qui a passé onze ans sur son enquête, n'y croit pas. Et près d'un siècle après la mort du présumé empoisonné, il a saisi Scotland Yard, cette police si souvent moquée par le subtil Sherlock pour la naïveté et l'archaïsme de ses méthodes, laquelle, sans s'avancer, s'est déclarée *« prête à ouvrir une enquête »* si les « preuves » avancées se révélaient convaincantes. On n'en est pas là.

L'auteur de *La Maison des Baskerville*, titre provisoire d'un gros manuscrit de 460 pages – qui n'a pas encore trouvé d'éditeur bien que notre interlocuteur ait « usé » *« plus de 90 agents littéraires* –, le reconnaît sans hésitation : ses « preuves » sont essentiellement indirectes *« circonstancielles »*. Brossant le portrait inédit d'un Conan Doyle assez sanguinaire, aimant observer de près la guerre, les cadavres et la souffrance humaine, Garrick Steele avance l'hypothèse selon laquelle Fletcher Robinson aurait lui-même écrit un premier jet du *Chien des Baskerville* sous un autre titre – « Une aventure à Dartmoor ». Cocher et jardinier du disparu, Harry Baskerville dont le nom est devenu célèbre autour du monde, aurait confirmé l'existence de ce manuscrit à jamais perdu en 1960. C'est donc pour lui voler l'idée — et accessoirement sa femme — que Conan Doyle serait passé, en l'espèce, de la théorie à la pratique du crime.

« Quelles balivernes sans queue ni tête ! », se fâche Heather Owen, pour la Société londonienne des amis de Sherlock Holmes. *« Un, Conan Doyle était déjà riche, célèbre et anobli lorsqu'il a publié* Le Chien des Baskerville. *» Deux, il a reconnu de son vivant ce qu'il devait pour ce roman aux légendes de Dartmoor racontées par son ami Fletcher Robinson. Trois, à cette époque, bien que marié, il était déjà fou amoureux de celle qui allait devenir sa seconde épouse et il n'existe aucune preuve, aucune lettre, rien, de sa prétendue "affaire" avec Gladys. »* En clair : pas de mobile, pas de cadavre, pas de crime. *« Elémentaire, mon cher Watson. »*

Patrice Claude

A L'ETRANGER

● **MEXIQUE : le prix Juan Rulfo à Juan Gelman**
Le prix Juan Rulfo, l'un des plus importants d'Amérique latine, a été attribué au poète argentin Juan Gelman. Ce prix est doté de 100 000 dollars (768 000 F [111 708€]). Le jury a récompensé le poète pour son *« admirable fidélité à la création poétique »* et l'ensemble de son œuvre. Ayant dû s'exiler pendant la dictature en Argentine, d'abord en Italie, puis en France, Juan Gelman réside actuellement au Mexique. Son fils et son épouse, enceinte, ont « disparu » en 1976. Depuis, Juan Gelman est à la recherche de sa petite-fille, qui a été localisée récemment à Montevideo. Le prix lui sera remis le 25 novembre, lors de la Foire internationale du livre de Guadalajara.

● **FLORIDE : Vargas Llosa réfute des accusations de plagiat**
L'écrivain hispano-péruvien Mario Vargas Llosa, qui présentait son roman *La Fiesta del chivo* à Miami (Floride), a été accusé de plagiat dans le journal *Miami Herald,* par un écrivain et journaliste, Bernard Diederich, auteur d'un livre intitulé *La Muerte del chivo,* paru en 1978. Ce livre est un ouvrage historique qui retrace la fin de la dictature à Saint-Domingue, où Diederich était correspondant du magazine *Time.* Le roman de Vargas Llosa se situe durant la même période, et le romancier reconnaît l'avoir utilisé comme source d'information documentaire, mais réfute toute accusation de plagiat : *« Un romancier peut être amené à se fonder sur des critères objectifs, de là à l'accuser de plagiat, il y a un saut dialectique. Le plagiat est un acte criminel. »*

● **GRANDE-BRETAGNE : un nouveau livre sur la princesse Diana**
Dans un communiqué publié conjointement par Buckingham Palace et Kensington Palace, le prince de Galles et la reine d'Angleterre déplorent la décision d'un ancien écuyer et secrétaire particulier de la princesse Diana – entre 1987 et 1996 –, Patrick Jephson, de publier un livre de mémoires où il retrace les relations de la princesse avec la famille royale. Le livre sera publié aux Etats-Unis en octobre et probablement aussi sur Internet. Des extraits paraîtront, en Angleterre, dans le *Sunday Times.*

AGENDA

● **LE JEUDI 21 SEPTEMBRE. INGRID CAVEN.** Sur France-Culture, l'émission « Surpris par la nuit » (de 22 h 30 à minuit) sera consacrée à « Jean-Jacques Schuhl, fiction du modèle » à l'occasion de la sortie de son roman *Ingrid Caven* (Gallimard). Outre l'écrivain et son modèle, interviendra également Philippe Sollers.

● **LE 23 SEPTEMBRE. CHAMLOU. A Paris,** l'institut d'études iraniennes organise un hommage au poète persan Ahmad Chamlou (université Paris-III, 13, rue Santeuil, 75005 Paris, tél. : 01-45-87-40-69).

● **LE 24 SEPTEMBRE. LE LIVRE ET L'AUDE. A COUIZA (Aude),** le 2e Salon du livre et de l'écrivain audois réunit plusieurs éditeurs et auteurs du département et de l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon (à 9 heures, château des ducs de Joyeuse, à Couiza, rens. : 04-68-31-06-93).

● **DU 25 AU 27 SEPTEMBRE. JUIFS EN ROUMANIE. A Montpellier (Hérault),** l'équipe de recherche Juifs, Arméniens et chrétiens d'Orient organise un congrès international sur « Les juifs en Roumanie aux XIXe et XXe siècles : permanences et ruptures », avec Carol Iancu, Alexandra Laignel-Lavastine, Edgar Reichmann, Alexandre Safran, etc. (université Paul-Valéry, route de Mende, 34000 Montpellier, rens. : 04-67-14-25-86).

● **DU 25 SEPTEMBRE AU 1er OCTOBRE. VILLAGE DU LIVRE. A Merlieux (Aisne),** la 8e édition du Village du livre, parrainée par Régine Deforges, propose débats, rencontres, cafés littéraires, etc. (Merlieux, tél. : 03-23-80-29-28, e-mail : merlivre@wanadoo.fr).

● **JUSQU'AU 15 OCTOBRE. CHATEAUBRIAND. A Paris,** la galerie Saphir organise une exposition Chateaubriand, avec des manuscrits, des livres, des tableaux (du dimanche au jeudi, de 14 heures à 19 heures, 69, avenue de Villiers, 75017 Paris, tél. : 01-44-40-26-84).